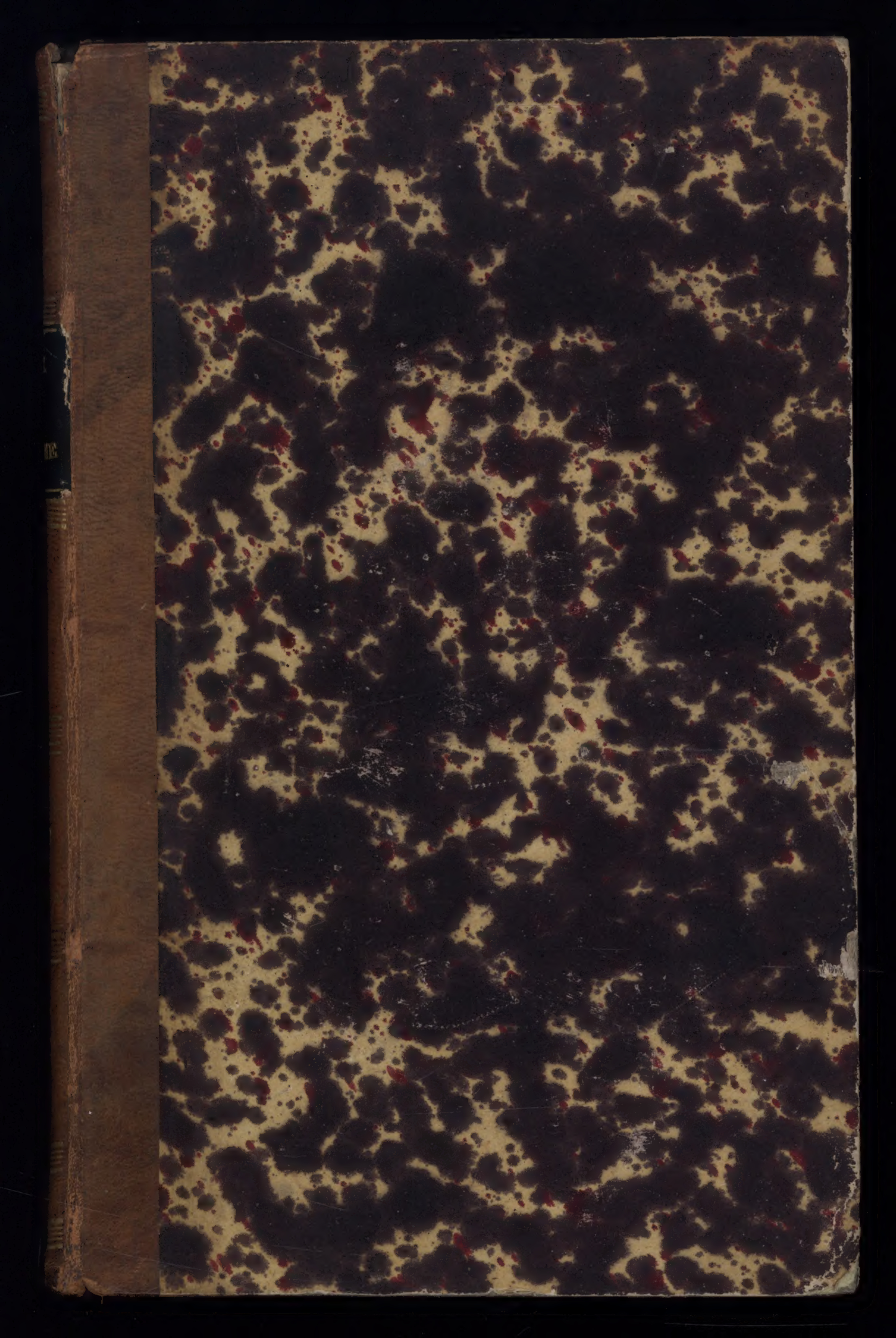
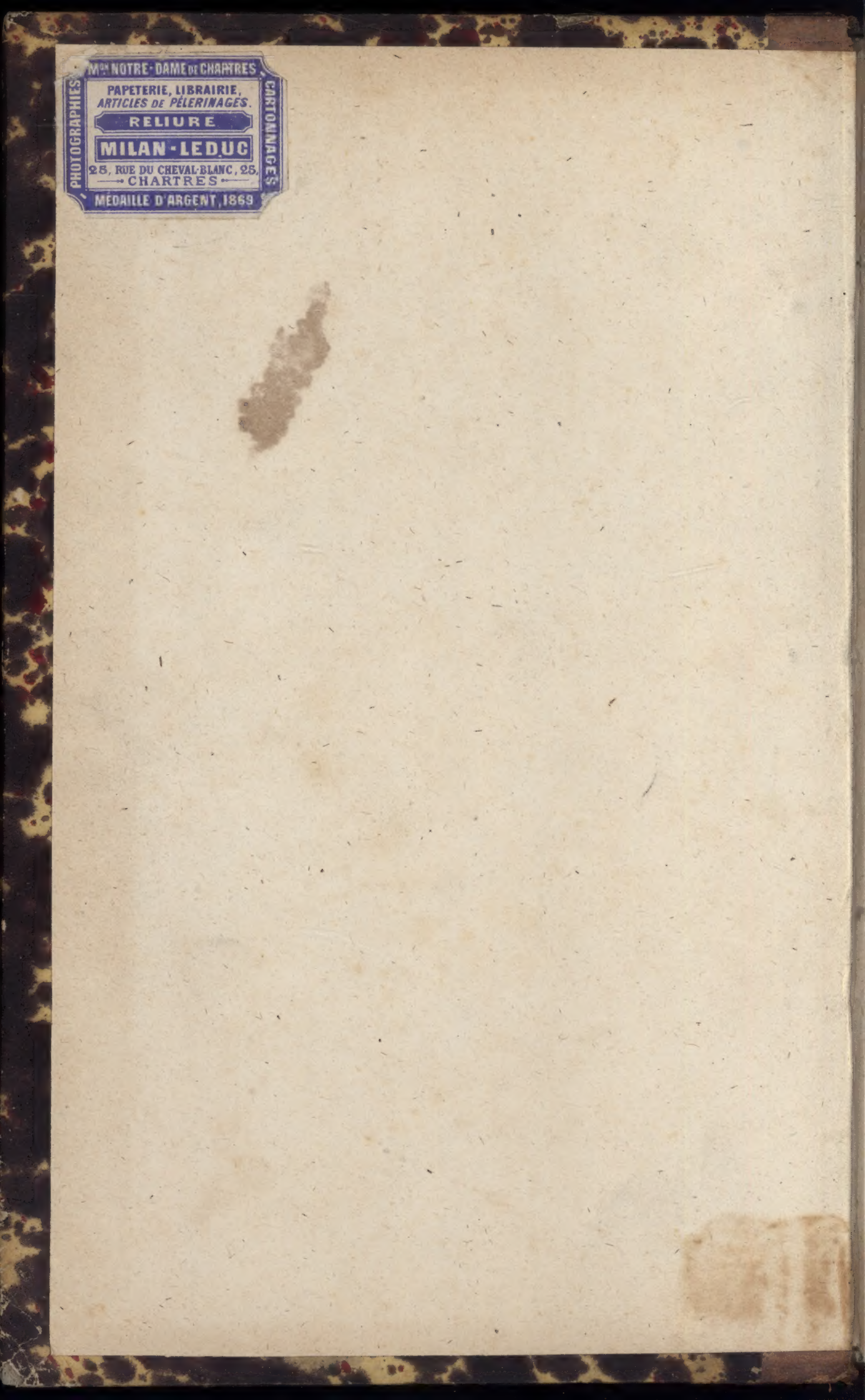



Mon NOTRE-DAME DE CHARTRES
PHOTOGRAPHIES
CARTONNAGES
PAPETERIE, LIBRAIRIE,
ARTICLES DE PÉLERINAGES.
RELIURE
MILAN-LEDUC
25, RUE DU CHEVAL-BLANC, 25,
CHARTRES
MÉDAILLE D'ARGENT, 1869

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 mai 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XV[e] ANNÉE.

1[er] NUMÉRO. — MARS 1871.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Quinzième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE.)

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, l'Archiconfrérie et le Pélerinage, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

(*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est bien difficile de faire droit aux réclamations*).

Quinzième année.
1er NUMÉRO. MARS 1871.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS A NOS ABONNÉS.

Il nous est enfin permis de reprendre notre modeste publication, interrompue depuis le mois d'octobre par des circonstances si tristes pour tous. Pendant le long intervalle qu'a duré ce silence de la Voix, *quelques lettres échappées à la surveillance des étrangers, quelques entretiens avec des visiteurs amis nous ont révélé de nouveau les sympathies que rencontre notre petite feuille; on se plaignait de ne plus recevoir le petit journal de Marie. Aujourd'hui, en nous remettant à l'œuvre, nous tenons à remercier nos abonnés de ces plaintes, marques d'intérêt qui tiennent à d'autres causes qu'à la forme des rédactions. Nous n'ignorons point que le vrai motif de ces impatiences légitimes était le désir du souvenir mensuel des faveurs de Notre-Dame de Chartres. Combien d'associations ont été privées de leur bulletin tout comme notre Archiconfrérie! Cette fois pourtant la chronique proprement dite fera encore défaut. La fin de l'armistice n'est pas officiellement déclarée à Chartres au moment où nous écrivons* (1er *mars*)*; l'occupation allemande, qui a commencé pour nous le* 21 *octobre, nous reste avec ses entraves; la pleine liberté* des comptes-rendus qui se rattachent au Pélerinage *attend la pleine liberté des correspondances et des circulations. Notre numéro prochain sera plus complet pour cette raison. Nous prions ceux de nos abonnés qui n'auront pas été servis* en même temps *que les autres de ne point se défier de notre bonne volonté; nous prévoyons que d'une part la lenteur de la réorganisation dans les postes et de l'autre des changements d'adresse devenus nécessaires amèneront forcément bien des sujets de réclamations auxquelles nous tâcherons de faire droit.*

Quant au paiement, *nous avertissons que l'année pour les abonnés qui viennent d'être inscrits ira, non de janvier, mais de mars* 1871 *à mars* 1872*; quant aux anciens, on leur tiendra compte du nombre des mois où ils n'ont rien reçu. Les abonnés de janvier* 1870 *ont encore droit à deux numéros; ceux de février, à trois; ceux de mars, à quatre, etc. Les bandes imprimées d'avance à douze ou treize exemplaires pour chaque abonné ne seront modifiées que plus tard.*

Nous demandons qu'on nous fasse connaître sans retard les personnes qui ne doivent plus recevoir la Voix *ou qui doivent la recevoir*

à une adresse autre que par le passé; on nous épargnera quelques frais inutiles pour les numéros suivants.

Pourquoi n'espèrerions-nous pas que, sur leurs ressources diminuées par le malheur des temps, les associés de notre Archiconfrérie pourront encore prélever la part du bon Dieu et de Notre-Dame? Nos clercs, dont les études et les classes n'ont pas été troublées malgré les désagréments de l'occupation étrangère, ont vécu jusqu'ici sous la protection visible de leur céleste Patronne, pleins de confiance en la charité des bienfaiteurs pour lesquels ils ne cessent de prier Marie!

L'abbé GOUSSARD.

SAINT JOSEPH, PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

Les lois immuables que Dieu a données à la nature ramènent à époque fixe les jours, les mois et les années. Mais les événements qui en remplissent le cours leur impriment, par leur incessante variété, un caractère propre et toujours changeant.

Du sang et des larmes, voilà ce qui sert à peindre les phases terribles par lesquelles nous venons de passer... Si nous remontons au mois de mars dernier, nous trouvons au contraire que tout dans le monde renaissait à l'espérance, comme la plante qui reverdit au souffle du printemps.

La France florissante et respectée portait sur son front radieux une couronne de laurier et d'olivier, symboles de victoire et de paix.

Le saint Concile œcuménique apparaissait comme un de ces phares lumineux qui servent aux nautonniers à éviter les écueils, placés sur les bords du rivage, et le Vicaire de Jésus-Christ se présentait aux regards dans toute sa majestueuse splendeur de Pontife et de Roi.

Maintenant, hélas! notre chère Patrie gémit de ses désastres, et ses pleurs se mêlent au sang qu'ont répandu, pour la défendre, ses généreux enfants.

Larmes stériles, pleurs inutiles, si elle ne revient pas vers Celui qui seul peut la sauver; mais larmes fécondes et réparatrices, si, en avouant qu'elle est coupable, elle promet à Dieu d'observer et de respecter sa loi.

Les épreuves de l'Église et de son Pontife vénéré brisent le cœur des vrais fidèles; mais se souvenant que la *barque* conduite par le successeur de *Pierre* ne saurait sombrer, ils s'affligent de ses souffrances sans que leur foi en soit ébranlée, ni leur espérance affaiblie.

Chose merveilleuse! le Seigneur semble avoir retenu les maux qui devaient frapper et la France et la sainte Église de Jésus, jusqu'au moment où l'infaillibilité du Pontife suprême serait mise au nombre des dogmes de foi.

Par une de ces coïncidences qui sont chez Pie IX le fruit d'une inspiration d'en haut, c'est de son exil de *Gaète* qu'il a fait paraître cette encyclique sublime, sur l'Immaculée-Conception, adressée à l'épiscopat catholique; et c'est de ce que l'on peut appeler sa prison du *Vatican* qu'il a lancé, le 8 décembre 1870, le décret (qu'avait sollicité avec tant d'ardeur un si grand nombre d'évêques et de fidèles) par lequel il reconnaît saint Joseph comme patron de l'Église universelle, et ordonne que la fête du 19 mars soit célébrée sous le rit double de première classe (1).

Le voilà donc réalisé, ce vœu de nos cœurs! le voilà donc posé au diadème du père adoptif de l'Enfant-Dieu, du chaste époux de Marie, ce fleuron glorieux qui doit être pour l'Église, selon les révélations d'une sainte âme, le double emblême du bonheur et de la paix!

Que nos cœurs se dilatent comme la fleur qui ouvre sa corolle à la rosée du matin! Que notre ferveur redouble en ce mois consacré à notre puissant et tout aimable protecteur du ciel. Redoublons pour lui de confiance... Que notre amour se traduise par une grande patience à supporter nos chagrins, par une parfaite soumission aux volontés du Seigneur, par un grand abandon en la conduite de la divine Providence! En imitant ainsi les vertus qui lui ont valu les plus ineffables priviléges, nous contribuerons à sa gloire et nous mériterons qu'il nous dirige, qu'il nous protége, qu'il nous bénisse, qu'il veille sur nous, et que d'une main paternelle il jette sur nos blessures le baume céleste qui seul peut les cicatriser.

C. DE C.

LES RELIGIEUSES PENDANT LA GUERRE.

Relativement aux services qu'elles rendent à la société, les Religieuses peuvent se diviser en trois catégories : les contemplatives du cloître, les institutrices et les hospitalières. Si nous comptions parmi nos lecteurs certains de ces hommes qui semblent avoir fait toute leur éducation à l'école de journalistes sans foi, échos lointains de Voltaire et de Béranger, ces lecteurs nous arrêteraient dès notre pre-

(1) Sans octave à raison du Carême. Le double précepte de l'assistance au saint sacrifice et de l'abstention du travail ne s'y trouve pas attaché.

mière phrase, et nous demanderaient en quoi les Carmélites, les Trappistines et autres vouées au même genre de vie peuvent être utiles à la société. Evidemment ces mondains n'ont jamais connu sur la mission des monastères que les tirades menteuses de feuilles publiques qui ont entrepris depuis longtemps la dégradation de nos frères par le mépris de Dieu et de ses œuvres. Nous répondrions donc à la question plus naïve que méchante de nos interlocuteurs. « Dans le cloître on prie pour vous, qui priez si peu ou ne priez point; on souffre pour vos péchés qui ont besoin d'expiation et que vous multipliez avec indifférence. » Puis convaincus de l'inutilité de cette explication pour plusieurs, nous ajouterions comme la Bienheureuse Angèle de Foligno : « Le monde ne comprendra pas ce que j'avance ici, que chacun peut gémir sur les péchés des autres et même plus que sur les siens; cela ne paraît pas naturel; mais la charité qui nous y porte n'est pas de ce monde. »

Prier et *souffrir volontairement*, ces deux mots résument la vie des âmes confinées dans un cloître par une vocation spéciale, privilégiée, bénie. Tel est leur devoir et elles s'en acquittent à notre profit. En vertu de la communion des Saints, de cette communication mystérieuse de biens spirituels établie entre les fidèles, les monastères forment avec le clergé comme le cœur d'où la vie découle, par le bienfait de la prière, dans toutes les parties du corps mystique qu'on appelle l'Eglise. C'est surtout au moment des crises sociales, lorsque la tempête gronde et se brise sur un peuple, quand le deuil menace de s'étendre au milieu de leurs compatriotes; oui, c'est alors surtout que les Religieuses se souviennent du double but de leur existence. Que n'ont-elles pas fait pendant la guerre dont actuellement nous subissons les conséquences désastreuses?

Elles ont prié! Voyant le bras de Dieu suspendu sur la France pour la châtier de ses fautes, elles redisaient sans cesse, comme Marguerite du Saint-Sacrement, la pieuse carmélite, pendant les guerres qui désolèrent la France vers 1636 : « Ah! votre bonté et votre miséricorde ne prévaudront-elles pas sur votre justice? » On a reconnu que la prière de Marguerite avait sauvé l'armée française. De nos jours nous ne voyons point le même résultat si désiré; mais qui nous assure qu'un autre genre de faveurs n'a pas été ou ne sera pas le prix de persévérantes demandes adressées à Celui qui seul connaît nos vrais besoins? Quel bienfait immense, si les Religieuses françaises, à force de supplications et de pénitences, ont obtenu à notre patrie une connaissance plus claire de ses égarements passés et des résolutions salutaires pour l'avenir!

Elles ont prié! Autrefois on vit un puissant monarque donner à tous l'exemple de la prière; dans les calamités générales comme au milieu de ses douleurs personnelles il criait vers Dieu; jusque pendant la nuit il élevait vers le ciel ses mains suppliantes; et le témoignage qu'il nous en a laissé par écrit se termine par ce mot : *et non sum deceptus*, et je n'ai pas été trompé dans mon espérance. En notre temps, comme au temps du Roi-Prophète, les instances ont été bien pressantes devant le Seigneur qui, au jour fixé par son amour, change les épreuves en joies; la nuit comme le jour un cri plaintif s'est élevé de la terre de France; ce cri ne partait pas des degrés d'un trône laissé vide, mais du cœur de nombreux administrés sans roi; et dans ce concert d'hymnes mélancoliques imitant l'hymne de David, n'avez-vous pas distingué entre toutes, Seigneur, celles de vos pieuses servantes du cloître?

Elles ont prié! Lampes ardentes et vivantes se consumant dans le

sanctuaire; colombes solitaires répondant plus que jamais aux gémissements du Prisonnier des tabernacles, du Sauveur méconnu que nos péchés particuliers ou publics outragent alors même que les foudres du Père-Céleste tonnent sur notre tête. Elles ont beaucoup prié; nous ajoutons qu'*elles ont voulu beaucoup souffrir.*

Oui, si leur intercession fait tant pour nous, si leurs oraisons continuelles unies à celle du prêtre, à celle de Jésus-Christ, sont comme un souffle puissant qui nous conserve la vie au milieu de l'atmosphère pestilentielle où languit notre pauvre Société, leurs souffrances, c'est-à-dire leurs jeûnes, leurs veilles, leurs austérités pèsent aussi en notre faveur dans la balance de la Justice divine.

L'amour de Dieu a été le principe de leur vocation, l'amour de Dieu auquel se lie nécessairement l'amour du prochain. Le dévouement et le sacrifice pour Dieu et pour le prochain devaient être les conséquences de cet amour. Et quand Thérèse, la grande extatique, s'écriait dans un élan de sainte tendresse : Ou souffrir, ou mourir! elle réclamait bien vivement une large coopération à l'œuvre du divin Crucifié, et le monde, quoique peu capable de la comprendre, devait se ressentir des expiations volontaires de Thérèse.

Il est dit dans la vie de la fondatrice du Carmel qu'un jour, pendant une de ses communications avec les esprits célestes, un ange lui plongea dans le cœur un dard enflammé; elle en ressentit une grande souffrance en même temps qu'elle en reçut un redoublement d'amour. O vous toutes, filles du cloître, n'avez-vous pas eu maintes fois l'occasion de vous rappeler ce fait merveilleux en nos jours de malheurs? Nos guerriers, vos compatriotes, expiraient au champ d'honneur transpercés par les traits ennemis; ils voulaient le salut de la patrie. Et vous, désireuses du salut de la patrie, mais avant tout du salut des âmes, vous pleuriez sur les iniquités d'un peuple qui amena à de telles rigueurs la colère du Ciel, et le souvenir de ces fautes, autant que le regret des victimes tombées, était pour vous le dard enflammé, cause d'une vive souffrance et en même temps d'un redoublement de ferveur dans votre mission expiatoire à l'égard du Dieu offensé. Habituée au spectacle du Calvaire, votre pensée ne se détournait de la vue des blessures de vos frères que pour se reporter sur celles de Jésus; car n'est-ce pas de vous spécialement, âmes contemplatives, que parle Jésus quand il dit par son prophète : « *Aspicient ad me quem confixerunt et plangent eum.* » Je serai le but de leurs regards, moi qu'on a transpercé, et sur qui ils se lamenteront.

En présence de ces considérations, nous n'avons plus qu'un sentiment à l'égard de la vie du cloître : c'est celui de l'admiration; et ce sentiment est commun à tous les vrais chrétiens. Bien plus, des hérétiques, des incrédules, ont fait souvent l'apologie de ce genre d'existence, dominés qu'ils étaient par la force de la vérité, subjugués par ces parfums de vertus qui pénètrent les murs d'un monastère pour s'échapper au dehors et purifier le monde. Le coryphée de l'impiété, au dernier siècle, a dit lui-même dans une de ces heures où il ne cédait pas à la passion du mensonge : « On ne peut nier qu'il n'y ait eu dans le cloître de très-grandes vertus; il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables qui font honneur à la nature humaine. » Le protestant Leibnitz avait écrit longtemps avant Voltaire : « J'avoue que j'ai toujours singulièrement approuvé les ordres religieux, les pieuses associations, les institutions louables en ce genre qui sont une sorte de milice céleste sur la terre. »

Ce mot de *milice céleste* nous plaît ici parce qu'il est vrai. Oui,

dans le camp de l'Eglise militante, ce composé de nations que Satan, à la recherche d'un empire universel sur la terre, agite, séduit ou persécute, les sentinelles placées en avant dans l'intérêt de notre défense, ce sont les âmes vouées dans la solitude à l'oraison et à l'immolation; légion admirable qui a pour armes le bréviaire et le cilice; pour drapeau la croix, pour devise cette maxime : « Vivre oubliées, mais holocaustes volontaires au service du salut de nos frères et de la gloire de Dieu. »

Nous osons l'affirmer en finissant: durant la guerre qui vient de se terminer, nulle milice n'a été plus active.

Voyons maintenant les services rendus pendant cette guerre par nos Sœurs Hospitalières auxquelles se sont réunies les autres Sœurs non cloîtrées, bien que la plupart institutrices, partout où elles ont pu saisir l'occasion de s'occuper de nos soldats.

L'abbé GOUSSARD.

(*La suite au prochain numéro*).

CAUSES DE NOS DÉSASTRES.

Voici comment Mgr l'Évêque de Chartres exprime sa pensée sur ce sujet dans sa Lettre pastorale *sur les Afflictions* (Lettre adressée à ses diocésains pour le saint temps du Carême 1871) :

« ...Il est des afflictions et des maux publics, il en est de particuliers qui atteignent seulement les individus. Les nations, qui constituent diverses sociétés, sont d'ordinaire récompensées ou punies ici-bas, selon qu'elles observent plus ou moins la justice. Cette vertu, dit l'Esprit-Saint, « élève les peuples, mais le péché les rend malheureux. » (Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum. Prov. XIV, 34.) Les païens le reconnurent et le proclamèrent comme le fruit de l'expérience et de l'étude des siècles passés. Les beaux jours des anciens États de Rome et de la Grèce ne durèrent que l'espace marqué par leurs vertus civiques; aussitôt que l'orgueil, le luxe, la cupidité les eurent corrompus, leur ruine fut proche et l'on vit ces grandes puissances s'amoindrir et faire place à d'autres nations. De nos jours, les mêmes vices ont produit les mêmes effets. On a mené une vie toute païenne; la soif des jouissances matérielles, le désir effréné d'augmenter ses capitaux, de dominer, de jeter un vain éclat, a pénétré toutes les classes de la société; et ces mœurs publiques étaient d'autant plus condamnables que la lumière de l'Evangile avait lui sur nous et que nous avions peut-être été témoin dans nos familles de bons et salutaires exemples. Aussi la main du Seigneur nous a frappés; ce Dieu juste nous a fait toucher du doigt la vanité des appuis humains, il nous a humiliés; et cela était nécessaire pour nous faire réfléchir et nous empêcher de persévérer dans nos voies funestes. Il a été plutôt un père qui corrige qu'un juge qui prononce une sentence sans appel, et plus tard, quand le voile qui couvre les secrets divins sera levé, on verra que la miséricorde a de beaucoup surpassé la justice. Mais si les châtiments ne nous ramenaient point à lui, il donnerait un libre cours à ses vengeances; et que deviendrions-nous puisqu'il est écrit qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant? Les maux publics atteignent les justes aussi bien que les pécheurs : mais les justes en profitent et y trouvent l'exercice de leurs vertus; les méchants, au contraire, s'aveuglent de plus en plus,

s'irritent et détournent leurs regards, dit l'Esprit-Saint, pour ne pas voir le Ciel.

Ces vérités nous sont exposées par saint Augustin avec une clarté et une profondeur de pensées qui distinguent tous les écrits de ce grand docteur. Laissez-nous, nos très-chers Frères, vous en citer quelques fragments tirés de son ouvrage de *La cité de Dieu.*

« Si dans les fléaux qui affligent la terre, dit-il, les bons en souffrent comme les méchants, l'usage que les uns et les autres en font est bien différent : tout tourne à bien aux vrais chrétiens, ils ne regardent pas comme des malheurs véritables la perte des avantages temporels, les tourments et la privation de la sépulture, ils souffrent tous ces maux avec patience. Les méchants, au contraire, avancent incessamment dans le mal, ils n'ont point de solide consolation en ce monde, ils courent après les satisfactions des sens qui leur manquent souvent : témoins ces païens fugitifs qui, après le sac de Rome, ne quittèrent pas les théâtres de Carthage, cherchèrent diversion à leurs peines dans les plaisirs corrupteurs et ne se montrèrent point sensibles aux malheurs de leur patrie......

.....Si tous les péchés étaient punis en ce monde, on ne craindrait point le dernier jugement, puisqu'il semble que tout serait déjà réglé ici-bas; et si aucun péché n'était puni dès à présent, on ne croirait pas à la Providence ; si Dieu n'accordait aucun des biens sensibles à ceux qui les demandent, on dirait qu'il n'en serait pas le maître ; et s'il les donnait à tous ceux qui les réclament de sa puissance, on ne le servirait que pour ces sortes de biens. Il tempère donc les choses avec une sagesse profonde; il exerce la foi des siens; et de temps en temps il fait éclater sensiblement la puissance de son bras. »

— *La lettre de Mélanie.* Il nous a semblé qu'à la suite de cette belle page de Mgr l'Évêque de Chartres nous pouvions insérer, à l'exemple d'une foule de revues, la lettre de Mélanie (la bergère de la Salette), aujourd'hui sœur Marie-de-la-Croix, puisque nous la savons digne de notre confiance d'après le témoignage adressé par le curé de la paroisse natale de Mélanie à un catholique de Rodez :

Corps, 30 novembre 1870.

Cher Monsieur,

Mélanie a vraiment écrit la lettre que toutes les feuilles religieuses ont reproduite avec des variantes sans importance, et qu'on ne peut lire sans éprouver une vive et profonde émotion.

Je puis vous affirmer aussi que Sœur Marie-de-la-Croix n'est point morte, que tout ce qu'on raconte de ses derniers moments est faux, et qu'il n'y a d'authentique que sa lettre du 11 septembre 1870.

Votre bien dévoué en N.-S. J.-C.

TURC, *curé de Corps.*

Voici le document en question :

Ma chère et bien-aimée Mère,

Que Jésus soit aimé de tous les cœurs!

Cette lettre est non-seulement pour vous, mais aussi pour tous les habitants de Corps, mon bien-aimé pays.

Un père de famille très-amoureux de ses enfants et voyant qu'ils oubliaient leurs devoirs, qu'ils s'écartaient de la loi qu'il leur avait donnée, qu'ils devenaient ingrats, résolut de les punir sévèrement. L'épouse du père de famille demanda grâce, et en même temps elle se rendit auprès des deux plus jeunes enfants du père de famille, c'est-à-dire les deux plus faibles, les plus ignorants de toute la famille.

L'épouse, qui ne peut pas pleurer dans la maison de son époux (qui est le ciel), trouva dans les champs de ses misérables enfants des larmes en abondance; elle dit ses plaintes et ses menaces si on ne revient pas, si on n'observe pas la loi du maître. Le petit et bien petit nombre embrasse la réforme du cœur et s'attache à l'observance de la sainte loi du père de famille; mais le plus grand nombre reste dans le crime et s'y enfonce encore plus. Alors le père de famille envoie des châtiments pour les faire revenir de cet endurcissement. Ces malheureux enfants, croyant se soustraire au châtiment, prennent et rompent la verge qu'ils voient qui les frappe, au lieu de tomber à genoux, demandant grâce et miséricorde, et surtout promettant de changer de vie. Enfin le père de famille est encore plus irrité, et prend une verge plus forte, et frappe et frappera jusqu'à ce qu'on le connaisse, qu'on s'humilie, qu'on implore miséricorde auprès de Celui qui règne sur la terre et dans les cieux.

Vous l'avez compris, chère Mère et chers habitants de Corps, ce père de famille, c'est Dieu. Nous sommes tous ses enfants. Ni vous ni moi ne l'avons aimé comme nous l'aurions dû; nous n'avons pas observé ses commandements comme il le faut; maintenant le bon Dieu nous punit. Nous avons un grand nombre de nos frères soldats qui meurent et des villes entières réduites à la misère; et ce n'est pas fini, si on ne se tourne pas vers Dieu. Paris est coupable et bien coupable, puisqu'il a récompensé un méchant homme qui a écrit un livre contre la divinité de Jésus-Christ. Les hommes n'ont qu'un temps pour se livrer au péché, mais Dieu qui est éternel, châtie les méchants. Dieu est irrité de la multiplicité des péchés et parce qu'il est presque méconnu et oublié. Maintenant, qui pourra arrêter la guerre qui fait tant et tant de malheureux en France, et qui va bientôt commencer en Italie, etc., etc.? Qui pourra arrêter ce fléau de la guerre? Il faut: 1° Que la France reconnaisse dans cette guerre que c'est *purement la main de Dieu;* 2° Qu'elle s'humilie et demande de cœur et d'âme pardon de ses péchés; 3° Il faut qu'elle promette sincèrement de servir le bon Dieu de cœur et d'âme, d'observer ses commandements sans respect humain. Il y a des personnes qui prient et demandent au bon Dieu le succès de nos Français. Ce n'est pas cela que veut le bon Dieu; il veut la conversion des Français. La Très-Sainte Vierge est venue en France, la France ne s'est point convertie. Elle est plus coupable que les autres nations. Si elle ne s'humilie pas devant le bon Dieu, elle sera grandement humiliée, et Paris, ce foyer de la vanité et de l'orgueil, qui la trouvera, cette ville, si des prières ferventes et continuelles ne montent vers le cœur du bon Maître?

Je me rappelle avec bonheur, bien chère Mère et bien-aimés habitants de mon cher pays, je me rappelle ces ferventes processions que vous faisiez sur la montagne de la Salette pour que le choléra n'atteignît pas votre pays; et la Sainte-Vierge entendit vos ardentes prières, vos pénitences, et tout ce que vous faisiez pour l'amour de Dieu. Je pense, j'espère que maintenant encore plus, vous devez faire vos si belles processions pour le salut de la France, je veux dire afin que la France se retourne vers le bon Dieu, car il n'attend que cela pour retirer la verge dont il se sert pour flageller son peuple rebelle. Prions donc beaucoup, oui, prions; faites vos processions comme vous les faisiez en 1846 et 1847. Croyez que Dieu vous écoutera; il écoute toujours les prières sincères des cœurs humbles. Prions ensemble, prions et prions toujours. Je n'ai jamais aimé Napoléon, parce que j'ai dans ma mémoire son histoire entière. Puisse le divin Sauveur du monde lui pardonner tout le mal qu'il a fait et qu'il fait encore!

Rappelons-nous que nous sommes créés pour aimer et servir le bon Dieu, et que sans cela il n'y aurait pas de vrai bonheur. Que les mères élèvent chrétiennement leurs enfants, car le temps des tribulations n'est pas fini. Si je vous en dévoilais le nombre et les qualités, vous en resteriez étourdis; mais je ne veux pas vous effrayer. Ayez confiance en Dieu, qui vous aime. Prions, prions, et la douce, la bonne et tendre Vierge Marie sera toujours avec nous; la prière désarme la colère de Dieu; la prière est la clef du paradis. Prions pour nos soldats; prions pour tant de mères désolées de la perte de leur fils. Consacrons-nous à notre bonne Mère du Ciel. Prions, prions pour ces aveugles qui ne voient pas que c'est la main de Dieu qui poursuit la France en ce moment. Prions beaucoup et faisons pénitence. Soyez tous très-attachés à la sainte Vierge et au Saint-Père, qui est le Chef et le Vicaire visible de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre; dans vos processions, dans vos pénitences, priez beaucoup pour lui. Enfin, soyez tous en paix, aimez-vous comme des frères, promettant à Dieu que vous observerez ses commandements; et observez-les en vérité, et par la miséricorde divine vous serez heureux, et vous ferez une bonne et sainte mort, que je vous souhaite à tous en vous mettant sous la protection de l'auguste Vierge Marie.

Sœur Marie de la Croix.

— La publicité a été donnée par l'*Univers* et autres feuilles religieuses, après renseignements pris sur l'authenticité, à une seconde lettre de Mélanie (datée de Castellamare, au royaume de Naples, 29 novembre 1870). Cette seconde lettre, dont la copie est déclarée conforme à l'original par un missionnaire de la Salette, exprime à peu près les mêmes idées que la première. Cette phrase nous a particulièrement frappé : « Il y a vingt-quatre ans que je savais que cette guerre arriverait. » Nous citerons encore ces lignes : « Un *Italien*, un.... tout en se disant catholique, anéantissait peu à peu la loi de Dieu, réformait les écoles à sa mode diabolique, faisait introduire de mauvais livres et les faisait lire à la jeunesse, etc., etc. »

RÉCITS SUR ROME.

Pie IX et la France. Nous avons eu la douleur de lire dans quelques journaux un mensonge qui devait avoir cours parmi beaucoup de lecteurs. On a osé dire avec une impudence incroyable que Rome chrétienne n'avait pas protesté contre la guerre entre la France et la Prusse. Nous prions nos abonnés de communiquer aux personnes mal instruites les documents suivants.

Traduction de la lettre adressée par le Souverain Pontife à Monseigneur l'archevêque de Tours, le 12 novembre dernier.

PIE IX, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Malgré la situation douloureuse, rendue chaque jour plus grave et plus dure, où la malice des hommes nous a réduit, nous et ce Siége apostolique, il ne nous est pas possible d'oublier les malheurs et les calamités dont la France est en ce moment si cruellement affligée. Plein du souvenir des marques éclatantes de dévouement et d'affection filiale que cette généreuse nation nous a prodiguées en toute circonstance et jusque dans nos plus grandes tribulations, nous avons prié ardemment le Dieu des miséricordes de nous faire connaître

comment nous pourrions nous acquitter un peu envers elle de la dette de notre reconnaissance pour ses importants services, et par quel genre de soulagement il nous serait possible de lui venir en aide dans ses épreuves.

En agitant cette pensée dont notre cœur a été vivement préoccupé, nous sommes demeuré persuadé qu'il n'y avait pas pour nous de moyen plus opportun et plus efficace de témoigner notre gratitude à cette grande nation catholique, que de tenter, sous l'impulsion de notre charité paternelle, de l'amener à des conseils de paix et de la faire ainsi rentrer au sein d'une heureuse et parfaite tranquillité.

Plaise à Dieu, Vénérable Frère, qu'il soit donné à notre humble personne de réaliser une œuvre si salutaire et si universellement désirée par les hommes sages! Nos actions de grâces envers la divine bonté n'auraient pas de bornes, si elle daignait se servir de notre ministère et de notre coopération pour procurer à la France un si grand bien.

Mais pour atteindre ce but désiré et pouvoir, au gré de nos vœux, faire cesser de trop longues et trop cruelles calamités, il est nécessaire que les esprits s'ouvrent avec docilité aux vues de notre paternelle sollicitude et que, mettant de côté toute animosité réciproque, on en vienne de part et d'autre aux sentiments de la concorde et d'une mutuelle confiance.

Et qui donc pourrait ôter au vicaire de Jésus-Christ l'espérance de voir un vœu si légitime pleinement accompli, et, par suite, une partie si considérable de l'Europe rendue au calme de la paix!

Voilà pourquoi nous nous sommes adressé à vous, Vénérable Frère, qui êtes l'évêque titulaire de la ville même où réside une partie des chefs du gouvernement chargé de présider aux destinées de la France. Nous vous exhortons, aussi instamment qu'il nous est possible, à vous charger, auprès des chefs de ce gouvernement, avec tout le zèle pastoral qui vous distingue, d'une affaire si urgente et d'un si haut intérêt.

Nous avons aussi la confiance que vos collègues dans l'épiscopat uniront leurs efforts aux vôtres, et vous seconderont avec ardeur dans une cause si digne de leur caractère et de leur vertu, où il s'agit d'un éminent service à rendre aussi bien à la Religion qu'à la Patrie.

Mettez-vous donc à l'œuvre sans retard, Vénérable Frère; employez la persuasion auprès des hommes, recourez à la prière auprès de Dieu, enflammez, en vous joignant à eux, le zèle déjà si vif et si bien connu des Evêques vos frères. Nous avons, de notre côté, la ferme assurance que Dieu donnera la grâce de la force à vos paroles, et, qu'avec son conconrs, les cœurs reviendront à leur générosité naturelle, et que, par amour pour le bien public, ils ne refuseront pas d'entrer dans nos vues et de seconder nos désirs.

Et ici, Vénérable Frère, il est une prière et une exhortation que nous sommes obligé, avec tout le zèle et toute la sollicitude d'une tendresse paternelle, de vous adresser devant Dieu, à vous et à tous les autres Evêques de la France : c'est que vous ne manquiez pas de donner à cette noble nation, dont l'adversité n'a pu diminuer le caractère héroïque ni obscurcir l'éclat d'une valeur militaire immortalisée par tant de glorieux monuments, le prudent et sérieux conseil de ne pas prêter l'oreille aux pernicieuses doctrines qui tendent au renversement de l'ordre public, et que ne cessent de répandre et de propager dans son sein des hommes de désordre, venus chez elle sous prétexte de lui prêter le secours de leurs armes. La diffusion de ces

doctrines ne peut avoir d'autre résultat que d'accroître la discorde, de multiplier les calamités et de retarder le triomphe de la saine morale et de la justice, seule et unique base cependant sur laquelle puisse s'appuyer cette illustre nation, pour faire revivre l'antique honneur de ses aïeux et y ajouter les rayons d'une gloire nouvelle.

Ce serait d'ailleurs, nous le savons, poursuivre en vain la grande œuvre qui nous préoccupe, si notre pacifique ministère ne trouvait pas un appui suffisant et des intentions favorables auprès de la justice et de l'élévation d'esprit du prince qui, sous le rapport militaire a obtenu de si grands avantages. Aussi n'avons-nous pas hésité, Vénérable Frère, à nous charger du soin d'écrire une lettre sur cet objet à Sa Majesté le roi de Prusse, et de recommander avec insistance à son humanité ce ministère de paix que nous voulons remplir. Nous ne voulons sans doute rien affirmer de certain sur l'issue de notre démarche officieuse auprès de Sa Majesté. Ce qui nous donne néanmoins quelque raison d'en bien espérer, c'est que ce monarque en d'autres circonstances a toujours fait preuve de beaucoup de bon vouloir à notre égard.

Vous confiant donc dans le secours d'en haut, Vénérable Frère, mettez tous vos soins à vous occuper de la grave et urgente mission qui vous est confiée; et en cela, vous pourrez agir avec d'autant plus de facilité et de promptitude que vous exercez, dans votre demeure épiscopale, les devoirs de l'hospitalité envers ceux même auprès desquels vous aurez à remplir, en notre nom, un ministère de paix si digne de votre auguste caractère.

Mais parce que, selon l'Ecriture, ni celui qui plante, ni celui qui arrose ne sont rien; et que Dieu seul peut donner un heureux accomplissement à nos désirs, il faut, Vénérable Frère, qu'en toute humilité et confiance, prosternés devant la face de Dieu, nous sollicitions son Divin Cœur, source ineffable de miséricorde et de charité, et que d'un esprit contrit et repentant, de concert avec tout le peuple fidèle, nous ne cessions pas de crier : *Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple.*

En attendant ce bienfait de la miséricorde divine par notre assiduité dans la prière, nous vous donnons très-affectueusement et du fond de notre cœur, comme augure favorable de la mission qui vous est confiée et comme gage de notre bienveillance particulière, la bénédiction à vous, Vénérable Frère, et à tous les fidèles de la catholique nation française.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 novembre 1870, la 26e année de notre pontificat.

LETTRE

de Mgr l'archevêque de Tours aux membres du gouvernement de la Défense nationale.

Messieurs,

Je viens remplir auprès de vous une mission que le Saint-Père a daigné me confier, non point en considération de mes mérites, mais parce que les événements vous ont amenés dans ma ville épiscopale et plusieurs d'entre vous dans la maison même que j'habite : « C'est une mission sacerdotale de paix, » selon l'expression du Souverain-Pontife, dans la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 12 de ce mois.

Du fond de son palais du Vatican, devenu pour lui une prison, Pie IX, quelque dure que soit sa condition présente, s'occupe de nos

malheurs. « Il se souvient (ce sont ses propres paroles), des grands » témoignages d'attachement filial qu'il a reçus, dans ses tribulations, » de la généreuse nation française, et il a prié ardemment le Dieu » des miséricordes de lui faire connaître comment il pourrait s'ac- » quitter envers elle de la dette de la reconnaissance. »

Or, il ne connaît pas pour notre pays en ce moment de plus grand bien que le retour de la paix.

Déjà, aux approches de la guerre, Pie IX, profondément ému des calamités qui allaient tomber sur deux nations chrétiennes, s'était adressé aux deux souverains, pour les conjurer d'épargner ce fléau aux peuples confiés à leurs soins. Plût à Dieu que le chef de l'Eglise eût été écouté! Notre patrie et l'humanité n'auraient pas eu à déplorer de si grands malheurs.

Aujourd'hui le père commun, dont la main ne se lève que pour bénir le monde, demande avec instance la fin d'une guerre qu'il aurait voulu ne pas voir commencer. Sa Sainteté m'annonce qu'elle vient de faire parvenir ce vœu ardent de son cœur au roi de Prusse; elle a cru vous être agréable, messieurs, en chargeant un évêque français d'être, en cette occasion, son interprète auprès de vous.

La guerre, dont nous sommes depuis quatre mois les témoins et les victimes, a excité dans le monde civilisé une sorte d'effroi et de consternation. Comment le chef de cette religion chrétienne, dont le génie est le génie même de la paix, de la religion fondée par celui qui s'est appelé « le prince de la paix » aurait-il pu assister sans une affliction profonde à de si sanglants événements? La terre de France ne lui présente plus que le spectacle de la souffrance et de la dévastation, et ses entrailles paternelles en sont déchirées.

Jadis les puissances de l'Europe, qui formaient ce qu'on appelait la république chrétienne, invoquaient souvent le Pape comme arbitre de leurs querelles, et l'intervention des pontifes profitait au repos et à la prospérité des peuples; le Saint-Père ne se plaint pas qu'on ait cessé de le prendre pour juge, il ne revendique que la liberté de gémir sur nos maux et le droit de supplier pour la vie de ses enfants.

Quand Pie IX vous convie à la paix, ne croyez pas, Messieurs, qu'il puisse conseiller une paix humiliante; il aime trop la France pour ne pas aimer son honneur; l'Eglise ne peut vouloir que sa fille aînée soit diminuée, et nous, évêques français, nous sommes habitués à regarder le respect et l'amour de notre pays comme une seconde religion. Nous ne saurions jamais oublier qu'en France rien n'est perdu quand l'honneur est sauvé!

Vous méditerez, Messieurs, sur cette pensée descendue de si haut et que j'ai été chargé de vous communiquer. Elle ne doit pas ralentir l'ardeur de notre armée, mais l'exciter au contraire, afin d'obtenir par d'heureux combats, s'ils sont encore nécessaires, de meilleures conditions de paix. Heureux si ma mission auprès de vous, Messieurs, cette mission qui restera un honneur dans ma vie, pouvait répondre aux espérances du chef de l'Eglise si pleinement d'accord avec les vœux de l'Europe entière! Heureux encore, si cet acte d'un grand Pape, douloureusement préoccupé des malheurs des peuples malgré ses propres malheurs, faisait naître, au profit de ses droits indignement violés, des idées de justice et des desseins réparateurs!

S'il vous paraissait bon, Messieurs, de me faire part des sentiments que pourra vous inspirer cette généreuse démarche du Souverain

Pontife, je m'empresserais d'en transmettre l'expression à Sa Sainteté.

Veuillez bien agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Hippolyte,
Archevêque de Tours.

On a assuré que le Gouvernement de la Défense Nationale avait fait parvenir au Saint-Père l'expression de sa gratitude, et que le roi de Prusse, lui, n'avait donné aucune réponse.

DÉTAILS SUR LA VILLE SAINTE.

Un homme qui jouit à Rome d'une grande autorité écrivait ainsi à l'*Univers* :

Rome, 13 février 1871.

Les malheurs de la France ont été considérés par nous comme nos propres malheurs..... Nous aussi nous avons bien souffert à Rome; nous aussi nous avons eu nos Prussiens, notre invasion, nos désastres; vous ne pouvez pas même imaginer quelles destructions sont déjà accomplies, quelles destructions on projette encore, dans la ville sainte. Les Prussiens ont démoli ou dévasté les édifices matériels; les Italiens s'attaquent aux institutions morales. Aucune ne restera debout, si le bras de Dieu leur laisse encore dix mois de temps.

Au milieu de ces calamités, ce qui doit consoler tous les bons catholiques, c'est la conduite du Saint-Père. Inébranlable dans l'accomplissement de son devoir comme les plus grands Papes, il est en même temps d'une douceur, d'une mansuétude, d'une sérénité que jamais ne trouble la tempête. Voici en quels termes il résume sa situation : « On fait beaucoup pour le Saint-Siége dans l'Europe » catholique, mais tous ces efforts n'aboutiront à rien avant que la » France ne soit relevée. »

— On parle d'odieux projets qui ne peuvent nous étonner d'ailleurs de la part du gouvernement italien. Il s'agirait de transformer en palais pour la famille de Victor-Emmanuel, pour le Parlement et les ministères, et..... le collége romain volé aux Jésuites, le couvent de la Minerve volé aux Dominicains, les couvents de Saint-Philippe-de-Néri et de Saint-Sylvestre; d'autres expropriations forcées auraient lieu en faveur des usurpateurs. Le couvent de Saint-Bernard aurait été requis de la plus indigne façon pour les militaires. Le fameux docteur Pantaleone s'est installé à l'hôpital de Santo-Spirito, congédiant sans plus de cérémonie, sœurs et malades, etc., etc..... La même correspondance ajoute : Une horde d'affamés du nord de l'Italie tombe sur Rome et accapare tous les emplois lucratifs, les contrats pour constructions, etc. Les Romains apprennent à leurs dépens ce qu'on doit entendre par « fraternité italienne. » A Frosinone et aux environs, les paysans font journellement contre le gouvernement de Victor-Emmanuel des démonstrations qu'on ne peut empêcher à Rome.

Le prince Humbert et Marguerite sa femme osent coucher au palais du Quirinal; ils ont autorisé par leur assistance d'infâmes scènes de carnaval sur les places publiques.

— *Les victimes de l'inondation* (qui a eu lieu par suite du débordement du Tibre en décembre dernier, dans les jours où le roi de Sardaigne se préparait à entrer en usurpateur dans Rome).

Le Cardinal-Vicaire préside une commission chargée, par ordre du

Saint-Père, de pourvoir aux besoins des victimes de l'inondation. De tous côtés on s'empresse de porter à cette commission les offrandes que la charité des Romains destine aux nécessiteux. Pour quiconque connaît Rome, il n'y a là rien d'extraordinaire, mais voici un détail qui mérite d'être signalé. Tandis que les journaux du gouvernement les plus répandus, après avoir ouvert leurs colonnes aux souscriptions pour les inondés, n'ont atteint dans l'espace de dix jours qu'un chiffre de 5 à 6,000 francs, le vicariat avait « en trois jours » recueilli une somme « dix fois plus grande. » Comment expliquer cela? Ne nous a-t-on pas toujours dit que le peuple romain, délivré du joug des prêtres, accordait toute sa confiance aux représentants du nouveau régime? Les chiffres des offrandes ont leur éloquence qui vaut bien celle des votes plébiscitaires. Le fait est qu'en chargeant le vicariat de la distribution des aumônes, les Romains se tenaient pour assurés que tous les pauvres sans distinction, mais seulement les pauvres, les véritablement indigents recevraient selon leurs besoins réels. Par contre, chacun savait d'avance que les quêtes de journaux révolutionnaires se feraient uniquement au profit des sectaires.

— On sait, dit la *Revue de Rodez*, que pendant le congrès de Paris, en 1856, M. de Cavour fit, au grand étonnement de l'Eglise entière, un perfide réquisitoire contre l'administration des Etats pontificaux.

Cette solennelle dénonciation fut le signal de cette guerre à outrance, qui, tour à tour par violence et par ruse, a amené l'occupation de Rome le 20 septembre.

Naturellement l'ère du bonheur devait commencer ce jour-là, pour ce peuple infortuné. L'inauguration de la liberté et de la civilisation devait avoir lieu en ce moment. Mais hélas! l'âge d'or ne s'est manifesté jusqu'ici que par des actes et des menées qu'un correspondant nous fait connaître, sous le titre de *bienfaits* du nouveau régime.

« Je prends au hasard, dit-il, on n'a que l'embarras du choix. — *Premier bienfait.* — Samedi 28 janvier, vers midi, un prêtre a été maltraité sur la place de Saint-Ignace, près du collége romain. — *Second bienfait.* — Durant la semaine dernière, trois vols sacriléges ont été commis. Samedi matin, un ciboire a été enlevé avec effraction du tabernacle, dans une chapelle du collége romain; les Saintes-Espèces ont été jetées par terre. Un vol semblable a été effectué dans l'église Saint-André, au Quirinal, où peu de jours auparavant, on avait déjà volé un calice. Une troisième tentative du même genre a été faite à l'église des Capucins, mais elle a échoué. Que voulez-vous? l'exemple venant d'en haut!... — *Troisième bienfait.* — La questure a fort à faire ici. Presque chaque jour elle saisit l'un ou l'autre journal catholique. En revanche, les crieurs annonçaient vendredi au Corso la vente de journaux contenant « les exploits du cardinal Antonelli, » il n'y est question que de vols de toute sorte, d'infamies. La police laisse vendre ces pamphlets; et on vient nous dire que la dignité du souverain Pontife ne souffre nullement de ce qu'on peut impunément insulter son premier ministre! — *Quatrième bienfait.* — Aujourd'hui circulent les caricatures les plus infâmes sur le Saint-Père lui-même : de cette façon du moins, les hauts dignitaires de l'Eglise auraient mauvaise grâce à se plaindre.—*Cinquième bienfait.*— Le service postal, de tout temps fort lent, à Rome, est devenu plus lent encore; mais, par compensation, moins sûr. On ouvre les lettres, et celles qui sont chargées finissent souvent par s'égarer. — *Sixième bienfait.* — Les rues ne sont plus du tout nettoyées; depuis

l'entrée des civilisateurs, on n'y a pas donné un coup de balai; jugez de la propreté. — *Septième bienfait.* — Le service des « démonstrations » a été régularisé; le tarif des rémunérations est désormais fixé : un « dimonstrante » possédant habillement complet et chapeau noir, 5 fr. Les « dimonstranti » en veste courte et portant casquette, 3 fr. par tête; en manches de chemise, selon la propreté du linge et la force des poumons, de 1 à 2. — *Huitième bienfait.* — La société des libres penseurs est déjà en pleine voie d'organisation dans la ville de saint Pierre, et Rome doit être gratifié par son entremise d'un journal s'appelant avec une horrible franchise l'*Athée.* — La société évangélique vient d'établir un dépôt de Bibles dénaturées et de livres infâmes sur la confession, le *Prêtre* et tout l'ignoble répertoire de l'irréligion masquée sous le zèle protestant. — *Neuvième bienfait.* — On a décrété un premier tirage de 3,000 hommes pour la conscription à Rome. Rien n'égale l'impopularité de cette mesure, et comme les Romains n'ont nullement dans leurs veines le sang des Brutus et des Scipions, il sera difficile de faire exécuter cette loi. »

Nous ne rappellerons pas comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois l'absence complète d'étrangers à Rome, par conséquent la nullité des affaires dans le commerce et l'industrie, l'état de solitude dans lequel se trouve la Ville-Eternelle dont le silence n'est troublé que par les dégoûtantes clameurs des sectaires.

Une communauté de religieuses françaises vient de déposer une plainte à l'ambassade de France pour réclamer la protection de notre chargé d'affaires.

La Belgique continue à donner au St-Père des témoignages de sympathie. La députation des catholiques de ce pays a offert au Saint-Père douze bourses d'étude, de mille francs chacune, destinées à permettre aux fils d'employés pontificaux restés fidèles à leur serment, de terminer leurs études à Louvain.

On vient de fonder en Angleterre, sous la présidence du duc de Nortfolk, une Société appelée *Catholic Union* et qui a pour but de travailler de toutes ses forces au rétablissement du St-Père dans tous ses droits de prince temporel.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX

SUR LE TERRITOIRE DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

Le R. P. de Gerlache, aumônier des Zouaves Pontificaux, adressait, il y a un mois, au R. P. Ramière, directeur du *Messager du Sacré-Cœur de Jésus*, des détails sur les faits militaires auxquels les héroïques défenseurs de Rome et de la France ont pris une si belle part. Comme la plupart de ces faits se sont passés sur le territoire du diocèse de Chartres, nous croyons que c'est un devoir pour nous de les consigner dans nos archives. Que Notre-Dame de Chartres bénisse les familles des héros dont la *Voix de Notre-Dame de Chartres* raconte l'histoire.

Nous extrayons ce récit d'une série de lettres dont la première était datée du camp de Marboué, 19 novembre :

Mon révérend Père,

Le Seigneur tout-puissant, maître des peuples et des armées, nous a soutenus, depuis notre retour en France, d'une manière paternelle, et a permis que nous nous réorganisions dans les mêmes traditions de dévouement et d'abnégation que nous avions suivies à Rome.

C'est à la dévotion au sacré Cœur de Jésus, dont nous portons tous le divin emblême sur la poitrine, que nous devons en grande partie cet heureux résultat. N'avons-nous pas appris, outre les promesses faites à la bienheureuse vierge de Paray-le-Monial, que le Seigneur était toujours avec son peuple : « Je prépare toutes choses, dit le Seigneur ; la France sera consacrée à mon divin Cœur, et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. La foi et la religion refleuriront en France par la dévotion à mon divin Cœur. »

Vous avez appris comment, dès les premiers jours du mois d'octobre, trois compagnies de zouaves pontificaux, au nombre de près de 200 hommes, s'étaient valeureusement conduites à l'affaire d'Artenay, dirigées par M. de Gonidec. Ce noyau de braves et les cadres du régiment furent transportés au Mans, où bientôt accoururent de toutes les parties de la France des centaines de jeunes gens désireux de défendre leur patrie, sous la bannière de la foi. Anciens zouaves de Castelfidardo, au camp d'Anagni ou de Mentana, mobiles, gardes nationaux, chacun était heureux d'apporter à la patrie menacée le même tribut de dévouement qu'il avait donné à l'Eglise, ou de combattre en France avec les mêmes convictions qu'il eût montrées sous les murs de Rome. Dans les premiers jours de novembre, deux bataillons de six compagnies chacun furent suffisamment armés et exercés pour entrer en campagne ; un troisième bataillon devait demeurer au Mans pour recevoir les nouvelles recrues et les former. C'était le moment où le général d'Aurelles de Paladine exécutait son mouvement sur Orléans. Nous partîmes du Mans, dans la nuit du 9 novembre, accompagnés par 25 éclaireurs, commandés par M. du Tilleul, ancien capitaine aux dragons pontificaux, et nous arrivâmes par le chemin de fer à Nogent-le-Rotrou, vers sept heures du matin. Le premier bataillon était commandé par M. de Moncuit, le second par M. Olivier de Gonidec, tous deux sous la direction de M. le colonel de Charette et de M. le lieutenant-colonel de Troussures.

Vers huit heures et demie, la colonne se mit en marche sur la route de Châteaudun. C'était la première fois que marchait à l'ennemi, en France, ce régiment de zouaves dont on s'était tant préoccupé, pendant dix ans, sur la terre d'Italie ; et l'impression qu'il faisait à ceux qui le regardaient sur son passage était à la hauteur de son passé et de sa réputation. Tout à la fois sérieux, allègres, gais et réfléchis, les zouaves s'avançaient d'un pas régulier et modeste ; leur allure martiale et humble séduisait ceux qui s'étaient hâtés de venir les examiner. Comme nous sortions de Nogent-le-Rotrou, je remarquai, devant un café, un groupe d'hommes appartenant à la classe de la société dite lettrée. Un profond sentiment de curiosité et d'intérêt était peint sur leur visage, et quand les derniers zouaves passèrent devant eux, j'entendis cette exclamation sortir de leur bouche : « Je vous réponds, mes amis, que ceux-là ne reculeront pas devant l'ennemi. » C'était, en effet, un beau spectacle de voir confondus sous une commune livrée des jeunes gens qui venaient de quitter les bancs de l'école, un Montalembert, un Poulpiquet, un Blondel, un La Roche-Macé et le marquis de Coislin, qui servait déjà glorieusement son pays avant 1830. Ces volontaires étaient fiers de marcher sous les ordres de M. de Charette, qui les avait organisés avec autant de foi que de modestie, ces deux grandes garanties du succès. Ils allaient faire 29 kilomètres pour première journée de marche, et le lendemain 30 ; ils étaient fatigués, mais contents. Avant d'arriver à La Bazoche, le temps qui était clair se couvrit de nuages,

et quand nous campâmes, à la nuit tombante, la pluie était continue. Un grand encombrement de mobiles empêcha de donner aux soldats les soins qui leur étaient nécessaires, et nous reprîmes, le lendemain, peu reposés, la route de Châteaudun.

C'était d'abord l'étape de Courtalain qui nous avait été assignée ; mais, la probabilité d'une action de l'ennemi sur Châteaudun nous fit reprendre nos sacs, après deux heures de halte. Nous avions devant les yeux le château du dernier duc de Montmorency, ce dernier représentant titulaire de cette race qui se faisait gloire de se dire *les premiers barons chrétiens.* Que s'est-il passé en France, que s'est-il passé dans la patrie de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de saint Vincent de Paul, de la B. Marguerite-Marie, depuis que la tête d'un duc de Montmorency a roulé sur le billot du palais de Toulouse? La France provinciale avec ses traditions, ses souvenirs, ses franchises, a été nivelée ; la noblesse de cour a remplacé la noblesse militaire. Versailles est devenu la France, puis cet édifice de convention s'est écroulé, il est tombé en morceaux ; et, en moins d'un siècle, on a vu le peuple de Paris arracher le petit-fils de Louis XIV du palais de ses pères, et le petit-fils de Frédéric de Prusse, de l'ami de Voltaire, venir s'installer, en vainqueur et en maître, dans la chambre du grand roi.

Nous pensions, en nous avançant vers Châteaudun, à la disparition de ces nobles et vieilles franchises provinciales qui servent tant à la consolidation de la liberté et de l'ordre en Angleterre. La nuit était close quand nous arrivâmes à Saint-Denis-les-Ponts; quelque cris : *Vivent les zouaves!* nous apprirent que nous traversions un village, c'était le faubourg de Châteaudun : rien de lugubre comme ces ruines de deux rues entières, que l'ennemi avait incendiées à la main vingt jours auparavant. Pourquoi donc marquer sa victoire par des crimes? Est-il vrai que cette armée victorieuse qui a remporté depuis trois mois, des avantages dont l'éclat devait désarmer sa colère, ait cru devoir faire périr volontairement dans les flammes des vieillards, des soldats blessés, des ménages entiers, en plaçant des factionnaires devant les maisons embrasées, d'où ces malheureuses victimes voulaient s'échapper?

Comme à La Bazoche, l'encombrement des troupes qui se dirigeaient sur la route de Chartres nous empêcha de trouver un logement convenable. Une compagnie de ligne était déjà installée dans l'église paroissiale de Sainte-Madeleine; on y distribua aussi, sur la paille, les douze compagnies de nos deux bataillons. Cette église, d'un gothique de la renaissance, successivement modifiée par les époques modernes, conserve une magnifique ogive à l'arc de la nef, et a dû être primitivement fort vaste. Cinq ou six boulets l'ont traversée pendant le bombardement du 19 octobre, la sacristie a été toute saccagée, et le toit de la partie gauche de la nef est à jour. Nos soldats se rangèrent avec ordre et patience, aux divers endroits qui avaient été assignés à leurs compagnies ; et bien qu'il fût nuit close, et que leur souper, qu'on préparait dans le jardin voisin de l'église, se fît longtemps désirer, il n'y eut aucun mécontentement. Vers neuf heures, je récitai la prière du soir et les litanies de la sainte Vierge, auxquelles chacun répondit avec dévotion. L'Hôtel-Dieu, adjacent à l'église et desservi par les bonnes Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, ces dignes émules de la sœur Lequette de Rome, nous fut en ce moment d'un grand secours. Quarante de nos zouaves, exténués de fatigue, y furent immédiatement reçus, leurs pieds pansés et rafraîchis, et d'autres maladies qui commençaient à se montrer parfai-

tement traitées. Pendant trois jours, nous usâmes et abusâmes de la charité de ces excellentes Sœurs.

Le vendredi 11, je dis la sainte Messe au milieu des zouaves, à l'église Sainte-Madeleine, plusieurs d'entre eux communièrent, les autres se recueillirent pendant le Saint-Sacrifice. Le temps était mauvais, la neige commençait à tomber, les nouvelles de l'ennemi étaient incertaines; quelques rumeurs, relatives au succès d'Orléans, commençaient à circuler; on nomme les postes de quatre compagnies de grand'garde, vers Notre-Dame-du-Noyer, où elles demeurerent vingt-quatre heures.

La congrégation des Sacrés-Cœurs dirige, à Châteaudun, un pensionnat de jeunes personnes, et n'a pas eu à souffrir de l'entrée des ennemis. Cet établissement a été épargné ainsi que le château des anciens comtes de Dunois, appartenant à M. le duc de Luynes, tandis que l'Hôtel-Dieu, sur lequel flottait l'étendard noir et la bannière de la convention de Genève, fut traversé de maints boulets; l'un d'eux passa dans la salle des opérations, entre le chirurgien qui amputait le bras d'un blessé, et la Sœur qui le soignait.

Le soir de ce même jour, M. de Kermoal, capitaine de semaine, vint me prendre pour visiter cette malheureuse ville. Le château des comtes de Dunois paraît avoir été rebâti sous Charles VIII. L'aspect en est imposant, surtout au nord-ouest, vers la basse-ville; il demeure une tour ronde d'une époque antérieure : et la chapelle, ou plutôt l'église centrale, restaurée par l'ancien duc de Luynes, mort à Rome en 1868, est d'un beau gothique. Nous entrâmes avec M. de Kermoal dans cette chapelle où avaient reposé les corps de ces valeureux comtes de Dunois pendant tant d'années. Des compagnies de mobiles, des compagnies de régiment de marche mêlées, font cuire leur ordinaire le long de ces murs fleurdelisés. On voit çà et là épars des fragments d'un monument d'une princesse de la maison d'Orléans, de la race des Valois, et le peintre qui restaure les fresques n'a pas encore démonté son échafaudage. Ces souvenirs de l'ancienne gloire de la France étaient bien poignants au milieu des ruines qui nous entouraient, en face d'un ennemi puissant qui nous menaçait, à 10 kilomètres de là, sur la route de Chartres. En portant nos yeux sur ces belles campagnes de la Beauce, en écoutant les pulsations de la foi dans ces populations si riches, si heureuses, si assurées de la graisse de la terre et de la rosée du ciel, il fallait avouer que Dieu n'était plus là, que le Seigneur était effacé de leurs calculs, et qu'il n'y avait que le malheur qui pût les ramener à la vérité. *Deus castigando sanat.*

La journée du samedi se passa pour les uns en grand'garde, pour les autres à se reposer; on savait que le repos ne serait pas long. Après avoir dit la prière commune à l'église, à 8 heures, et confessé jusqu'à 10 heures, je rentrai à l'Hôtel-Dieu; et vers 11 heures et demie, M. de Kermoal vint m'avertir que le départ étant fixé au lendemain à 6 heures, le réveil serait à 4 heures; on désirait avoir la messe vers 4 h. trois quarts. Je fus sur pied à 3 heures, entendis diverses confessions avant la messe et la célébrai vers 5 heures en l'honneur de cet héroïque Stanislas Kostka, l'un des plus puissants protecteurs de la jeunesse. Avec les braves qui m'entouraient, je recommandai spécialement à la protection du jeune Saint, un de leurs anciens compagnons d'armes, qui, en ce moment, dans une chapelle des Flandres, déposait son uniforme de zouave à l'autel de N.-D., comme saint Ignace de Loyola avait déposé son épée à l'autel de N.-D.-de-Mont-Serrat.

La brigade commandée par le colonel Sautereau était rangée dès 6 heures du matin sur la place de Châteaudun; elle était composée de fusilliers de marine, de deux régiments de ligne, de mobiles et des zouaves. Le lendemain, les régiments de ligne furent rappelés et dirigés vers Orléans, ainsi que la cavalerie. L'ennemi était campé à Labourdinière, au-delà de Bonneval, d'où il faisait de fréquentes excursions, jusqu'à cette dernière bourgade. Nous partîmes par une route large et commode et au beau temps, et nous marchâmes jusqu'au village de Marboué, situé à 7 kilomètres de Châteaudun. En sortant du village, nous prîmes de fortes positions dans les bois; le 2e bataillon s'étendant depuis la route de Chartres jusqu'à Logron, à l'Ouest; M. le commandant de Le Gonidec s'établit à la ferme de Vilsard, où se trouvait la compagnie de M. de Gouttepagnon. Le premier bataillon occupait les bois appartenant à M. le vicomte Reille, depuis le château des Coudreaux jusqu'au village de Saint-Christophe, où se trouvait M. de Bellevue. Garde constante nuit et jour, nourriture irrégulière, coucher sur la bruyère, au commencement de l'hiver, telles sont les épreuves auxquelles se soumettent avec joie les zouaves pour payer leur dette à leur pays. En traversant les compagnies groupées dans une clairière, ou assises au-delà d'un fossé, au bord d'un bois, on n'entend que l'expression d'un seul regret, celui d'être aussi éloigné des églises de Marboué ou de Saint-Christophe, pour pouvoir aller y faire ses dévotions. Telle est notre vie depuis huit jours.

Jeudi soir, le colonel Sautereau avait envoyé à M. le colonel de Charette et aux autres commandants supérieurs l'ordre de se porter sur Bonneval le lendemain à 5 heures du matin; à 8 heures, nous arriva, au château des Coudreaux, le contr'ordre, qui ne put parvenir à temps aux fusiliers de marine, campés près de Flacey. Le lendemain, nous rongions notre frein pendant toute la matinée, quand, au milieu du déjeûner, M. Louis de Charette arriva, bride abattue, annonçant qu'un village au-delà de Bonneval était incendié par l'ennemi. On partit immédiatement, au pas accéléré, réunissant à grand'peine ces douze compagnies étendues dans une envergure aussi considérable; 7 kilomètres en 1 heure 1 quart, pour assister, au-delà de Bonneval, à la poursuite par nos fusilliers de cavaliers ennemis qui avaient mis le feu au village du Péruchet.

M'étant foulé le pied dans cette expédition, je fus obligé de quitter le régiment; et je ne pus le rejoindre que pour assister au sanglant sacrifice qu'il me reste à vous raconter.

Le 3e bataillon des zouaves pontificaux, parti du Mans pour renforcer les deux premiers, avait été retenu par le général Jaurés, et dirigé sur Saint-Calais. Le vendredi, 2 décembre, vers quatre heures du matin, nos deux premiers bataillons se mirent en marche pour venir camper au sud du bourg de Patay. Bien que des engagements eussent eu lieu depuis lundi 28, entre l'armée française et l'armée prussienne, sur une ligne de plus de 28 kilomètres, la journée du 2 présenta un caractère particulier d'ensemble et eut des conséquences plus décisives. Les ordres venus de Tours prescrivaient d'opérer dans la direction de cette ville pour faire la jonction avec l'armée du général Ducrot, que l'on croyait à Etampes.

Notre premier bataillon se dirigea, par la route de Terminiers, vers Faverolles et Villepion; le deuxième fut envoyé sur la gauche, au nord-est de Guillonville. Il était plus de 3 heures, quand le général de Sonis, apprenant les mauvaises nouvelles qui lui arrivaient du 15e et du 16e corps, chercha à entraîner les troupes qui lui étaient con-

fiées, et à percer les lignes prussiennes, en reprenant le village de Loigny. Aussi chevaleresque que chrétien, le général de Sonis se rappelait qu'à cet endroit Jeanne d'Arc avait vaincu les envahisseurs de la France; mais le Dieu des armées, en lui refusant une victoire sur ce champ illustre, opéra dans le cœur de ces deux cents jeunes gens qui sont tombés, à son commandement, baignés dans leur sang, un miracle plus précieux que le triomphe des bataillons : le miracle de la patience, de la confiance en Dieu et de la joie dans le sacrifice. Le général, n'ayant pas obtenu de deux autres régiments de marche la valeur qu'il désirait, arriva au colonel de Charette, les yeux pleins de larmes; et, crispant les rênes de son cheval, il lui dit : « O vous au moins, mon colonel, vous et vos soldats, vous ne m'abandonnerez pas comme ceux-là. » A peine avait-il dit ces mots, que de toutes les poitrines des officiers comme des soldats s'échappa le même cri d'honneur : « *Non, non! en avant, vive Pie IX, vive la France!* » Le général embrassa alors M. de Charette, serra la main à M. de Troussures, à M. de Ferron, à M. de Moncuit et à ses aides-de-camp, et partit, suivi par les zouaves, aux cris de : *Vive Pie IX, vive la France!* C'est alors qu'eut lieu une de ces vigoureuses charges à la baïonnette si redoutée par les ennemis de la France. Avec une impétuosité irrésistible, on emporta un petit bois quadrangulaire qui fut laissé couvert d'ennemis blessés, et on occupa aussitôt le parc du château de Villepion, position importante que l'ennemi voulut bientôt tourner sur notre gauche. C'est là qu'il fut arrêté par le 16e corps, se repliant sur Orgères; il reprit bientôt ses positions au village de Loigny que nous attaquions, et nous mitrailla, pendant notre retraite, d'une manière désastreuse.

Des coups les plus graves et à jamais irréparables venaient de frapper notre beau régiment. Le général de Sonis, à la tête de son état-major, avait été atteint d'une balle à la cuisse, et gisait près du bois, sans qu'aucun autre général prit le commandement du corps. Le drapeau, portant l'image du Sacré Cœur de Jésus, était confié au chevaleresque Fleury de Verthamon, qui avait abandonné sa jeune femme et ses deux enfants en bas-âge, pour venir servir son pays, comme il avait jusqu'à la dernière heure servi le Saint-Père. Une balle l'atteint à la jambe; il se relève, et ne lâche son précieux dépôt que lorsqu'il est frappé par un second projectile. L'étendard baigné de sang est successivement repris par M. de Casenove qui a le poignet emporté, par Jacques de Bouillé, par le jeune Le Parmentier, et rapporté enfin par le sergent-major Landeau. Plusieurs balles blessent le cheval du colonel de Charette, sans abattre le vigoureux animal; mais un obus vient éclater dans le poitrail, et blesse son cavalier à la cuisse. Le colonel se dégage avec peine, et reçoit bientôt une nouvelle blessure. Le lieutenant-colonel de Troussures, cet officier si intelligent et si instruit, qui portait si haut l'honneur du régiment, est mortellement atteint en pleine poitrine. Le commandant de Moncuit est frappé d'une balle dans cette partie du bras gauche que lui avait laissée l'amputation faite après Castelfidardo; le capitaine adjudant-major Bertrand de Ferron a la cuisse cassée par une balle; l'aide-de-camp du général de Sonis reçoit trois blessures : l'état-major avait glorieusement payé la dette de la bravoure et du sang. Quant aux compagnies, les officiers n'avaient pas été plus épargnés: outre M. de Gastebois, M. le capitaine du Reau avait été gravement atteint; M. le lieutenant de Bois-Chevalier était couvert de blessures; M. le lieutenant Paul de la Bégassière avait le côté gauche traversé par une balle; le lieutenant Robert Wetet portait une grave blessure au

côté, et le lieutenant Ferdinand de Charette avait la jambe fracassée.

C'est dans ces douloureuses conditions que le village fut emporté par nos zouaves vers cinq heures du soir, à la nuit tombante; mais une poignée de braves était impuissante contre les compagnies prussiennes et bavaroises. Leurs officiers rallient à grands cris ces soldats allemands qui fuyaient épouvantés jusqu'aux environs d'Orgères, et les ramènent avec mille menaces contre notre bataillon décimé et hors d'état de continuer la lutte. En effet, nous étions à peine soutenus, sur la gauche, par un petit corps de fusiliers de marine et par les francs-tireurs de Tours et de Blidah, qui vinrent jusqu'au village avec nous et firent bien leur devoir; l'artillerie, placée près de Terminiers, avait épuisé ses munitions; des mobiles, qui se plaignaient de n'avoir plus d'officiers, refusèrent de suivre M. le commandant de Moncuit. Alors commença, pour le bataillon de zouaves, cette scène d'extermination plus héroïque encore que l'attaque à la baïonnette de Terminiers et de Villepion : tout à l'heure il n'avait fallu que le courage des hommes d'honneur; ici il faut la résignation des martyrs.

La nuit arrivait, mais les légions ennemies sont nombreuses, et à chaque moment elles augmentent. Une fusillade soutenue pendant une heure entière est dirigée sur nos soldats qui se retirent séparément, mornes, silencieux, désespérés. En voyant tomber à côté d'eux leurs camarades, ils se disent que dans quelques minutes ils seront aussi devant Dieu; ils n'en font que plus courageusement leur devoir. Le sergent Quéré, un brave breton blessé à Castelfidardo, est étendu raide mort par une balle; le lieutenant Henry de Bellevue reçoit cinq balles dans ses vêtements, et l'une d'elles lui enlève le galon de son uniforme, tandis que son cousin Jean de Bellevue est atteint d'une blessure grave à la poitrine; le sous-lieutenant Garnier voit trois balles qui sillonnent ses vêtements, sans le toucher lui-même. Tous ces jeunes gens s'avancent sous la mort, qui passe à chaque instant sur leur tête; leur cœur est navré par le spectacle de leurs officiers blessés pendant l'attaque et déposés à l'angle du bois, en proie à de cruelles souffrances, et ils ne peuvent avoir la consolation de les emporter avec eux. Il était sept heures environ, quand les premières compagnies rentrèrent à Patay, où le deuxième bataillon était déjà revenu. Mais peut-on donner le nom de compagnies à ces quelques hommes arrivant les uns après les autres, évitant de se placer en escouade, pour ne pas attirer les balles ennemies? Toute la nuit se passa ainsi, et ce ne fut que le lendemain matin que l'on put faire l'appel et établir le nécrologe approximatif de cette héroïque journée.

Avant de réunir les noms de ceux qui tombèrent sur le champ de bataille, je me permettrai une remarque relative aux causes de ce désastre. On a accusé le général de Sonis d'avoir fait une charge de cavalerie trop hardie, c'est vrai; mais une pareille faute, est, après tout, bien excusable. On l'a accusé, de plus, d'avoir sacrifié les zouaves : ce second grief est de tout point inexact. Le général commandant le 17e corps jugeait les zouaves comme il se jugeait lui-même, et il avait raison. Le matin, il avait fait la sainte communion avec plusieurs de nos officiers, et s'avançait à la mort avec résolution et avec entrain, comme tout soldat doit le faire. Son plan de bataille, pour la journée du 2, avait été étudié avec soin et méthode; chaque corps avait sa place parfaitement déterminée, et l'objectif de la route d'Etampes était exactement reconnu. Mais la perte du village de Poupry par le 15e corps avait détruit l'équilibre de forces sur lequel il comptait; et quand le 16e corps, fatigué de la lutte de la veille,

commença à fléchir à son tour, la partie était trop forte pour le 17e corps, et les éléments qui le composaient trop hétérogènes pour une action à laquelle des forces isolées ne pouvaient suffire. L'armée de la Loire, malgré cette défaite, avait apporté un contingent réel de patriotisme à la défense nationale; mais le principe d'autorité manquait partout : et sans principe d'autorité, il n'y a pas d'armée possible, surtout aux heures décisives. Depuis le commencement de la campagne, l'ennemi avait eu les mêmes chefs, à partir du comte de Moltke et du duc de Mecklembourg jusqu'au dernier sous-lieutenant; dans notre armée, les chefs supérieurs étaient changés chaque semaine, et les chefs inférieurs faisaient défaut. L'art de la guerre, qui ne s'acquiert point par un trait de plume et une nomination insérée au *Moniteur*, n'était peut-être pas encore ce qui nous manquait le plus. Les zouaves se battirent comme des lions, sans doute, parce qu'ils avaient pour la plupart supporté les fatigues de la guerre en Italie, mais surtout parce que le principe de subordination chrétienne et de confiance hiérarchique est vivant parmi eux. Rien de semblable dans des régiments dits *de marche*. On l'a observé déjà, la lecture de certaines feuilles leur a inspiré la haine et le mépris de leurs chefs; on dirait que les défiances et les accusations arrivent toujours à point pour déguiser la peur réelle que leur inspirent les Prussiens. Autant l'infanterie de marine est courageuse et tenace, autant la ligne est prompte à la débandade. Quant aux mobiles, particulièrement des bons départements de l'Ouest, avec qui nous nous sommes souvent trouvés au feu, ils sont venus à l'armée avec les meilleures conditions de foi, de moralité et de courage. Quand la France se retrouvera elle-même, elle prendra dans les mobiles les meilleurs et les plus solides éléments de la réorganisation de son armée. Mais, aux premiers jours de décembre, ces jeunes gens, fatigués par trois mois de marches et de contre-marches, mal vêtus, insuffisamment nourris, commençaient à s'étonner de cette étrange façon de combattre l'ennemi; ils voyaient des régiments se borner à chanter la *Marseillaise*, à s'enivrer et à fuir devant l'ennemi. A ce spectacle, leurs bonnes dispositions s'effaçaient de jour en jour. Telles étaient les troupes qui avaient été données au général de Sonis, et qui combattirent avec les zouaves, le 2 décembre. Il m'a paru bon de redire, pour l'avoir vu de mes yeux, ce que tant d'autres ont dit avant moi, et ce qui est la triste, mais exacte vérité.

Quel lugubre appel fut celui qui eut lieu dans nos rangs, le samedi 3 décembre! M. le commandant Le Gonidec, faisant les fonctions de lieutenant-colonel, devait diriger la retraite vers Rozières et Beaugency, et atteindre enfin Poitiers, où le régiment a ordre de se reformer. Avant le départ, il voulut savoir ce qui lui restait de ses braves troupes.

A la première compagnie, il manque 33 hommes, outre le sergent Quéré, tué pendant la retraite; on a vu le sergent Lemaître atteint d'une balle dans l'aine à la prise du village; Fernand de Ferron, blessé à l'épaule; les sergents de Foresta et de Villebois atteints de plusieurs blessures, dont on ne connaît pas la gravité.

La deuxième compagnie, commandée par le lieutenant de Boischevalier et ramenée par M. le sous-lieutenant Pavy, constate 25 hommes disparus, parmi lesquels le sergent-major Armand du Bourg, grièvement blessé; le sergent de Villemaret, blessé à la jambe; Joseph de Vogué, mortellement atteint à l'aine.

La troisième est une de celles qui ont le plus souffert : son brave capitaine, Zacharie du Reau, est tombé glorieusement au champ

d'honneur; Pierre de Raincourt est blessé, ainsi que les sergents de la Peyrade et Laurier; on dit graves les blessures de Roger de Richemond, de Charles de Ferron, du zouave de la Mallerie, de Pontourny et de l'Esparda; en tout, trente hommes manquent à l'appel. Le comte de Bouillé, atteint de plusieurs coups à la poitrine, est ramené dans l'église de Patay, servant d'ambulance, d'où un aide-de-camp du général Chanzy le fait transporter à Orléans après notre départ; Pierre de Lagrange, secrétaire de M. de Charette, qui souffrait si vivement de l'envahissement de la France, a disparu.

La quatrième compagnie, celle de l'excellent capitaine de Gastebois, n'a pas été plus épargnée que son commandant. Trente-deux hommes ont disparu : Heroé de Kersabiec est blessé à la poitrine par un soldat prussien qui, le traître! avait levé la crosse comme pour se rendre; le sergent Serio, cet ancien soldat de Gaëte, est atteint mortellement; les sergents Charries et de Vezins sont blessés ou prisonniers.

La cinquième compagnie, commandée par M. Paul de la Bégassière, a perdu trente-trois combattants.

Dans la sixième, commandée par M. le lieutenant Renaud, vingt-huit hommes manquent à l'appel : le sergent-major de la Celle est blessé, comme le sergent-major de Macquilley; le sergent Renaudière a une balle dans le genou; le sergent Wagner est blessé et prisonnier; le caporal Dupé est blessé à la tête; on est fort inquiet des blessures du jeune de Mauduit, de Houdet et d'Hippolyte de Labrosse, dont le frère fut tué à Cercottes. Il paraît que le zouave de Grille, dont le haut de l'épaule a été fracturé, a pu être transporté à Orléans.

Dès ce moment cesse la part d'action du régiment des zouaves dans la marche offensive de l'armée de la Loire, qui devait le lendemain aboutir à l'abandon d'Orléans. Nous demeurâmes sans aucune nouvelle du troisième bataillon, que l'on disait à Marchenoir, tandis que le deuxième et les restes glorieux du premier viennent camper à Mer, dans la nuit du 4 au 5. En rentrant à Blois, dans la matinée du 5, nous apprîmes que plusieurs corps s'étaient encore battus pendant toute la journée du samedi, et que par suite de la marche de l'ennemi, nos blessés de la veille avaient pu être soignés et secourus dans les villages environnant Terminiers. L'inquiétude des familles dont les membres avaient pris part à ce combat meurtrier du 2 les amenait à Blois. Combien de parents dans l'anxiété voulaient traverser les lignes ennemies, pour aller soigner et ramener de chers blessés ou courir à la recherche des disparus; mais ces efforts devaient être infructueux, et les angoisses si naturelles ne pouvaient être dissipées. En outre, chacun savait que nous avions abandonné ce triste champ de bataille, entre Terminiers et Loigny, à la nuit tombante, et que grand nombre de nos blessés étaient demeurés exposés sans premier pansement, pendant de longues heures, à toutes les rigueurs d'un froid glacial. Les versions, du reste, sur le sort de nos amis étaient nombreuses et parfois contradictoires. On conservait l'espoir de sauver le général de Sonis et le colonel de Charette; on affirmait que les blessures du capitaine de Ferron et du capitaine du Beau n'étaient pas graves, tandis que d'autres assuraient qu'elles étaient mortelles. Le corps des éclaireurs commandé par M. du Teilleul, arriva à Blois le lundi soir, n'ayant pas de renseignements plus précis que les nôtres. C'est en vain que je cherchai une voiture à Blois, pour me rendre à Mer: toutes étaient réquisitionnées. Le mardi j'allai chercher au château, transformé en ambulance, M. le lieutenant de La Bégassière, qui s'y trouvait avec deux autres zouaves; et bien qu'il souffrît beaucoup de sa blessure,

qui l'empêchait de respirer, il voulut se rendre à Tours. Tantôt un char prêté, tantôt un train de chemin de fer nous amenait quelques blessés, confondus au milieu de toutes ces victimes des combats de la semaine écoulée. Dans une seule journée, celle du mardi, sept cents blessés étaient arrivés, par un même train, au château de Blois; et bientôt il fallait songer à les transporter plus avant dans le pays, parce que l'ennemi s'emparait de Meung et marchait vers Beaugency. M. le capitaine de la Messelière, qui avait protégé avec sa compagnie la retraite de l'artillerie, se trouvait à Rosière, où il reçut l'ordre de se rendre à Poitiers par Tours. Enfin, mardi soir, les deux bataillons quittèrent Mer par le chemin de fer, et arrivèrent à Blois vers sept heures du matin; ils étaient attendus à Poitiers dans la nuit du mercredi au jeudi. J'eus quelque peine à emmener de Blois nos blessés, dont l'un, fils de M. Girard, rédacteur de *la Terre-Sainte*, de Grenoble, était gravement atteint à l'épaule droite. Les médecins redoutaient le froid piquant de la journée; mais ils furent admirablement accueillis et soignés, à Tours, par Mme de Trémiolles, le docteur Nivert et les bonnes sœurs Carmélites.

Malgré le désastre de la journée de vendredi, l'effet produit sur l'armée de la Loire par le courage des zouaves a été profond. Comme je me trouvais, hier, à la gare, pour attendre des blessés et chercher à recueillir des nouvelles de M. de Charette, je rencontrai un jeune officier de cavalerie, aide-de-camp d'un des généraux commandant l'armée de la Loire, et qui avait reçu trois blessures au combat de Patay. La conversation tomba naturellement sur la charge du général de Sonis et la conduite des zouaves : « Mon Père, me dit-il, je regar-
» derai toujours, malgré notre défaite, cette journée comme une des
» plus belles de ma carrière militaire, parce que j'ai eu l'honneur
» de combattre à côté des zouaves pontificaux. Ce sont les premiers
» fantassins du monde. »

Je finis, mon Révérend Père, en vous demandant des prières au Cœur adorable de Notre-Seigneur, dont nous avons porté l'étendard au combat (1). Nous en avons grand besoin. Nous retournons à Poitiers sans colonel, sans lieutenant-colonel; ces deux pertes sont irréparables, et en outre le troisième bataillon ne nous revient pas pour recomposer, avec les compagnies de dépôt, les vides du premier. Enfin, ces dignes soldats de Pie IX ont rempli admirablement, encore une fois, leur devoir. Par l'effusion d'un sang, que le général de Sonis avait si bien nommé un *sang généreux*, ils ont montré quel courage donne au cœur l'amour sincère de l'Eglise et de la France.

Agréez... Eugène de Gerlache, s. J.,
Aumônier des Volontaires de l'Ouest.

(1) M. Poujoulat nous fournit encore les détails suivants sur ce glorieux fanion des zouaves pontificaux : « Dans les premiers jours d'octobre dernier, pendant que M. de Charette préparait à Tours son organisation, il fut informé qu'une bannière, déposée dans une maison chrétienne de cette ville, lui était destinée. Cette bannière était l'ouvrage d'une religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial; elle l'avait brodée bien avant la guerre et disait que des mains dévouées à la défense de la religion la porteraient au combat. Lorsqu'on sut que le corps des zouaves pontificaux allait prendre part à la lutte contre les envahisseurs de notre sol, on reconnut tout de suite en eux les combattants chrétiens qu'attendait la religieuse de Paray-le-Monial. »

Ajoutons que le sang des Volontaires du Cœur de Jésus a coulé le « premier vendredi » de décembre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.

2e NUMÉRO — AVRIL 1871. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LA COMPASSION DE MARIE.

« VOILA VOTRE MÈRE. »

Dans quel moment le Sauveur du monde nous donne-t-il, en la personne de saint Jean, Marie pour mère, c'est à dire pour remplir envers nous un ministère de bonté, de miséricorde, d'amour: car ce seul nom de *mère* est le symbole de la plus pure dilection; il n'est que douceur et suavité pour la langue qui le prononce comme pour le cœur qui le sent.

Dans quel moment nous fait-il un don si précieux? A cette heure suprême où son sang rédempteur s'échappe à flots de ses veines entr'ouvertes; où les plus indicibles tortures, en brisant son corps divin, font ressentir à Marie les plus cruelles angoisses.

Ces tortures du *fils*, ces angoisses de la *mère* ne sont-elles pas un irréfragable commentaire de ces paroles du Sauveur : « *Bienheureux ceux qui souffrent, bienheureux ceux qui pleurent.* »

Un Dieu pouvait seul se servir de cette sublime antithèse; en l'appuyant de son exemple et de celui de sa mère, il impose silence à notre nature rebelle qui rejette instinctivement la souffrance comme un *mal*, et qui, dans son ignorance des choses célestes, appelle *bonheur* le plaisir et les jouissances éphémères qu'il procure.

En voyant « notre Père que nous avons aux cieux » accepter et permettre le sacrifice volontaire et sanglant de son fils; en voyant

le Sauveur associer sa mère à toutes ses douleurs et lui laisser boire au même calice que lui l'amer breuvage que lui ont préparé nos crimes, ne sentons-nous pas s'allumer en nous cette soif de la souffrance qui a pour s'étancher tout le sang d'un Dieu et toutes les larmes de Marie? ou, si nous n'éprouvons pas cette volupté sainte de la douleur dont l'âme des saints était remplie, n'éprouvons-nous pas du moins ce calme pieux et résigné qui adoucit nos maux et les transforme en fruits mûrs pour le ciel? D'ailleurs, s'il y a une réversion des souffrances de Jésus sur Marie, il doit y en avoir une aussi des souffrances de Marie sur nous qui sommes ses enfants. Suivons donc notre mère dans la *voie douloureuse*, et, pour mieux imiter son courage et sa patience, pour mieux entrer dans l'esprit de cette fête lugubre que l'Église appelle la *Compassion de la Vierge*, aidons-nous de quelques pensées sorties du cœur des saints qui ont eu le plus de dévotion à ce touchant mystère, et de la plume d'un auteur bien connu par ses admirables écrits (1).

« Le signal est donné, le Sauveur des hommes marche vers la montagne des suppliciés pour y terminer sa vie par la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle. »

« Marie, qui se tenait éloignée de son fils quand il parcourait les campagnes de la Judée, craignant qu'un rayon de la gloire de Jésus ne vînt se refléter sur elle, Marie se montre quand il s'agit de partager ses souffrances et ses opprobres. Dès le premier instant où les regards du fils et de la mère se rencontrent, quelle émotion profonde s'élève en Marie! La pâleur mortelle, la tristesse livide que l'on voit passer tout à coup du visage de Jésus sur celui de la très-sainte Vierge, attestent que les plaies et les douleurs de ce visage sacré se sont reproduites dans le cœur de Marie. Ce sont surtout les épines cruelles dont elle voyait la tête adorable de Jésus si horriblement déchirée qui pénétraient le plus le cœur de Marie, et lui causaient les plus vives douleurs; c'est selon plusieurs graves interprètes pourquoi Marie est comparée à la *rose* dans les divines Écritures : ce n'est qu'au milieu des épines, dont l'entourent les douleurs de son fils, qu'elle laisse éclater les sentiments de sa maternité virginale et les chastes ardeurs de son amour. »

« Marie aurait voulu se mettre à la place de son fils, lui être

(1) Le P. Ventura.

substituée sur la croix et mourir pour lui » (1); mais comme une victime purement humaine n'était pas suffisante pour satisfaire la justice divine, et qu'il ne lui était pas possible de mourir à la place de son fils, elle désirait du moins, et avec ardeur, de mourir à côté de lui, de joindre au sacrifice invisible de son cœur plein d'amour le sacrifice visible de sa chair très-pure. « Ainsi Marie vit et ne vit pas, elle meurt et ne peut mourir. Elle vit, mais en mourant; elle meurt, mais en conservant la vie. Elle meurt de ne pouvoir mourir; elle vit d'une vie plus pénible que la mort. O mort la plus mystérieuse et la plus ineffable après la mort de Jésus-Christ! Jésus meurt, mais seulement dans son corps; Marie meurt, mais seulement dans son cœur. » (2) Ainsi, tandis que le soleil même semble saisi d'horreur, qu'il s'obscurcit au milieu du jour et refuse sa lumière; tandis que les disciples de Jésus prennent une fuite honteuse, cette femme forte, cette mère incomparable, se tient *debout* au pied de la croix, partageant toutes ses douleurs. Son visage ne manifeste aucun signe d'impatience; sa bouche ne profère aucune parole de murmure, de malédiction, de vengeance. Son cœur est navré d'amertume, et on la dirait impassible. Son âme est abîmée de douleurs, et ses larmes ne sont pas mêlées de sanglots. Le prodige de la pudeur virginale se montre uni en elle au prodige du courage; et tout absorbée dans la contemplation de l'amour divin, dont elle a sous les yeux la merveille, elle assiste immobile à ce spectacle d'horreur et d'effroi... Mais si ses lèvres sont muettes, son cœur ne l'est pas; et plus il est blessé profondément, plus il s'embrase des ardeurs et des accès de cette charité sainte et céleste qui descend du cœur de Dieu même dans le sien. « Ne vous arrêtez pas, dit-
» elle, Père juste et miséricordieux, ne vous arrêtez pas à ce que
» je souffre; puisque vous n'épargnez pas mon Jésus, je ne puis
» l'épargner non plus. Vous le condamnez, comment ne le con-
» damnerais-je pas? Oui, que mon fils meure sur la croix; qu'il
» y demeure attaché, puisque vous le voulez, jusqu'à ce qu'il y
» rende le dernier soupir, afin de vous satisfaire, de vous obéir et
» de sauver les hommes. »

« Voilà donc que le même cri de mort contre Jésus innocent s'élève à la fois du cœur plein de rage et de fureur de ses bourreaux, et du cœur plein de tendresse et d'amour de Marie; mais

(1) Saint Bernardin de Sienne.
(2) Saint Bernard.

ce cri de mort, qui est pour les pharisiens le plus grand des crimes et achève de les perdre, est en Marie le prodige *de miséricorde qui nous sauve.* »

En contemplant Jésus-Christ, l'homme de douleurs, et Marie, la reine des martyrs, qui n'épargnent ni le sang ni les larmes pour nous arracher des supplices sans fin, ne ferons-nous rien pour nous sauver, pour empêcher que tant de souffrances soient perdues pour nous? Oh! non. Pénétrés d'un sincère repentir de nos fautes et d'une vive reconnaissance pour de tels bienfaits, nous mouillerons de nos pleurs l'image du Sauveur crucifié, nous la baiserons avec amour et nous prononcerons avec ferveur cette prière remplie de si pieux et de si beaux sentiments :

« O divin Jésus, ô immaculée Marie, qui, attachés à la même croix, avez enduré tant de déchirements et de douleurs pour nous enfanter à la grâce et nous rendre à la vie, ah! que toutes vos souffrances ne demeurent pas stériles pour nous! Faites que nous soyons de ces âmes fortunées qui vivent de la vie spirituelle et dont vous êtes l'époux. O Jésus, ô Marie, que votre sang et vos larmes précieuses amollissent enfin nos cœurs. Triomphez de leur dureté; pénétrez-les du sentiment de la plus vive gratitude pour tout l'amour dont vous les avez prévenus. Inspirez-nous un saint courage, afin que nous travaillions jusqu'à la mort pour nous assurer ce divin aliment de la grâce qui ne périt pas avec le corps, mais qui fait entrer en possession de la vie éternelle (1). »

Un humble servant de Marie.

LES RELIGIEUSES PENDANT LA GUERRE.

(Suite).

Si les consolations sont possibles à notre pays humilié par tant de revers, il en trouvera une sérieuse dans le souvenir des traits de bienfaisance accomplis sur presque tous les points de son territoire. Cet épanouissement de la charité chrétienne dont le niveau semblait s'élever toujours à l'égal des douleurs, nous l'avons vu dans les moindres villages comme dans les grandes villes, sous les remparts des places fortes et auprès des campements comme dans le presbytère et l'école du hameau transformés en hôpital, dans les salles publiques et les appartements privés de nos riches citadins. Où donc les femmes du monde les plus habituées aux jouissances d'une vie

(1) La mère de Dieu mère des hommes, par le P. Ventura, de l'ordre des Théatins.

opulente ne sont-elles pas devenues, selon toute la force du mot, grandes dames? grandes par le désintéressement et la participation aux sacrifices communs; grandes par l'aumône, l'hospitalité et les soins prodigués aux victimes des combats. « Voici la vie de ma fille et la mienne, écrivait une dame de Paris; tous les jours se ressemblent à peu près. Le matin jusqu'à midi, nous soignons les malades dans une ambulance. De une heure à quatre heures et demie, nous travaillons pour les pauvres et les malades dans un ouvroir, rue d'Hauteville. Le soir, nous nous reposons en parlant de nos amis absents; nous allons voir les pauvres, et cette nécessité d'adoucir tant de misères, nous aide à supporter nos inquiétudes. » Ces quelques lignes valent les narrations les plus détaillées; à peu de circonstances près, c'est la conduite d'une multitude de nobles françaises qui s'y trouve peinte avec une exactitude et une simplicité touchantes.

Mais de cette couronne d'admirables compagnes de la souffrance, mille physionomies se détachent avec un caractère particulier sur lequel nous insisterons; nous voulons parler des *Religieuses hospitalières*, et, comme l'expliquait notre précédent article, nous comprenons sous ce titre toutes les Sœurs non vouées à la vie purement contemplative, qui ont soigné nos soldats.

Témoignera-t-on jamais assez de respect et de reconnaissance pour ces humbles Filles du couvent qui savent éviter le contact du monde quand la prospérité s'y montre avec des appâts trompeurs, et se mêler au monde quand, en proie à l'adversité, il appelle à lui des cœurs compatissants; qui dédaignent ses fêtes et ses parures, mais l'assistent aux jours de deuil et courent au devant de ses plaies pour les guérir; qui, à force d'aménité et de tact chrétien, glissent le sentiment de la résignation au cœur ulcéré et arrachent au pécheur, étonné lui-même de son changement, ce cri de l'espérance : « *J'ai trouvé la tribulation et la douleur et j'ai invoqué le nom du Seigneur?* »

On nous citait dernièrement un mot de tribune vivement applaudi par l'auditoire : « Désormais quand vous rencontrerez un marin dans la rue, découvrez-vous; vous saurez que vous avez devant vous un héros. » C'était un juste éloge à l'adresse des braves défenseurs de la patrie. Et qui salue-t-on dans la sœur de charité? L'héroïne; et désormais tous les militaires s'accorderont à la traiter ainsi. *Heros,* dit un auteur antique, vient d'un mot grec qui signifie *amour,* pour marquer que, pleins d'amour pour Dieu, les héros ne cherchent qu'à nous aider à passer de cette vie terrestre à une vie divine et à devenir citoyens du ciel. Définition fort belle qui condamne bien des abus dans l'emploi du mot ainsi défini; elle est acceptable de tout point s'il s'agit de la Religieuse de nos ambulances.

Soit en face des projectiles de l'ennemi qui peuvent l'atteindre lorsqu'elle-même panse un blessé; soit au chevet du pauvre fiévreux, objet de sa sollicitude, quand les anges gardiens présents, de concert avec le malade, lui disent: « Ma Sœur! » comme si, selon un pieux écrivain, il y avait une mystérieuse parenté entre la souffrance, les anges et les vierges! soit enfin auprès du captif dont l'isolement et l'exil ont moins d'amertumes en présence de celle qui leur rappelle si bien leur mère; toujours et partout la Religieuse hospitalière ne fait que traduire en actes les inspirations survenues aux heures de l'oraison, heures moins longues mais non moins précieuses pour elle que pour les contemplatives du cloître. Le dévouement naturel au cœur de la femme, ordinairement sensible à proportion qu'il est plus

pur, est bien plus énergique lorsqu'il procède surtout de l'amour divin, comme le fruit de l'arbre, le rameau d'une vigne fleurissante.

Il vous est arrivé plus d'une fois, pendant les rudes matinées de l'hiver, même avant l'aube, de rencontrer quelques-unes de ces Vierges monastiques; vous les distinguiez de loin au reflet de la cornette blanche et au bruit du chapelet; empressées et silencieuses, elles venaient d'interrompre un doux et saint exercice dans la chapelle où elles ont laissé des compagnes qui seront de garde à leur place devant l'autel. Après avoir rempli l'office de Marie auprès de Jésus-Eucharistique, elles se hâtent d'aller remplir celui de Marthe auprès de Jésus souffrant; car c'est Lui que leurs yeux, éclairés par la foi, sauront découvrir dans la personne de l'infirme, du pauvre et du prisonnier. Destinées, dès ici-bas, à faire partie du cortége que l'ange de l'Apocalypse aperçut dans le ciel suivant partout l'Agneau, elles craindraient de le délaisser, cet Agneau divin, auguste victime s'identifiant avec leurs frères malheureux. Au milieu de leurs labeurs, peut-être même des tentations de dégoût offertes à leur délicatesse par l'attouchement de plaies sordides; bien plus en présence de marques d'ingratitude heureusement fort rares et toujours inexplicables, elles seront munies de cette force surnaturelle qu'entretient la certitude d'agir pour Dieu. L'amour sera le prodigieux ressort, le mobile incessant d'une vertu d'autant plus grande qu'elle s'ignore. « Ma sœur, osait dire dernièrement un préfet à une religieuse d'ambulance, à quoi vous sert ce grand pendu? et le cynique libre-penseur montrait le crucifix. — Monsieur, répond-elle, il nous sert à supporter toutes nos misères et des insolences comme les vôtres. » Le préfet s'éloigna sans dire mot. Il eût fallu beaucoup de témoins à une telle entrevue, et tous eussent compris que la vraie force, bien supérieure aux prestiges d'un pouvoir humain, d'une puissance d'emprunt, est du côté des âmes livrées sans partage à l'amour de Dieu et du prochain.

« Celui qui aime est toujours dans la joie; il court, il vole, il est libre et rien ne le retient; il donne tout pour tout et possède tout en tout, parce qu'il se repose dans ce bien unique et souverain qui est au-dessus de tout, et d'où découlent tous les biens. » Ces paroles sont de l'auteur de l'Imitation; nulle autre ne pourrait mieux exprimer notre pensée. Ajoutons que l'amour est plus fort que la mort.

La Religieuse à l'hôpital ou aux avenues du champ de bataille, voilà un sujet cher aux peintres comme aux poètes; nos artistes ont su le rendre sur la toile avec toutes les richesses d'une imagination qui d'ailleurs n'avait qu'à saisir la réalité sans ornements factices; les accents de la lyre ne sont pas restés au-dessous des efforts des pinceaux les plus célèbres. Comment aurait-on négligé ce thème riche et facile, lorsque l'art se plaît à transmettre à la postérité les scènes guerrières dont se glorifie l'histoire! — Le rôle de la Sœur de charité n'est-il pas compris de l'âme sensible aussi bien que celui du soldat? le premier n'a-t-il pas avec le second une connexion nécessaire établie par les terribles conséquences du combat; il a sur lui une supériorité fondée sur le principe qui meut ordinairement ces deux sortes d'héroïsme. Ecoutez le grand poète :

> Si mourir pour son prince est un illustre sort,
> Quand on meurt pour son Dieu quelle sera la mort!

Oui, la Religieuse défie la mort, elle aussi; elle la reçoit parfois du projectile des ennemis; la dernière guerre nous l'a appris; elle la

reçoit souvent des miasmes morbides qui s'échappent du lit où gémissent ceux qu'elle sert et qu'elle aime. Elle sait, elle n'oublie point la perspective d'un trépas, première récompense de ses sacrifices. Mais depuis que, prosternée sur le pavé du temple, elle a rompu avec les liens terrestres, et suivi jusqu'à la dernière rigueur la loi de l'abnégation chrétienne, le sourire sur les lèvres elle brave les dangers; son attitude semble dire à ceux qu'elle encourage ce que disait Polyeucte :

« Si vous pouviez comprendre et le peu qu'est la vie,
« Et de quelles douceurs cette mort est suivie... »

Aussi, lorsqu'après avoir succombé aux périls et aux fatigues d'un ministère sublime, la Sœur de charité sera exposée sur le cercueil, couronnée d'immortelles, nous la saluerons une dernière fois de ces douces paroles : « Ma sœur, vous êtes pour nous le symbole du dévouement, de l'amour de Dieu et du prochain. Allez rejoindre ceux à qui vos prières, vos paroles et vos exemples ont déjà ouvert le paradis. »

L'abbé GOUSSARD.

Il nous est facile de confirmer les réflexions précédentes par des faits.

LES SŒURS DE LA PROVIDENCE DE CHATEAUDUN.

J'ai eu des nouvelles des sœurs de la Providence de Châteaudun. Leur maison n'est pas brûlée, une bombe a seulement défoncé une partie du toit. Elles ont recueilli un grand nombre d'habitants qui n'ont plus de maisons, et elles les ont nourris. Deux de mes amis, cernés par les Prussiens, ont été sauvés par elles. Mais le fait que je vous demande en grâce de faire connaître est celui-ci :

Ces sauvages de Prussiens fusillaient des gardes nationaux. La supérieure, sœur Jeanne de Chantal, s'élance au-devant d'un fusil prussien braqué sur un des pauvres condamnés. Le bandit la regarde et n'ose faire feu; il était désarmé; tant d'héroïsme accompli par une jeune femme de 25 ans, l'avait pour ainsi dire abasourdi.

Voilà le fait dans toute sa simplicité; je suis probablement le seul qui en parlera, c'est pour cela que je tiens à le publier; mais, s'il le faut, j'aurai des témoins. (Un soldat témoin oculaire).

LA SŒUR DE CHARITÉ — RECONNAISSANCE D'UN TURCO.

Nous sommes chargées de deux ambulances. Ces pauvres jeunes gens nous sont arrivés demi-morts de misère, de faim et couverts de blessures. Parmi eux se trouvent des turcos, très-amusants par leurs manières et leur langage. Dimanche dernier, le chirurgien fut obligé de découdre la manche de l'habit d'un d'entr'eux pour soigner sa blessure qui est au bras; le pansement fait, ce gentil turco, s'asseyant sur son lit, commençait à recoudre sa manche; je le priai de la laisser en lui promettant de l'arranger moi-même le lendemain. Il parut très-étonné et me dit : *boli toi à moi*, et deux grosses larmes ont roulé dans ses yeux. Le lendemain, aussitôt qu'il m'aperçut dans la salle des malades, il vint à moi en caleçon seulement, et me répéta la question de la veille. Sur ma réponse affirmative, il enfile une aiguille et me la donne; quand j'eus fini, ne sachant comment me remercier, il mit la main sur son cœur en disant : Bonne sœur française. Un autre me disait hier que par mes soins je lui rappelais

sa mère, et que quand il la reverrait, il lui parlerait souvent de la bonne sœur de la France. Le matin, quand on leur fait la prière, tous s'asseoient sur leur lit, ôtent leur bonnet, et répondent d'une manière touchante.

Hier, je n'ai pas quitté la salle des blessés, et pour leur donner plus de temps, j'allai aux petites vêpres avec les moins malades; l'un d'eux me demanda mon livre, l'autre mon chapelet; j'acquiesçai à leur demande, et il ne me restait plus rien. (Sœur Marie Domat).

LES RELIGIEUSES FRANCISCAINES ET NOS PRISONNIERS DE COLOGNE.

Cinq de nos religieuses franciscaines de la sainte Famille ont été appelées à Cologne pour soigner les soldats malades du typhus et de la dyssenterie. L'ancien monastère, immense agrégation de bâtiments, devenu le lazaret des malades et la garnison de Cologne, est aussi habité actuellement par des malades venant du camp de Wahn, où se trouvaient quelques milliers de prisonniers de Sedan. C'est à nos sœurs que ces malades ont été confiés. Il y a là des centaines de soldats français de toutes les armes : chasseurs, zouaves, même des turcos; les uns gisant sur leur paillasse, les autres convalescents, groupés de différents côtés et causant.

Tous m'accueillirent avec respect dès mon arrivée, tous me saluèrent amicalement. Mais lorsqu'ils m'entendirent leur parler en leur langue maternelle, ils devinrent expansifs et me demandèrent à quoi en était la guerre. Je leur racontai ce qui put les intéresser : tous disaient que la France s'était attiré les punitions de Dieu par la *profanation du dimanche* et l'*oubli des devoirs religieux* qui en avait été la conséquence, du moins dans un grand nombre de départements.

Les Franciscaines qui se trouvaient au lazaret depuis les premiers jours d'octobre, m'ont rapporté que, sauf quelques décès inattendus, tous leurs malades ont reçu les sacrements. Ici encore il y en a eu dont la mort a été extraordinairement édifiante. Un pauvre moribond qui venait d'être administré se mit à chanter d'une voix solennelle le *Salve Regina*. Arrivé aux mots *advocata nostra*, il cessa, baisa le crucifix et dit : « Mon Dieu, je donne ma vie et tout..., tout..., tout. » Quelques minutes après, Dieu avait accepté son sacrifice. Les religieuses me rapportèrent encore qu'un pauvre jeune homme était mort de nostalgie après avoir langui longtemps. Elles m'en montrèrent un autre souffrant du même mal. Je lui demandai : « Que vous manque-t-il donc, mon ami? » « La France » fut la réponse, dite d'une intonation qui me fit saigner le cœur. Lorsque je me retirai, deux sergents, l'un des environs de Nancy, l'autre Alsacien, me suivirent et me demandèrent à se confesser. Dans les salles, quelques autres s'étaient également confessés; deux d'entr'eux, qui étaient Bretons, moururent la nuit suivante. Presque tous se plaignaient du manque d'occupation. « Si nous avions au moins des livres! disaient-ils, nous trouvons le temps si long! »

(*La suite au prochain numéro*).

SAINT JOSEPH PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE.

Nos Evêques ont annoncé à leurs diocésains respectifs le décret récent du Souverain Pontife sur les prérogatives de saint Joseph. Parmi les lettres épiscopales, celle de Monseigneur Pie

paraît avoir eu un retentissement particulier. Nous en donnons un extrait qui, nous n'en doutons pas, plaira beaucoup à nos lecteurs.

« Le voile qui couvre le nom et la puissance du vénérable Joseph durant les premiers âges chrétiens apparaît comme le prolongement du silence dans lequel a été enveloppée sa carrière mortelle; c'est la continuation de cette vie cachée dont les splendeurs devaient d'autant plus émerveiller l'intelligence et le cœur des fidèles, que la révélation en aurait été plus longtemps contenue. Puis, le nom même que le Joseph du second Testament a hérité du fils de Jacob, augurait pour lui cette destinée en vertu de laquelle il devait croître et grandir avec le temps, exciter d'âge en âge, par la manifestation graduelle de ses beautés et de ses richesses intérieures, un nouvel essor d'amour dans toutes les âmes pures : *Filius accrescens Joseph, filius accrescens, et decorus aspectu : filiœ discurrerunt super murum.*

» Cette augmentation du culte, cette extension de la gloire terrestre de saint Joseph, annoncée et préparée par plusieurs personnages marquants du moyen-âge, a été surtout prédite en termes frappants par un pieux et docte fils de saint Dominique, au commencement du seizième siècle (1).

« Le Saint-Esprit, disait-il, ne cessera point d'agir sur les cœurs des » fidèles jusqu'à ce que l'Eglise universelle honore avec transport le » divin Joseph d'une vénération nouvelle, fonde des monastères, » érige des églises et des autels en son honneur...

» Jésus-Christ, pour la gloire de son propre nom, a destiné saint » Joseph à être le patron particulier et principal de tout l'empire de » l'Eglise militante. C'est pourquoi, avant le jour du jugement, tous » les peuples connaîtront, vénéreront et adoreront le nom du Seigneur, » et les dons magnifiques que Dieu a faits à saint Joseph, dons » qu'il a voulu laisser presque cachés pendant une longue suite de » temps.

» Le Seigneur enverra sa lumière jusque dans le plus intime des » intelligences et des cœurs : de grands hommes scruteront les dons » intérieurs de Dieu cachés en saint Joseph, et ils trouveront en lui » un trésor d'un ineffable prix, tel qu'ils n'en ont point trouvé dans » les saints de l'ancienne alliance...

» Le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, obéissant à l'impulsion du » Saint Esprit, commandera que la fête du père putatif de Jésus, de » l'époux de la reine du monde, de l'homme très-éminent en sain- » teté, soit célébrée dans toutes les contrées de l'Eglise orthodoxe. » Et ainsi, celui qui, dans le ciel a toujours été au premier rang, ne » sera point à un rang inférieur sur la terre... »

» Avouons-le, N. T.-C. F., on ne saurait refuser, sinon le don de prophétie, au moins celui d'une vue anticipée sur les moindres détails de l'avenir, au pieux écrivain qui a tracé ces lignes, et auquel nous emprunterons la progression ininterrompue du culte de saint Joseph sous le rapport doctrinal, liturgique et populaire. »

Après avoir fait l'historique de ce culte, l'éloquent évêque termine ainsi :

« Il avait été annoncé que saint Joseph ayant le titre de patron principal et spécial de tout l'empire de l'Eglise militante : *Caput et patronum specialem imperii militantis Ecclesiœ*, sa fête prendrait

(1) Isidor de Isolanis, Summa de donis beati Joseph.

rang parmi les fêtes principales et les plus révérées : *Fiet de eo festum præcipuum et venerabile*. L'acte apostolique qui devait réaliser cet oracle était depuis longtemps dans les vœux de la chrétienté. Le Pape Pie IX avait donné à ce désir une première satisfaction en établissant, au troisième dimanche après Pâques, une fête du patronage de saint Joseph : pourvoyant par là à ce que ce saint, dont la fête, tombant en carême, n'était presque nulle part un jour férié pour les fidèles, reçut désormais partout un culte public obligatoire. Mais la déclaration authentique du titre de Patron de l'Eglise universelle manquait encore. Les suppliques se multiplièrent à cette fin; des divers points de la chrétienté, les Evêques firent arriver au Saint-Siége leur suffrage et celui des fidèles; en particulier, une réunion considérable de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, de prélats mitrés, de généraux et provinciaux d'ordres religieux, assemblée à Trente en 1863 pour la célébration du troisième anniversaire séculaire de la conclusion du grand concile, manifesta publiquement le désir d'un accroissement nouveau du culte de saint Joseph, en vue d'obtenir la solution favorable des difficultés qui s'accumulaient d'année en année autour du Père commun des fidèles.

» Nous n'avons pas à vous rappeler, N. T.-C, F., ce qui fut fait à cet égard par le concile de Poitiers. Enfin, pendant la tenue du concile du Vatican, la même demande, fondée sur les mêmes considérations, fut renouvelée avec éclat. Une telle démarche était nécessairement décisive. Manifestement, l'heure marquée dans le conseil d'en haut allait sonner. Et voici qu'en effet, « ayant égard à ces vœux » et à ces demandes; considérant que l'Eglise a toujours comblé des » plus grands honneurs, après la sainte Vierge Mère de Dieu, son » époux le bienheureux Joseph, et imploré son secours dans les cir- » constances critiques; enfin, déterminé, par la déplorable condition » présente des choses, à confier sa personne et tous les fidèles au » très-puissant patronage du saint patriarche Joseph, » Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à la date bénie du 8 décembre 1870, l'a solennellement proclamé « Patron de l'Eglise universelle, » et, à ce titre, a élevé sa fête au rit double de première classe.

» En d'autres temps, les habiles de ce monde auraient souri peut-être d'un acte à leurs yeux si disproportionné avec les effets que l'Eglise en attend : nous voulons espérer qu'ils ont présentement trop de motifs de douter de leur propre habileté pour ne pas respecter au moins ce qui ne leur est pas donné de comprendre. Quant à nous, qui vivons d'une vie dont les principes sont inconnus aux sages de la terre, nous avons foi au succès de ce qui répond à une si longue et si légitime aspiration des âmes placées sous l'action féconde et vivifiante de la grâce. Nous savons que Nazareth fut le berceau et le germe de l'Eglise, et nous croyons que celui qui eut charge de subvenir à toutes les nécessités de cette maison divine, est demeuré l'intendant même temporel de la grande famille chrétienne. Si nous ne l'avions pas su jusqu'ici, la voix révérée du vicaire du Christ vient de nous l'apprendre : « De même que Dieu avait établi chef de toute la » terre d'Egypte, Joseph fils du patriarche Jacob, afin qu'il tint en » réserve le froment pour le peuple; de même aussi lorsque la pléni- » tude des temps étant proche, il allait envoyer sur la terre son Fils » unique, le Sauveur du monde, il choisit un autre Joseph dont le » premier avait été la figure. Il le fit seigneur et prince de sa maison » et de ses biens, et le choisit pour gardien de ses principaux tré- » sors. » La maison du Christ, N. T.-C. F., c'est éminemment la résidence de son représentant ici-bas. Les possessions terrestres du

Christ, ce sont surtout les territoires chargés de protéger le libre exercice de la puissance spirituelle de l'Eglise. Là sont en dépôt les principaux trésors de la vérité et de la grâce. Nul doute donc que le céleste PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE, acclamé et honoré avec un surcroît de confiance et de vénération, ne procure la délivrance après laquelle soupire le monde entier. Nul doute que les protestations que nous avons élevées contre des attentats sacriléges ne soient entendues du puissant protecteur et gardien de ces domaines sacrés. »

ACTION DE DIEU PAR LA FRANCE.

(Extrait de l'ouvrage intitulé : La vie et les œuvres de Marie Lataste, religieuse coadjutrice du Sacré-Cœur (1).

« Voici ce que me dit, dimanche dernier, après la Sainte Communion, le Sauveur Jésus : « Ma fille, je suis le Maître de ma parole. Je dis tout ce que je veux, quand je veux, à qui je veux, et nul n'a le droit de m'interpeller ainsi : Pourquoi, Seigneur, parlez vous de cette sorte? Pourquoi de semblables entretiens? Je sais faire tourner tout à ma gloire et à l'économie de ma Providence, sur une âme en particulier comme sur le monde entier.

Aujourd'hui je veux vous parler de votre patrie. Je vous ai entretenue plusieurs fois de la France, mais je ne vous ai point dit encore ce qu'elle est ni comment elle agit. Écoutez :

Le premier souverain de la France c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes les dominations, je suis particulièrement le maître de la France. Je lui donne prospérité, grandeur et puissance au-dessus de toutes les autres nations, quand elle est fidèle à écouter ma voix. J'élève ses princes au-dessus de tous les princes du monde, quand ils sont fidèles à écouter ma voix. J'ai choisi la France pour la donner à mon Église comme sa fille de prédilection. A peine avait-elle plié sa tête sous mon joug qui est suave et léger, à peine avait-elle senti le sang de mon cœur tomber sur son cœur pour la régénérer, pour la dépouiller de sa barbarie, et lui communiquer ma douceur et ma charité, qu'elle devint l'espoir de mes pontifes, et bientôt après, leur défense et leur soutien. Ils lui donnèrent le nom bien mérité de Fille aînée de l'Église. Or vous le savez, tout ce qu'on fait à mon Église je le regarde comme fait à moi-même. Si on l'honore, je suis honoré en elle ; si on la défend, je suis défendu en elle ; si on la trahit, je suis trahi en elle ; si on répand son sang, c'est mon sang qui coule de ses veines. Eh bien, ma fille, je le dis à l'honneur, à la gloire, de votre patrie, pendant des siècles la France a défendu, protégé mon Eglise ; elle a été mon instrument plein de vie, le rempart indestructible et visible que je lui donnais pour la protéger contre ses ennemis.

Du haut du Ciel, je la protégeais, elle, ses rois et leurs sujets.

Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que de saints

(1) La première édition de cet ouvrage (3 volumes) a été publiée par l'abbé Pascal Darbins avec approbation de Mgr l'Evêque d'Aire, chez Ambroise Bray, Paris, en 1863 ; la deuxième édition, en 1866. Marie Lataste est morte le 10 mai 1847, à l'âge de vingt-cinq ans. C'est le 20 avril 1844 qu'elle entra en communauté, après avoir livré à son directeur ses manuscrits ; on lui avait enjoint, au nom de la sainte obéissance, de mettre par écrit les faveurs extraordinaires que Dieu lui avait accordées.

dans toutes les conditions, sur le trône comme dans les plus humbles chaumières! Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que d'intelligences amies de l'ordre et de la vérité! Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que d'esprits uniquement fondés pour leurs actions sur la justice et la vérité! Que de grands hommes elle a produits, c'est-à-dire que d'âmes embrasées du feu brûlant de la charité!

C'est moi qui lui ai donné ces hommes qui feront sa gloire à jamais.

Ma générosité n'est point épuisée pour la France; j'ai les mains pleines de grâces et de bienfaits que je voudrais répandre sur elle. Pourquoi a-t-il fallu, faut-il encore et faudra-t-il donc que je les arme de la verge de ma justice? Quel esprit de folle liberté a remplacé dans son cœur l'esprit de la seule liberté véritable descendue du Ciel qui est la soumission à la volonté de Dieu! Quel esprit d'égoïsme sec et plein de froideur a remplacé dans son cœur l'esprit ardent de la charité descendue du Ciel qui est l'amour de Dieu et du prochain! Quel esprit de manœuvres injustes et de politique mensongère a remplacé dans son cœur la noblesse de sa conduite et la droiture de sa parole, conduite et parole autrefois dirigées par la vérité descendue du Ciel, qui est Dieu lui-même!

Je vois encore, je verrai toujours dans le royaume de France des hommes soumis à ma volonté, des hommes enflammés de charité, des hommes amis de la vérité; mais, à cette heure, ma fille, le nombre en est petit. Aussi elle brise le trône de ses rois, exile, rappelle, exile encore ses monarques, souffle sur eux le vent des tempêtes révolutionnaires, et les fait disparaître comme les passagers d'un navire englouti dans les abîmes de l'Océan. A peine leur reste-t-il, dans ce naufrage une planche de salut qui les mène quelquefois au rivage. Je lui ai suscité des rois; elle en a choisi d'autres à son gré. N'a-t-elle point vu, ne voit-elle pas que je me sers de sa volonté pour la punir, pour lui faire lever les yeux vers moi? Ne trouve-t-elle pas aujourd'hui le joug de son roi pénible et onéreux?

Ne se sent-elle pas humiliée devant les nations? Ne voit-elle pas la division parmi les esprits de ses populations? Elle n'est point en paix. Tout est dans le silence à la surface; mais tout gronde, tout mugit, tout fermente en-dessous, dans le peuple, dans ceux qui se trouvent immédiatement au-dessous du peuple comme parmi les grands. L'injustice marche tête levée et semble être revêtue d'autorité; elle n'a pas d'obstacle, elle agit comme elle veut agir. L'impiété fait ses préparatifs pour dresser son front orgueilleux et superbe dans un temps qu'elle ne croit pas éloigné et qu'elle veut hâter de tout son pouvoir. Mais en vérité je vous le dis l'impiété sera renversée, ses projets dissipés, ses desseins réduits à néant à l'heure où elle les croira accomplis et exécutés pour toujours.

France! France! combien tu es ingénieuse pour irriter et pour calmer la justice de Dieu. Si tes crimes font tomber sur toi les châtiments du Ciel, ta vertu de charité criera vers le Ciel : Miséricorde et pitié, Seigneur! — Il te sera donné, ô France, de voir les jugements de ma justice irritée, dans un temps qui te sera manifesté et que tu connaîtras sans crainte d'erreur; mais tu connaîtras aussi les jugements de ma compassion et de ma miséricorde, et tu diras : Louange et remerciement, amour et reconnaissance à Dieu à jamais, dans les siècles et dans l'éternité!

Oui ma fille, au souffle qui sortira de ma bouche, les hommes, leurs pensées, leurs projets, leurs travaux disparaîtront comme la fumée au vent.

Ce qui a été pris sera rejeté, ce qui a été rejeté sera repris de

nouveau. Ce qui a été aimé et estimé sera détesté et méprisé, ce qui a été méprisé et détesté sera de nouveau estimé et aimé.

Quelquefois, un vieil arbre est coupé dans une forêt, il ne reste plus que le tronc; mais un rejeton pousse au printemps, et les années le développent et le font grandir; il devient lui-même un arbre magnifique, l'honneur de la forêt.

Priez pour la France, ma fille, priez beaucoup, ne cessez point de prier. »

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Les émeutes suscitées à Rome par le parti de Victor-Emmanuel produisent leur résultat. Les prêtres sont arrêtés ou insultés dans les églises; des pétitions sont organisées par la secte pour que les Jésuites soient expulsés de Rome. Après les Jésuites, viendront les autres ordres religieux.

Dans une lettre adressée au cardinal Patrizi, le Souverain-Pontife s'explique sur les prétendues garanties que lui offre Victor-Emmanuel. Il rend hommage au zèle et au dévouement de la Compagnie de Jésus. Nous donnons, d'après la *Correspondance de Genève*, la traduction de ce document, qui ne peut manquer d'avoir un long retentissement.

« A notre Vénérable Frère Constantin Patrizi, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Evêque d'Ostie et de Véliterne, Doyen du Sacré-Collége, Notre Vicaire général dans l'ordre spirituel pour Rome et son district.

» Pie IX, Pape,

» Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» L'Eglise de Dieu, semblable à une reine embellie de ses multiples ornements, toujours s'est fait une noble parure de la variété des Ordres religieux, et toujours elle a employé ces fidèles travailleurs à propager la gloire du nom divin, à traiter les intérêts de la république chrétienne, à introduire enfin ou à propager parmi les peuples, par la doctrine et par la charité, l'honneur de la civilisation. C'est pourquoi tout ce qu'il y eut jamais d'ennemis de la Sainte Eglise a poursuivi de ses plus violentes attaques les Ordres religieux, et parmi ceux-ci, en butte aux préférences de leur haine, ils ont coutume de placer tout d'abord la Compagnie de Jésus, attendu qu'ils l'estiment plus ardente au travail, et, par là même, plus redoutable à leurs projets. C'est ce que Nous voyons avec douleur se renouveler en ce moment où les usurpateurs de Notre domaine temporel, avides d'une proie qui fut toujours funeste à ses ravisseurs, paraissent vouloir inaugurer la suppression de toutes les familles religieuses par celle des Pères de la Compagnie de Jésus. Pour s'aplanir la voie à un tel forfait, ils s'efforcent de susciter dans le peuple l'envie contre ces religieux; ils les accusent d'animosité secrète contre le régime actuel, et par dessus tout ils incriminent leur influence et leur crédit auprès de Nous, comme Nous inspirant une plus grande réprobation de ce même régime, et Nous circonvenant de telle sorte que Nous ne faisons absolument rien que sous leur inspiration. Si une calomnie si sotte renferme le plus profond mépris de Notre personne, puisqu'on Nous suppose absolument inepte et incapable de concevoir une résolution quelconque, elle est aussi d'une évidente absurdité, car personne n'ignore que le Pontife romain, après avoir imploré la lumière et

l'assistance divines, fait et ordonne ce qu'il juge raisonnable et utile à l'Eglise : mais que, dans les affaires les plus graves, il a coutume d'employer le secours de ceux qui, possédant plus parfaitement la matière dont il s'agit, lui paraissent devoir donner un avis plus sage et plus éclairé, quels que soient d'ailleurs le rang, la condition, l'ordre religieux auquel ils appartiennent. Sans doute, Nous Nous servons souvent aussi des Pères de la Compagnie de Jésus, Nous leur confions divers emplois, et surtout celui du sacré ministère; ils s'en acquittent de manière à nous faire apprécier toujours davantage cette fidélité et ce zèle qui leur ont mérité de Nos prédécesseurs des éloges multipliés et magnifiques. Mais il y a loin de cet amour et de cette estime que Nous accordons en toute justice à une société qui a toujours excellemment mérité de l'Eglise du Christ, de ce Saint Siége et du peuple chrétien, à cette condescendance servile, inventée par ses calomniateurs; c'est avec indignation que Nous en repoussons l'injure, et de Nous, et de l'humble dévouement de ces parfaits religieux. Or, Nous avons jugé à propos de vous exposer ces choses à vous, Notre Vénérable Frère, afin de mettre à découvert les embûches dressées à la Compagnie, de rétablir Nos intentions faussées et méconnues avec tant d'impudence et de folie, et pour que cette illustre Compagnie possédât un nouveau témoignage de notre affection très-spéciale.

» Volontiers Nous saisirions cette occasion de vous entretenir longuement des autres causes chaque jour plus nombreuses de Notre affliction; mais puisque telle est leur abondance que les limites d'une lettre ne pourraient les contenir, Nous Nous bornerons à indiquer ces prétendues concessions qu'ils nomment *garanties*, où l'on ne sait vraiment ce qui l'emporte de l'absurdité, de l'astuce ou de la dérision, invention qui épuise depuis longtemps sans profit l'effort laborieux des chefs du gouvernement subalpin.

» Contraints en effet par l'unanime réclamation des catholiques et par la nécessité politique à Nous conserver quelque fantôme de Notre puissance royale, de peur que Nous ne paraissions subordonné à quelqu'un dans l'exercice du suprême gouvernement de l'Eglise, ils ont imaginé qu'ils pourraient atteindre ce but par leurs concessions. Mais puisqu'il est de la nature même d'une concession de supposer un certain pouvoir de celui qui l'accorde sur celui qui la reçoit, et que celui-ci, du moins quant à la concession qu'on lui fait, est vraiment subordonné à l'autorité et à la volonté du premier, il arrive forcément qu'ils se consument en vains efforts quand ils s'étudient à garantir la plénitude de Notre souverain pouvoir par des industries qui ne peuvent que le ruiner et l'anéantir complétement. Or, tel est le caractère intrinsèque de ces concessions, que chacune porte en soi une servitude particulière, rendue plus étroite encore par les amendements qu'on y a introduits. Enfin, l'esprit de haine et de perfidie qui s'y fait jour à travers les voiles les plus habiles, reçoit une telle évidence de la suite constante des faits qu'aucun esprit ne saurait s'y méprendre et qu'il inflige à ces conditions le signe visible de la plus audacieuse moquerie. Que si l'Eglise doit porter la ressemblance de son divin fondateur, Nous, qui, sans aucun mérite de notre part, tenons cependant la place du Christ sur la terre, ne devons-Nous pas lui rendre grâces de ce qu'il permet que, Nous aussi, Nous soyons affublé des insignes d'une royauté dérisoire? Assurément c'est ainsi qu'il a lui-même vaincu le monde; ainsi encore par l'Eglise son épouse de nouveau il triomphera du monde. En attendant, Vénérable Frère, Nous vous souhaitons l'abondance des dons célestes, et comme présage de ces dons et en témoignage de Notre bienveillance

particulière, Nous vous donnons avec amour la Bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le deuxième jour de Mars de l'année 1871, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

» PIE IX, PAPE. »

AUTRES DÉTAILS SUR ROME. — Un correspondant de la *Semaine de Rennes* nous apprend qu'il a été célébré à Saint-Louis, samedi 11 mars, un service pour les Français morts dans la guerre qui vient de finir. La messe a été chantée par Mgr Rossi-Vacari, archevêque de Colosse. L'Ambassade, l'Académie de France, les séminaires français et polonais, des religieux de tous les ordres, tous les Français résidant à Rome y assistaient. On n'y a vu aucun personnage officiel du nouveau gouvernement ni de la municipalité. — Samedi prochain, le Chapitre de Saint-Jean-de-Latran en fera célébrer dans la basilique un autre à la même intention. On sait qu'il est sous la protection des souverains de la France, et que, depuis Henri IV, il reçoit les témoignages de leur magnificence et de leur dévotion.

— Un Comité de nobles Romains, tous réactionnaires (c'est-à-dire fidèles au Saint-Père), comme le constatent avec dépit les feuilles de la Révolution, vient de se constituer pour recueillir et envoyer en France des secours aux victimes de la guerre. Argent, effets en nature, blé pour les semences, il reçoit tout ce qui lui est offert, et nous ne doutons pas que la charité romaine ne réponde largement à cet appel. Il est présidé par le marquis Cavaletti, sénateur (maire) de Rome avant l'invasion.

— Un décret royal, en date du 4 mars, supprime et confisque huit couvents choisis parmi les plus beaux et les mieux placés au centre de la ville. Les religieux et les religieuses, car il y en a deux de femmes, ont quinze jours pour déloger. Il leur est alloué une pension insuffisante pour vivre, et qui ne leur sera pas payée, si l'on en juge par ce qui se passe dans le reste de l'Italie. Ce sont autant de charges nouvelles imposées à la pauvreté du Saint-Père et à la charité des fidèles du monde entier.

ÉVÊNEMENT DE PONTMAIN. — Un fait extraordinaire s'est produit à Pontmain (diocèse de Laval) dans la soirée du 17 janvier.

On raconte que la Sainte-Vierge est apparue dans le vide des airs, assez rapprochée pour qu'on pût distinguer parfaitement sa physionomie et tous ses mouvements. Elle a tracé en grosses lettres d'or dans le firmament quelques mots propres à soutenir notre confiance au milieu des malheurs de notre patrie. Cette apparition n'a été visible que pour des enfants; mais les circonstances ont été si remarquables que toute la population devait ajouter une foi invincible à ce que les jeunes témoins voyaient avec tant de joie. Il n'est maintenant personne dans la contrée qui ne regarde le fait comme authentique. L'évêché de Laval a procédé à une enquête, et c'est avec la permission de l'Ordinaire qu'a été publié le récit simple et si intéressant de l'apparition. (A Laval, chez Mary-Beauchesne, imprimeur de l'évêché, place des Arts. — Prix : 50 cent.; par la poste, 60 c. (1).

UNE BELLE RÉPONSE AUX DÉCLAMATIONS IMPIES. — Alors que tout Français gémit publiquement sur les maux de la patrie, ne serait-il

(1) Nous apprenons au dernier moment qu'on peut se procurer une petite notice sur l'événement de Pontmain, au prix de vingt centimes, chez Mme la Supérieure des Sœurs Institutrices de Pontmain, près Landivy (Mayenne).

pas étrange que l'on arrêtât la plainte des évêques? Non-seulement on arrête leurs plaintes, mais encore on leur fait un crime de nous dire où est la consolation et la réparation de nos désastres. Telle est l'intolérance des feuilles révolutionnaires qu'elles reprochent à l'épiscopat d'avoir consacré les mandements du carême à ces douloureuses actualités.

Ce qui les chagrine surtout, c'est d'entendre nos prélats rappeler les populations au sentiment religieux; elles sont décimées par la guerre, démoralisées par la révolution, et il ne serait pas permis à des ministres de Dieu de leur offrir le refuge de la prière et les salutaires ressources de la foi!

Avec quoi donc le «Siècle» peut-il rendre un peu de vigueur à nos pauvres tempéraments affaiblis, à nos âmes débiles? Il a pu, tout à son aise, essayer l'effet de son matérialisme et de son positivisme sur les masses; depuis cinquante ans, il exerce librement le sacerdoce de l'incrédulité; il a pu, tous les matins, sans être troublé, « manger du prêtre et donner à ses lecteurs le spectacle de cette ribotte impie; il a déifié le mal et distribué l'impiété de Voltaire, sans l'assaisonnement de son esprit. » Où a-t-il mené le peuple avec ce régime? En promenant autour de nous nos regards attristés, nous voyons les fruits de ce misérable apostolat; nous les avions appréciés dans la paix, nous venons de les apprécier dans la guerre.

On a pu faire la comparaison des disciples de Voltaire avec les croyants. Cherchez au premier rang de l'armée, dans les avant-postes, en face des canons : Qui se bat avec furie? quels sont les jeunes héros qui bravent la mort et qui la reçoivent héroïquement? qui voit-on marcher à l'assaut de Villejuif, à Châtillon, au Bourget, à Montretout? qui se distingue à Coulmier? qui a consolé la France des désastres de l'armée de la Loire? Ce sont les braves Bretons, les braves Vendéens, les Poitevins, les paysans du Périgord et de la Gironde, les zouaves pontificaux; ce sont les fils de nos vieilles familles françaises, nourris dans le respect de Dieu et dans le culte chrétien.

On a mis à l'ordre du jour des religieux, des Sœurs de charité; on a cité comme des exemples de bravoure les Charette, les Cathelineau, les Dampierre, les Saillard. — Que le matérialisme montre ses héros! Il en est assurément qui, sans croyance, par le seul stimulant de la gloire et du devoir patriotique, n'ont point reculé devant la mort; mais leurs exploits sont isolés; ils n'ont rien d'éclatant, de collectif, rien qui ait provoqué l'attention des chefs ou l'admiration des soldats.

On en a vu beaucoup se traîner dans les arrière-gardes, rechercher les ambulances. Paris en a vu quelques-uns se dérober cyniquement aux premiers feux; d'autres se sont réservés pour la guerre civile. Les plus prudents se sont mis à l'abri de la bataille dans de calmes sinécures. Ce qu'ils savaient faire avec vaillance, c'était se parer d'uniformes brillants et de képis invraisemblables, c'était discourir dans les clubs en faveur de la guerre à outrance. Pendant que les soldats chrétiens versaient leur sang, les démagogues troublaient le pays et y jetaient des ferments de discorde; ceux qui n'étaient pas atroces étaient ridicules.

Maintenant, l'expérience est faite et la question jugée; il faut laisser la France revenir aux sources du pur patriotisme.

(*Constitutionnel*).

Vraiment on ne saurait mieux dire; et pourtant le *Constitutionnel* n'a jamais été suspect de *cléricalisme!* Les infortunés qui se défient du prêtre accepteront-ils du moins ce beau sermon d'un prédicateur sans rabat?

Réplique d'un franc-tireur. — Le récit suivant est aussi à l'adresse des impies, mais particulièrement de ces hommes égarés qu'on avait nourris d'ineptes calomnies sur le clergé à propos des causes de la guerre.

« Nous étions hier dans un wagon de 3e classe, raconte un correspondant de la Semaine du Berry; le train nous portait de Carcassonne à Toulouse; trois jeunes gens de vingt à trente ans, s'encourageant mutuellement, commencent à déblatérer contre les prêtres. « On a vu des lettres disait l'un d'eux, qu'un curé a écrites au roi de Prusse, pour lui dire de venir en France, et on a lu les réponses du roi de Prusse. »

Moi, je sais une chose bien plus grave, dit l'autre; le curé qui est mort à Villefranche a laissé dans son testament deux cent mille francs pour la Prusse, afin qu'elle fit la guerre à la France. Et moi, disait l'autre, j'en veux à tous les curés, parce qu'ils se sont faits curés. » C'était un feu roulant d'invectives et d'inepties contre les pauvres prêtres, quand tout à coup, de l'autre extrémité du wagon, s'élance un franc-tireur; d'un bond il franchit l'espace qui le sépare de nos jeunes impies, et se plaçant au milieu d'eux. « Malheureux que voux êtes! s'écria-t-il en relevant ses moustaches; pauvres imbéciles, qui répétez comme des tambours crevés tout ce qu'on veut mettre dans vos cervelles! Vous parlez des prêtres! des curés! et savez-vous bien ce que c'est qu'un prêtre, qu'un curé? Ils sont plus dévoués que nous tous; un grand nombre sont déjà sur le champ de bataille, et plus de dix mille y seraient, si on les y avait voulus. Moi je ne parle pas tant que vous et j'agis; personne me m'y oblige et je pars; je laisse ma femme et mes enfants; mais avant de partir, je suis allé voir mon curé, c'est lui qui m'a surtout décidé à combattre les Prussiens. »

En disant ces mots, il ouvrit sa poitrine et montra un reliquaire. « Le voilà, ajouta-t-il, je n'en rougis pas; mais ce dont je rougis, c'est qu'en France, en face des Prussiens, au lieu de partir pour la frontière, il se trouve encore des drôles qui parlent mal des prêtres. Parlez, parlez tant que vous voudrez de ceux qui ont trahi la France, qui lui ont enlevé ses meilleurs et héroïques soldats; mais de grâce, laissez les prêtres; en parlant contre eux, vous servez les Prussiens et attirez la vengeance de Dieu, et d'ailleurs vous qui criez tant, vous seriez les premiers, dès la première colique venue, à appeler un prêtre. »

A ces mots nos trois jeunes impies restent muets, interdits, et vont se blottir chacun dans un coin, disant à l'admirable franc-tireur :

« Oui, c'est vrai, vous avez raison, on nous a trompés. »

Les soldats chrétiens. — L'interruption de notre modeste publication pendant plusieurs mois nous avait condamné au silence sur une foule de traits propres à faire connaître la foi et le patriotisme d'un grand nombre de soldats. Nous voudrions réparer cette lacune regrettable en détachant quelques épis de cette belle gerbe que plus d'un écrivain s'apprête déjà sans doute à présenter dans son ensemble au public; ces sortes de fruits ne sont jamais hors de saison; ce qui instruit, édifie et console a toujours l'intérêt de l'actualité.

Dans notre dernier numéro nous parlions des zouaves pontificaux, des soldats de M. de Charette et de M. de Sonis, etc. Aujourd'hui nous ouvrirons la série de nos récits par ce qui concerne M. de Cathelineau et ses Vendéens.

— « Pour nous, écrivait un Vendéen après la journée sanglante du 9 novembre, depuis que nous traquons et démontons l'ennemi, nous n'avons eu ni un mort ni un blessé. Dieu merci, s'il y a des malades

à l'ambulance, ce ne sont que les hommes éprouvés par la longueur des courses à travers les bois et les chemins.

» La comtesse de Cathelineau marche avec nous, dirigeant l'ambulance, et montrant aux hommes qui la suivent, l'exemple de la plus douce piété.

» Le comte de Cathelineau est notre commandant en chef; il vient d'être élevé au grade de général de brigade, ayant un corps d'armée sous ses ordres. Son fils marche et combat au milieu de nous, mais comme simple volontaire.

» La foi de Cathelineau est vraiment celle des héros des croisades et de la Vendée. Ce matin à cinq heures, il se mettait à genoux comme il le fait souvent, aux pieds du prêtre, et, ne pouvant entendre la messe, il communiait et montait à cheval.

» Quelle arme croiriez-vous qu'il porte dans ses mains? Sa canne, rien de plus. Il va au combat comme à la promenade. Vous savez qu'à la promenade on dit son chapelet; eh bien! lui fait ainsi. »

— On aura une idée exacte du brave général et de son armée en lisant la pièce suivante qui doit avoir sa place dans toutes les feuilles consacrées à Marie.

ORDRE DU JOUR DE CATHELINEAU.

La Thibaudière, près Angers, 5 mars 1871.

Mes enfants,

Le ministre m'ayant fait savoir que les préliminaires de la paix étaient signés, vous devenez libres. Retournez donc dans vos familles qui, en vous voyant, seront largement récompensées des sacrifices que leur avait imposés votre départ.

Lorsque, il y a six mois, je vous appelais près de moi pour repousser l'ennemi qui s'avançait rapidement dans notre patrie, je poussais ce cri si cher à notre pays: « Dieu et la France! » Vous l'avez entendu, et, malgré les difficultés de tout genre, vous m'avez entouré.

Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés que le gouvernement de la défense nationale pensait à nous, et nous confiait une mission que nous avons pu remplir avec honneur et gloire.

Pendant toute la campagne vous n'avez pris de repos ni le jour ni la nuit; toujours et partout, nous avons harcelé l'ennemi. Malgré ce travail incessant, il a envahi une partie de la France, mais il s'est arrêté aux frontières de ce pays qu'on appelle la Vendée.

Voilà votre récompense.

Soyez en fiers, car vous avez contribué pour votre bonne part au salut de ces contrées.

Je vous remercie donc. Je remercie ces braves éclaireurs à cheval qui, si souvent, sont allés dans les lignes ennemies, le reconnaître et assurer ainsi toutes nos marches.

Ce sont eux qui ont protégé nos engagements, reconnaissant encore, au milieu du feu, les mouvements ennemis.

Merci à vous, mes officiers. Vous avez été les pères de mes hommes, et vous en avez fait de vrais soldats.

Mais c'est à vous surtout, simples soldats, que j'adresse mes remercîments. Vous avez supporté toutes les fatigues, et vous n'aviez, pour vous soutenir, que votre amour pour la France. C'est votre dévouement, c'est votre bravoure qui m'ont fait ce que je suis. Jamais je n'aurais pu supporter autant de fatigues, faire autant de travail; et cependant, après ces six mois de campagne, je me trouve aujourd'hui plus jeune, plus vigoureux que jamais.

Mes enfants, *je vous avais consacrés à la Vierge Marie;* comme j'avais raison! N'est-ce pas elle qui vous a protégés partout, qui nous a si souvent donné la victoire, sans la couvrir de ce large crêpe qui la rend si pénible à celui qui commande!

Vous portiez sur votre poitrine l'emblème de votre foi, gardez-la, cette foi; avec elle et avec votre devise « Dieu et la France, » retournez parmi vos concitoyens, montrez-vous des hommes vertueux, c'est-à-dire énergiques et patients. Soyez de vrais citoyens, et si un jour la France avait encore besoin de vous, vous me reviendrez, mais vous ne reviendrez pas seuls, vos amis, vos parents, vos frères vous suivront. Au revoir donc!

J'oubliais, dans mon émotion, de vous parler de ces prêtres si héroïques, qui, comme aumôniers et infirmiers, ont toujours marché à votre tête pour aller au combat, et qui, au milieu de la mêlée, étaient si empressés de ravir à la mort tous ceux qui tombaient.

Ici, je suis embarrassé; mais j'ai un devoir à remplir, et quoiqu'il m'en coûte d'avoir à parler d'une femme qui est la mienne, je lui dirai qu'elle s'est montrée notre mère à tous, et que nous lui exprimons, à elle, aux médecins et aux infirmiers toute notre reconnaissance.

Si j'avais pu réunir ici le troisième bataillon de la Dordogne, l'escadron du 10e chasseurs, je leur dirais qu'ils ont été braves comme vous, généreux comme vous, et que je les confonds dans la même estime et le même amour.

Avant de nous séparer, répétons à pleine poitrine ce cri qui restera toujours notre devise : « Dieu et la France ! »

M. Dampierre, commandant des mobiles de l'Aube.— « Au milieu d'une journée brillante pour nos armes et glorieuse surtout pour les mobiles de la Côte-d'Or et de l'Aube, écrivait un aumônier, le R. P. Dufour, le commandant de Dampierre a été frappé à la tête de son bataillon. Je me trouvais en ce moment aux avant-postes, sur la route d'Orléans, à gauche du village de Bagneux, vers dix heures du matin, lorsqu'un messager vint en toute hâte chercher un prêtre. Le commandant avait, en tombant, réclamé ce suprême secours.

J'arrivai en courant de toutes mes forces, à une petite maison abandonnée où il venait d'être transporté. Le major lui avait déjà donné les premiers soins. Les chers mobiles l'entouraient avec une émotion et des paroles, que je ne saurais mieux rendre qu'en disant qu'on aurait cru voir un père mourant au milieu de sa famille éplorée. Ces braves gens ne savaient qu'imaginer pour adoucir ses souffrances. L'un quittait sa vareuse pour la lui étendre sur ses jambes, car il faisait froid sur ces hauteurs; un autre lui soutenait la tête; un troisième lui serrait les mains, ce qui paraissait le soulager, car une sorte de crispation qui se produisait dans l'avant-bras lui semblait pénible, et l'appui d'une main amie lui faisait du bien.

A mon arrivée, son visage déjà pâle s'illumina d'une joie céleste. Sans perdre de temps il récita très-fermement : « Je me confesse à Dieu tout-puissant....., » se confessa et reçut l'absolution avec des sentiments dignes d'un héros chrétien. Je lui demandai plusieurs fois s'il consentait à offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. « Oui, » me répondit-il, « que la volonté de Dieu soit faite. » Il récita cet acte de parfaite charité quatre ou cinq fois, pendant que nous le transportions à l'ambulance d'Arcueil. Il récita de plus le « Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie, » et répéta souvent : «Jésus, Marie, Joseph.» Je dus le quitter à mi-chemin d'Arcueil, parce que d'autres blessés réclamaient mon ministère.

Les mobiles bretons a Paris et le portrait du Pape. — Quelques mobiles bretons étaient arrêtés l'autre jour sur le boulevard, devant une odieuse caricature du Pape, et de grosses larmes coulaient de leurs yeux. La douleur de ces braves gens était fort touchante; on se rappelait involontairement que, les jours de bataille, avant d'aller combattre ils vont prier.

Un gentilhomme qui passait par là, M. de Gallard, s'approcha du marchand, acheta toute la collection et la mit en morceaux.

A ce propos, ajoute le *Figaro*, auquel nous empruntons ce récit, il importe d'attirer l'attention du gouvernement sur cette enfilade de dessins orduriers qui déshonorent les boulevards..... Ayons au moins de la pudeur, ne fût-ce que pour nos femmes, dont nous ne devons pas perdre l'estime, et pour nos fils, dont nous devons faire des hommes..... propres.

Lettre d'un mobile a sa mère. — Bonne Mère, nous quittons Tours pour aller à l'ennemi. Je ferai demain la sainte communion avant de partir. J'ai ton scapulaire sur la poitrine, ton amour dans le cœur. Sois forte comme tu l'as toujours été, Dieu bénira notre courage. Je reviendrai, espérons-le, pauvre mère! C'est à Fernand à te consoler, à te fortifier, à t'aimer pour deux. J'ai deux anges dans le ciel, un troisième sur la terre. Envoie-moi ta bénédiction; ton image et ton souvenir veilleront constamment près de moi et me rappelleront ce que je dois faire pour être toujours digne de toi. Le moment solennel approche; mille baisers à la meilleure des mères. Ton fils, Gaston L.

Deux traits racontés par l'abbé Baron, aumônier a Forbach. — Le 76e de ligne combattait auprès du village de Stiring. C'est là que je vis tomber sous le feu de l'ennemi le jeune M. Luiset de Lille, sous-lieutenant et porte-drapeau du régiment. Plus préoccupé du drapeau que de sa blessure, je l'entendis dans sa chute crier de toutes ses forces : « Mes amis; au drapeau! au drapeau! sauvez le drapeau. » Je courus à lui, et, aidé du tambour-major, je l'emportai dans la voiture de l'ambulance. Sa blessure lui avait ouvert le ventre et ses entrailles sorties traînaient dans la poussière et sur le marchepied de la voiture. Il perdait tout son sang et il devait déjà être d'une faiblesse extrême. Mais rien ne paraissait, et, toujours occupé du drapeau il criait par la portière de la voiture : « Mes amis, où est le drapeau? le drapeau est-il sauvé?.... » Arrivé à l'ambulance, je le remis aux mains de notre chirurgien en chef, et dès qu'il fut pansé il m'appela et me dit : « M. l'aumônier, vous pouvez me confesser et me donner tous les sacrements; je les recevrai avec bonheur. J'appartiens à une famille chrétienne, et puis j'ai eu de si bons maîtres au collége de Marcq; j'en ai reçu de si bons principes que je suis heureux de l'occasion de remplir mon devoir de chrétien après avoir rempli celui de soldat. » Je lui administrai donc les sacrements, et après encore une heure de courage et de prières, il rendit le dernier soupir.

— Le même jour, à cinq heures du soir, au moment où commençait la débâcle de Forbach, nous arrive à l'ambulance du quartier-général un capitaine du même régiment avec six de ses hommes..... Ils étaient tous criblés de blessures légères et ils étaient les seuls qui restassent de toute la compagnie...... Le vieux soldat, un brave s'il en fut, marqué déjà de bien des blessures reçues en d'autres campagnes, s'approche de nous. Le sang et les larmes inondaient sa mâle figure, et s'adressant à tout le personnel de l'ambulance, il nous cria avec une animation extrême : « Messieurs, voici le capitaine et sa compagnie.

De tous mes pauvres enfants, voici les six qui me restent. Messieurs, je ne sais si vous avez la foi....; mais je dois vous dire que ces six et leur capitaine portent tous le Scapulaire, et qu'ils proclament hautement que c'est à ce signe qu'ils doivent leur salut..... Voyez, Messieurs, les voici..... » Et se découvrant la poitrine et découvrant celle de ses six hommes, il nous montrait les sept Scapulaires sur ces sept vaillants cœurs, avec un tel accent de foi et de reconnaissance envers la Sainte-Vierge que tous les assistants ne purent lui répondre que par un silence de respect et d'admiration.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. Depuis la fin de la guerre, il a été offert à N.-D. de Chartres un très-beau cœur en reconnaissance de la protection accordée à une famille pendant le temps de la guerre. — 2° Le 29 du mois de mars, il a été déposé aux pieds de N.-D. du Pilier une plaque en marbre avec cette inscription : « Notre-Dame de Chartres les a protégés. » C'est le don d'une famille dont plusieurs membres, sous les drapeaux, ont échappé à tous les périls. Plusieurs autres ex-voto nous ont été annoncés ou promis.

Lampes. — Depuis le 1er octobre 1870 jusqu'au 1er avril 1871, 320 demandes de lampes nous ont été adressées, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 113 pendant 9 jours, 3 pendant 15 jours, 102 pendant un mois, 5 pendant 2 mois, 4 pendant 3 mois, 1 pend. 4 mois, 4 pend. 6 mois, 9 pend. 1 an. — *Devant N.-D. du Pilier :* 3 pend. 9 jours, 4 pendant un mois, 1 pendant 6 mois, 2 pendant un an. — *Dans la chapelle de Saint Joseph :* 25 pendant 9 jours, 13 pendant un mois, 1 pendant un an.— *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus:* 13 pendant 9 jours, 17 pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — Depuis le 1er octobre 1870 jusqu'au 1er avril 1871 : 69 nouveaux enfants inscrits, dont 14 de diocèses étrangers.

— Si l'on tient compte de l'impossibilité des communications avec Chartres depuis le 21 octobre jusqu'à la conclusion de la paix, on sera surpris de voir encore si élevés les chiffres de la statistique du pèlerinage. Les choses vont reprendre leur cours d'autrefois, et nous espérons que les correspondances de nos associés, redevenant nombreuses, apporteront, comme en 1870, à la Vierge de Chartres, des marques multipliées de leur confiance ou de leur reconnaissance. Les demandes de prières et les ex-voto sont comme deux aimants qui s'attirent; quand on a su prier, ordinairement on a su obtenir, et le remercîment qui l'atteste est suivi d'instances nouvelles sur un autre objet. Quand nous parlons d'ex-voto, nous ne prétendons point faire appel à des dons qui ne sont possibles que de la part d'un petit nombre et semblent perdre de leur prix quand ils cessent d'être spontanés ; mais n'y eût-il d'offert à Marie, en reconnaissance d'une faveur, qu'une lettre adressée à ses chapelains, qu'un certificat dicté par le cœur, ce sera un présent comme on peut l'attendre de presque tous les serviteurs de Notre-Dame.

Les Mobiles d'Eure-et-Loir. — Service funèbre. — Au moment où nous mettons sous presse (mardi 28 mars), on doit célébrer à Chartres un service funèbre à l'intention des soldats de notre département morts pendant la guerre. Les Mobiles d'Eure-et-Loir ont été

convoqués à la cathédrale pour 8 heures du matin; les officiers supérieurs ont pris leurs mesures à cet effet de concert avec celui des aumôniers qui a eu la permission de rester jusqu'au dernier jour dans les rangs de l'armée, M. l'abbé Hervé, professeur à l'Institution Notre-Dame. Monseigneur l'Evêque de Chartres a de grand cœur approuvé cette cérémonie et a promis de l'honorer de sa présence. Le clergé de la ville devait s'associer à cette manifestation religieuse; qui donc, parmi les fidèles informés à temps, n'eût pas désiré grossir la foule dans le lieu saint pour accroître le nombre des prières? Nous savons que les Mobiles d'Eure-et-Loir se sont distingués plus d'une fois au combat : plusieurs de leurs compagnies ont été citées à l'ordre du jour. Eh bien, nous le déclarons, cet ordre du jour, si honorable pour eux, leur fera moins d'honneur que la démarche solennelle qui vient de leur être inspirée par la foi. Il est beau d'être patriote ; il est plus beau d'être chrétien. D'ailleurs, en France, ces deux titres devraient être inséparables; les fils de la France étaient tous destinés à être de dignes fils de l'Eglise et des défenseurs de la religion. Soldats de notre pays, après avoir souffert de trois ennemis, de l'étranger, de la faim et du froid, vous songez à ceux des vôtres qui peut-être encore souffrent dans un autre monde, et vous venez prier afin de les secourir. Merci pour un si bel exemple!

— Nous apprenons que les bataillons des mobiles de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou doivent avoir leur service funèbre particulier au chef-lieu de l'arrondissement, jeudi 30 mars.

DÉCÈS DANS LE CLERGÉ DU DIOCÈSE DE CHARTRES DEPUIS QUELQUES MOIS.

1° M. l'abbé Coince (Louis-Augustin), ancien curé de Sours, décédé à Châteauneuf, chez son frère, le 15 décembre 1870 âgé de 74 ans et demi.

2° M. l'abbé Delange (François-Joseph), curé de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou, décédé le 4 janvier dernier, âgé de 52 ans.

3° M. l'abbé Deshayes (Jean-Baptiste-François), ancien curé de Coudreceau, décédé à Nogent-le-Rotrou, le 12 janvier, âgé de 68 ans et demi.

4° M. l'abbé Lesage (François-Adolphe), professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, décédé le 16 janvier 1871, âgé de 27 ans et 9 mois.

5° Le 26 octobre, M. Quelquejay (Jean-Pierre), curé de Louville (66 ans).

6° Le 21 novembre, M. Maillard (Jean-Baptiste-Sévère), curé d'Yermenonville (72 ans).

7° Le 7 décembre, M. Lavie (Jean-Baptiste-Honoré), ancien curé de Marchéville (72 ans).

8e Le 17 février, M. l'abbé Haran, curé de Prouais, mort dans sa 61e année.

NOMINATIONS.

M. l'abbé Godet, ancien professeur de rhétorique, nommé curé de Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Bigot, ancien curé de Crucey, nommé curé de Fontaine-Simon.

M. l'abbé Huguet, ancien vicaire de Senonches, nommé curé de Crucey.

M. l'abbé Perthuy, vicaire de Voves, nommé curé de Baigneaux.

M. l'abbé Lhérondeau, ancien vicaire de Cloyes, nommé vicaire de Brou.

M. l'abbé Griard, ancien vicaire de Brou, nommé curé de Saint-Avit.

M. l'abbé Hermeline, ancien curé de Sandarville, nommé curé de Denonville.

M. l'abbé Rougeoreille, ancien curé de Favières, nommé curé d'Ermenonville.

M. l'abbé Haye, ancien vicaire de La Bazoche, nommé curé de La Gaudaine.

M. l'abbé Thomain, ancien professeur de Saint-Cheron, nommé curé de Fontaine-la-Guyon.

M. l'abbé Barbery, jeune prêtre, nommé vicaire de Senonches.

M. l'abbé Collet, jeune prêtre, nommé vicaire de Cloyes.

M. l'abbé Germain, jeune prêtre, nommé vicaire de Voves.

M. l'abbé Ligneul, jeune prêtre, nommé professeur à Saint-Cheron.

AVRIL 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1871.

Chaque jour, indulgence plenière pour quiconque, s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : *En ego, ô bone et dulcissime Jesu,* etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut en outre pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain Pontife.

1er avril, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

2, dim. (Rameaux) — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu, à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

3, Lundi-Saint. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

4, Mardi-Saint. — Indul. plén. : 1° pour le scapul. bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

5, Mercredi-Saint. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu ; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains.

6, Jeudi-Saint. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains; — 5° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, Vendredi-Saint. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains. De plus, ind. plén. pour une heure ou une demi heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la Compassion de Marie, faite dans l'intervalle de trois heures le Vendredi-Saint à dix heures du matin le Samedi-Saint.

Nota. — La Sainte Communion faite le Jeudi-Saint ou le jour de Pâques suffit pour participer aux ind. plén., parce que le Vendredi-Saint on ne communie pas.

8, Samedi-Saint. — Ind. plén. pour le scap. bleu.

9, dim. Pâques. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

10, lund. — 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).
11, mardi. — 1re des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).
12, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St-Joseph (merc. au ch. des fidèles).
13, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).
14, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
15, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).
16, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.
17, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 13 avril (jour au ch. des fid).
18, mardi. — Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fid.)
19, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).
20, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).
21, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
22, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., (jour au ch. des fidèles).
23, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).
24, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).
25, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).
26, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
27, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception; — 2° pour la récitation quotidienne pendant un mois de l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).
28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).
29, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 13 avril (jour au ch. des fid.).
30, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.

3e NUMÉRO — MAI 1871.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SABINE DE SÉGUR. (1)

Le nom vénéré de Mgr de Ségur se rattache à presque toutes les bonnes œuvres fondées dans la capitale, pendant que cette ville au *double visage* vivait sous l'ère heureuse et pacifique de la charité.

On rencontrerait difficilement une existence plus remplie et surtout moins *personnelle* que celle de ce saint et vénérable prélat. Il se fait tout à tous, et pour avoir une part de son temps si précieux il suffit de lui écrire. Il vous répond sans retard, vous assignant l'instant du jour dont il peut disposer en votre faveur.

Étant de passage à Paris en octobre 1868, je me rendis chez Mgr de Ségur à sept heures du matin. Il disait sa messe dans sa petite chapelle intérieure, où figure, comme principal ornement une mitre de toile blanche portée par le S. P. Pie IX. Après une courte action de grâces, il se dirigea vers son antichambre. Je l'y suivis, voulant lui exposer le but de ma visite : « Je pars pour la Visitation », me dit-il avec une sérénité angélique; « on m'y appelle pour assister ma sœur qui est mourante. » Je me rendis au couvent dans l'après-midi ; car, malgré ses préoccupations si légitimes, le saint aveugle m'y avait donné rendez-vous. SABINE, cette sœur chérie, existait encore; mais son âme s'agitait dans ses liens mortels, comme la colombe dans le filet de l'oiseleur. Chose merveilleuse! la sainte mourante avait jeté un reflet du

(1) Par le comte A. de Ségur, chez Haton, 68, rue Bonaparte, à Paris.

ciel sur toutes les personnes qui l'environnaient. Dans ce petit parloir dénudé on croyait respirer l'atmosphère du paradis. Non-seulement le pieux prélat s'entretenait de son état avec une émotion presque joyeuse, mais la bonne religieuse qui m'avait tenu compagnie avant sa venue m'en parlait avec une sorte d'allégresse surnaturelle, qui montrait bien que la mort s'était dépouillée auprès du lit de l'agonisante de ses voiles sombres pour l'inonder de radieuses clartés.

Je quittai la Visitation l'âme remplie d'un saisissement indéfinissable et conservant dans ma mémoire l'impérissable souvenir de ce que j'avais vu et de ce qu'il m'avait été donné d'entendre en ce jour de bénédiction. Aussi, quand parut la *Vie de Sabine de Ségur, en religion Sœur Jeanne-Françoise,* je me promis bien de la faire revenir. C'est à cette biographie pleine de grâce et de fraîcheur qu'appartiennent les détails qui vont suivre.

Hélas! les sœurs de Sabine ont peut-être été, comme tant d'autres vierges du Seigneur, contraintes à s'exiler de leur pieuse retraite; mais si les impies les ont bannies de l'humble asile qu'elles habitaient, ils n'ont pu leur enlever ce qu'elles portent partout avec elles : l'ascendant de leurs prières et l'exemple de leurs vertus.

Sabine-Félicité de Ségur naquit le 12 mars 1829, au château des Nouettes, dans le département de l'Orne, en Normandie. Son enfance s'écoula dans l'innocence, la paix et le travail. Sa première communion fut pour elle un acte décisif. Depuis ce jour, l'amour vivant et immortel s'empara de son cœur, et comme l'Apôtre elle pouvait dire en toute vérité : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. »

Le 11 mai 1842, veille du grand jour, elle entra dans la chambre de celui de ses frères qui a écrit son histoire : « *Pardonne-moi,* » lui dit-elle en fondant en larmes; la chère enfant n'avait jamais causé à personne l'ombre d'une peine même involontaire, et elle venait demander pardon avec la naïve humilité, le repentir attendri d'une pécheresse!

« Depuis que Jésus-Christ, la sainteté éternelle et substantielle, est mort pour les péchés du monde, l'Église établit ainsi un divin système de compensation entre les innocents qui pleurent sans avoir péché, qui demandent pardon sans avoir offensé, et les coupables qui devraient le faire et qui ne le font pas. » (1)

(1) Vie de S. de Ségur, pages 14 et 15.

Une des compagnes de Sabine, qui demeura jusqu'à la fin son amie, l'a dépeinte à plusieurs reprises dans des termes que nous reproduisons comme ayant une expression saisissante de candeur et de vérité.

« J'avais, dit-elle, des amies aimantes, intelligentes comme Sabine; mais Sabine était plus que tout cela : c'était un ange. Son sourire contenu, sur son front un je ne sais quoi de sérieux où la joie de l'enfance était unie à une précoce gravité, inspirait déjà la vénération. Je ne me rendais pas compte d'abord de la cause de cette impression qu'elle faisait sur moi. Cette cause, c'était Dieu, ou, pour dire comme elle, *son Jésus,* qui parlait à son cœur, la rappelait incessamment au dedans d'elle-même et contenait si bien toutes ses joies que je n'ai pas le souvenir de l'avoir vue une seule fois *entraînée* par elle. »

« Rien de ce qui nous enchantait et nous captivait tout entière, dit ailleurs l'*amie fidèle,* ne l'*obtenait* tout entière, ni les jeux de l'enfance ni plus tard le monde et ses plaisirs. Elle y allait comme par devoir, sans souci de plaire, de briller par quoi que ce soit, je ne crois pas qu'elle ait jamais perdu le sentiment de la présence de Dieu dans ce que nous appelions le bal le plus amusant (1). Aussi rien ne m'a moins étonnée que de revoir plus tard, couvert d'un voile religieux, ce front qui avait porté des fleurs avec tant de simplicité, d'oubli de soi-même, j'oserais dire avec tant d'édification,

» Nulle mieux que Sabine, ajoute son biographe, ne prouva que la plus joyeuse amabilité est compatible avec la piété la plus ardente et la plus tendre dévotion. Il y a même entre la gaieté et l'innocence d'une âme pieuse une affinité naturelle et charmante; l'une sort de l'autre comme le fruit de la fleur, comme le rayon du soleil. L'esprit original et fin de Sabine, ses vives et gracieuses saillies, sa naïveté et sa simplicité d'enfant, répandaient autour d'elle l'allégresse, et son rire éclatant et limpide jaillissait de son cœur et montait au ciel comme une action de grâces et une prière. »

On ne peut aimer Dieu sans aimer les pauvres, ceux que l'Église, dans son sublime langage, appelle *les membres souffrants* de Jésus-Christ. La bonté naturelle de Sabine la portait déjà vers ces déshérités de la fortune et des joies de ce monde;

(1) Il faut dire que le genre de réunions dont parle la compagne de Sabine ne ressemblait guère à celles qui, tout en portant le même nom, ont à l'époque où nous sommes un caractère si différent.

la foi fit d'elle leur amie. Elle les visitait, les soignait, les encourageait, et par sa douce joie illuminait leur existence si triste et si décolorée, d'un rayon de bonheur.

Le frère aîné de Sabine ayant été nommé à Rome, en 1852, auditeur de Rote pour la France, il fut décidé que sa sœur irait l'y rejoindre avec sa mère. On peut juger de son bonheur. Voir Rome et l'Italie, « le pays des belles lumières, la terre des ruines immortelles et des immortelles espérances, fouler aux pieds ou plutôt baiser cette poussière qui recouvre les ossements des saints, ces pierres qui proclament le sacrifice et qui suent le sang des martyrs; réciter le symbole des Apôtres sur leur tombeau, et courber devant le vicaire du Christ une âme pleine de Jésus-Christ, c'était un rêve presque divin. » Ce rêve allait devenir, pour la pieuse jeune fille, une délicieuse réalité.

Son séjour à Rome dura six mois; pendant ce temps elle en comprit toutes les merveilles, elle en aima toutes les beautés. Mais ce fut dans les sanctuaires où vivent les souvenirs des vierges et des martyrs, au pied des autels, sur les tombeaux, devant les chaînes, et dans la prison de saint Pierre et de saint Paul, qu'elle versa ses larmes les plus ardentes, qu'elle ressentit ses plus profonds ravissements.

Sabine conserva soigneusement caché dans son cœur le mystère des grâces que le divin maître lui prodigua à cette époque de sa vie; néanmoins, étant religieuse, elle fit connaître à l'une de ses compagnes, comme elle épouse de Jésus-Christ, quelques détails naïfs et charmants sur l'une de ces heures du *Paradis* où Dieu lui parla et la ravit hors d'elle-même.

Voici l'acte de vertu qui lui valut ce qu'elle appelait cette grande visite de Jésus. Toute la famille avait formé le projet d'une excursion matinale aux environs de Rome. Or il arriva que le jour choisi pour cette partie de plaisir se trouvait un de ceux où elle avait l'habitude de communier.

« Je me sentis troublée », dit-elle à la sainte amie de qui nous tenons ce récit. « Il s'éleva en moi un grand combat. J'éprouvais une peine extrême à sacrifier le bonheur de recevoir mon bon Jésus pour une satisfaction d'un ordre inférieur; d'un autre côté je désirais vivement accompagner ma famille.... Dès l'aurore j'allai trouver mon frère, auquel je confiai mes perplexités. D'après son conseil, je restai; et quand toute la *bande joyeuse* fut partie, j'allai entendre la messe en l'église de Sainte-Sabine et j'y reçus Notre-Seigneur. C'est alors que mon Jésus se révéla à moi,

c'est alors qu'il me dit que *j'étais à lui et pour lui.* Mon action de grâces fut longue. Tout le jour et tous les jours suivants je me sentis accablée de faveurs et de bénédictions divines. C'était un souvenir de grâces, un souvenir du ciel. Jamais il ne s'affaiblira dans mon âme. »

Revenue à Paris, elle se livra de nouveau à toutes ses œuvres de charité; mais elle sentait que chacune lui coûtait plus d'efforts: ses parents, sa famille, ses pauvres, ne suffisaient plus à combler le vide de son cœur. Sa gaieté se voilait, sa santé commençait à s'affaiblir; elle éprouvait, sans s'en rendre compte, ce malaise mystérieux de tous les êtres qui ne sont pas dans leur voie.

Le secret providentiel allait bientôt être révélé à cette âme ardente qui ne désirait qu'une chose, aimer et servir, de toute la force, de toute la plénitude de son cœur et de sa volonté, SON SEIGNEUR ET SON DIEU!

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LES RELIGIEUSES PENDANT LA GUERRE.

(Suite).

Dans les deux articles que nous avons donnés précédemment sur ce sujet, nous nous sommes attachés surtout à un point de vue général; aujourd'hui notre intention est d'entrer dans des détails relatifs au diocèse de Chartres. Mais auparavant qu'on nous permette encore de citer le joli trait suivant qui vient de nous tomber sous les yeux :

LA PETITE SŒUR DES PAUVRES. — « Parmi les prisonniers de retour d'Allemagne, on cite une femme bien connue dans les faubourgs : il s'agit d'une petite sœur des pauvres communément appelée Petite Sœur. Il y a trois mois à peu près, Petite Sœur abandonna Paris pour suivre des moblots de son pays aux avant-postes.

De temps en temps, elle revenait pourtant demander à ses amis du linge, des vêtements, des provisions ou des remèdes pour ses protégés. Puis on ne la revit plus. On s'inquiéta de son absence, et l'on finit par apprendre qu'en soignant les blessés sur le champ de bataille, Petite Sœur avait été faite prisonnière.

Il paraît que nos ennemis, manquant de gardes-malades, s'emparaient de toutes celles qu'ils rencontraient dans les villages, et les expédiaient soit dans leurs ambulances autour de Paris, soit en Allemagne.

Petite Sœur, elle, a fait le voyage d'Allemagne. C'est à Heilbronn qu'on l'a reléguée ou internée.

Et hier, comme on la plaignait d'avoir été en butte aux mauvais traitements des soudards de Guillaume, Petite Sœur répondit en souriant doucement : « Ne pouvant vous faire du bien, à vous, je leur en ai fait à eux, car je ne voyais dans ces ennemis que des malheureux qui souffraient horriblement. »

Il est douteux que l'Allemagne nous offre un pendant à cet exemple de charité. »

— Chartres n'a pas été moins favorisé que les autres villes de France pour le nombre des beaux exemples de charité donnés dans ses murs par les Religieuses ; nous croyons même qu'ils s'y sont multipliés plus qu'en bien d'autres lieux importants, vu que notre cité fut longtemps point central pour les passages de troupes, rendez-vous des prisonniers et des pauvres soldats blessés au combat de Loigny, et dans les affaires de l'Ouest. Nous avons pu recueillir sur le service de nos Sœurs chartraines quelques notes bonnes à consigner pour l'édification de nos lecteurs.

Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. — Le soin des prisonniers français qui, du 23 novembre 1870 au 31 janvier 1871, ont passé dans notre ville en différentes escouades, dont le contingent total s'éleva à 10,242 hommes, a été confié particulièrement aux Sœurs de Saint-Vincent-de Paul. Dire ce qu'elles ont mis à ce soin fatigant d'empressement et de zèle, c'est chose impossible. Profitant du crédit illimité que leur avait offert le Conseil municipal, elles avaient à cœur de faire tout pour adoucir le sort des malheureux. Combien de prisonniers n'ont-ils pas été vus pleurant de reconnaissance, à la vue de ces pieuses femmes qui s'occupaient d'eux, pansaient leurs plaies et souvent employèrent la nuit à leur préparer une nourriture dont ils avaient un si pressant besoin. Avec le concours des membres des Comités d'ambulance, les Sœurs procurèrent aux prisonniers des vêtements de toute espèce et en grande quantité.

Les Sœurs de Saint-Vincent ont été également chargées de l'ambulance établie dans la maison d'arrêt de Chartres, laquelle, depuis le 3 février jusqu'au 14 mars 1871, renferma 110 malades par jour en moyenne ; puis de l'ambulance prussienne de la gare (depuis le 26 novembre jusqu'au 2 janvier 1871, 207 hommes par jour en moyenne). En présence de celui qui souffre sur un lit de douleur, il n'y a plus de nationalité ; tout malade est un frère pour le Français généreux, c'est-à-dire pour le Français chrétien, à plus forte raison pour la Fille de la charité.

On remarquera que dans cette petite statistique il n'est pas question de l'Hôtel-Dieu ; il eût été impossible d'avoir le chiffre exact des soldats malades qui, là, ne cessèrent d'encombrer les salles sous la garde des Sœurs de Saint-Vincent.

Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres. — Les Sœurs de Saint-Paul-de-Chartres ont eu à exercer leur zèle à l'hospice de Saint-Brice, à l'hospice de Josaphat, à l'Ecole Normale, au Théâtre, puis à deux autres ambulances établies l'une dans leur communauté et l'autre dans une propriété particulière en ville. Plus d'une fois ces bonnes Sœurs nous ont parlé des consolations qui adoucissaient leur mission laborieuse. « Nous avons été singulièrement touchées, nous disait l'une d'entre elles, de rencontrer dans nos soldats des sentiments religieux très-vifs chez les uns et moins éteints qu'on ne le suppose chez les autres. Partout nous les avons vus bons, d'une simplicité quelquefois naïve, respectueux et reconnaissants. » A l'ambulance de la Communauté, aucun des soldats n'a résisté à l'appel de la grâce ; ils ont participé au banquet eucharistique, la plupart à Noël, les autres plus tard. « C'est véritablement comme un jour de première communion, » disaient plusieurs d'entre les convertis à la belle fête de Noël où ils avaient fait leurs dévotions.

Le respect humain semblait n'être pas entré avec les malades dans les salles : « Que fais-tu là, demandait dans les premiers jours un soldat à un camarade, engagé volontaire, retenu sur son lit par une

fracture de genou? — Je prie le bon Dieu, répond aussitôt le blessé, et il continue sa prière sans que l'autre pense à l'interrompre. — A l'époque des quarante heures, un sergent vendéen passa une heure chaque jour devant le Saint-Sacrement ; un autre ne manquait pas un seul jour à dire son chapelet, et, tant qu'il resta à la Communauté, c'est à la chapelle qu'il allait réciter ses chers *Ave Maria.* — « Dans une autre de nos ambulances, nous raconte une Sœur de Saint-Paul, un blessé, pris d'une faiblesse subite et croyant sa fin prochaine, s'écriait : « Ma sœur, ma sœur, je me meurs. » La religieuse, reconnaissant une crise passagère, cherchait à le rassurer. « Comment, s'écrie-t-il de nouveau, je vais mourir et entouré de sœurs, et elles vont me laisser mourir sans sacrements! » Le prêtre fut vite appelé pour tranquilliser le pauvre jeune homme. A peine le malade eût-il aperçu le ministre de Dieu, qu'il récita tout haut son acte de contrition avec un accent de douleur si profonde que plusieurs de ses camarades ne pouvaient retenir leurs larmes; probablement ils en conserveront longtemps le souvenir. »

Voilà un trait entre bien d'autres que pourraient nous citer les Sœurs de Saint-Paul qui ont vécu plusieurs mois dans les ambulances à Chartres, comme nous l'avons vu plus haut, et en beaucoup d'autres endroits, comme à Bonneval, à Châteaudun, à La Loupe, à Senonches, c'est-à-dire à peu près partout où sont établies des maisons de leur Institut hospitalier et enseignant.

Sœurs de Bon-Secours. — Jamais, croyons-nous, les Sœurs de Bon-Secours n'ont été reconnues aussi dignes de leur nom ; leur nombre qui va toujours croissant était trop restreint pour les besoins du moment, mais leur activité suppléant au nombre, elles ont essayé de faire face à toutes les demandes. En effet, nous les trouvons dès le 7 septembre 1870, aux environs de Corbeil ; deux sœurs de la maison de Chartres y avaient été appelées et devaient y rester jusqu'au mois de décembre. Le 14 novembre, quatre autres partent pour soigner nos mobiles à Senonches. Le 22 novembre on ramenait de Châteauneuf une sœur qui, après le bombardement de cette ville, avait été blessée d'une chute en portant secrètement de la nourriture à des blessés français qui étaient cachés. C'est surtout depuis les combats de Loigny et de Morée que nos Sœurs de Bon-Secours ont vu grandir leur tâche dans des proportions incroyables. Elles avaient eu seulement quelques mobiles malades dans leur maison-mère depuis l'occupation de Chartres ; désormais elles devaient en soigner un peu partout et beaucoup chez elles. Il eût fallu les voir sur le champ de bataille de Loigny, en compagnie de généreuses dames que nous sommes habitués à admirer dans notre ville à la tête des bonnes œuvres. Le médecin major Dujardin-Beaumetz a rendu à la charité des Sœurs de Bon-Secours un éclatant témoignage que la Communauté pourra conserver dans ses archives. A dater du commencement de décembre, les unes sont dispersées dans les ambulances particulières, à la ville et à la campagne ; les autres sont à la Communauté, occupées à un service analogue. C'est là principalement que l'ange de la charité a dû compter leurs victoires sur la nature en présence des militaires atteints de maladies contagieuses, qui tous, depuis le 3 janvier, avaient été relégués dans l'enceinte de la maison-mère du faubourg Saint-Maurice. Sur la demande des médecins de l'hôpital, on avait repris aux Sœurs de Bon-Secours leurs blessés ordinaires pour leur confier ces pauvres malades de la petite vérole ou de la fièvre typhoïde. Il fallait s'attendre à voir l'épidémie gagner les religieuses ;

elles avaient fait leur sacrifice; leur zèle n'en était que plus empressé. La plupart furent atteintes par la maladie; l'une d'elles fut même conduite jusqu'aux portes du tombeau. Dieu leur voulait cette épreuve comme une première récompense pour ajouter à la mesure de leurs mérites.

Ce qui a soutenu ces servantes de la souffrance, c'est avec la grâce et l'amour de Dieu, la vue des bonnes dispositions de leurs malades. Presque tous ceux qui se sont vus en danger de mort, ont demandé et reçu les sacrements; plusieurs même ont édifié la Communauté par leur piété. L'un d'eux, se croyant à ses derniers moments, priait d'écrire à sa mère *qu'il s'était confessé*; un autre, déjà muni des sacrements, exprimait la crainte de ne s'être pas bien expliqué dans sa confession, et plusieurs fois il faisait rappeler le prêtre; il le redemanda encore quelques instants avant de mourir. Ceux qui ont pu se remettre de la maladie (ils étaient encore vingt-cinq dans le dernier mois) ont reçu du chapelain des instructions spéciales, d'après le désir qu'ils en avaient exprimé; ils ont voulu presque tous, avant leur départ de l'ambulance, approcher de la sainte Table, et depuis qu'ils sont dans leurs familles, ils ont écrit et fait écrire à la Supérieure pour témoigner leur reconnaissance; on a bien voulu nous montrer une de ces lettres vraiment touchantes, preuve de sentiments chrétiens.

Les Sœurs de Bon-Secours des maisons de Dreux, d'Etampes, de Rambouillet et de Dourdan ont eu à s'occuper également de nombreuses ambulances; leur état de service, à elles aussi, est inscrit au ciel.

Nous pourrions encore prolonger cet article en parlant des autres communautés de Chartres, par exemple de celle des Sœurs de Notre-Dame qui ont soigné chez elles beaucoup de blessés, mais il est une limite à tout. Nous croyons en avoir dit assez pour prouver cette thèse: Les Communautés religieuses sont grandement utiles à la Société parce qu'elles sont un foyer d'amour envers le prochain comme envers Dieu.

L'abbé GOUSSARD.

PARTOUT AMENDE HONORABLE.

Il est consolant de voir une croisade d'âmes pieuses conspirer contre l'invasion de l'enfer. Pendant que nos braves soldats se dévouent, risquent leur vie pour défendre l'ordre contre l'anarchie révolutionnaire, le clergé soutient leur courage par une ligue de prières à laquelle participent les fidèles avec empressement. De plus, sur tous les points de la France s'élèvent mille voix pour provoquer une réparation générale faite au nom du pays à Dieu que le pays a offensé. Nous reconnaissons tous que les fléaux qui nous accablent sont trop mérités et, en nous frappant la poitrine, nous voulons apaiser la colère du ciel. Que les Français se regardent comme solidaires dans cette œuvre réparatrice nouvelle dont les méchants riront, et que pourtant nous voudrions rendre utile aux méchants eux-mêmes. Nous citerons ici quelques-uns des projets parvenus à notre connaissance, projets conçus et déjà mis en pratique pour unir les chrétiens dans la prière et les actes qui peuvent nous attirer la bénédiction du ciel et mettre fin à nos maux.

VŒU AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS POUR OBTENIR LA DÉLIVRANCE DU SOUVERAIN PONTIFE ET CELLE DE LA FRANCE. — En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore;

En présence des attentats sacriléges commis à Rome contre les droits

de l'Eglise et du Saint-Siége et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ;

Nous nous humilions devant Dieu, et, réunissant dans notre amour l'Eglise et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

Et pour faire Amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui seuls peuvent délivrer le Souverain Pontife de sa captivité, et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons, lorsque ces grâces nous auront été accordées, de contribuer selon nos moyens, à l'*érection à Paris* d'un sanctuaire dédié au Sacré Cœur de Jésus.

Notre Saint-Père le Pape a daigné accorder de grand cœur sa bénédiction à cette œuvre réparatrice : Nos seigneurs les archevêques et évêques de Bourges, Poitiers, Nevers et Valence, ayant pris connaissance de la présente formule, ont daigné permettre que leur adhésion fût publiée. Plusieurs autres prélats ont donné à cette entreprise les plus chaleureux encouragements. — Nous savons que Mgr l'Evêque de Chartres s'est empressé de transmettre le témoignage de son adhésion la plus complète.

Vœu des habitants de Macon.— A Mâcon on a souscrit le vœu suivant:

« Le soussigné déclare : 1° vouloir se consacrer personnellement au Sacré Cœur de Jésus; 2° faire le vœu dont la teneur suit, et s'engager à l'accomplir fidèlement tout le temps de sa vie, si Dieu, dans sa miséricorde, daigne épargner à la ville de Mâcon les horreurs de la guerre étrangère et de la guerre civile :

» 1° Ne pas violer soi-même et ne pas mettre les autres dans la nécessité de violer le saint jour du dimanche;

» 2° Ne jamais se permettre aucun blasphème, et, autant qu'il dépend de soi, ne jamais tolérer le blasphème en sa présence;

» 3° Ne pas user sciemment d'aliments gras aux jours où l'Eglise le défend;

» 4° Contribuer dans la mesure de ses ressources, quand des jours meilleurs se seront levés sur la France, à l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de ce vœu. »

Association pour le repos du dimanche. — Il se forme à Lyon une Association pour assurer le repos du dimanche. Elle fait signer à ses membres l'engagement que voici : Les soussignés s'engagent à ne point ouvrir leurs magasins, ateliers, usines, les dimanches et fêtes : à ne point vendre, à ne point acheter, à ne pas travailler eux-mêmes, ni faire travailler ceux qui sont sous leur dépendance, et cela afin de faire cesser, autant qu'ils le pourront, le grand scandale que donne depuis de longues années la nation française aux autres nations européennes, par la violation de la loi du dimanche, qu'ils reconnaissent être une des principales causes de nos malheurs.

Les soussignés devront, autant que possible, se fournir de préférence dans les magasins, usines, ateliers, qui auront souscrit le présent engagement.

LE ROI DE PARIS (1).

Paris a son roi. C'est Voltaire qui règne, gouverne et fait des lois et les exécute; plus absolu que les Bourbons et les Bonaparte, il noie

(1) Cet article, publié ailleurs il y a quelques semaines, comme on le devinera

et fusille les citoyens et les généraux qui lui déplaisent. Tout marche d'ailleurs à son gré; ses deux souhaits les plus chers sont accomplis : l'armée prussienne est entrée dans la capitale de la France et Dieu en est chassé.

Il y a huit mois, l'érection de la statue de Voltaire étonna le monde et souleva l'indignation de tous les chrétiens. Mais on doit reconnaître aujourd'hui que c'était là un événement providentiel, je veux dire un de ces grands crimes que Dieu permet de temps en temps pour châtier ses ennemis et pour instruire les peuples.

Il est bon que l'ennemi de Dieu préside du haut de son piédestal aux malheurs de la France, qui sont son ouvrage. Il est bon que l'érection de ce bronze ignoble commence la plus honteuse page de notre histoire. Le journal *le Siècle* avait ouvert, depuis quelque temps, une souscription à cinquante centimes pour élever une statue à Voltaire. Ce n'était ni le poète, ni l'historien, ni le philosophe qu'on voulait honorer; Voltaire est pitoyable philosophe, médiocre historien et ne tient que le second rang après nos grands poètes; mais il est l'ennemi du Christ; personne n'a tant et si bien raillé la religion chrétienne. Voilà pourquoi il mérite une statue.

La souscription, secondée par la presse impie, réussit à peu près. Des ouvriers, des bourgeois, les lecteurs du *Siècle*, les élèves de Duruy, donnèrent leurs cinquante centimes et un Voltaire fut fondu. Alors il s'agit de lui assigner une place honorable dans Paris. L'Académie française témoigna son approbation par l'organe d'un de ses membres les plus distingués. On vit dès ce moment que Paris aurait son Voltaire. Seulement il fallait choisir une occasion favorable qui donnât une haute signification à la cérémonie.

Après les désastres de Forbach, de Wissembourg et de Reichshoffen, pendant que Bazaine se sauvait dans Metz et que Mac-Mahon réunissait les débris de nos armées, le ministre Chevreau pensa que le moment était venu. Les hommages solennels qu'on rendait au poète qui avait autrefois chanté nos défaites et célébré la Prusse devaient nous consoler de nos malheurs. Ainsi donc, le 14 août 1870, le ministre de l'empereur fit dresser la statue de Voltaire sur un piédestal au milieu de Paris; et le lendemain, fête de l'Assomption et de saint Napoléon, Voltaire apparut radieux.

Quinze jours après, il n'y avait plus d'empire, ni de Napoléon, ni de Chevreau; on sait comment tout cela finit à Sédan. Vingt jours plus tard, une nuée de Prussiens, de Saxons, de Bavarois, de Hessois, de Wurtembergeois, de Hambourgeois, de Mecklembourgeois et de Badois investissait Paris; Paris était séparé de l'univers, et pour ainsi dire excommunié.

Depuis deux mois, Voltaire régnait sur son trône; il décrétait, réglementait, expulsait les prêtres des ambulances et chassait les crucifix des écoles. Pendant ce temps-là, les Parisiens ses sujets, mangeaient leurs chevaux; bientôt ils mangèrent leurs chiens, leurs chats, etc.

Dans cette détresse, ils organisent une procession. Est-ce qu'ils se souviendraient de saint Denis leur apôtre? Vont-ils implorer sainte Geneviève leur patronne, qui jadis sauva leurs pères des fureurs d'Attila? Ou bien vont-ils se jeter, dans Notre-Dame, aux pieds de la Sainte-Vierge et lui rappeler qu'un vœu de Louis XIII lui a consacré le royaume de France?

Non, ils promènent dans les rues Voltaire couronné de lauriers!

par la lecture des derniers alinéas, offre encore, et malheureusement trop, l'intérêt de l'actualité.

Voltaire les récompense en leur donnant de la paille à manger.

A la fin, n'ayant pu rompre la barrière prussienne, malgré la bravoure des soldats provinciaux qui se battent comme des lions, Paris mourant de faim abandonne ses forts, ses remparts, ses canons pour un morceau de pain. Mais il conserve toujours son roi Voltaire. Aussi l'histoire de ses calamités n'est pas finie.

La France a élu des représentants qui se sont réunis à Versailles. Paris, ne les trouvant pas faits à l'image de Voltaire, n'en veut pas; nos représentants ne sont à ses yeux que des députés ruraux; il défait même ceux qu'il a nommés. Paris rejette l'autorité de l'Assemblée nationale, et se donne, sous le nom de Commune, un gouvernement qui prétend s'imposer à toute la France. Il a des canons et des chassepots; il a ses remparts, et, à l'exception du Mont-Valérien, il possède tous les forts où ne sont pas les Prussiens.

D'un autre côté, une armée se forme à Versailles. Depuis quelques jours, des torrents de sang coulent, et si la victoire reste à la commune, nous reverrons les jours de 93. Il n'y aura plus en France ni autel, ni prêtre, ni religieux, ni crucifix. Mais Voltaire règnera sur la France, comme il règne aujourd'hui sur Paris. Heureux alors le citoyen qui pourra se croire propriétaire..... de sa tête!

Verrons-nous ces choses? ce qui soutient mon espérance, c'est que Pie IX prie pour la France, et que la France catholique prie avec Pie IX.....

A. Maunoury.

STANCES A JOSEPH,

PATRON DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

I

Pour Patron à l'Église entière,
Joseph, on vous donne en ce jour (1);
Je veux méditer un mystère
Qui fera grandir mon amour.
Oui, que ce titre soit le vôtre;
De tous soyez le Protecteur!
Après Marie, au ciel, quel autre
Mériterait mieux cet honneur?

II

Vous avez été sur la terre
Le Gardien du Roi des vertus;
C'est votre secours tutélaire
Qui soutient les pas de Jésus.
Mais Jésus avec son Eglise,
La foi nous le dit, ne fait qu'un (2);
Avec Lui qu'elle soit donc mise
Sous un patronage commun.

III

Lorsque sur l'Église naissante
Saul se jette en persécuteur:
Pourquoi ta rage délirante
Contre Moi, lui dit le Sauveur (3)?
Ah! si Saul blesse Jésus même,
Quand l'Église reçoit ses coups,
Joseph, avec un soin extrême
Gardant Jésus, nous garde tous.

(1) Décret du 8 décembre 1870. — (2) 1 Col. 1, 18. — (3) 2 Act. IX, 4.

IV

L'Egypte, en proie à la famine,
Périssait ; un Joseph sauva
Le froment, qui de sa ruine,
Aux jours mauvais, la préserva (1).
Un autre Joseph, pour la terre,
Des Élus garda le froment (2).
Que les noms de Sauveur, de Père
Lui soient donnés également (3).

V

Oui, vous êtes par excellence,
Joseph, un patron glorieux ;
J'en prends à témoin la puissance
Dont vous jouissez dans les cieux.
Qui servit Dieu sur cette terre
Peut beaucoup parmi les élus ;
Mais plus puissante est la prière
De celui qui servit Jésus (4).

VI

Pourquoi, Sainte Eglise, ma mère,
D'un Patron l'insigne faveur?
C'est qu'à votre douleur amère
Il fallait un consolateur (5).
Noé sauva, dans le Déluge,
Le monde noyé sous les eaux (6) ;
Joseph devient notre refuge
Lorsque le sang coule à grands flots (7).

VII

Tout en Joseph charme et console.
Souffre-t-il de grandes douleurs?
D'un ange aussitôt la parole
Fait succéder la joie aux pleurs.
Perd-il son Jésus? Dans le temple
Il le retrouve avec bonheur.
Dieu donne ainsi par lui l'exemple
D'espérer au sein du malheur.

VIII

Ah! c'est bien plus qu'une espérance,
Joseph pour nous est un secours (8).
Le passé connut sa puissance ;
Thérèse l'invoquait toujours (9).
Mais le secret, qui le présente
Comme un protecteur merveilleux,
Rendra pour nous plus abondante
Cette source où puisent nos vœux.

IX

Augustin dit, on peut le croire,
Qu'il est des temps où sur ses saints
Dieu veut répandre plus de gloire.
Sachons entrer dans ses desseins.
Quand on découvre ou qu'on transporte,
Dit-il, leurs restes précieux,
Des prodiges de toute sorte
Le plus souvent frappent nos yeux (10).

(1) Gen. XLI, 56. — (2) Zach. IX, 17, et Joan. VI, 48. — (3) Gen. XLI, 45, et XLV, 8. — (4) Comb. spir. ch. L. — (5) Parole de Pie IX. — (6) Gen. VII. — (7) L'invasion. — (8) Mot de Pie IX. — (9) Voir sa vie et ses œuvres. — (10) Cité de Dieu, etc.

X

Et quand l'Église aussi leur donne
Quelque patronage nouveau,
Alors leur puissance rayonne
D'un éclat plus grand et plus beau.
« Allez à Joseph, » nous dit-elle,
Sa dévotion aujourd'hui,
Prenant une force nouvelle (1),
Sera pour vous un sûr appui.

XI

Courbez-vous devant ses images,
Allez prier à son autel,
Vous trouverez dans ses suffrages
La fin d'un désastre cruel.
Oui, priez, pleurez pour la France ;
Vos pleurs ne seront pas perdus.
En Joseph ayons confiance :
Il offre nos vœux à Jésus.

XII

Mais comme Protecteur fidèle,
S'il est aujourd'hui couronné,
N'oublions pas que pour modèle
Joseph nous est aussi donné (2).
Ah! le titre le plus auguste,
Qui jamais sur son front ait lui,
N'est-ce pas le titre de *Juste* (3)?
Sachons le porter avec lui. A. P.

FAITS RELIGIEUX.

Les Catholiques de l'univers et leur Père commun prisonnier au Vatican. — Depuis sept mois, toutes les contrées de l'univers catholique envoient au saint captif du Vatican d'innombrables adresses pour protester contre l'inqualifiable envahissement des Etats pontificaux, et flétrir ce que nous appelons avec elles *usurpation, lâcheté, parricide, sacrilége*. Les voix des deux mondes s'unissent dans un accord magnifique, pour en appeler, du fait accompli, à l'indignation des vrais catholiques, à la conscience des honnêtes gens, au jugement de l'histoire, et surtout à l'incorruptible justice de Dieu. Comme toujours, l'épiscopat donne l'exemple : pas un évêque dont la plume n'ait vengé le droit outragé et stigmatisé pour jamais l'usurpation triomphante. Nous avons eu la pensée de résumer pour la *Voix* et d'offrir dans un même tableau les documents publiés depuis quelque temps par les journaux.

— L'Italie, malgré tant de scandales qui la déshonorent, malgré le joug odieux qui pèse sur elle, fait éclater courageusement ses accents indignés. A Rome, les dames, les étudiants (en grand nombre), les principales familles, et des milliers de Romains fidèles de toutes les conditions, consolent tous les jours le Saint-Père par leurs filiales protestations accompagnées de larges offrandes. A Naples, à Milan, à Florence, à Turin, et dans cent autres cités italiennes, même empressement, mêmes élans d'amour. Partout des prières publiques pour la délivrance de Pie IX. L'œuvre du *Denier de Saint Pierre* y est plus

(1) Filius accrescens Joseph. Gen. XLIX. — (2) Patron signifie à la fois Protecteur et Modèle. — (3) Cum esset justus. Matth. 1, 19.

florissante que jamais. A Naples cette œuvre a pris un caractère vraiment prodigieux, et elle en a produit une autre sous ce nom touchant : *l'obole de l'amour filial pour le Prisonnier du Vatican.*

— L'Espagne oublie ses divisions pour s'unir dans une commune protestation contre l'attentat inouï du 20 septembre. De toutes les parties de la Péninsule des pétitions qu'appuient des milliers de signatures arrivent aux Cortès afin d'obtenir que les Chambres et le gouvernement interviennent en faveur du Saint-Siége.

— Le Portugal tout entier proteste par la bouche de sa pieuse infante Isabelle qui est allée elle-même déposer aux pieds du Souverain Pontife les vœux et les offrandes des Portugais.

— La Belgique se signale entre toutes et n'a qu'une voix pour jeter l'anathème aux geôliers de Pie IX. Outre les souscriptions, les adresses, les pétitions, etc., des milliers de Belges vont en pélerinage à Rome surtout pour obtenir de Dieu la liberté du Souverain Pontife.

— La Flandre suit noblement l'exemple de la Belgique.

— La Hollande est admirable d'entrain. D'innombrables pétitions couvertes d'innombrables signatures sont adressées au roi en faveur de la liberté du Saint-Père.

— La Suisse a eu aussi ses démonstrations; du 24 au 26 mars, époque des fêtes d'un pélerinage romain à Lucerne, il y a eu grand concours de peuple priant et communiant pour Pie IX.

— La Pologne (celle dont la parole n'est pas enchaînée) et l'Irlande, ces deux martyres dont les noms sont inséparables, dévouent à l'exécration universelle les oppresseurs de Celui qui s'est déclaré hautement le protecteur de l'Irlande et de la Pologne opprimées. En Irlande les meetings se succèdent et attirent des foules immenses.

— L'Angleterre ne reste pas en arrière. Les signatures s'y comptent par millions. Une députation où figurent neuf membres de familles pairiales, et présidée par Sa Seigneurie le duc de Vorfolk, grand maréchal et premier pair d'Angleterre, s'est rendue à Rome pour exprimer au Saint-Père lui-même l'inaltérable attachement et l'inviolable fidélité des catholiques anglais.

— L'Autriche, bien qu'effroyablement travaillée par les sociétés secrètes, n'est pas la moins empressée à protester. Le pétitionnement pour le rétablissement des Etats de l'Eglise s'y multiplie tellement, que nous devons renoncer à énumérer toutes les villes qui y prennent part. Les étudiants des universités se font surtout remarquer par leur enthousiasme et leur générosité. M. de Beust lui-même, chef du cabinet autrichien, a envoyé à Florence une note qui a dû intimider les spoliateurs, en même temps qu'elle a réjoui les amis du droit et de la vraie liberté.

— Tous les petits Etats catholiques de l'Allemagne, comme la Bavière, la Saxe, la Westphalie, le Grand-Duché de Bade, etc., donnent la plus vive adhésion à la protestation générale.

— L'Amérique s'unit pour protester en masse. On parle d'une assemblée générale de tous les catholiques américains. L'archevêque de Weeling a provoqué cette manifestation grandiose. On signale New-York, Baltimore, Washington, le Missouri, la Géorgie, la Virginie, etc.

— La République de l'Équateur proteste par l'organe de son Président, et engage à suivre la même voie toutes les Républiques de la libre Amérique.

— Le Canada fait appel à tous les Canadiens pour protester par des requêtes au Parlement anglais, par des offrandes, par la parole et par tous les moyens légitimes.

— La France ne pouvait, sans frémir, voir l'ignoble épée de la Révolution substituée à l'épée très-chrétienne de Charlemagne........ Oui, la Fille s'est sentie blessée au cœur par l'outrage infligé à sa Mère; et si des circonstances douloureuses l'ont empêché d'exhaler plus tôt sa profonde indignation, aujourd'hui elle parle! elle parle avec un accent qui doit faire comprendre aux vils conquérants de Rome qu'une heure, une heure terrible va bientôt sonner pour eux, l'heure du grand réveil de la justice..... Tous nos évêques ont énergiquement dit leur pensée à ce sujet. Dans une récente Lettre Pastorale, Monseigneur l'Evêque de Chartres s'exprimait ainsi : « ..... C'est donc pour nous un devoir de protester de nouveau » contre l'usurpation criminelle de la Ville Sainte où reposent les » corps des saints Apôtres. Nous avions souvent et vivement défendu » cette cause, c'est le témoignage que le Saint-Père lui-même a bien » voulu nous rendre publiquement (1). Nous continuerons, etc. » — Le *Moniteur universel* qui est, on le sait, l'organe du gouvernement français, dans un article du mois dernier, nous donne les plus consolantes espérances. Il conclut en disant qu'il « attache autant et plus de prix à la reconnaissance du Pape qu'à celle du plus puissant souverain. » — Au milieu même des agitations produites par l'approche des Prussiens, les habitants de *Châlons-sur-Saône* témoignaient par une protestation énergique envoyée à Rome leur indomptable attachement au Pape-Roi : « De toutes nos infortunes, disaient-ils, la plus affligeante pour nos cœurs catholiques, est celle de voir notre patrie renier sa mission providentielle et séculaire en abandonnant le trône de Votre Sainteté aux mains de ses ennemis. »

— Les petites filles de Lyon, dans une touchante adresse « protestent contre l'occupation de Rome par les Piémontais; » elles vont former un bataillon et prendre les armes : ce bataillon, celui de la prière, ces armes, celles de la mortification, etc. » Dans toutes nos cités se signent des adresses où respirent la plus vive douleur et le plus entier dévouement. Nous ne faisons que nommer Bordeaux, Poitiers, Nantes, Rennes, Vannes, Angers, Besançon, Bayonne, Clermont, Limoges, Chambéry, Annecy, Maurienne, Tarentaise, etc., etc., en un mot la France!

Ainsi, de toutes les parties du monde catholique s'élèvent d'unanimes protestations vers le trône brisé de Pie IX. Nous croyons que, devant ce formidable concert de réprobation, la *conscience* du César Piémontais doit éprouver un certain malaise.

— Nouvelles de Rome. — On attend, écrit-on de Rome le 8 avril au journal de Bruxelles, M. le comte d'Harcourt, auquel les Romains veulent faire une ovation. Cependant cette ovation paraît déplaire à l'ambassade de France qui ne voudrait rien compromettre pour le moment. Je sais que M. Lefèvre de Behaine travaille beaucoup et tient M. Thiers au courant de tous les faits et gestes des Italiens, lesquels, pleins d'eux-mêmes, insultent la France à tout propos et ont fini par imaginer la chose la plus bouffonne du monde à savoir que le rôle de la France en Europe est fini et que l'Italie va désormais jouer ce grand rôle.

M. Gadda, commissaire du roi, ayant répondu par une lettre inouïe

(1) Brefs de Sa Sainteté du 17 mars 1860 et du 24 décembre 1866.

d'impertinence à la protestation des cardinaux, évêques suburbicaires défendant les établissements de charité placés sous leur juridiction. Son Eminence le cardinal Patrizi vient de répliquer audit M. Gadda. La lettre du cardinal-vicaire de Sa Sainteté relève les erreurs et les prétentions de la politique italienne, tout en reconnaissant que sa voix ne sera pas entendue par un gouvernement ennemi naturel de l'Eglise. Mais il déclare que les principes de ce gouvernement, ses lois, ses projets, sont tellement exorbitants pour l'Eglise et pour le droit des gens, qu'il ne saurait se soustraire, lui évêque, au devoir positif de dire la vérité.

Il y a eu hier un dîner de libres penseurs à la place Barberini. La chose a eu lieu dans des conditions diaboliques. On avait placé un crucifix sur la table. Des toasts d'une impiété abominable ont été portés ; la soirée s'est achevée dans des excès de tout genre.

Au reste les attentats qui se commettent à Rome contre la religion, sont d'une nature qui révèle de la part des sectaires le parti pris de combattre Dieu lui-même. Vous ne pouvez dans un pays comme le vôtre soupçonner les excès auxquels se porte la haine des sectaires. On parle de profanations horribles telles que les a révélées en partie le livre du Père Bresciani, qui a pour titre le « Juif de Vérone. » (1) Par contre je dois dire que les fidèles multiplient les œuvres de réparation. Hier par exemple, toute la journée, la Scala Santa a été encombrée d'hommes, de femmes et d'enfants, montant à genoux cet escalier qu'a monté et descendu plusieurs fois le Sauveur à la veille de sa Passion.

La Semaine Sainte s'est passée dans un deuil véritable et profond. Pie IX, assisté de quelques camériers secrets a récité les offices, matin et soir, dans son oratoire privé et l'un de ces camériers me disait aujourd'hui même, ces paroles que je tiens à rapporter, parce qu'elles peignent vivement la situation : « Toute la conduite du Pape pendant cette semaine rappelle les premiers âges de l'Eglise, et il a célébré les cérémonies avec l'appareil extérieur et l'esprit intérieur des Papes martyrs, des Papes dans les Catacombes. »

Demain, jour de Pâques, il dira une messe basse à la Sixtine, à sept heures et demie, assisté de Mgr de Mérode et de Mgr Marinelli et donnera la Communion à plusieurs fidèles.

Je dis que Rome est triste. Comment en serait-il autrement? Les 40 à 50,000 étrangers, dont j'ai parlé, répandaient, avec des exemples de piété, une abondance matérielle que le peuple romain ne connaît plus. Chacun de ces étrangers dépensait en moyenne 20 francs par jour : ce qui jetait dans les mains des pauvres, des marchands, des aubergistes, de 800,000 fr. à 1,000,000 par jour, soit 10 à 12 millions pour la durée des fêtes.

Or, les étrangers sont remplacés par des sicaires, par des émigrés qui meurent de faim, commettent des viols et des assassinats, et font peser sur la population une sorte de terreur. Au lieu de ces zouaves si brillants, si généreux, on a une garnison de Piémontais, tous sans fortune, avides, insolents et brutaux. Au lieu de 800 à 900 Evêques très-charitables, on a des employés d'une dureté extrême, des ministres qui vont et qui viennent à la recherche d'établissements pour les administrations de l'Etat.

On sent, enfin le poids des nouveaux impôts et l'insulte d'une civilisation inconnue, monstrueuse, accompagnée d'une propagande antichrétienne et des scandales de sociétés de libres-penseurs. Comment Rome ne serait-elle pas triste et désolée ?

(1) Ce livre a pour but de faire connaître les secrets de la franc-maçonnerie.

Les sectes attendent avec une fébrile impatience les dépêches de Paris et préparent une levée de boucliers contre le gouvernement. Cependant d'après les lettres venues au Vatican, surtout d'après des communications directes de M. Thiers au Pape, la France ne tardera pas à comprimer cette odieuse parodie de 93. Que feront les Italiens? A les entendre, ils tenteront à Rome et dans les grandes villes de la Péninsule, le mouvement qui aura avorté à Paris. C'est possible. Le prince Humbert, revenu de Florence, se montre très-soucieux et d'étranges bruits courent sur l'état d'esprit de Victor-Emmanuel, qui refuserait de venir à Rome célébrer le 21 avril, anniversaire toujours fêté de la fondation de Rome.

On attribue au prince Humbert un mot très-dur et en même temps très-significatif.

« Les cardinaux et les princes romains, a-t-il dit, s'obstinent à rester loin de nous, mais dans peu, ils s'en repentiront amèrement, et nous serons loin d'eux. »

Cela veut dire clairement que le pouvoir s'attend à un massacre entrepris par les démagogues.

— On écrit du 23 mars au « Journal officiel » de Versailles.

Le Saint-Père a fait remettre à Mgr Chigi une somme de 10,000 fr., destinée au soulagement des victimes de la guerre. En annonçant ce fait à notre chargé d'affaires, le cardinal Antonelli a dit que Sa Sainteté aurait exprimé le regret de ne pouvoir envoyer des millions, mais qu'Elle avait autorisé les évêques à faire fondre ceux de leurs vases sacrés qui ne leur étaient pas indispensables et à en consacrer la valeur à réparer les maux de la guerre. Un comité promoteur s'est formé sous la présidence de M. le marquis de Girolamo Cavaletti. Dans une chaleureuse publication, il rappelle les souffrances de la nation française et les liens de la vieille affection qui l'unissent à la population romaine. Il se propose d'envoyer en France des quantités considérables de grains.

La plupart des grandes familles de Rome se sont empressées de répondre à cet appel.

M. le ministre des affaires étrangères a chargé M. Lefebvre de Béhaine d'offrir l'expression des remercîments de la France au Saint-Père et au marquis Cavaletti.

— Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, rendu sur la demande d'un grand nombre d'Evêques et de Congrégations religieuses, décerne le titre et les honneurs de l'Eglise à saint Alphonse de Liguori. Les fidèles qui s'édifient de ses livres de piété, les prêtres qui font leur manuel de sa théologie morale ne pourront qu'applaudir.

Paris. — Nous n'avons rien à apprendre à nos lecteurs sur ce qui se passe à Paris. L'archevêque et les prêtres sont incarcérés et des lettres particulières nous disent qu'ils sont fort maltraités dans les prisons; les églises sont profanées, fermées. Les couvents sont pillés. Les honnêtes gens ont à subir maintes violences. Prions pour les victimes du nouveau 93.

SOLDATS CHRÉTIENS.

(Suite.)

Le marquis d'Espinay-Saint-Luc. — M. le marquis d'Espinay-Saint-Luc est frappé mortellement au combat de Loigny. Un officier le

relève : « J'ai mon compte, lui dit-il, je ne me plains pas : c'est pour la France. » On le transporte à l'ambulance; il ne veut pas qu'on ouvre sa tunique avant d'avoir vu l'aumônier. Après s'être confessé, il fait venir ses soldats qui pleuraient. « A genoux, » leur dit-il, et il reçoit la sainte Communion; il commande de présenter les armes, le tambour bat aux champs. — « Me voilà réconcilié avec Dieu, mes amis; je regrette de ne pas continuer à vous diriger, mais faites-moi le serment de vivre en bons chrétiens et de mourir, s'il le faut, pour notre malheureux pays.

— Nous le jurons, dirent les soldats, les larmes dans la voix.

— Adieu, leur dit-il; je meurs sans regrets. Vive la France! »

Trait de foi, un blessé de Chagny. — On veut bien nous envoyer de Chagny le beau trait de foi que voici :

« Un jeune soldat de dix-huit ans engagé volontaire, me disait dans ma chambre où je lui avais offert l'hospitalité : « Monsieur l'abbé, savez-vous ce que j'ai demandé au bon Dieu? « Non. — Je lui ai demandé de n'être pas tué sur le champ de bataille. — Bah! cette prière n'a rien de surprenant. — Attendez-donc; j'ai prié Dieu d'être blessé et de bien, de bien souffrir avant de mourir. « — Et pourquoi cela, lui dis-je, le regardant tout étonné? — Mais, monsieur pour avoir le temps de faire mon purgatoire sur la terre. »

« Or tout dernièrement, ce cher enfant laissa tomber son chassepot tout chargé, qui partit aussitôt : la balle lui traversa la jambe, déchirant horriblement les chairs. Ce pauvre jeune homme transporté à l'hospice de Chagny, endura d'atroces souffrances, calme résigné. On lui a amputé la jambe, mais sa vie est en danger. Sa prière est exaucée.

Si tous les soldats avaient foi au purgatoire, quel ne serait pas leur courage.

Le commandant Hipp. Lecomte, commandant des mobiles de Châteaudun, tué le 1er octobre à l'affaire d'Epernon, diocèse de Chartres. — Le dimanche qui précéda cette semaine fatale, d'après le récit de « l'Union de l'Ouest, » M. Lecomte réunissait ses soldats à Argentan. » « Mes enfants, leur dit M. Lecomte, je vais faire dire demain une messe à notre intention commune. Je ne force personne à y assister. Cependant vous me ferez plaisir si vous répondez à mon appel : N'oubliez pas, mes amis, Celui qui ne nous oubliera pas! »

J'ajoute, qu'avant de partir, M. Lecomte avait voulu recevoir tous les secours religieux. Au moment d'engager la lutte il s'agenouilla dans la rue avec plusieurs de ses officiers pour recevoir l'absolution d'un prêtre qui se trouvait là. Quelques heures après, il était mortellement frappé et mourait de la mort d'un chrétien et d'un héros.

Un bel exemple au combat de la Fourche (diocèse de Chartres), le 21 novembre. — Au début du combat de la Fourche, le 21 novembre, la 5e compagnie du 1er bataillon des Mobiles de l'Orne a perdu son capitaine, M. Alexandre Lefevre, ancien maire de Marche-Maisons. Ses jeunes soldats, qu'il appelait « ses enfants », l'ont pleuré comme un père. Notre pays regrette en lui : l'homme excellent au cœur loyal.

Un acte de foi, simplement, dignement accompli aux yeux de tous, a couronné sa vie tout exemplaire. Il venait de prendre position devant l'ennemi avec sa troupe, lorsque voyant approcher l'aumônier du bataillon, le R. P. Cabirol, il alla à sa rencontre, et lui serrant la main : « Mon père, dans deux ou trois jours, j'aurai quelques mots à vous dire. » — « Pourquoi pas tout de suite, capitaine, répondit

l'aumônier, la journée va être chaude. » — « Vous avez raison... Eh bien! tout de suite..., je suis à vous. »

Les soldats les virent alors qui s'éloignaient ensemble. Ils s'arrêtèrent à quelques pas de là, près d'un talus. Le capitaine s'agenouilla en faisant le signe de la croix; la main du prêtre se leva sur sa tête, et il reçut l'absolution. Une demi heure à peine était écoulée qu'il tombait foudroyé, atteint en pleine poitrine par un boulet.

Il était âgé de cinquante ans, il avait servi et comptait plusieurs campagnes faites en Afrique. Courageux, instruit, capable comme il était, nul doute qu'il ne fût arrivé aux grades élevés de l'armée, s'il eût continué l'état militaire. Revenu au pays, il ne s'était pas marié; il vivait heureux près d'une de ses sœurs plus jeune que lui, qui, toute dévouée à ce frère si parfait, était demeurée au foyer paternel.

Notre capitaine a été enterré dans le cimetière de Condé-sur-Huisne; (à peu de distance du hameau de La Fourche), il repose près de l'église où il avait fait sa première communion.

Le curé de Condé, son parent, l'a déposé dans un cercueil; il a béni sa tombe, et la tombe de ses compagnons frappés comme lui.

Sa perte, écrit le digne curé, doit nous affliger; mais sa mort doit nous réjouir. Bien préparé comme il était, il est un martyr de la charité.

Les mobiles de Laigle avant l'affaire de Senonches (diocèse de Chartres). — Nous lisons dans la *Semaine de Séez :*

« Les Mobiles de Château-Gontier, Mayenne et Laval, cantonnés à Saint-Ouen, près Laigle, au nombre d'environ neuf cents, ont édifié tout le pays par leur religion. M. le Curé de Saint-Ouen en a confessé, pour sa part, plus de trois cents et donné la communion à deux cents. Un grand nombre avaient des chapelets; tous réclamaient des scapulaires et des médailles. Parmi eux se trouvait un neveu du cardinal de Cheverus. Ces mobiles ont fait bravement leur devoir dans la forêt de Senonches; beaucoup se sont fait tuer en repoussant les Prussiens.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. Les offrandes à Notre-Dame de Chartres ont été très-nombreuses pendant le mois d'avril : 1° Un cœur en action de grâces pour la conservation d'un mobile. — 2° Un autre cœur à la même intention. — 3. Une plaque de marbre avec cette inscription : Notre-Dame de Chartres les a protégés, — Amour, reconnaissance à jamais. — C'est l'expression de la reconnaissance de deux frères, officiers dans notre armée. — 4° Un cœur pour une grâce importante obtenue. — 5° Un très-beau bracelet offert à Notre-Dame de Sous-Terre. — 6° 3 cœurs offerts en action de grâces par l'entremise du directeur de la Confrérie. — 7° Un cœur offert par une famille protégée pendant le siége de Paris. — 8° Une plaque de marbre avec cette inscription : Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour une conversion sollicitée et obtenue. — 9. Six purificatoires offerts en actions de grâces à N.-D.-S.-T. — 10. Un riche corporal et une très-belle garniture pour Notre-Dame-Sous-Terre.

Lampes. — 110 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'avril, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 58 pendant 9 jours, 5 pendant 15 jours, une pendant 22 jours; 16 pendant un mois, une pendant 3 mois, 2 pendant 6 mois, 1 pend. 1 an. — *Devant N.-D.*

du Pilier : 3 pend. 9 jours, 2 pendant un mois, 1 pendant 6 mois, 1 pendant un an. — *Dans la chapelle de Saint Joseph :* 9 pendant 9 jours, 2 pendant un mois, 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus :* 4 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Ste-Madeleine* : une pendant 9 jours. — *Devant la Sainte Face de Notre-Seigneur :* une pendant 9 jours.

— Sur l'une des lettres que nous avons reçues nous demandant de faire brûler une lampe à la Crypte, nous lisons le quatrain suivant :

« Notre-Dame, en tremblant je pense à l'avenir.
« N'est-il pas dans ta Grotte un remède à l'effroi?
« Là ton cœur de mon cœur entendra le soupir;
« Ma *lampe* te dira combien j'espère en toi! »

Recommandations, neuvaines de prières et cierges. Nous avons reçu des demandes de 17 diocèses. De plus, des recommandations nous sont venues de Belgique, d'Allemagne, d'Italie.

Consécration des petits enfants. — 24 nouveaux enfants inscrits, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois d'avril : 240.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 269.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes, et sans compter des centaines de militaires) : 552.

— Une neuvaine de prières publiques pour les besoins du Souverain Pontife et de la France a été faite dans la chapelle Sainte-Foy; la fête du Patronage de Saint-Joseph avait été annoncée comme terme de cette neuvaine. Le R. P. Choizin, provincial des R. P. Maristes, exilé de Paris comme ses confrères, adressait chaque jour une pieuse instruction aux assistants. C'est pendant cette neuvaine, le jeudi 27, qu'a eu lieu également dans la Chapelle des R. P. Maristes la fête mensuelle de l'Adoration du Saint-Sacrement pour la ville de Chartres.

— A la Cathédrale, les prières publiques continuent; le Salut du Saint-Sacrement est donné tous les soirs.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres, partant pour sa tournée de confirmation, a voulu mettre son ministère et son voyage sous la protection de Notre-Dame de Chartres. Sa Grandeur a célébré la Sainte Messe à l'autel principal de la Crypte avant son départ le 24 avril.

Actions de graces a Notre-Dame de Chartres. — On se rappelle qu'au début de la guerre, une quantité considérable de soldats avaient réclamé la protection de Notre-Dame de Chartres. La prière spéciale composée en cette circonstance et propagée sur tous les points de la France, avait éveillé l'attention particulièrement sur la Vierge Druidique, et des milliers de défenseurs de la Patrie avaient eu à cœur de porter sur eux quelque pieux objet venant du sanctuaire de Chartres. Ce devait être à nos yeux sinon un gage de la victoire de notre armée, du moins un précieux talisman pour la garde de l'âme de nos frères. Jusqu'à quel point avons-nous été exaucés? C'est le secret de Dieu. Nous avons pleuré sur bien des défaites, il est vrai; le drapeau national a été humilié; mais, pris isolément, les braves militaires recommandés à notre Auguste Patronne, n'auront-ils pas ressenti pour la plupart les effets de la protection d'en haut? Ceux qui sont tombés glorieusement sur le champ de bataille n'auront-ils pas entendu une parole maternelle tombant des cieux et ouvrant leur âme aux sentiments qui convertissent et purifient? Combien, préparés à une mort chrétienne, se réjouiront durant l'éternité de n'être pas restés plus

longtemps sur la terre exposés à une fin moins heureuse, comme tant d'autres qui leur ont survécu? Enfin quel n'est pas le nombre des soldats recommandés qui, maintenant, après une série incroyable de périls, nous donnent signe de vie et font remercier Notre-Dame de Chartres? Depuis que l'organisation des postes est rétablie, ou du moins revenue à des conditions meilleures, les lettres d'actions de grâces affluent de toutes parts; le souvenir du bon lépreux guéri par Notre-Seigneur se présente à notre esprit, et nous nous demandons si sur les militaires débiteurs envers Notre-Dame de Chartres, il n'y en a pas plus d'un sur dix qui ait obéi au devoir de la reconnaissance. Ces lettres se répètent ordinairement pour les termes, parce que le sentiment est uniforme et les circonstances du bienfait reconnu peu variées. Mais voilà des redites que nous aimons; Marie aime à les entendre; pourquoi serions-nous plus difficiles que notre Mère?

Aujourd'hui, reprenant la publication de nos correspondances de Pèlerinage, nous reproduirons quelques-unes des lettres où il est question de soldats. Quant à celles qui parlent de grâces d'un autre genre obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, nous sommes forcés d'en ajourner l'insertion, notre cadre ne nous permettant que fort peu d'extraits.

1. Grands remerciements soient rendus à Notre-Dame de Chartres pour la protection bien signalée dont elle a favorisé mon neveu et mes deux cousins, et tous les jeunes gens de la même paroisse qu'eux. Partis au nombre de dix-sept, ils ont eu beaucoup à souffrir comme tous les mobiles; ils ont été surtout bien exposés dans les combats du Mans; ils sont rentrés tous chez eux sains et saufs, grâce, nous le croyons, à la protection de N.-D. de Chartres, à qui nous les avions recommandés. Pendant tout le cours de cette misérable guerre, je n'ai cessé, avec mes élèves, de réciter plusieurs fois par jour la belle prière en son honneur, et je l'ai propagée autant que possible.
(Un frère instituteur du diocèse de Tulle).

2. L'excellente famille de S. G.... de Toulouse, dont avant la guerre vous aviez inscrit les noms sur les registres de Notre-Dame de Chartres, me charge d'exprimer sa reconnaissance envers cette bonne Patronne. Aucun des membres de cette famille, enfants ou parents, ne manque à l'appel; aucun n'a été blessé, et pour quelques-uns la préservation semble inexplicable sans un secours spécial de Marie. Voici un fait entre autres : un officier supérieur, malgré le drapeau parlementaire qu'il portait à la main, a eu ses habits littéralement criblés de balles prussiennes; la hampe seule, et non tout entière, est restée dans sa main, la partie supérieure ayant été emportée par les projectiles, à l'admiration des ennemis émerveillés de ce courage et de ce bonheur. (Un prêtre ami de la famille de S. G.)

3. Mmes de V. et d'A., nées de C., avaient promis de venir en pèlerinage à N.-D. de Chartres, d'y faire brûler des cierges et dire des messes d'actions de grâces si les personnes de leur famille qui faisaient partie de l'armée au nombre de « dix-sept » répondaient à l'appel à la fin de la guerre. Les « dix-sept » ont survécu aux nombreux périls qui les avaient entourés; la protection de Notre-Dame de Chartres était reconnue par la famille, et la promesse de pèlerinage a été accomplie; les dix-sept cierges ont brûlé devant l'autel de la Crypte en présence des pieuses dames parentes les plus proches des dix-sept protégés. (Un témoin oculaire).

4. Sept des mobiles d'Eure-et-Loir, faits prisonniers au combat d'Epernon, et emmenés ensemble à Versailles, où un prêtre de Chartres a partagé leur captivité, ont été transportés, ensemble encore, à

Posen en Allemagne. Là chaque jour ils priaient N.-D. de Chartres; cette prière soutenait leur espérance à la vue de leurs compagnons d'exil qui périssaient par centaines; ils ont déclaré que deux mille environ sur dix mille étaient morts par suite d'épuisement. Or leur prière commune leur a valu une commune protection; le 23 avril ils étaient de retour à Chartres tous les sept, et assistaient, heureux, à la Crypte, à la messe du prêtre qui, il y a six mois, souffrait avec eux à Versailles; nous sommes leur interprète pour leurs remerciements publics à N.-D. de Chartres. (Un de leurs compatriotes).

5. Gloire et amour à Notre-Dame de Chartres qui a daigné me protéger au milieu des plus effroyables dangers. Grâce à cette bonne Mère, j'ai plusieurs fois échappé à une mort certaine. Tout le temps de la campagne, j'ai porté la médaille, dite *chemisette* de la Sainte Vierge, et c'est à elle que j'attribue la protection dont j'ai été l'objet tant dans les dangers que dans les maladies. Ma confiance en N.-D. de Chartres est sans bornes; je proclame bien haut son puissant secours. Je lui offre, par votre intermédiaire, mes plus fervents sentiments de reconnaissance en attendant que les événements me permettent de faire le pélerinage.

(M., capitaine-commandant, diocèse de Meaux).

6. Nous avions mis nos frères sous la protection de Notre-Dame de Chartres lorsqu'ils prenaient part à la triste guerre. Nous avons été exaucés; tous ont échappé au péril; toutefois l'un d'eux nous inquiète en ce moment, faisant partie d'un régiment que l'on a envoyé pour le maintien de l'ordre dans une ville insurgée. Veuillez, en remerciant Notre-Dame pour les bienfaits déjà obtenus, demander de nouveau son assistance. (A. de B., diocèse de Vannes).

7. Mon fils et tous nos chers combattants que j'avais recommandés à Notre-Dame de Chartres nous sont revenus sains et saufs de cette terrible guerre. Comme nous remercions le Seigneur et sa Sainte Mère! (de T. de S. à La R., dioc. de Belley).

8. Le jeune militaire que M. B. vous avait prié de recommander a fini heureusement la campagne après avoir assisté à presque toutes les batailles. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à l'autel de Notre-Dame de Chartres. (M. B., diocèse de Besançon).

— Décès dans le clergé. — Dans le cours du mois d'avril nous avons eu la douleur de perdre deux prêtres du diocèse de Chartres; l'un, M. l'abbé Justice, curé d'Ouarville. Ce bon prêtre, infirme depuis longtemps, avait souffert avec un courage étonnant pour continuer l'exercice de son ministère au milieu d'une paroisse qu'il aimait et dont il était aimé. L'autre, M. l'abbé Brierre, jeune curé d'Orrouer, a été enlevé en quelques jours par la petite vérole; à peine atteint par la maladie, il avait pressenti sa fin et demandé les Sacrements à un confrère qui ne le croyait pas encore en danger; c'était une grâce du ciel; car la dernière heure est venue avec une rapidité effrayante. Puisse cet exemple d'une préparation anticipée à la mort chrétienne être d'un bon exemple pour ses paroissiens qu'il a toujours édifiés.

MAI 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1871.

Chaque jour, indulgence plenière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu*. O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la *Commuion réparatrice*, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er mai, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le rosaire; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés

2, mardi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du St Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

3, merc. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour le scap. du Mont-Carmel; — 3° pour le scapulaire bleu.

4, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le Rosaire; — 4° pour le scap. rouge.

6, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

8, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

9, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

10, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles); — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

11, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fid).

12, vend. — Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

13, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

14, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

15, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 mai (jour au ch. des fidèles).

16, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

17, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à l'archiconf. de Saint-Joseph (merc. au ch. des fidèles).

18, jeudi. (Ascension). — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Francisc.; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

19, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
20, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
21, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.
22, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).
23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).
24, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains.
25, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.
26, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.)
27, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 6 mai (jour au ch. des fidèles).
28, dim. (PENTECOTE). — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.
29, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.
30, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 6 mai (jour au ch. des fid.).
31, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les exercices du mois de Marie (jour au choix des fid.)

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Quinzième année.

4e NUMÉRO. JUIN 1871.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SABINE DE SÉGUR. (1)

(Suite).

Ce fut en assistant à une instruction de son frère aux Religieuses de la Visitation de la rue de Vaugirard, à Paris, que, pour la première fois, Sabine entrevit la cause de sa langueur morale et le remède à y opposer. Elle n'en dit rien à personne, si ce n'est à un saint prêtre qu'elle connaissait depuis longtemps et qu'elle savait doué de ce don si rare et si précieux du discernement des âmes. Il lui conseilla de prier, de laisser agir Dieu et d'attendre. Plusieurs mois se passèrent ainsi, stériles en apparence, féconds en réalité comme les jours où le grain de blé, enfoui sous le sillon, germe au sein de la terre et prépare les trésors de la moisson.

A la question principale de sa vocation religieuse s'ajoutait dans son esprit celle de l'ordre où elle était appelée. Son penchant pour les austérités, qui dégagent l'âme en châtiant le corps, l'attirait vers le Carmel et la détournait de la Visitation. Ce fut cependant à la Visitation qu'elle entra vers le mois d'octobre 1857, pour faire une retraite de quelques jours, et juger par elle-même de cette vie du cloître dont elle devait plus tard s'enivrer et faire ses délices.

(1) D'après sa vie écrite par le comte Anatole de Ségur. — Éditeurs, Tolra et Haton, rue Bonaparte, 68, Paris.

Cette première expérience sembla devoir l'en éloigner pour jamais. Les trois jours de cette retraite lui parurent si longs, qu'au moment de la terminer, elle dit aux religieuses, avec sa simplicité et sa franchise ordinaires : « *C'est étouffant,* quel *bonheur* de sortir d'ici. »

Ce *bonheur* ne fut pas de longue durée; revenue dans la famille, ses hésitations, ses dégoûts spirituels, ses tristesses morales reparurent plus intenses que jamais. Sabine prit alors le parti de faire une seconde retraite de huit jours, mais dans une autre Communauté, et c'est là quelle connut enfin, dans la lumière divine, que le Seigneur l'appelait à la vie religieuse et à la Visitation. En même temps ses troubles s'évanouirent, la sérénité reparut en son âme et sur son visage, et Sabine ne songea plus qu'à réaliser son pieux dessein.

Après y avoir bien réfléchi devant Dieu, le Jeudi-Saint de l'année 1858, elle fit prier ses deux frères, Edgar et Anatole, de se rendre chez Mgr de Ségur pour une chose grave qu'elle voulait leur communiquer. Dès qu'ils en eurent connaissance, l'un d'eux se leva et lui dit en l'embrassant au front : « Sœur, je te remercie de l'honneur que tu fais à notre famille! »

Son père et sa mère, avertis par une lettre de Sabine, se montrèrent dans cette douloureuse épreuve à la hauteur de leur foi ; ils ne disputèrent point au bon Dieu l'admirable enfant qui voulait se donner toute à lui. Ils firent généreusement le sacrifice inattendu qu'elle leur demandait, et, quelques jours après, les portes de la Visitation s'ouvraient pour recevoir ce cher *trésor du cœur* dont ils avaient conservé jusque-là le dépôt avec tant de fidélité et d'amour.

Dès le moment de son entrée au monastère, Sabine fut une parfaite religieuse. On eût dit que cette vie du cloître qui lui semblait si pesante lors de sa première retraite, avait toujours été la sienne. Elle en accepta toutes les règles, toutes les mortifications, toutes les humiliations avec une facilité et un entrain qui ne laissaient pas de place au sacrifice.

Sa prise d'habit eut lieu le 21 août 1858. Elle y reçut le nom de Jeanne-Françoise de Chantal, ce nom vénéré de la fondatrice de la Visitation dont on célébrait la fête ce jour-là, et elle changea avec joie les ornements du monde, la robe et le voile de mariée qu'elle avait revêtus, contre l'humble habit des filles de St-François de Sales; sa profession eut lieu le 8 décembre 1859,

sa vocation était si vraie, sa détermination si ferme, si arrêtée que l'on ne crut pas devoir prolonger davantage son noviciat.

Il n'est pas nécessaire de rappeler longuement ici ce qu'est l'ordre de la Visitation. St-François de Sales en fut le fondateur, Ste-Jeanne de Chantal la mère et la première supérieure : le doux évêque de Genève fit passer son angélique suavité dans la règle de ce nouvel ordre religieux. Il demanda et obtint de ses filles une obéissance absolue dans un parfait amour, la joie spirituelle dans une continuelle mortification de l'esprit, la paix et la victoire incessantes dans un incessant combat. Il voulut que les sœurs de la Visitation s'épanouissent comme des fleurs du Paradis dans la pauvreté, dans l'humilité, dans la charité de Jésus-Christ, et qu'elles répandissent autour d'elles et bien au-delà des grilles du cloître, la bonne odeur des mystiques vertus.

Les couvents de la Visitation n'ont pas de supérieure générale : chaque maison forme un tout complet qui les rend indépendantes les unes des autres ; mais la règle établie par le Saint Fondateur y est si scrupuleusement observée et son esprit est partout si vivant, que l'unité la plus complète règne entre tous les monastères. Au lien souverain de la règle et de l'esprit, les membres de cette grande famille ajoutent celui d'une correspondance assidue, relatant tous les faits édifiants qui se passent dans son sein, donnant un compte-rendu fidèle des saintes vies et des saintes morts dont elle est le théâtre et le témoin. Cette tâche importante de secrétaire de la Supérieure fut confiée à Sabine qui la remplit pendant deux ans avec autant de zèle que de succès. Elle ne l'abandonna que lorsque sa vue, sensiblement affaiblie, l'obligea de prendre des ménagements qui, par malheur, ne suffirent pas hélas! à la remettre.

Elle fut chargée de l'instruction religieuse des enfants, et tant que ses forces le lui permirent, elle se dévoua avec soin à ce saint ministère. Ses jeunes élèves, malgré l'étourderie naturelle à leur âge, l'écoutaient avec bonheur, parfois avec ravissement. En parlant de leur chère maîtresse, elles l'appelaient *la Sainte.* Elles trouvaient tant de charme à la voir prier, qu'elles disaient naïvement aux autres religieuses : « Quand ma sœur Jeanne-Françoise fait la prière pour notre mois de Marie, nous sommes tentées de nous retourner de son côté et de la regarder plutôt que l'autel; elle a l'air si angélique que cela fait du bien à l'âme et qu'on ne peut s'empêcher de prier avec elle. »

Ses compagnes en religion avaient pour Sabine une confiance sans bornes. Éprouvait-on une difficulté, une peine spirituelle ou temporelle, un embarras de conscience, on venait à elle, on lui disait : « Ma petite sœur Jeanne-Françoise, priez pour moi, c'est urgent, cela presse, » et elle, d'aller aussitôt se mettre en oraison, et, le soir venu, de dire en souriant à ses compagnes : « Je suis *éreintée* de prier pour vous, *tâchez donc de ne plus en avoir tant besoin!* »

A défaut des pénitences corporelles qu'elle avait dû laisser presque entièrement à la porte de la Visitation, elle se faisait une loi et conseillait aux autres d'accepter, en esprit de sacrifice, les mortifications inévitables qui viennent de la nature elle-même. Habituée à passer l'été au grand air de la campagne, elle souffrait beaucoup de la chaleur. Elle se proposa de ne pas dire un mot, de ne pas faire un geste qui témoignât combien elle en était incommodée, de ne pas même s'essuyer le visage à la chapelle pendant qu'elle assistait au saint office. Elle fit prendre la même résolution à une de ses compagnes du noviciat, et quand elle avait cru manquer à cette austère pratique, elle s'en accusait humblement près de son amie, puis elle ajoutait : « Vous le voyez bien, je ne sais rien faire pour Dieu, et cependant je l'ai là, je le sens! tenez!... » et elle appuyait ses mains sur sa poitrine brûlante.

L'amour de Dieu, c'était en effet le fond de son existence; la contemplation, l'occupation la plus douce comme la plus importante de sa journée. Dieu, présent dans l'Eucharistie, était l'aimant suprême qui l'attirait incessamment et dont il lui était impossible de rester longtemps éloignée; elle y tendait de toutes les puissances de son âme. « Dès que j'entre au chœur, disait-elle à l'une de ses pieuses confidentes, c'est fini!... » Le monde tout entier disparaissait ; elle restait seule à seule avec le divin époux.

Douce et compatissante à toutes les misères, elle aimait à parler de la miséricorde de Dieu, mais elle se préoccupait aussi de sa justice. Les iniquités politiques et sociales, privées et publiques, dont le bruit arrivait jusqu'à elle, l'effrayaient et l'indignaient; elle priait et faisait prier pour l'accroissement du règne de Jésus-Christ dans les âmes. « *Il faut* que la justice de Dieu s'accomplisse, disait-elle ; *on n'y pense pas assez.* C'est un de ses attributs, et il est tant offensé! On prie toujours pour être délivré des calamités, *et l'on ne pense pas à réparer les outrages faits à sa gloire!* »

Les relations de Sabine avec Dieu par l'adoration et la contemplation, avec ses compagnes par la charité, ne remplissaient pas sa vie au point de n'y laisser aucune place pour la famille, les pauvres et le *souci* des âmes. Le cloître qui sépare matériellement les religieuses du reste du monde ne les en isole pas moralement.

La sainteté dilate l'âme au lieu de la rétrécir, et c'est une règle presque sans exception que les âmes les plus pures sont aussi les plus aimantes.

Cette grande loi morale resplendissait en Sabine avec une merveilleuse beauté; non contente de penser à sa famille, de prier pour ceux qu'elle aimait, de quêter par lettres pour ses pauvres, elle se donnait à tous au parloir, le parloir étant, comme le fait si justement remarquer le biographe de Sabine, « le point de communication des religieuses avec le monde qu'elles ont quitté, le lieu où la nature et la grâce se donnent rendez-vous et se pénètrent mutuellement: » car c'est par le parloir que la sérénité, la charité de ces recluses volontaires rayonnent aux yeux du monde, comme elles rayonnent aux yeux de Dieu, dans l'obscurité de leurs cellules et les saints mystères de leur vie cachée.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LE RÉTABLISSEMENT DE LA FRANCE

D'APRÈS LA CIVILTA CATTOLICA.

Les malheurs qui ont affligé la France durant les six derniers mois, ont empêché ses amis, même les plus sincères, d'exprimer sur elle d'autres sentiments que ceux de la compassion. Cependant les penseurs chrétiens qui aiment à étudier la vraie philosophie de l'histoire y ont vu l'accomplissement des lois de la Providence, qui régissent le monde moral comme le monde physique, et des effets desquelles il n'est peuple qui puisse s'exempter. Et cela est si clair, que les vrais Français ont reconnu le doigt de Dieu dans leurs infortunes nationales, et confessé que la France périssait sous les coups du ciel en punition de ses quatre-vingts ans d'amour pour la Révolution.

La France, disait le *Moniteur* même de Bordeaux, la France «meurt de Révolution;» elle ne peut espérer un rétablissement durable qu'en redevenant la nation très-chrétienne.

En effet, la nature de la *Révolution* est l'*Apostasie sociale* de Dieu, de son Christ et de son Eglise. Fille de l'*esprit moderne,* c'est-à-dire de Satan tel qu'il se manifeste en nos jours, elle n'est pas aussi politique qu'elle le veut paraître, mais bien plutôt essentiellement religieuse, puisque sa fin et son but est la séparation totale de Dieu et de la civilisation, constituant celle-ci de façon que le pouvoir, la société,

la famille, l'individu, et, comme conséquence, les lois, l'éducation et les mœurs se forment et subsistent absolument sans Dieu. En vertu de ce système, Jésus-Christ et son Eglise demeurent en dehors de la société, et la foi divine est traitée d'*opinion* libre, à l'égal de la théogonie des Grecs ou de la mythologie des Indiens.

Les formes de gouvernement et les constitutions des Etats lui importent peu, pourvu qu'elle arrive à *séculariser*, ou mieux à *déchristianiser* la société, et elle a comme agent suprême de cette satanique entreprise la maçonnerie, en ses divers grades, avec les sectes variées qui s'y rattachent.

Depuis un siècle la France s'est donc laissée aller à cet esprit d'erreur. Après avoir perverti chez elle l'ordre chrétien, elle a répandu à travers l'Europe, d'abord par les armes, puis au moyen des idées, sa propre perversion. De 1789 à 1870, l'idée fixe de ses hommes d'Etat a été de former à l'image et ressemblance de la France *révolutionnaire* les nations voisines ou sœurs. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Mexique, l'Autriche même et la Belgique le savent par expérience. Le peuple, naguère très-chrétien, s'est converti en apôtre non plus du Christ, mais du satan des Druides, sous le faux-semblant de restaurateur de la civilisation.

Et cette dernière guerre contre la Germanie qui a attiré sur la France un des plus terribles châtiments enregistrés dans l'histoire des nations, ne commença-t-elle pas au milieu des chants qui rendirent à jamais célèbres les crimes de la *grande Révolution* de 1789? Quant à Napoléon III, chef d'un peuple *catholique*, il ne prononça pas même le nom de Dieu, dans les actes publics qui précédèrent les hostilités. Ce fut au prince *protestant* à enseigner que le Seigneur doit être invoqué, parce qu'il est le Seigneur des armées. En effet, écoutons-le parler : « Dès ma jeunesse, dit le roi prussien, j'ai appris à considérer que toute chose dépend du benin secours de Dieu. » Et après la bataille de Sedan, il écrit à la reine Augusta : « C'est Dieu seul qui m'a désigné, ainsi que mon armée et mes alliés pour instruments de sa volonté! » « C'est Attila et son descendant, remarque à ce propos l'illustre Alimonda, qui doivent enseigner Dieu et sa Providence à la civilisation latine forlignée. »

Mais l'apostasie porte en elle-même son châtiment. *Non est pax impiis*, a dit le Verbe de Dieu. Par le fait, depuis que la France a chassé le Christ de sa vie sociale, elle n'a plus goûté de repos; témoins ses changements si nombreux de dynastie et de constitution, et aujourd'hui elle ne sait pas encore quel gouvernement elle aura demain.

Est-ce à dire pourtant qu'en France la masse de la population ait apostasié l'Eglise? Non; les œuvres admirables de la *Propagation de la Foi* et de saint Vincent de Paul, les missionnaires qui vont par le monde entier, les immortels *Zouaves* pontificaux, attestent que les catholiques français ont bien mérité de l'Eglise. Mais ce sont là les mérites des individus, non de la nation. Le gouvernement, lui, est apostat, puisqu'il a même refusé de faire connaître le Christ chez les Arabes de l'Algérie. (L'on peut voir aujourd'hui les conséquences de cette manière d'agir).

Pendant les vingt ans de l'empire de Napoléon III, l'athéisme pénétra toutes les classes de la société, les lois, les mœurs, la langue elle-même, sous le domaine de la maçonnerie qui gouvernait. C'était maxime d'état de flatter le « socialisme; » et quant au « libé-

ralisme, » produit vénéneux de la révolution, il avait si bien pénétré dans le sang national que l'on en put voir les traces au concile même du Vatican.

Ainsi se formait la France de 1870, avec des familles sans union, des enfants sans pudeur, des diplomates sans foi, des gouvernants sans conscience, une plèbe sans frein, des soldats sans discipline, des chefs sans expérience et sans entendement. Les principes révolutionnaires ont fait leur œuvre : une fosse pour l'empereur, un gouffre pour la nation.

Et la politique extérieure, grâce aux mêmes principes, a-t-elle été plus heureuse? Elle voulait, au détriment de la Papauté, unifier l'Italie et conquérir les provinces du Rhin; eh bien! l'Italie n'est qu'un cadavre et la toute-puissante Germanie règne sur l'Alsace et sur Metz *la pucelle:*

Mais ce n'est pas tout. La pauvre France a dû servir d'instrument pour torturer et trahir le souverain Pontife. Sous Napoléon III, les Français du XIX[e] siècle ont détruit l'œuvre des Francs du VIII[e]. Et pourtant le Julien de la Papauté voulait en être reconnu comme le Constantin, il ambitionnait les titres d'un Charlemagne! Mais le prince et le peuple ont payé cher un tel crime. Aux jours où les troupes françaises abandonnaient le Pape, leurs frères d'armes du Rhin perdaient trois grandes batailles, et le vainqueur prussien a fait *cinq cent mille* prisonniers au lieu de *cinq mille* hommes qui défendaient le Pontife.

On voit donc bien que la France est la victime des principes révolutionnaires, et cela doit faire ouvrir les yeux à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal et à l'Autriche, car, du fond de l'abîme où elle est tombée, la grande nation semble leur crier : *Hodie mihi, cras tibi!*

Cependant rien n'est perdu si la France, brûlant l'idole de la Révolution qu'elle a adorée jusqu'ici, adore de nouveau le Christ de Dieu. Traître à sa mission, il fallait peut-être les arguments épouvantables, dont parle Joseph de Maistre en ses *Considérations*, pour lui faire reconnaître le péril. Ils n'ont pas manqué, mais si la leçon ne profite point, la nation essentiellement chrétienne, n'aura plus de raison d'existence.

En effet, pourquoi Dieu a-t-il choisi la France? Pour les grandes industries de son amour, pour les œuvres de sa gloire. Il a voulu en faire la fille aînée de l'Eglise, parce qu'il l'aimait, et il l'aimait parce qu'il attendait le secours de son bras en faveur de l'épouse qu'il a laissée sur la terre. Et cela explique comment ses nobles gestes s'appelaient *Gesta Dei per Francos.*

Tant que la nation resta fidèle à une telle mission, elle crut en félicité, en grandeur, en puissance. Avec les principes révolutionnaires commence au contraire sa décadence. S'il y a quelques victoires, elles sont éphémères, et, trois fois en cinquante ans, l'ennemi campe dans les rues de Paris.

De l'abîme de ses misères, la France, si elle veut se rétablir, doit donc tendre la main à l'Eglise qui l'a faite et peut seule la refaire encore.

LES MOBILES D'EURE-ET-LOIR.

Lettre d'un de leurs aumôniers.

Cher Monsieur l'abbé,

Vous me demandez des détails sur la mission que j'ai eue à remplir pendant la guerre, c'est me prendre par mon faible ; j'aime tant à parler de mes chers mobiles au milieu desquels j'ai passé de tristes moments, il est vrai, mais aussi bien des instants de douces jouissances et de vraies consolations ! Aussi je m'empresse de répondre à vos désirs ; d'autant plus que, plein de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres qui m'a envoyé vers ses soldats, j'espère lui offrir ici un faible tribut de ma vive et profonde gratitude. Heureux, si en parlant de ses miséricordes dont j'ai été l'instrument avec mes zélés confrères, je pouvais porter quelques cœurs à la bénir, à la prier et à l'aimer davantage !

C'est le 4 octobre, fête de Saint François d'Assise, que nous sommes partis avec nos mobiles, M. l'abbé Piau et moi, ayant été devancés par M. l'abbé Pâty et M. l'abbé Robé qui, ce même jour, à Epernon, couraient les plus grands dangers : le premier n'est revenu qu'après quinze jours d'une dure captivité. En entrant à la gare, le mobile que je rencontre tout d'abord, m'inspire une telle confiance que je ne fais pas difficulté de l'entretenir de ses intérêts spirituels : bientôt nous nous comprenons ; il est heureux de trouver l'occasion de se réconcilier avec Dieu, et moi plus heureux de la lui procurer. Consolant début qui doublait mes forces et mes espérances.

Nous eûmes bientôt remarqué, mes confrères et moi, que l'église était souvent visitée par les soldats ; dès lors nous tâchions de nous y trouver à leurs heures. Or une fois j'en vis deux qui priaient plus longtemps que les autres ; je m'approche de l'un en lui disant combien j'étais édifié de le voir ainsi prier. « Mais ajoutai-je, cela ne suffit pas ; dans ces moments de danger, il faut être en grâce avec le bon Dieu ; n'auriez-vous pas besoin de vous confesser. » — « Ah ! monsieur, si seulement j'étais seul ! mais mon camarade ! ! ! » — « Votre camarade ! il fera comme vous. » — Aussitôt je l'aborde : « Votre ami va se confesser, lui dis-je, vous aussi, n'est-ce pas ? » — Le camarade surpris : « Vraiment ? monsieur. » — « Oui, je vous l'assure. » — Tous les deux se regardent en souriant, et viennent avec joie recevoir le pardon que Dieu leur offrait en récompense de leur bonne volonté. *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

Mais voici qu'au milieu de la nuit on entend retentir le cri sinistre : aux armes, aux armes ! Les soldats sont sur pied ; plusieurs, ne se sentant pas prêts pour le combat, cherchent l'aumônier et le trouvent occupé à chercher lui-même les soldats. Aussi avec quelle joie il accueille ceux qui se présentent, et comme c'est de bon cœur qu'il leur donne le pardon désiré ! « Allez maintenant, chers amis, leur dit-il, vous n'avez plus rien à craindre. » — « C'est vrai, monsieur, me répond l'un d'eux, je me sens plus brave ; et puis que ma mère sera contente de me savoir réconcilié avec le bon Dieu ! » — Bientôt l'aumônier, suivant ses mobiles dans la marche, est avec eux au fond des bois, où la pluie tombe avec une opiniâtreté désespérante. Là on assigne à chacun son poste ; et nos hommes se trouvant un peu dispersés, j'en profite pour aller de l'un à l'autre leur suggérer la pensée de Dieu et de l'éternité. Le soldat, à la vue de son aumônier, élargit sa couverture et lui fait partager son unique abri. Tous deux s'entre-

tiennent ensemble; et après quelques moments se séparent en se serrant la main. Qu'ont dit ces amis? C'est le secret du ciel. Mais toujours est-il que l'aumônier remercie Dieu de lui avoir donné une si bonne nuit.

Le 21 octobre, jour de triste mémoire, après une nuit et une matinée de marche, nous revoyions notre chère cathédrale; mais, hélas! c'est à peine si nous y étions entrés, afin de demander à la Sainte-Vierge le salut de sa ville bien-aimée, que nous avons été obligés de lui dire adieu pour longtemps. Toutefois Notre-Dame de Chartres n'a pas laissé nos troupes se retirer sans les bénir; car dès notre première journée de séjour, dans le camp de Châteauneuf, nous avons été comblés de consolations. Les voyez-vous ces soldats qui se promènent en causant intimement avec chacun des aumôniers? Si vous y faites attention, vous remarquerez que de temps en temps la main du prêtre se lève; c'est le pardon, c'est la grâce de Dieu qui descend dans ces jeunes cœurs. Aussi comme ils s'en vont joyeux vers leurs camarades qui viennent à leur tour prendre place au bras de l'aumônier. Eloquent spectacle pour ceux qui n'osent pas encore les imiter; et il se prolongea bien avant dans la soirée, quoique nous fussions quatre et même cinq prêtres! Mon Dieu, quel beau jour nous avons passé, mes confrères et moi, dans le camp de Châteauneuf!

La solennité de la Toussaint, qui est venue ensuite, nous a également fort édifiés. Pour ne parler que du bataillon de Châteaudun auquel je donnais alors tous mes soins, il a assisté à la messe, au sermon, aux vêpres de la fête et à celles des morts. Le lendemain il s'est encore rendu à l'église afin d'y entendre la messe célébrée pour ses défunts d'Epernon. Hélas! le nombre de ces pauvres victimes devait bientôt être augmenté!

A la malheureuse journée de Tréon, notre brave commandant, un capitaine et quatorze mobiles restèrent morts sur le champ de bataille. Pauvres amis! avec quelle émotion je leur fermai les yeux, et je les inhumai ensuite dans le cimetière de Marville! Sur les bords de la tombe qui devait les renfermer tous, représentant de la religion et de la famille, je priais, je pleurais surtout, je pensais à leurs mères désolées qui, me semblait-il, me chargeaient de les suppléer auprès de leurs chers enfants. Je ne m'éloignai qu'avec peine de ces précieux restes, en assurant à mes défunts le bénéfice d'une messe hebdomadaire et me promettant de revenir plus tard prier sur cette tombe chérie.

Cependant nos soldats avaient pris de l'avance; je ne les rejoignis qu'au bout de huit jours; et cette fois nous allions à des luttes bien autrement sérieuses. Près de Marchenoir (Loir-et-Cher), durant trois jours entiers, le canon gronda sur nos têtes. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge, la bataille commence dès le point du jour. La neige couvre la terre; et nos mobiles, à peine vêtus, s'étendent sur ce blanc linceul. C'est là qu'étendu comme eux j'en réconcilie plusieurs avec le bon Dieu; d'autres plus prudents s'étaient préparés la veille. Mais voyez-vous à travers ces vastes plaines, là-bas dans le lointain, semblables à de frêles esquifs sur l'immensité de l'Océan, ces groupes d'hommes qui se dirigent vers les habitations voisines? Ce sont les blessés que leurs camarades transportent aux ambulances; et en quelles ambulances? mon Dieu! Dans des granges, sur la paille, souffrent et gémissent ces malheureuses victimes. Les aumôniers à genoux, penchés sur leurs jeunes fronts vieillis par la

douleur, écoutent leurs plaintes, compatissent à leurs maux, et les allègent de beaucoup en leur procurant le bienfait inappréciable de la paix de l'âme. A la nuit, l'aumônier inquiet va voir, sur le champ de bataille, s'il n'entendrait point quelques cris. Partout c'est le silence de la mort; mais à côté, dans une maison abandonnée, sont étendus de pauvres blessés, privés de tout secours. Aussi ils se désespèrent et invoquent le trépas. Soudain apparaît l'aumônier : on le salue comme un libérateur, il fait transporter ces malheureux et leur rend sinon la vie au moins l'espérance. Après trois jours passés dans ce dur mais utile ministère, nous avons la douleur de voir nos mobiles, qui jusque là avaient gardé leurs positions, forcés de les abandonner; parce que l'autre aile de l'armée avait plié. Nous faisons retraite vers le Mans.

C'est alors que Monseigneur, plein de sympathie pour notre œuvre qui, du reste, était la sienne, mais obligé de pourvoir aux besoins de son diocèse, envoya M. l'abbé Piauger remplacer M. Robé et M. Piau dont la présence était si utile à Chartres. Ces Messieurs se sont séparés avec un vif regret de leurs chers bataillons au milieu desquels ils avaient fait un bien réel et déjà sensible. M. Piauger et moi, suivant avec bonheur nos soldats, nous sommes allés camper à cinq kilomètres du Mans, dans le pays de Sargé, où nous avons célébré les fêtes de Noël. La nuit de cette grande solennité, les aumôniers à l'autel priaient pour leurs soldats; mais le matin, les soldats sont venus prier eux-mêmes. La modeste église du village a vu se succéder devant le berceau de l'Enfant-Dieu les braves marins, les nobles zouaves pontificaux qui avaient communié, dans leur camp, à la messe de minuit; les mobiles de la Vendée qui communiaient presque tous; les habitants de la paroisse; et enfin les quatre bataillons de nos mobiles pour lesquels deux messes ont été dites avec allocution. Le général y assistait, accompagné de son état-major; et un de nos capitaines, musicien très-distingué, a charmé l'assistance par l'heureux parti qu'il a su tirer de son médiocre instrument. Les vêpres ont été chantées avec âme par les soldats au milieu desquels dominaient les zouaves; c'était un jour du ciel sur la terre.

Quelque temps après, nous nous portions en avant, afin de soutenir l'attaque de l'ennemi. La première journée fut terrible pour les troupes de la ligne; la seconde fut funeste aux nôtres. Environ trente de nos soldats tombèrent morts sur le champ de bataille; plus grand fut le nombre des blessés. En voici un qui accourt vers moi. Le trouble est dans son âme, mais le courage le transporte : il me prend les mains, les couvre de ses baisers, les arrose de son sang; il fait à plusieurs reprises le signe de la croix, et demeure dans la plus vive inquiétude jusqu'à ce que je l'aie rassuré, en lui disant qu'il pouvait recevoir l'absolution, bien qu'il ne parlât pas. Le malheureux avait une balle dans la gorge. Sans plus tarder, je lui donne le pardon de ses fautes; et il m'en remercie avec effusion de cœur. Il me fait ensuite comprendre qu'il voulait un crayon, je lui présente le mien; et, sur un papier rougi de son sang, il écrit ces mots à sa famille : « Mes chers parents, priez pour moi. » Après cette recommandation, il attend tranquillement la mort, souffrant comme un martyr, résigné comme un saint. De ma vie je n'oublierai ce cher enfant que je me réjouis de revoir au ciel.

Ce même jour, deux autres soldats arrivent à l'ambulance. Le premier, tout pâle et tout défait, me paraît être à ses derniers moments : vîte je le confesse, suivant son désir. Le second, plus fort et

plus robuste, ne me donne pas les mêmes craintes. Les médecins le pansent; et à peine ont-ils terminé, qu'il expire. Quelle n'est pas ma douleur, lorsque, retournant à lui, je ne trouve plus qu'un cadavre! Pour me rassurer, j'aurais voulu lui voir quelque image de la Sainte Vierge, mais je cherche en vain; tandis que j'aperçois le scapulaire sur la poitrine du premier qui s'était si bien confessé. Il est donc vrai, me disais-je, qu'on ne meurt point en péché mortel, quand on a le scapulaire. J'espère pourtant que le pauvre soldat, qui ne s'en était point muni, aura néanmoins trouvé grâce devant Dieu : la veille, il avait reçu l'absolution générale que son courageux aumônier, M. Piauger, avait donnée au plus fort de l'action.

Le lendemain je m'occupai de la sépulture de nos chers défunts. Comme l'ennemi encombrait toutes les routes, on ne put les transporter au cimetière. J'ai bénit les endroits qui m'ont paru les plus convenables pour leur sépulture, en recommandant d'y élever des croix; afin que, dans des jours meilleurs, leurs parents et leurs amis au nombre desquels je me compte, puissent venir vénérer les restes de ces braves défenseurs de la patrie.

J'étais encore une fois séparé de nos troupes; j'eus de la peine à les retrouver; mais, Dieu aidant, j'y parvins néanmoins et je ne les quittai plus ensuite. Entrés dans la Mayenne, nous commencions à jouir d'un repos presque nécessaire, lorsqu'il nous a fallu nous mettre de nouveau à l'œuvre, afin de venir en aide à de nombreux malades, abandonnés dans un palais de justice. Les malheureux étaient dans le dénûment le plus complet : ils n'avaient ni pain pour se nourrir, ni lit pour se reposer, pas même un peu de paille. Nous avons fait un appel à la charité publique, nous sommes allés mendier pour eux; et, hâtons-nous de le dire à la louange de nos bienfaiteurs, notre ambulance fut bientôt abondamment pourvue : nous étions dans une ville pauvre, mais religieuse; et l'on sait combien la foi agrandit le cœur.

Dans les loisirs de l'armistice, nous partagions notre temps entre les malades et les soldats du camp. Les malades dont le nombre était étonnant nous consolaient beaucoup par leurs bonnes dispositions. Sans même être en danger, ils revenaient volontiers au bon Dieu ; et toujours ils étaient heureux de voir leurs aumôniers qu'ils comprenaient être leurs meilleurs amis. Au camp, nos aimables officiers et nos bons mobiles nous faisaient un cordial accueil : nous passions avec eux de longs instants que l'agrément de leur société rendait trop courts; à la fin de la journée, nous nous retirions avec la consolation d'avoir fait aimer le prêtre et par là-même le Dieu dont il est le ministre. En rentrant au presbytère, nous y trouvions des confrères dévoués et charitables qui se faisaient un bonheur de nous offrir cette gracieuse hospitalité dont nous ne perdrons jamais le souvenir et dont nous prions Notre-Dame de Chartres de les récompenser. Ainsi fut notre vie dans l'Anjou et dans le Poitou jusqu'au jour où, apprenant la triste paix qui terminait une campagne dans laquelle nos soldats avaient tant souffert pour la France sans parvenir à la sauver, nous nous sommes mis en marche afin de regagner notre pays.

Que de ruines nous avons rencontrées sur notre passage! Et quelle arrivée nous avons eue à Châteaudun! Nous étions tous émus jusqu'au fond du cœur, en voyant si triste et si ravagée cette ville naguère joyeuse et belle : nous avions besoin de penser à sa gloire pour ne pas trop déplorer son malheureux sort.

Enfin le Dimanche, 26 Mars, nous étions en face de nos clochers. Dès lors rien ne peut plus modérer notre ardeur, nous volons vers notre chère cité, où nous surprenons nos aimables compatriotes partis pour venir à notre rencontre. Avant que j'aille les saluer, Notre-Dame de Chartres avait reçu déjà mes actions de grâces et mes vœux pour nos mobiles dont je me séparais avec regret, mais aussi avec l'espérance de les retrouver là où je leur ai donné rendez-vous, dans la céleste patrie; car j'aime à croire que leurs souffrances si dures et si longues leur mériteront la grâce de mourir en vrais chrétiens.

Vous voyez, M. l'abbé, par l'ensemble de ce récit que la foi n'est point encore éteinte dans notre pays : espérons, prions et travaillons, travaillons particulièrement à l'éducation de la jeunesse ; tout est là; ma mission d'aumônier m'a confirmé dans cette idée.

Qu'il me soit permis en finissant de recommander nos mobiles, d'une manière toute spéciale, à leurs zélés Pasteurs dont nous avons tâché de leur inspirer le respect et l'affection. Puissent aussi ceux qui auront eu la patience de me lire adresser au ciel une fervente prière pour ces chers amis! Ils contribueront par là au salut de cette intéressante jeunesse qu'on s'acharne à perdre de toutes parts, mais que Dieu dans son amour voudrait si bien sauver.

Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes respects affectueux,

A. Hervé,
Professeur à l'Institution Notre-Dame.

FAITS RELIGIEUX.

ADRESSE DES CATHOLIQUES FRANÇAIS

Qui sera présentée à S. S. le Pape Pie IX, le 16 juin prochain, 25e anniversaire de son élévation au trône pontifical.

TRÈS-SAINT-PÈRE,

« En ce jour où l'Eglise célèbre l'accomplissement de la 25e année de votre glorieux pontificat qui dépasse en durée et égale en douleurs le pontificat de saint Pierre, les peuples catholiques s'empressent d'envoyer des députations aux pieds de ce trône, d'autant plus vénéré par nous qu'il est plus outragé par les ennemis de Dieu et de son Christ.

La France, quoique saignante encore des blessures qui ont atteint tous ses membres, pouvait-elle laisser sa place vide au milieu des autres nations? La fille aînée de l'Eglise devait se trouver avec ses sœurs au pied de ce Calvaire du Vatican, qui n'est pas loin du Calvaire du Janicule. La France a donc chargé plusieurs de ses enfants de présenter à Votre Sainteté ses vœux, son repentir et ses espérances. Son gouvernement l'a fait manquer à la mission que Dieu lui avait donnée depuis Charlemagne ; il en a été puni avec elle, et pour avoir laissé partager les états pontificaux, notre malheureuse patrie a été partagée elle-même.

La France avait remis, il y a 20 ans, Votre Sainteté sur son trône, et elle était fière de veiller à sa défense, la main appuyée sur son épée. On lui a fait déserter ce poste d'honneur. Nos désastres ont commencé le jour de l'abandon de Rome, et ils ne toucheront à leur fin que le jour où nous reprendrons la garde du Saint-Siége.

Vous le savez, Très-Saint-Père, les catholiques français se sont

toujours séparés de leur Gouvernement, dès qu'il s'est agi de vous défendre. Ils ont protesté contre les ingratitudes et les trahisons dont Vous avez été la victime, comme ils protestent aujourd'hui contre les outrages qui ont été commis à Rome, à Florence, à Paris envers Dieu et son Eglise. Ils Vous ont suivi à toutes les stations de Votre voie douloureuse, ils ont cherché à soutenir Votre cause par leurs offrandes, leur parole, leurs écrits, et l'effusion de leur sang. Ils ont contribué à Vous former une armée, et, par une récompense providentielle, ce sont Vos propres soldats qui ont été les plus intrépides défenseurs du sol de notre patrie.

Il y a quelques mois la France catholique faisait un grand acte de foi au dogme de l'infaillibilité pontificale. Il semblait qu'en appelant de ses vœux cette définition solennelle, elle pressentit que chez elle toute autorité allait périr et voulut s'attacher plus fermement au rocher, au milieu de la tempête. Elle espère que la mystérieuse coïncidence de ses malheurs avec les malheurs de la Papauté est une preuve que Dieu ne l'a pas rejetée et lui conserve pour l'avenir son antique droit d'aînesse.

Naguère Votre bouche auguste daignait dire que Vous comptez toujours sur la France. Nous osons Vous demander, Très-Saint-Père, de vouloir bien nous renouveler ce témoignage de confiance, et cette parole de vie, prononcée par le vicaire de celui qui tendit la main à la fille de Jaïre, sera pour notre patrie le gage du salut et de la résurrection. »

Cette adresse, que nous nous sommes fait un devoir de reproduire, partira vers Rome couverte d'innombrables signatures. A Chartres, c'est au Pilier de Notre-Dame, sur une liste présentée par les chapelains, que les fidèles viennent apposer leur nom ; la liste devra être remise, d'ici le 3 juin, à M. le Gérant de *l'Univers*, rue de la Bibliothèque, ou aux bureaux du *Monde*, rue de l'Orangerie, à Versailles.

ROME. — Triduum de prières pour la France. — S. Em. le cardinal vicaire, Mgr Patrizzi, a publié, le 25 avril, un *Invito sacro*, appelant les fidèles de Rome à un triduum solennel de prières qui devait avoir lieu les 1er, 2 et 3 mai, à l'église de la Minerve, pour la France. Le triduum a attiré une foule énorme, plus de vingt mille fidèles.

— Autre preuve de l'intérêt que Pie IX porte à notre nation. Le Souverain Pontife a encouragé par une bénédiction apostolique une souscription en faveur des pauvres orphelins que la guerre a faits en France.

— L'*Univers* publie la prière suivante qui lui est adressée de Rome. Le Saint-Père, dit-il, la récite tous les jours, et il l'a composée lui-même :

« O Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, sauvez la France. Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre intercession. Un mot à Jésus reposant dans vos bras, et la France est sauvée.

» O Jésus obéissant à Marie, sauvez la France! »

La Croisade. — La *Voce della Verità* nous apprend qu'il s'est formé à Rome une société catholique qui s'est intitulée *la Croisade*. Nos adversaires n'auront pas lieu de s'en effrayer, car elle n'est composée que d'enfants des deux sexes. Ils s'élèvent déjà au nombre de 1511. Le but de leur formation est de prier pour le triomphe de l'Eglise et le salut du Saint-Père, en récitant chaque jour un

Ave Maria. On ne peut douter que la salutation angélique, sortant tous les jours du fond de tant de cœurs innocents ne soit agréable à la Vierge immaculée.

Dans la matinée du 11 avril, notre Saint-Père daigna admettre en sa présence une députation de trente-quatre de ces enfants. La jeune marquise Patrizi et le petit marquis Serlupi récitèrent chacun une pièce de vers composée pour la circonstance. Le Souverain Pontife leur témoigna sa vive satisfaction, les exhorta à persévérer dans leurs prières, leur donna sa main à baiser et termina en leur distribuant des dragées. Cette scène ne rappelle-t-elle pas N.-S. J.-C. disant à ses disciples : *Sinite parvulos venire ad me.*

La loi des garanties; outrage au Saint-Père. — Le jour de la fête patronale de Pie IX, 5 mai, fête de saint Pie V, la direction de la feuille catholique qui s'imprime à Bologne sous ce titre : *Il Prigioniero Apostolico*, envoya au cardinal Antonelli un télégramme de trois lignes qui certes n'avait rien de séditieux. La haine révolutionnaire y a vu la marque de l'amour catholique, c'est assez. Assez pour refuser l'usage d'une voix de communication ouverte à tout le monde, assez pour proscrire arbitrairement l'expression d'une pensée qui n'a rien de contraire aux lois, assez pour priver un Vieillard vénérable et malheureux des témoignages de sympathie que lui adressent ses enfants! Que l'Europe apprenne par ce nouvel exemple ce qu'elle peut attendre de la fameuse loi des garanties!

Manifestations en faveur du Saint-Siége. — Ces manifestations se continuent. Il y en a eu récemment de magnifiques à Munich en Allemagne et à Bade.

L'Assemblée de Versailles. — *Pétition de catholiques belges au sujet du Pape. — Autres pétitions et décret demandant des prières publiques pour le salut de la France.* — M. le comte de Werner a déposé entre les mains de M. Thiers et de M. Jules Favre, une pétition de catholiques belges demandant l'intervention de la France pour le maintien du pouvoir temporel du Saint-Siége. Cette pétition, dont les plus illustres membres de la société catholique belge ont pris l'initiative, est revêtue de plus de cent mille signatures.

Depuis, de nouvelles pétitions en faveur du pouvoir temporel ont été déposées à la Chambre par des députés. Dans la séance du 27 avril, M. de Gavardie a déposé une pétition réclamant l'intervention de l'Assemblée nationale en faveur du Souverain-Pontife.

Le lendemain 28, M. Laprade a déposé une pétition signée par plusieurs communes du département du Rhône, demandant que l'Assemblée réclame des prières publiques pour obtenir la cessation des malheurs de la France.

L'Assemblée a fait le 14 mai un acte de haute politique en faisant virilement son premier acte de foi. La proposition de demander des prières publiques a été déposée par M. de Cazeneuve, le glorieux mutilé qui s'est battu si héroïquement pour la France, après avoir non moins courageusement défendu la cause immortelle de l'Eglise dans l'armée pontificale.

L'Assemblée a applaudi et la gauche s'est bornée à quelques murmures. Mais plus tard le général du Temple, étant venu réparer un oubli des signataires, a demandé l'urgence, qui a été votée à une immense majorité. Enfin le décret a paru et a été porté immédiatement à la connaissance de toute la nation.

— On peut rapprocher de l'Acte de foi de l'Assemblée celui de M. le comte de Chambord; nous voulons parler de la lettre si chrétienne dans laquelle le prince vient de prouver de nouveau son amour pour l'Eglise en même temps que son amour pour la France.

ENCORE DEUX ÉPISODES POUR L'HISTOIRE DES SOLDATS CHRÉTIENS.

Lombron, 17 mai 1871.

A Monsieur l'abbé Goussard.

Mon cher ami,

Vous avez écouté avec intérêt dimanche le récit que je vous ai fait de notre triste campagne dans le diocèse de Chartres, et vous voulez que je vous adresse l'épisode de Guillonville, qui vous a particulièrement ému. Je me rends volontiers à votre désir. Abonné à la *Voix de Notre-Dame de Chartres* depuis son premier numéro, pour vous et bon nombre de vos excellents confrères dont je n'ai pas oublié la bienveillance, je ne suis pas un étranger.

Ceux qui connaissent votre incomparable cathédrale savent qu'à des hauteurs où l'œil de l'homme n'atteint pas, l'ouvrier des âges catholiques a sculpté des beautés qui ne sont admirées que des anges. Ils travaillaient pour l'amour du bon Dieu et la gloire de Marie très-sainte. Ceux qui ont parcouru nos ambulances, assisté aux champs de bataille nos chers mourants, ont recueilli des traits sublimes, ont vu des sacrifices héroïques accomplis sans bruit dans le coin d'une grange abandonnée, sur le bord d'un fossé; ont vu mourir de nobles enfants dont personne n'a su le nom, mais dont la mort attirera, je l'espère, sur les jours troublés et malheureux que nous traversons la miséricorde de Dieu.

En voici un exemple :

..... C'était le jeudi 1er décembre, nous venions de quitter Saint-Sigismond, et laissant sur notre gauche Saint-Péravy-la-Colombe et Patay, nous arrivions au nord-est de Guillonville; il pouvait être deux heures. L'action déjà engagée devenait sérieuse, nous ne tardâmes pas à y prendre part. Pour nos blessés, M. le curé de Guillonville disposa son église. Deux heures plus tard elle était remplie, et lorsque je revins vers huit heures du champ de bataille, accompagnant les voitures chargées de nos derniers blessés, nous fûmes obligés de faire sortir ceux qui étaient transportables et de les diriger sur Patay. Depuis le seuil de l'église jusqu'au fond du sanctuaire, furent bientôt entassés sur la paille nos malheureux enfants. Je ne dois pas oublier le vénérable curé de Guillonville. Sa maison, son linge, le peu de provisions que lui avaient laissées les Prussiens, tout fut donné avec une générosité sans réserve. L'instituteur de son côté, à la maison d'école remplie, se sacrifiait entièrement. Mais nos besoins étaient immenses, et cette nuit-là je pleurai toutes les larmes de mes yeux. Après avoir pourvu aux plus pressants besoins, je vins me jeter un instant tout habillé sur le lit de M. le curé, où un général prussien avait couché la veille, et devait revenir hélas! bientôt; mais l'homme charitable qui gardait nos pauvres mourants dans l'église, ne tarda pas à venir me chercher.

Il était trois heures. On venait d'apporter des fermes environnantes de nouveaux blessés. J'aidai à sortir les morts pour faire une place sur cette paille où le sang ruisselait. Arrivé à l'autel de la sainte Vierge, je m'agenouillai auprès d'un jeune soldat qui paraissait en de vives souffrances.

« — Mon enfant, lui dis-je, vous souffrez beaucoup.

« — Beaucoup, oui, mon Père, mais trop, non, car j'expie.

« — Vous expiez, pauvre enfant!...

« — Oui, mon Père, les fautes de ma vie. Veuillez en recevoir l'aveu. »

J'entendis sa confession qu'il acheva dans des sentiments admirables.

« Maintenant, mon père, dit-il, voici mes commissions : « Prenez » dans ma poche ma montre, vous l'enverrez à mon frère, comme » un dernier souvenir d'affection. Je m'appelle Jean Sarda, je suis » de Loupiac, canton de Limoux, au département de l'Aude... Dans » mon autre poche une petite chaîne que vous donnerez à la sainte » Vierge Marie. Ecrivez bien au pays, mon Père, que je meurs sur » l'autel de la sainte Vierge que j'ai appris à aimer dans mon en- » fance..... que je meurs calme, résigné,... (une larme coula de » ses yeux)... et content!..... Vous avez intérêt, mon Père, à le » leur dire, car désormais ils uniront votre nom au mien dans leurs » prières..... mais ne me laissez pas mourir sans revenir me » bénir!..... »

Le pauvre enfant avait deux balles dans la poitrine, et les symptômes précurseurs de la mort apparaissaient déjà.

Je parcourus tous les bancs, cela demanda plusieurs heures, mais mes yeux se tournaient sans cesse vers ce noble jeune homme. Lorsque je revins à lui, sa voix était éteinte. Je lui pris les deux mains.....

« Mon cher enfant, c'est moi, votre ami, le consolateur de la dernière heure..... » Il ouvrit les yeux..... j'en vis sortir des larmes..... « Courage! enfant, dans un instant le ciel; et vous prierez pour moi... » Si vous me reconnaissez, serrez-moi la main..... Il fit un suprême effort, la serra, la porta à ses lèvres..... et rendit à Dieu sa belle âme!....

Et je restai à genoux, demandant au bon Dieu par les mérites d'un si généreux sacrifice d'avoir pitié de moi.

Depuis, ses commissions ont été faites, et la famille Sarda, de Loupiac, transmettra ce récit à ses enfants.

Le lendemain bien des cadavres étaient entassés le long du mur de l'Eglise. Je n'eus pas la consolation de leur donner la sépulture, mon régiment se battait, et ce jour-là comptera dans ses annales.

Je jetai un dernier regard à ces morts de la nuit...

Evigilabunt..... Dominus custodit omnia ossa eorum; unum ex his non conteretur.

Deux jours après j'échappais moi-même des mains des Prussiens à Germigny-Rosière.... Mon cœur était brisé, je commençais à voir que toute espérance était perdue... je regagnais mon régiment, lorsque, au pied d'une croix, sur les limites de votre diocèse, j'aperçus un jeune sergent assis, sa tête dans ses deux mains.

... Je frappai sur son épaule... « Enfant, lui dis-je, vous paraissez » accablé... »

— « Oui, mon père, j'ai vu tomber les miens, je suis du bataillon
» de Charette, et ils sont là-bas, fauchés par la mort comme le moissonneur aligne les épis sous sa faucille.... »

— « Mon enfant, je vais à Josnes; faisons route ensemble... »

— « Oui, mon Père, quand je rencontre un aumônier, mon sac » me semble moins lourd. »

Le long du chemin je découvris en lui une foule de connaissances. Il citait avec beaucoup d'à-propos et sans ostentation de fort beaux textes de l'Imitation, de saint Augustin, de saint Bernard, des passages de Frédéric Ozanam, de Balmès, etc. Arrivés à l'endroit où nous devions nous séparer pour rejoindre nos corps, je voulus garder son nom comme un de mes bons souvenirs de campagnes. Il écrivit sur une feuille de son carnet : Jean-Marie le D. (Le Dinaher) de Kéraenor, Plougerin (Côtes-du-Nord). « Kéraenor, me dit-il, ce mot signifie : « peuple de la croix, » et nous ne l'avons pas oublié. »

Puis jetant un regard dont je n'oublierai jamais l'expression sur cette plaine immense, remplie de fuyards, de voitures renversées, de chevaux crevés. — « Voyez, Père, *cecidit, cecidit Babylon magna!...*
» Eh bien ! faisons notre devoir, et si demain le plomb prussien nous
» tue, au ciel nous achèverons le texte de saint Jean. »

Votre tout dévoué et respectueux ami,
Ch. Morancé,
Curé de Lombron, ancien aumônier du 33e.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Au moment où nous allons mettre sous presse, 24 mai, une foule de personnes accourent aux pieds de Notre-Dame, prient avec larmes et allument des cierges. Le tocsin vient de sonner aux tours pour annoncer que l'incendie ravage Paris. Oh ! quand viendra la fin de nos désastres !

Ex-voto. De divers côtés de la France nous sont venues pendant le mois de mai des offrandes pour faveurs signalées obtenues pendant la guerre par l'intercession de Notre-Dame de Chartres : 1° Un cœur à Notre Dame de Sous-Terre. — 2° Un cœur à Notre-Dame du Pilier. — 3° Trois cœurs offerts par la même personne en reconnaissance de la conservation providentielle de deux soldats et destinés le premier à Notre-Dame de Sous-Terre, le deuxième à Notre-Dame du Pilier, le troisième à la chapelle du Sacré-Cœur. — 4° Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — 5° Un cœur à St Joseph. — 6° Plusieurs sommes d'argent pour l'acquisition d'objets utiles à la décoration du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. — 7° Une dame désirant vivement devenir mère, a demandé cette faveur à N.-D. de Sous-Terre. *Virgini pariturœ* et elle a été exaucée. Elle a fait une offrande à cette occasion. — 8° Quatre plaques de marbre. On lit sur la première : *Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, 2 février. Une mère reconnaissante.* V. de L. Sur la seconde : *Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres pour une conversion.* Sur la troisième : *Hommage de foi, d'amour et de reconnaissance.* 1870, 1871. E. S. Sur la quatrième : *Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres.* 1870, 1871.

Lampes. — 118 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mai, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 59 pendant 9 jours, 1 pendant 18 jours; 32 pendant un mois, une pendant 6 mois,

4 pendant 1 an. — *Devant N.-D. du Pilier :* 3 pendant 9 jours, 4 pendant 1 mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph* : 5 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus ;* 2 pendant 9 jours, 2 pendant un mois, une pendant 4 mois.

CONSÉCRATION DES PETITS ENFANTS. — 30 nouveaux enfants inscrits, dont 13 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'avril : 294.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 513.
Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes et sans compter de nombreux militaires) : 1305.

Parmi les visiteurs de Notre-Dame, nous avons remarqué, le 22 mai, Mgr Isoard, auditeur de Rote pour la France. Le pieux prélat a dit sa messe le 23, à la Crypte.

NOTRE-DAME DE CHARTRES ET SA VILLE CHÉRIE, le 21 octobre 1870. — Nous avions attendu un moment favorable pour parler à nos lecteurs de la protection que Notre-Dame a exercée sur nous d'une manière étonnante, le jour de l'invasion prussienne, le jour où les Allemands, arrivant de Châteaudun où ils pouvaient avoir pris goût aux ruines, campèrent devant notre ville qui voulait résister malgré leurs menaces connues. Voici, à l'adresse de la *Voix*, un article inattendu qui rend notre pensée mieux que nous eussions pu le faire. Nous sommes heureux de l'insérer.

« Au témoignage des vieux historiens, Chartres fut toujours *imprenable* pour les ennemis de la France.

Aux VII[e] et IX[e] siècles (disent les archives de l'abbaye des Saints-Pères), les bourgs du Muret, de la porte Guillaume et de l'Abbaye furent brûlés par les Normands ; mais la ville résista toujours à leurs rudes efforts. Si les libres penseurs du temps en faisaient honneur aux hautes et fortes murailles de son enceinte, les esprits vraiment sages et chrétiens y virent toujours *la vertu de la bonne Dame,* selon le style du temps. Henri IV seul prit Chartres et y entra plus en père qu'en ennemi.

Aujourd'hui, sous les souvenirs du Val-Rollon ou Raoul, de Brétigny et de la Brèche, il était difficile aux cœurs chrétiens de ne pas espérer sinon un miracle (et pourquoi pas?), du moins une marque de protection de la reine de notre cité en face des terreurs qu'inspirait l'approche des hardis fils du Nord.

Le miracle, aux yeux d'un témoin oculaire, ce fut l'impression d'admiration et de bienveillance qu'inspira aux chefs allemands la vue encore lointaine du plus beau temple de Marie sur la terre.

Cet acte séculaire de foi et d'amour envers la Mère de Dieu, jeté en pierres tourmentées comme le désir, ces deux flèches tendues vers le ciel comme deux bras ardents de prière, firent faire halte sur leurs fiers coursiers (on l'a vu) aux premiers chefs de l'armée ennemie. *Quel malheur*, disaient-ils avec cette inflexion de voix mélancolique facile au langage allemand, *quel malheur de bombarder un aussi beau dôme* (sic)!

Supposons, pour n'y pas mettre d'enthousiasme, que le sentiment religieux ne fût pour rien dans cette parole ; mais la Vierge puissante ne pouvait-elle pas parler à leur esprit et à leur cœur par le sentiment des beautés de l'art, à la vue du prodige créé par la foi de nos pères? Ces quelques minutes d'admiration chez les chefs prussiens, au moment d'une fusillade courageuse mais impuissante en

nombre de la part de nos chers défenseurs, prévinrent et empêchèrent bien des désastres. C'est le sentiment du témoin dont nous avons parlé. Les moyens les plus simples dans la main de Dieu sont ceux qui produisent les plus grands effets.

Chartres! continue à chérir, à fréquenter, à embellir le sanctuaire de Marie, à contempler ses vitraux, brillant apocalypse écrit en diamant, à saluer dans la nue la voix de tes cloches sonores, et n'oublie jamais que le monument merveilleux de l'amour de tes pères envers Notre-Dame s'élève entre le ciel et toi comme une force surnaturelle, un bouclier impénétrable, une tour de protection et de salut. X.

HOMMAGE A UN AMI DÉFUNT, CLERC DE NOTRE-DAME DE CHARTRES. — Le 3 Mai dernier, une cérémonie funèbre réunissait dans l'église d'Orrouer les habitants de cette paroisse; émus et recueillis, ils se pressaient autour de la dépouille mortelle d'un jeune lévite qu'ils avaient vu naître et grandir au milieu d'eux.

Emile Bréand (tel était le nom de cet élève du sanctuaire) pendant une vie hélas! bien courte, s'était montré digne de ce pieux empressement.

Reçu dans un âge encore tendre à la Maîtrise des Clercs de Notre-Dame de Chartres, il avait conquis tout d'abord l'amour de ses maîtres et l'attachement de ses condisciples. Une conduite régulière, une application soutenue, une piété douce et pleine de complaisance le firent distinguer parmi les plus exemplaires.

Après avoir achevé sa quatrième à la Maîtrise, il entra au petit séminaire de Saint-Cheron; et tel il avait été dans la maison des Clercs, tel il fut dans ce nouvel asile. Bien que d'une santé très-faible, il se pliait à toutes les exigences de la règle. Mais plus d'une fois les forces trahirent son courage et, à plusieurs reprises, il dut aller chercher au sein de sa famille un repos indispensable.

Il reparut toutefois au grand séminaire, trop peu de temps pour y être parfaitement apprécié, assez néanmoins pour exciter des regrets. Il y était depuis trois semaines seulement quand une maladie de poitrine dont les symptômes avaient depuis longtemps inquiété ceux qui le connaissaient, vint l'arracher à ses paisibles travaux. Depuis cette époque sa vie ne fut plus qu'un martyre, une croix continuelle. Consumé intérieurement par un mal qui laisse dans l'illusion jusqu'au dernier jour, l'héroïque séminariste souffrait sans se plaindre, accueillant avec reconnaissance ceux qui lui montraient de l'intérêt, trouvant toujours une parole gracieuse quand on venait le visiter. Et elles étaient nombreuses ces visites, car les bons habitants d'Orrouer s'intéressaient vivement au sort de leur jeune compatriote. Ils voyaient en lui un exemple vivant de résignation et de patience, exemple dont ils aimaient à s'édifier. L'état du malade prenait des caractères de jour en jour plus alarmants. La dernière fois que nous pûmes lui parler, Emile n'était plus que l'ombre de lui-même, et il nous fut facile de comprendre qu'il ne conservait plus aucun espoir de guérison.

Cette heure suprême à laquelle l'avaient préparé de si longues douleurs, il l'attendit sans crainte. Bientôt aux prises avec la mort, il sembla retrouver son énergie. Etendu sur son lit, il offrait au Seigneur le sacrifice de sa vie. « Non, disait-il, je ne regrette point la terre. » Et il avait vingt ans! Cependant quand son œil s'arrêtait sur les auteurs de ses jours muets de douleur à ses côtés, un nuage de tristesse

obscurcissait son front : ils avaient eu pour lui tant de soins, tant d'amour! Mais Marie qu'il avait aimée comme une mère vint au secours de son enfant et l'aida à surmonter les défaillances de la nature. Alors se reportant en esprit vers le sanctuaire où Dieu ne lui avait point permis de faire son premier pas : « Ah! répétait-il, puisque je n'ai pu recevoir la tonsure, je mourrai au moins clerc de Notre-Dame de Chartres » ; il avait reçu ce beau titre avant de quitter la Maîtrise. Et son regard s'illuminait, et il baisait avec respect la sainte *chemisette*. Elle fut son bouclier dans le dernier combat ; il s'éteignit doucement en la pressant sur ses lèvres, le second jour du beau mois de Marie, veille de l'Invention de la sainte Croix. Notre-Dame cherchant des fleurs pour les offrir à Jésus, aura sans doute cueilli dans le jardin de l'Eglise cette âme mûre pour le ciel, et le Sauveur aura voulu couronner celui qui vécut en portant sa croix.

O saint ami, nous espérions gravir avec vous les degrés du sanctuaire lévitique, et voilà que, nous devançant dans la carrière, vous avez gravi les degrés du sanctuaire éternel. Dans quelques jours, dans quelques années, nous serons devenus ici-bas les élus de Dieu par le sacerdoce. Mais, hélas! l'épreuve que vous avez traversée va commencer pour nous, et notre faiblesse est bien grande. Oh! daignez, vous qui êtes puissant près du Seigneur, nous obtenir le courage, la constance dans les adversités. Nous ne demandons pas de vivre longtemps; il suffit que nous puissions, à votre exemple, vivre beaucoup: *consummatus in brevi, explevit tempora multa*!

(Un clerc de N.-D. de Chartres au nom de ses condisciples).

— Le mercredi, 31 mai au soir, fête annuelle. On porte processionnellement autour de l'église, la statue de N.-D. du Pilier. Ce jour est l'anniversaire du couronnement de N.-D. de Chartres au nom du Souverain-Pontife.

— Les exercices du *mois de Marie* ont été suivis dans la cathédrale de Chartres par un très-grand nombre de fidèles. Ils ont été prêchés par le R. P. Haquin, de la compagnie de Jésus.

— C'est le dimanche dans l'octave de l'Ascension qu'a été faite à la cathédrale la quête pour les orphelins, victimes de la guerre.

— La fête de l'Adoration mensuelle a été célébrée le jeudi 25 mai, à l'église de St-Martin-au-Val (hospice St-Brice).

— M. l'abbé Coince, curé de Châteauneuf, a été installé, le 2 mai, chanoine honoraire de la cathédrale.

— Nécrologie. M. l'abbé Cochin (Henri-Désiré-Maximin), curé titulaire de Cloyes, est décédé le 7 mai, à l'âge de 61 ans. Depuis longtemps déjà sa santé, usée par la fatigue et par une maladie de cœur, donnait de graves inquiétudes. Ce vénérable ecclésiastique laisse dans l'âme de ses paroissiens qui le pleurent, le souvenir ineffaçable de sa régularité, de sa charité et de son zèle.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Nous avons reçu il y a quelque temps une touchante lettre, et il m'est venu la pensée de la transmettre à *la Voix* afin que vous rendiez grâce à Notre-Dame de Chartres des sentiments pieux qui ont sanctifié la mort comme la vie d'un de mes proches parents, soldat de la

légion de Charette, Jean de Geoffre, tombé sur le champ de bataille auprès du Mans. C'est son père qui écrit :

« Dieu, en mettant cette lourde croix sur mes épaules, dans mes » vieux jours, m'a laissé dans sa miséricorde une bien grande conso- » lation par l'assurance de la mort chrétienne de mon cher enfant. Mon » fils Raymond, en rentrant des prisons d'Allemagne, s'est hâté de se » rendre sur le lieu où avait péri son frère et il a retrouvé son corps » dans le champ même où il était tombé. Il a aussi recueilli de la » bouche de plusieurs de ses camarades présents à ces scènes meur- » trières de précieux renseignements. Jean avait communié avec tous » ses camarades de la main de Mgr l'Evêque du Mans, deux ou trois » jours avant, et arrivé sur le champ de bataille, il éleva son » képi en l'air et récita, d'une voix forte, le *Pater* qui fut répété par » tous ses camarades. Quelques instants après, il tombait frappé d'une » balle à la tête derrière l'oreille. Cet élan de foi que son bon ange » lui a inspiré lui aura, nous n'en doutons pas, ouvert les portes de » la cité éternelle. Mon âme se fortifie de cette constante pensée et de » l'espoir de retrouver un jour mon cher enfant. Dieu soit loué! et » que sa volonté soit faite! » (Vesse P. de La F.).

2. J'ai éprouvé pour ma part d'une manière bien visible la protection du bon Dieu et de Notre-Dame de Chartres. Pendant quatre jours de batailles qui ont eu lieu sur une grande partie de ma paroisse, nous avons eu à souffrir bien entendu, mais moins que d'autres, et surtout pas autant qu'on pouvait le craindre. Au milieu des projectiles qui tombaient sur les villages et le bourg et dévastaient les maisons, pas un paroissien n'a été atteint. Moi-même, en ramassant ou ramenant des blessés, en allant à plusieurs reprises à plus de deux kilomètres chercher les médecins, je n'ai pas eu de mal ; il y avait bien par ci par là quelque balle égarée qui ne passait pas loin, voire même une bombe qui éclata à moins de vingt mètres et dont les morceaux avaient l'obligeance de passer au-dessus de ma tête. Le quatrième jour de la bataille, le 11 décembre, j'allais, en compagnie d'un chirurgien et d'un aumônier d'ambulance, chercher des blessés qu'on nous avait dit être dans une ferme de ma paroisse, quand, à quelque distance de nous, un Prussien nous envoya quatre balles pour nous trois ; les balles ont passé tout près de nous ; la troisième était à peine à vingt centimètres de ma tête. Sans une protection spéciale du ciel, le Prussien qui violait les conventions de Genève pouvait fort bien nous coucher par terre. Je dois vous déclarer que chaque samedi, jour consacré à Notre-Dame, j'avais dit la messe pour nos soldats ; en priant, je ne pensais guère à moi ; mais le bon Dieu y a pensé, cela valait mieux.

(R., curé de V., diocèse de Blois).

3. J'ai vu les bandes prussiennes dans nos rues ; je les ai vues dans ma cour et mon presbytère ; j'ai été leur *prisonnier* et entendu leurs menaces. (Notre correspondant pouvait ajouter qu'il avait subi leurs mauvais traitements, comme nous l'avons su)... Je dois un beau cierge à N.-D. de Chartres pour la manière dont j'ai été sauvé et délivré. (M., curé du dioc. de Chartres).

4. Un des blessés soignés dans l'une de nos communautés de religieuses, a écrit la lettre suivante qu'on veut bien nous communiquer. C'est un remerciement aux bonnes Sœurs et en même temps à Notre-Dame de Chartres qu'il savait si bien prier lorsqu'il était à l'ambulance.

« Loin d'avoir oublié tous les soins que vous m'avez donnés tout le temps que j'ai eu le bonheur de passer dans votre sainte maison, je pense encore tous les jours à la bonté que vous avez eue pour moi, et toujours je remercierai le ciel qui m'a conduit dans ce saint asile où j'ai pu obtenir ma guérison. Combien de nos malheureux frères eussent obtenu leur guérison, s'ils fussent tombés entre les mains de personnes aussi dévouées que vous. J'ai donc été favorisé d'une manière toute particulière. C'est ce qu'a parfaitement développé notre digne curé dans un beau sermon qu'il a fait le lundi de Pâques, en présence des jeunes gens de la paroisse rentrés dans leurs foyers, à une procession solennelle devant un petit autel dédié à Marie et situé dans nos rochers. « Oui, a-t-il dit, Marie » que nous avons tant priée sur ce rocher n'a pas permis que les » balles meurtrières vinssent vous enlever à la tendresse de vos pau- » vres mères. Un seul d'entre vous a été blessé ; mais le récit qu'il » nous a fait de la position où il s'est trouvé prouve assez que Marie » l'a protégé, en le conduisant dans un asile où les servantes de » Notre-Dame de Chartres ont, par leurs soins, obtenu sa guérison, » et le voilà réuni à nous ; » ce qui a arraché les larmes de tous les assistants et de moi surtout.

» Une circonstance toute particulière m'a frappé à mon arrivée, à deux lieues de chez nous. Arrivé depuis quelques instants à Ornans, petite ville à deux lieues de Longeville, j'ai pu voir avec plaisir cent soixante-huit personnes de notre petit village se rendant avec nos frères d'armes à un pélerinage célèbre de notre canton, appelé Notre-Dame-du-Chêne, pour témoigner une reconnaissance à Marie de ce que la paroisse de Longeville seule dans la contrée ait été préservée de la visite des Prussiens, et que tous ses enfants, au nombre de trente-deux, sont revenus sains et saufs des combats ; et qu'elle a été préservée en outre du terrible fléau du typhus qui a désolé nos localités environnantes par l'enlèvement d'une grande partie du bétail, la richesse du pays. Toutes ces considérations sont bien de nature à faire apercevoir visiblement le doigt de Dieu sur notre pays et à augmenter en nous cette foi, cette confiance dans la prière. »

5. J'avais recommandé aux prières qui se font à la Crypte mon frère, lieutenant de chasseurs à Marseille. Le bon Dieu l'a bien protégé à la bataille d'Orléans, puisqu'il est resté le seul officier debout de la légion étrangère. (H. de F. d'A., dioc. de Séez).

6. Mon frère appartenant à l'armée de Bazaine, a assisté à des combats bien meurtriers ; il a subi les horreurs de la famine devant Metz et les rigueurs de l'hiver au fond de la Prusse. Dès le début de la campagne, je lui avais envoyé une médaille de Notre-Dame de Chartres qu'il a portée toujours avec foi depuis ; il reconnaît la protection de la Sainte-Vierge. Un jour son bataillon avait été désigné pour marcher à l'ennemi; au moment du départ il y eut contre-ordre ; heureusement pour lui, puisque l'affaire fut si chaude que presque aucun des nôtres n'en revint. Beaucoup de ses compagnons sont morts de faim ; presque tous les autres ont été atteints de fièvres ou de dyssenteries ; mon frère n'eut qu'une légère indisposition. Comme il est reconnaissant envers Notre-Dame et comme il aime sa médaille!

(S., curé du dioc. de Chartres).

7. Le soldat dont j'avais recommandé sinon la guérison, du moins le bonheur spirituel à Notre-Dame de Chartres, est mort

après trente-cinq jours d'une fièvre typhoïde ; il était soldat cuirassier à Pontivy. Dès les débuts de la maladie, il appela son père et sa mère pour recevoir leurs soins ; il se prépara à mourir et fit généreusement le sacrifice de sa vie, sacrifice dans lequel il a persévéré jusqu'à la fin ; il a reçu les sacrements avec une vive foi, et le prêtre qui a soigné cette âme avec un parfait dévouement, a été fort touché des saintes dispositions dans lesquelles le jeune homme est entré dans son éternité. (P. de F., dioc. de Séez),

8. Vous savez que, placés en tête du faubourg Bannier, nous avons eu à soutenir tout le choc de l'armée ennemie. Seize maisons entièrement consumées par l'incendie, vingt autres dont les toitures se sont effondrées sous les coups des obus, attestent aussi notre résistance et la part de nos peines. Mais, au milieu de tous ces périls, *Notre-Dame de Chartres* a bien été pour nous Notre-Dame-des-Aydes, *auxilium Christianorum*, car bien que son antique sanctuaire ait été ici bombardé de la manière la plus impitoyable, nous avons eu tous la vie sauve, bien que cent fois nous eussions pu la perdre. Malgré plus de 150 bombes et obus qui ont été lancés, la statue de Notre-Dame-des-Aydes est restée intacte sur le chevet de l'église, dominant toute la contrée et protégeant ses enfants ; l'intérieur de l'église et les voûtes n'ont nullement souffert. Que Marie soit louée!
(M. curé de N.-D.-des-Aydes près Orléans).

JUIN 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1871.

1er juin, jeudi. — Ind. plén. : 1o première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fid.); — 2o pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

2, vend. — Ind. plén. : 1o pour le scapul. rouge; — 2o pour les Tertiaires-Franciscains.

3, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

4, dim. — Ind. plén. : 1o pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2o pour le scap. bleu; — 3o pour les Tertiaires-Franciscains; — 4o pour le rosaire; — 5o pour les Tertiaires-Dominicains; — 6o pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

5, lundi. — Ind. plén. : 1o pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

6, mardi. — Ind. plén. : 1o deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi; — 2o pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc , *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

7, merc. — Ind. plén. : 1o pour le scap. du Carmel; — 2o pour les Tertiaires-Dominicains.

8, jeudi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 3 juin (jour au ch. des fidèles).

9, vend. — Indulg. plén. : 1o pour le scapulaire rouge; — 2o pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

10, sam. — Ind. plén. : 1o pour les Tertiaires-Dominicains.

11, dim. — Ind. plén. : 1o pour les membres du Sacré-Cœur de Jésus;

— 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

12, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

13, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

14, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

15, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fid.).

16, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

17, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).

18, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

19, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fidèles).

20, mardi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

21, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

22, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 3 juin (jour au ch. des fid.).

23, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

24, sam. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les possess. de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

25, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

26, lundi. — Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du Saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

27, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

28, merc. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

29, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 3 mai (jour au ch. des fidèles).

30, vend. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Errata du numéro de mai : page 60, au dernier vers de la strophe V, lisez *que* au lieu de *qui* ; — même page, au cinquième vers de la strophe VIII, lisez *décret* au lieu de *secret*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.

5e NUMÉRO. — JUILLET 1871. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

SABINE DE SÉGUR.

(Suite et fin).

Dans les premières années de sa vie religieuse, la chère Sœur Jeanne-Françoise n'avait connu que les joies du Thabor; mais Dieu lui réservait, pour couronner toutes ses vertus, quelques-unes des épines qui formèrent son royal diadème aux jours de sa vie mortelle : elle y avait été préparée par des avis de son Directeur. « Il y a des âmes, » lui avait-il dit, « que la souffrance mène » à Jésus: mais vous, c'est Jésus qui vous mènera à la souffrance. » Jésus enfant ne faisait pas les œuvres que sa sainte humanité » opérait à 30 ans ; il en sera de même en vous, mon enfant, et » priez Dieu afin que vous ne soyez pas *effrayée*, ni *scandalisée* » des états par lesquels Jésus vous fera passer. »

Ces paroles presque prophétiques devaient se réaliser à la lettre dans son âme et dans son corps.

Le Seigneur sembla vouloir préluder à ces épreuves salutaires, mais terribles, par une première affliction qui précéda de quelques années la maladie qui devait la conduire au tombeau. Vers l'automne de 1864, un de ses yeux se voila tout à coup : une ombre épaisse s'abaissa peu à peu sur la prunelle et finit par lui cacher entièrement la lumière... Au bout de quelques semaines il était entièrement perdu.

Pour essayer de conserver l'œil qui restait à Sabine, le savant docteur *Leibreich* lui prescrivit de rester enfermée, pendant deux jours chaque semaine, dans une chambre obscure. Cette épreuve était rude, mais en vraie Religieuse qui sait que le sacrifice n'est

pas un vain nom, elle s'y résigna de grand cœur; et lorsqu'on s'informait si elle n'avait besoin de rien : « Oh, disait-elle, le » temps ne me dure pas, JE PRIE! » et dans sa prière son Jésus la comblait de telles consolations que ses Sœurs appelaient ses jours de *Chambre noire* ses jours séraphiques, à cause de l'impression particulière et toute céleste que l'on ressentait quand on s'approchait d'elle alors. La veille de la Toussaint 1865 se trouvait un de ces jours. Une Religieuse étant venue la voir. — « Êtes-vous plongée dans tous les Saints? » lui demanda la fervente récluse. — « Non, mais dans tous les soucis. » Et elle lui raconta que par suite d'un oubli de sa part, un grave intérêt de la communauté se trouvait compromis. « Priez pour moi, ajouta-t-elle, je suis si fort en peine. » — « Eh bien, répondit Sabine, récitez avec moi quelques invocations aux Saints et vous verrez. » Elles se mirent en prière.

Une demi-heure après l'oubli était réparé, toute crainte dissipée, et l'heureuse Religieuse ne douta pas que cette prompte solution ne fût due aux instances pieuses de la sainte infirme.

Vers la fin de l'année 1867, Sabine éprouva un mal de poitrine qui nécessita, au mois de février, une consultation de plusieurs médecins; le résultat en fut désolant; un des poumons était profondément atteint, et il ne restait guère d'espoir de conserver l'autre. La Sœur Jeanne-Françoise soutint le combat contre les souffrances du corps avec une énergie et une persévérance pleines d'allégresse; elle continua à suivre la règle dans tout ce qu'elle pouvait pratiquer, à se lever dès le point du jour pour assister à la messe, après des nuits de prière et d'insomnie; se privant pendant ces nuits cruelles d'une goutte d'eau que sollicitaient ses lèvres brûlantes, afin de pouvoir communier le matin. On peut dire qu'elle disputa sa vie à la maladie et à la mort jour par jour, heure par heure, non pas en multipliant les remèdes, mais en continuant d'agir tant que l'action ne lui fut pas impossible. Et quand l'angoisse de l'âme, quand la soustraction complète des faveurs sensibles, quand l'abandon apparent de son *bien aimé* vinrent ajouter à son calice un breuvage si amer, elle resta fidèle à son divin Epoux, malgré les révoltes de la nature, n'abandonnant aucune de ses prières, de ses pratiques pieuses; mais il faut le dire, car le sentiment de la douleur n'est point une faute, adressant souvent au Dieu qui semblait l'abandonner, de ces plaintes naïves et touchantes où éclatent et la vivacité de sa souffrance, et l'étendue de son amour.

A partir de l'Assomption, l'état de la malade s'aggrava d'une

manière inquiétante. Son délaissement spirituel semblait croître avec sa faiblesse et ses souffrances physiques ; elle était tout éperdue et, dans ce naufrage de son corps et de son âme, le phare de l'espérance et de l'amour semblait éteint à jamais et la laissait dans de lamentables ténèbres ; il était évident qu'elle touchait au point culminant de ce Calvaire qu'elle gravissait si douloureusement depuis 6 mois.

Les Sacrements qu'elle reçut avec la sérénité de ses plus heureux jours, lui rendirent, sauf quelques retours pénibles, ce calme, cette paix angélique, dont le Seigneur l'avait favorisée pendant toute sa vie.

Toujours naïve et transparente, son âme se laissait voir à découvert aux chères Sœurs qui la soignaient. « Vous êtes en retraite, » dit-elle à l'une d'elles qui passait la nuit près de son lit, « vous êtes bien-heureuse. Pour moi, je n'en ferai pas cette année. D'ailleurs je puis m'en passer, mon bon Jésus m'a appris tant de choses depuis qu'il me tient attachée avec lui à la Croix, que je n'ai plus besoin de rien connaître, si ce n'est le Ciel où j'irai bientôt; mon Jésus n'est plus qu'au Ciel pour moi, je ne dois donc plus vouloir vivre! » A mesure que la saison avançait, que les feuilles jaunissantes, se détachant des arbres, étaient emportées au loin par un vent d'automne vif et desséchant, la vie se détachait aussi de plus en plus de la chère malade, et de sa poitrine oppressée s'échappait un sifflement qu'elle nommait gracieusement son *petit oiseau.*

Enfin son grand jour, comme elle l'appelait, arriva; le 20 octobre, au matin, après une nuit douloureuse, elle entra dans une sorte de ravissement. La présence de Dieu en elle devint si visible et si admirable, que la Sœur infirmière envoya chercher immédiatement la Mère supérieure et trois ou quatre autres Religieuses. Craignant que la violence de ses transports d'amour n'achevât de briser sa vie, on fit immédiatement avertir la famille. Sa mère, une de ses sœurs, ses frères présents à Paris accoururent au monastère et furent admis auprès d'elle vers les 10 heures. Elle était sur son lit, la tête couverte d'un voile blanc, pleine de sérénité et de joie. Son visage, amoindri par la souffrance, lui donnait l'apparence d'un petit enfant.

L'extase était passée; mais la visite du Seigneur avait laissé dans son âme et jusque sur ses traits une paix céleste que ses souffrances mêmes étaient impuissantes à lui enlever. « Est-ce que cela te trouble, lui demanda une ou deux fois Mgr de Ségur après

des crises douloureuses. » — « Oh! non du tout, répondait-elle doucement, mais *cela fait mal*. » La chère mourante voulut ensuite faire une dernière fois l'aveu des petites misères de son innocente vie. Lorsque cette confession suprême fut achevée, son frère la quitta pour aller chercher le Saint Viatique..... Bientôt le son de la clochette annonça l'arrivée du Seigneur. « Il passa » devant nous, » dit l'historien de Sabine, « porté dans les mains » de son prêtre, suivi de toute la communauté; chaque Religieuse » tenait un cierge allumé. Je n'essaierai pas de peindre cette scène » déchirante et sublime. Ce Pontife aveugle élevant devant les » yeux de celle qui était *sa sœur selon la nature et sa fille selon* » *la grâce*, le corps sacré du Sauveur; lui adressant d'une voix » que les larmes faisaient trembler quelques paroles de consola- » tion et de sainte espérance, et déposant sur les lèvres de la » mourante le gage de sa résurrection et de son bonheur éternel. » Tous les assistants agenouillés priaient et pleuraient, tous » étaient remplis de tristesse et de joie. Dieu était au milieu de » nous et nous le sentions tous. »

Sabine, après avoir communié, demeura quelque temps immobile, comme si elle fut déjà morte; mais ce n'était pas l'anéantissement du sépulcre, c'était celui de la foi et de l'amour. Au bout de quelques minutes son frère s'approcha d'elle, adorant en son âme Jésus comme en un très-pur tabernacle. « Vois la fin du travail » lui dit-il, plus de douleurs, plus de dangers, vois ton époux, » qui vient te chercher pour te faire entrer dans son beau Para- » dis. » — « Oui, oui, reprit-elle, j'y vais avant toi, je t'aiderai » au moment de la mort, toi aussi tu auras une belle place! »

Sa mère, sa sœur, son autre frère, s'approchèrent chacun à leur tour et reçurent ses dernières tendresses. Elle s'attendrissait visiblement quand on lui recommandait de protéger les enfants de sa famille : « Ces pauvres petits qu'elle aimait tant! »

Vers 4 heures et demie les premiers signes de l'agonie commencèrent. « Gaston, dit-elle, à son frère aîné, prie et chasse le démon. » — « Est-ce qu'il te tente, ma pauvre enfant? » — « Non, mais j'ai le cœur serré. Je n'ai pas ce que j'avais ce matin, *tu sais!* Je ne sens plus l'amour. » — « Tu ne le sens plus, pauvre chérie, mais il y est, il y est de plus en plus. Ne crains rien, Jésus est avec toi, et il approche. — Est-ce que je suis en agonie? — Pas tout à fait, mais c'est le commencement. — Oh! si cela pouvait faire bientôt venir mon Jésus!

Dialogue sublime qu'elle reprit après une crise. « Pour le coup

c'est l'agonie. — Oui ma fille, et voici Jésus qui va venir. — Oh! qu'il vienne donc le plus tôt possible. — Oui, chère enfant, il vient! Dis lui ; « Jésus mon amour! » Elle le dit aussitôt, le répéta deux fois. Ce fut la dernière parole intelligible qu'elle prononça. — C'était bien en effet le résumé de sa vie. Agenouillé près d'elle son frère bénissait, au nom de Jésus, de la Sainte-Vierge, de Saint François de Sales, chacun de ses soupirs qui s'échappaient de plus en plus rares.

Enfin, sous une dernière absolution, il sentit la main droite de la mourante qu'il tenait dans la sienne, se raidir dans un effort suprême de l'âme contre la mort. Il appliqua le Crucifix sur les lèvres de la sainte épouse de J.-C., qui rendit sans autre secousse son dernier soupir.

Tous récitèrent en sanglotant le *Magnificat*. Son frère lui ferma les yeux, l'embrassa et la bénit une dernière fois. Sa mère, sa sœur, couvrirent son visage de baisers et de larmes et se retirèrent, laissant les Religieuses commencer les prières que prescrit la règle et qui ne s'interrompent pas un seul instant jusqu'à la fin de l'inhumation.

C'était le 20 octobre 1868 à 3 heures du soir.

Sabine avait passé sur la terre 39 ans, 7 mois et 5 jours!....

Un humble servant de Marie.

LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES. (1).

Il y a dans la paroisse de La Bazoche-Gouet un établissement de Sœurs de Notre-Dame de Chartres. Elles sont là par la grâce de Dieu et de Notre-Dame, n'ayant aucun protecteur titré sur la terre, mais étant par là même beaucoup aimées, protégées, et bénies du ciel. Elles font jour par jour leur œuvre de dévouement, instruisant les petites filles, leur inspirant l'amour de Dieu, et étant de plus la providence des pauvres et des malades. Toutes les jeunes filles chrétiennes les appellent « ma mère » et elles sont pour toutes de véritables mères.

Les jours mauvais étant venus, elles se sont transformées en infirmières. Elles ont changé leur école en ambulance. Le local étant devenu insuffisant, elles se sont établies dans une maison plus spacieuse. Elles n'avaient rien de ce qui est nécessaire pour une telle œuvre; elles ont demandé; et bientôt, lits, matelas, lingerie, ustensiles de toute sorte ont été mis à leur disposition. Là elles ont recueilli mobiles d'abord, bientôt zouaves pontificaux, artilleurs, paysans victimes de la barbarie des Prussiens, enfin blessés Prussiens

(1) Nous avons regretté, au mois dernier, de recevoir trop tard la lettre qu'on va lire. On sait combien nous sommes heureux toujours de publier les traits édifiants qui nous viennent de nos communautés religieuses. Il nous eut été d'autant plus agréable d'insérer au numéro de juin la lettre de M. l'abbé Godard, que nous la considérons comme un document précieux à l'appui de nos articles intitulés : Les Sœurs pendant la guerre. (A. F. G.)

eux-mêmes. Elles ont soigné ainsi plus de cent malades, la plupart atteints de la variole ou du typhus. Pendant quatre mois, elles n'ont eu de repos, ni le jour, ni la nuit. Quand la fatigue devenait trop grande, et qu'elles ne pouvaient, même quelques heures, laisser seuls leurs chers malades, elles étendaient, le soir, un matelas sur le pavé, et là dans un petit cabinet attenant à la salle même où sévissait l'épidémie, l'une essayait de se reposer un peu, tandis que l'autre veillait. A ce mot, poussé d'une voix plaintive « ma sœur! » elles se levaient vingt fois et souvent restaient toute la nuit au chevet de leurs malades. Le jour, elles lavaient un linge empesté, et cela par un temps de neige et de froid intolérable. Pour remplir une tâche si difficile, y avait-il au moins, comme dans un hospice, un personnel suffisant? Nous avions deux sœurs pour suffire à tout! Ont-elles été atteintes par la maladie! nullement. Le Dieu qui les inspirait, et la vierge, leur mère, qui les gardait, ont veillé constamment sur elles. Elles ont fait des choses inouies, et au-dessus des forces humaines. Aussi ai-je cru devoir mettre à l'ordre du jour de la charité l'héroïsme du dévouement des Sœurs de Notre-Dame de Chartres.

L'abbé GODARD, *curé de la Bazoche-Gouet.*

LA SAINTE-CHAPELLE DE PARIS ET N.-D. DE CHARTRES.

(RÉCIT ADRESSÉ A LA VOIX DE NOTRE-DAME PAR M. BERTIN, SOUS-LIEUTENANT DES SAPEURS-POMPIERS DE CHARTRES.)

Le 24 mai dernier, vers 10 heures du matin, le tocsin sonnait à la Cathédrale pour annoncer à notre population effrayée que Paris était en feu. Ordre est donné par M. le Maire de Chartres aux Pompiers de se disposer à partir pour Paris dans le plus bref délai, en tenue d'incendie et avec pompes garnies. Une heure et demie plus tard, nous étions à la gare où nous rencontrions les compagnies de Mainvilliers et de Lucé. Sans perdre aucune minute, tout notre matériel est monté sur des wagons et nous partons de suite par un train spécial. Trois médecins nous accompagnaient : les docteurs Salmon, Rocques et Voyet fils. En route, viennent se joindre à nous les pompiers de Maintenon, d'Epernon et de Rambouillet.

A Versailles, tout notre matériel est déchargé sur des prolonges d'artillerie. L'effectif de notre petite colonne comprenait 84 hommes, suivis de 8 pompes dont 3 venaient de Chartres ; ils furent placés sous les ordres du capitaine des pompiers de Rambouillet. Assis auprès de nos pompes, nous sommes dirigés sur Paris, en traversant Viroflay, Chaville, Sèvres, le Point-du-Jour et Passy. Vers 5 heures, nous étions à Paris, en face du pont d'Iéna. Un des cavaliers qui nous escortaient nous quitte et va demander des ordres à l'Etat-Major du maréchal Mac-Mahon qui était au Ministère des affaires étrangères.

Pendant les deux heures d'attente qui suivirent, un affreux spectacle se déroulait à nos regards des hauteurs du Trocadéro ; une immense traînée de fumée noire se dressait au-dessus des Tuileries en forme de spirale. Au milieu de ce fonds noir, se détachait parfaitement l'obélisque de la place de la Concorde qui semblait assister aux ruines de Paris comme il avait présidé jadis aux désastres de Thèbes en Egypte. Sur le quai d'Orsay, rive gauche de la Seine, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, la Légion d'honneur et plusieurs autres édifices particuliers brûlaient également; il semblait que Paris tout entier était en flammes. Joignez à cela le bruit du canon qui rendait cette scène plus effrayante encore. Aussi vous dire l'émotion profonde

que nous éprouvions serait impossible ; il y a des douleurs muettes qu'on ne peut exprimer.

A 7 heures, ordre est donné de nous rendre aux Invalides où il fallut encore attendre deux heures avant de savoir où nous serions dirigés. A 9 heures, nous nous mettons en route pour le quai de Valmy; mais des barricades nous arrêtent près de la Cour des Comptes. Il n'était pas possible de les franchir avec nos prolonges d'artillerie. L'incendie de la Cour des Comptes et des édifices voisins aurait pu nous occuper, mais il avait fait de tels progrès que nos travaux eussent été sans effet. C'est pourquoi notre Capitaine nous disait : « Mes amis, nous n'avons qu'à nous croiser les bras et regarder brûler tous ces bâtiments, car, aurions-nous 1,500 pompes, nous serions encore impuissants pour nous rendre maîtres de pareils incendies. »

En effet, la violence du feu était si grande que les pierres de taille qui forment l'entablement et les saillies se détachaient par partie sous la puissance des flammes.

Forcés de revenir à l'esplanade des Invalides, nous y restons jusqu'à onze heures et demie. Nous nous impatientions déjà de n'avoir rien à faire, lorsqu'on prévint nos désirs en nous envoyant au Palais-Royal. Déjà toute l'aile droite de la première cour était brûlée, mais le feu était concentré, grâce aux efforts des pompiers de St-Germain. Il ne nous restait plus qu'à jeter de l'eau sur les principaux foyers et à surveiller l'aile gauche qui avait été protégée jusqu'à ce moment; c'est ce que nous fîmes tout le reste de la nuit. Au matin, comme je me promenais tout autour des bâtiments de l'aile gauche, je fus surpris de voir couchés par terre une douzaine d'insurgés qui avaient été fusillés sur la barricade élevée près du Théâtre-Français.

A ce hideux tableau s'en joignit un autre plus terrible encore, quand nous entendîmes le canon gronder avec fureur et que nous vîmes les obus tomber à nos côtés, percer les toits et effondrer les boutiques. Ce sifflement sinistre des obus dans l'air, ces éclats de tonnerre quand ils touchent la terre, il y avait là de quoi glacer le sang dans les veines. Voyez cependant comme les extrêmes se touchent. Nous étions encore tout épouvantés de ces scènes affreuses, lorsque, à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la place du Palais-Royal, un obus pénétra avec un bruit effroyable à travers la porte vitrée d'un appartement du premier étage. Quel fut notre étonnement, en regardant de ce côté, de voir un homme sortir sur le même balcon, et s'avancer tout effaré et en chemise, pour examiner les ravages dont il était probablement victime! Le comique passait au milieu du drame! Nous ne pûmes nous empêcher de pousser un éclat de rire qui ne fut pas de longue durée, je n'ai pas besoin de le dire.

Quelques instants après, vers sept heures du matin, nous étions appelés près de la Sainte-Chapelle qu'il fallait sauver de l'incendie qui l'enveloppait de tous côtés. En effet, le Palais de Justice et la Préfecture de Police étaient déjà tout en feu lorsque nous arrivâmes; mais la Sainte-Chapelle était encore épargnée. Nous comprîmes bien vite la grandeur de la mission qui nous était confiée! Il fallait sauver ce joyau de l'art gothique. Nous, Chartrains, nous sentions trop bien l'importance d'un pareil trésor pour ne pas employer tous nos efforts à la préserver des flammes. Aussi, du jeudi jusqu'au dimanche à midi, nos pompes fonctionnèrent sans interruption, et nous eûmes la satisfaction d'avoir rempli notre tâche. Les foyers d'incendie étaient circonscrits, et la Sainte-Chapelle était à l'abri de tout danger.

Ce sera certes le plus grand honneur pour les pompiers de Chartres, mais ce ne fut pas le seul, comme vous allez le voir.

Le jeudi, j'étais passé sur l'autre rive de la Seine pour me rendre compte de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville et de ses environs. Comme je revenais à mon poste, j'aperçus un drapeau rouge qui flottait sur le clocher de la Sainte-Chapelle. Je n'eus pas de repos que cet infâme drapeau fût arraché et remplacé par le drapeau national. Les médecins, nos compagnons de voyage, à qui je m'adressai d'abord, me signalèrent les dangers d'une pareille entreprise. Mais notre lieutenant, M. Claye, adopta mon projet, et, après s'être procuré un drapeau tricolore, choisit le sapeur Blin pour faire l'opération. Au moyen de l'escalier qui est à gauche de l'entrée principale du palais, ils arrivèrent facilement aux combles ; mais on ne put y entrer à cause d'une porte très-épaisse qui en fermait l'entrée. Comme on craignait que des insurgés ne se tinssent cachés sous ces combles obscurs, on ne voulut pas enfoncer la porte d'entrée. Notre lieutenant descendit alors avec son drapeau. Pendant ce temps, le sapeur Blin grimpa par le rampant en pierre de taille qui forme le couronnement extérieur du pignon, au-dessus de la porte, et arriva sur le faîtage du toit qu'il parcourut jusqu'au clocheton à jour d'où il pénétra à l'intérieur.

Dès que j'aperçus notre lieutenant, j'accourus lui demander si l'opération était faite. Il me raconta les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de notre projet. Je persistai à croire qu'il ne fallait pas s'arrêter en si bon chemin. « Si vous voulez m'en charger, lui dis-je, je promets de mener l'affaire à bonne fin. » Sur son autorisation, je montai avec le drapeau qu'il me remit, et ne sachant pas ce qu'était devenu Blin, je me fis accompagner d'un autre sapeur auquel je fis prendre une hache pour défoncer la porte, s'il n'y avait pas d'autres moyens pour passer. Pour parvenir au clocher, il fallut en effet briser la porte d'entrée. Mais, comme nous traversions les combles et que nous nous disposions à monter dans la flèche, un capitaine de la ligne accourut et voulut prendre les devants. Une explication assez vive s'engagea entre nous. « Pardon, mon capitaine, lui dis-je, vous êtes mon supérieur et de beaucoup, et je vous dois le respect ; mais vous voudrez bien me permettre de vous exposer que nous venons aussi pour le même objet ; et la preuve que je ne vous trompe pas, c'est qu'un de nos sapeurs est déjà aux galeries supérieures. Cela ne nous donne-t-il pas le droit de marcher les premiers? Si vous voulez arriver en second, je vous cède volontiers ma place, mais je tiens à ce que mon sapeur soit le premier. » Il me répondit qu'il marcherait bien tout seul, et il se disposait déjà à marcher en avant. Mais je ne me laissai pas précéder ; puis, entendant marcher au-dessus de nous, j'ajoutai : « Vous le voyez, mon capitaine, c'est le sapeur dont je viens de vous parler. » « C'est un insurgé, répliqua-t-il, je vais lui brûler la cervelle. » Mais j'arrêtai aussitôt son bras afin de parer le coup. Voyant qu'il n'aurait pas le dessus, il se retira en colère, et me prévint que je lui rendrais compte de cette résistance. Il comprit probablement qu'il avait eu tort, car je ne l'ai pas revu.

Débarrassé d'un importun, je me disposais à reprendre mon chemin, lorsque je fus encore poursuivi par un autre personnage. Une nouvelle discussion surgit entre nous. « Où allez-vous? » — « Je cours enlever le drapeau rouge. » — « Il est inutile que vous vous dérangiez, puisque nous sommes en train de faire cette besogne. » J'avais beau lui faire les mêmes propositions qu'au capitaine; c'était peine perdue, il voulait arriver le premier. Pour éviter que deux hommes se bousculassent à une pareille hauteur, je cédai à l'heureuse inspiration qui me vint d'en-haut. « Voyons, Monsieur, lui dis-je, je ne vous connais pas, et cependant vous avez l'air d'un très-honnête

homme. » — « Je suis employé du Palais-de-Justice, et mon devoir est de faire ce que vous voulez m'empêcher d'exécuter. » — « Eh! bien, Monsieur, il ne me reste plus qu'une chose à vous dire, nous sommes les enfants de Chartres, et j'ai le pressentiment que nous sommes envoyés par Notre-Dame de Chartres pour enlever cette tache de sang qui déshonore cette belle flèche. » J'avais à peine terminé ces mots que toute la colère de mon interlocuteur disparaissait comme par enchantement. Bien plus, il me tendit affectueusement la main, et me dit tout ému : « Vous êtes de braves gens, je consens à tout ce que vous voudrez. » — « Prenez donc ma place, vous aiderez mon sapeur, et faites attention qu'il ne vous arrive rien. »

Quelques instants après, le merveilleux clocher de la Sainte-Chapelle était débarrassée de cette affreuse loque rouge, grâce à l'énergie et au courage du sapeur Blin. Tous, nous saluâmes avec bonheur le drapeau national qui flottait à la place de l'ignoble drapeau de la Commune de Paris. C'était notre première victoire, mais la seconde fut de sauver la Sainte-Chapelle des flammes de l'incendie, et vous savez qu'après trois jours de fatigues et de travaux extraordinaires, notre succès fut complet.

Le Dimanche, à midi, l'autorité militaire nous fit remplacer par d'autres pompiers, et nous délivra un laissez-passer pour retourner à Chartres. Pendant notre trajet de Paris à Versailles, nous fûmes accueillis et fêtés par une grande partie de la population. Le soir, nous avions le bonheur de rentrer tous sains et saufs à Chartres, sans avoir eu le moindre accident à déplorer. N'ai-je pas raison de dire que la bonne Notre-Dame de Chartres a protégé notre voyage? Pour moi, je suis heureux de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance.

A notre arrivée, M. le Préfet et M. le Maire nous ont félicités de notre courage et de notre dévouement, et tous nous conserverons un agréable souvenir de leur bienveillant accueil.

Le Sous-Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de Chartres,
BERTIN.

Un respectable vieillard qui, durant sa longue carrière, a écrit beaucoup et bien, et qui dans ses poésies semble n'avoir rien perdu de la verve de sa jeunesse, a bien voulu nous adresser les stances suivantes qu'il a composées il y a bientôt dix ans. Le poète, témoin lui-même des malheurs qui frappèrent la France en 93, annonçait ainsi, au mois de février 1862, nos malheurs d'aujourd'hui.

PRESSENTIMENTS ET PRÉSAGES.

Comme de l'Etna s'agitent les cimes,
Et de ses abîmes
Les mugissements
Annoncent, du Ciel vengeant les injures,
Aux cités parjures
Leurs derniers moments.

Des plus nobles cœurs s'éteint le courage ;
Un immense orage
S'étend sur les flots;
La vertu se trouble et la foi s'étonne ;
L'air embrâsé tonne
Sur les matelots :

Ni des nautonniers nul ne peut répondre
D'où sur eux va fondre
L'horrible ouragan,
Ni des laboureurs, qu'aveugle la cendre,

Nul où vont descendre
Les feux du volcan.

Un mauvais génie agite le Monde;
La Révolte gronde
Partout à la fois;
Sur les nations en masse ébranlées
Roulent écroulées
Les grandeurs des rois.

Approcheraient-ils, ces jours effroyables,
Jours impitoyables,
Jours expiateurs,
Où de l'Eternel la justice lente
Frappe, étincelante,
Des dieux imposteurs?

Leur temple s'ébranle et d'affreux prodiges
Livrent aux vertiges
Leurs yeux effrayés,
Et leurs pieds sanglants, que la crainte glace,
Dérobent leur trace
Aux chemins frayés.

Leurs adorateurs si fervents naguères,
Ces âmes vulgaires
Aux lâches espoirs,
En voyant leur chute à l'effroi succombent;
Et des flatteurs tombent
Tous les encensoirs.

Du Très-Haut, pareils au bruit du tonnerre,
J'entends sur la Terre
Retentir les pas.....
O Monde! expiant ta longue insolence
Vas-tu sous sa lance
Voler en éclats?

Où, tombant du Ciel, des torrents de flammes
Aux races infâmes
Qui maudissent Dieu
Feront-ils subir aux pieds de leur Juge
Un brûlant déluge,
Des tombeaux de feu?

Même dans le Ciel, de ces grands désastres,
De la mort des astres,
Roi de l'Univers,
Le décret n'est su, l'heure n'est apprise,
Que quand ta main brise
Un monde pervers.

Que ta volonté, que ta loi suprême,
Triomphe de même
Ici-bas qu'aux Cieux,
Etre tout-puissant qui, quand tu veux, changes
Les hommes en anges,
Les anges en dieux! (1)

Mais qui, d'un regard plus prompt que la foudre,
Fais tomber en poudre
Sceptres et tridents,
Et, domptant la Mer, veux qu'un grain de sable
Soit infranchissable
A ses flots grondants.

Février 1862. LE BRUN DE CHARMETTES.

(1) Les Saintes-Ecritures donnent quelquefois le nom de *dieux* aux anges d'un ordre supérieur. *Deus stetit in synagoga deorum; in medio autem deos dijudicat*. Ps. 81. Le psalmiste entendait probablement désigner ainsi les Chérubins et les Séraphins

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — On lit dans le *Journal officiel* du gouvernement français :

« A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son pontificat, le Saint-Père a adressé à tous les évêques et patriarches de la chrétienté une encyclique dans laquelle nous relevons ce passage relatif à la France :

« A tous ces motifs de nos chagrins s'ajoute, vénérables frères, cette longue et déplorable série de calamités et de malheurs qui ont si longtemps poursuivi et frappé la très-noble nation française. Dans ces jours mêmes, cette série de maux a été accrue en d'immenses proportions par les excès inouïs d'un ramas effréné d'hommes perdus, particulièrement par le crime atroce de parricide consommé dans le meurtre de notre vénérable frère l'archevêque de Paris. Vous imaginerez facilement à quel point ont dû nous émouvoir des actes qui ont agité d'horreur tout l'univers. »

Le Saint-Père ne se borne pas à nous donner, toutes les fois que l'occasion s'en présente, des témoignages officiels de son affectueux intérêt. Joignant les actes aux écrits, il a fait parvenir à M. le ministre des affaires étrangères une somme de 30.000 francs pour être distribuée aux victimes innocentes de l'insurrection de Paris. M. le ministre s'est empressé de verser cette somme entre les mains de M. le préfet de la Seine et d'écrire au nonce pour le prier d'offrir au Saint-Père l'hommage de sa respectueuse gratitude.

De plus, en apprenant la spoliation de nos sanctuaires, Pie IX a rassemblé tous les vases sacrés qu'il a pu se procurer. Il a complètement dépouillé sa chapelle. Ces précieuses offrandes ont été expédiées par ses soins, et seront reçues par le clergé de Paris avec le sentiment de reconnaissance et de vénération que doit naturellement provoquer cette délicate générosité.

— Nous renonçons à donner un récit complet des fêtes du Jubilé de Pie IX à Rome. Comment résumer, ou plutôt mutiler les longues lettres publiées par tous les grands journaux et par conséquent déjà lues par la plupart de nos abonnés. Ce qu'il y a eu de plus saillant dans ces démonstrations de piété filiale envers un Père *prisonnier*, dans ces touchantes scènes qui provoquaient les récriminations des geôliers italiens, ce sont les présentations d'Adresses (celles de France ont atteint le chiffre de deux millions de signatures) et les discours du Saint-Père.

La réponse de Sa Sainteté à nos compatriotes a été particulièrement saisissante. Pie IX a flétri de nouveau les erreurs de ce qu'on a appelé le *libéralisme catholique*. Mgr Forcade de Nevers était à la tête de la députation française. Les cérémonies de *Te Deum* ont été splendides dans l'intérieur des Eglises.

A cause des dispositions menaçantes des agents du roi usurpateur, aucun pélerin n'était admis dans l'enceinte du palais Pontifical sans une carte signée par un Prélat.

— A la nouvelle des prières publiques demandées par notre Assemblée nationale, le Pape a été si vivement impressionné que pendant trois jours il ne parlait plus que de ce décret qui est selon lui l'aurore du salut.

— De divers points de la France arrivent à Versailles des pétitions en faveur du Pouvoir temporel du Pape.

Les zouaves pontificaux et le sacré-cœur. — A Rennes, le jour de la Pentecôte, le général de Charette a consacré tout son régiment au Sacré-Cœur de Jésus, après une messe solennelle. L'acte a été lu par l'aumônier en chef Mgr Daniel. Le drapeau de Loigny était porté par un officier devant l'autel. Après la lecture, le brave général a prononcé ces simples paroles d'une voix ferme mais visiblement émue. « A l'ombre du drapeau teint du sang de nos plus chères victimes, moi général, baron de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre au divin Cœur de Jésus mes Volontaires de l'Ouest, Zouaves pontificaux, et, je lui dis avec vous de tout mon cœur de soldat et de toute mon âme : Cœur de Jésus, sauvez la France ! »

Voici maintenant l'acte rédigé par le général de Sonis.

« O Jésus! vrai Fils de Dieu, notre roi et notre frère, rassemblés
» tous ici aux pieds de vos autels, nous venons nous donner pleine-
» ment à vous et nous consacrer à votre divin Cœur.

» Vous le savez, Seigneur, nos bras se sont armés pour la défense
» de la plus sainte des causes, de la vôtre, Seigneur, puisque nous
» sommes les soldats de votre Vicaire.

» Vous avez permis que nous fussions associés aux douleurs de
» Pie IX, et qu'après avoir partagé ses humiliations, nous fussions
» violemment séparés de notre Père.

» Mais, Seigneur, après avoir été chassés de cette terre romaine
» où nous montions la garde au tombeau des saints Apôtres, vous
» nous prépariez d'autres devoirs, et vous permettiez que les
» soldats du Pape devinssent les soldats de la France.

» Nous avons paru sur les champs de bataille, armés pour le
» combat. Votre cœur adorable, représenté sur notre drapeau, abri-
» tait nos bataillons.

» Seigneur, la terre de France a bu notre sang, et vous savez si
» nous avons bien fait à la patrie le sacrifice de notre vie.

» Beaucoup de nos frères sont morts; vous les avez rappelés à
» vous parce qu'ils étaient mûrs pour le ciel.

» Mais nous, nous restons, et nous ignorons le sort que vous nous
» réservez.

» Faites, mon Dieu, que la vie que vous nous avez laissée soit
» tout entière consacrée à votre service.

» Nous portons tous sur nos poitrines l'image de votre Sacré-Cœur;
» faites que nos cœurs en soient l'image encore plus vraie; rendez-
» nous dignes du titre de soldats chrétiens.

» Faites que nous soyons soumis à nos chefs, charitables pour le
» prochain, sévères pour nous-mêmes, dévoués à nos devoirs et
» prêts à tous les sacrifices.

» Faites que nous soyons purs de corps et d'âme, qu'ardents dans
» le combat, nous devenions tendres et compatissants pour les
» blessés.

» O Jésus, dans les dangers et dans les souffrances, c'est de votre
» divin cœur que nous attendons notre plus puissant secours. Il sera
» notre refuge lorsque tous les appuis humains nous manqueront,
» et notre dernier soupir sera notre dernier acte d'espérance dans
» la miséricorde divine.

» Et vous, ô divine Marie, que nous avons choisie pour notre
» mère, à vous aussi nous avons rendu témoignage.

» Nos champs de bataille ont vu le long cortége des mères, des
» épouses et des sœurs en deuil; et, lorsque de pieuses mains
» remuaient la terre qui recouvrent la mort, on savait reconnaître
» les nôtres à notre scapulaire.

» Soyez donc notre protectrice, et obtenez-nous la grâce de nous
» tenir chrétiennement unis à vous dans le Sacré Cœur de Jésus,
» durant la vie et la mort, pour longtemps et pour l'éternité. Ainsi
» soit-il. »

Le pélerinage de Pontmain. — Nous empruntons le récit suivant à la *Semaine du fidèle du Mans.*

— Monseigneur l'évêque de Laval, a fait le voyage de Pontmain, où il a administré le sacrement de Confirmation. Du haut de la chaire, sa Grandeur y publia les gloires de Marie et manifesta sa croyance au récit naïf et sincère des petits enfants, favorisés de l'apparition. Après le don généreux du prélat pour l'érection d'un nouveau sanctuaire en l'honneur de la mère de Dieu, d'autres ont suivi, en sorte que plus de *quatre mille* francs ont été déposés à la même intention. A partir de ce moment, le pélerinage a pris de grandes proportions. Ce ne sont plus en effet des pélerins isolés, mais des paroisses entières qui viennent implorer en ce lieu privilégié le secours de Marie, et lui demander la paix pour l'Église et pour la patrie, ou bien pour demander d'autres faveurs temporelles. Ainsi sont venues successivement les paroisses de Montenay, de Saint-Ellier, de Larchamp, etc. Dans l'une de ces paroisses, on signale un fait déplorable,

mais qui a frappé bien des esprits. Le matin, en voyant partir un si grand nombre de pèlerins, un homme se moquait de leur dévotion, il disait en ricanant « que tous n'allaient pas s'en revenir dans le jour, » voulant faire comprendre qu'un grand nombre allaient pour le plaisir de la boisson. Hélas! c'était lui-même qui ne devait pas rentrer vivant le soir dans sa maison. Faisant valoir un moulin, il conduisait une voiture ce jour-là. Le soir, le cheval seul ramenait la voiture et dedans un cadavre. Le malheureux avait été frappé d'apoplexie pendant la route, il était mort sans aucune assistance : il n'était âgé que de *trente-deux* ans et était père de cinq petits enfants.

AVIS. — Prière aux personnes qui auraient encore en leur possession *des carrés du tapis* destiné à Notre-Dame Sous-Terre, de vouloir bien les faire remettre le plus tôt possible soit *à la Maîtrise à Chartres, soit chez les Demoiselles de la Petite-Œuvre, rue Cassette*, 37, *Paris.* On désire vivement faire monter de suite ce tapis afin de pouvoir l'étrenner *le jour de la fête de l'Assomption.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Un très-beau cœur offert à Notre-Dame du Pilier par les pèlerins de la ville de Dreux. — 2° Une couronne pour la même Madone, offerte par les demoiselles de la Confrérie du Rosaire de la même ville. — 3° Un cœur en action de grâces pour une guérison. — 4° Une plaque de marbre avec cette inscription : A Notre-Dame de Chartres pour une grâce insigne et préservatrice à Paris, le 28 mai 1871. — 5° Un cœur d'argent offert à Notre-Dame de Sous-Terre par deux jeunes personnes de la paroisse de St-Sulpice. — 6° Un cœur pour une faveur insigne obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

Lampes. — 112 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juin, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 61 pendant 9 jours, 16 pendant un mois, une pendant 2 mois, une pendant 3 mois, une pendant 6 mois, une pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier :* 7 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph* : 4 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 9 pendant 9 jours, 6 pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — 26 nouveaux inscrits, dont 9 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de juin : 322.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 332.
Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes) : 831.

— Le 3 juin ont été ordonnés dans la cathédrale de Chartres 17 prêtres, dont 2 appartenant et devant rester au diocèse de Versailles, M. l'abbé Narzymski et M. l'abbé Montiton. Les autres ont été nommés, après leur ordination, aux postes suivants : M. l'abbé Berthelot, professeur au petit-séminaire de Chartres; M. l'abbé Rustique, professeur au petit-séminaire de Nogent; M. l'abbé Laigneau Henri, curé de Boigasson; M. l'abbé Bailleau, curé de Favières; M. l'abbé Cantenot, curé de Santeuil; M. l'abbé Delaunay, curé d'Oulins; M. l'abbé Emangeard, curé de Champseru; M. l'abbé Gaulard, curé d'Orrouer; M. l'abbé Huet, vicaire de la Bazoche-Gouet; M. l'abbé Laigneau François, curé de Neuvy-en-Beauce; M. l'abbé Laya, curé de Gouillons; M. l'abbé Lorin, vicaire de Maintenon (en remplacement de M. l'abbé Esnault, maintenant curé de Houx); M. l'abbé Provost, curé de Gilles; M. l'abbé Vannier, curé

de Baudreville. M. l'abbé Neveu n'est pas encore placé. — Les exercices préparatoires à l'Ordination ont été prêchés par le R. P. Haquin, prédicateur du Mois de Marie à la cathédrale.

— La plupart de ces jeunes prêtres ont tenu à célébrer le saint sacrifice à l'autel principal de la Crypte, au début de leur carrière sacerdotale; plusieurs ont eu la satisfaction de dire là leur première messe. Nous nommerons entre les autres M. l'abbé A. Cantenot qui avait un droit spécial à cette faveur en sa qualité de Clerc de Notre-Dame de Chartres. M. l'abbé Cantenot, originaire du diocèse de Saint-Claude, a fait à la Maîtrise de Chartres toutes ses humanités jusqu'à la rhétorique; ses cinq dernières années d'études se sont écoulées dans les séminaires, sans qu'il cessât de se considérer comme un des nôtres; aussi à la fête de sa première messe, les Clercs de Notre-Dame, agenouillés près de l'autel, s'associaient-ils à son bonheur comme à celui d'un frère. Le discours de leur bien aimé supérieur qui assistait un fils spirituel dans la personne du jeune prêtre, leur faisait comprendre et goûter davantage encore la leçon donnée à leur nombreuse famille par l'exemple du nouveau ministre qui les précédait sur la montagne du Seigneur.

— Le mardi 6 juin, un service solennel a été chanté dans la cathédrale de Chartres pour le repos de l'âme de Mgr Darboy, archevêque de Paris, et des autres victimes immolées par l'infâme Commune. Clergé, Autorités judiciaires, militaires et civiles, se pressaient dans le chœur; Monseigneur notre évêque a officié lui-même à la messe de *Requiem* et à l'absoute où l'on a chanté le *Libera* et non l'*Immolavi* parce qu'il y avait eu des laïques parmi les ôtages auxquels s'appliquaient les suffrages de l'Eglise en cette circonstance. Avant l'offertoire, Monseigneur, montant sur son trône, a parlé à la pieuse assemblée. Dans un langage ému et fort, Monseigneur a fait l'éloge des nouveaux martyrs qu'il a montrés suivant l'exemple de Notre-Seigneur et de tous les martyrs depuis Saint-Etienne jusqu'au roi de France mort sur l'échafaud; ils ont pardonné à leurs bourreaux. Après avoir ainsi loué la patience des victimes, Monseigneur a exalté le courage des défenseurs de l'ordre public, des soldats qui ont empêché l'irruption préméditée des sauvages assassins sur toute la France; il a demandé des prières en faveur de ces hommes généreux qui versaient leur sang et qu'on oubliait trop devant Dieu. Sa Grandeur a terminé par une proclamation chaleureuse des principes chrétiens, seule planche de salut dans le naufrage de la société.

— Les collectes pour les orphelins de la guerre ont produit jusqu'ici dans le diocèse de Chartres une somme d'environ six mille francs; preuve que l'appel de Monseigneur à ses diocésains a été compris comme nous avions lieu de l'espérer.

Le salut du 16 juin a la cathédrale de Chartres. — Ce fut une touchante et belle solennité. Au coucher du soleil, toutes les cloches de la grande cathédrale invitaient le peuple fidèle à venir prier pour Pie IX et pour la France, car, par une coïncidence heureuse, le vingt-cinquième anniversaire se trouvait être un des jours désignés pour la célébration des prières publiques. Pie IX et la France !! leurs malheurs sont communs; ne convenait-il pas de les associer devant Dieu dans une commune supplication? En ce même jour, circonstance non moins remarquable, l'Eglise honorait d'un culte particulier le Cœur sacré de Jésus; et de tous les Pontifes qui se sont succédé sur la chaire de Saint-Pierre, Pie IX est celui qui a le plus encouragé et propagé la dévotion à ce divin Cœur. Aussi en faisant tous ces rapprochements qui nous semblaient ménagés par une

disposition providentielle, nous nous sentions animés d'un doux espoir. Mais notre émotion redoubla lorsque retentirent les chants sacrés. Le chœur de la basilique était éblouissant, et un clergé nombreux y avait pris place. Dans les nefs régnait cette demi obscurité qui favorise le recueillement et permet de tout voir sans être vu.

La cérémonie commença ; le Dieu Eucharistique apparut aux regards ravis de ses adorateurs. A ce moment une voix entonna l'hymne de la sainte liturgie : *O cor amoris victima*, puis d'autres voix reprirent en *duetto* et le chœur continua l'élégie sacrée. Qu'éprouvaient intérieurement les jeunes lévites qui exécutaient ce motet? Nous l'ignorons; mais ce que nous savons, c'est qu'ils y mirent une variété, une richesse d'expression véritablement remarquables. On eut dit des soupirs échappés aux harpes angéliques; tant ils exhalaient d'amour et de piété.

A ce morceau succéda le *Sub tuum*, un unisson d'une puissance étonnante, magnifique cri de l'âme lancé vers Marie pour le Pape de l'Immaculée-Conception. Attendrie sans doute par des accents aussi pénétrants, Notre-Dame de Chartres que Pie IX a couronnée par la main des évêques, ses représentants, Notre-Dame de Chartres a dû répandre sur l'auguste vieillard du Vatican, ses plus abondantes, ses plus précieuses bénédictions, et le Cœur de Jésus invoqué avec tant de ferveur, se sera dilaté pour féconder son apostolat et protéger ses cheveux blancs.

Nous avions cru que la perfection de ces premiers chants ne serait pas égalée. Le *Tu es Petrus* nous convainquit de notre erreur. Ce choral, d'une composition large et majestueuse, fut bien la profession de foi la plus énergique qu'il nous ait été donné d'entendre. Non, jamais, même aux jours les plus solennels, nous n'avions senti ces voix de jeunes gens se déployer avec une telle vigueur, une telle assurance.

Et en suivant le crescendo de leur enthousiasme, nous étions tentés de nous écrier : « Pontife magnanime, c'est en vain que la Révolution s'élance contre vous; c'est en vain que la barbarie italienne monte la garde autour de ce palais du Vatican dont elle a fait une geôle; tant qu'il restera des cœurs qui vous aiment d'un tel amour, le triomphe de votre cause est assuré. » Et pendant que nous faisions ces réflexions, le bourdon, tonnant lourdement du haut des tours, semblait affirmer la croyance de l'Église de Chartres à l'inébranlable fermeté du roc de Pierre. — Puis nous voyions comme dans un vaste panorama toutes les cathédrales, tous les sanctuaires catholiques, où les enfants de Pie IX à la même heure, et d'une manière encore plus éclatante que nous, proclamaient leur croyance et leur invincible espoir. Quel spectacle grandiose! et comme le monstre révolutionnaire devait frémir à la vue de cette prodigieuse manifestation! Oui, frémissez, fils de l'enfer, votre dernière heure est venue, vous êtes l'hydre qui a levé contre Dieu sa tête menaçante : *Ipse conteret caput tuum.* Elle a été brisée dans ce Paris que vous avez souillé de vos horreurs. Vos fureurs ne nous effrayeront plus, car nous savons qu'elles seront les dernières convulsions de l'agonie.

Il nous inspirait donc de graves pensées ce chant magnifique dont l'éloquence laissait loin derrière lui les plus savants discours. Quand vint le *Te Deum*, notre âme débordait de reconnaissance; une riche et suave harmonie suavement rendue portait jusqu'aux cieux les actions de grâces renfermées dans ce sublime cantique. Que de remercîments ne devions-nous pas à Dieu pour ces vingt-cinq années de pontificat

qui furent le salut de la société. Notre siècle ne l'a pas compris; ceux qui suivront, espérons-le, répareront cette ingratitude. Nous passons sous silence le *Tantum ergo*, une œuvre magistrale tombée, nous a-t-on rapporté, de la lyre inspirée de Sébastien Bach, et dont cet homme immortel n'aurait pu désavouer l'exécution. Il nous tarde d'arriver à la cantate qui suivit le salut. Quand tous les fronts se furent inclinés, quand tous les cœurs eurent fait l'abandon des divines largesses en faveur du Père commun, les poitrines éclatèrent de nouveau pour dire les louanges de Pie IX.

Les chants avaient cessé que nous écoutions encore; ces instants de bonheur passent si vite! Mais tout en regrettant le jour qui finissait, nous nous félicitions d'avoir vu Pie IX ainsi honoré et fêté.[1] Il est temps enfin que les bons osent se montrer en face de l'iniquité triomphante. Sachons lever haut l'étendard de nos croyances. Serrons nos rangs autour de l'illustre Pontife, et sur ses pas marchons à la défense des saines doctrines, à la défense de l'ordre et de la liberté; le salut est à ce prix : *Cognoscetis veritatem, et veritas liberabit vos*. J. E., paroissien de Notre-Dame.

Les Prières publiques et Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. — Conformément au vœu émis par l'Assemblée nationale, des prières publiques ont été prescrites dans le diocèse de Chartres par une lettre de Monseigneur datée du 28 mai. Ces prières ont eu lieu les dimanche, mercredi et vendredi de chaque semaine jusqu'au dimanche 18 juin inclusivement. Ce qui, à la cathédrale, rehaussa la cérémonie du *Te Deum* au salut du 18 juin, ce fut la présence des Autorités du département et de la ville réunies près du sanctuaire pour une manifestation publique de foi et de religion dont MM. les Députés avaient donné l'exemple à Versailles ; ce fut, bien plus encore, l'acte solennel annoncé à l'avance par le mandement épiscopal à tous les fidèles; l'acte par lequel Monseigneur notre Evêque consacrait son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus et renouvelait la consécration de ce même diocèse à Marie Notre-Dame de Chartres. Afin de donner plus de solennité à cette circonstance exceptionnelle dans l'histoire d'un peuple chrétien, la procession annuelle de la Fête-Dieu avait été ajournée au 18 juin. Quel édifiant spectacle a présenté ce jour-là notre population chartraine! Une foule recueillie encombrait les avenues désignées pour l'itinéraire de la procession, et partout sur les murailles on pouvait lire l'explication de ce mouvement pieux et général : c'étaient des invocations au Cœur adorable du Sauveur, des textes liturgiques pris dans l'office du jour, des paroles de la Bienheureuse Marguerite-Marie que l'on voyait ressortir çà et là en lettres d'or sur des banderolles encadrées de bouquets de roses; ailleurs c'étaient des paroles d'amour filial à Pie IX, à l'occasion de son année jubilaire ; et le dais précédé d'une légion de Clercs en parures brillantes et suivi d'un piquet de sapeurs-pompiers, s'avançait majestueusement au milieu de ces rues magnifiquement décorées, couvrant de son ombre le Pontife qui offrait l'Eucharistie à nos adorations. Le cortége triomphal, composé de plus de quinze cents personnes distribuées en files ou en groupes auprès des bannières fort nombreuses, commença le défilé par la rue du Cheval-Blanc où se dressaient arcs de verdure et mâts pavoisés, le continua par la rue Sainte-Même, riche en guirlandes et en inscriptions, par le carrefour du Soleil-d'Or et de la rue de la Boucherie où nous attendait une ornementation si ravissante, et arriva enfin, en traversant la rue de la Pie et d'autres encore disposées avec goût et convenance pour le

parcours, à la place Billard, station fixée pour la procession. Là, s'étendait sur un grand espace, un magnifique reposoir. C'est là que Monseigneur prononça la formule de consécration qu'il devait répéter à la cathédrale pendant le salut. Sa Grandeur donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement au son des fanfares et des tambours, et le cortége reprit sa marche en chantant la belle prose de la fête : *Venite, cuncti, currite,* Venez, tous, accourez au Cœur si doux de Jésus; il vous appelle tous, ayez confiance; c'est l'incendie de l'amour! Que d'âmes s'entretenaient de cette délicieuse pensée exprimée ainsi par la liturgie! Les communautés religieuses, les institutions diverses, les confréries des trois paroisses, les séminaires, le clergé de toute la ville, quel concert de cœurs pieux répondant à l'appel du Sauveur! On continuait encore l'hymne admirable quand on rentra dans les vastes nefs de la basilique; les harmonies de l'orgue succédèrent à celles des chants et de la fanfare, mais, à cet instant où nous devions terminer les prières publiques pour la patrie en deuil, nous redisions avec un accent plus convaincu que jamais la strophe suivante du *Venite* : « ô Cœur, victime d'amour, blessé par votre amour pour nous, *dernière espérance des mortels, consolation de ceux qui sont ici dans l'affliction!* »

PÉLERINAGE DE LA PAROISSE SAINT-SULPICE DE PARIS A NOTRE-DAME DE CHARTRES, LE 20 JUIN. — Les pélerinages à N.-D. de Chartres ne trouvent jamais notre cité indifférente, mais celui de Saint-Sulpice empruntait aux circonstances présentes un caractère des plus émouvants. Le vénérable curé de cette paroisse, échappé avec son troupeau à la plus terrible des tourmentes sur la Mer-Rouge, venait invoquer l'Etoile de la mer dans le plus antique et le plus auguste de ses sanctuaires. Dès mardi matin, l'oriflamme sacrée ondulait au sommet de la plus haute flèche de la cathédrale; le bourdon lançait dans les airs ses majestueuses volées, et une foule recueillie se pressait aux environs du chemin de fer. Déjà M. l'abbé Dallier, curé de Notre-Dame, entouré du clergé de la paroisse, du supérieur, des directeurs et de tous les clercs de la Maîtrise, se rendait processionnellement à la gare pour recevoir les hôtes de Marie. Un frémissement indicible parcourut tous les rangs quand on vit apparaître le bon pasteur avec ses six cents paroissiens; on ne se lassait pas de contempler ce saint vieillard, exposé si longtemps à la rage des monstres qui voulaient détruire Dieu et la société. Après les premiers épanchements de la charité chrétienne, la procession se mit en ordre et s'avança précédée de la charmante bannière de Notre-Dame de Sous-terre vers la cathédrale, en passant par la rue du Cheval-Blanc. Les habitants de cette rue avaient eu l'heureuse idée de laisser l'arc triomphal, les guirlandes et les oriflammes de la procession générale du dimanche précédent pour fêter nos pieux hôtes et rehausser l'éclat de cette sainte et patriotique cérémonie.

Arrivé à la cathédrale, M. le Curé de Saint-Sulpice commença le saint sacrifice à l'autel dressé devant le chœur, tandis que les autres prêtres qui l'avaient accompagné célébraient la sainte messe dans les chapelles. La plupart de ces pieux pélerins s'approchèrent de la table sacrée, attirant sur leur famille, sur leur paroisse et sur la cité qu'ils visitaient les bénédictions célestes. Après l'évangile, M. le Curé monte en chaire et, dans un langage simple et paternel, il explique à son nombreux auditoire les motifs de ce pélerinage et les résultats qu'ils doivent en obtenir. Ils viennent remercier Notre-Dame de Chartres des faveurs insignes qu'elle a daigné leur accorder; car, pendant que

l'ange exterminateur promenait le pillage, le meurtre et le feu dans la cité impie, l'église de Saint-Sulpice n'a subi aucune perte, ses prêtres n'ont point été inquiétés, et pas une seule maison de la paroisse consacrée à Notre-Dame de Chartres n'a été endommagée. Ils vont promettre à leur auguste protectrice d'introduire la simplicité dans leur maison, à leur table et dans leurs vêtements ; d'exercer, chacun de leur côté, une espèce d'apostolat, en tâchant de convertir quelques-uns de leurs proches; car si Paris, si la France ne se hâte de revenir au Dieu de ses pères, d'inénarrables calamités vont fondre sur nous. Le bras de Dieu est levé, armé de la foudre; la prière seule peut l'arrêter. Qui pourrait retracer ici les accents déchirants, les sanglots de ce bon pasteur, lorsque le soir, après vêpres, il recommandait à Notre-Dame de Chartres la malheureuse France piétinée par l'ennemi, affaiblie par l'impiété et déchirée par ses propres enfants ; l'Eglise persécutée ; son Chef auguste, ce roi de l'univers, maintenant captif, l'organe infaillible de la vérité enchaîné? En ce moment nous avons vu les larmes inonder tous les visages, et nous-même, nous n'avons pu maîtriser notre émotion, et l'on disait tout bas : Heureux pasteur! heureux troupeau! Entre la messe et vêpres, ces dévots pèlerins avaient visité les salles du trône où la Reine de grâce se plaît à donner audience : Notre Dame du Pilier, Notre-Dame de sous-terre et Notre-Dame de la Brèche. Après le salut solennel, la procession se dirige vers le chemin de fer, dans le même ordre et avec les mêmes cérémonies que le matin, et la foule se presse sur tout le parcours encore plus compacte et plus sympathique. On est si joyeux après la tempête de voir quelques éclaircies! Enfin ils pénètrent dans la gare ; les prêtres échangent de touchants adieux, une pieuse communication de pensées s'établit entre la butte des Charbonniers et les wagons, les mouchoirs s'agitent dans l'espace; mais la vapeur impatiente mugit et le train disparaît bientôt emportant nos aimables hôtes et laissant au fond des cœurs l'espérance. Notre mère, qui est dans les cieux, sourit à ce spectacle ; attendrie par tant de prières ferventes, elle continuera à protéger la ville de Chartres qui est son domaine privé, et la France qui est et restera son royaume.

— Le 20 juin, en même temps que les paroissiens de Saint-Sulpice débarquaient de notre gare pour se rendre à Notre-Dame, une autre caravane de pèlerins arrivait par la route de Châteauneuf. C'était une députation des paroisses de Bérou-la-Mulotière et de Tillières qui venait rendre hommage à Notre-Dame de Chartres. MM. les curés de Tillières et de Bérou, avec un vicaire de Verneuil et deux autres ecclésiastiques, amenaient avec eux une quarantaine de personnes, comme ils l'ont fait déjà en 1869 et en 1870; le soir ils devaient reprendre le même chemin, un trajet de dix à onze lieues, emportant une espérance plus vive, un amour plus ardent encore pour Notre-Dame qu'ils étaient venus saluer de loin au nom de leurs compatriotes.

La ville de Dreux et Notre-Dame de Chartres. — Le pèlerinage de la paroisse de Dreux à Notre-Dame de Chartres, accompli le 30 mai 1871, n'offrit rien de bien remarquable aux yeux du monde, mais nous avons la douce confiance qu'il fut agréé de Dieu et de sa bonne Mère.

Le projet en avait été conçu dans les circonstances malheureuses dont chacun doit se rappeler la gravité. C'était après les journées des 8, 9 et 10 octobre 1870, journées relativement célèbres dans notre contrée. L'armée allemande, trois fois arrêtée dans sa marche sur Dreux, avait déjà incendié le hameau de la Mésangère et l'infortuné

village de Cherizy; mais à cela ne devait pas se borner la vengeance des Prussiens. Dreux surtout était menacé de bombardement, de pillage et d'incendie. Notre population tout entière s'y attendait, les prisonniers l'affirmaient, les chefs ennemis le juraient avec colère en présence de témoins honorables qui le redisent publiquement tous les jours.

C'est à ce moment de péril extrême que notre vénérable curé, dans un sentiment de foi et de confiance religieuse, partagé par un grand nombre d'entre nous, consacra sa chère paroisse au Sacré-Cœur de Jésus, et fit vœu solennel d'un pélerinage d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres, si la ville était épargnée. La nuit même qui suivit cet acte religieux, des ordres partis de Versailles, rappelaient précipitamment en arrière les troupes ennemies qui se préparaient à nous bombarder.

Plus tard, à la fin d'octobre et au commencement de novembre, les Allemands, dont plusieurs patrouilles, attaquées à l'improviste, avaient laissé des morts jusque dans les faubourgs et au centre même de la ville, nous menaçaient de nouveau d'une vengeance terrible. Une fois encore cependant, ils durent épargner Dreux, obligés qu'ils étaient de se concentrer vers Orléans, à la suite d'une victoire remportée par le général d'Aurelles de Paladines.

Enfin, le 17 novembre, après le combat de Nuisement et la quatrième retraite de nos troupes, les habitants consternés craignaient plus que jamais l'incendie, le bombardement ou, au moins, le pillage. Néanmoins il n'en fut rien. Contrairement à ses habitudes de représailles injustes et cruelles, l'ennemi victorieux traita la ville comme si elle eût capitulé avant le combat.

Dreux eut donc un sort moins rigoureux que celui d'autres villes, beaucoup moins coupables aux yeux des Prussiens.

A quoi faut-il attribuer cette faveur? A la bienveillance de l'ennemi? Chacun la connaît. — A l'intervention de la famille d'Orléans dont nous possédons les tombeaux?... Plusieurs de ses membres, et à Dreux même, combattaient nos assaillants dans les rangs de l'armée française. — A des circonstances toutes fortuites?... Mais le hasard n'est que l'incognito de la Providence.

Pour les religieux habitants de Dreux, ils ne craignent pas de rendre publiquement hommage de leur préservation au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame de Chartres.

Il leur tardait donc d'accomplir leur pieux pélerinage d'actions de grâces, mais la plupart devaient l'ajourner à cause des malheurs et des difficultés extraordinaires du moment.

Cependant, plus de 300 pélerins, dont 40 hommes, partageant tous le saint enthousiasme de leur vénéré pasteur, partirent le matin du 30 mai dernier pour la cité et le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Cent cinquante environ, qui avaient pu, grâce aux actives recherches de quelques personnes zélées, se procurer des voitures, eurent la consolation d'assister à une première messe dite par M. le Curé de Dreux, dont l'attendrissement était sensible pendant qu'il distribuait le pain de vie à ses chers enfants dans la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre.

A l'arrivée des autres pélerins à la gare de Chartres, où le rendez-vous général avait été assigné, nous fûmes touchés et surpris de l'accueil qui nous était réservé.

Partis sans pompe aucune, à cause du deuil public, et sans autre insigne que la modeste bannière de notre confrérie du Rosaire de Dreux, nous étions légitimement fiers d'accompagner processionnel-

lement M. le Curé de la Cathédrale qui, à la tête de ses vicaires, d'un chœur de Clercs de la Maîtrise et d'une députation de la Confrérie de Notre-Dame, nous attendait depuis une heure.

Ce n'est pas sans une douce émotion que nous nous avancions vers l'auguste sanctuaire, pendant que les suaves accents des Clercs se mêlaient aux majestueuses volées des cloches de Notre-Dame. Mais il serait impossible d'exprimer ce qu'éprouvèrent nos cœurs lorsque, après avoir franchi le seuil sacré et traversé la vaste nef, nous fûmes agenouillés sur ces dalles bénies où tant de générations sont venues adorer Dieu et prier Marie.

La messe fut dite de suite pour les pèlerins par M. l'abbé Maury, premier vicaire de Dreux. Après l'évangile, le R. P. Haquin, de la Compagnie de Jésus, nous adressa une chaleureuse allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire sur le papier comme elle est gravée dans tous les cœurs. Il nous a rappelé qu'il y a trois cents ans, les habitants de la ville de Dreux et de trente-six paroisses voisines, au nombre d'environ 16,000 personnes, avaient accompli le même pèlerinage à pied, la croix d'une main et un cierge de l'autre, pour remercier également Notre-Dame de Chartres de la cessation de différentes calamités.

Tout en comparant avec regret notre petit nombre d'aujourd'hui avec ces 16,000 pèlerins d'autrefois, nous étions cependant heureux et fiers de nous sentir animés de la même foi que nos pieux ancêtres et de la même confiance en Marie, en N.-D. de Chartres.

Notre confiance n'a pas été plus vaine que la leur. Le Révérend Père n'eut pas de peine à nous le faire comprendre, en retraçant d'une manière vive et saisissante les désastres d'autres villes plus malheureuses que la nôtre. Gloire donc à Dieu! gloire à Marie! C'est ce sentiment de reconnaissance qui nous avait tous animés à la Table sainte, la veille ou le matin de ce jour. Quelques-uns seulement avaient pu prolonger leur jeûne jusqu'à cette heure avancée de l'après-midi pour faire leur communion d'action de grâces.

Oui! gloire à Notre-Dame de Chartres qui nous a protégés! Ce sont les paroles qui se trouvaient sur les lèvres d'un grand nombre, au sortir du temple sacré, après l'auguste sacrifice de la messe.

Bientôt, une deuxième réunion, bien que trop courte à notre gré, devait nous procurer encore de douces émotions.

Pendant que les Clercs de la Maîtrise exécutaient les premiers chants du salut, une députation de jeunes filles, vêtues de blanc, allait à Notre-Dame du Pilier faire l'offrande d'un ex-voto, composé d'une couronne, emblème de la royauté de notre Mère, et d'un cœur, symbole de la tendre et religieuse affection de ses enfants.

Un instant après, recueillant avec amour les bénédictions du divin Jésus de l'Eucharistie, nous éprouvions les sentiments des Apôtres qui s'écriaient au Thabor : *Bonum est nos hic esse!* oui, il était bon de se sentir si près de Jésus, si près de Marie!

L'heure du train cependant approchait, et il fallait partir, mais non pas avant que M. le curé de Dreux n'eût rempli deux bien douces obligations : Remercier chaleureusement le clergé de Notre-Dame de son bienveillant accueil, puis consacrer solennellement à Marie sa chère paroisse de Saint-Pierre.

Avec lui et par lui, sous l'impression de sa parole émue, nous disions avec bonheur. « O Marie Immaculée, ô Notre-Dame de Chartres, daignez, etc., etc. »

C'est alors qu'il nous fallut de suite reprendre le chemin de la gare, laissant aux pieds de Marie nos regrets pour le présent, nos espérances

pour l'avenir. Merci une dernière fois au clergé de la cathédrale, aux Clercs de la Maîtrise, à la Confrérie de Notre-Dame qui daignèrent nous honorer au départ comme ils l'avaient fait à l'arrivée !

Merci au R. P. Haquin dont les paroles auront un long retentissement dans nos âmes.

Qu'il nous soit permis également de remercier MM. les Administrateurs du chemin de fer qui, après nous avoir prévenus des retards inévitables alors, surent en diminuer pour tous les inconvénients, en facilitant aux uns la visite de Versailles, et en procurant aux autres les douceurs d'un repos de quelques heures dans la gare de Saint-Cyr. Merci enfin et surtout à notre cher et vénéré Pasteur d'avoir eu le premier l'heureuse pensée de nous mettre sous la puissante et maternelle protection qui a si bien répondu à sa confiance ! Merci mille fois encore de la persévérance qu'il a dû apporter et des peines qu'il s'est données pour organiser notre pélerinage d'actions de grâces !

Ce pélerinage, modeste en apparence, a tellement impressionné toutes les personnes qui en ont fait partie, qu'il restera à jamais gravé dans leur mémoire comme un doux et salutaire souvenir.

Un Pélerin.

Acte de consécration prononcé par M. le Curé de Dreux.

O Marie immaculée, ô Notre-Dame de Chartres, daignez abaisser vos regards maternels sur vos enfants de Dreux, que les sentiments d'une profonde reconnaissance amènent aujourd'hui dans votre temple vénéré, aux pieds de votre statue miraculeuse !

C'est vers vous, ô miséricordieuse Notre-Dame de Chartres, c'est vers vous que, dans un danger suprême, ils ont levé leurs mains suppliantes. Pleins d'une ferme et filiale confiance en vous, ils ont fait le vœu de venir en pèlerinage ici, dans votre sanctuaire de prédilection, vous offrir l'hommage de leur profonde reconnaissance, s'ils étaient préservés des ravages affreux de la guerre, dont ils étaient menacés par des ennemis qui paraissaient implacables.

O bien aimée Notre-Dame de Chartres, c'est ce vœu que nous venons accomplir aujourd'hui, et c'est avec bonheur que nous venons vous exprimer toute notre vive reconnaissauce, et proclamer que c'est votre maternelle et toute puissante protection qui nous a préservés, qui nous a sauvés. Soyez-en bénie à jamais, ô mère de miséricorde !

O reine du ciel et de la terre, ô Notre-Dame de Chartres, qui êtes *notre vie, notre joie et notre espérance*, daignez permettre que moi, pauvre et indigne pasteur, je vous consacre ma bien aimée paroisse de Dreux, et que j'implore votre toute puissante protection à jamais, à la vie et a la mort, sur tous les membres présents et absents de ce cher troupeau, qui devient aujourd'hui plus particulièrement le vôtre.

O très-sainte Vierge, daignez permettre aussi que nous vous répétions ici une prière que Pie IX a composée lui-même et qu'il récite tous les jours :

« O Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, « sauvez la France !! Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre « intercession.

« Un mot à Jésus reposant dans vos bras, un mot et la France est sauvée !

« O Jésus obéissant à Marie, sauvez la France ! »

Mes Frères, à cette prière si touchante du Souverain Pontife ajoutons-en une autre :

O Marie, reine du ciel et de la terre, sauvez l'Église! Sauvez ce saint et magnanime Pie IX, qui a mis sur votre tête auguste la couronne immortelle de Vierge immaculée !

Ainsi soit-il !

Nécrologie.— Le diocèse vient de perdre un prêtre : M. l'abbé Morel (Etienne) ancien curé de Gouillons et aumônier des Petites-Sœurs des pauvres de Chartres, lequel est décédé, le mardi 20, à l'âge de 75 ans et demi. La mort l'a frappé subitement; le bon vieillard n'aura pas été surpris pourtant, nous l'espérons; ses jours se passaient dans la pratique de la piété; la dernière heure devait le trouver prêt à paraître devant Dieu; nous recommandons son âme aux prières.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Depuis deux ans, mon fils unique éprouvait de fréquentes attaques d'épilepsie; j'étais au désespoir. Sur l'avis d'une personne pieuse, je demandai une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Cette neuvaine a été suivie d'une parfaite guérison. Je puis certifier qu'à partir de ce jour, depuis environ deux ans, mon fils n'a éprouvé aucune attaque de ce genre; il est plein de force et de santé.

(F. G. de D., diocèse de Saint-Claude).

2. ..... Combien nous avons prié Notre-Dame de Chartres *dont la statuette nous avait accompagnés dans les caves pendant le bombardement et ne nous a pas quittés lors de notre départ de Strasbourg, et notre fuite et notre séjour en Suisse.* Malgré les plus cruelles épreuves, nous avons à remercier le bon Dieu d'avoir conservé la vie sauve à *tous les nôtres* au milieu des dangers les plus menaçants. Pauvre France! malheureuse Alsace! (R. de Strasbourg).

3. La sainte Vierge a étendu visiblement sa protection sur bien des localités en ces temps si tristes; notre ville de Louhans s'en est ressentie particulièrement. Remerciement tout spécial à Notre-Dame de Chartres! (L. P. de Louhans, dioc. d'Autun).

4. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres pour un jeune militaire qui a été préservé d'une manière providentielle à la bataille de Sédan; un éclat d'obus est venu briser un objet qu'il tenait dans sa main sans qu'il en ressentît le moindre choc. Il a été fait prisonnier, puis, étant parvenu à s'échapper, il a rejoint un autre corps d'armée.

(X., parent du soldat).

5. Nous avons été préservés de tout danger, mon mari, mes domestiques et moi avec nos voitures, en quittant Châteaudun sous le feu du canon. Notre-Dame de Chartres nous a exaucés.

(V. P., de Châteaudun).

6. Nous avions sollicité Notre Dame de Chartres en lui promettant de lui témoigner notre reconnaissance. Aucun mal ne nous est arrivé malgré tous les dangers du bombardement et de l'incendie.

(Un enfant de Marie, de Châteaudun).

7. La petite fille pour laquelle nous avons prié Notre-Dame de Chartres était dans un état pitoyable; ses jambes ne pouvaient plus la porter; ses mains s'agitaient continuellement; on l'eût dite atteinte d'aliénation mentale. Mais, le dernier jour, quel changement! Les jambes reprirent peu à peu leur état naturel, et l'agitation des mains cessa complètement. La mère, on ne peut plus heureuse de cette grâce, me charge d'être son interprète auprès des chapelains de Notre-Dame. (H. de T. dioc. de Chartres).

8. Une neuvaine avait été faite pour la guérison d'une personne émigrée, dont la santé était considérée par le médecin comme perdue; nous avons été exaucés. (A. B. C. de R., dioc. de Versailles).

9. Mon cher mari est mort, mais il est mort entouré de tous les secours de la religion, et ses dernières paroles ont été celles-ci : « Mon Dieu, ayez pitié de moi, et *sauvez la France*.

(H. G. de V., dioc. de Blois).

10. Le militaire pour lequel je vous ai prié de remercier Notre-Dame de Chartres, à qui il avait été recommandé, a échappé à un danger terrible ; il a reçu en pleine poitrine trois balles qui n'ont fait que traverser ses vêtements, sans qu'il en ait ressenti la moindre atteinte. Il reconnaît hautement la protection de la bonne Mère.

(J. P. dioc. du Mans).

11. Mon mari partait pour rentrer à Paris après la fin de l'insurrection ; je mis dans sa poche un papier portant cette phrase (de vos litanies) : « Notre-Dame de Chartres, miraculeuse en vos saintes images, protégez-le. » Arrivé à Savenay, hésitant entre deux trains différents, mon mari a choisi le premier et est arrivé sain et sauf. Bien lui a pris. L'autre train a déraillé ; il y a eu bien des morts et des blessés. Ce fait s'est accompli cette semaine, lundi 5 juin. J'en ai déjà bien remercié Notre-Dame de Chartres, dont les images vénérées étaient dans ma maison, à Paris ; tout y a été épargné.

(L. H. de Paris).

JUILLET 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1871.

Chaque jour, indulgence plenière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu*. O bon et très-doux Jésus, etc.

1er juillet, sam. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

2, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois; — 8° Ind. de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'archic. de N.-D. Sous-Terre.

3, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

4, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

5, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

6, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour le rosaire.

8, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

9, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

10, lundi. — Pour les port: du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 4 juillet (jour au ch. des fidèles).

11, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

12 merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

13, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fid.).

14, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

15, sam. — Ind. plen. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fidèles).

16, dim. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

17, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité l'*Angelus*, au moins une fois par jour, pendant un mois (jour au choix des fid.).

18, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg. etc., comme au 4 juillet (jour au ch. des fid.).

19, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à la Sainte-Enfance, à la condition prescrite par le Souverain Pontife de prier pour l'accroissement de l'œuvre.

20, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).

21, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

22, sam. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.

23, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

24, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

25, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 2° pour les possess. de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

26, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

27, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (j. au ch. des fid.).

28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

29, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 4 juillet (jour au ch. des fidèles).

30, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

31, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

6e NUMÉRO. Quinzième année. AOUT 1871.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LÉGENDE DE SAINT ROCH.

L'imagerie religieuse nous represente souvent les saints avec un emblême rappelant un des traits saillants de leur vie; mais y a-t-il beaucoup de fidèles qui pourraient toujours en faire une exacte application? C'est fort douteux à mon avis.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, n'est-il pas à peu près certain que bien des personnes ignorent pourquoi saint Roch, dont on célèbre la fête le 16 août, est représenté avec un chien? J'avouerai que, pour mon compte, je l'avais complètement oublié quand la lecture de sa légende est venue m'en remémorer le souvenir. Je vais transcrire ici, en quelques mots, cette intéressante histoire.

Saint Roch était fils d'un seigneur du nom de Jean qui était gouverneur de Montpellier vers la fin du XIIIe siècle. Sa naissance fut toute miraculeuse. Dès son enfance, il donna les signes de la plus solide piété. Ayant perdu ses parents fort jeune, il s'enrôla dans le tiers-ordre de Saint François, vendit ses grands biens, devint pauvre volontaire pour J.-C., et entreprit un pélerinage en Italie où la peste sévissait avec fureur. Roch se rendit aussitôt dans les hôpitaux pour soigner les malades, et à son approche le fléau disparaissait et les pestiférés étaient subitement guéris; aussi le regardait-t-on, dans tous les lieux où il passait comme un sauveur, envoyé de Dieu, pour arrêter les ravages de l'épidémie.

« Mon fils, lui dit un jour une voix douce et agréable qui venait du ciel, tu as supporté jusqu'à présent de très grands travaux pour l'amour de moi, il faut maintenant que tu souffres d'extrêmes douleurs en conformité avec celles que j'ai endurées pour toi. »

Cette prédiction eut aussitôt son effet; Roch fut atteint de douleurs horribles qui lui faisaient pousser involontairement des cris aigus. Pris pour un frénétique par ce même peuple qui, quelques jours auparavant l'acclamait comme un saint, il fut chassé de la ville de Plaisance et se traîna péniblement à l'aide d'un bâton jusqu'à une forêt voisine. Ayant trouvé une cabane abandonnée il y entra pour s'y reposer; mais une soif ardente l'agitait et l'empêchait de se livrer au sommeil... Le bon Dieu, qui est attentif aux besoins de ses serviteurs, fit descendre une nuée qui forma auprès de son ermitage une source d'eau dont il but, se lava, ce qui adoucit ses cuisantes douleurs.

Le saint pouvait donc désormais se désaltérer... Mais comment apaiser sa faim dans ce lieu solitaire? La Providence y pourvut comme elle sait le faire quand elle veut récompenser ceux qui ont foi en son secours.

Non loin de la forêt, il y avait plusieurs belles maisons de campagne où les principaux de la ville s'étaient réfugiés pour éviter le fléau. L'un d'entre eux, le seigneur Gothard, homme puissant et riche, avait quantité de serviteurs et une meute de chiens qu'il nourrissait pour la chasse. Or, comme il était à table vers le même temps où le pauvre Roch arrivait dans la forêt, un de ses chiens vint à lui et prit avec sa gueule un pain qu'il avait à la main. Gothard sourit et le laissa faire. Le lendemain, il agit de même à dîner et à souper. Le maître crut alors que ses gens oubliaient de le nourrir et leur en fit de grands reproches. Mais ayant reconnu que rien ne lui manquait et qu'il ne dérobait pas ce pain pour le manger, mais pour le porter en quelque lieu, il résolut de le suivre s'il renouvelait encore cet étrange larcin. En effet, ce chien étant encore revenu enlever un pain de dessus la table, il courut après lui et, l'ayant suivi dans la forêt, il vit qu'il le portait dans la cabane de saint Roch, qu'il le lui présentait en baissant la tête, et que l'homme de Dieu le bénissait en le recevant.

Le saint ayant recouvré miraculeusement la santé reprit le chemin de sa patrie. De retour à Montpellier, il fut arrêté comme espion et condamné à une rude captivité par le gouverneur qui était son oncle; il y passa les dernières années de sa vie... Sur le point d'expirer il entendit le Sauveur lui adresser ces consolantes paroles : « Voici le temps, mon bien-aimé Roch, que je dois porter ton âme dans le sein de mon père. Si tu as quelque grâce à demander pour toi ou pour quelqu'autre, ne tarde pas et elle te sera accordée. »

Roch pria le divin Maître de lui pardonner ses péchés, de l'introduire dans son Paradis et *de préserver ou de guérir de la peste* ceux qui imploreraient son assistance. Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il avait exaucé sa prière, et la sainte Eglise catholique a inséré dans sa liturgie sacrée une messe votive de saint Roch, que l'on dit dans les temps de fléaux et de maladies pestilentielles.

C. de C.

DES LIVRES DE PROPHÉTIES EN DEHORS DE LA SAINTE ÉCRITURE.

Le surnaturel nous enveloppe de toutes parts et les livres de prophéties abondent; convaincus que plus d'un voyant a été favorisé de communications divines sur nos malheurs actuels, les esprits troublés cherchent dans les écrits et dans les faits d'origine extraordinaire une réponse à cette double question : quand et comment nos maux finiront-ils? Au lieu de donner ici notre humble avis sur telles ou telles relations de vues prophétiques actuellement en circulation, nous avons jugé utile d'aborder une thèse générale qui pourra éclairer des discussions d'autant plus hardies qu'elles n'ont souvent pour base et pour frein aucun principe sérieux.

Les *Etudes religieuses* de la Société de Jésus ont publié en 1866 un beau travail du R. P. Toulemont sur les *Révélations privées*. C'est la substance de cette étude que nous donnerons, en respectant le plus possible dans notre analyse les termes mêmes du texte primitif.

Existe-t-il vraiment des révélations privées? N'y en a-t-il pas aussi de fausses, et comment alors discerner les unes des autres? Quel

degré de confiance, quel poids d'autorité convient-il d'accorder aux manifestations surnaturelles?

I. Les voies normales établies par Jésus-Christ pour la transmission de sa *doctrine* demeureront à jamais immuables; toujours il faudra que les âmes s'adressent pour la recevoir à l'autorité de l'Eglise. Toutefois, si Dieu a placé l'Eglise extérieure et visible comme intermédiaire entre les hommes et lui, il a gardé aussi ses communications directes, immédiates et personnelles avec les âmes. En dehors de la grande révélation universelle qui se transmet par l'organe de l'Eglise enseignante, il y a des illuminations privilégiées, des révélations particulières, purement exceptionnelles et surérogatoires qui n'ont qu'un caractère relatif et officieux, et en aucun cas ne peuvent devenir la règle de la foi catholique. Aux temps apostoliques, période de formation de l'Eglise, nous voyons les premiers fidèles recevoir le don de prophétie, le don des langues et d'autres semblables, comme un effet ordinaire des sacrements de baptême et de confirmation. L'effusion des dons extraordinaires devint peu à peu moins fréquente, mais sans *jamais cesser entièrement*. Les théologiens catholiques s'accordent à dire qu'il a existé depuis les premiers siècles une série non interrompue de révélations privées. Mille faits authentiques constatés dans tous les procès de béatification, après avoir passé au crible de la critique la plus sévère, prouvent surabondamment que les miracles se renouvellent de nos jours. Or la source des révélations particulières ne saurait être plus épuisée que celle des autres grâces extraordinaires. Ce serait donc incontestablement un acte téméraire, un excès très-blâmable de rejeter en bloc et de parti pris toutes les communications surnaturelles de ce genre qui auraient eu lieu dans ces derniers temps. Une telle disposition dénoterait des tendances rationalistes à coup sûr fort éloignées du véritable esprit du christianisme.

II. Mais, il faut le déclarer, s'il est indubitable qu'il existe des révélations privées qui viennent de Dieu, il n'est pas moins certain qu'il y en a d'autres purement humaines ou diaboliques. Saint Paul, après avoir dit: « Ne méprisez point les prophéties », ajoute immédiatement : « Examinez soigneusement toutes choses et n'admettez que ce qui est bon; » par où il donne très-clairement à entendre que tout ce qui tient aux dons extraordinaires doit être l'objet d'un discernement sévère. Comment discerner le vrai du faux? Voici, réduites à leurs termes les plus simples, les règles données par les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle :

1° On doit tenir pour absolument fausses toutes les prétendues révélations qui sont en contradiction avec la foi, celles qui blessent la morale ou qui présentent tout autre caractère excluant manifestement l'intervention divine.

2° On doit regarder comme plus ou moins douteuses et suspectes les révélations qui renferment des assertions nouvelles, singulières, et celles qui ont pour objet des choses curieuses et inutiles, et enfin celles qui sont faites à des personnes dont la vie, le caractère et les dispositions n'offrent que de médiocres garanties.

3° Pour reconnaître la vérité des révélations privées, on ne peut généralement se fier à aucun signe pris isolément; mais l'on doit considérer attentivement toutes les circonstances qui regardent la personne, la manière dont les révélations sont faites et les effets qui les ont suivies.

Le R. P. Toulemont donne à l'explication de ces règles de longs développements que nous pouvons nous dispenser de reproduire. Disons seulement, pour ce qui concerne la deuxième règle, que

l'auteur appelle ici *nouveau* et *singulier* ce qui n'a aucun fondement soit dans l'Ecriture soit dans la tradition, et ce qui s'éloigne du sentiment communément reçu parmi les Pères et les théologiens. Il déclare qu'en certains cas le Sauveur des hommes a pu communiquer à quelques âmes sur des questions librement débattues, ou sur sa vie et celle de sa sainte Mère, un sentiment et des connaissances auxquels seraient restés étrangers les Pères et les Docteurs.

Quant aux révélations qui sembleraient avoir pour but de satisfaire la curiosité, il dit que le savant pape Benoit XIV n'a garde de les condamner du premier coup. « Telles révélations pourraient fort bien » nous paraître parfaitement inutiles et pourtant avoir leur raison » d'être dans les secrets impénétrables de la politique du ciel, pour » employer un mot de Bossuet. » On doit procéder avec beaucoup plus de discrétion avant de se prononcer sur elles; voilà seulement ce que demande le célèbre théologien.

Après avoir énoncé la troisième règle, l'auteur ajoute qu'à l'exemple du cardinal Bona on peut prendre pour types et pour modèles les révélations de sainte Thérèse. Les signes qui nous rendent certains de l'origine surnaturelle des communications surnaturelles faites à cette sainte, ce sont les caractères spéciaux de son genre de vie, c'est surtout son *humilité* vraie et à toute épreuve.

Il insiste ensuite sur la parole de saint Jean Chrysostôme: « Toutes les fois qu'il s'accomplit une chose au-dessus de la nature et bien au-dessus de la nature, de telle façon qu'elle soit distinguée par sa convenance et son utilité, il est clair qu'elle se fait par une force et une vertu divines. » Rappelons toutefois à propos de ce principe ce qui a été dit plus haut, qu'il ne faut se fier à aucun signe en particulier, mais voir attentivement toutes les circonstances; sans quoi l'on conclurait trop facilement de certains détails qui peuvent être l'œuvre du démon ou des phénomènes naturels. Remarquons encore que, si sainte, si humble et si expérimentée que soit une personne, l'on ne saurait presque jamais affirmer à coup sûr que parmi ses révélations les plus certaines, les plus indiscutables quant à leur substance et à leur ensemble, il ne s'est point glissé, dans les détails, une part plus ou moins considérable d'illusion ou d'invention personnelle.

III. En accordant à une âme ces faveurs extraordinaires (extases, visions, révélations), Dieu ne lui communique pas pour cela le don d'infaillibilité. — Dans les moments qui suivent ceux où Dieu s'est communiqué à elle, l'âme peut éprouver des sentiments, former des délibérations qui n'émanent point de Dieu directement et qui exigent une discussion très-exacte avant qu'on y puisse donner son assentiment. — Les personnes qui ont reçu les communications divines sont exposées à de nouvelles erreurs, lorsqu'elles les racontent de vive voix ou par écrit; on doit conclure de là que certaines expressions inexactes dans un livre de révélations, ne suffiraient pas pour déclarer ces révélations fausses; il y a lieu quelquefois d'appliquer à ces expressions une interprétation bénigne. — Certaines prophéties vraies peuvent bien ne pas se réaliser, parce qu'elles sont souvent *conditionnelles* (purement comminatoires). (1) — En approuvant

(1) Pour confirmer cette assertion du P. Toulemont, nous pouvons rappeler l'histoire de Jonas et des Ninivites « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite; » c'est-à-dire ses crimes exigent qu'elle soit détruite. Quelquefois, dit saint Thomas, Dieu ne révèle que le rapport des causes aux effets qu'elles doivent naturellement produire, et alors l'évènement ne concorde pas toujours avec la prophétie.

spécialement les révélations de quelques saints, l'Eglise n'entend pas les imposer à notre croyance. Elle déclare seulement qu'elle n'y trouve rien qui soit directement contraire à la foi ou aux bonnes mœurs et qu'on peut les lire avec profit ou sans danger, du moins en certains pays. Du reste elle ne se porte pas garant de la vérité de chaque proposition en particulier.

En dernière analyse les *révélations* ont la *valeur* du témoignage de la personne qui les rapporte, ni plus ni moins. Or cette personne n'est jamais infaillible ; il est donc manifeste que les choses qu'elle atteste ne sont jamais absolument certaines, *sauf le seul cas d'un miracle directement opéré en faveur de cette attestation.* (Nous nous sommes permis de souligner cette dernière restriction qui n'est pas ainsi en relief dans le texte de notre auteur ; le souvenir de certains faits contemporains a fixé particulièrement notre attention sur cette phrase).

Le R. P. Toulemont termine par quelques avis sur la prudence imposée aux prédicateurs et aux directeurs spirituels au sujet des visions et révélations particulières ; puis il déclare aux fidèles qu'en fait d'écrits traitant de ces matières, ils n'en peuvent lire que de deux catégories : les premiers depuis longtemps signalés par la haute sainteté de leurs auteurs et par l'approbation du Saint-Siége ; ce sont là les plus dignes de notre estime ; les seconds, émanant de personnes d'une piété reconnue et déjà approuvés par un ou plusieurs évêques, après mûr examen de quelques hommes sûrs constatant que la doctrine en est saine et profitable.

L'abbé Goussard.

LE BOUQUET SAINTE-ANNE. — SOUVENIRS.

Près du village bien-aimé qui fut le berceau de mon enfance, il me souvient d'avoir souvent remarqué sur le penchant d'une humble colline un buisson d'aubépine blanche. Et jamais il ne s'offrait à mon regard sans éveiller dans mon esprit d'enfant quelque douce rêverie.

Pourquoi cela?... je l'ignorais. Mais mon œil était captivé par cette touffe de verdure. Seule et isolée dans un champ, elle s'élevait vers le ciel avec une sorte de majesté. Jamais la ronce ni l'églantier n'osaient enchaîner ses rameaux ; jamais la main de l'émondeur n'avait tondu son feuillage : sa cime était vierge encore.

Tout auprès se trouvait le sentier du village. Plus loin c'était la grande route. Alentour croissaient des épis. Vraiment, aux jours de mon enfance, j'aimais bien ce buisson d'aubépine.

J'ai demandé quel était ce buisson : on m'a répondu que c'était le bouquet Sainte-Anne ; et depuis j'ai appris d'un vieillard à tête blanchie qu'avant ces temps malheureux d'autrefois où les méchants foulaient aux pieds les autels du Seigneur, il y avait à cet endroit une chapelle vénérée.

Et la mère de la Vierge y était honorée et nos pères y venaient prier. Mais l'impiété détruisit le saint temple et l'autel fut renversé, et sur la place de l'autel on vit au printemps croître un buisson d'aubépine blanche.

Mais la dévotion ne s'éteignit pas. La chapelle vénérée avait disparu : le bouquet Sainte-Anne s'éleva pour rappeler le souvenir de la mère de Marie. Et aujourd'hui encore on voit aux beaux jours les mères pieuses attacher des rubans au bouquet Sainte-Anne.

J'ai revu naguère ces lieux trois fois bénis. J'ai repassé par le sen-

tier qui descend le côteau et j'ai retrouvé la touffe de verdure. C'était aux jours si doux où revient l'hirondelle et où se cueille la violette; c'était aux jours où l'aubépine fleurit.

Le buisson solitaire apparaissait tout blanc de fleurs et il s'en exhalait un délicieux parfum. Ce n'était point de ces parfums factices que la volupté répand dans les villes, mais de ces parfums doux et purs que l'on rencontre dans les champs, dans les prés et les bois et qui sont tels encore que les a donnés la nature.

Je n'approchai de l'aubépine embaumée qu'avec un respect mêlé de crainte. Involontairement mon esprit se reportait au buisson de l'Horeb, et il me semblait que j'allais entendre comme autrefois Moïse : « Arrête, et quitte ta chaussure, car le lieu que tu foules est une terre sainte! »

Là en effet fut immolée l'auguste victime. Là s'abaissèrent avec complaisance les regards de l'Eternel; et les anges des cieux y descendirent pour être témoins du sacrifice et pour recueillir sur la bouche de nos pères leurs vœux et leurs soupirs.

Mais depuis longtemps les saints cantiques y ont cessé. Aujourd'hui on n'y entend plus que le chant des oiseaux, ou le murmure de la brise à travers les feuilles, ou la flûte du berger qui garde son troupeau. On n'y voit plus venir comme autrefois les jeunes enfants du voisinage, mais le passereau y fait son nid, et la poule y conduit ses poussins.

L'hirondelle qui habitait le saint temple s'est retirée au village depuis que l'autel a disparu. Mais chaque jour encore, portée sur ses ailes d'ébène, elle revient en ces lieux solitaires saluer de ses chants cette terre chérie et voltiger autour du buisson.

Je me suis demandé en méditant près du bouquet Sainte-Anne quelle avait été la pensée de nos pères en plantant sur ce sol, comme mémorial de la chapelle vénérée, une aubépine blanche; car en ces temps de foi c'était la coutume d'élever l'arbre de la croix sur ces ruines sacrées pour en garder le souvenir.

Et aussitôt m'est venue à la pensée cette parole des Ecritures échappée d'une bouche prophétique : Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et une fleur naîtra de sa racine!... Et alors tout ému je me suis écrié : Oh! l'heureuse pensée d'avoir élevé cet arbuste béni comme un vivant symbole de l'arbre mystérieux que chantait Isaïe!

Oui, ce champ fertile et cette aubépine avec sa fleur me reportaient jusqu'aux âges bibliques et représentaient à mes yeux comme dans une triple figure : Anne, Marie et Jésus!

Anne et Joachim, restes inconnus d'une royale maison sur lesquels s'élève une tige bien-aimée! Terre miraculeuse, nouvel Eden où devait naître l'arbre de vie qui porte le fruit d'immortalité.

Marie, arbuste privilégié divinement fécondé de la rosée du ciel. Rejeton fortuné, que ne sauraient enchaîner les ronces de la terre et que défendent contre l'abord contagieux du monde les épines de la souffrance et de la mortification.

Jésus enfin, fleur blanche, fleur immaculée, fleur au pur et doux parfum qui s'épanouit sur cette tige encore vierge pour réjouir le ciel et embaumer la solitude, Jésus n'a-t-il pas dit lui-même : Je suis la fleur des champs!

Oui, c'est à Marie, l'arbre tutélaire et toujours en fleurs que les vierges du hameau viennent demander leur parure et le voyageur un frais ombrage; c'est là que la colombe vient chanter : Marie est la gardienne de l'innocence et le repos du pèlerin! Marie est la mère du bel amour!

C'est à Jésus, c'est à cette fleur sans tache que les âmes saintes, abeilles mystiques, viennent butiner le miel des cieux ; c'est là que, fatiguées de la chaleur du jour, elles aiment à s'arrêter pour secouer la poussière de leurs ailes et faire entendre au sein des corolles entr'ouvertes leurs mystérieux bourdonnements.

Et ainsi je compris pourquoi nos pères avaient planté ce buisson symbolique. Et ainsi je compris ce que signifiait le bouquet Sainte-Anne : Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et une fleur naîtra de sa racine! Oh! l'heureuse pensée de nos pères!

Voyageur! quand tu passeras près de la touffe d'aubépine où se balance le ruban du pélerin et où s'attachent aux jours d'automne les fils blancs de la Vierge apportés par le vent du midi, découvre ta tête; car là fut honorée la mère de Marie, là s'élevait sa chapelle vénérée.

Voyageur! quand tu passeras près de la touffe d'aubépine qui fut plantée de la main de nos pères, découvre ta tête et dis un *ave*; car les anges de l'antique sanctuaire sont restés les gardiens du bouquet Sainte-Anne et ils porteront ta prière au trône de Dieu. X...

Un rétable a la chapelle Saint-Martin de Sous-Terre. — Un maître de pension de Chartres, M. Heurtault, propriétaire de l'ancienne crypte de Saint-Martin-le-Viandier, au-dessus de laquelle est situé son établissement, vient d'offrir à la Crypte de Notre-Dame de Sous-Terre pour la chapelle Saint Martin, un bel et antique rétable : il le donne comme ex-voto à l'occasion de la première communion de son fils. Le savant M. Ad. Lecocq a bien voulu nous confier sur l'historique de ce morceau d'art, une importante notice, fruit de ses recherches toujours si consciencieuses. Nous allons insérer ici son travail.

« Sous le sanctuaire de l'Eglise Saint-Martin-le-Viandier existait une crypte. Cette crypte sert de cave aujourd'hui, portant neuf mètres de long sur cinq de large ; elle était éclairée par quatre fenêtres latérales : on y avait accès, de l'intérieur de l'église, par un escalier composé de vingt-deux marches : elle formait sur la longueur deux travées à plein-cintre et à voûtes d'arêtes, les retombées reposant sur des pilastres engagés qui portaient à leurs chapiteaux moulures et dents de scie. Le tout semble accuser le XIIe siècle. A l'occident, dans le tympan du mur existait une fresque composée de quatre personnages : le principal représente Saint-Jacques. A l'orient, et sur la voûte, se voyait l'image de Dieu, et plus bas une niche vide et cintrée, sous laquelle se trouvait un magnifique rétable d'autel en pierre (*celui qui fait le sujet de cet article*), ayant une large bordure avec un relief de sept centimètres, portant à son pourtour latéral et à la partie supérieure, dans une gorge profonde, une forte branche ornée de feuilles de vigne vierge, sur laquelle sont sculptés deux écussons blasonnés. Rien de plus nerveux comme exécution, et de plus riche comme travail artistique que cette œuvre sculpturale, œuvre comme on en voit peu sortir des mains de nos modernes ornemanistes.

Ce rétable a un mètre de hauteur sur deux mètres de longueur et dix-sept centimètres d'épaisseur. Il est d'une seule pierre dure et évidée à sept centimètres de profondeur, dans le champ du cadre de la bordure, de manière à recevoir en peintures diverses scènes religieuses qui affectent la forme d'un triptyque, c'est-à-dire que le

contrétable occupe à lui seul le centre et la moitié de l'espace et que deux autres scènes sont placées aux extrémités; ce doit être un *ex-voto*, puisque nous y remarquons deux personnages à genoux, un homme et une femme. Voici la description des sujets peints sur ce rétable.

Si nous commençons à la gauche du spectateur, nous voyons figurée l'histoire de Saint-Eustache. D'après le récit de la légende dorée, Saint-Eustache portait primitivement le nom de Placide qui fut ensuite échangé contre celui d'Eustache, c'est-à-dire Constant, après sa conversion au christianisme. Il commandait d'abord les armées de l'empereur Trajan. Son épouse s'appelait Titiane; l'un de ses fils avait nom Agapit et l'autre Théopiste. Sur la peinture de ce rétable, Saint-Eustache est représenté à genoux, les mains jointes et son chapeau déposé à terre; son cheval apparaît en arrière et à côté de lui. Près du bord de ce tableau, son épouse est également figurée les mains jointes et debout au milieu du fleuve. A gauche se voit un loup qui emporte un enfant sur son dos, et sur l'autre bord du cours d'eau, dans le lointain, on aperçoit encore un lion entraînant un autre enfant; ce sont les deux fils de Saint-Eustache. Puis au milieu de l'onde se dresse un navire. Mais au premier plan, à gauche, est un cerf, sur la lisière d'une forêt, qui porte au milieu de ses ramures une croix sur laquelle se voit l'image du Sauveur. Enfin sur les derniers plans sont figurées des maisons, des forteresses et des montagnes. Il faut, pour expliquer cette portion des peintures, se lancer en pleine légende, et dire que Saint-Eustache, alors général des armées de l'Empereur, était à la chasse, et, poursuivant plusieurs cerfs, vit un de ces animaux qu'il pressait avec acharnement, s'arrêter devant lui; et lorsqu'il songeait aux moyens de le saisir, il s'aperçut tout-à-coup que cet animal portait entre ses ramures l'image de notre Rédempteur sur la croix, image qui brillait d'une lumière éblouissante. Alors le Christ lui parla par la bouche du cerf et lui dit : « O Placide, pourquoi me poursuis-tu? c'est pour ton salut que je t'ai apparu sous la forme de cet animal, et tu dois t'attendre à être éprouvé sur terre comme Job. » Alors notre chasseur changea de nom et fut converti au christianisme. Dans l'intention de vivre saintement, il renonça aux honneurs militaires, sacrifia toutes ses richesses et s'embarqua vers l'Egypte; mais, au moment de débarquer du navire sur lequel il avait traversé la mer, le capitaine retint sa femme pour prix du passage de Saint-Eustache et de ses deux fils. Il cheminait tout affligé de cet événement, lorsqu'après un long intervalle, il rencontra un fleuve : pour le traverser, il prit entre ses bras l'un de ses enfants et revint ensuite pour passer l'autre semblablement. Il était au milieu du cours d'eau lorsqu'il vit ses deux fils enlevés, l'un par un loup et l'autre par un lion. Quant au forban qui lui avait ravi sa femme, il avait été frappé par la foudre; ce qui avait permis à Titiane de s'échapper. Enfin le saint homme, à la suite de ces pénibles vicissitudes, recouvra miraculeusement son épouse, ses fils et tous ses honneurs; c'était sous l'empereur Adrien. Tel est le résumé succinct de l'histoire qui est figurée sur une des parties du rétable de Saint-Martin-le-Viandier. La légende de Saint Eustache eut une grande vogue au xve siècle. Un de nos concitoyens, Jean Boissin, de Gallardon, composa en 1618, une tragédie sur ce saint personnage.

La scène qui forme le sujet central ou contrétable, représente la Vierge assise au-dessus d'un autel au milieu d'une amande mystique. Du sein de cette sorte d'auréole, elliptique lumineuse, se projettent

en tous sens des rayons d'or flamboyants et alternés qu'entoure une zône de nuages où voltigent onze chérubins roses, joufflus, à la tête ornée de cheveux blonds. La Vierge, revêtue d'une robe d'or et d'un manteau bleu, porte son divin Fils sur son bras droit. Celui-ci est sans vêtements. A gauche, debout, se voit saint Louis, imberbe et à la tête découverte ; il porte d'une main le sceptre royal et il s'appuie de l'autre sur deux personnages, sans doute les donateurs de ce bel *ex-voto* : le monarque est couvert d'un manteau bleu tout fleurdelisé d'or, à ses pieds sont agenouillés, regardant la Vierge, un homme et une femme : l'homme a la tête nue, les mains jointes, il est vêtu d'un costume doublé de fourrures. La dame, également les mains jointes, est coiffée d'un voile noir qui retombe en arrière sur son corsage ; elle porte sur son bras droit une sorte d'aumusse, sous ses genoux est placé un coussin. Vers le fond de la scène, et vis-à-vis des deux personnages, est adhérent à l'une des colonnes qui forment l'oratoire un écu blasonné, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même. A droite de cette scène, on aperçoit saint Jean l'Évangéliste debout. De la main droite il bénit, et de l'autre il tient le calice empoisonné d'où sort la Mort sous la figure d'un dragon ailé ; le saint a les pieds nus. La Vierge, l'enfant Jésus, saint Louis et saint Jean ont la tête ornée d'un nimbe circulaire et diaphane ; tous ces personnages sont figurés conformément à l'iconographie chrétienne.

La partie peinte, à droite du rétable, représente saint Martin de Tours à cheval, et lorsqu'il était tribun des soldats sous l'empereur Julien. Se trouvant dans la Gaule et près d'entrer dans la ville d'Amiens, il rencontra sur son chemin, un jour d'hiver, un pauvre infirme presque nu. Saint Martin, touché de compassion, trancha avec son épée une portion de son manteau pour en couvrir ce misérable. Telle est la scène épisodique qui est figurée. Ce groupe est plein d'expression ; le personnage du mendiant est frappant d'énergie et beau comme difformité ; c'est le personnage le mieux réussi de tout le rétable.

Il nous a été impossible, jusqu'à ce jour, faute de documents authentiques, de découvrir les noms des donateurs de cette œuvre picturale du XVe siècle.

Dans la chapelle de sous-terre ou crypte de l'église de St-Martin-Viandier fut érigée, le 8 décembre 1575, la confrérie de la Conception de Notre-Dame. Cette chapelle était sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié. Elle fut entièrement décorée à neuf de peintures murales, aux frais de quelques paroissiens, en 1643, par Philippe de la Ronce et Guesdon, peintres chartrains.

Nous pensons que les peintures du rétable durent être retouchées ou rafraîchies en quelques endroits et des dorures ajoutées à cette même époque. En 1645, les peintres cités tout-à-l'heure refirent également à neuf les décorations de toutes les autres chapelles de la même église de Saint-Martin, qui étaient au nombre de neuf, savoir : de Saint-Blaise, Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, de l'Ecce-Homo, Saint-Fiacre, Saint-Cosme, Saint-Damien, Saint-Roch, Saint-Yves, et la chapelle de la famille Chouayne ou des Trois-Maries. »

LE VOEU A SAINTE ANNE.

La fête patronale de l'Association des mères chrétiennes d'Illiers (1)

(1) Canton d'Eure-et-Loir.

empruntait cette année à une circonstance bien touchante une solennité de plus. — L'accomplissement du Vœu fait à sainte Anne, le 26 juillet 1870, par toutes les mères, de lui offrir une couronne en ex-voto si, à la fin de la guerre, leurs chers *mobiles* étaient rendus à leur tendresse. A la splendide couronne *du vœu* les mères chrétiennes ont voulu joindre une couronne pour la petite Vierge qui appuie sa tête enfantine sur les genoux de sainte Anne, et un cœur à son chiffre renfermant leurs noms. Un second cœur, enrichi de pierreries comme le premier, et lui faisant pendant, complète ces dons précieux. C'est l'ex-voto d'un confesseur de la Foi échappé au martyre dans des jours néfastes, malheureusement encore trop rapprochés de nous.

Après la grand'-messe, ces objets, d'un goût et d'un travail exquis, ont été solennellement bénits; ensuite l'une des dames a prononcé l'acte par lequel les mères chrétiennes d'Illiers offraient à sainte Anne l'ex-voto de la reconnaissance, et plaçaient leurs personnes et leurs familles sous son tutélaire patronage.

Le couronnement de sainte Anne achevé, trois jeunes enfants revêtues des livrées de Marie, lui ont présenté la blanche couronne qui devait orner son front.

Nous empruntons les extraits suivants au compte-rendu annuel de l'œuvre, lu en assemblée générale par M[me] la Présidente. Les sentiments qu'ils expriment ont dû être ceux de bien des mères séparées de leur fils et tremblant sur leur sort.

« L'année dernière, Mesdames, à pareille époque, je vous disais en refrénant mes larmes : ils vont partir nos fils, leur place va rester vide au foyer de la famille; mais ayons confiance, si nous sommes impuissantes à les préserver des traits acérés de l'ennemi, sainte Anne est là pour les défendre, pour leur servir de bouclier et d'égide; seulement, afin de l'engager davantage encore à protéger nos enfants, promettons de lui offrir une belle couronne si, quand la guerre sera terminée, ils sont rendus à notre amour.

Vous en avez prononcé le vœu solennel : et, quand le canon prussien a cessé de gronder; quand la paix est venue mettre un terme à ces meurtrières hostilités, pas UN SEUL de nos fils n'a manqué à l'appel.

Tous, ils sont accourus se jeter dans nos bras.

Mesdames, vous avez généreusement accompli le vœu de la détresse, et maintenant sainte Anne se présente à nos yeux dans toute la splendeur d'une Reine, dans tout l'attrait d'une souveraine dont la bonté sait conquérir les cœurs.

Je n'ai donc pas à faire ressortir l'inestimable prix du bienfait reçu, en vous rappelant les lieux théâtres et témoins des périls auxquels nos chers enfants ont été exposés. Les seuls noms d'*Epernon*, de *Dreux*, de *Senonches*, de *Marchenoir*, de *Sargé*, de *Sainte-Corneille*, suffiraient pour dresser devant vous l'effrayante image des combats, de la captivité, de la mort; et je ne veux pas en ce beau jour de fête attrister vos cœurs; mais je rappellerai à votre souvenir, bien certaine de faire naître en vos âmes de douces émotions, la patience, la persévérance de nos fils à supporter leurs privations et leurs fatigues; leur courage dans ces luttes sanglantes, toujours inégales et toujours renouvelées. Je vous parlerai avec complaisance de leur gaîté toute française, au milieu des camps, de leur union si étroite, j'allais dire si fraternelle, qui rendait l'officier soucieux du bien-être du

soldat, et le soldat affectionneux pour son chef et docile à sa voix... et, chose admirable, Mesdames, cette union des fils était comme un reflet de l'union qui régnait entre les parents et les mères.

Vous souvenez-vous avec quel empressement on se communiquait les nouvelles de ses chers absents? avec quelle avidité on se lisait ces lettres, tracées quelquefois au crayon dans de courts moments de loisirs, et qu'au défaut de la poste nous apportaient des messagers intrépides et fidèles?

Comme on aimait à les relire ces lignes chéries; à se les faire passer... tout était mis en commun : larmes, soupirs, craintes, espérances, désirs... ah! Mesdames! de tels liens formés dans de telles circonstances ne sauraient se rompre, et c'est en toute vérité, n'est-ce pas? que je puis dire qu'entre nous désormais *c'est à la vie à la mort.*

Mesdames, j'ai eu cette année une bien vive consolation... Plusieurs jeunes mères sont devenues nos sœurs : vous comprendrez facilement la joie que me fait éprouver leur présence... Il est si doux de contempler au couchant de la vie les brillants rayons d'un soleil de printemps!!!...

Je ne sais, Mesdames, si nous avons éprouvé les mêmes impressions, mais en voyant ces jeunes enfants aux cheveux blonds, aux joues roses, au front radieux, présenter une blanche couronne à la Reine des Vierges, il me semblait que le ciel avait prêté à la terre quelques-uns de ses anges pour réjouir nos yeux et rafraîchir nos cœurs.

Jeunes mères, soyez heureuses et fières de vos filles, de vos fils... Ayez pour eux des vues grandes et nobles... Souvenez-vous de leur sublime destinée!...

Élevez-les pour le Ciel.

Mesdames, nous allons en nous séparant, rentrer dans le positif de la vie, et nous retrouver avec les ennuis quotidiens, les peines même, qui en forment la trame; mais ce grand jour de l'action de grâces, en traçant un sillon lumineux dans notre existence, nous rendra nos labeurs plus faciles et nos devoirs plus sacrés et plus doux.

Un humble servant de Marie.

Nouvelles de Rome. — Nous avons lu dans la *Gazette du Midi :*

« De grands événements se préparent à Rome. Des milliers de sectaires, appelés de toute l'Italie et dignes frères des communards et incendiaires de Paris, sont là, impatients de se venger des démonstrations de l'univers catholique en faveur du Pape captif. Ils vont d'abord acclamer avec frénésie le roi Victor-Emmanuel et ses ministres, à l'occasion de l'inauguration de Rome capitale. A son retour de Naples, le roi, esclave de la Révolution, s'arrêtera encore à Rome pour donner des fêtes et célébrer la violation des traités et le triomphe de la force, dans un banquet de cent couverts au Quirinal. Depuis le festin de Balthazar, on n'aura rien vu d'aussi sacrilége. Et la plupart des ambassadeurs accrédités à Florence vont boire à la coupe révolutionnaire. Tout semblerait donc perdu pour la religion et le droit, humainement parlant. Pie IX l'a déclaré, en effet, dans le premier Consistoire des Cardinaux : (1) « Tout est fini, sauf un miracle. » Mais ce prodige il l'attend, il ne doute pas du châtiment de l'usurpation qui l'opprime.

» Aussi, dans le dernier de ses éloquents discours qui nous est

(1) Ce n'était pas un consistoire proprement dit; la position où se trouve le Saint-Père ne lui permet que de simples réunions de cardinaux.

transmis aujourd'hui, il n'a pas craint de dire à la jeunesse romaine qu'espérant peu ou rien des hommes, il comptait sur « un grand miracle » *qui épouvanterait le monde entier.*

» Si telles sont bien les paroles du Saint-Père, que l'on a généralement recueillies par la sténographie dans ses audiences publiques, on pourra s'étonner, douter, ne pas comprendre, jusqu'au jour de l'accomplissement, comme on l'a vu pour ces vastes incendies de Paris, tant de fois traités de visions imaginaires. Ce qui est trop certain, c'est la perversité des sectes qui s'agitent à Rome aussi bien que dans notre pays.

» Déjà de sinistres rumeurs échappées au parti révolutionnaire et s'accordant avec les célèbres prédictions d'Anna Taïgi, annoncent que le triomphe de la Révolution dans la capitale du monde chrétien sera suivi d'affreuses scènes. L'esprit du mal se croira maître et vainqueur pour toujours; mais il a été écrit : « Les puissances de l'enfer ne prévaudront pas. »

» Que la Prusse sourie à l'audace de l'Italie, sa seule alliée; nous croyons que l'expiation atteindra les deux complices. La France, qui se relève et se rachète avec des milliards, peut se préparer à voir de grandes choses, en attendant d'y participer elle-même. »

— Voici le texte de l'allocution du Saint-Père à laquelle la *Gazette du Midi* fait allusion dans les réflexions qu'on vient de lire. Elle est adressée à la Société de la Jeunesse catholique italienne, qui lui offrait deux magnifiques Flabelli et divers autres présents :

« La pensée que je vous vois mettre en pratique est excessivement
» délicate. Ces éventails (Flabelli) sont les deux signes qui accom-
» pagnent le Pape quand il est porté sur les épaules de ceux qui
» soutiennent la Chaire jusqu'à l'endroit d'où habituellement il
» donne la Bénédiction apostolique, non-seulement à la ville de
» Rome, mais encore à l'univers entier. Dans ces symboles, je vois
» vos cœurs qui m'accompagnent pour combattre les attaques de nos
» ennemis communs : vos cœurs seront comme le bouclier contre
» lequel viendront se briser tous les dards des injures, des blasphèmes,
» des hérésies à l'aide desquelles les impies voudraient avilir, tourner
» en dérision et même, si c'était possible, détruire les principes de
» la religion du Christ. Mais non, ce que Dieu a fait ne peut pas
» être détruit par la main de l'homme.

» En attendant, continuez à prier, persévérez dans l'exercice des
» vertus, dans la pratique des bonnes œuvres, et fréquentez les
» sacrements dont vous venez de me parler. Oui, nourrissez-vous de
» la vie des anges, fortifiez-vous du pain des forts. Le Seigneur vous
» comblera de son esprit, et vos prières lui demandant de venir à
» notre secours ne manqueront pas de l'émouvoir. Au premier signe
» de sa main que Dieu lèvera, l'orgueil humain disparaîtra. Et
» puisqu'il y a peu ou rien à espérer des hommes, mettons chaque
» jour davantage notre confiance et notre espérance en Dieu, dont le
» cœur se prépare déjà, il me semble, à accomplir, quand il lui
» plaira, *un grand miracle qui épouvantera le monde entier.*

» Aujourd'hui, je vous bénis; oui, j'élève mes mains vers Dieu et
» je m'écris, comme Jacob à l'Ange : Seigneur, je ne te laisserai pas
» partir si avant tu n'as pas béni mes fils, si avant tu n'as pas répandu
» dans leurs âmes un nouveau courage, une nouvelle force, une
» nouvelle grâce pour vaincre l'opposition de tes ennemis.

» Et je vous bénis encore en son saint nom ; soyez bénis dans vos
» personnes, dans les objets de dévotion que vous avez avec vous,

» dans vos familles, pour que vous y trouviez l'union et la paix, et
» que vous puissiez ainsi mieux accomplir vos devoirs ; que cette
» bénédiction vous accompagne dans le présent et dans les nombreux
» jours de vie que le Seigneur vous accordera certainement, et, plus
» spécialement, dans le passage de cette vie à l'éternité où nous
» commencerons nous-même à bénir Dieu. »

— Le siége du gouvernement révolutionnaire est installé à Rome; dès la première semaine de juillet les ministres et les chefs d'administration étaient à leur poste, quoique la majeure partie de leurs bureaux restât encore provisoirement à Florence.

— Le cardinal-vicaire, au nom du Pape, a lancé une circulaire défendant, sous peine de péché grave, la lecture des journaux révolutionnaires et souvent immondes qui circulent à Rome.

— « En recevant, dimanche, une députation de deux cents avocats romains, le Saint-Père aurait dit : « Peut-être ne verrai-je point le triomphe. » L'assistance s'est récriée et a interrompu le Pape en disant : « Vous le verrez! Vous le verrez! » Et Pie IX a répété le mot qui venait de soulever cette protestation d'amour filial. »

L'Assemblée nationale de France et le Saint-Père. — C'est le Samedi, 22 juillet, qu'a eu lieu à l'Assemblée nationale la discussion sur les pétitions des catholiques, surtout de nos Evêques, en faveur du Saint-Père. On a entendu là de fortes protestations contre la violation des droits du Saint-Siége par le Gouvernement italien, contre les iniquités dont le Pape est depuis si longtemps la victime. A une très-grande majorité d'avis, l'Assemblée a décidé le renvoi des pétitions au Ministre des affaires étrangères.

Œuvre patriotique de M. J. Libman.

Lorsque la Commune de Paris décréta la démolition de la Chapelle Expiatoire de Louis XVI, un chrétien dévoué, M. J. Libman entreprit de sauver d'une entière destruction le Monument du Roi Martyr et ouvrit aussitôt une souscription dans ce but.

Depuis lors, la Chapelle Expiatoire ayant pu être conservée, M. Libman a continué sa bonne œuvre en consacrant les fonds déjà recueillis à un autre usage qui n'est ni moins pressant ni moins sacré : il s'agit de venir en aide aux Communautés religieuses qui ont souffert des pillages et des déprédations de la Commune.

On pourra envoyer les offrandes au R. P. Lecuyer, Supérieur de l'Etablissement des Dominicains, à Arcueil, près Paris.

— Monseigneur Guibert, archevêque de Tours, est nommé archevêque de Paris. — Nous apprenons à l'instant que Monseigneur Sergent, évêque de Quimper, est mort subitement dans un voyage.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une dame de Reims est venue offrir un joli bouquet en porcelaine à N.-D. de Chartres en reconnaissance de la guérison de ses trois petites filles dont deux avaient été condamnées par le médecin. — 2° Un très-gros cœur offert par une dame de la ville de Chartres en reconnaissance de la conservation de son fils militaire. — 3° Une plaque de marbre avec cette inscription : *Reconnaissance de guérison obtenue. Nogent-le-Rotrou. T. B. H. G. 1871.* — 4° Une seconde plaque de marbre avec cette inscription : *Reconnaissance à N.-D. de Chartres. 7 décembre 1870.* — 5° Un cœur. Un militaire

préservé miraculeusement d'une balle pendant le siége de Paris, avait promis cet ex-voto. — 6° Trois autres cœurs offerts par trois personnes différentes pour grâces obtenues. — 7° Un riche cœur en vermeil pour plusieurs faveurs pendant la guerre. — 8° Un cœur offert par une dame de notre ville à l'occasion du renouvellement de la première communion de sa fille. — 9° Un cœur pour protection accordée à un enfant pendant les trois années où il est demeuré attaché à la sainte Vierge. — 10° Un cœur à saint Joseph pour protection spéciale pendant la guerre. — 11 Trois riches couvertures d'autel offertes, la première pour le sanctuaire de la Sainte-Vierge, la seconde pour l'autel de Saint-Joseph, et la troisième pour la chapelle de Sainte-Anne. — 12. Le rétable qui a fait l'objet d'un article dans le présent numéro.

Lampes. — 77 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juillet, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 42 pendant 9 jours, 7 pendant un mois, deux pendant 6 mois, quatre pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier :* 6 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph* : 2 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 3 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Sainte-Anne :* 2 pendant 9 jours. — *Devant l'image de la Sainte-Face de N.-S. :* 1 pendant 9 jours, 1 pendant 6 mois.

Consécration des petits enfants. — 57 nouveaux inscrits, dont 20 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de juillet : 330.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 371.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes) : 780.

Pélerinage de la paroisse de Saint-Laurent de Paris a Notre-Dame de Chartres. — Parmi les pélerinages qui se sont succédé à Chartres depuis l'époque de la restauration de la Crypte, aucun peut-être n'a laissé de traces plus vives dans les esprits que celui de la paroisse de Saint-Laurent de Paris, qui eut lieu le 31 mai 1859. Désormais, on rapprochera de cette date un autre jour mémorable, le 25 juillet 1871. C'est en ce dernier jour que la même paroisse, dirigée par le même pasteur à qui la *Voix de Notre-Dame* paya un tribut de si justes hommages, il y a douze ans, est venue contracter de nouveaux engagements au sanctuaire druidique, en rendant cette fois à la Madone de Sous-Terre des actions de grâces provoquées par le bienfait au milieu de grandes catastrophes.

En 1871, les pélerins ont été moins nombreux qu'en 1859 ; mais les circonstances sont si tristes encore ; comment quitter sa demeure en toute sécurité? Puis combien de personnes sont encore en province, loin de leurs habitations de Paris! La députation de Saint-Laurent était toutefois en nombre fort respectable : elle atteignait, nous a-t-on dit, le chiffre de quatre cents. Tous, ils nous ont édifiés plus que nous ne saurions le dire ; c'est en toute franchise qu'on leur a rendu publiquement ce témoignage. Arrivés à Chartres sans apparat, sans cérémonies, sans chœur de chant même, ils n'en ont pas moins été l'occasion d'un beau spectacle pour notre population chartraine. Du reste, la maîtrise de Chartres, sur l'invitation qui lui en avait été faite, a comblé le mieux possible les lacunes qu'eut pu présenter la fête sans leur concours. Les cérémonies ont été faites par les Clercs de Notre-Dame ; c'est aussi la Maîtrise de la cathédrale qui a exécuté tous

les morceaux de chants; plusieurs des motets chantés pendant les offices proviennent du répertoire de N.-D. des Ermites, en Suisse; nous avons cru que le caractère religieux de ces œuvres musicales des Bénédictins, qu'il nous a été donné d'entendre dans la célèbre église d'Einsideiln, répondait parfaitement aux dispositions des pieux parisiens. Le suave *Jesu dulcis memoria* de dom Schubiger n'avait-il pas un accent tout particulier pendant la communion distribuée à plus de deux cents pélerins qui avaient affronté les fatigues d'un long jeûne pour goûter, au pied des autels de Marie, la manne sacrée, Jésus qui donne la vraie joie du cœur : *dans vera cordis gaudia?*

Deux fois dans cette journée, nous avons eu le bonheur d'entendre M. l'abbé Duquesnay, le vénérable curé de Saint-Laurent, adressant la parole de Dieu à ses chers fidèles avec cette éloquence qu'on lui connaît. En 1859, la *Voix de N.-D.* a pu reproduire l'allocution chaleureuse de M. l'abbé Duquesnay. Cette année nous serons moins heureux; il nous faut nous résigner à ne publier qu'une pâle analyse de ses deux beaux discours dont le premier a été prononcé en présence de Monseigneur notre Evêque. Nous le ferons après avoir terminé notre compte-rendu par un détail complémentaire. Après les petites Vêpres et le Salut, les pélerins ont fait une procession solennelle dans les galeries souterraines illuminées; puis, toujours processionnellement ils se sont acheminés vers la gare, accompagnés, comme le matin, de M. l'abbé Dallier, curé de la cathédrale de Chartres et de plusieurs autres prêtres de la même église. Les clercs de la Maîtrise, se trouvaient là sous la conduite de leurs maîtres, les chapelains de N.-D. de Chartres; après l'échange des salutations amicales entre les deux curés vénérables, le visiteur et l'hôte, les clercs devaient faire entendre aux voyageurs prêts pour le départ l'hymne d'adieu, ou plutôt le souhait d'un heureux retour. Voici maintenant le résumé des deux allocutions : d'abord, de celle de la messe :

Calicem meum bibetis, vous boirez mon calice.

Telle fut, mes bien chers frères, la réponse de Notre-Seigneur à la demande indiscrète des fils de Zébédée. Ils lui demandaient des honneurs et de la gloire; lui, leur promit des croix et des souffrances.

Habitants de Paris, comme eux vous avez poursuivi les puissances et les grandeurs, comme eux vous avez voulu vous élever au-dessus des autres hommes. A vous comme à eux le Seigneur a promis une part à son calice, » *calicem meum bibetis.* » Il était bien amer, et vous y avez bu l'humiliation à longs traits; l'ennemi vous a assiégés, il vous a battus, il vous a vaincus, et vous avez dû subir ses conditions, « *calicem meum bibetis.* » Ce n'était pas tout encore. Parce que vous restiez dans vos illusions, parce que vous étiez toujours épris de vous-mêmes, il fallait une leçon nouvelle, de nouveaux outrages; « *fœx non est exinanita.* » Des jours sont venus, jours honteux entre tous, et que je voudrais effacer de notre histoire avec toutes les larmes de mon cœur; alors l'abaissement a été complet, Dieu a versé le reste de son calice, « *fœx non est exinanita,* » et vous l'avez vidé tout entier jusqu'à la lie. Ce double châtiment suffira-t-il? Je l'ignore, mais je puis dire une chose : si l'ordre est rétabli dans la rue, il ne l'est pas dans les intelligences. Beaucoup pensent que tout n'est pas terminé et...., sans être alarmiste, je ne puis m'empêcher de partager un peu ces appréhensions.

Mais comment expliquer notre présence dans cette basilique? Vous

le savez, mes frères, nous y sommes pour accomplir un vœu solennel fait avant le siège et auquel vous avez tous plus ou moins acquiescé. Qu'avons-nous donc promis? Nous avons promis de nous rendre en pélerinage à l'un des sanctuaires vénérés de Notre-Dame, si Dieu préservait notre paroisse de Saint-Laurent, les œuvres de charité qui s'y rattachent, notre grande maison hospitalière, nos établissements d'éducation chrétienne et la plus grande partie de nos habitations, des horreurs d'un siége meurtrier. Et voilà que par une protection visible, notre église paroissiale, notre maison des Sœurs hospitalières, nos écoles, les habitations de la paroisse, ont été exemptes de toute atteinte. Peu s'en est fallu; il vous en souvient, alors que des hauteurs de Saint-Denis où il s'était posté, l'ennemi pouvait faire pleuvoir sur nous ses boulets et ses obus; avec quelle anxiété n'attendions-nous pas ce moment terrible! « Il y est, disait-on, ce sera pour demain... pour demain... quand soudain des bruits de paix circulent, une éclaircie paraît au firmament de la patrte; c'est le salut.

Nous avions échappé à un premier péril. Et depuis, dans ces derniers jours, Dieu nous a-t-il abandonnés? Vous pouvez en témoigner, vous, mes frères. Tandis que des profanations désolaient un grand nombre d'églises, tandis que, converties en clubs athées, infâmes, Saint-Laurent n'avait à souffrir que des outrages passagers, résultat d'accusations niaises et stupides auxquelles personne n'avait cru. Il ne fallut pas vingt-quatre heures pour réparer les légers dommages causés par cette tempête, et, deux jours, trois jours après la délivrance, vous étiez là, autour de moi, mes bien-aimés fils en J.-C., assistant à la célébration des saints mystères. Oh! merci, pour cet instant d'ineffable bonheur que vous m'avez procuré; merci pour cette ville si coupable et en même temps si malheureuse qu'on appelle Paris. Prions pour elle, prions pour la France, prions pour nous-mêmes, pour nos proches; faisons plus, allons jusqu'à l'héroïsme, prions pour ceux qui nous ont persécutés. C'est dans ces sentiments que nous allons entendre la sainte Messe à ce sanctuaire de N.-D. de Chartres que nous avons choisi comme lieu de pélerinage, parce qu'il est le plus antique, le plus saint, le plus vénérable que je connaisse. »

Après le salut, pendant la cérémonie de l'après-midi, M. l'abbé Duquesnay a parlé d'une manière plus émouvante encore peut-être que le matin. Pourquoi notre mémoire n'a-t-elle pas été plus fidèle? nous aurions une si belle page à reproduire sur le *Sacrifice* et le *Dévouement*, vertus imposées aux Français comme conditions absolument nécessaires pour la régénération de notre pays.

— « *Virgini pariturœ.* » *A la Vierge qui doit enfanter!*

» C'est la devise par laquelle les Druides honoraient d'un culte prophétique l'antique image de la Dame de Chartres ; ce sera pour les pieux pélerins de Saint-Laurent le souvenir du vénérable sanctuaire, mais ce devra être aussi pour eux l'expression de tout le fruit pratique de leur pélerinage.

» *Virgini.* Ce mot indique naturellement la chasteté. — Le fondement de cette vertu, c'est le *sacrifice*, le renoncement. Habitants d'une ville perdue par la mollesse et le déréglement des mœurs, la première résolution que les pélerins emporteront de Chartres sera celle de renoncer à ces goûts de luxe, à cette recherche dans les mets et dans les vêtements, à ce désastreux amour du confortable qui ont attiré à la capitale de si rudes châtiments. Dès ce jour, ils retrancheront de leur extérieur tout ce superflu aussi peu convenable à des chrétiens qu'à des citoyens d'une patrie dans le deuil. En un

mot, ils s'appliqueront à pratiquer la mortification, l'austérité dans les goûts et dans les mœurs, sans laquelle la chasteté est impossible; *Virgini!*

» *Pariturœ, qui doit être mère.* Le caractère principal de la mère, c'est le *dévouement* et l'amour. Est-il nécessaire de dire le besoin qu'on en a, aujourd'hui plus que jamais. Le dévouement à l'Eglise, l'amour de la patrie et de la famille ne semblent-ils pas des vertus surannées, presque oubliées de nos jours? Que les pélerins prennent donc pour seconde résolution de prêcher ces grandes choses par la plume ou la parole, ceux qui le peuvent, et tous par leur exemple.

» Dévouement à l'Eglise d'abord ; celui-là est la mesure de tous les autres; à l'Eglise *romaine* et à son auguste Chef. Amour à la personne sacrée du Pape, respect et soumission à ses décisions infaillibles. (Nous devons dire que la cause de Rome et du Saint-Siége inspira en ce moment au prédicateur de ces paroles qui peuvent transporter un auditoire ; on sentait un saint enthousiasme, fruit d'une conviction profonde).

» Dévouement à la patrie, à cette France naguère si grande, maintenant si humiliée et si défigurée, mais d'autant plus digne de notre amour et d'autant plus aimée qu'elle est plus malheureuse. Respect à l'autorité qui la gouverne, en quelque personne qu'elle réside, parce que toute autorité vient de Dieu.

» Dévouement à la famille. — (Ici l'orateur a trouvé encore de délicieuses paroles sur la force que la religion donne aux liens, aux sentiments affectueux entre les membres d'une famille puis entre ces autres parents du cœur qu'on nomme les amis. Il a été pathétique lorsque, faisant appel à l'héroïsme chrétien, il a jeté ce cri de la charité, écho de l'évangile : « Amour même à nos malheureux frères égarés, amour aux âmes de ces grands coupables qui ont achevé l'humiliation de la France ; dévouement pour le salut de tous. Ah! s'il en était ainsi partout dans le monde, si les grandes vertus que nous venons de montrer comme devant être notre loi étaient pratiquées par tous, notre vie ne serait-elle pas le paradis commencé sur la terre!... »

Une députation de Chateaudun devant N.-D. de Chartres. — A l'approche de l'ennemi envahisseur, beaucoup d'habitants de Châteaudun avaient promis un pélerinage à N.-D. de Chartres en cas de préservation des maux qu'ils avaient tous à craindre. Dans le désastre épouvantable qui a donné une célébrité nouvelle à la ville de Châteaudun, la paroisse de la Madeleine a été beaucoup plus épargnée que le reste de la ville; aussi c'est de cette paroisse surtout que se sont détachées un bon nombre de personnes pour venir en leur propre nom et au nom de leurs compatriotes, rendre hommage à celle qu'ils avaient invoquée. La caravane arriva à Chartres, le samedi 22 juillet, guidée par M. l'abbé Hallier, vicaire de la Madeleine, et un curé du voisinage, ancien vicaire de la même paroisse. La messe fut dite à l'autel principal de la crypte, et il y eut allocution par le R. P. Pétiot, Mariste, qui, l'année précédente, avait prêché à Châteaudun la station du carême. Les Dunois étaient heureux de retrouver là leur bon missionnaire ; ils purent se rappeler hélas! qu'il avait été trop bon prophète, en leur annonçant jadis, comme pouvaient le faire et le faisaient les prédicateurs à cette époque, que le glaive de la justice divine était suspendu sur la France coupable. « Les terribles châtiments sont arrivés ; prions pour que le Seigneur y mette fin ; prions pour que tous comprennent la leçon du Dieu qui veut la conversion

du pécheur. » Les pélerins ont prié en effet ; et dans cette prière au sanctuaire de Notre-Dame, ils auront trouvé des consolations dont ils devaient faire part à leurs compatriotes si éprouvés, puis un encouragement à la persévérance dans le service de Dieu et de Marie, dans la piété dont tous ceux qui faisaient partie de cette caravane, nous n'en doutons pas, donnent depuis longtemps l'exemple.

Institution Notre-Dame de Chartres. — L'Institution Notre-Dame a été bien douloureusement éprouvée cette année.

Au mois de janvier dernier, un de ses élèves de philosophie, jeune homme de 19 ans, mourait, après cinquante jours de souffrance, entre les bras de ses maîtres éplorés. Ce premier deuil vient d'être suivi d'un second. Un autre élève du même cours et du même âge a succombé tout récemment à une longue et cruelle maladie qu'il a supportée avec un admirable esprit de foi, un pieux abandon à la volonté de Dieu.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'église Saint-Aignan de Chartres, en présence de ses maîtres et de ses condisciples. Avant l'absoute, M. l'abbé Rouillon, directeur de l'Institution, a prononcé les paroles suivantes :

Mes chers amis,

Je manquerais à vos désirs et à votre attente, si je ne faisais sur ma douleur l'effort, bien pénible pourtant, d'adresser, au nom de tous, un dernier adieu à notre élève bien-aimé, à votre cher camarade.

Hier encore, notre maison se sentait fière de compter Georges Baudin parmi ses enfants d'élite !

Hier encore, vos maîtres, pauvres travailleurs fatigués, reprenaient haleine et courage, en voyant à leur suite sur le sillon laborieux cette jeune intelligence si active, si grave et si docile !

Hier encore, vous tous, ses compagnons et ses amis, vous vous trouviez ranimés au spectacle de ses exemples, soutenus et réjouis au contact de cette âme si honnête, si chrétienne et si sympathique !

Hier... mais aujourd'hui la mort a fait son œuvre !

Aujourd'hui, voilà que la mort a enfermé entre les quatre planches d'un cercueil tant de jeunesse, tant d'avenir, tant de rares qualités.

Dans le vaste champ de ce monde, champ de l'espace et du temps, le père de la grande famille humaine sème et moissonne comme le laboureur dans son héritage.

Quand l'heure de la maturité est venue, quand l'épi est doré, quand le fruit est vermeil, il faut que l'épi tombe et que le fruit se détache.

Ainsi, quand l'un de nous a comblé la mesure du bien que Dieu attendait de lui, alors le fruit est mûr. Le soleil des jours ne saurait plus rien lui donner; Dieu alors le recueille et le moissonne pour l'éternité.

Quand cette économie divine ne me serait pas révélée par les livres sacrés, je la devinerais, ce me semble, et j'y croirais de toute mon âme en face de ces restes chéris et inanimés.

Si une longue vie, en effet, devait toujours être la récompense d'une jeunesse sans tache, quel autre que votre camarade était plus digne de vieillesse ? quel autre vous a paru jamais réunir dans sa personne et dans sa conduite un ensemble plus satisfaisant de tous ces dons heureux ou de tous ces efforts réussis, qui commandent l'estime, inspirent le respect et captivent l'amitié.

Ah ! sans doute, si la durée de l'existence devait toujours se mesurer

aux qualités de l'esprit et du cœur, celui que nous pleurons n'eût pas été ravi si tôt à l'affection de ses maîtres, à la joie de ses condisciples, à l'héroïque tendresse de son incomparable mère.

Sans doute, si cet esprit distingué, si ce cœur délicat, si cette âme charmante n'est plus pour nous déjà qu'un triste et doux souvenir, si cette jeune vie, si courte et si pleine, s'est éteinte, hélas! dans l'éclat de son matin, — c'est que Dieu, qui est juste et sage, a compté les œuvres et non pas les années, — c'est que Dieu, qui est bon, a voulu récompenser au plus vite son fidèle serviteur, en lui abrégeant les fatigues de la tâche et la longueur du chemin. — Que ce soit là notre solide consolation et notre ferme espérance!

Votre pauvre ami n'est plus sur la terre... mais il est au ciel... dans cette patrie de la Vérité sans ombres et de la félicité sans nuages!...

Au ciel! c'est là que nous aimerons désormais à le voir! C'est de là qu'il nous verra lui-même, qu'il encouragera nos efforts et qu'il nous excitera à fournir cette carrière du devoir où il a marché le premier avec tant d'honneur!

Au ciel! c'est là que notre cher Baudin nous convie tous dès maintenant, c'est là qu'il nous attend tous!

— Les premières Communions ont été aussi l'occasion de nombreux pélerinages. Sans parler des enfants de la paroisse de Notre-Dame, si bien préparés par la retraite que prêcha M. l'abbé Vernette, ce digne curé de Nogent-sur-Marne, toujours bien goûté à Chartres pour ses prédications; sans parler même des enfants des autres paroisses de la ville qui, annuellement, viennent à la cathédrale rendre leurs actions de grâces à Marie, nous pourrions donner une longue liste des groupes de premiers communiants qui sont venus prier N.-D. de Chartres ou se sont fait représenter devant les Madones par quelques pieux pélerins. Nous ferons une mention spéciale pour les enfants de Luisant que leur respectable curé a amenés processionnellement; pour les petites filles de Berchères-l'Evêque qui sont venues prendre le scapulaire devant la Madone chartraine, la grande protectrice de leurs excellentes maîtresses, les Sœurs de Notre-Dame de Chartres. — Nous avons reçu aussi un grand nombre de lettres qui nous prouvent que, de plus en plus, en divers diocèses de France, on aime à prier Notre-Dame de Chartres comme patronne des premières communions.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a convoqué ses curés pour la retraite pastorale qui commencera le dimanche 6 août et se terminera le samedi suivant, 13 août; Sa Grandeur les a prévenus que les exercices de la retraite seraient prêchés par Monseigneur de Charbonnel, ancien évêque de Toronto. « Nous ne doutons pas, dit la lettre épiscopale, que MM. les Ecclésiastiques n'éprouvent tous un vif désir d'entendre ce Prélat, rempli d'un zèle vraiment apostolique. »

— Par la même circulaire, Monseigneur a fait connaître que le jour désigné paa lui pour gagner l'indulgence plénière mentionnée dans l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape, du 4 juin de cette année, sera le jour de la fête de l'Assomption de la Très-Sainte-Vierge. C'est en cette fête que sera donnée la bénédiction papale dans la cathédrale de Chartres. Les conditions pour gagner ces indulgences sont : la confession (celle de la quinzaine), la communion et la récitation de pieuses prières pour la concorde entre les Princes chrétiens, l'extirpation de l'hérésie, et l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise.

— Nomination dans le clergé diocésain. — Par décision épiscopale ont été nommés :

M. l'abbé Dancret, ancien curé de Mézières, à Authon, cure de canton :

M. l'abbé Vincent, ancien curé de Frazé, à Cloyes, cure de canton.

M. l'abbé Gouache, ancien curé de Marville, à Mézières.

M. l'abbé Goujet, ancien curé de Villiers-Saint-Orien, à Berchères-la-Maingot.

M. l'abbé Neveu, jeune prêtre, à Villiers-Saint-Orien.

— La fin de l'année scolaire est fixée, pour les établissements ecclésiastiques du diocèse, aux jours suivants : le 30 juillet pour la Maison des Clercs de N.-D.; le 31 juillet pour le Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres ; le 5 août pour le Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ; le 10 août pour l'Institution Notre-Dame.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je vous avais demandé deux neuvaines pour un enfant et une autre personne plus âgée. Dieu soit loué et béni, ainsi que N.-D. de Chartres ! La double guérison a été obtenue selon nos vœux.

(D. D. de Marseille).

2. Pendant plusieurs années consécutives j'eus beaucoup à souffrir d'un mal aux yeux qui ne durait pas moins de trois à quatre mois chaque année; alors le travail me devenait à peu près impossible. L'an dernier le même mal étant revenu, je me sentis poussée à recourir à Notre-Dame comme à mon meilleur médecin. Je commençai une neuvaine et, pendant que je faisais les prières de la neuvaine, je tenais sur mes yeux une compresse d'eau de la fontaine miraculeuse de Lourdes. Au bout de la neuvaine, je pus lire et écrire sans difficulté, moi qui précédemment voyais à peine assez pour me conduire. J'avais promis de faire publier par la *Voix de N.-D. de Chartres* le récit de ma guérison; j'accomplis ma promesse aujourd'hui qu'une épreuve de dix mois a confirmé cette guérison.

(A. L. de S., diocèse de Coutance).

3. Au mois de juillet 1869, je vous demandai une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres pour obtenir la guérison d'une forte migraine dont depuis plusieurs années j'avais à supporter les attaques au moins une fois le mois, je viens aujourd'hui, 16 mai 1871, vous faire connaître l'heureux effet des prières, et remercier N.-D. de Chartres de m'avoir si bien secourue.

(M. B. de Bruges, en Belgique).

4. Une mère me charge de vous faire connaître une guérison qu'elle attribue à l'intervention de N. D. de Chartres. Son fils, père de famille, souffrait depuis six ans d'une maladie de poitrine si grave, qu'il ne pouvait presque marcher sans provoquer le vomissement de sang. Aussi bien des recommandations ont été adressées pour lui en votre célèbre sanctuaire. Le 17 janvier dernier, ce pauvre homme se trouve dans la nécessité de faire un voyage pour affaires. Arrivé à la paroisse de Ste-S., où il avait dû se rendre, le voilà pris d'un vomissement de sang qui continue pendant dix heures, et point de médecin pour le secourir. Le curé est appelé pour lui administrer les derniers sacrements. Dès lors une amélioration se déclare; les vomissements cessent, et depuis ils n'ont plus reparu; maintenant la santé est parfaite.

L'ancien malade ne parle plus que de la protection qui lui a été accordée par N.-D. de Chartres.

(Une de vos abonnées du Mans).

5. Je vous prie d'insérer dans les correspondances de la *Voix* le témoignage de ma reconnaissance envers N -D. de Chartres pour ma guérison. Ma femme avait promis à la sainte Vierge de faire cette démarche, si je revenais à la santé; nous déposons ensemble nos remerciements aux pieds de la Bonne Mère.

(X. de C., diocèse de Chartres.)

6. Comme vous avez bien fait de prier pour moi en ces circonstances si épouvantables. Je vous assure que nous reconnaissons une protection bien marquée de N.-D.; au milieu des désastres je ne cessai de me dire; « pour qu'il ne m'arrive rien, il faut donc que de bonnes âmes prient bien pour moi. »

(C. d'Auteuil, près Paris).

6. Monsieur C. P., tant recommandé à N.-D. de Chartres, a échappé d'une manière étonnante à une mort qui paraissait certaine. Tous ceux qui l'ont vu sur le champ de bataille ne pouvaient plus ensuite le croire vivant. Une balle l'atteignant au côté gauche n'a fait que le meurtrir au passage tout en le lançant à terre par la force de la projection; il est tombé évanoui, et c'est l'ennemi qui l'a ramassé.

(J. de V., au diocèse de Blois).

8. Remerciements à N.-D. de Chartres que nous avions invoquée! Mon gendre, prisonnier si longtemps en Allemagne, est rentré sain et sauf. Mon fils, aussi prisonnier après la terrible épreuve d'un siége de deux mois et demi, a pu s'échapper dès le mois de janvier d'une manière providentielle des mains de l'ennemi et venir reprendre son rang dans l'armée française.

(De L. de Blois).

9. Un homme de notre paroisse s'était blessé fort grièvement dans une chute. Ses douleurs étaient atroces, son état très-alarmant: « Faites venir le prêtre, puisque vous y avez pensé, disait le médecin au patient, vous serez plus tranquille, » et à nous il disait: « Cet homme va mourir. » Le docteur essaya pourtant de nouvelles ressources; l'opération qu'il avait cherché à faire n'avait pas été possible. Enfin les derniers remèdes imaginés par le docteur furent suivis de la guérison, et il regarda sa cure comme extraordinaire. Pour moi je ne conteste pas l'influence des médicaments, mais je crois qu'ils avaient reçu en cette occasion une vertu particulière d'une bénédiction céleste, et voici pourquoi. Dès avant l'essai d'opération j'avais mis une médaille de N.-D. de Chartres au pied du lit du malade; l'ayant retirée ensuite, je la remis à la nouvelle que la mort était à craindre; elle resta dans la paille du lit jusqu'à l'heureux effet du traitement ordonné en désespoir de cause; de plus j avais fait à N.-D. de Chartres une promesse que je viens de remplir.

(B. de S., diocèse de Coutances).

12. Mon fils que j'ai élevé auprès de N.-D. de Chartres, s'est souvenu d'Elle au milieu des périls de la guerre, et il a été protégé. — Voici ce qu'un prêtre, de ses anciens condisciples, m'écrit à son sujet :

« Un jour, s'arrête devant mon presbytère une mauvaise voiture traînée par un pauvre cheval, une voiture de réquisition qui portait quelques soldats fatigués et un *officier*. L'officier, c'était G..., capitaine de la ligne, qui était venu pousser une reconnaissance non pas

sur l'ennemi, mais chez un curé de campagne, son ami et son compagnon d'études. — « Comment, déjà capitaine? lui dis-je. « Avec une guerre pareille, me répondit-il, j'espère bien être dans peu général. » La conversation s'engagea. Pendant les trop courts instants que j'ai passés avec G..., j'ai appris à le connaître mieux que je ne l'avais fait par le passé. Je ne saurais vous dire, Madame, tout ce que j'ai trouvé de digne, de chrétien, j'allais dire d'héroïque dans ce beau caractère, et involontairement je me rappelais un mot de Lacordaire, je crois : « Les âmes vraiment chrétiennes sont toujours héroïques, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie. » Le thème de notre conversation fut la pensée même que, deux mois après, M d'Albiousse exprimait si noblement dans une proclamation aux Zouaves de Charrette : *la guerre contre la Prusse fut une guerre d'expiation pour la France.* L'heure des adieux arriva ; m'adressant à mon ami, je lui dis : « Es-tu bien prêt? » Il avait compris à demi-mot. « Oui, prêt et bien prêt, » me répondit-il, « et si tu apprends ma mort, tu écriras à ma mère que je suis mort en bon chrétien. J'appris depuis que G... s'était confessé à... Il était temps que nous nous séparions, car les larmes me gagnaient et G... me paraissait fortement ému. Il m'offrit de l'argent pour mes pauvres; j'acceptai à la condition que s'il venait à être blessé il se ferait transporter chez moi, et il me demanda de dire pour lui plusieurs messes, ce que je commençai à faire dès le lendemain même. Depuis cette époque, je n'ai peut-être pas dit la messe une seule fois sans penser à lui au *Memento* des Vivants. Quelques jours après avait lieu un sanglant combat près de mon village. Je savais que le régiment de B. avait été fortement éprouvé. Je m'informai auprès des officiers de différents régiments de ligne. J'allai à B... où se trouvaient 2,500 blessés. Aucune nouvelle de G... Mon anxiété dura jusqu'au moment où j'appris l'internement de G... en Suisse. (Mme de ....., toujours chartraine de cœur).

AVIS. — Nous recommandons aux fidèles la lecture et l'*usage* quotidien d'un précieux livre, approuvé par plusieurs cardinaux et évêques et intitulé : *Le Saint Rosaire*, expliqué par Bossuet; ouvrage recueilli et mis en ordre par l'abbé Jacquemet, curé de Saint-Ismier. Se trouve à Grenoble, chez l'imprimeur Prudhomme, rue Lafayette, 14.



GRAND PARDON DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISES
ou Indulgence de la Portioncule.

2 Août, Fête de Notre-Dame-des-Anges, Chapelle de Sainte-Madeleine, à la Crypte.

ORDRE DES EXERCICES.

Le 1er Août à 3 heures, ouverture des exercices; — Chant du *Venite Creator*; — Allocution.

A 7 heures du soir, sermon suivi du salut solennel.

Le 2 Août, messe à la Chapelle de Sainte-Madeleine, à 6 heures et demie; — A 8 heures du soir, sermon suivi du salut solennel.

Le 3 Août, messe d'actions de grâces à 6 heures et demie.

On pourra demander aux Chapelains de la Sainte-Vierge, des notices sur l'indulgence de la portioncule.

AOUT 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1871.

Chaque jour, indulgence plenière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu*. O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, ind. plén. pour les associés à la *Communion Réparatrice*.

1er août, mardi. — Ind. plén.: 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

A partir de trois heures du soir aujoud'hui 1er août jusqu'au coucher du soleil, demain 2 août, ind. plén. de la Portioncule à gagner pour tous les fidèles autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Sainte-Madeleine, dans l'église de Notre-Dame de sous-terre, à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intentions du Souverain-Pontife. (La confession et la communion sont requises). La communion peut se faire le 2 août ou la veille; la confession de tous les huit jours ou de tous les quinze jours suffit.

2, merc, — Ind. plén. pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains.

3, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

4, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie de Jésus; 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains.

5, sam. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

6, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

7, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

8, mardi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

9, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

10, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

11, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

12, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fid.).

13, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour

les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles).

14, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

15, mardi. — Assomption de la Ste-Vierge. Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les assoc. à l'archiconfrérie de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° pour les litanies de la Sainte Vierge récitée chaque jour.

16, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

17, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les assoc. à la Propagation de la foi. (Elle peut être gagnée le jour de l'Assomption, ou l'un des jours de l'octave).

18, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

19, sam. — Ind. plen. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière, *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

20, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fidèles).

21, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 10 août (jour au ch. des fidèles).

22, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fidèles).

23, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

24, vend. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 2° pour les possess. de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.

25, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

26, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 10 août (jour au ch. des fidèles).

27, dim. — Ind. plén. ; 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour les Tertiaiaes-Franciscains.

28, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

29, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'mmaculée-Conception; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

30, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à l'archic. de St Joseph.

31, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg. etc., comme au 10 août (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.

7e NUMÉRO. — SEPTEMBRE 1871. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE VÉNÉRABLE BARTHÉLEMY HOLZAUSER,

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES CLERCS SÉCULIERS, VIVANT EN COMMUNAUTÉ.

Le Vénérable Barthélemy Holzauser a donné de l'apocalypse une interprétation écrite, selon qu'il le disait lui-même, en suivant une inspiration intérieure, qui faisait courir sa plume comme si elle eut obéi à une impulsion bien supérieure à celle qu'il pouvait lui imprimer.

Cet important travail renferme sur l'époque à laquelle nous sommes arrivés, des prédictions si frappantes, que plusieurs graves auteurs les ont reproduites et les ont regardées comme un des documents les plus capables d'appuyer leurs prévisions personnelles sur un avenir rapproché.

Il nous a semblé que la meilleure manière de donner à cette explication une véritable authenticité, était de rapporter la vie de l'homme admirable qui l'a composée, et que Dieu suscita pour rétablir en Allemagne la discipline ecclésiastique.

Comme un grand nombre de personnages qui ont illustré la Sainte-Eglise de Jésus (le Divin ouvrier de Nazareth), c'est dans la classe des pauvres et des artisans qu'il vint au monde. Son père, Léonard Holzauser, était cordonnier ; sa mère, Catherine, tenait le ménage : elle avait assez à faire, la digne femme, d'élever ses onze enfants. Elle remplissait cette mission en bonne chrétienne; aussi ces nombreux rejetons d'une race humble,

mais sainte, entouraient comme les plants d'olivier de l'Ecriture, la table de ces patriarches de la loi nouvelle.

C'était à Longneau, petit bourg de Souabe, qu'ils demeuraient. Dans ce lieu, point d'école : il fallait pour en trouver une, aller à une heure de là... Long voyage pour de jeunes enfants ; mais le petit Barthélemy témoignait, entre tous ses frères, une ardeur si vive pour l'étude, que ses parents consentirent à ce qu'il le fit chaque jour. Afin de distraire les ennuis de la route, le cher petit récitait ses prières en chemin... Ah ! c'est qu'il avait reçu de Dieu ce *coup de soleil* de la grâce qui échauffe l'âme, qui l'éclaire et lui fait entrevoir les célestes régions.

Barthélemy n'avait que onze ans lorsque le Seigneur et sa Sainte Mère lui apparurent un soir qu'il revenait de l'école : il vit en même temps dans le ciel une croix d'une longueur prodigieuse et toute brillante d'un éclat semblable à celui d'un fer embrasé. Pénétré de respect, le jeune Holzauser se prosterna... Quand il se releva, la vision avait disparu ; mais l'enfant en conserva dans son cœur un impérissable souvenir... Plus tard il lui fut donné de comprendre que cette croix était l'image des tribulations dont sa vie serait traversée ; et que viendrait adoucir l'espérance de la gloire immortelle où conduisent les travaux embrassés pour l'amour et le service de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dégoûté de toutes les choses de la terre, comme ont coutume de l'être les âmes qui ont reçu la faveur des communications divines, Barthélemy, à dater de cette heure solennelle, n'eut plus de désir et d'ambition que pour les choses du ciel et tout ce qui peut y conduire ; aussi conjura-t-il ses parents de lui laisser apprendre le latin, afin de pouvoir embrasser le sacerdoce, si Dieu l'appelait à cet honneur.

Les bons et pieux Holzauser ne demandaient pas mieux que de seconder l'attrait de leur fils ; mais comment l'habiller convenablement, ils étaient si pauvres !... Les mères sont ingénieuses en expédients, et le sacrifice ne les effraie pas. Catherine, après lui avoir fait un petit trousseau, se mit à mendier du lin dans le village, le fila, le vendit, et avec le prix de ce travail, Barthélemy acheta un manteau selon la mode des écoliers de ce temps. L'enfant, alors au comble de ses vœux, partit avec son père pour Augsbourg. Léonard, après l'avoir établi dans un méchant gîte, lui donna sa bénédiction et le confia à celui qui nourrit les petits des oiseaux.

Il y avait à Augsbourg l'école de Saint-Martin, où l'on

distribuait gratuitement aux étudiants le pain de la science; mais celui qui soutient le corps, il fallait le chercher ailleurs. Barthélemy se soumit de bon cœur à cette humiliante sujétion... Dieu récompensa son courage; aucune porte ne se fermait devant lui... Il avait l'air si candide et si pieux! Tout allait donc bien pour notre écolier, lorsque le fléau de la peste éclata dans la ville d'Augsbourg, où il fit de nombreuses victimes. Notre jeune homme ne tarda pas à en être lui-même atteint. Couché sur un grabat solitaire, il se mourait dévoré par la fièvre, exténué par la faim, quand l'inspiration lui vint d'aller à l'église de Sainte-Croix, où l'on conservait une hostie miraculeuse, pour y demander sa guérison... Il s'y traîna comme il put; mais par un de ces contre-temps qui auraient découragé une âme tiède, la maison du Seigneur était fermée.

Holzauser avait une foi trop vive pour qu'un mur de pierre put en arrêter l'élan... Ne pouvant pénétrer dans l'intérieur du Temple, il s'agenouilla sous le portique; et telle était la ferveur de sa prière, qu'il mouillait le pavé de ses larmes! Bientôt une commotion violente lui enleva l'usage de ses sens. — Revenu à lui, il était radicalement guéri.

Barthélemy, comprenant la valeur du don qui venait de lui être fait, promit à Dieu de consacrer entièrement à son service une vie qui lui avait été si miraculeusement rendue.

La peste continuant toujours, le *miraculé* revint chez ses parents qu'il quitta bientôt pour se rendre à Echstœdt où se trouvait un fort bon collége. Barthélemy s'y présenta : mais on refusa de l'y recevoir. Sans se laisser abattre, il prit le chemin de Neubourg, ville importante, située sur le Danube. Les Pères de la Compagnie de Jésus y tenaient la maison dite *des Prébendes*, ouverte à de pauvres écoliers. C'était une espèce de Maîtrise; il fallait donc de la voix pour y être admis. Barthélemy n'en avait guère, ét de plus il n'était nullement musicien. L'épreuve qu'il subit fut cependant victorieuse... Notre candidat avait recommandé sa cause à la Très-Sainte-Vierge, et cette tendre protectrice lui fit trouver des accents inconnus qui émerveillèrent les bons Pères. Il fut reçu avec éloge et à l'unanimité. On s'aperçut plus tard que ce chant mélodieux avait été pour lui celui du cygne : voix et talent, tout avait disparu; mais comme il portait en lui le rayonnement de la vertu, on ne se plaignit pas de ce *petit tour* de la bonne Mère des Cieux, et on le conserva parmi les élèves de la maîtrise.

Sa piété était si attrayante et si *transparente* que deux curés de Neubourg le prirent tour à tour chez eux pour l'employer au service de leur église, tandis qu'il continuerait ses classes dans la maison des Prébendes. Excellent moyen de former les jeunes gens aux mœurs sacerdotales, sorte de postulat où ils se préparent à l'avance au grand noviciat du séminaire.

Le moment de faire sa philosophie étant arrivé, Barthélemy se rendit à Ingolstadt. Reçu docteur ès-science, en 1636, il commença immédiatement son cours de philosophie qu'il termina en 1640.

Ces profondes et sérieuses études n'enlevaient aucun moment à ses exercices de piété. Il avait pris pour directeur le père Lyprand, religieux très-expérimenté dans les voies spirituelles, qui reconnut sans peine quel trésor de grâces le Saint Esprit avait déposé dans l'âme de son fervent disciple. Ce qui le frappait le plus en lui, c'était son zèle pour le salut des âmes et la supériorité de ses vues sur la sainteté et les devoirs de la vie ecclésiastique. Le jeune Holzauser éprouvait pour la vie religieuse un attrait combattu par la pensée de tout le bien que pouvait faire un prêtre de paroisse. Bien, atténué trop souvent par l'isolement où il se trouve surtout, dans les cures de campagne.

Barthélemy passait des jours et des nuits en prières au pied de l'autel de Notre-Dame-des-Victoires, afin d'obtenir de cette douce mère la connaissance des desseins de Dieu sur lui.

Chose étrange, les saints qui se tiennent toujours en la présence du Seigneur : avant de prendre une détermination importante, redoublent cependant de pieux efforts pour distinguer sa voix dans ce silence intérieur de leur âme, et nous, si habituellement dissipés, si peu recueillis, nous tranchons parfois les questions les plus importantes, nous prenons les partis les plus décisifs pour notre bonheur, avec une déplorable légèreté et une promptitude inouïe. Aussi quelle différence dans les résultats? comme leurs œuvres ont de la portée..., de la durée..., tandis que les nôtres, semblables au sable mouvant du désert, s'évanouissent dans l'espace.

Selon sa coutume, Barthélemy priait un jour la Très-Sainte Vierge dans son sanctuaire béni, quand, éclairé d'une lumière divine il comprit que Notre-Seigneur l'appelait au sacerdoce et qu'il devait travailler à la sanctification du clergé séculier, *par la fondation d'un Institut de prêtres et de pasteurs des âmes qui contribuerait puissamment à la réforme de l'Eglise d'Allemagne*,

et procurerait à la sainte Eglise catholique une multitude de saints ministres. (1)

Pour parvenir à cette fin il fallait rassembler comme en un faisceau, des ecclésiastiques zélés, et instituer avec eux « une » *manière* de vie cléricale et pastorale parfaitement conforme à » l'esprit de Notre-Seigneur, aux exemples des saints apôtres et » des premiers prêtres de l'Eglise. »

Le père Lyprand approuva le plan d'Holzauser, qui lui semblait venu du ciel, et se montra constamment l'un des plus ardents promoteurs de l'Institut des Clercs séculiers vivant en communauté.

Œuvre admirable qui valut à son fondateur les risées des faux sages du monde, monnaie courante de ceux qui n'ont jamais eu en mains l'or pur de la charité.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

DEUX MARTYRS.

Préparer le règne de l'athéisme en arrachant aux bras de la Religion les enfants du peuple, c'est un article important du programme de la Franc-maçonnerie, de cette secte infernale qui ravage et perd la France où elle se cache sous différents noms, comme : la Ligue des solidaires, la Ligue de l'enseignement, l'Internationale, et même l'Alliance religieuse universelle.

Pour atteindre ce but inique, la Franc-maçonnerie a joué de toutes pièces; son arme préférée, la plus dangereuse dans notre pauvre pays, c'est depuis longtemps la raillerie. Elle a essayé de jeter le ridicule sur ces hommes vertueux, aides du prêtre et du missionnaire dans toutes les parties du monde, sur ces hommes auprès desquels l'enfant du peuple bégaie ses premières prières, puis étudie les éléments des sciences utiles, aussi bien que l'indispensable catéchisme, en bénissant des instituteurs si entièrement dévoués au bonheur d'autrui, si dépourvus d'ambition et d'égoïsme, et qu'on appelle partout avec reconnaissance : « Cher Frère. »

Au siècle dernier, la plume sordide du cynique Voltaire tentait d'anéantir le crédit des disciples de M. de la Salle, en leur donnant la menteuse qualification d'Ignorantins; à notre époque, certains personnages, fiers d'une suprême dignité universitaire que l'on n'aurait pas toujours pu échanger contre un brevet d'honnêteté, ont suivi les traditions voltairiennes, en honorant de leurs vexations ceux qu'ils nommaient avec un incroyable dédain : « Les *maîtres congréganistes*. »

Les révolutionnaires de 1870 et de 1871, plus francs dans l'application des théories impies n'ont pas craint de lancer sur les Religieux instituteurs des édits de proscription. Les municipaux de Lyon, les communards de Paris avaient bien besoin des Frères en effet! Quel cas

(1). L'abbé Gaduel, vie du vénérable Holzauser.

les démolisseurs de société pouvaient-ils faire de ces pauvres gens à robe noire qui, toute leur vie dans le coin d'une école, travaillent à consolider les bases de l'édifice social, en inculquant à l'enfance les principes chrétiens.

Eh bien! en dépit des révolutionnaires de toutes nuances qui se sont succédé chez nous depuis le patriarche de Ferney, le fléau de Paris; en dépit de ceux que montre à l'avenir le « Monde maçonnique, » les disciples du vénérable de La Salle n'ont point cessé et ne cesseront point de garder leur poste d'honneur, derrière le prêtre, tendant la main au peuple pour le détourner des piéges tendus par les francs-maçons journalistes, pédagogues et le reste.

Formés par la vie austère aux grandes vertus, on les verra chercher le bien de leurs semblables avec une sainte passion. La piété est le grand ressort du courage; Dieu sait comment ces cœurs, pourtant si sensibles, se fortifient devant les perspectives d'un avenir peu rassurant. On leur a dit mille fois qu'ils seraient sans doute victimes de l'ingratitude et, avec cette pensée, ils peuvent se constituer joyeusement, eux aussi, les novices du martyre.

Dans le drame sanglant dont ces derniers temps nous ont rendus les témoins, drame en deux actes, dont l'un fut la campagne de France et l'autre le règne de la commune, bien des figures des héros et de saints se sont dessinées sous nos yeux. L'histoire de l'Eglise enregistrera bien des noms glorieux propres à consoler la France de ses désastres. L'institut du vénérable de La Salle a trouvé l'occasion d'ajouter deux beaux chapitres à ses annales particulières. Le premier parlera des nombreux Frères que, sur tant de champs de bataille et surtout sous Paris, on a vus bravant les périls du combat, du froid et de la faim, allant même au milieu de la mitraille relever les soldats tombés, puis, au sein des ambulances, se livrant au soin des malades et à la sépulture des morts. Et quand le lecteur en sera au fait d'armes du Bourget, il baisera avec émotion la page où sera inscrit le nom du martyr de la charité, du Frère Néthelme, frappé d'une balle dans la poitrine, lorsque, tout près du drapeau de la convention de Genève et du brancard d'infirmier, il allait aborder le théâtre de l'action. Transporté à la communauté de Saint-Denis, à travers les rangs des soldats en larmes, il expira deux jours après dans la paix du Seigneur. C'était bien là « le *sort le plus beau*, *le plus digne d'envie*. » Cette mort précieuse devant Dieu était un encouragement pour les Religieux destinés à d'autres épreuves.

Un autre chapitre racontera les perplexités, les souffrances des Frères des Écoles chrétiennes sous le régime tyrannique de la commune, et surtout des vingt-six d'entre eux qui furent emprisonnés à Mazas. Le 25 mai, à l'approche de l'armée de Versailles, des gardiens de Mazas voulurent faire évader les détenus. Les Frères sortirent en effet, mais aussitôt ils se trouvèrent engagés dans les lignes des fédérés et contraints pour la plupart à travailler aux barricades; ils ne comptaient plus que sur un miracle pour se soustraire à la surveillance de leurs enragés voisins et attendre ailleurs le moment de la délivrance.

C'est alors que le Frère Néomède Justin, de la communauté d'Issy, fut frappé d'un éclat d'obus; la mort fut instantanée. Il s'était préparé en saint à ce dénouement prévu d'une série de douleurs. Nous avons pu lire quelque part les lignes mémorables qu'il avait écrites, un des jours précédents, à ses Supérieurs :

« Je m'abandonne à la divine Providence; il ne peut m'arriver que » ce qui m'est le plus avantageux. La vie cellulaire est bien pénible;

» la journée est longue ; nos privations sont nombreuses. Je regrette
» la compagnie de mes confrères ; il m'est bien douloureux de ne pas
» vous voir et de ne plus entendre quelques-unes des bonnes paroles
» que vous m'avez adressées au dépôt de la Préfecture. Que la volonté
» de Dieu soit faite ; la mort m'est un gain si Dieu veut m'appeler à
» lui. Je trouve ma consolation dans la prière. Je m'applique de tout
» mon cœur à nos exercices spirituels et le temps me paraît moins
» long ; il le serait bien moins encore si j'avais mon Nouveau-Testa-
» ment dont je sens vivement la privation. Je suis bien touché des
» soins que les Supérieurs ont pour nous ; j'ai reçu les petites provi-
» sions qu'on nous a envoyées. Que Dieu bénisse ceux qui s'occupent
» des pauvres prisonniers ! »

O émanation d'un cœur de saint ! Il s'échappe de ces lignes un parfum qui charme et excite à la vertu. Pour nous, heureux d'y voir le reflet d'un caractère ainsi formé par la religion à toutes les épreuves du dévouement, nous nous écrions : « Que Dieu bénisse les familles » qui comprennent et veulent pour leurs enfants de tels maîtres ! Que » Dieu éclaire ceux qui voudraient enchaîner, dans la personne des » Frères, la puissance de l'enseignement chrétien !

L'abbé GOUSSARD.

SOCIÉTÉ DE SAINT-JOSEPH

POUR LE SOULAGEMENT ET LA DÉLIVRANCE DES PRÊTRES DÉFUNTS.

Faire connaître l'Œuvre de Saint-Joseph, dont le centre est à Angers, suffit pour la faire aimer et adopter. On convient assez généralement que nulle part ailleurs, mieux qu'entre les membres du clergé, ne règne l'union si désirable fruit d'une mutuelle et fraternelle affection. Mais où la vraie fraternité trouve-t-elle mieux son exercice que lorsqu'il s'agit de secourir un frère dans la peine ? Si le véritable ami doit aimer dans l'une et l'autre fortune, c'est surtout quand nous sommes dans l'angoisse que nous pouvons mieux reconnaître l'homme qui nous aime avec un cœur de frère ; *Omni tempore diligit qui amicus est : et frater in angustiis comprobatur.* (Prov. XVII, 17.) Or, après l'éternel supplice, quelle angoisse plus cruelle que celle de ce feu dont saint Augustin a dit : *Gravior... erit ille ignis, quam quidquid homo potest pati in hâc vitâ.* (S. Aug. in ps. 37).

Hélas ! parfois cependant des amis se montrent oublieux des douleurs et des angoisses de leurs amis ! La sainte Eglise le sait, et voilà pourquoi, se faisant l'interprète de ceux qui souffrent au séjour des expiations, elle leur met sur les lèvres la plainte amère du prophète de l'Idumée : *Miseremini, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* (Job. XIX, 21.) Oh ! comment n'arriverait-il pas jusqu'à notre cœur cet accent plaintif, ce cri déchirant, quand ceux qui le feront entendre à leur tour, ce seront nos frères dans le divin sacerdoce, voulant en appeler ainsi à cette onction de tendresse et de miséricorde, que nous avions reçue comme eux au jour de notre consécration, et à ce baiser de paix et de charité que nous leur donnions si souvent aux pieds des saints Autels ? Et si un moyen efficace et puissant, comme peut l'être une grande association de prières et de saints sacrifices, nous est offert pour soulager et abréger leurs peines, comment ne nous empresserions-nous pas de le mettre en œuvre ?

L'œuvre de Saint-Joseph, fondée en 1861 et qui en 1863 comptait déjà 8,000 associés n'a point, jusqu'à ce jour, cessé de s'accroître. Du

reste, elle n'a pas intention de s'arrêter dans des conquêtes; c'est pourquoi elle sollicite indéfiniment de nouvelles adhésions. Parmi ses motifs d'encouragement, elle compte avec une vive reconnaissance les nombreuses et insignes faveurs dont le Souverain-Pontife a daigné successivement l'enrichir.

Pour connaître ces faveurs ainsi que les conditions réglementaires de la Société, les prêtres feront bien de s'adresser à leur correspondant diocésain. Pour le diocèse de Chartres, c'est M. l'abbé Olivier, secrétaire-général de l'Evêché, qui correspond ainsi avec le Comité central.

SOUVENIR D'UN CALENDRIER.

On dit parfois que les gens d'esprit savent tirer parti des intelligences les plus bornées, quand ils se trouvent en rapport avec elles, en faisant remonter le côté saillant qui leur est propre. Eh bien! je crois que cet axiome peut s'appliquer d'une certaine manière à ce morceau de carton plus ou moins enjolivé qu'on appelle un *calendrier*, et qui contient les jours et les dates des semaines et des mois, devant lesquels sont placés des noms bénis.

Quoi de plus aride, dira-t-on peut-être, que cette continuelle répétition des mêmes chiffres et des mêmes mots! Quoi de plus fatigant que cette lecture uniforme, litanie prolongée dépourvue de l'onction que donne la prière! c'est très-vrai en un sens; et cependant que de souvenirs s'y rattachent! que d'anniversaires de joie ou de deuil elle rappelle!.... c'est ainsi qu'aujourd'hui en jetant les yeux sur ce pauvre *incompris*, la fête de SAINT-LEU, marquée au 1er septembre, est venue me rappeler un fait déjà un peu loin de moi, mais qui peut avoir pour bien des mères l'intérêt du moment présent.

Le voici en quelques mots.

Une petite fille, du nom de Marie, était atteinte de ce mal étrange qu'on appelle vulgairement *Danse de saint Guy* Parvenue au dernier degré de la maladie, non-seulement la chère enfant éprouvait de ces mouvements désordonnés qui en sont le caractère distinctif, mais la contraction des nerfs était si violente qu'elle ne pouvait presque plus ni parler ni manger; de plus ses jambes impuissantes à la soutenir, se croisaient en vacillant quand elle voulait faire quelques pas. — Un célèbre médecin de Paris déclara qu'on ne pouvait attendre, avant un an, le rétablissement de la pauvre petite. — Il aurait pu ajouter, si elle ne succombe pas avant. — Quoiqu'il en soit, on commença le traitement ordonné par le docteur, sans qu'aucun soulagement ne vint rendre un peu d'espérance aux cœurs désolés des parents de la petite Marie.

Une bonne femme du Berri qui se trouvait en ce moment dans la localité, apprenant l'état de cette pauvre enfant, se prit à dire (dans son langage naïf (on va voir que l'avis des *bonnes femmes*, surtout quand elles sont pieuses, n'est pas toujours à dédaigner) : « qu'on s'a-» dresse donc au bon saint Loup de Sainte Thorette (1), tous les en-» fants qui lui sont recommandés sont bien vite guéris! » Ces paroles furent rapportées à la mère, qui écrivit sans perdre de temps au curé de Sainte Thorette. Sur les conseils de ce digne pasteur on commença des prières à saint Loup, qui n'est autre que saint Leu, le grand évêque de Sens, et le nom de l'enfant fut inscrit sur le registre de la Confrérie de cet illustre Thaumaturge.

Un mieux sensible se déclara aussitôt, et en quelques semaines la chère petite était guérie sans conserver aucun de *ces tics* risibles qui,

1. Bourg du Berri

dans les cures ordinaires subsistent presque toujours, après que le mal a disparu, comme pour en rappeler l'existence.

Donc si ce souvenir de mon *calendrier* contribue à délivrer quelques enfants de cette vilaine *danse*, si attristante pour ceux qui en sont témoins, j'aurai dit vrai en assurant qu'on peut le parcourir avec fruit.

C. de C.

L'ANGE ET LE VIEILLARD.

(STANCES INÉDITES COMPOSÉES EN FÉVRIER 1865).

Me créant un monde factice,
Ame candide, cœur sans fiel,
J'ai cru longtemps à la justice
Des princes, des peuples, du ciel :
Une lumière inattendue
Autour de moi s'est répandue;
Que de tristes réalités!
Mon entendement, mes yeux s'ouvrent
Et de tous les côtés découvrent
D'épouvantables vérités.

En tous lieux triomphe le crime;
Partout le bon droit abattu,
Entraîne avec lui dans l'abîme,
Et le Génie, et la Vertu.
Tantôt l'Impiété savante
A la place de l'Ame invente
Une matière en tenant lieu;
Tantôt, par un système immonde,
Identifie à Dieu le Monde,
Dans l'espoir d'anéantir Dieu.

Et la Terre se couvre encore
De gazons, de fleurs et de fruits!
D'astres charmants le Ciel décore
L'ombre paisible de ses nuits!
La Lune, épanchant sa lumière
Sur le palais et la chaumière,
Chemine à pas silencieux!
De perles d'or brille la poudre!
Le Soleil nous luit!.. Et la Foudre
Dort dans les mains du Roi des Cieux!

Ainsi, mécontent du Tonnerre
Et de la vie importuné,
Murmurait un Octogénaire
Malheureux du jour qu'il fut né.
Autour de lui, dans les ténèbres,
Voltigeaient des songes funèbres,
D'inapaisables souvenirs,
De longs Regrets, de noirs Présages,
Et les effrayantes images
De formidables Avenirs.

La Terre s'ébranla; dans l'ombre
Une clarté se répandit,
Chassa ces fantômes sans nombre,
Et jusques aux cieux resplendit.
Lors une voix se fit entendre :
« Téméraire! oses-tu prétendre
Juger la Justice de Dieu?
Dis à ton Esprit de se taire
Jusqu'au jour où, quittant la Terre,
Tu diras à l'Erreur adieu.

» Alors, ce qui semble impossible
A ton imparfaite raison,
Incapable, incompréhensible
En deçà de ton horizon,
Au-delà cessant de surprendre,
Deviendra facile à comprendre,
Te paraîtra plein d'équité,
Même l'Injustice endurée,
Même l'insolente durée
D'une apparente Impunité.

Ainsi parla l'Ange fidèle
Qui, de sa naissance au tombeau
Garda cette Ame, inquiet d'elle,
Et l'éclaira de son flambeau,
Suivant ses lumineuses traces,
L'Octogénaire rendit grâces
A son guide providentiel,
Abjura son courroux farouche,
Et, prenant la croix de sa bouche,
Mourut en regardant le Ciel.

Le Brun de Charmettes.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — *Le Grand Pontife Pie IX et les années de Pierre.* — Le 23 août dernier, toute la catholicité s'écriait dans un légitime enthousiasme inspiré par l'amour filial : Aujourd'hui notre illustre Pie IX voit les années de Pierre (25 ans, 2 mois, 8 jours). Pendant dix-huit siècles les Papes n'avaient pas joui de ce privilége. *Non videbis annos Petri*, c'était le langage traditionnel qu'ils savaient répété par le peuple comme prédiction pour leur avenir. Le Pape de l'Immaculée-Conception a vu se produire une exception à ce que l'on appelait une règle générale sur la limite d'années que ne devait point dépasser le règne du Souverain-Pontife à Rome. N'y a-t-il point lieu de croire que cette exception, nouvelle merveille en faveur de Pie IX, est une confirmation de la mission providentielle que Jésus-Christ réserve à son Vicaire pour une ère nouvelle ? Ne verra-t-il pas le triomphe de l'Eglise après la persécution, après les épreuves terribles qu'elle traverse et dont il est lui-même la victime au fond du Vatican ? Ne nous lassons point de demander au Seigneur la délivrance de notre Père commun. Que de prières s'élèvent vers le ciel dans cette intention ! afin de s'en rendre un peu compte, on n'a qu'à consulter les chapelains des principaux sanctuaires du monde catholique ; pour leur part, les chapelains de Notre-Dame de Chartres peuvent attester qu'il s'accroît de plus en plus le nombre des suffrages, des recommandations qui ont pour but la conservation du Saint-Père et sa glorification, malgré les menaces de crise prochaine qui retentissent de toutes parts.

En attendant, les Italianissimes continuent leurs procédés outrageants. Les insultes aux prêtres, aux prélats, aux cardinaux sont devenues à la mode ; puis on élève à Rome des églises et des écoles protestantes; on s'occupe de l'expropriation de plusieurs couvents, de l'application de la loi sur les biens ecclésiastiques et sur les corporations religieuses, etc.

— *Le trône d'or.* — Des Romains zélés pour la religion et fidèles au Pape, à la tête desquels se trouve le marquis Cavaletti, sénateur de

Rome au 20 septembre, ont publié une adresse au monde catholique, dans le but de recueillir les offrandes les plus minimes pour offrir à Pie IX *un trône d'or*. Ce trône serait conservé, comme la chaire de saint Pierre, en mémoire des années du pontificat de ce Saint, atteintes par le Saint-Père, que, dans l'avis précité, on appelle à juste titre Pie IX le Grand.

Le Saint-Père vient d'écrire au président de la commission une admirable lettre dans laquelle il refuse le titre de GRAND et le prie d'employer le fruit des souscriptions pour le trône d'or à exonérer du service militaire les jeunes ecclésiastiques atteints par la loi du recrutement. — Pie IX nous a accoutumés à le voir s'humilier toujours et s'oublier pour faire le bien autour de lui.

— On nous prie de reproduire le fait suivant. C'est M. Girard, avocat à Grenoble, dévoué depuis son enfance à la cause des Bourbons, qui l'a raconté dans le dernier numéro de son intéressante publication : La Terre Sainte.

« Après 1842, dit M. Girard, nous entreprîmes nos pélerinages en Orient. Les deux premières fois, les Kleptes et les pirates nous dévalisèrent : ne pouvant alors aborder en Palestine, nous déposâmes entre les mains du vénérable Père Auger, commissaire de la Terre-Sainte, notre vœu pour qu'Henri Dieudonné vint consacrer sa royauté à Jésus-Christ et à l'Eglise, sur le lieu même de la Rédemption du genre humain. Le R. P. Auger fit parvenir notre vœu à Jérusalem, et nous en délivra une attestation (1846). Or, après les massacres de Syrie, Henri V prenait le chemin des Godefroy, des Philippe-Auguste, des Saint-Louis. Les désastres de nos frères excitèrent partout la charité du royal exilé; Mme de Nicolaï lui fit les honneurs de la ville sainte; elle nous redit toutes les beautés et les charmes de ce pélerinage. On parla encore du chemin de la croix fait sur la voie de la douleur, et des communions au Saint-Sépulcre; les sanctuaires brillent toujours des souvenirs qu'elle y a déposés; nos missions se soutenaient encore en 1865 des dons reçus en 1861. Au Carmel, le R. P. Pierre-Thérèse voulut nous honorer de la chambre d'Henri V, aussitôt qu'il eut lu nos royales recommandations. A Beyrouth, la sœur Gelase nous donna sur le canapé la place qu'avait occupée le roi de France; enfin tout le monde, chrétiens et mahométans, français et étrangers, malgré les instructions secrètes, voulurent fêter et honorer le roi de France Seuls, de pauvres Italiens restèrent hébétés, lorsqu'en présence du fils de Saint-Louis, l'Egypte, la Syrie, la Palestine, la Grèce, Constantinople même, témoignaient de leur enthousiasme. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur offert à N.-D. du Pilier en reconnaissance d'une faveur obtenue. — 2° Un cœur offert par la même personne à N.-D. de Sous-Terre. — 3° Un cœur offert à N.-D. de Chartres pour la protection accordée à un jeune soldat pendant la dernière guerre. — 4° Un ornement offert à N.-D. de Sous Terre par le Supérieur des missionnaires de Picpus en reconnaissance de la maternelle protection de Marie pendant la guerre civile. — 5. Un cœur à N.-D. de Chartres pour une grâce importante. — 6° Une belle nappe et une riche garniture offertes par deux personnes de notre ville pour la chapelle de la Communion nouvellement restaurée. — 7° Une somme de 100 francs offerte à N.-D. de Sous-Terre pour contribuer à l'acquisition d'un

calice. — 8° Une étole pastorale offerte en reconnaissance d'une faveur obtenue.

Lampes. — 94 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'août, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 58 pendant 9 jours, 14 pendant un mois, deux pendant 3 mois, une pendant 6 mois, 2 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier :* 3 pendant 9 jours, une pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph :* 8 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 2 pendant 9 jours, une pendant 3 mois. — *Dans la chapelle de Sainte-Anne :* une pendant 3 mois.

Consécration des petits enfants. — 50 nouveaux inscrits, dont 14 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'août : 268.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 252.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes): 1060.

— Le dimanche 6 août, pendant la messe du Chapitre, chantée en musique par des artistes de Paris et l'orphéon de Chartres, Mme Thiers et plusieurs personnes de sa suite ont fait la quête pour les orphelins de la guerre.

— La Retraite pastorale, prêchée par Mgr Charbonnel évêque de Sosopolis, a laissé dans le clergé le meilleur souvenir des qualités vraiment apostoliques du prédicateur. C'était pour nous un bonheur particulier d'entendre Mgr Charbonnel commencer chacune de ces instructions par des paroles empruntées aux discours de Pie IX qu'il développait en les rapprochant des textes de l'Ecriture et des Docteurs. Tous les prêtres, au sortir des saints exercices de la retraite, n'ont eu qu'un même cri pour exprimer leur satisfaction : Ce que nous avons entendu était vraiment la parole de Dieu.

— C'est le jour de l'Assomption que Monseigneur l'Évêque de Chartres a donné la bénédiction papale, faveur annoncée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du souverain pontificat de Pie IX. Après un beau sermon de M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez, sur « la fidélité de Marie au service du Seigneur, » Sa Grandeur, montant en chaire, a adressé quelques paroles à l'assemblée pour la préparer d'une manière immédiate à la grâce attendue, puis a chanté les paroles de la bénédiction selon les rites du pontifical romain.

— C'est le jeudi dans l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge qu'aura lieu la fête de l'Adoration à la cathédrale.

— M. l'abbé Haye, récemment ordonné, est nommé vicaire d'Arrou, en remplacement de M. l'abbé Wagner, maintenant curé de Chapelle-Royale ; — M. l'abbé Deleuze est curé de Frazé.

— Le samedi 26 août, le général de Charette est venu prier Notre-Dame de Chartres. L'illustre pélerin était accompagné d'un de ses zouaves pontificaux, M. le comte de Cossé-Brissac de Blanville. On sait que les soldats de M. de Charette viennent de rentrer dans leurs foyers.

— Le 28 août, nous avons vu un groupe de pélerins venus de Candes (Indre-et-Loire).

Les Missions dans le diocèse de Chartres. — Du 1er octobre 1869 au 1er août 1871, quinze missions ont été prêchées dans le diocèse par

les RR. PP. Maristes, et toutes leur ont laissé des consolations. Voici les noms des paroisses ainsi évangélisées : nous suivrons l'ordre du temps.

Lèves. — Le Thieulin. — Coltainville. — Réclainville. — Sours. — Gouillons. — Moriers et Pré-Saint-Martin. — Loigny. — Courtalain. — Chapelle-Guillaume. — Poupry et Dambron. — Bonneval. — Châteaudun (La Madeleine). — Châtillon. — Thivars.

— Nous venons de recevoir la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer.

L'AMBULANCE DE COURTALAIN.

Monsieur,

La *Voix de Notre-Dame* a fait connaître, dans plusieurs de ses numéros, l'admirable dévouement avec lequel un grand nombre de religieuses et de personnes du monde ont, pendant la dernière guerre, prodigué leurs soins aux blessés.

Veuillez me permettre, pour l'édification de vos lecteurs, de vous dire quelques mots de ce qui s'est fait à Courtalain.

Cette petite paroisse de 850 habitants n'a pas voulu être en reste de générosité, et, dès l'ouverture des hostilités, elle avait offert 20 lits. Une quête faite dès ce moment avait procuré une certaine somme d'argent et une assez grande quantité de linge et d'objets de literie.

La population s'impatientait presque de n'avoir personne à secourir, lorsque, vers la fin d'octobre, divers corps français vinrent camper à Courtalain et nous donnèrent un grand nombre de malades. Les blessés ne tardèrent pas à suivre, et notre ambulance, installée chez les Sœurs de Saint-Paul, compta bientôt 72 lits.

Ce qu'une pareille multitude a nécessité de soins et de fatigues de la part de ces Dames, avec une installation subitement improvisée, un matériel et un local si insuffisants, il est plus facile de le penser que de le dire. Leur digne Supérieure, sœur Célestine est morte à la peine. Le 23 février elle rentrait à la maison mère de Chartres ; et le 23 mars, âgée de 47 ans, elle allait au Ciel recevoir sa récompense.

Pendant 7 mois ces servantes des pauvres ne se sont pas lassées de panser ces plaies affreuses, ces varioleux si repoussants. Il est impossible de citer les noms de toutes les personnes qui leur sont venues en aide ; mais je ne puis passer sous silence ceux de M. le marquis de Gontaut-Biron qui venait 2 fois par jour visiter et encourager ces chers malades pour lesquels il était un véritable père, et dont la générosité a fait presque tous les frais de l'ambulance, — de madame la marquise de Gontaut qui pansait les blessés de ses propres mains et ne craignait pas de leur rendre les plus humbles services ; aussi comme ils en étaient aimés ! que ne puis-je être ici une meilleure interprète de leur gratitude ! — de celui du docteur Chauveau qui les a soignés gratuitement du 29 octobre au 3 juillet, quelque dommage qu'il pût en éprouver pour sa clientèle.

Le courage de ces humbles Filles de la Charité n'a pas été moins admirable que leur dévouement, je n'en citerai que deux exemples. Un prussien blessé dans l'affaire du 31 décembre les menaçait souvent de ses armes qu'il avait conservées près de son lit, ce qui ne les empêcha jamais de lui donner tous leurs soins ; il fallait presque les protéger contre ses fureurs. Après plusieurs mois de séjour, lorsqu'il quitta l'ambulance, une des Religieuses dut le protéger elle-même contre l'indignation de la foule qui se disposait à lui faire un mauvais parti.

Le 31 décembre, sans l'intervention d'une autre de ces dames, un prussien blessé eût été achevé à la porte même de l'ambulance par nos soldats furieux.

Veuillez agréer, Monsieur, mes bien respectueuses salutations.

Une de vos abonnées,

C. A. P.

UN PÉLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Mai 1870.

(Un nouveau journal publié à Gènes (en Italie), sous ce titre : *La Donna e la Famiglia* a donné récemment un article signé : *Domenico caprile*, et intitulé : *Un pellegrinaggio a N.-D. di Chartres.* Un de nos amis a bien voulu traduire en français cet article dont l'auteur fait hommage à la *Voix*. Nous remercions et félicitons la Rédaction de la feuille génoise. Elle a bien fait de placer ainsi ses débuts dans la publicité sous les auspices de Notre-Dame de Chartres).

Paris s'éveille; les premières lueurs du jour éclairent ses larges rues, le zéphir du printemps fait trembloter la verdure des jardins; comme un voile qui cache la beauté du visage d'une gracieuse jeune fille, de petits nuages blancs tempèrent le vif azur du ciel.

Le long de la rue de Rennes, de nombreux groupes pressent le pas s'acheminant vers la gare Montparnasse : ce sont des familles entières, des bandes de jeunes filles amies, de vieilles dames, des troupes de jeunes orphelines conduites par des Sœurs de Charité.

Dans les salles d'attente de la station, c'est une foule sans confusion, de joyeux appels et de vives réponses, de gaies conversations et de francs rires : on dirait un immense essaim en fête. Pareilles aux fleurs du convolvulus dans un champ d'épis, les Enfants de Marie se font remarquer, parmi la multitude, à leurs vêtements d'azur et à leurs voiles blancs. Autour d'elles se pressent leurs amies et leurs connaissances, et de toute cette assemblée s'élève un bruit de voix et de cris semblable aux éclats de la trompette ou au caquet des hirondelles.

La foule se sépare pour laisser passer le curé de Saint-Sulpice, puis se resserre derrière et autour de lui; le bon vieillard sourit aux uns, répond comme il peut aux centaines de questions que les autres lui adressent tous à la fois, fait signe des mains pour calmer un peu une si vive impatience. Je ne saurais trouver une plus gracieuse image du bon Pasteur qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent; c'est le père d'une immense famille qui conduit ses enfants au divertissement promis et attendu. De fait, le bon vieillard accompagne encore cette année ses paroissiens au pélerinage de N.-D. de Chartres, comme conclusion du mois sacré de Marie.

II.

« En voiture! en voiture! »

A ce cri, les portes s'ouvrent, la multitude déborde, court, prend d'assaut les wagons du train.

Tout le monde est placé, les voitures sont pleines, les portières se referment en un instant, la vapeur siffle : on part, on est parti!

Nous avons déjà dépassé les murailles de la grande cité et laissé derrière nous les maisons des faubourgs : nous sommes en pleine campagne. Les prairies sont émaillées de fleurs blanches et rouges; de petites maisons couvertes de lierres apparaissent cachées par des bouquets d'arbres; les genets en fleurs resplendissent comme des buissons d'or, les acacias sont ornés de leurs blanches grappes qui répandent de perpétuels parfums. Puis les chaumières rustiques disparaissent à leur tour; nous voilà dans des bois silencieux; à travers l'épais feuillage se répandent, comme une pluie de lumière, les premiers rayons du soleil; plus loin, des champs sans limites et là-bas, au fond, à l'extrême horizon, de confuses vapeurs offrent l'image d'une mer lointaine.

Les jeunes filles tressaillent de joie à tant de grâce, de verdure et de fleurs, à l'aspect si nouveau pour elles des beautés champêtres ; elles sont heureuses sous le souffle vivifiant de la brise, devant ces splendeurs sans bornes du soleil levant. Devant ces fleurs des champs qui dessinent au loin les contours de la voie, sourit le père de famille accoutumé à passer sa vie au milieu des arides soucis et dans les murailles d'une ville, et dans ce sourire qui s'épanouit sur ce visage ridé par les chagrins de la vie, il y a comme un reflet du rire ingénu de l'enfance.

Car, ô Nature, tu es toujours puissante sur l'âme, et ton aspect, qui réflète la beauté créatrice, fait revivre dans les cœurs humains la jeunesse et l'amour.

Prions Dieu que nos pensées et nos affections se conservent telles qu'elles laissent toujours dans notre âme un libre accès à ces harmonies; demandons, comme une partie de notre pain quotidien, de pouvoir jouir quelquefois de la paix sereine et de la beauté des campagnes.

III.

Chartres !

Nous nous mettons en ordre de notre mieux le long des galeries de la station ; nous sommes environ mille pélerins et l'espace devient étroit.

Telle la Minerve des Grecs sortit du chef de Jupiter Olympien, casque en tête et lance à la main, tel le suisse de Saint-Sulpice descend majestueusement d'un wagon tenant dans sa droite sa hallebarde et dans sa gauche sa canne à pomme d'argent. Les oriflammes blanches et bleues brodées d'or se déployent ; la jeune fille chargée de porter la bannière, et qui va se mettre en tête du cortège, a dans sa démarche, sur son visage coloré d'un vif incarnat, sur son front candide, je ne sais quel mélange de fierté et de mâle beauté qui rappelle Velléda, la fille des Druides, et Jeanne d'Arc.

La foule se range derrière ses étendards : il est donné au cœur de l'homme éloigné de sa patrie de fixer ses regards sur le drapeau connu; pour le pélerin, l'étendard c'est la famille, la patrie.

D'autres croix, d'autres oriflammes viennent à notre rencontre : ce sont les habitants de Chartres qui accourent fêter la bienvenue aux pélerins. L'ophicléide résonne, on entonne les cantiques, et tous réunis, nous nous avançons vers la cathédrale, à travers les rues remplies de monde.

Au-dessus des maisons et des arbres touffus la gothique cathédrale se détache majestueusement sur l'azur du ciel et les flèches aiguës de ses deux merveilleuses tours paraissent s'élancer dans l'espace.

Les cloches sonnent en notre honneur ; sur la plus haute tour flotte, au gré des vents, l'oriflamme à bandes blanc et azur : tout tressaille, prie, chante.

Nous voici rassemblés sous les voûtes du temple, voûtes majestueuses et hardies parmi celles que le zèle et la foi des hommes ont élevées. Le curé monte en chaire, et, étendant sur la multitude ses bras que l'âge et l'émotion font trembler :

« Mes frères, dit-il, que cette journée ne soit point pour vous un jour » semblable aux autres ; que ce soit un jour saint, un jour de fête. Priez » et demandez ; présentez à Dieu vos espérances et vos désirs, et, pour » honorer sa mère au nom de laquelle vous aurez demandé, il vous » exaucera... Que ce soit parmi vous un échange de prières... Ne soyez » tous aujourd'hui qu'une seule famille, renouvelez les antiques agapes... » gardez l'ordre en tout, car l'ordre est la marque de la bonté et de la » piété... »

La troupe des Enfants de Marie fait retentir de ses cantiques les voûtes de l'antique cathédrale. Ses murailles qui ont vu tant de générations se succéder les unes aux autres, ces murailles, témoins des événements de tant de siècles, répercutent l'harmonie des voix gaies et argentines de ces jeunes filles dont la vie n'est encore qu'une courte matinée de printemps. Là où s'agenouillèrent de grands saints, des têtes couronnées, de puissants princes, prie avec l'abondance du cœur la foule des humbles et des petits du monde.

IV.

Au lieu même où s'élève aujourd'hui la cathédrale de Chartres, la plus belle de toute la France comme chef-d'œuvre d'art, fut autrefois une forêt sauvage, la terreur et l'effroi des peuples. Car dans la sombre horreur de ce bois, les Druides célébraient leurs mystères terribles et sanglants. Au milieu de la forêt s'ouvrait une caverne qui s'enfonçait au loin, en serpentant, dans les entrailles de la terre ; dans la caverne on voyait un gouffre épouvantable.

La grotte était pour les Druides leur temple suprême, et près du gouffre s'élevait un autel et une statue mystérieuse : A LA VIERGE QUI DOIT ENFANTER !

Qui dira quel souffle divin porta dans les forêts des Gaules l'écho des prophéties qui résonnaient sous les cèdres du Liban et que les filles d'Israël répétaient dans les jardins de Solime? Qui pourra redire ce qui se passait dans l'âme des jeunes Gauloises quand, agenouillées devant l'autel de la déesse inconnue, elles levaient leurs regards vers le doux simulacre?

Parmi cette horreur de rites cruels et de coutumes féroces, du temple mystérieux paraissaient sortir comme un écho lointain de l'harmonie des ineffables amours, et se répandre les premières clartés de la divine aurore. Le présage confus de la vierge hébraïque qui devait naître était pour ces tribus sauvages une agréable parole de mansuétude; pour la mère et pour la fille c'était le gage de célestes espérances.

Quand l'âme voit s'accroître le tumulte du monde qui l'environne, quand les folies et les tristesses de cette terre troublent et humilient l'esprit, élevons nos pensées vers ces correspondances mystérieuses de foi et d'amour qui unissent l'âme à l'âme d'une manière toute divine. Quelle splendeur de lumière immortelle, quels trésors de suavité, d'encouragement, de vertu toute puissante! Comme les lieux et les monuments se présentent alors à la pensée sous un nouvel aspect d'éloquente beauté : quelle poésie nouvelle de souvenirs, d'affections et d'espérances!

Voilà que la pensée de la vierge hébraïque qui doit naître, amour et désir des matrones juives, voilà que cette pensée remplit de charme le pélerinage des fières tribus venant prier sa mystérieuse statue dans l'horreur de la forêt druidique. La tunique virginale de la fille de David devient pour Irène, l'impératrice d'Orient, un trésor qu'elle préfère à tous les trésors. Cette dernière l'envoie au nouveau successeur des Césars de Rome, à Charlemagne, le roi de ces Francs qui ont conquis la Gaule. Le voile divin des rives du Bosphore est apporté dans la grotte sacrée des Carnutes, et, parmi les ex-voto qui l'entourent, on remarque jusqu'à des colliers de coquillages, offrande des sauvages tribus de l'Amérique, et des peaux de rennes envoyées par les pauvres habitants des glaces de la Laponie, en témoignage de leur amour et de leur foi.

V.

La parole ne peut redire ce que l'âme éprouve lorsque l'on monte au sommet du clocher d'une cathédrale gothique. La pensée s'épouvante devant l'audace de l'architecte qui n'a pas craint d'imaginer et de réaliser tant de hardiesse.

Des deux tours de la cathédrale de Chartres, la moins ancienne surpasse l'autre en hauteur ; mais sa flèche s'élève avec tant de légèreté et de hardiesse, qu'en la contemplant des galeries de l'autre tour, la pensée a peur, comme si l'on n'en pouvait croire ses yeux et qu'on fût tenté d'affirmer que c'est uniquement en vertu d'un prodige que cette flèche merveilleuse défie dans son immobilité les tempêtes et les siècles.

Comme les rochers des hautes cimes des Alpes, elles sont çà et là couvertes de mousse, ces pierres fouillées avec art et formant colonnettes, dentelles, fleurs, statuettes et arabesques ; les vents impétueux qui les heurtent et qui se précipitent par les centaines d'ouvertures dans les galeries et dans les escaliers en limaçon, ont des sifflements de colère et de menace, des bruissements pareils à ceux que l'on entend dans les forêts, des mugissements de torrents. Les cloches font entendre des voix d'une majesté sauvage, mille sons étranges semblent réunis dans

un même son; éclats de la trompette, clameurs de la foule, cris de triomphe, gémissements de l'agonie, soupirs de prières, grondements du tonnerre, cris et lamentations de la déroute, choc d'armures et d'épées, tocsin d'incendies, psalmodies. L'écho des grands siècles du moyen-âge est représenté par ces voix de bronze et arrive distant à l'âme du pélerin qui les écoute dans la solitude des gothiques tours.

Sur la galerie, de la balustrade hardie qui règne tout autour du sommet de la tour, les guetteurs veillent la nuit, épiant si parmi les maisons de la ville placées au-dessous d'eux ou dans les campagnes environnantes, ne paraissent pas tout-à-coup de subites lueurs d'incendie; à chaque demi-heure, selon l'antique coutume, ils répètent aux quatre vents du ciel, à travers le silence de la nuit, le cri : REPOS.

Et la cité repose confiante en ton amour, ô Marie ; elle dort pleine de sécurité, car de ton sanctuaire tu veilles sur elle comme une tendre mère veille sur le sommeil de son enfant chéri.

De ces hauteurs, voyez comme la ville entière paraît, dans son amour, s'être rassemblée autour de sa cathédrale, comme si l'ombre des murailles saintes était pour elle une douce et puissante protection, ou comme si elle voulait faire de ses maisons une défense et un rempart aux murailles sacrées.

Quand vient le milieu du jour, le soleil enveloppe la cité d'un rayon de splendeur ; les zéphirs du printemps caressent la gaie verdure de ses jardins : jusqu'où le regard peut plonger, la campagne verdoie présentant tour à tour à la vue des coteaux et des villages environnés d'arbres. Les maisons aux couleurs grises, vieilles de plusieurs siècles, ont à leurs côtés de nouvelles demeures aux tons gais et à l'éclatante blancheur; l'air et la lumière se répandent librement dans les rues tranquilles, à travers l'espace calme et serein les oiseaux volent en chantant. Ce ne sont point les cris d'épouvante de Babylone qui s'élèvent et montent dans l'espace, mais des sons d'allégresse qui forment une douce harmonie et rappellent à l'esprit le joyeux bourdonnement de la ruche.

Au haut de la porte d'une de ces maisons on lit : VALEANT QUI DISSIDIUM VOLUNT (arrière ceux qui veulent la discorde); on ne pourrait te faire un meilleur souhait, charmante cité; que la modestie des conditions, une vie laborieuse et les traditions de l'antique foi soient toujours pour toi une source de félicité et de concorde.

VI.

C'est l'heure des vêpres : les pélerins se rassemblent une dernière fois dans la cathédrale et de là descendent en ordre dans la grotte des Druides et dans la crypte qui s'étend sous l'église.

Un sentiment d'horreur sacrée envahit l'âme, et dans ce tumulte de souvenirs et de pensées qui l'agitent, ton souvenir, ô Modeste, se présente plus distinct à l'esprit.

Charmante fleur des martyrs, un rayon de la lumière qui brillait dans les ténèbres éclaira sa jeune âme, et l'enfant, tressaillant devant cette lumière divine, accueillit avec bonheur la nouvelle loi de l'amour. Des bosquets natals de l'Italie, son père Quirinus l'avait amenée avec lui dans ce pays des Gaules dont il était le gouverneur au nom de l'empereur de Rome, et là, dans le secret de la grotte druidique, la jeune Italienne avait invoqué Marie.

Le gouverneur des Césars s'aperçoit que, sorti des catacombes de Rome, l'évangile du nouveau royaume de Dieu avait pénétré jusque dans les forêts de la Gaule ; par les supplices et par les meurtres il veut perdre et détruire la foi naissante. Le sang des martyrs arrosa la terre où devaient plus tard s'élever les autels de ce temple, et les corps des Saints-Forts furent précipités dans le gouffre qui s'ouvrait non loin de l'autel de la grotte.

Et toi aussi, Modeste, tu périssais, mise à mort par l'ordre de ton père. Quels déchirements n'as-tu pas soufferts et dans ton corps et dans ton âme, pauvre jeune martyre, quand la fureur d'un père te perdait à la fleur de l'âge et que, sans respect pour leur beauté, il ordonnait de précipiter dans la ténébreuse horreur du gouffre tes membres palpitants! De tes lèvres mourantes tu invoquais le doux nom de Marie, et, sur ton

visage déjà couvert des pâleurs de la mort, se répandait une auréole de joie divine : c'était le présage des triomphes de cette foi pour laquelle tu faisais le sacrifice de toutes les affections de ton jeune cœur, pour laquelle tu offrais le sang et la vie de tes membres.

Combien magnifiquement se vérifièrent ces présages!

Elle tomba et s'évanouit la cruelle puissance des Druides; il fut ruiné et détruit l'immense empire des Romains; le pauvre autel que l'enfant martyre avait empourpré de son sang demeura debout, et de toutes les régions de la terre les peuples y vinrent en pélerinage.

La méchanceté et la fureur dans leurs plus horribles délires soulevèrent les peuples de la France, et, dans l'orgie de leur iniquité, ils brûlèrent sur l'autel druidique (1) la statue de la Vierge vénérée. Mais voici que leurs enfants accourent suppliants autour de l'autel réédifié, et c'est avec de nouveaux accords, où respirent une gloire plus grande et un amour plus vif, que ton doux nom, ô Marie, ton nom béni est redit sous ces voûtes.

VII.

Le regard se perd, pour ainsi dire, dans la longueur de ces galeries souterraines ; l'obscurité sacrée est dissipée par des centaines de lampes qui sont suspendues en trois rangs aux voûtes de la crypte. La foule des pélerins s'avance en chantant ; les voix argentines des jeunes garçons et des jeunes filles s'unissent à la grave psalmodie de tout le peuple :

« Mon âme glorifie le Seigneur.

» Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante : et voilà que désor-
» mais toutes lss générations m'appelleront bienheureuse.

» Il a déployé la force de son bras : il a renversé les superbes en
» dissipant leurs desseins.

» Il a pris en sa protection Israël son serviteur, se souvenant de la
» miséricorde.

» Selon les promesses qu'il a faites à nos pères... »

Ainsi marche la foule, en chantant ; mais, dans ce cantique, quel échange sublime de pensées et de prières, de joies et d'espérances, de douleurs et d'amours.

Qui n'a pas la foi n'a pas l'amour; celui qui se moque ne comprend point la poésie intime de l'esprit, et, à qui doute et méprise, elles sont refusées les vives joies de l'âme, les profondes consolations. Cette multitude ressent dans son cœur le généreux enthousiasme de la foi, mais elle sait aussi que sa prière ne restera pas sans être exaucée.

Ceux qui nient les miracles ne peuvent, Dieu merci, faire que ce qui est ne soit pas ; rejetez tout ce qu'il y a de surnaturel, il restera toujours le fait de l'ineffable vertu qui découle de ces autels vers lesquels, dans leur foi confiante, affluent, de générations en générations, les pélerins de l'univers. Cette vertu puissante soulage les douleurs demeurées jusqu'alors sans consolation, opère des changements imprévus, ouvre de nouvelles routes à la pensée, donne aux affections une vigueur et un charme inconnus, et exhale un souffle de paix qui fait naître la fermeté, la joie et l'active espérance : la vie se passe.

Sous une invisible rosée et une brise inconnue, la pauvre petite plante reprend sa vigueur d'autrefois, les gazons refleurissent ; il en est de même pour les âmes. Mais les rosées vivifiantes ne descendent que des hauteurs, et du ciel seulement soufflent les brises qui fécondent.

VIII.

On était à l'époque où les rois et les barons de la chrétienté se croisaient et se rendaient en Palestine.

A la fête de la Toussaint, les prêtres et le peuple chartrain avaient coutume de descendre dans la grotte druidique, portant la tunique de la Vierge et les reliques des saints.

1. Nous nous permettrons de relever ici une légère erreur. C'est en dehors du temple qu'a été brûlée la statue. (*Note du traducteur*).

Ces voûtes souterraines resplendissaient de l'éclat de mille flambeaux; dans ce flot de lumière scintillaient les croix d'or et d'argent, brillaient les oriflammes et les vêtements sacerdotaux enrichis de pourpre et de pierreries. Les parois de la grotte se renvoyaient l'harmonie des cantiques et la fumée de l'encens s'élevait en nuages odorants.

Parmi la multitude pieuse et recueillie qui remplissait la crypte était une femme si heureuse qu'il lui paraissait alors se trouver en paradis. Avec les enfants qui accompagnaient la procession des prêtres, elle avait vu passer devant ses yeux son jeune enfant, son fils unique, tout vêtu de blanc, avec une belle ceinture bleue. Il avait la grâce d'un chérubin; ses blonds cheveux ruisselaient en boucles d'or sur ses épaules, et ses grands yeux bleus brillaient comme le saphir du ciel. Il s'avançait en chantant, et, dans ce concert de voix de tout un peuple, arrivait distincte parmi toutes les autres, au cœur de la mère, la voix limpide et pleine d'amour de son fils.

Voici que tout-à-coup cette voix se tait; ce fut pour la pauvre mère comme le silence subit de la mort. Les chants de la multitude continuaient toujours et, dans son anxiété, la mère infortunée prêtait l'oreille, mais elle n'entendait plus la voix de son fils.

Elle se lève et, à tout prix, se frayant un passage à travers la foule, elle arrive auprès de l'autel; là, autour du gouffre dont l'ouverture béante apparaissait non loin et dont la ténébreuse horreur glaçait d'effroi, elle trouve prêtres et peuple dans la consternation. Poussé par la curiosité naturelle à son âge, le malheureux enfant s'était trop approché du but, le pied lui avait manqué, et il avait disparu dans l'abîme!

Aucune langue ne pourra redire le désespoir de l'infortunée! Sa douleur surpassait toutes les douleurs humaines; toutes les affections de son cœur maternel se soulevaient et formaient dans son âme une horrible tempête. Oublieuse d'elle-même, elle sentait maintenant, comme il ne lui paraissait jamais l'avoir senti, de quel amour invincible, de quel amour infini elle aimait son fils. Sa pensée fouillait continuellement l'abîme ténébreux, horrible, inconnu, où avaient disparu son petit corps, ces membres qui étaient les siens, qu'elle avait nourris de son sang, qu'elle avait caressés, sur lesquels elle avait veillé avec autant de sollicitude que s'ils étaient sa vie!

Elle se voyait seule, toute seule, enveloppée de ténèbres effrayantes, comme il était seul, lui, son pauvre enfant, abandonné et perdu dans les profondeurs du sombre abîme. Et dans cette solitude de la mort, la pauvre mère trouvait au fond de son cœur un cri qu'elle jetait à son fils; mais rien ne répondait à ce cri, à ce cri de désespoir sorti de l'âme d'une mère.

La malheureuse! rien ne lui répondait autour d'elle; mais, dans l'intime de son cœur, elle sentait comme si un battement mystérieux faisait écho à son battement. Dans ces ténèbres d'angoisses et de désespoir, il lui apparaissait un point blanc, une lueur lointaine, provenant de cette lumière mystérieuse que sa foi entrevoyait comme couronnant d'une auréole divine la statue de Marie. N'avait-elle pas aussi été mère, cette femme bénie entre toutes les femmes; n'avait-elle pas ressenti dans son âme le déchirement et la mort des membres adorables de son fils unique!...

A l'octave de la Toussaint, prêtres et peuples étaient descendus une seconde fois dans la grotte druidique; de nouveau étincelaient les flambeaux, fumaient les encensoirs, résonnaient les cantiques.

La malheureuse mère, elle aussi, se trouvait une seconde fois au milieu de la multitude; avec la dureté du rocher, son âme se refusait aux sanglots. Plus grande mille fois que cette joie qui la rendait si heureuse huit jours auparavant, était la douleur qui l'étreignait alors; ce renouvellement des rites sacrés lui rappelait trop vivement et trop abondamment son désespoir et son malheur.

C'était le moment où la voix de son fils avait cessé subitement d'arriver à ses oreilles; l'infortunée, à genoux sur les degrés de l'autel, s'abandonnait à sa douleur, elle se sentait mourir. Tout-à-coup elle se lève, une voix s'était fait entendre, son cœur maternel l'avait reconnue entre mille : c'était la voix de son fils!

Elle se précipite au bord du gouffre; là, les prêtres et le peuple se pressaient en foule; dans la troupe des enfants, avec sa robe blanche et son sourire d'ange, reparaissait le fils de la veuve.

Le voir, l'enlever dans ses bras, courir à l'autel de la Vierge, fut pour cette mère l'affaire d'un instant.

« Vous!.. vous!... Marie!... » Dans son bonheur elle ne pouvait dire autre chose, elle pleurait, elle sanglotait de joie, elle touchait et retouchait les membres de son enfant, elle en dévorait des yeux la face rayonnante, elle en écoutait la respiration, elle en aspirait l'âme par ses baisers.

Une auréole de lumière entourait le divin simulacre de la Vierge; la Mère des cieux avait rendu son fils à la mère de la terre.

IX.

L'heure du départ approche; nous voici arrivés à l'embarcadère de la voie ferrée.

Le soleil qui est maintenant à l'Occident environne tout de sa vive lumière, remplissant le ciel et la terre de l'éclat majestueux de ses rayons. Plus joyeux et plus harmonieux paraît alors le bourdonnement des cloches qui ne cessent pas de sonner; plus belle et plus gaie la verdure des plantes; il n'est pas jusqu'à l'oriflamme que la brise balance avec plus de grâce sur le sommet de la tour.

Les rues sont pleines de peuple, de lumière et de chants. A la station, prêtres, enfants et jeunes filles sont rangés autour de leurs bannières.

Nous partons : on entonne le cantique d'adieu, la voix des pélerins y répond. La vapeur s'élance, vole, dévore l'espace; la cité entière apparaît une dernière fois à nos yeux et la foule groupée sous les arbres de ses boulevards formant comme une haie vivante aux couleurs variées, échange avec nous mille signaux d'adieu. Des portières du train qui fuit à l'horizon, les jeunes filles répondent à ces signaux en agitant leurs voiles blancs; des groupes de petits enfants échelonnés sur les talus verdoyants de la route poussent des cris de joie et battent des mains.

Les paroles des jeunes filles du pélerinage paraissent autant de joyeux souhaits adressés à cette terre hospitalière et, de leurs voiles flottants, on croirait voir s'échapper dans l'air et descendre sur ces campagnes mille bénédictions d'amour.

La cathédrale se détache au loin sur l'azur du ciel comme une nef gigantesque de marbre sur un océan de verdure : espérance et amour, refuge et salut.

Qu'ils sont beaux, qu'ils sont aimables tes tabernacles, ô fille de David!

Traduit de l'italien par L. LANGLOIS.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Une visite domiciliaire a été faite chez nous par les communards. Mon père, dont les affaires le mettent en relation avec le clergé, avait été désigné comme suspect. Sa vie était-elle en danger? Nous n'en avons pas la certitude, mais tout nous le fait croire. Cinq fédérés sont montés; des voitures de déménagement avaient été amenées sous nos fenêtres. Lorsqu'ils furent arrivés au seuil de notre porte, je ne sais quelle panique les prit; mais ils descendirent plus vite qu'ils n'étaient montés sans avoir mis les pieds dans l'appartement Qu'on l'explique comme on le voudra; pour moi je vois là une protection très-sensible de notre Mère Immaculée. J'avais eu soin de mettre son image, une petite médaille, à chaque fenêtre et à chaque porte. Les balles et les obus ont passé; les révoltés sont venus et n'ont-ils pas été vraiment repoussés? Veuillez remercier en notre nom et avec nous Notre-Dame de Sous-Terre. (G. R. de Paris).

2. L'intention que j'avais recommandée à N.-D. de Chartres, a été heureusement réalisée; j'ai triomphé des épreuves du baccalauréat.

Cette bonne Mère m'a accordé le calme qui m'était si nécessaire pour ne pas manquer le but. J'ai eu confiance; je n'ai pas prié en vain.

(Un élève de philosophie du petit-séminaire d'Orléans).

3. Encore une fois N.-D. de Chartres m'a exaucé et dans des circonstances où, humainement parlant, il m'était impossible de réussir.

(X. de Strasbourg).

4. Au mois de mai je vous avais recommandé une personne très-malade. Depuis trois mois elle ne pouvait digérer ni aliments, ni boissons; elle était arrivée à la dernière extrémité, quand sa sœur m'a priée de recourir à N.-D. de Chartres et de m'adresser à vous en son nom. Dès lors le mieux a commencé dans la santé de la malade et les forces lui reviennent. — La jeune hydropique que j'avais recommandée en même temps aux prières des Clercs, va aussi beaucoup mieux, au grand étonnement des médecins qui avaient jugé le mal sans remède. (Une personne du dioc. de Saint-Claude).

5. Je vous avais demandé des neuvaines pour une malade; cette malade est entièrement guérie; de grandes difficultés ont seules pu ajourner son pélerinage d'actions de grâces à N.-D. de Chartres.

(T. de N. au diocèse d'Evreux).

6. Depuis six années j'étais accablée de maladies et d'infirmités : les secours humains me manquaient; les médecins ne voulaient pas me soigner, déclarant que je ne marcherais jamais, et voilà que N.-D. de Chartres m'a témoigné sa puissance et sa bonté, après que je l'ai invoquée. Je puis maintenant travailler et gagner ma vie, à la grande surprise de toutes les personnes qui m'ont vue avant ce changement dans ma santé. Remercîments à notre bonne Mère.

(M. V. de Versailles).

7. Après les prières faites à son intention, ma femme a été guérie de sa grave maladie. Dieu s'est bien montré pour elle le meilleur médecin, à notre avis. Nous l'avions prié beaucoup par l'intercession de N.-D. de Chartres et de saint Joseph. (P. de La Rochelle).

8. En passant à Chartres, j'avais fait une promesse à Notre-Dame, dans l'espoir d'attirer sa bénédiction sur nous pour l'heureuse issue d'un procès. Notre-Dame a répondu à notre confiance; je viens m'acquitter de ce pieux engagement.

(Une dame du diocèse de Chartres).

9. J'avais promis de faire brûler une lampe à la crypte de N.-D. de Chartres, si j'obtenais une grâce qu'il n'est pas besoin de spécifier. Cette grâce vient de nous être accordée. (J. Ch. de Paris).

10. Des neuvaines de prières ont été faites par les Clercs et des cierges ont brûlé devant vos Madones pour un soldat blessé qui était bien loin des pratiques chrétiennes et persistait à nier les vérités de notre sainte religion. Nous avons été exaucés dans notre double demande; le jeune homme dont l'état de santé semblait laisser peu d'espoir est parfaitement rétabli et, ce qui vaut mieux encore, il a fait une bonne conversion et vit pour Dieu. (C. d'Orléans).

11. Les jeunes filles de notre ouvroir viennent d'être l'objet d'une protection toute spéciale de Notre Dame de Chartres et de leur bon père saint Joseph. C'était au plus fort de la guerre, nous étions sur le point de les congédier toutes et remettant les unes à leur famille, en plaçant les autres, etc., etc. Ces jeunes filles au nombre de 22 se sont, à notre insu, recommandées à saint Joseph et elles lui ont promis un ex-voto si il ne leur arrivait rien à elles, à leurs frères, à leurs pères dont plusieurs étaient sous les drapeaux. Leurs frères qui ont vu plusieurs de leurs camarades tués à leurs pieds n'ont rien eu, pas la plus légère blessure. Le père de deux de ces enfants ayant été sur le

point d'être fusillé par la commune a pu s'échapper, etc. D'autres ont eu des boulets, des obus, à leurs pieds et dans leurs maisons et n'ont pas eu le moindre mal, etc. Enfin M. le Directeur, ces jeunes filles dont les aînées comptent 19 et 20 ans, toutes sont de retour dans leur cher ouvroir, bénissant Notre-Dame et saint Joseph ; leur confiance pour ce saint patriarche grandit chaque jour. Elles ont rempli leur promesse en faisant poser dans la belle chapelle de saint Joseph un ex-voto dont la vue est chère à leur cœur.

(Une sœur de Saint-Paul de Chartres à X.).

LES MARTYRS DE PARIS

PAR EUGÈNE BELUZE.

(Brochure in-12, Ch. Douniol, rue de Tournon, N° 29).

Nous venons de lire avec un très-vif intérêt une petite brochure de M. Eugène Beluze, publiée sous ce titre : *Les Martyrs de Paris*, brochure recommandée il y a un mois dans le bulletin de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, par M. l'abbé Maret, curé du Vésinet.

Ces quelques lignes écrites avec simplicité comme il convient à un récit de ce genre, où le sentiment domine, communique au lecteur l'émotion profondément douloureuse qui les a inspirées. Elles nous initient aux derniers instants de ces nobles victimes dont plusieurs furent les amis de l'auteur, et nous font mesurer, par des détails biographiques parfaitement choisis, l'étendue des pertes que l'Eglise et la France viennent de faire.

Parvenue en quelques jours à sa 3e édition, cette notice se vend au profit d'une des œuvres de charité les plus éprouvées par le malheur des temps, celle-là même à laquelle l'un de nos glorieux martyrs, le digne abbé Planchat, avait voué sa vie, le Patronage des apprentis et des jeunes ouvriers. (1)

C'est un motif de plus de recommander très-instamment à ses lecteurs la propagation de cette excellente publication (2).

AUTRES LIVRES RECOMMANDÉS.

— *Histoire de saint Ambroise*, par M. l'abbé BAUNARD, chanoine honoraire de Sainte-Croix et aumônier de l'école normale, à Orléans. (Chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris, in-8°).

Le saint et illustre archevêque de Milan a trouvé dans M. l'abbé Baunard, auteur de plusieurs ouvrages justement estimés, un panégyriste digne de lui; une étude profonde des écrits du grand docteur, un attachement solide aux doctrines romaines, et spécialement un exposé magistral de la doctrine de l'infaillibilité pontificale « écrit dans l'esprit même et comme sous la dictée d'Ambroise, » tels sont les principaux mérites de cette œuvre par laquelle M. l'abbé

(1) Cette œuvre patrone à Paris environ 2,000 apprentis et jeunes ouvriers, qu'elle place et surveille dans des ateliers honnêtes et moraux, et auxquels elle donne asile le dimanche dans divers établissements spécialement organisés à cet effet. Les résultats de ce patronage sont des plus consolants ; malheureusement l'œuvre traverse en ce moment une crise financière terrible que la charité des nobles âmes peut seule permettre de conjurer.

(2) Toute commande de douze exemplaires, adressée directement à M. Samson, trésorier de l'œuvre du patronage, rue Mézières, 10, à Paris, sera remplie franco, au prix de 7 fr. 20 cent. — Prix d'un exemplaire, expédié en province, 80 centimes en timbres-postes.

Baunard s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des catholiques. Soldat déjà éprouvé de l'Eglise romaine, il a bien combattu.

— *Les deux Révolutions*. Celle qui perd et celle qui sauve, par M. l'abbé Blot, missionnaire apostolique, à Saint-Germain-en-Laye. Ce nouvel opuscule de M. Blot se recommande à l'attention de nos lecteurs; c'est une œuvre d'excellente propagande; nous y avons trouvé une comparaison instructive et piquante entre la Commune de Paris et le Cénacle de Jérusalem, entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit chrétien. (Poussielgue, 27, rue Cassette, Paris. Prix : 1 franc.

— *Vive le Roi,* opuscule in-18, par Mgr de Ségur. Chez Haton, 33, rue Bonaparte, Paris. (Mgr de Ségur a reçu, à l'occasion de cet opuscule, un bref laudatif de Sa Sainteté). Prix du livre : 25 cent. et 35 cent. par la poste.

— *Prêtres* et *Nobles,* par le même auteur; 3e édition. Prix : 25 cent. Chez le même éditeur.

Ce dernier opuscule, comme le précédent, offre les réponses les plus piquantes aux ridicules objections que l'on se plaît à faire circuler dans le peuple sur des questions qui intéressent la société civile comme la société religieuse.

— *La Vie chrétienne,* par Mgr Isoard, chez Joseph Albanel, rue de Tournon, 15, Paris.

— *De la Prédication*, par Mgr Isoard, chez le même libraire.

— *Quelques pensées pour les jeunes gens,* par l'abbé Fréd. Godineau. Chez Briand et Hervé, libraires à Angers.

SEPTEMBRE 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1871.

1er septembre, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

2, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois (jour au choix des fidèles).

4, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

5, mardi. — Indulg. plén.: 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour ch. des fid.).

6, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid).

7, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

8, vend. — Nativité de la Sainte-Vierge. Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour le rosaire; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scap. bleu; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les assoc. à l'archiconfrérie de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix,

etc., indulg. ; — 9° pour les litanies de la Ste Vierge récitée chaque jour.
9, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fidèles).
10, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour le rosaire.
11, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).
12, mardi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (j. au ch. des fid.).
13, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.
14, jeudi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 2 septembre (jour au ch. des fidèles).
15, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
16, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fidèles).
17, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc. ; — 2° pour le rosaire.
18, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
19, mardi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid).
20, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (jour au ch. des fid.).
21, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les possess. de chapelet, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.
22, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fid.).
23, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 2 septembre (jour au ch. des fidèles).
24, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.
25, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc. ; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).
26, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière, *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).
27, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).
28, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.
29, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. rouge.
30, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg. etc., comme au 2 septembre (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.
8e NUMÉRO. — OCTOBRE 1871. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE VENÉRABLE BARTHÉLEMY HOLZAUSER,

FONDATEUR DE L'INSTITUT DES CLERCS SÉCULIERS, VIVANT EN COMMUNAUTÉ (*fin*).

Le vénérable Holzauser, ordonné prêtre à l'âge de 26 ans, célébra sa première messe à Ingolstad, dans cette chapelle miraculeuse de Notre-Dame des Victoires, où il avait reçu de si vives lumières sur l'Institut qu'il devait fonder.

Tout à cette pensée, il chercha des collaborateurs. Trois prêtres zélés s'unirent bientôt à lui de cœur et de volonté : ce nombre était restreint; mais il suffit au vénérable pour le déterminer à partir pour Saltzbourg (ville principale de l'archidiocèse de ce nom), afin d'intéresser à son œuvre l'autorité compétente. Plein de candeur et doué de cette conviction profonde qui donne à la parole un caractère inspiré, Holzauser reçut le plus favorable accueil de l'évêque de Chimesée, président du conseil archiépiscopal sous l'autorité de l'archevêque et l'un de ses suffragants. Sans l'avoir sollicité, il fut nommé chanoine avec charge d'âmes à la collégiale de Tittmoning, et obtint pour lui et les ecclésiastiques qu'il avait gagnés à ses idées, une vaste maison, la même que celle qui lui avait été montrée à Ingolstad dans un songe merveilleux.

Quelques années après, il laissa un certain nombre des siens à Tittmoning pour prendre possession du Doyenné de Saint-Jean de Lœgenthal (1642). Il établit dans son presbytère les plus sages réglements, et renouvela dans sa paroisse le bien qu'il avait fait dans ses autres résidences. Ainsi, à sa voix les pécheurs se convertissaient, les enfants devenaient dociles et pieux, les prêtres, témoins de sa ferveur, se joignaient à lui, et la discipline ecclésiastique reprenait, dans un vaste rayon, son antique vigueur. Ce serait néanmoins bien peu connaître le cœur humain, que de supposer qu'Holzauser établît sans contradictions ces réformes salutaires : elles ne lui furent pas épargnées ; mais en vrai disciple du divin Maître, sa grande âme ne s'effraya pas de l'épreuve et, par son humilité, sa douceur et sa longanimité, il finit par en triompher.

Le serviteur de Dieu, persuadé que les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, devaient être de bonne heure imbus de solides principes de foi et de vertus chrétiennes, mit tous ses soins à fonder des séminaires. Le premier de ces établissements fut établi à Saltzbourg (1649); mais pour des raisons graves, il dut le transporter à Ingolstad (1649). Vers le même temps, son institut se propagea à Augsbourg, à Gerlande et à Ratisbonne. Quatre points principaux en résument les constitutions :

La cohabitation et la conversation fraternelle;

L'éloignement des femmes dans les presbytères ;

La communauté des revenus ecclésiastiques ;

L'obéissance aux *ordinaires* et aux supérieurs de l'institut.

Le serviteur de Dieu, profondément attaché à la Chaire de Pierre, avait sollicité du Saint-Siége l'approbation de son œuvre. Le pape Innocent X, tout en applaudissant au zèle d'Holzauser et de ses compagnons, voulut, avant de rien décider, que les règles et l'organisation de l'Institut fussent sérieusement étudiées par la sacrée Congrégation des évêques et réguliers. Cette vénérable assemblée déclara, après un mûr examen, « que cette sainte et pieuse institution n'avait pas besoin d'approbation, puisqu'elle ne prescrivait que ce qui se pratiquait dans la primitive église » : mémorable réponse que tout commentaire ne ferait qu'affaiblir!

Une grande famine étant venue affliger le Tyrol, Holzauser se dévoua pour son peuple et, Dieu récompensant sa charité, les secours se multipliaient entre ses mains, ingénieuses à soulager l'infortune.

La réputation de sainteté du vénérable attirait à lui un grand nombre de personnes atteintes de diverses infirmités.

Des guérisons merveilleuses venaient souvent récompenser leur confiance, et augmenter encore la réputation de sainteté du vénérable qui rejetait les éloges, et s'humiliait profondément devant Dieu de cette gloire dont il se croyait indigne.

Barthélemy exerçait un grand pouvoir sur les démons, et plusieurs possédés furent délivrés par sa parole ou par ses prières. Il avait aussi reçu du Seigneur le don de prophétie. Il annonça la mort de Charles Ier, et toutes ses prédictions sur l'Angleterre avaient une telle précision que Charles II, exilé en Allemagne, voulut, avant de retourner dans sa patrie, entretenir le serviteur de Dieu sur ce qui regardait son royaume et son propre règne. Plus de cent cinquante ans à l'avance, il annonça, jusque dans les moindres détails, la Révolution de 89, et toutes les choses dévoilées à son œil de voyant se sont réalisées à la lettre.

Cet esprit prophétique se révèle presque à chaque page dans son interprétation de l'Apocalypse. Ce remarquable ouvrage présente une singulière et admirable connexion des temps et des événements, établissant ou manifestant le plus beau système général de toute l'Eglise dont il divise la durée en sept âges. Le vénérable s'appuie, pour établir cette division, sur les sept églises d'Asie, les sept chandeliers d'or, les sept étoiles, les sept sceaux, les sept esprits, les sept trompettes, les sept plaies de l'Apocalypse et les sept jours de la création.

Le premier âge commence à Jésus-Christ et dure jusqu'aux premières persécutions sous Néron ; le second, depuis Néron jusqu'à Constantin ; le troisième, depuis Constantin jusqu'à Charlemagne ; le quatrième, depuis Charlemagne jusqu'au règne de Charles-Quint et l'hérésie de Luther ; le cinquième, depuis Luther jusqu'au *grand Pontife et au Roi sage* qui ouvriront le sixième âge. Celui-ci durera jusqu'aux dernières persécutions de l'Ante-Christ. Enfin le septième âge, où s'accomplira la consommation des siècles. Le travail d'Holzauser s'arrête au quinzième chapitre de saint Jean qui traite plus particulièrement de l'Ante-Christ et de la fin du monde. Ses prêtres lui ayant demandé pourquoi il ne couronnait pas son ouvrage : « Parce que, répondit-il avec simplicité, je ne sens plus en moi ce mouvement intérieur qui m'avait fait prendre la plume et qui m'aidait par le passé; un autre, ajouta-t-il, finira ce que j'ai commencé », ce qui est arrivé en effet.

La réalisation des prophéties du vénérable pour les temps qui précèdent notre époque, donne une valeur incontestable à celles regardant un avenir qui sera peut-être bientôt pour nous le présent. Il écrivit son interprétation de l'Apocalypse dans le Tyrol. Séparé volontairement de la compagnie des hommes, il passait les jours et les nuits dans l'oraison et le travail, se livrant à un jeûne austère, et châtiant son corps par les plus rudes austérités. C'est ainsi que les saints ont coutume d'agir pour recevoir les lumières de l'Esprit Saint, et faire descendre sur leurs œuvres les bénédictions du Seigneur.

Rendu à la vie active, Holzauser s'occupa avec une ardeur nouvelle de la diffusion de son Institut. Il l'établit successivement dans les diocèses de Mayence, de Wurtzbourg et dans toute la Franconie. Ayant été nommé curé de Bingen, sur le Rhin, il s'y établit avec plusieurs de ses prêtres, et fit observer dans son presbytère les règles si sages qui avaient rendu celui de St-Jean de Lœgenthal un parfait modèle de la vie commune. L'ascendant de ses vertus et de sa parole inspirée produisit un bien immense parmi ses paroissiens ; mais ce qui occupa davantage le zélé pasteur de Bingen, ce fut l'établissement des *petites écoles pour les premières études du latin*. Il fit même une obligation à ses prêtres d'en créer principalement dans les doyennés; regardant ces écoles comme des pépinières pour les séminaires, et un moyen de donner aux parents pauvres la facilité de faire instruire leurs enfants pendant plusieurs années, gratuitement et sans se séparer d'eux.

Encore jeune, mais épuisé de travaux et consumé de douleur à la vue des maux enfantés par l'hérésie, et par la guerre de trente ans dont il connut toutes les horreurs, Barthélemy Holzauser rendit sa sainte âme à Dieu le 29 mai 1688, dans la 43e année de son âge.

Il suivit de près dans le ciel M. Olier avec lequel il avait eu de si admirables rapports de vocation...

Les Sulpiciens subsistent encore avec la profonde piété, la modestie, l'amour de la très-sainte Vierge et le dévouement pour l'Eglise et le Saint-Siége apostolique qui furent les vertus dominantes de leur fondateur.

L'œuvre d'Holzauser, éteinte en Allemagne, s'est ravivée en Italie. La France compte aussi plusieurs sociétés de prêtres qui, encouragés par leurs évêques, ont adopté, du moins en partie,

les sages règlements que le vénérable avait donnés à ses frères. (1)

Le pape Innocent XI approuva et confirma solennellement l'Institut d'Holzauser, par une bulle en date du 7 juin 1680.

Plus que jamais, le *væ soli* retentit dans les cœurs. En présence de ces ligues si puissantes et si audacieuses qui se donnent pour mission l'anéantissement de la religion, de la morale et, par suite, de la société; on sent l'impérieuse nécessité de s'unir pour être forts; forts pour vaincre l'erreur par la vérité, l'incrédulité par la foi, l'égoïsme et l'ambition par le désintéressement et la charité.

Un humble servant de Marie.

QUELQUES APERÇUS DU SIXIÈME AGE DE L'ÉGLISE

tirés de l'interprétation de l'Apocalypse de Barthélemy Holzauser(2).

« Le sixième âge de l'Eglise commencera au règne du Pontife saint et du Monarque fort. Celui-ci s'appellera *le secours de Dieu,* parce qu'il sera choisi et suscité de Dieu pour rétablir l'ordre et faire disparaître les maux causés par l'impiété. Si, dans le cinquième état de l'Eglise, nous voyons d'innombrables calamités désoler la terre, dans le sixième il s'opérera par la main du Tout-Puissant un changement admirable que nul n'aura pu imaginer. »

« Vers la fin du cinquième âge de l'Eglise (que l'on peut appeler l'ère du protestantisme), lorsque plusieurs abjureront la foi, que le démon paraîtra partout déchaîné, que la plus grande tribulation régnera sur toute la terre, et que les ministres de la religion seront méprisés, persécutés, Dieu aura enfin égard à leur patience, à leur fermeté, à leur persévérance, et dans le sixième état de l'Eglise, il les récompensera par la joie qu'ils auront de travailler avec fruit à la conversion des pécheurs et des hérétiques. »

« Ce sixième état de l'Eglise sera un état de consolation, un état florissant pour la religion; en ce temps-là Dieu consolera son Eglise, et lui fera ainsi oublier les maux qu'elle aura soufferts précédemment. Au commencement de la 6e époque, il se tiendra un Concile œcuménique, le plus grand qui ait jamais eu lieu. C'est par l'autorité du PONTIFE SAINT, et par le concours du MONARQUE FORT que ce Concile sera assemblé, protégé et qu'il arrivera à bonne fin. Ce prince emploiera aussi toute sa puissance pour en faire *exécuter les décrets,* par lesquels toute impiété, tout athéisme, toute hérésie seront pour jamais bannis de la terre.

« Le vrai sens de l'Ecriture ne souffrira plus d'interprétation arbitraire; mais il sera proposé clairement et reçu de tout le monde. L'Angleterre se convertira, l'Eglise grecque reviendra à l'unité, et alors s'accomplira cet oracle de l'Evangile de saint Jean, ch. 10 : « Il » n'y aura plus qu'un seul troupeau sous la conduite d'un seul » pasteur. »

« Ce Monarque agrandira et étendra sa domination sur terre et sur

---

(1) Nous citerons en particulier ceux de Coutances et d'Orléans.

(2) Cet ouvrage a été traduit du latin et continué par le chanoine de Wuilebert. 2 vol. in-12, éd. Vivès.

mer; il détruira l'empire des Turcs et régnera à la fois sur l'Occident et sur l'Orient. »

« Il est dit dans le texte sacré : « *Après que l'ange eût crié, sept » tonnerres firent éclater leurs voix.* » Ces tonnerres qui se feront entendre sont les murmures, les protestations de ceux qui voudront résister à la volonté de ce Monarque et qui essaieront de le frapper : car il s'élèvera en ce temps-là une grande tempête; mais ses ennemis ne pourront ni tenir contre lui, ni lui nuire, parce qu'il sera revêtu de la protection du Roi du Ciel. Seulement saint Jean s'exprime ainsi pour nous prévenir que la propagation de la vraie foi sur la terre, et l'empire de ce monarque ne s'établiront pas sans trouble et sans orage. Mais à la fin les princes s'uniront à lui par les liens les plus purs de la foi catholique et de l'amitié, parce que, sans abuser de sa puissance, et sans offenser personne par des injustices, il rendra à chacun ce qui lui est dû. Beaucoup de savants et de docteurs fleuriront en cet âge de bénédiction ; les hommes aimeront le jugement et la justice. La puissance divine liera Satan pour plusieurs années, jusqu'à ce que vienne le fils de perdition qui le déliera de nouveau. »

« C'est encore au sixième âge que se rapporte le sixième esprit du Seigneur, qui est l'esprit de sagesse que Dieu répandra en abondance sur toute la surface du globe : les sciences naturelles et les sciences célestes seront multipliées et placées au plus haut point. La Concorde et une paix parfaite, régneront parmi les hommes à l'aide de ce grand roi qui pourra presque considérer le monde entier comme son héritage. »

« Il aura été élevé dans l'humilité, et sa puissance brillera surtout par son zèle pour la religion et par le feu de sa charité envers le prochain : or donc, de même que *le feu dompte tout; ainsi ce souverain domptera tout ce qui s'opposera à son empire,* il deviendra très-grand par ses victoires : son règne si glorieux sera long, et fera place aux tribulations qui seront les avant-coureurs de la venue de l'Antechrist. »

C. de C.

VITRAUX PEINTS.

Deux magnifiques vitraux peints ont été posés à l'église de Lucé, l'un dans la chapelle de la Sainte-Vierge, il y a deux ans, l'autre, tout récemment, au fond de l'abside. S'ils ne se distinguaient pas, par un caractère particulier, de tous ceux que produisent l'art et l'industrie, je n'aurais aucun motif d'en parler. Mais je veux faire ressortir le mérite d'une peinture sur verre, quand la science iconographique et celle des Livres saints y dirigent la main de l'artiste.

Ces deux verrières sont irréprochables au point de vue de l'art, de l'iconographie et du symbolisme chrétien. Tout, jusque dans les moindres détails de l'ornementation, y nourrit la foi. L'éminent artiste qui les a composées, est, en quelque sorte, inventeur du genre. Il veut qu'un tableau sur verre soit un enseignement doctrinal, une leçon d'évangile. Aussi, rejetant les fantaisies et la manière des peintres de la Renaissance, qui ne sont propres qu'à amuser ou distraire les regards, pour ne rien dire de plus, il puise ses conceptions uniquement dans l'étude des Saintes Ecritures et des chefs-d'œuvre que nous ont laissés nos maîtres imagiers du moyen-âge.

J'en viens à la description rapide de ces deux vitraux, en priant le lecteur qui ne les a pas sous les yeux, de remarquer l'unité de la composition.

1° Vitrail du MAGNIFICAT. Il représente la T.-S. Vierge, debout, les mains levées à la hauteur des épaules, prononçant les sublimes paroles du *Magnificat,* dont le premier verset est écrit sous ses pieds sur une banderolle. Le monument qui lui sert de marche-pied figure le Temple de la Sagesse aux sept colonnes. Au-dessous on lit : *Sapientia œdificavit sibi domum, excidit columnas septem* (Prov., 9, 1.) *la Sagesse s'est bâtie une demeure, elle a élevé sept colonnes.* On sait que l'Eglise considère la Vierge-Mère comme ce Temple de la Sagesse éternelle. De chaque côté de ce trône, un vase renferme un bouquet de lys et de roses, symboles de la virginité et du martyre.

Un riche baldaquin, au monogramme du Christ (XP), est supporté au-dessus de la Vierge par deux anges adorateurs : ils adorent le Verbe incarné dans le sein de Marie. La colombe, image de l'Esprit-Saint, plane sur sa tête : *et requiescet super eum Spiritus Domini* (Is. II, 2). L'Esprit du Seigneur reposera sur Lui...

La figure de la Vierge est grave et douce tout à la fois. Son expression est pleine de dignité, de noblesse et d'inspiration. Sa pause est celle des *orantes,* ou Vierges en prière, qu'on retrouve dans les catacombes de Rome.

La bordure, composée spécialement pour ce vitrail, est digne d'attention. Les roses et les lys sont entremêlés avec art et forment une guirlande étincelante dont un ange relie les extrémités au sommet du vitrail.

Les couleurs de cette peinture transparente sont si harmonieuses et si douces à l'œil qu'on pourrait (chose rare !) la contempler longtemps sans fatigue.

2° Vitrail du Sanctuaire : JÉSUS-CHRIST, SAUVEUR DU MONDE.

Je dois faire observer tout d'abord que la fenêtre centrale de l'abside, d'après la tradition catholique, ne peut recevoir d'autre image que celle de Jésus-Christ, d'autre représentation que celle d'un de ses mystères, et que toujours le mystère de la Sainte-Trinité y doit figurer. Aussi la première légende qu'on lit au haut du vitrail est celle-ci :

In nomine Sanctœ et individuœ Trinitatis, au nom de la sainte et indivisible Trinité.

Ce grand mystère est donc reproduit comme il suit :

LE PÈRE est représenté par une main, bénissant du haut du Ciel.

LE FILS est représenté sous la forme humaine, comme il s'est montré sur la terre : mais ici, Roi de gloire, il est assis sur un trône. Sa main droite bénit les fidèles; sa main gauche soutient l'EVANGILE ouvert à ces mots : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde et invenietis requiem animabus vestris* (1).

LE SAINT-ESPRIT est représenté par sept colombes, figurant les sept dons, qui viennent se reposer dans les âmes chrétiennes : ces colombes entourent la tête de Jésus-Christ, qui lui-même a répété les paroles d'Isaïe : *Spiritus Domini super me*, etc, etc. (Luc, IV, 18. — Isaïe, LXI. 1). Les noms des sept esprits se

---

(1) Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos pour vos âmes.

Ce Christ, de grandeur naturelle, remplit tout le vitrail qui, pour cette cause, n'a pas de bordure; chose regrettable; mais on pourrait suppléer à ce défaut par une peinture sur la paroi de la fenêtre.

lisent dans les festons du pavillon ou dais sous lequel est assis le Sauveur.

Plusieurs ornements symboliques accompagnent ce dais :

1° Au milieu du fronton : *preparatio throni*, la préparation du trône (l'Etimacia des Grecs) (1). Cette image rappelle à la mémoire LE JUGEMENT DERNIER ; c'est un trône sur lequel sont posés : la Croix, la Lance et l'Eponge, principaux instrumens de la Passion de J.-C., et aussi un livre ouvert, avec ces mots : *apertus est liber qui est vitæ*, le livre de vie fut ouvert.

2° Des séraphins figurés par des têtes à six ailes, d'après la vision d'Isaïe.

3° Des épis de blé, des grappes de raisin, et la coupe eucharistique figurant les espèces sacramentelles.

4° Les chapitaux et les bases des colonnes supportant le dais, sont formés par les symboles prophétiques et apocalyptiques figurant les quatre évangélistes : le lion, le bœuf, l'homme, l'aigle (Ezéchiel, X, 14, — apocal. IV, 17.)

5° Les deux montants du trône d'argent, siége de J.-C., se terminent par deux têtes qui personnifient la Miséricorde et la Vérité, compagnes et satellites de Notre-Seigneur Dieu : *Misericordia* et *Veritas*.

L'inscription SALVATOR MUNDI attachée aux colonnes du dais est facile à comprendre et nous indique bien quel personnage se présente à nos regards.

Enfin dans le fond du vitrail on voit en haut, répété deux fois, le divin monogramme du Christ accompagné des mots : *Sit nomen Domini benedictum — adjutorium nostrum in nomine Domini*.

Les caractères qui se lisent dans le fond du vitrail, près la tête de J.-C. : ĪC X̄C, signifient JÉSUS-CHRISTUS.

Par cette courte description il est facile de se convaincre que ces vitraux sont des pages de la Sainte-Ecriture, traduites par des figures et des symboles, de nature à entretenir la foi et la piété dans les âmes. Il serait à souhaiter qu'il en fût de même de tous les travaux artistiques de ce genre. On dira peut-être que tout cela est incompris des fidèles. Mais je réponds que l'enseignement catholique consiste à mettre à la portée de tout le monde, par la peinture et la sculpture, aussi bien que par la parole, les vérités les plus élevées de la religion. En tout cas, des signes symboliques de nos croyances sont préférables à des enjolivements capricieux qui ne disent absolument rien ni à l'esprit ni au cœur (2).

Quant à l'exécution matérielle de ces deux verrières, il suffit d'en nommer l'auteur, M. Moulins, de Dreux, pour en faire l'éloge qu'elle mérite. M. Moulins reproduit un *carton* avec une fidélité parfaite; mais son talent se manifeste surtout dans la façon dont il harmonise les couleurs. On dirait qu'il a trouvé la touche des anciens peintres-verriers. Que sa modestie me pardonne cette hardiesse à le louer, une fois en passant.

L'abbé H.

---

(1) M. P. Durand a publié un travail très-savant sur ce sujet.

(2) Ces deux vitraux, à plein-cintre, composés dans le style du XIIe siècle, pourraient être reproduits immédiatement pour des églises de la même époque.

UN CHARTRAIN A NOTRE-DAME DE LOURDES.

Les voyages réveillent parfois dans l'âme bien des souvenirs et bien des émotions. Que de fois, après le retour, l'imagination oisive s'en va créant dans l'espace tout un monde d'illusions, prisme trompeur à travers lequel le touriste revoit ces montagnes aux flancs dénudés, ces rochers aux découpures sinistres et bizarres, ces routes sinueuses qui s'enfoncent comme un ruban dans des précipices!

Toutefois, au-dessus de ces jouissances indéfinissables que nous faisons revivre dans les caprices de nos rêves, n'y a-t-il pas d'autres jouissances qui remuent plus profondément encore le cœur catholique du pélerin que l'âme naturellement sensible du touriste? Je veux parler des émotions d'un pélerinage, émotions d'autant plus puissantes qu'elles sont divines; souvenirs d'autant plus durables qu'ils viennent du ciel. Car un jour de pélerinage, n'est-ce pas un jour du ciel passé sur la terre, une lueur de l'éternité rayonnant sur cette vallée de larmes?

Tel est l'effet qu'a produit sur nous une excursion trop rapide, hélas! à la grotte de Lourdes.

La route que nous suivions serpente à travers une campagne sévère et imposante. De loin en loin, quelques blocs schisteux montrent leurs déchirures comme pour préparer le passant à la vue de tableaux plus austères.

Tout à coup le chemin se détourne en s'inclinant vers un bas-fond : Lourdes apparaît, à droite, et surplombant la ville, le roc escarpé qui supporte le fort; derrière ce roc, le Gave qui roule silencieusement ses ondes. Il semble qu'en ces lieux, captivée par le regard de la Vierge qui y règne en souveraine, la nature se soit profondément recueillie, et ait suspendu là ses prodiges pour y laisser briller dans tout son éclat la grande merveille de la grotte, et pour concentrer sur ce point vénéré les regards et le cœur du pèlerin.

Pour nous, enfant de la cité chartraine, un aimant invisible nous attirait vers l'auguste grotte. Il nous semblait que la Vierge des Druides nous conduisait par la main à la Vierge de Lourdes, et de notre cœur s'exhalait cette prière : « Vierge de Chartres, montrez-moi la demeure que vous vous êtes choisie dans les contrées méridionales; « indica mihi ..... ubi cubes in meridie. »

Nous l'avons vue, cette grotte célèbre et la statue vénérée qui consacre le souvenir du miracle. Elle est placée dans une excavation, à une hauteur de trois mètres, dans l'attitude que la Vierge prit au moment de l'apparition. Ce n'est pas l'artiste qui a ciselé cette figure virginale, et jeté sur ce marbre un rayon du ciel; non, c'est le Chrétien inspiré par la foi.

Deux chemins conduisent à la grotte; l'un effleure l'abîme au fond duquel mugit le Gave; l'autre contourne le flanc du rocher, sur lequel la piété des fidèles a construit un nouveau sanctuaire.

Les paroles sont impuissantes pour exprimer les sentiments que ce pélerinage soulève au fond du cœur. Non, ce lieu n'est pas ordinaire : quelque chose de surnaturel s'est passé là! De nombreux ex-voto sont suspendus aux flancs et dans l'excavation de la grotte : ce sont des inscriptions, des béquilles, des lampes, des rubans, etc..... témoins muets, mais éloquents des miracles opérés par Marie. Des milliers de cierges brûlent devant la statue : à gauche, la fontaine qui jaillit à la voix de la Vierge; véritable source d'eaux vivantes dont parle l'Ecriture : « Fons aquarum viventium!.... »

Toutes les classes de la société, tous les âges, toutes les croyances se coudoient devant la grotte. Chrétiens convaincus ou libres-penseurs, pauvres et riches, jeunes hommes et vieillards, tous viennent déposer aux pieds de la Vierge de Lourdes leurs peines, leurs espérances, leurs vœux, leurs projets, leurs prières.

N'en déplaise à certains anti-infaillibilistes soi-disant catholiques, nous croyons au miracle de Lourdes, miracle que M. Henri Lasserre a affirmé avec toute l'énergie d'une foi raisonnée. Ils ont voulu contester, au nom de la science, le prodige de la source et la vertu miraculeuse de l'eau qui en jaillit. Au nom de la science, on leur répond qu'ils se sont étrangement trompés. Nous pourrions invoquer les témoignages des docteurs de la localité, MM. Dozous, de Lourdes, Vergés, d'Esquièze. Ils ont déclaré que les cas de guérison soumis à leur appréciation et obtenus par l'usage de l'eau de la grotte, ne peuvent être naturellement expliqués, et qu'ils revêtent un caractère surnaturel. M. Filhol, professeur de chimie à la faculté de Toulouse, résume ainsi l'analyse qu'il a faite de l'eau de la grotte : « Cette eau ne renferme aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. » Qu'en pensez-vous, messieurs les soi-disant catholiques?

.....Quoi qu'il en soit, nous sommes revenus de la grotte ému profondément, et convaincu de l'existence du miracle. Nous quittâmes ce lieu vénéré avec regrets, nous rappelant ces paroles d'un grand écrivain : « Plus un culte a de ces dévotions populaires, plus il est poétique, puisque la poésie se fonde sur les mouvements de l'âme et les accidents de la nature, rendus tout mystérieux par l'intervention des idées religieuses. » (Châteaubriand.) D'ailleurs, ajoute le même écrivain, « il faudrait nous plaindre, si voulant tout soumettre aux règles de la raison, nous condamnions avec rigueur ces croyances qui aident les peuples à supporter les chagrins de la vie et qui lui enseignent une morale que les meilleures lois ne lui apprendront jamais. »

Ch. G.

— A l'appui du précédent article signé Ch. G. nous donnerons aux Extraits de la Correspondance un récit adressé à la *Voix* par un de nos confrères du diocèse de Chartres.

LE PRÊTRE.

— Ami, mais dites-moi, que vous a fait cet homme
Dont le vêtement noir vous rend si furieux?
Pourquoi, s'il vous salue avec grâce et vous nomme,
Sans lui dire bonjour, détournez-vous les yeux?

— Ce prêtre! je le hais, et voilà tout! ma haine
N'a rien de personnel, c'est pur amour du bien;
Cette engeance, à mes yeux, souille la race humaine;
Je méprise sa foi, son Dieu n'est pas le mien.

— Il fait du bien pourtant, peut-être plus qu'un autre!
Car s'il est pauvre d'or, si sa vie est sans fleurs,
C'est qu'en ce monde avide où Dieu le fit apôtre,
Il a pris pour sa part le pauvre et les douleurs.

— Il prêche l'esclavage aux frais du despotisme!
— A qui donc? s'il vous plaît. Il ne parle qu'à nous,

Et c'est de Dieu qu'il prêche. — Et dans son fanatisme
Il proscrit le savoir pour mieux régner sur nous,

— Il garda seul longtemps le dépôt des sciences;
Il enseigne la vie au petit comme au grand,
Il porte la lumière au fond des consciences,
Et pour le vice seul il est intolérant.

— Il fait un Dieu gorgé de fiel et de vengeance,
Sur les faibles humains toujours prêt à tonner.
— Et juste, il dit que Dieu, toujours plein d'indulgence,
Pour un aveu sincère est prêt à pardonner.

— Il méconnaît les lois de son pays! — Sottise!
Il répète souvent : Tout pouvoir vient de Dieu;
Obéissez au roi, même s'il tyrannise :
Le Maître remettra chaque chose en son lieu.

— Il porte le désordre au sein de nos familles...
— Et chaque jour il dit : Enfants, soyez soumis,
Pères, soignez vos fils ; mères, guidez vos filles;
Chrétiens, du fond du cœur aimez vos ennemis.

— Il proscrit le plaisir et parque la jeunesse...
— Il dit : Voyez les maux que les voluptés font,
L'homme est faible, fuyez l'occasion traîtresse :
Le miel est sur le bord, la lie amère au fond.

— Mais je le hais, vous dis-je, et de haine profonde...
— Je comprends : sa présence est pour vous un remord;
Passez, ingrat, passez ; peut-être, au bout du monde,
N'aurez-vous que lui seul à votre lit de mort!

M. A. Devoille, un des rédacteurs de la *France Nouvelle*. (1)

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Les nouvelles sur la situation du Saint-Père ne sont pas plus rassurantes. Pendant que Pie IX donne au monde le spectacle d'une sainte sérénité puisée dans la prière, les révolutionnaires continuent leur œuvre destructive et organisent des congrès, des sociétés pour le pillage et l'incendie. Dans les derniers jours d'août, la foule des fidèles se rendant à Saint-Jean-de-Latran a été insultée et même attaquée par des sicaires armés; les prêtres sont souvent menacés.

— Soixante jeunes gens de l'Université romaine, membres de l'*Union romaine des étudiants catholiques*, ont été reçus en audience par le Saint Père qui leur a parlé des efforts tout particuliers du démon contre Rome, siége du catholicisme.

---

1. La France nouvelle, *journal quotidien, religieux, politique, littéraire,* paraît depuis le 15 septembre. Prix d'abonn. franco par la poste : Un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. 50; un mois, 2 fr. 30. — Belgique, Suisse, Italie, *franco*, un an, 35 fr. Rédacteur en chef, M. Adrien de Riancey, rédacteur de l'*Union*. Adresser les abon. à M. Antonio Azur, administrateur de la *France nouvelle*, 10, place de la Charité, Lyon, Rhône.

Nous espérons que ce journal publié avec l'adhésion de plusieurs évêques, notamment de Monseigneur de Chartres, obtiendra une grande vogue.

Paroles de monseigneur le comte de Chambord. — On lit dans la *Correspondance* de Rome :

« Nous extrayons ce qui suit d'une lettre venue de France :

« Après le manifeste royal du 5 juillet, un de mes amis est allé rendre ses hommages au prince. Dans un entretien plein d'abandon, Monseigneur lui dit : « Monsieur, je ne désire pas remonter sur le » trône de France; mon vœu serait de vivre de cette vie simple et douce » que je mène depuis de longues années. Mais je me dois à la France. » Si Dieu me rappelle sur le trône, je me dévouerai. Mais *je serai* » *roi chrétien.* Je n'ai pas d'autre ambition. Pas de conciliation entre » des principes inconciliables. »

» Henri V ne suit pas les errements de la politique actuelle. Il s'appuie sur la plus grande force qui soit au monde, la vérité, et il la trouve bonne à dire. Sans doute, sa loyauté lui fera des adversaires parmi les hommes du libéralisme catholique que Pie IX a appelés les fléaux de la France. Mais qu'importe? Le roi va droit à son but, et il y arrivera, parce que la France et l'Europe ont besoin de lui et parce qu'il est digne de régner.

» Nous avons dû remplacer par des points une phrase relative au Souverain-Pontife, afin de ne pas donner au fisc prise sur nous. Après tout, les sentiments d'Henri V pour le grand spolié sont connus. S'il y avait eu dans le monde, il y a un an, un seul prince du caractère du roi de France, Pie IX règnerait aujourd'hui. Ce prince ne s'est point trouvé. »

L'Infaillibilité. — Comme tous les prélats qui ne se trouvaient pas à la session publique du Concile du 18 juillet 1870, Mgr Maret, évêque de Sura, a envoyé au Saint-Père son acte de pleine et entière adhésion à la constitution dogmatique promulguée dans cette session.

Mgr Maret a, en outre, par un acte spécial, réprouvé et retiré le livre qu'à la veille du Concile, il avait publié sous ce titre : *Du Concile général et de la paix religieuse. — Le Pape et les Evêques.*

Cet acte, par lequel le savant prélat a si noblement rempli son devoir, ne pouvait qu'être agréable au Saint-Père, et nous savons que, par l'intermédiaire de Son Eminence le Cardinal Patrizi, Sa Sainteté en a fait exprimer à Mgr Maret sa satisfaction.

La Monnaie du Pape. — A l'occasion des secours envoyés en France par le Saint-Père, nous lisons dans la *Correspondance de Genève* :

« Le double secours qu'il lui adresse prouve combien il est touché de ses infortunes et oublieux de ses fautes et des injures qu'il a reçues. Se souvient-on que, il y a un an à peine, le gouvernement impérial eut l'insigne bassesse de retirer tout-à-coup à la monnaie pontificale le droit de libre circulation? Cet argent qui, de l'aveu des experts, avait absolument le même titre que l'argent français, fut donc traité comme de la fausse monnaie. Grâce au ministre qui eut le triste courage d'apposer sa signature à cette mesure inique, le nom de Pie IX devint l'objet des imprécations d'un peuple ignorant qui appela faux-monnayeur, spéculant sur la fortune française, le plus loyal et le plus généreux des pontifes. Or, voici que l'argent pontifical revient à la France. Repoussé par l'injustice et l'insolence impériale, il reflue en secours, en aumônes, vers la France appauvrie et épuisée. Le Pape y ajoute tous les dons splendides qui lui ont été offerts de toutes les parties du monde, merveilles de l'art en or et en argent. Voilà sa réponse à M. Buffet. Voilà comment Pie IX sait se venger! »

Les Frères des Écoles chrétiennes. — Plusieurs fois déjà, ont été constatés, à pareille époque, les succès remportés par les élèves des Frères des Écoles chrétiennes, dans le concours pour les bourses du Collége Chaptal et de l'Ecole Turgot, à Paris. Chaque année, comme nous l'avons fait remarquer, la majeure partie de ces bourses était obtenue par les enfants formés dans les classes que dirigent ces dignes religieux.

Le concours de 1871 a présenté un magnifique résultat, analogue à celui des années précédentes. Sur 89 candidats déclarés admissibles, 57 appartenaient aux Ecoles des Frères, 32 aux Ecoles laïques; et sur les 25 premiers, 21 sortaient des classes des Frères ; les 4 autres des classes laïques.

Une remarquable découverte. — M. César Cantu vient d'adresser, le 12 août, à Mgr Mermillod, évêque de Genève, une lettre dans laquelle l'illustre historien fait le récit détaillé de la découverte qui vient d'avoir lieu à Milan, du corps de saint Ambroise, évêque de cette ville. C'est là un fait qui va réjouir grandement les catholiques.

Nous rappelons à cette occasion le livre récent de M. l'abbé Baunard, d'Orléans, l'Histoire de saint Ambroise, ouvrage déjà si bien accueilli du public (Paris, librairie Poussielgue, rue Cassette, 27).

Les braves soldats, pélerins a Sainte-Anne. — Le jour de la fête de Sainte-Anne, vers sept heures du matin, on eût pu voir, dit la *Semaine de Nantes,* sur la route qui conduit de la gare au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray, un groupe de pélerins s'avancer recueillis, le chapelet à la main, et priant.

C'était le général Cathelineau, accompagné de son état-major. Ils venaient accomplir un vœu.

Reçus par le clergé, à l'entrée du village, ils suivirent avec piété le parcours ordinaire des processions. Une grande foule suivait. A l'église, des places d'honneur leur avaient été réservées. La messe d'actions de grâces fut dite à leur intention par M. l'abbé Lavigne, vicaire-général de Nice. Tout contribuait à remplir l'âme d'une émotion vive ; elle augmenta quand on vit le général précéder humblement ses officiers à la table sainte, plus beau, plus noble et plus grand que lorsqu'il les conduisait au feu.

On lit dans les *Annales franciscaines* de Milan :

« Aucun Franciscain ne doit ignorer que l'auguste Chef qui gouverne l'Eglise en ce moment est notre frère en saint François. Nous avons acquis la certitude que Pie IX prit l'habit du Tiers-Ordre en 1821. Par conséquent, le cinquantième anniversaire de son initiation tombe dans l'année courante. De même donc que les catholiques de la terre entière ont voulu célébrer le cinquantième anniversaire de sa première messe et le vingt-cinquième de son pontificat, ainsi, nous autres, Franciscains, nous célébrerons le cinquantième anniversaire du jour où le Tiers-Ordre accueillit parmi ses membres celui qui devait être l'immortel et le très-glorieux Pie IX. »

Protestations a Einsiedlen en faveur du Saint-Siége. — Les nombreux pélerins catholiques, réunis le 3 septembre à Notre-Dame-des-Ermites d'Einsiedlen, ont rédigé une adresse à l'épiscopat suisse pour protester en faveur du Saint-Siége et de la liberté de l'Eglise. L'évêque de Ratisbonne (Bavière) et Mgr Mermillod ont présidé les réunions de ce pèlerinage. Parmi les noms notables des catholiques de tout pays rassemblés à Einsiedlen, qui ont signé la pétition au Saint-Père, nous remarquons, pour la France, Léon Aubineau, baron Adolphe d'Avril,

Adolphe Raudon, comte Paul de Bréda, Prosper Dugas, Victor Finaz, Emman-Marie-Artaud Haussmann, Charles Jacquier, Louis Juster, comte Edmond Lafond, Noël Le Mire, Etienne Récamier. Quelque temps auparavant, l'éloquent évêque d'Hébron, accompagnant Mgr Marilley, évêque de Lausanne, avait fait entendre une série d'instructions remarquables dans l'assemblée du *Puisverein* suisse, tenue à Fribourg.

L'*Echo de Fourvière* publiait dernièrement le récit de la guérison instantanée d'une jeune fille malade à l'extrémité, qui, animée d'une vive foi, s'était fait porter à l'église des Jésuites pendant l'enterrement des *Pères* mis à mort par les communards. Placée auprès du cercueil du Père Olivaint, à peine y eut-elle posé ses mains défaillantes, qu'à ce contact béni, l'une de ses jambes, raccourcie par la paralysie, s'allongea subitement, et tous les symptômes morbides disparurent pour faire place à une santé parfaite. Au même moment, une dame américaine, attaquée d'une phthisie pulmonaire, priait avec ferveur le père Olivaint, et obtenait une guérison que la médecine avait été jusque là impuissante à lui accorder. — Des procès-verbaux, signés par d'habiles praticiens, sont venus sanctionner ce que la foule rapportait des merveilles dont elle avait été témoin.

On parle aussi de différentes faveurs du même genre dues à la médiation du Père Ducoudray, autre victime expiatoire des crimes commis dans les jours néfastes que nous venons de traverser...

Qu'y a-t-il d'invraisemblable dans ces faits extraordinaires? Ne sait-on pas que lorsque le Seigneur veut manifester la sainteté de ses serviteurs, il opère de ces prodiges qui forcent l'incrédulité elle-même à dire : « le doigt de Dieu est là!... »

Pour nous qui avons la foi, publions avec des cœurs reconnaissants les miséricordes infinies du *Dieu Amour*, et la puissance d'intercession qu'il accorde à ses martyrs. (1)

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une somme de 20 fr. offerte à N.-D. de Chartres en reconnaissance d'un heureux succès obtenu dans un examen. — 2. Un cœur offert à N.-D. du Pilier pour une faveur signalée. — 3. Un cœur à N.-D. de Sous-Terre, en action de grâces d'une guérison. — 4. Un troisième cœur offert en reconnaissance d'une protection particulière de Marie dans une circonstance difficile. — 5. Plusieurs fleurs artificielles offertes à N.-D. du Pilier.

Lampes. — 85 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de septembre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 59 pendant 9 jours, 1 pendant 18 jours, 8 pendant 1 mois, une pendant 2 mois,

---

(1) En parlant ainsi nous ne voulons en rien devancer le jugement de l'Eglise, à laquelle seule appartient de décerner ce titre glorieux. — Nous engageons nos lecteurs à se procurer l'ouvrage du R. P. De Pontlevoy, intitulé : Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc, de Bengy, de la Compagnie de Jésus (in-18, chez tous les libraires, édité à Paris par Tegui). Les *lettres, pieux épanchements* des captifs avec leurs frères, nous font saisir sur le vif, leur foi, leur résignation, leur espérance. On ressent, à cette lecture, le goût de la prière et de la méditation.

2 pendant 6 mois, 4 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier :* une pendant 9 jours, une pendant 6 mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph* : 4 pendant 9 jours. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 3 pendant 9 jours, une pendant 1 mois.

Consécration des petits enfants. — 46 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de septembre : 310.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 354.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes): 1593.

FÊTE ET OCTAVE DE LA NATIVITÉ A L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

En 1871, comme dans la dernière moitié de l'année précédente, les lieux de pélerinage sont généralement moins fréquentés que par le passé. Aux extrémités de la France, les établissements d'eaux thermales ou de bains de mer n'ont point manqué de clients, dit-on; les prescriptions hygiéniques de la Faculté, les besoins physiques de toute espèce ne suffisent-ils pas pour maintenir une coutume comme celle des visites plus ou moins prolongées aux sources célèbres et aux ports maritimes? A l'intérieur de la France, dans les villes où la Providence semble avoir ouvert une source spéciale de grâces pour les âmes, les voyageurs peuvent être plus rares; si une excursion réelle vers ce courant céleste offre des difficultés sérieuses, on s'y transporte par la pensée; l'âme qui ne connaît point les distances, va s'y abreuver par la prière, remettant à des jours meilleurs le pélerinage complet pour elle et pour son compagnon d'exil. Force nous a été de faire cette remarque à Chartres; depuis douze longs mois, en dehors des grandes processions de Parisiens signalées aux chroniques de la Voix, les pélerins de diocèses lointains pouvaient se compter; par contre, les lettres, témoins du voyage des âmes vers nos antiques sanctuaires, ont repris leur vol vers les chapelains dès que la direction française des postes leur a rendu la liberté. Nous pouvions conjecturer que les choses ne changeraient point de face, tant que les affaires de l'État continueraient d'entretenir le trouble dans les esprits. Nous nous sommes trompés dans nos prévisions. Si la première partie des vacances, le mois d'août, nous a amené un petit nombre d'étrangers relativement aux chiffres d'autrefois, il n'en a pas été de même du mois de septembre. Septembre ! Ah ! c'est une époque privilégiée, particulièrement chère aux dévots de la Vierge Marie. Il y a dans ce mois un jour dont les charmes ont de la durée, dont les splendeurs rayonnent sur les jours qui suivent; c'est celui dont parlait saint Augustin en ces termes : « Le voici, le jour si désiré de la bienheureuse et vénérable Marie toujours Vierge ; aussi qu'elle tressaille d'une extrême allégresse notre terre illustrée par la naissance d'une Vierge si grande; d'une Vierge, la fleur champêtre d'où est sorti le précieux lis des vallées, etc.... »

La fête de la Nativité offre bien des attraits à la piété dans l'Eglise chartraine, lieu béni dès les temps antiques, voué dans le principe au culte de la Vierge qui devait enfanter, et plus tard consacrée par un pontife des premiers siècles chrétiens à cette même Vierge apparue au monde pour lui donner un Sauveur. « C'est la naissance de la mère du Christ, aimaient à chanter nos pères dans l'ancienne prose du rit chartrain, qui donc pourrait retenir et cacher sa joie dans son cœur? qu'elle éclate au dehors; point de terme à notre allégresse et à nos chants. »

Et en effet le terme était ajourné le plus possible; ce n'était pas

trop d'une octave entière pour les manifestations d'un saint enthousiasme ; et le peuple des campagnes accourait à la ville, se répandait sur toutes les avenues de la basilique, pour s'associer aux hymnes et aux prières; l'affluence des villageois chez nous à cette époque, affluence dont jusqu'à un certain point le monde commercial et industriel a détourné le but à son profit, n'eut pas d'autre origine.

Mais comme cette sainte octave a repris son caractère primitif,depuis quatorze ans surtout! C'est en l'an 1857, le 15 septembre, qu'eut lieu l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre. Nous n'avons pas besoin de rappeler les détails de cette imposante solennité; la presse les a racontés au loin; ils sont dans tous les souvenirs. Date mémorable qui se relie à deux autres (31 mai 1855 et 17 octobre 1860), pour marquer les périodes de recrudescence dans le nombre et la ferveur des pélerins.

Depuis 1857 le même ordre de cérémonies revient annuellement embellir les huit journées de l'octave de la Nativité, savoir : le 8, offices présidés par Monseigneur et chantés par le chœur de musique, sermon; le lendemain et les jours suivants le première messe de Monseigneur; sermon et salut; le jeudi, fête de l'Adoration du Saint-Sacrement, nouveau motif pour se réjouir avec Marie, la première adoratrice, nouvelle occasion pour relever l'éclat des offices capitulaires; le 15, clôture des exercices par la procession aux flambeaux dans la Crypte illuminée.

Bien des touristes se rendent à Chartres pour assister à cette procession qui ne se renouvelle que le 8 décembre. D'après leurs témoignages, il est difficile de rencontrer en quelque autre sanctuaire de France, un spectacle aussi grandiose. Au sortir du lieu saint, un même cri se répéte dans tous les groupes : « C'est féerique. — C'est ravissant pour l'âme qui veut voir honorer sa Mère! » Nous avons entendu une autre parole prononcée par une personne étrangère qui a été témoin de bien d'autres solennités dans de grandes églises. « Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau. Voilà le meilleur jour de ma vie après celui de ma première communion. » Nous aimons à insister sur ces détails qui nous dispenseront d'une description impossible. Comment peindre l'ornementation de la cathédrale par exemple : l'effet produit par les cordons de lumière qui enveloppent le grand chœur et la vaste nef en suivant, jusqu'aux massifs des clochers les lignes gothiques du triforium et des galeries; puis les dessins gracieux formés par la disposition des flambeaux sur un large fond de verdure autour des marbres du sanctuaire? C'est après avoir promené un œil admirateur sur ces décors d'une belle gravité, que le cortége de la procession, confrérie, maîtrise, clergé, descend, le cierge en main, sous les voûtes de la Crypte. Là surtout, est la merveille, objet d'une commune attente. Il faudrait d'autres pinceaux que les nôtres pour en faire un digne tableau; mieux vaut laisser toute leur vivacité aux impressions des spectateurs, que de les affaiblir par nos phrases. Disons seulement qu'au milieu de ces magnificences, la prière s'échappait naturellement du cœur. Devant l'image de Notre-Dame portant sur ses genoux Jésus, la lumière du monde, et encadrée de mille flambeaux, symboles de cette même lumière, oui, la prière montait comme l'encens; et parmi les formules en rapport avec nos malheureux temps, plus d'un sans doute, pensant aux souffrances de la patrie, aura redit à Notre-Dame, patronne de la France, ces paroles de notre ancienne prose de la Nativité.

Urgent procellæ : sola feros potes
Placare ventos, unica navibus

Spes, Virgo, fractis, ah! furenti
Ne pereat tua gens in undâ.

Les tempêtes succèdent aux tempêtes; seule tu peux apaiser les vents en courroux; sur les navires brisés toi seule es notre espérance, ô Vierge; en présence des furies de la mer, ah! préserve ton peuple de la mort!

— Le prédicateur des fêtes de la Nativité, à la cathédrale, a été le R. P. Duvey, religieux de la Miséricorde; nous savons que ses discours brefs, clairs et instructifs ont été loués en haut lieu; notre appréciation personnelle ne pourrait rien ajouter à ces éloges.

— Parmi les pélerins de Notre-Dame de Chartres nous avons remarqué, pendant ce mois, Monseigneur l'Evêque d'Oran et Monseigneur l'Evêque de la Basse-Terre; plusieurs missionnaires dont l'un arrivait de la Chine où il a déjà exercé l'apostolat pendant vingt ans dans le district de Canton; c'est M. l'abbé Jacquemin, des Missions Etrangères. Ce prêtre respectable, si avantageusement connu de nos Religieuses de Saint-Paul, établies à Hong-Kong, à Macao et à Saïgon, nous a fait part de la douleur des missionnaires français en Chine, lorsque les payens se plaisaient à colporter dans toute l'étendue du Céleste-Empire les nouvelles de nos défaites et de nos désastres, à mesure que les messages rapides de l'Europe apportaient ces nouvelles au rivage chinois.

— Une Communauté de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul est venue, il y a quelques jours, de Paris, pour faire son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres qui, pendant les deux siéges, leur avait fait ressentir sa protection. — Plusieurs députations d'autres Instituts religieux nous sont arrivées de l'ex-capitale dans le même but depuis quelques mois.

Un magnifique tapis à la Crypte. — Le 8 septembre, devant l'autel principal de la Crypte, et à l'heure de la procession du 15, devant l'autel de sainte Anne, on a remarqué avec admiration un vaste tapis neuf étalant ses riches couleurs sous les feux des lampadaires. Ce tapis, résumant à lui seul bien des offrandes et des ex-voto, est destiné au sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre qu'il couvre entièrement, et même jusqu'au-delà des grilles de communion. Il a été confectionné, sur le dessin de Mme Gagnon, artiste de Blois, par un grand nombre de dames qui enviaient l'honneur de fixer un de leurs meilleurs souvenirs à une partie de ce beau travail, ouvrée par leurs mains. Cent cinquante carrés environ, faits de cette sorte sous une direction commune, composent cette œuvre d'art. L'habile dessinatrice a eu soin de ne pas s'écarter du style local, du style qui convenait à un ornement d'église du moyen-âge; ainsi s'explique la forme du lys, la fleur de Marie, et des autres emblêmes. L'ensemble porte les couleurs les plus favorables au reflet de lumière des lampes qui éclairent la sainte Grotte; nous nous rappelons le vers du poète :

« *Stragula purpureis lucent villosa tapetis;* Les tapis de laine qui couvrent ce lieu brillent de l'éclat de la pourpre. »

Ce que nous nous rappelons mieux encore, ce sont les sacrifices d'argent et de temps que se sont imposés les donatrices par amour pour Notre-Dame.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Une affaire dont le succès était fort douteux et donnait bien des craintes, a été recommandée à N.-D. de Chartres; nos prières ont été exaucées au-delà de nos désirs.

(Y., du diocèse de Chartres).

2. Les opérations dangereuses pour lesquelles je m'étais recommandée à N.-D. de Chartres ayant réussi, je veux remercier cette bonne Mère de ce bienfait.

(D. L. d'A., diocèse d'Amiens.

3. Après un bienfait reçu, rien de plus doux pour les cœurs qu'un témoignage de reconnaissance. C'est le besoin des nôtres aujourd'hui envers notre commune mère, la Vierge Immaculée, honorée en votre église sous le vocable de Notre-Dame de Chartres.

(S. M., de Saint-Flour).

4. Je regrette de n'avoir pu plus tôt vous rendre compte de notre situation. La Sainte Vierge nous a protégées, ma vieille mère et moi. De plus, la maison de Paris dont le sort intéressait tant notre avenir a été épargnée. Que N.-D. de Chartres continue ainsi à veiller sur nous. (S., du diocèse de Besançon.

5. Mme P. vous avait écrit, il y a quelques semaines, pour une jeune fille atteinte de douleurs rhumatismales et très-gravement malade. J'ai le bonheur de vous annoncer qu'un mieux inespéré s'est opéré chez elle après les premiers jours de la neuvaine. Toutes les personnes qui l'entourent, et le médecin lui-même, sont étonnés de voir un changement si rapide après de pareilles souffrances. Sa famille attribue ce changement aux prières des Clercs, à l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

(P., curé de S.-H., dioc. de Chartres.)

6. Reconnaissance et amour à Notre-Dame de Chartres pour l'insigne protection que cette bonne Mère a daigné nous accorder. Le jeune homme, si dangereusement malade, que j'avais recommandé, sur son désir, aux prières des Clercs de Notre-Dame, est maintenant complètement guéri. Lui-même se propose d'aller remercier la Sainte-Vierge, à laquelle seule il croit devoir sa guérison. Si nous avons attendu quelque temps pour offrir nos hommages à Notre-Dame, c'est que nous voulions le faire en un jour spécialement consacré à l'honorer.

(B., curé de F., diocèse de Chartres).

7. Vous avez eu la bonté de faire une neuvaine pour le personnage distingué que je vous ai recommandé. Nous avions surtout en vue les intérêts de son âme, le voyant décliner si rapidement. J'ignore encore quels sont ses sentiments, par rapport aux devoirs religieux; mais ce que je sais, c'est qu'à partir du deuxième jour de la neuvaine, il s'est déclaré dans l'état du malade un mieux sur lequel on n'osait pas compter. Son entourage a été étonné de ce changement inopiné. Pour nous, nous en rapportons l'honneur à la mère de Dieu, Notre-Dame de Chartres.

(M., curé de S. D., diocèse de Chartres).

8. Je vous priais, il y a six semaines, de demander à Notre-Dame de Chartres la guérison d'un jeune homme dont la famille était bien désolée. Vous avez été, nous avons été exaucés : notre bonne Mère

de Chartres a rendu à ce jeune homme un état de santé tel qu'il ne désire rien de plus.

(Une religieuse du Sacré-Cœur de S., dioc. de Coutances).

9. Nous avons eu notre part aux tristes événements de l'année. Notre Communauté a été transformée en caserne et occupée par un millier de soldats alsaciens pendant près de trois mois. Cependant Dieu que nous avons tant invoqué par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, nous a traitées doucement. Nous avons pu nous resserrer en un petit coin et rester au milieu des soldats sans en recevoir la moindre parole inconvenante. Ils ont paru touchés de notre empressement à leur être utiles; nous espérons que Dieu en aura tiré sa gloire.

(Une religieuse Ursuline de V., diocèse de Lyon).

10. Un de nos amis, curé dans le diocèse de Chartres, nous a écrit, il y a un mois : « Je vous envoie la relation d'une guérison obtenue par Notre-Dame de Lourdes. Je l'ai copiée sur les extraits d'une lettre dont on m'avait donné lecture tout d'abord. Je suis autorisé à répandre le récit de cette guérison si extraordinaire.

Cet envoi d'un récit tout à l'honneur de N.-D. de Lourdes est considéré comme un tribut d'amour envers sa sœur plus ancienne et non moins célèbre, Notre-Dame de Chartres. A Chartres, comme à Lourdes, Marie se montre toujours la même : Mère de Dieu, mère des hommes.

« Ma nièce Juliette, écrit-on, avait une danse de St-Guy qui lui était tombée sur la poitrine ; elle ne pouvait respirer qu'avec la plus grande difficulté ; dès les premiers jours d'avril, son état était tellement affligeant que j'avoue que je fus heureux de quitter Bordeaux pour échapper à ce spectacle déchirant. Dès cette époque, Juliette ne mangeait que cédant à nos prières ; il fallait la faire pleurer pour obtenir qu'elle prît un peu de nourriture, recommandée instamment par les médecins. Après mon départ sa position s'aggrava sensiblement, elle ne faisait quelques pas qu'avec l'aide de personnes la soutenant sous les bras ; elle ne pouvait supporter la voiture tant le moindre cahot la faisait souffrir; enfin elle ne pouvait se coucher, elle passait ses nuits assise dans son lit, se plaignant sans cesse. Ma sœur avait eu recours aux célébrités médicales de Bordeaux; j'avais sur sa prière consulté les médecins d'Alençon, tous s'accordaient sur ce point que c'était une affreuse maladie qui serait fort longue. Il fallait aux parents beaucoup de résignation.

Dans cette position, j'écrivis à M. le Curé de N.-D. de Lourdes pour le prier d'envoyer une bouteille d'eau de la source miraculeuse; je prévins ma sœur qu'elle allait la recevoir et l'engageai à lire avec soin à sa fille le livre : *N.-D. de Lourdes*, par H. Lasserre, l'assurant qu'elle aurait ensuite la foi la plus vive; et qu'il faudrait alors, s'y étant bien préparée, commencer une neuvaine et boire de cette eau miraculeuse, en comprenant bien toutefois qu'il était possible que la Sainte-Vierge ne voulût pas nous exaucer. L'eau mit beaucoup de temps à venir. M. et Mme Four ayant été persuadés par les médecins que la maladie de leur fille serait très-longue, avaient loué une campagne à 2 ou 3 kilomètres de Bordeaux, dans la commune de Bouscat. Le 14 juin, grâce à toute la complaisance de M. le Curé, ma nièce put communier dans la chapelle de la Très-Sainte Vierge. Les prières, depuis deux jours, étaient impuissantes à la faire manger. Après la Sainte Communion, elle but de l'eau de Lourdes, cela ne lui fit rien; elle prétendait bien qu'elle avait pu respirer *une fois*, mais cela

n'avait pas une grande signification. Ma sœur écrivit à ma femme une lettre désolante, elle disait que Juliette n'était plus soutenue que par *la fièvre*, qu'elle et son mari étaient à bout de forces, que rien n'était plus navrant que de voir leur fille s'affaiblir notablement, se plaindre sans cesse, et que leurs inquiétudes pour la poitrine devenaient très-sérieuses. Le soir de ce même jour, Juliette était dans son lit, ma sœur et son fils faisaient leurs prières, il était 10 heures. Mon beau-frère était assis dans un coin de la chambre : Voyons, ma pauvre enfant, dit la mère affligée et confiante, essayons encore, la Sainte-Vierge a peut-être voulu éprouver notre foi. » Juliette prit le verre d'eau qui lui était présenté, le but et s'écria : « *Maman, je suis guérie, j'ai senti l'eau descendre et m'enlever toutes mes douleurs comme une éponge.* » Jugez de la joie des parents, lorsqu'après un moment de doute ou d'étonnement il fut bien avéré que ce n'était pas une illusion. Juliette a dormi du sommeil le plus calme, s'est réveillée le lendemain matin parfaitement portante. Du moment où elle a bu son verre d'eau jusqu'à ce jour, 18 juillet, elle n'a pas eu le plus petit malaise. Le lendemain matin elle a très-bien déjeûné, est allée à pied à Bordeaux, acheter des pots de fleurs pour la chapelle de la Sainte-Vierge; elle était si heureuse qu'elle sautait et courait dans le jardin comme une petite folle. Son père et sa mère la regardaient courir, se demandant si c'était bien vrai. Elle était maigre, très-maigre le 15 juin, mais elle ne se portait pas moins bien ce jour-là qu'aujourd'hui : il n'y a pas eu la plus légère convalescence.

Bien entendu que les médecins ont dit que si elle était guérie, c'est qu'elle devait guérir; d'ailleurs que, si elle ne suivait pas un régime énergique, elle retomberait certainement; les médicaments ont été tous mis de côté, il n'y a pas eu une rechute : ils ne conviendront jamais de rien.

Je me demande de quelle pâte sont faits les hommes pour qu'ils refusent de croire ce qui leur crève les yeux, ce qu'ils ont tant d'intérêt à éclaircir et ce qu'ils devraient être heureux de constater. Depuis, je suis allé à Lourdes où j'avais donné rendez-vous à ma famille; j'ai vu Juliette guérie, j'ai prié à la grotte bénie, j'ai embrassé avec respect la sœur de Bernadette, qui continue à habiter la misérable masure dans laquelle ont vécu sa sœur et ses parents, elle est dans un état voisin de la misère, n'ayant jamais voulu accepter le moindre secours. Je n'ai pu passer qu'un jour et une matinée à Lourdes, à mon grand regret, je serais si volontiers resté 8 jours dans ce beau pays. Nous avons tous fait la Sainte Communion dans ce sanctuaire vénéré et nous avons été tous consacrés enfants de Marie. Voilà bien des faveurs obtenues.

Répandez ce récit autant que vous le pourrez : il est scrupuleusement vrai.

BULLETIN DIOCÉSAIN.

— La première retraite annuelle a été prêchée au couvent des Sœurs de Saint-Paul par le R. P. Massias, jésuite; la seconde, par le R. P. Buché, jésuite. Les Sœurs de la Providence et celles de Bon-Secours ont eu pour prédicateur pendant leur retraite le R. P. Lemoigne, jésuite; les Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, le R. P. Soimié, jésuite.

— *Bénédiction d'une cloche à Rouvray-Saint-Denis.* — M. l'abbé Barrier, vicaire-général, a présidé, le dimanche 10 septembre, une cérémonie de baptême de cloche à Rouvray-Saint-Denis. M. le vicomte Reille, ancien député d'Eure-et-Loir, et Mme Rouillon, épouse du maire, avaient accepté les titres de parrain et de marraine. Sept ecclésiastiques assistaient à cette cérémonie. L'enceinte sacrée regorgeait de monde; la procession avec bannière et guidons de l'église au presbytère et du presbytère à l'église, fut très-solennelle. M. l'abbé Gougis, curé de la paroisse, au seuil du lieu saint, adressa une allocution, dont on nous a rapporté le passage suivant: «Toutes les fois que cette cloche fera entendre ses sons harmonieux pour louer le Seigneur, l'on dira: Voilà Charlotte-Françoise-Denise qui nous invite à la prière et à la reconnaissance. Il n'y a pas que la bouche de l'homme qui publie les merveilles du Tout-Puissant. Le saint roi David ordonnait à son peuple de louer le Seigneur avec des instruments sonores. « *Laudate Dominum in cymbalis benè sonantibus;* les instruments sonores de nos églises ce sont nos cloches. » Entre les vêpres et les complies, M. le Vicaire-général monta en chaire et fit entendre à l'assemblée de belles et intéressantes explications sur l'origine et le symbolisme des cloches. La vive attention des assistants ont dû lui prouver que sa parole leur était sympathique; ils la retiendront comme un enseignement précieux.

— *Une chapelle de Saint-François d'Assise à Ymonville.* Le dimanche, 24 septembre, dans l'église d'Ymonville, si bien restaurée, grâce aux dons spontanés des fidèles et au zèle intelligent du pasteur, a été solennellement bénite une nouvelle chapelle sous le vocable de Saint-François d'Assise. La messe a été chantée par M. l'abbé Bourlier, supérieur des Clercs de N.-D., ancien curé de la paroisse; M. l'abbé Ychard, supérieur du petit Séminaire, avait répondu à l'invitation qui l'appelait à prêcher en cette circonstance dans l'église où il reçut le baptême. C'est dans l'après-midi qu'eut lieu la bénédiction. A cette cérémonie on en joignit une autre qui devait impressionner vivement l'assistance: celle de l'*admission* d'un certain nombre de personnes au tiers-ordre de Saint-François.

— *Notre-Dame de La Salette à Mignières.* — Le 19 septembre, l'église de Mignières célébrait solennellement l'anniversaire de l'apparition de la Très-Sainte Vierge aux petits bergers. Sa jolie chapelle, placée sous le vocable de Notre-Dame de la Salette, resplendissait de lumières et de fleurs, et un grand nombre de pélerins prouvaient par leur attitude silencieuse et recueillie les sentiments de piété dont leurs cœurs étaient animés.

Pour ajouter un charme de plus à la pompe des cérémonies, le chœur de musique de Sainte-Foy fit entendre pendant la grand'messe, la procession et le salut, des chants harmonieux rappelant les grandeurs, la puissance et la bonté de Marie. Ils étaient en cela l'écho des paroles pleines de foi adressées aux pieux fidèles du haut de la chaire, par M. l'abbé Landry, professeur au grand-séminaire, et M. le curé de Thivars. De touchantes recommandations, faites par le vénérable pasteur de Mignières, donnaient à cette fête un caractère de famille bien attendrissant. Oh oui! notre sainte religion possède seule le secret de la véritable fraternité! C'est dans son sein que l'on en connaît les douceurs; c'est dans les pratiques qu'elle inspire que l'on en resserre les liens, et que l'on trouve le moyen facile d'être utile à ses semblables, et de s'oublier soi-même pour leur faire du bien.

Un souvenir de la bataille de Loigny (Extrait du livre : *Les Prussiens à Chartres*, par M. Emile Caillot).— ... D'abord, à Chartres, on voulut douter de la victoire des ennemis et de la perte d'Orléans. Mais le 6, l'ambulance de la ville partit pour Loigny avec un grand nombre de voitures de réquisition, avec du pain et des vivres pour les blessés entassés dans les quelques maisons et granges épargnées par les obus prussiens. Nous y allâmes aussi, et de notre vie nous n'oublierons le terrible spectacle qui s'offrit à nos regards. Ce serait sortir de notre sujet que de raconter ici les scènes douloureuses dont nous avons été le témoin.

Dans la partie du village réservée aux Prussiens, nous rencontrâmes des Orléanais qui nous confirmèrent l'entrée de l'ennemi dans leur ville et la déroute des nôtres.

Blessés français, blessés prussiens furent évacués autant que possible de Loigny, de Villepion, de Beauvilliers sur Chartres et sur un grand nombre de communes où il était plus facile de les soigner.

Notre ville en reçut pour sa part à peu près un millier, et il y eut parmi les habitants un admirable élan de charité.

Les Français furent logés à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Brice, à l'Ecole Normale, au Théâtre, à l'institution Notre-Dame, au grand et au petit séminaire, chez les Sœurs de Notre-Dame, de Saint-Paul, de Bon-Secours, aux Dames-Blanches, à la Prison, dans des ambulances diverses et à Josaphat ; les Prussiens, à l'Hôtel-Dieu, à la Gare, au Collége, à l'école Saint Ferdinand, à l'école Saint-André et dans la maison de M. Famin, sur le boulevard Chasles, où leurs médecins s'établirent avec un étrange sans-gêne. En outre, plusieurs particuliers reçurent chez eux des officiers blessés en assez grande quantité.

Les nôtres devront se souvenir longtemps des soins généreux dont ils ont été l'objet. Des dons considérables de linge furent distribués entre les ambulances ; le tabac, chose si nécessaire, ne leur manqua pas non plus. Pendant qu'à Loigny, M. Collier-Bordier, président du Comité international d'Eure-et-Loir, s'occupait, quatre jours durant, avec M. Baumès, le chirurgien, et M. Theuré, le curé, de la difficile évacuation des blessés transportables, MM. Auguste Lefebvre et Michel Isambert veillaient à Chartres, avec un zèle infatigable, à l'organisation, au placement des lits, et à tous les soins que nécessite un service si compliqué. Les médecins redoublaient d'activité et se consacraient à leur mission avec un admirable dévouement.

Pendant longtemps, on vit le corbillard conduire au cimetière les restes de ceux qui succombaient ; dans certains jours, du côté des Prussiens, il y eut jusqu'à dix-sept morts. Parmi les Français, la mortalité était moins grande, quoiqu'effrayante encore. Quoi d'étonnant? Beaucoup de blessés, dont les plaies auraient dû être pansées de suite pour n'être pas mortelles, étaient restés étendus plus de vingt-quatre heures sur le champ de bataille. En vain M. Baumès, aussi admirable par son énergie en présence de tant de douleurs que par son habileté dans les opérations chirurgicales, s'était multiplié avec ses cinq ou six aides et avec M. le curé de Loigny dont la conduite, en ces tristes jours, est au-dessus de tout éloge : ils n'avaient pu suffire à tout!

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

Prêtres et nobles, par Mgr. de Ségur. Prix : 25 centimes, chez Haton, rue Bonaparte, 33, Paris.

Impressions et confidences d'un Aumônier français en Alle-

magne, par le R. P. Dufor, prêtre du Sacré-Cœur, aumônier militaire. Prix : 1 fr. 50, *franco* par la poste, 1 75

Triomphe de l'Église ou *le Concile du Vatican et le Pape infaillible*, nouvelle édition des *Grandes Questions*, avec introduction, par le P. Marie-Antoine, missionnaire-capucin. In-12. 2 »»

La France et Pie IX, cris de douleur et d'espérance, par l'auteur de : *le Grand Pape et le Grand Roi*. In 12. » 60

On peut se procurer ces trois publications chez les principaux libraires de France, et à défaut, chez M. Privat, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse, en échange d'un mandat-poste.

La Jeunesse de Henri V par un témoin de la vie de ce prince. Prix : 60 cent., chez F. Giraud, 19, rue de Sèvres, Paris.

Les Secrets de la Salette et leur importance, chez M. Girard, avocat à Grenoble (Isère), rue Chenoise. Prix : 1 franc.

La place Vendôme et la Roquette, par l'abbé Lamazon, chez Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.

OCTOBRE 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1871.

1er octobre, dim. — 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement.

3, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

15, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

3, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

6, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Outre les conditions ordinaires, méditer quelques instants sur la Passion de N.-S. J.-C.

7, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

8, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière, *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

9, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

10, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains (jour au ch. des fidèles).

11, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

13, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour le scap. rouge.

14, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).

15, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour le scap.

du Carmel; — 3° pour le scapul. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains.

16, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 9 octobre (jour au ch. des fidèles).

17, mardi. — Indulg. plén.: 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour ch. des fid.).

18, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

19, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

20, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fid.).

21, sam. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

22, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

23, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch. des fid.).

24, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 9 octobre (jour au ch. des fidèles).

25, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

26, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

27, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (j. au ch. des fid.).

28, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'archiconfrérie de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.

29, dim. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

30, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc., visite (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid).

31, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg. etc., comme au 9 octobre (jour au ch. des fid.).

Errat. du numéro de septembre. Dans l'ode : l'*Ange et le Vieillard*, avant-dernier vers, page 154, lisez : Et, pressant la croix de sa bouche.

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.
9e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1871. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

DISCOURS

prononcé par Mgr l'Evêque de Poitiers à la suite de la consécration de l'église du petit-séminaire de Saint-Cheron, près Chartres. (1)

(III NOVEMBRE MDCCCLXIX).

Mons Dei, mons pinguis, mons coagulatus.., mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo, etenim Dominus habitabit in finem

C'est ici la montagne de Dieu, montagne grosse et fertile, montagne où ç'a été le bon plaisir de Dieu d'habiter, montagne où le Seigneur habitera jusqu'à la fin. Ps. LXVII, 16, 17, 18.

MONSEIGNEUR (2),

C'est une chose étonnante et pourtant incontestable que Dieu choisit ici-bas des lieux privilégiés, où il se plait à répandre avec plus d'abondance les rosées de sa grâce. Les saintes lettres sont toutes pleines de cette théologie, et elle est le fondement de la pratique ancienne et constante des pélerinages. Et cela même se rattache à tout l'ensemble de la doctrine catholique. Dieu, voulant entrer en commerce avec l'homme, c'est-à-dire avec l'être à la fois intelligent et sensible, a dû faire contracter à sa grâce les rapports de temps, de lieux et de personnes. C'est d'après ce principe qu'il a créé les sacrements proprement dits : d'après ce même principe qu'il a attaché une vertu aux objets bénits par l'Eglise, ou adoptés par lui-même et signalés par ses prodiges, comme sont certaines statues vénérées, certaines fontaines miraculeuses, certains sanctuaires renommés. Tout cela entre dans l'analogie du mystère de l'incarnation divine;

1. On sait que Mgr Pie a été élève et professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron. — L'important discours que nous livrons enfin à nos abonnés impatients de jouir de ce gracieux chef-d'œuvre, eût paru plus tôt sans les motifs suivants : le départ immédiat du vénérable Prélat pour Rome après la cérémonie du 3 novembre 1869, et l'interruption dans la publication de notre revue, en novembre 1870. — Nous ne pouvons trop remercier Mgr l'Evêque de Poitiers de nous avoir autorisé à insérer ce travail, vrai monument historique pour le pélerinage.
2. Mgr l'évêque de Chartres.

c'est le développement d'une même pensée, d'une même économie, d'une même providence. Il y a donc, Messieurs, il y a une vocation, une prédestination pour les lieux comme pour les personnes; et ce que je voudrais vous montrer c'est la providence de Dieu sur la montagne que vous habitez : montagne sainte, montagne engraissée du sang des martyrs, montagne où se sont accumulées les merveilles de l'ordre surnaturel; montagne où ç'a été le bon plaisir de Dieu de résider dès les commencements, montagne où le Seigneur résidera jusqu'à la fin : *Mons Dei, mons pinguis*, etc.

J'essaierai donc de vous dire d'abord ce que la tradition nous apprend du Saint qui a été l'instrument dont Dieu s'est servi pour sanctifier cette demeure; je vous parlerai ensuite des destinées religieuses de cette même demeure. Puissé-je répondre ainsi aux désirs du vénérable pontife dont les mains augustes viennent d'apposer à cet édifice matériel le sceau de la consécration, et donner moi-même un libre essor aux sentiments de gratitude et de piété filiale que j'ai voués à cette sainte maison !

I. Après Jérusalem, cette ville de l'ancienne alliance où se consommèrent les grands mystères de la nouvelle loi, et qui fut le point de départ de tout le christianisme; après Rome, cette « montagne préparée », comme parlent les prophètes (1), cette cité immortelle aux destinées de laquelle sont liées les destinées universelles de l'Eglise; après ces deux villes par excellence, entre les lieux particuliers qui ont été l'objet de la prédilection divine sur la terre, il n'est point téméraire de mettre aux premiers rangs la ville sainte où s'élève l'incomparable basilique dont Fulbert a jeté les fondements. Chartres, antique métropole d'une vaste contrée, sanctuaire universel du culte des Gaules (2); Chartres, dans la pensée de Dieu, était prédestiné à une haute mission. A une époque qui se perd dans la nuit des temps, Dieu avait posé sur cette montagne les premières fondations et comme une pierre d'attente de la foi chrétienne.

Aussi, dès le début des temps chrétiens, et beaucoup plus tôt que la critique moderne n'a voulu le faire croire sur de prétendues preuves dont on appelle de toutes parts, la ville de Chartres fut initiée à la doctrine de l'Evangile. La Vierge qui avait enfanté, annoncée à ceux qui l'attendaient, prit possession à tout jamais de cette contrée et de ce sanctuaire destiné à devenir l'un des plus insignes monuments de sa gloire terrestre.

Les commencements de la foi furent pleins de ferveur. Les grâces répandues par Marie firent bientôt de ce peuple de néophytes un peuple de martyrs. La persécution commandée par les tyrans de Rome étendit ses fureurs jusque dans les Gaules. Notre temple souterrain

1. Isa., II, 2.
2. Cæsar., de bello Gallic., L. VI.

a conservé jusqu'à ces derniers temps son autel des saints Forts, près du puits où les glorieux confesseurs de la foi furent précipités. Toutefois, un instant le flambeau qui avait brillé d'un si vif éclat, menaça de s'éteindre. Plusieurs des missionnaires des Gaules ayant été victimes de la persécution, les Eglises naissantes furent privées de pasteurs; et les pasteurs étant immolés, les brebis se dispersaient. La superstition voulut reprendre son empire; et si elle n'anéantit pas, elle altéra du moins la vérité chrétienne, aux dogmes de laquelle elle mêla de nouveau ses inventions impures. Si cette épreuve avait duré, quelles n'en eussent pas été les conséquences ? Mais Dieu et sa mère avaient les yeux et le cœur sur cette sainte ville, et ils préparaient un remède à ses maux.

Ici, Messieurs, je serai purement historien. C'est à des sources anciennes et respectées que je puiserai les trop rares documents qui nous sont restés : documents qui laisseront beaucoup à désirer à votre pieuse avidité, mais qui, rapprochés et fondus, formeront néanmoins un certain ensemble.

Il y avait à Rome un fils de sénateur, jeune homme de la plus grande espérance : Caraunus était le nom de son père et le sien. Ce noble jeune homme, admis de bonne heure au saint baptême, était admiré pour sa science par tous ceux qui ne connaissaient pas sa piété. Rome avait retenti de son succès. Un jour qu'il lisait les épîtres de saint Paul, il tomba sur ce passage du grand apôtre : *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum :* « La sagesse de ce monde est » une folie aux yeux de Dieu (1) ». Ayant lu ces mots, il referma le livre; et, méditant sur la pensée de l'apôtre et sur le vide des choses humaines, il se disait souvent à lui-même : C'est en vain que tu t'es consumé dans les sciences humaines : *Incassum laborasti, Caraune, in mundana scientia* (2).

Retenez bien cet enseignement, Messieurs, vous qui cultivez l'étude des langues et des belles-lettres. A Dieu ne plaise que vous négligiez ce travail d'où dépendront en grande partie les fruits de votre ministère! Mais si vous oubliiez d'étudier conjointement la loi de Jésus-Christ, si vous ne vous adonniez à la piété en même temps qu'à la science, un jour, vides de l'esprit sacerdotal, vous sentiriez que la sèche science ne suffit pas, et que tous vos travaux n'ont abouti à rien : *Incassum laborasti, Caraune, in mundana scientia.*

Sous l'impression de cette pensée et de ces réflexions salutaires, le jeune patricien se livre avec plus d'ardeur à l'étude des mystères chrétiens, il fréquente les saints et les hommes spirituels, et bientôt il devient manifeste que le Seigneur a des vues sur lui.

1. I Corinth., III, 19.
2. Tous les textes concernant la vie du saint sont extraits des *Bollandistes*, Act. Maii, t. VI, ad diem XXVIII, p. 740 et seq. Édit. Palmé.

Rome, où siégeait alors le saint pape Clément, apprenait tous les jours avec douleur que, dans plusieurs parties des Gaules, les erreurs revivaient malheureusement : *Illo prorsus in tempore, pene videbatur undique superstitio multiplicari gentilium.* De saints évêques, des prêtres zélés furent envoyés à notre pays. L'ardent jeune homme désirait vivement s'associer à eux; mais il n'avait pas le caractère sacré du sacerdoce. Il est vrai qu'il avait constamment gardé la pureté, et que, plein d'amour pour la vertu des anges, il avait courageusement refusé les alliances les plus honorables de l'empire : *Angelicæ castitatis vigore circumseptus.* Malgré tant d'innocence, son humilité ne lui permit jamais de se laisser élever à l'ordre de la prêtrise; il n'osa dépasser le degré déjà si glorieux du diaconat. Mais aux yeux de la reine des vierges, la délicatesse de cette âme virginale lui tint en quelque sorte lieu du sacerdoce. Le caractère d'évêque ou de prêtre n'était pas indispensable à l'apôtre d'une église déjà créée, et où il ne s'agissait que de ranimer la foi.

Les amis et les disciples de Caraunus s'apercevaient que quelque chose de surnaturel se passait en lui; ils soupçonnaient des apparitions célestes, des communications mystérieuses. Etait-ce, Messieurs, était-ce Celle qui s'est appelée si souvent depuis la Dame de Chartres : *Carnoti Dominam se dignans sæpe vocare* (1); était-ce Marie qui révélait à ce cœur pur ses désirs et les desseins de son fils, et qui lui montrait la sainte grotte de Chartres où la superstition païenne était rentrée, où le sang impur des animaux rougissait de nouveau l'autel consacré par le sacrifice de l'agneau sans tache, où le gui de chêne revenait s'associer au bois de la croix? Ce qu'il y a de certain, c'est que le jeune saint fut désormais résolu à partir vers les Gaules et qu'il en chercha secrètement tous les moyens : *Cognoverunt discipuli quod sibi haberet iter dispositum , quod omni modo moliebatur eis fore incognitum.* Et je veux, Messieurs, vous faire remarquer une autre vertu de notre saint apôtre, sur laquelle ses historiens nous ramèneront encore, vertu qui s'allie si bien avec la pureté dont elle est la sœur et la compagne : c'est la charité, la bonté attentive et délicate. Dans une antienne poétique qu'il a consacrée à saint Cheron, notre grand Fulbert célèbre surtout sa vertu douce et aimable, son caractère facile, son extérieur plein d'attrait et de charme, joint à son esprit ferme et vigoureux : *Ingenii validi puerum, animo facilem, specie nitidum.* Ce pontife si éminent aimait tendrement votre apôtre, et il était heureux de lui consacrer quelques accents de sa lyre : *Carus abunde, Caraune, nites; idque vocamine significas; lyricos ideo tibi versiculos canimus hilares* (2). Et ce portrait n'est pas un portrait de fantaisie. Il est entièrement conforme à l'histoire.

1. Guill. Brito, Philippid., l. IV.
2. Opp. Fulbert, *ap.* Migne, Patrolog. Lat., t. CXLI. p. 349.

Oui, Messieurs, ce cœur pudique était en même temps si sensible, si affectueux, si aimant, qu'il ne pouvait supporter l'idée de causer un déplaisir. Son projet de départ s'étant répandu, une foule innombrable d'amis l'entourait, l'inondait de larmes, le conjurait de renoncer à son dessein; et lui, cherchant à cacher son émotion, et, comme Jésus, frémissant en lui-même, frappait la terre et montrait du doigt le ciel, semblant dire : La séparation me coûte; mais Dieu le veut, et il le faut. Après avoir secrètement distribué son bien aux pauvres, dans un moment où tout sommeillait autour de lui, il prit la fuite et s'embarqua dans un vaisseau qu'il trouva sur le point de partir. Je ne vous raconterai pas les prodiges opérés sur son passage; la tempête apaisée par sa prière; les démons se plaignant que le serviteur de Dieu vient les troubler dans leurs paisibles sanctuaires : *Cur, serve Dei, antiquis et veteranis sedibus venisti avellere nos?* Marseille, Lyon sont successivement témoins de ses vertus et de ses miracles; il marche, baptisant, prêchant, convertissant, guérissant. Mais tout cela il le fait à la hâte et comme en passant; il a un but qui lui a été montré, et où il tend toujours; il arrive à Chartres.

Ah ! que nous aimerions, Messieurs, à suivre notre apôtre pas à pas pendant son long séjour dans notre ville et dans la contrée ! C'est quand les détails deviendraient plus intéressants pour nous que l'histoire devient plus réservée. Pourtant, qu'il nous est doux de savoir que si le saint missionnaire trouva dans notre pays une multitude immense de païens : *infinitum agmen gentilium, diabolico errore detentum,* il y trouva encore néanmoins un petit troupeau fidèle *: parvum agmen christianorum :* chrétiens persévérants dans la foi, avec lesquels il put se prosterner devant la croix du Rédempteur et l'image de la Vierge mère ! Qui pourrait nous dire les doux épanchements, les tendres émotions de cette âme sensible et généreuse, aux pieds de Celle qui l'avait appelé de si loin? Mais bientôt à la prière succède la prédication; l'éloquence de son cœur appelle en aide la puissance surnaturelle de son bras. En traversant la ville, il rencontre un paralytique, couché sur un lit de douleur. Apprenant que cet homme est chrétien, il s'approche, fait sur lui le signe de la croix, et le guérit à l'instant. Ce prodige, dit l'historien, fut un signal de salut : car il est impossible de dire tout ce qu'il en résulta de conversions, et tout ce que l'homme de Dieu put opérer de fruits dans la ville et dans tout le pays. Par ses soins un pontife et des pasteurs ne tardèrent pas d'être rendus à l'église de Chartres. Il détruisit toutes les traces de l'idolâtrie, il réhabilita la grotte profanée et baptisa un nombre infini de païens.

C'est ici, Messieurs, que va commencer la prédestination de ce lieu où nous sommes réunis. Le saint apôtre ayant consommé son œuvre, ses compagnons lui suggérèrent qu'il pourrait ailleurs donner plus

d'essor à son zèle; ils lui proposèrent de se rendre à Paris. « Nous le pouvons, leur dit-il, mes frères, nous le pouvons; mais je dois rester ici plus longtemps et je me sens attaché à cette sainte ville » : *Possumus quidem, fratres, possumus; sed me in hac urbe diutius commorari oportet.* Au bout de quelque temps, comme ils insistaient, il se mit en marche avec eux. Ils descendirent de la hauteur où est située la ville, et ils gravirent une autre montagne où ils se retiraient quelquefois pour prier. Cette montagne, vous la connaissez, Messieurs. En voulez-vous la description? Le huitième siècle va vous la faire : *Eminus quippe mons consistit ab urbe, jocundus, ab orientali climate.......* Ce mont s'élève près de la ville, du côté de l'orient; un bois ombragé en fait un asile agréable. Là, Caraunus et ses compagnons veulent prendre leur réfection avant de partir; et pendant que ceux-ci mangeaient, le serviteur de Dieu, agenouillé sur le sol, et sans doute les yeux fixés vers cette ville sainte et virginale à laquelle il se sentait enchaîné par un charme indicible, semblait demander je ne sais quoi au Seigneur. Puis se relevant et regardant ses frères, il leur dit : « Je vous en conjure, mes frères très-saints, vous que je chéris d'un amour si tendre : *oro vos, vos beatissimi, præcordiali amore carissimi;* je vous en conjure : si Dieu daigne recevoir mon âme dans cette contrée, que j'obtienne d'avoir ce lieu pour sépulture » : *ut si me Deus in hac regione dignatur recipere, hunc merear habere locum sepulturæ.* Tous aussitôt se prosternent aux pieds de leur maître, et ils lui disent : Mon père, mon père, pourquoi donc soupirer sitôt après la patrie céleste, quand vous allez nous laisser dans l'exil, orphelins et désolés? Le saint alors, lui qui ne savait pas voir couler des larmes, ne pouvant dissimuler son attendrissement, et fondant lui-même en pleurs : « Ne pleurez pas, leur dit-il, mes frères, ne pleurez pas; ce que je vous ai dit ne prouve pas que je vais mourir; mais il m'a été révélé que ce lieu recevra la dépouille d'un grand nombre de saints, qui le rendront à jamais célèbre » : *sed futurum est ut locus iste multorum corporibus sanctorum illustretur.*

Et après avoir rendu grâces à Dieu, ils partirent. Et à peine avaient-ils franchi la distance de six milles : *ab urbe lapidum sexto milliario,* que tout à coup des fils de Bélial se présentèrent le glaive à la main, croyant que le saint emportait de grandes richesses. Caraunus avait souvent soupiré après le martyre; la persécution était interrompue, son nom était béni dans toute la contrée, il n'osait plus espérer cette faveur. Mais à défaut du martyre de la foi, il va subir celui de la charité. Voyant les voleurs courir après ses compagnons, il déclare que ses frères ne possèdent rien, qu'il est leur chef, et il demande qu'on les laisse se retirer. Les brigands alors se précipitent sur lui; mais comme il ne peut leur donner qu'une pièce de monnaie, la seule qu'il eût conservée pour le voyage, ils jugent que le vieillard les a trompés, et ils le massacrent impitoyablement. Et ne vous

étonnez pas, Messieurs, que cette mort ait été constamment qualifiée par la tradition et par l'Eglise du nom glorieux de martyre, quand Jésus-Christ lui-même a défini que le plus excellent de tous les martyres consiste à donner sa vie pour ses frères (1).

Le soleil avait disparu de l'horizon; les ombres de la nuit commençaient à obscurcir la forêt, quand les compagnons du saint martyr qui s'étaient réfugiés dans l'épaisseur des bois, entendirent comme la voix d'un homme qui leur dit à trois reprises : « Courage, mes frères, courage, et ne craignez pas; retournez au lieu que je vous ai montré ce matin, et vous y trouverez mon corps. » Et en effet, revenus sur cette montagne, ils y trouvèrent, près d'une fontaine où un cerf se désaltérait, le corps du saint et sa tête tranchée. Etaient-ce les anges qui l'y avaient apporté? Ou faut-il croire la tradition d'après laquelle le saint lui-même s'y serait transporté miraculeusement? Quoi qu'il en soit, Messieurs, je termine ici ce que j'avais à vous dire de la vie de votre saint apôtre, et je la résume ainsi tout entière : science et piété, esprit apostolique, pureté virginale entretenue par un tendre amour pour la Reine des vierges, charité délicate et poussée jusqu'à l'héroïsme du martyre : voilà les germes déposés sur cette montagne avec le corps de saint Cheron. Voyons comment ces germes ont fructifié.

II. Vous vous rappelez, Messieurs, ce que saint Cheron a dit, dans un esprit prophétique, de la future célébrité de cette montagne sur laquelle il demandait comme une si grande faveur que son corps reposât vis-à-vis la ville sainte de Marie : *Si me dignatur Deus in hac regione recipere, hunc merear locum habere sepulturæ.* Il avait vu après lui les générations chrétiennes ambitionnant de reposer auprès de son sépulcre. Apôtre pendant sa vie, il avait aperçu dans le lointain des âges une pépinière d'apôtres croissant sur son tombeau. La prédiction s'est accomplie. Les ossements du martyr ont germé du fond de leur demeure (2). La montagne engraissée de ce sang vénérable, fut désormais appelée la montagne sainte : *Unde et mons sanctus digne extat vocitatus.* Pendant plusieurs siècles, il ne mourait pas un chrétien dans la cité qui ne voulût que sa dépouille mortelle fût sanctifiée par le contact de celle du martyr : en sorte que toute la montagne devint un vaste cimetière, et présentement encore, sur quelque point qu'on y ouvre la terre, disent des auteurs assez récents, on y trouve partout des sépulcres (3). Des grâces extraordinaires, des prodiges surnaturels augmentaient cette dévotion. Il est vraisemblable qu'un de ces monuments que l'on appelait « mémoires des martyrs »

1. Joann., XV, 13.
2. Eccli., XLVI, 14.
3. Rouillard, Parthénie, p. 164 verso. — Hist. ms. de Saint-Cheron, p. 9.

existait déjà lorsqu'un homme pieux et noble de la ville fit bâtir une église sur le corps du saint, et que le vénérable évêque de Chartres, Pappol, y établit un monastère avec la sacrée psalmodie. Depuis lors, Messieurs, la prière et les vertus n'ont cessé de fleurir sur cette montagne, et Dieu n'a cessé d'y habiter : montagne sainte par les corps saints qui venaient s'y accumuler; sainte surtout par celui du martyr qu'il plut bientôt à Dieu de glorifier d'une façon surprenante.

Ç'a été un plan de providence ordinaire de Celui qui est admirable dans ses saints (1), de permettre que leur corps fût quelque temps oublié ou ignoré des hommes, pour donner lieu à des prodiges qui devaient ranimer la piété. Un si grand nombre de chrétiens avaient été inhumés sur cette montagne, que le premier abbé du monastère, Aper, voulant exposer à la vénération des fidèles le corps du saint, ne pouvait pas le discerner exactement. Un jour, désolé, il s'enferma seul dans l'église; et, vivement désireux de connaître ce trésor d'une façon certaine, il se prosterna sur le pavé du temple, conjurant le Seigneur de révéler la dépouille de son serviteur. Tout-à-coup....... Qu'attendez-vous, Messieurs? Un miracle? Oui, si toutefois on doit appeler miracle ce que l'admirable saint Augustin, parlant de l'invention du corps de saint Étienne, appelle le mode ordinaire de la manifestation des reliques. « Naguère, dit ce grand homme, le corps du martyr Etienne, qui avait été caché jusqu'à ces derniers temps, est apparu, comme ont coutume d'apparaître les corps des saints martyrs, par une révélation de Dieu à l'époque où il plaît au créateur, et à la suite de plusieurs signes » : *Sicut apparere solent sanctorum martyrum corpora, Deo revelante, quando placuit creatori* (2). Tout à coup donc, Aper voit paraître un vieillard à cheveux blancs, d'un visage doux et beau comme celui d'un ange, et il entend ces paroles : « Mon frère, ne vous désolez plus ». Et, touchant la terre de son bâton, le vieillard ajoute : « C'est ici que les membres saints reposent ». Aper aussitôt, le cœur inondé de joie, baise la poussière de ce tombeau vénéré, et court raconter la chose à l'évêque Pappol. Celui-ci indique un jeûne de trois jours afin que Dieu le rende digne de lever ce corps sacré qui gît indécemment dans la poussière et de le placer en un lieu plus honorable. Et cette première translation se fit au milieu d'une affluence innombrable du clergé et de tous les fidèles.

Mais écoutez un prodige, Messieurs : je ne ferai que traduire l'historien, ses paroles sont trop précieuses. « En ce jour, dit-il, des parfums si doux et si abondants s'échappèrent du corps du bienheureux martyr, et le lieu fut rempli d'odeurs si suaves et si inestimables, qu'on eût dit que toute la maison avait été ointe de toutes sortes de

1. Ps. LXVII, 36.
2. Serm. CCCXVIII. *De martyre Stephano.*

baumes odoriférants. Et par ce miracle, ajoute l'historien, il est évident que le serviteur de Dieu pendant sa vie avait eu le cœur embaumé de toutes les vertus, et que sa chair virginale avait été nourrie parmi les lis de la sainte pureté, puisque ses restes inanimés conservaient de si délicates émanations. » Messieurs, quel charme dans ce récit et dans cette révélation inattendue! Longtemps avant que l'autel et les pierres de cette église reçussent des mains de votre vénéré pontife les onctions du chrême et de l'huile sainte, les murailles de toute cette enceinte ont été ointes et consacrées par les parfums de la virginité de notre saint lévite. Donc, si vos cœurs n'étaient purs, chastes et innocents, ces pierres crieraient contre vous et se soulèveraient d'indignation. Oui, je me plais à penser que cette maison, qui devait dans la suite des siècles être le berceau de la jeunesse cléricale, cette maison destinée à enfanter des prêtres, c'est-à-dire les instruments et les gardiens de toute pureté, a été dans les temps antiques purifiée à cet effet, et imprégnée en quelque sorte d'une vertu purifiante par les émanations virginales de son premier hôte : *ita ut universali genere odoriferi unguinis crederes totam domum illam fuisse delibutam!*

Mais continuons. Au silence et au délaissement de votre pieux asile, croiriez-vous aujourd'hui, Messieurs, que, pendant une longue suite de siècles, cette montagne a été le rendez-vous d'un grand nombre de pélerins qui accouraient de toutes parts, et qui, après avoir visité la sainte Dame de Chartres, s'empressaient de venir vénérer l'église et les reliques de saint Cheron (1), l'apôtre et le patron du diocèse, comme parlaient encore nos rituels du quinzième siècle (2), l'église la plus éminente du diocèse après l'insigne église cathédrale de la bienheureuse Vierge Marie, comme parlent les graves hagiographes du dix-septième siècle : *Ecclesia sancti Carauni veteris, quæ solum cedit celeberrimæ Deiparæ virginis apud Carnotenses ecclesiæ* (3).

C'est ainsi que le roi Clotaire second avait eu à cœur de doter l'église et l'abbaye de Saint-Cheron, en action de grâces de la guérison de son fils, pour le salut duquel il avait député vers le grand saint Martin de Tours le prêtre Léodegisile, quand celui-ci, passant par Chartres, dont il devint évêque plus tard, fut averti par saint Cheron que le jeune prince était guéri : ce qui se trouva vrai (4). C'est ainsi qu'au neuvième siècle encore l'histoire de saint Germain

1. Bolland., Acta Maii, t. VI, Prolog. ad vit. S. Carauni, n. 5, p. 741. — On lit en marge : *Peregrinatio ad S. Caraunum nono sæculo*. Et, à la fin de l'alinéa : *Unde colligimus usitatam tunc fuisse peregrinationem ad S. Caraunum, nec dubitamus quin ob miracula frequenter fieri solita*.

2. Rituel de Chartres, imprimé chez Jean Higman, à Paris, 1492, Confession générale du jour de Pâques.

3. Boll., Prol. vitæ S. Carauni, n. 5, p. 740.

4. *Ibid.*, Mirac. S. Carauni, n. 19, p. 745.

parle d'une guérison miraculeuse commencée dans l'église de saint Cheron près Chartres, et achevée dans celle du saint évêque de Paris (1). Enfin, c'est ainsi que cette même église et le même monastère de saint Cheron, exposés à la fureur de l'ennemi pendant les siéges de Chartres, et plusieurs fois ruinés par les guerres, furent toujours reconstruits par la reconnaissance des fidèles en faveur de qui le saint martyr multipliait alors ses bienfaits.

Vous parlerai-je, Messieurs, des diverses phases de cette religieuse demeure? Vous dirai-je que, toujours unie à l'église mère et maîtresse de toutes les autres dans le diocèse, elle devint plus spécialement sa fille et fut pendant deux siècles une dépendance du chapitre de Chartres, alors un des plus célèbres et des plus riches du monde catholique; et que les vétérans de ce corps vénérable demandaient la plupart à venir mourir en paix, dans cette solitude aimée du ciel, auprès du saint martyr : retraite et sépulture ambitionnées par plusieurs de nos saints évêques? Vous dirai-je que, rendues par notre évêque Goslen à la fervente congrégation ranimée par le grand Ives de Chartres, l'église et l'abbaye de Saint-Cheron, avec tout le territoire de leur dépendance, furent prises par cinq papes sous la protection immédiate de l'Eglise romaine? Vous entretiendrai-je des diverses translations, visites et expositions solennelles des reliques de saint Cheron : cérémonies dont nous possédons tous les actes authentiques? Vous rappellerai-je les occasions annuelles où l'Eglise de Chartres visitait celle de saint Cheron, c'est-à-dire, comme parlaient nos pères, les jours où la Vierge venait voir son apôtre? Le temps ne me permet pas d'entrer dans ces détails(2). Cueillons pourtant encore quelques épis dans cette riche moisson.

Vous savez combien le moyen-âge eut d'empressement et de dévotion pour visiter les saints lieux. L'église applaudissait à la piété qui inspirait ces pénibles voyages et ces pélerinages généreux. Cependant trop souvent elle s'aperçut que ses enfants rapportaient plus de vices que de vertus de ces lointaines excursions, et que les impressions chastes et chrétiennes de Jérusalem étaient effacées et détruites par les séductions de la route. Le peu de fruit des pélerinages était devenu proverbial. *Sicut et qui peregrinantur, raro sanctificantur*, a dit l'auteur de l'*Imitation*.

Avec sa constante et tendre sollicitude de mère, l'Eglise s'efforça de procurer à ses enfants la même satisfaction à moins de frais et de travaux, comme aussi avec moins de périls. Chaque ville et village eut bientôt ses lieux saints où les dévots pélerins purent prier sans quitter leur pays. Rome trouva dans son Colysée les stations des souf-

1. *Ibid.*, p. 741. — *Ibid.*, Mirac. S. Germani Parisien., L. II, n. 3, p. 792

2. Hist. ms. de Saint-Cheron. Archives départementales d'Eure-et-Loir.

frances divines, le chemin de la Croix. Milan assista aux mystères de la Passion sur le Mont Varale, si souvent baigné des larmes du saint cardinal Borromée. Paris eut son calvaire du Mont-Valérien, vénéré depuis le douzième siècle, et dont les rois eux-mêmes protégeaient la douce solitude. Chartres eut quelque chose de plus encore. Les seigneurs chartrains, qui s'étaient croisés en grand nombre, avaient été frappés de la similitude topographique de Jérusalem et de Chartres. Il est intéressant de lire les motifs de la fondation du monastère de Sainte-Marie construit vers le nord dans la vallée de Lèves, et appelé du nom de Josaphat, « afin, est-il dit, que cette ville, dont le site rappelle celui de Jérusalem, possédât jusque dans le détail une exacte ressemblance avec les lieux saints » : *ut urbi illi, quam Jerosolymam situ referre aiunt, nihil ad sacrorum locorum similitudinem deesse videretur* (1). De nobles hommes et de puissants seigneurs firent commuer leur vœu de visiter la terre de Palestine en celui de mener la vie religieuse à Josaphat, où ils devaient, d'après les bulles pontificales, être occupés spécialement de trois choses, savoir : de prier pour la Terre sainte, de méditer sur la Passion, et de nourrir leur âme de la douce espérance de la résurrection des saints (2). Or, en même temps que la vallée de Lèves fut trouvée répondre à celle de Josaphat, la montagne de Saint-Cheron sembla pouvoir être assimilée à celle des Oliviers. Et voilà pourquoi, le jour des Rameaux, tout le clergé de la ville, présidé par l'évêque, faisait une procession générale à Saint-Cheron. C'était sur la hauteur, devant l'église de ce monastère, qu'on chantait l'évangile : *Cum appropinquassent Jerosolymis et venissent Bethphage ad montem Oliveti* (3). Puis on descendait tant soit peu sur la colline et l'on arrivait : *ad eum qui dicitur Calvariæ locum* (4), c'est-à-dire à la croix du cimetière de Saint-Barthélemy, et c'était là qu'on faisait l'adoration solennelle. C'est ainsi que tout avait un sens dans les usages de nos pères. Le lieu que vous habitez devenait pour eux en ce jour comme le Bethphagé et le mont Olivet de notre Jérusalem d'Occident. Qu'on rie de ces rapports (5) et de quelques autres aperçus qui ont nourri la dévotion naïve de nos ancêtres, je le veux bien; pourvu qu'on m'accorde que nos sciences modernes s'attachent à des observations non moins gratuites, et qui n'ont pas l'avantage d'inspirer les mêmes vertus et de produire les mêmes dévouements.

Il y a un peu plus de trois siècles, on avait admis au noviciat de

1. Gall. Christ., t. VIII. Eccl. Carnoten., p. 1277 et suiv.
2. *Ibid.*
3. Matth., XXI, 1.
4. Joann., XIX, 17.
5. Rouillard, Parthénie, c. III, n. 4, 5. — Challine, Panégyrique de la ville de Chartres, t. XXX du *Miscellanea* de la Bibliothèque de la ville de Chartres 26/e 4968.

Saint-Cheron un jeune Chartrain, nommé Claude de Sainctes, qui se destinait à l'état religieux. Il avait reçu la tonsure de l'abbé du lieu, qui était évêque de Sébaste et suffragant de Chartres, comme l'avait été déjà un de ses prédécesseurs, Ricoul, abbé de Saint-Cheron et évêque de Thermes. Mais, dit un auteur presque contemporain qui le tenait des anciens de l'abbaye (1), il se trouva que le pauvre novice était d'un esprit si lourd et si grossier, que quand son tour approchait de chanter une simple leçon à matines, il était plus de trois jours à l'étudier, et encore ne s'en tirait-il pas avec honneur. A plus forte raison était-il incapable de toute autre étude plus importante. Ce lévite, doué d'une piété sincère, était désolé de se voir inutile à l'Eglise et au couvent. Il prit le parti de recourir à Celle qui est appelée le siége de la sagesse : il ne cessa de prier Marie, et il allait souvent la visiter dans son sanctuaire de Chartres, la conjurant de l'aider dans le dessein et le désir qu'il avait de servir la cause de Dieu. Et vraiment il fut exaucé d'une façon inattendue : car bientôt il devint si remarquable dans la science théologique, que la Navarre l'admit parmi ses docteurs, que sa province le députa au concile de Trente, et qu'enfin ses écrits solides et le succès de ses controverses contre les hérétiques le firent nommer à l'évêché d'Evreux.

Assurément, mes jeunes amis, le jeune Claude de Sainctes ne se retrouve point dans vos rangs. Apprenez pourtant, par cet exemple domestique, à recourir à Marie parmi les difficultés que vous rencontrez dans vos études; intéressez cette Vierge sainte au succès de vos travaux : elle vous exaucera, puisque vous êtes destinés à conduire et à enseigner les âmes dans une contrée dont elle est la reine et la gardienne si spéciale.

Et ici, je dois vous dire encore, Messieurs, que cette montagne où vous êtes réunis sous les ailes de Marie, vit éclore il y a plus de deux siècles quelques premiers essais de la grande œuvre qui y a été établie de nos jours, et que la providence manifesta dès lors les desseins qu'elle méditait d'accomplir en ces derniers temps. On vous a dit quelquefois qu'un des principaux résultats du concile de Trente, ç'a été l'institution des séminaires. Les Pères de cette assemblée, à la suite de la session où fut décrétée l'érection des noviciats ecclésiastiques, sortirent tout transportés de joie; ils s'embrassaient mutuellement dans les rues, se félicitant les uns les autres, et se disant que quand le concile n'aurait abouti qu'à cela, il ne faudrait regretter ni sa durée si prolongée, ni toutes les peines et les difficultés dont il avait été traversé. Or, la première application qui ait été faite de ce décret dans le diocèse de Chartres, ce fut dans cette maison, agrandie alors pour recevoir les jeunes clercs (2). Et si cette première tentative échoua comme dans la plupart des autres diocèses, on conserva du

1. Rouillard, Parthénie, c. XIII, n. 7.
2. Gall. Christ., t. VIII, Eccl. Carnoten., p. 1309, ad XXXI Abbat. S. Carauni.

moins l'espérance de relever cette œuvre; et une main, ce semble prophétique, traça dans les annales du monastère ces lignes que j'y ai lues avec une joie inexprimable, savoir, qu'il était utile de conserver « les règles qui avaient été établies pour les régents et pour les enfants qui demeuraient dans le séminaire, parce qu'elles pourraient servir dans la suite, s'il plaisait à Dieu de le rétablir » (1).

Mais quelle tempête s'élève au sein de la France? Je vois les pontifes et les prêtres du Seigneur, les uns exilés, les autres ensevelis dans une mer de sang. Le meilleur des rois livre sa tête à l'échafaud. L'Eglise de France n'est plus qu'une vaste ruine. Les pierres du sanctuaire sont dispersées; les cendres des saints sont jetées au vent, et dépouillées des richesses qu'avait accumulées sur elles la pieuse prodigalité des siècles. Les asiles sacrés, ravis à l'Eglise, tombent entre les mains de profanes acquéreurs. La montagne sainte est découronnée de son temple; elle pleure son apôtre, elle pleure ses hôtes révérés; la prière n'y appelle plus les rosées du ciel, les échos religieux gémissent de ne plus entendre que des chants licencieux..... Seigneur, Seigneur, avez-vous donc oublié vos antiques miséricordes, et l'héritage de votre fidèle serviteur est-il à jamais délaissé?

Non, Messieurs; laissez couler le torrent, attendez que l'indignation du Seigneur soit passée (2). Le moment de la miséricorde va revenir. Une catastrophe était nécessaire. La rémission des péchés ne se fait que par le sang(3); et la France avait péché; les prophètes eux-mêmes avaient prévariqué; les apôtres et les martyrs ne voyaient trop souvent autour de leurs tombeaux que des enfants dégénérés. Mais attendez. A peine la noble Eglise de Chartres a-t-elle relevé son front, à peine ses pontifes lui sont-ils rendus, qu'elle jette un regard sur la montagne voisine, sur la colline sainte, sur la seconde église du diocèse(4). Hélas! elle n'y voit guère que des ruines; mais n'importe, elle s'arme de courage et elle lui crie : Ecoute, ma fille, et vois, et incline l'oreille : *Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam.* Au lieu de tes vieux cénobites, il va te naître des enfants. Longtemps tu fus le tombeau des vétérans de mon sacerdoce; tu seras désormais le berceau de mes jeunes lévites : *Pro patribus tuis nati sunt tibi filii.* C'est de ton sein que sortiront les pasteurs de toute la contrée; quelques-uns d'entre eux iront évangéliser et gouverner des églises lointaines; plusieurs traverseront les mers, feront bénir ton nom jusqu'aux pays de l'aurore; et tous se souviendront de toi avec amour, du parfum des vertus qu'ils auront respiré avec l'encens de tes fleurs: *Constitues eos principes super omnem terram, memores erunt nominis tui* (5).

Qu'elle est admirable, la providence divine! Pour elle les obstacles deviennent les moyens; les bouleversements les plus affreux semblent

1. Hist. ms. de S. Cheron, p. 84.— 2. Is., XXVI, 20, 21.— 3. Hebr., IX, 22.
4. Mandements de Mgr J.-B. de Latil, 20 juillet 1824; de Mgr C.-H. Clausel de Montals, 8 décembre 1824. — 5. Ps. XLIV, 12, 18, 19.

aider ses desseins plutôt que les contrarier. Un jeune homme de race sénatoriale, un lévite vierge avait été amené de Rome à Chartres pour y relever les autels du Seigneur; il est enterré sur la montagne voisine, et il prédit que ce lieu sera à jamais un lieu saint. Et voilà qu'après un laps de dix-sept ou dix-huit siècles, le tombeau de saint Cheron devient le noviciat du sacerdoce pour tout le pays dont il a été l'apôtre. Cette seconde église du diocèse devient la pépinière où Marie cultive les plantes qu'elle transportera sur toute l'étendue de son territoire. Les ossements du saint diacre et des anciens pontifes germent et poussent toute une génération de prêtres. La montagne sainte, la montagne engraissée du sang des martyrs, redevient plus que jamais une montagne fertile. Après quelques années d'exil, la religion reprend possession de son antique domaine. Les restes sacrés du martyr, recueillis par la piété de quelques familles patriarcales, ne tardent pas à être rendus au culte et à la vénération de ses fils (1). Une église nouvelle, rebâtie presque sur les fondements de l'ancienne basilique, est aujourd'hui consacrée solennement sous l'invocation du saint lévite et sous le patronage de la reine du clergé : double tradition qu'il importait de conserver. Et voilà que nuit et jour le Seigneur Jésus réside sur ce mont sacré, comme il y a résidé pendant tant de siècles, et comme il y résidera apparemment jusqu'à la fin des siècles, car après une restauration si étonnante, si providentielle, comment croire que ce lieu puisse jamais déchoir de sa haute vocation? *Mons Dei, mons pinguis, mon coagulatus, mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo; etenim Dominus habitabit in finem.*

Qu'elle soit donc inscrite parmi les plus grandes et les plus saintes solennités religieuses, parmi les dates les plus chères et les plus sacrées de cette maison, la fête qui s'accomplit en ce jour! Qu'il soit béni à jamais, ce pontife de la grande église de Marie, qui renouvelle et rajeunit aujourd'hui l'antique alliance de la Vierge et de son apôtre! Qu'il soit remercié de la joie qu'il m'a réservée à moi-même en m'admettant à participer avec lui à cette dédicace joyeuse! Cette halte sur la montagne sacrée de Saint-Cheron se mêlera dans mon esprit et dans mon cœur à l'ineffaçable mémoire de la recommandation que je suis venu faire à Notre-Dame de Chartres de ma personne, de mon voyage et de mes travaux, au moment où je m'achemine vers le concile du Vatican. Les plus doux souvenirs de ma vie sont assurément ceux qui s'offrent ici à moi. Nul autre séjour n'occupe dans mes réminiscences et dans mes affections une place pareille. C'est ici, ô Vierge sainte, qu'épuisé par la souffrance, et traînant un corps languissant, j'ai ressenti les effets de vos maternelles bontés. Elles se manifestèrent à moi par des âmes sacerdotales avec lesquelles on est

1. La solennité du rétablissement et de la translation des reliques de saint Cheron a eu lieu le jeudi 27 mai 1841, aux premières vêpres de sa fête.

heureux, pour tout le reste de sa vie, d'avoir été mis en contact. Et combien il se fait sentir aujourd'hui, le vide qu'a laissé ce prêtre au cœur si délicat, au tact si exquis, à l'esprit si distingué, aux sentiments si élevés et si modestes, qui dirigea ici nos pas dans les premiers sentiers de la vie lévitique (1) ! Heureusement, il a laissé après lui des successeurs formés à son école.

Jours heureux, trop vite écoulés, qui ne reviendront plus pour nous ! Ah ! que ceux-là du moins les apprécient, qui en jouissent à leur tour. Plus tard, ils en sentiront mieux tout le prix. Que de fois, parmi les fatigues et les écrasantes responsabilités de ma charge, parmi les sécheresses et les aridités des affaires, que de fois je vous ai prié, ô mon Dieu, de me rendre cette douce confiance, cette tendresse filiale, cette piété affectueuse des années de mon adolescence ! Que de fois, prosterné à vos pieds, ô Marie, songeant à ces jours heureux où j'ornais ici votre modeste temple confié à mes soins, songeant à ces prières ardentes qui montaient vers votre image avec l'encens des fleurs déposées à vos pieds ou rangées en guirlandes autour de votre tête, me rappelant ces soupirs de mon âme qui se confondaient avec ceux de la tourterelle, hôte fidèle des bois qui entouraient votre sanctuaire, oui, que de fois, me reportant vers cet asile qui bornait mes horizons et au-delà duquel je n'apercevais et n'ambitionnais rien, que de fois j'ai partagé les regrets du juste de l'Idumée : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar ?* (2) Chers enfants, aimables lévites, savourez ces années de paix et de silence; coulez ici des jours parfumés de piété et de joie. Vous grandirez, vous quitterez cet asile; et parmi les travaux, les difficultés, les angoisses, les amertumes qui vous attendent sur le théâtre plus ou moins vaste qui vous est réservé, souvent vous regretterez ce berceau de votre enfance, ce noviciat de votre sacerdoce, ombragé par Marie; et vous aussi, vous direz à votre tour : *Quis mihi tribuat ut sim sicut fui in diebus adolescentiæ meæ, quando Deus erat in tabernaculo meo, dicebamque : in nidulo meo moriar?*

Seigneur Jésus, c'est le vœu que je dépose à vos pieds : Puisse votre amour et l'amour de votre mère s'accroître ici de plus en plus dans les cœurs ! Puisse votre nom et le nom de votre mère être de plus en plus honoré, de plus en plus béni sur ce mont sacré! Puissent les apôtres formés à l'ombre de ce sanctuaire, échauffés au feu de cet autel, répandre sur toutes les parties de ce diocèse les charbons ardents de la foi, de la charité, et allumer dans tous les cœurs ces flammes que vous êtes venu apporter sur la terre et dont vous aspirez à voir toute la terre embrasée ! Ainsi soit-il.

1. M. Louis Chouet, supérieur du petit-séminaire pendant trente ans, mort chanoine de la cathédrale de Chartres.
2. Job., XXIX, 2, 4, 18.

SOUSCRIPTION POUR UN MONUMENT

A ÉLEVER AUX ZOUAVES PONTIFICAUX, ET AUX AUTRES SOLDATS FRANÇAIS
glorieusement morts pour la patrie
A Loigny près Patay, le 2 décembre 1870.

Quand dans les premiers jours d'octobre 1870, les zouaves pontificaux, arrivant de Rome où ils avaient défendu leur foi, parurent sur la Loire, pour défendre la patrie, ils obtinrent du Gouvernement l'honneur de marcher à l'extrême avant-garde. Ils se montrèrent dignes de ce privilège et *partout où la noble légion a combattu, principalement à Cercottes, à Brou, à Patay et au Mans, elle s'est distinguée au premier rang par son élan devant l'ennemi, son dévouement, sa bonne discipline et son excellent esprit.* (*Ordre du jour du général de Cissey, ministre de la guerre, du* 13 *août* 1871.)

Le 2 décembre, au matin, les zouaves, fatigués de vingt jours de marches, de contre-marches et de luttes, arrivèrent à Patay avec le corps du général de Sonis, dont ils faisaient partie depuis quelques jours. Ils étaient destinés à former la réserve. Mais tout à coup l'on apprend que l'armée est en plein recul. De Sonis reçoit l'ordre de se porter au-devant de l'ennemi pour soutenir la retraite. A deux kilomètres de Loigny, il s'arrêta, et un régiment de marche fut lancé sur un petit bois situé en avant du village et ayant une longueur de trois cents mètres sur une largeur de trente. Embusqués-là, les Prussiens, à couvert, faisaient un feu d'enfer.

Le général de Sonis, malgré tout son entrain, ne réussit pas à enlever le régiment qui resta pendant tout le combat (dans la position qu'il avait choisie) caché derrière un pli de terrain. Le général, découragé, arrive au galop vers les zouaves arrêtés près du château de Villepion, pour protéger deux batteries qui ripostaient aux batteries ennemies du village de Guillonville. Ils y étaient restés une demi-heure, superbes de calme et de sang-froid, exposés au feu de l'ennemi. « Mes enfants, leur crie-t-il, venez et montrons comment se battent des hommes de cœur : suivez-moi. Vive la France! Vive Pie IX! »

Il était environ quatre heures du soir.

Les zouaves ne marchandent pas le devoir. Ils savent qu'ils vont à la mort; mais l'honneur commande et l'honneur est obéi. Le commandant de Troussures descend de son cheval; se met à genoux en présence de tout le monde, fait un signe de croix et reçoit l'absolution. Presque tous ses frères d'armes se signent également, envoient une pensée au Ciel une autre à leurs familles, puis, pendant que quelques compagnies des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah appuient le mouvement sur la droite et chassent bravement les Prussiens des fermes de Villours et de Faverolles, les zouaves pontificaux s'avancent en tirailleurs, tranquillement, régulièrement, comme sur un champ de manœuvre et sans presque tirer un coup de fusil. Le premier tombe, le suivant prend sa place. M. de Vertamon qui porte le drapeau est blessé mortellement; M. Jacques de Bouillé, son voisin, saisit alors le glorieux emblème qui sert de mire à l'ennemi, et le brandissant violemment, il se précipite sur le bois avec un terrible hourra. Une balle le frappe à son tour et c'est à un tout jeune zouave, M. Leparmantier, qu'est réservée la gloire de rapporter au campement le drapeau du bataillon. Tous les officiers sont démontés. Le général a la cuisse fracassée; le colonel Charette se débat sous son cheval tué; le commandant de Troussures tombe; une foule d'officiers et de braves soldats mordent la poussière. N'importe! Il faut arriver au petit bois où les Prussiens font rage. On y arrive, en effet, à la baïonnette.

L'ennemi épouvanté tourne le dos et fuit. Mais les zouaves en quelques bonds ont franchi le bois, et dans un espace de deux cents mètres qui le séparent du village, ils entassent les morts. Les cadavres gisaient en monceaux à l'entrée des jardins, dont les haies et les palissades avaient retardé la fuite. Un chemin creux qui tourne autour du village en était littéralement comblé.

Six mille Prussiens étaient dans le village et à l'entour; une armée entière se tenait sur l'arrière-plan. Telle fut leur frayeur en voyant l'impétuosité de cette attaque que sur plusieurs points l'ordre de retraite était donné. On se croyait en présence de tout un corps d'armée puissant. Cependant personne ne venant plus, pas même le régiment prudemment caché à moins d'un kilomètre de là, et dont la présence en ce moment eût assuré la victoire, les Prussiens purent compter les assaillants et reprirent vigoureusement l'offensive. Ce qui restait des zouaves se jeta dans les premières maisons, où ils soutinrent un véritable siège. Mais que pouvait cette poignée d'hommes contre des multitudes qui encombraient le village, mettaient le feu aux maisons pour les en déloger! Il fallut sonner la retraite qui se fit en bon ordre, mais non sans laisser sur le carreau de nombreux défenseurs et le colonel lui même blessé.

Ils étaient partis environ 300; 198 sont restés. Sur quatorze officiers, quatre seulement sont revenus sans blessures. Les mobiles des Côtes-du-Nord perdirent 110 hommes; la compagnie des francs-tireurs de Tours 30 hommes et deux officiers, celle de Blidah 28 hommes et deux officiers.

Quant aux Prussiens, immenses ont été leurs désastres. Pour les dissimuler et ne pas jeter le découragement dans les rangs de leurs soldats, ils firent ramasser par leurs brancardiers la majeure partie de leurs hommes et les jetérent dans les maisons en feu. Dans le jardin du presbytère, on entassa 28 voitures d'armes, de casques, de sacs, de bidons, de marmites, etc.

Ce brillant exploit des zouaves pontificaux fut le salut de l'armée et de toute son artillerie. Car l'ennemi atterré n'osa plus, ce jour-là, sortir de ses positions, et les Français profitèrent du répit pour assurer leur retraite.

Voilà la bataille de Loigny, à laquelle on donne par erreur le nom de bataille de Patay, bataille qui restera dans l'histoire comme une des plus mémorables de nos fastes militaires. (1).

Aussi rien de plus naturel que l'idée qui se fit jour, presque immédiatement et partout, de consacrer à tous ces glorieux martyrs de la religion et de la patrie un monument funèbre qui conservât leur souvenir. Interprète de la pensée générale, un Comité s'est formé pour réaliser ce vœu.

A deux cents mètres du point central de la bataille se trouve le village de Loigny, dont la moitié a été incendiée. L'église a subi de grands dégâts par les balles et les obus. Comme en outre elle a servi d'ambulance, on n'a pas encore réussi à en enlever l'odeur cadaverique ni à en faire disparaître d'énormes taches de sang. Cette église est d'ailleurs peu séante, humide et obscure. L'air et le jour y manquent. La toiture et le plafond, composé de poutrelles non peintes, ne protègent plus les fidèles contre les accidents de l'atmosphère.

Au cimetière, devant le portail, dorment de leur dernier sommeil un grand nombre de zouaves, ensevelis sans cercueil dans une fosse commune et aussi, dans une fosse voisine, beaucoup de soldats d'autres armes.

Il faudra plusieurs générations pour sortir le village de ses ruines. Ce ne sont donc pas les habitants actuels qui peuvent restaurer la maison de Dieu.

L'idée est alors venue de choisir l'église même pour en faire le monument de la bataille, sauf à ajouter une croix commémorative à l'entrée du petit bois où tant de braves sont tombés. On réparerait cette église, on l'embellirait, on y placerait un marbre avec le nom de toutes les victimes de ce triste et grand jour; on y fonderait un service annuel,

(1) M. Vagner, Chevalier de St-Grégoire-le-Grand, rédacteur-gérant de l'*Espérance* de Nancy (Meurthe), vient de publier une petite brochure intitulée : *Une visite au champ de bataille de Loigny*. C'est le récit des impressions que l'auteur a éprouvées dans son pélerinage au lieu où sont tombés nos machabées modernes... M. Vagner avait lui-même un fils parmi les zouaves pontificaux victimes. Rien d'émouvant comme ce récit.

on y creuserait enfin un caveau dans lequel, après les délais fixés par la loi, seraient rassemblés les ossements connus. Ce serait à la fois un monument à la gloire des zouaves pontificaux et de leurs intrépides frères d'armes et une œuvre pie qui réjouirait leur âme.

C'est ce projet, approuvé par M. le curé et M. le maire de Loigny et ratifié par Monseigneur l'Evêque de Chartres, qui se recommande aujourd'hui non-seulement aux anciens frères d'armes des héros de Loigny, non-seulement aux familles dont les fils reposent à l'ombre de ce clocher, mais à tous les Français qui aiment et admirent le dévouement à la patrie et à la religion. Quand nos fils visiteront cet héroïque champ de bataille, ils aimeront à rencontrer un monument qui implore la prière et rappelle le souvenir des soldats de Pie IX et de la France.

« Je vois avec plaisir, écrit son Eminence le cardinal de Bordeaux à M. le curé de Loigny en lui adressant une belle offrande, je vois avec plaisir qu'on veut faire quelque chose de spécial pour ceux de nos zouaves pontificaux qui ont succombé sur votre territoire pour la défense du pays, comme ils avaient su mourir à Castelfidardo et à Mentana pour la défense des droits du Saint-Siége. »

Le Comité du monument des zouaves est composé de :

M. le général baron de Charette, président.

MM. Aubineau (Léon), rédacteur de l'*Univers*;
- Barrier, vicaire-général de Chartres, délégué de Monseigneur;
- de Boisjolly, conseiller à la cour d'Appel, président de la commission des blessés d'Orléans ;
- de Cazenove de Pradines, député à l'Assemblée nationale;
- Le vicomte de Chaulnes (Gabriel), à Orléans;
- Emmerand de la Rochette direct. de l'*Espérance du Peuple*, à Nantes.
- Houdet, négociant, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, à Nantes.
- Peigné (Stanislas), missionnaire de l'Immaculée Conception, à Nantes, aumônier à l'ambulance des Volontaires de l'Ouest;
- Poujoulat (de), rédacteur de l'*Union*;
- Rey, capitaine commandant la compagnie des mobiles du canton d'Orgères;
- de Riancey (Adrien), rédacteur en chef de la *France nouvelle*;
- le général de Sonis, à Castres;
- Theuré, curé de Loigny;
- Tourne, maire de Loigny;
- de Troussures;
- Vagner, rédacteur-gérant de l'*Espérance* de Nancy, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.
- Veuillot (Louis), rédacteur en chef de l'*Univers*.

Les souscriptions sont reçues par chacun de MM. les membres du Comité, mais plus particulièrement, par MM. de Boisjolly, trésorier-général de l'Œuvre à Orléans; Theuré, curé de Loigny (par Orgères) et, pour la Lorraine, par M. Vagner, rue du Manège, 3, à Nancy. (1)

Un service solennel et anniversaire sera célébré à Loigny le 2 décembre pour le repos de l'âme de tous les militaires français morts sur le champ de bataille.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Les envahisseurs sacrilèges ont pénétré de force dans deux couvents de femmes; après une sévère protestation, les religieuses ont dû se retirer dans un autre asile. Ces faits se sont passés près de Sainte-Marie Majeure et du Quirinal, le jour anniversaire de la bataille de Lépante qui arrêta, il y a trois cents ans, le torrent des hordes musulmanes et sauva l'Occident.

(1) Les chapelains de Notre-Dame de Chartres se feront aussi volontiers les intermédiaires des souscripteurs auprès de M. le curé de Loigny; une liste est entre leurs mains.

— Quarante-huit de nos représentants à l'Assemblée de Versailles, sous l'inspiration de M. de Belcastel, député de la Haute-Garonne, avant de se séparer, ont fait à Pie IX une Adresse qui témoigne de leur dévouement aux intérêts de l'Eglise et de leur sincère attachement à la chaire de Saint-Pierre.

Le Saint Père a répondu à cette magnifique lettre. Nous reproduirons une partie notable de la réponse.

« Comme tous vos maux ont été le fruit des doctrines perverses qui avaient affaibli la foi, corrompu la science et les mœurs, et comme par suite il importe de bien mettre en lumière que le remède consiste dans le rejet de ces doctrines, Nous regardons comme très-heureux votre acte de pleine soumission aux définitions du Concile du Vatican, et le dévoûment absolu que vous proclamez pour la Chaire de Vérité qui a reçu du ciel la mission d'écraser l'erreur et d'arracher avec elle la racine des maux. Toutefois, cela est manifeste, elle ne peut remplir librement et efficacement cette mission, de même que les autres charges de son ministère suprême, que si elle jouit elle-même d'une liberté souveraine, hors de l'empire de tout autre pouvoir. A cette fin la divine Providence l'a doté d'un principat civil lui appartenant en propre. C'est pourquoi l'oppression sacrilège pesant sur elle et l'usurpation d'un domaine de cette nature, qui ont soulevé dans tout l'univers les cœurs des fidèles dont on foulait aux pieds les droits sacrés, enflamment également votre zèle pour stigmatiser un pareil forfait et exciter les conducteurs des peuples, surtout votre patrie, à redresser une aussi grande iniquité. Ce zèle religieux est une preuve irrécusable de votre foi et de votre piété ; il témoigne de l'indépendance et de la fermeté avec lesquelles vous accomplirez votre mandat. Il donne aussi l'espoir que le plus grand nombre de vos collègues, touchés du désir du bien solide et vrai de l'Eglise et de la patrie, arriveront à partager vos convictions et vous donneront le concours de leurs forces. » (Voir le journal le *Monde* du 24 Octobre.)

— La guerre aux images sacrées exposées à la vénération publique devient de jour en jour plus acharnée, dit l'*Echo de Province.*

— Cinquante mille catholiques de Saint-Francisco (Californie), ont adressé à Pie IX une dépêche témoignant de leur amour filial.

— Les pélerinages aux divers sanctuaires de Belgique se succèdent sans intermittence à l'intention de la délivrance du Souverain Pontife.

— *L'Internationale catholique.* — Une œuvre vient de se fonder en Suisse, à Fribourg, qui répond à l'*Internationale* par les mêmes armes dont se se sert cette société célèbre. A l'*Internationale diabolique* vient s'opposer l'Internationale catholique, qui compte déjà des milliers de membres, qui a des lieux de réunion, des assemblées, une caisse, des organes de publicité, et qui ouvre en ce moment ses bras à tous les catholiques de l'univers, afin qu'ils s'enrôlent sous son étendard. Sur cet étendard est écrit : *Soit loué Jésus !* La devise de l'Internationale catholique est cette parole de saint Paul : « Il est l'heure de sortir du sommeil. » Quand on y songe, il n'est que trop l'heure en effet.

— *Prier et écrire* (armes contre la Franc-Maçonnerie). — Un prélat bien connu pour son zèle à démasquer les secrètes inventions de l'esprit du mal contre l'Eglise, a reçu la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Continuez, je vous prie, de combattre la franc-maçonnerie. Vous ne perdez pas votre temps. Depuis que les bons journaux font connaître cette

infâme secte, trois millions de membres de tous les grades, se sont retirés des loges : je le tiens de très-bonne source.

« Il résulte de cela que le Grand Orient ne veut plus qu'on attente à la vie du pape et des cardinaux, car alors ce serait dans le monde un *tolle* général contre la secte ; si déjà il a perdu 3 millions sur 14 millions, que serait-ce alors? Ce sont les maçons eux-mêmes qui attribuent cet immense déficit aux journaux ; je pense que les prières qui se font pour l'Eglise et la France y sont bien pour quelque chose.

« Il nous faut faire comme ceux qui rebâtissaient le temple, tenir la truelle d'une main et l'épée de l'autre ; prier et écrire. »

— *M. le comte de Chambord en Belgique.* — « Plusieurs catholiques dit la *Semaine de Tournai* et après elle la *Semaine de Poitiers*, ont été admis à présenter leurs hommages à M. le comte de Chambord. Belges et Belges de cœur, ils l'ont dit au prince, ils n'avaient d'autre titre à se présenter devant lui que leur attachement à l'Eglise. Henri V est l'homme de toutes les loyautés; il a affirmé à plusieurs reprises et devant plus de cent personnes cette solidarité de la cause monarchique avec la cause catholique. « C'est parce que ma cause est si intimement unie à celle de l'Eglise et du Saint-Père, a-t-il dit, qu'elle m'inspire tant de foi et de confiance. Priez pour nous, priez pour la France; et, en priant pour nous et pour la France, vous prierez pour l'Eglise, pour le Pape, pour votre pays, pour la stabilité de l'Europe entière. »

— *Le Frère Cyrille.* — Plusieurs feuilles publiques viennent de rendre hommage à la mémoire d'un Frère des Ecoles Chrétiennes, du Frère Cyrille. Cet homme admirable, entré en religion à vingt-deux ans, après avoir terminé ses études universitaires, avait voulu se consacrer à l'instruction des enfants du peuple; il a été un des principaux instigateurs et inspecteurs des écoles du soir. Au siége de Paris, son dévouement l'a porté à se faire soldat et s'est distingué par plusieurs faits militaires. Blessé dans une attaque, il n'est sorti de l'infirmerie que pour se faire brancardier jusqu'à la fin de la guerre. Redevenu depuis frère enseignant, le saint religieux vient de succomber à une maladie, et sa congrégation le pleure. Nous sommes heureux de voir des écrivains consciencieux fixer l'attention sur ce digne disciple du vénérable de La Salle; c'est une leçon donnée à de misérables folliculaires, qui en ce moment cherchent à restreindre la part faite aux instituteurs congréganistes dans l'enseignement de la jeunesse.

— *Revue des associations catholiques pour la classe ouvrière.* Nous signalons comme un fait religieux l'apparition de cette nouvelle revue. L'ouvrier, en effet, devient l'objectif de tous les bons catholiques ; en face des dangers qui, de nos jours, le circonviennent plus que jamais, il faut des *œuvres spéciales* s'occupant de son présent et de son avenir. Le recueil destiné à propager ces œuvres n'est donc pas une publication sans importance. Ce recueil mensuel se recommande d'ailleurs autant par sa rédaction que par son actualité. Voici le sommaire du numéro d'octobre :

I. Le Congrès de Nevers. Vagner. — II Supplique à l'Episcopat. — Réponses de NN. SS. les Evêques de Mendes, de Tarbes, de St-Claude, de Perpignan, d'Evreux. — III Œuvres des apprentis de l'Immaculée Conception, à Arras. E. P. — IV Un aumônier de jeunes gens. — Le R. P. Le Gall. — Henry, Jouin. — V. Chronique. — Amilly. — Metz. — Montauban. — Nantes. — Nevers. — Saint-Servan. — Toulouse. Louis Bertrand. — VI Cours de physique instructive, — Dixième Conférence. V. Duchalet. — VII Indicateur

— Pièces. — Romances. — Chansonnettes. — Duos. etc. — Bébé ou le nain du roi Stanislas. — Les incommodités de la grandeur. — Tombé du nid — La première idée. — Enfants, n'y touchez pas. — Les deux Invalides L. Vassy. — VIII Cantate de Charité. — Patronage de Saint-Vincent-de-Paul d'Angers. l'abbé B***

On s'abonne au bureau de la *Revue*, à Angers, boulevard des Lices, 33, en adressant un bon de *six francs* sur la poste, à M. *Henry Jouin*, secrétaire-gérant.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1° Deux plaques offertes par Mlle de Brun : sur l'une et l'autre sont écrites les raisons de l'offrande ; 2° Un gros cierge de ◆kil. pour faveur obtenue ; — 3° Un cœur offert en action de grâces d'une guérison ; — 4° Huit fleurs artificielles et huit roses offertes par deux personnes ; — 5° Un beau tapis en moquette pour l'autel de St Joseph à la Crypte ; — 6° Un garniture confectionnée par une dame de la ville pour la chapelle du Cœur de Marie ; — 7° Une riche couverture d'autel en fine tapisserie pour la chapelle principale Sous-Terre ; — 8° Une lampe pour Notre-Dame de Sous-Terre ; — 9° Trois cœurs à Notre-Dame du Pilier pour diverses faveurs obtenues ; — 10° Cinq cœurs à Notre-Dame de Sous-Terre également en actions de grâces.

Lampes. — 79 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'octobre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 45 pendant 9 jours, 10 pendant un mois, une pendant 5 semaines, une pendant 3 mois, une pendant 6 mois, 5 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier*, 5 pendant 9 jours, une pendant un mois, une pendant 3 mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph,* 6 pendant 9 jours, une pendant un mois, une pendant 3 mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur,* une pendant 3 mois.

Consécration des petits enfants. — 76 nouveaux inscrits, dont 18 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'Octobre : 310.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 187.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes) : 970.

A cause de l'abondance des matières, nous supprimons cette fois les extraits de la correspondance sur les grâces obtenues après des prières à N. D. de Chartres.

— Le 19 octobre, fête de saint Savinien et de saint Potentien, Mgr l'évêque de Poitiers se trouvait à Chartres et disait la sainte messe à la crypte, au lieu même où prièrent nos premiers apôtres quand ils vinrent surprendre les Druides devant l'image de la Vierge inconnue.

— C'est le R. P. Choizin qui a prêché l'octave de Ste-Foy à l'église des Pères Maristes.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu le jeudi 26, à la chapelle de N.-D. de la Brèche : elle a été préparée par un triduum dont le R. P. Michon, mariste, a prêché les exercices.

Le 18 octobre a Chateaudun. — Les villes et villages, principaux théâtres des combats de 1870, ont eu leurs cérémonies funèbres d'anniversaires. Après Metz, Strasbourg, Orléans, Châteaudun devait avoir son tour. Bien des comptes-rendus de cette solennité ont déjà paru sur les feuilles publiques. On nous annonce que le discours

prononcé à l'église de la Madeleine par le R. P. Monsabré, est sous presse et va paraître chez les libraires; nous sommes convaincu qu'on lira avec profit ce beau discours dont la seconde partie, si éloquente, montre la cause véritable de nos désastres et indique le remède à nos maux. Il y avait là un nombre considérable d'officiers escortant Son Excellence le ministre de la guerre : cette société brillante allait tout-à-l'heure entendre au cimetière, près du monument commémoratif du 18 octobre, de nombreuses et belles paroles sur la gloire des héros ; à l'église, après un éloge frappant de la vaillance des héros, de l'accomplissement des devoirs envers la patrie, le prédicateur a remué son auditoire en posant devant les consciences un examen sur l'accomplissement des devoirs envers Dieu.

— Le lendemain de la cérémonie de Châteaudun, M. l'abbé Theuré, curé de Loigny, mandé à la préfecture d'Eure-et Loir par une dépêche, a reçu des mains de M. le général de Cissey, ministre de la guerre, la décoration de chevalier de la Légion-d'honneur En entendant les paroles élogieuses du ministre qui rendait ainsi justice à un dévouement extraordinaire qu'ont mis en relief les suites de la bataille de Loigny, le bon curé témoignait son étonnement et répondait confus : « Je n'ai fait que mon devoir ; tout autre de mes confrères eût agi de même à ma place. » — « Oui, nous le savons et nous aimons à le redire, reprit le général de Cissey, *tout le clergé, qu'il porte soutane blanche ou noire, s'est conduit admirablement pendant la guerre.* »

— On vient de nous apprendre le décès de deux prêtres. Ce sont : M. l'abbé Duroux (François-Pierre), ancien curé de Chapelle-Guillaume, mort aux Thernes, près Paris, à l'âge de 44 ans et demi, et M. l'abbé Goupy (Claude-Remy), curé de Fruncé, mort à l'âge de 58 ans; on n'a pas eu le temps encore de nous communiquer des détails biographiques.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

Les Deux Révolutions, celle qui perd et celle qui sauve, par le P. Blot, missionnaire apostolique. — (Prix : 1 franc. Chez Poussielgue, Paris, rue Cassette, 27).

Nous apprenons que Mgr le comte de Chambord a lu *les deux Révolutions*. Le prince a fait ensuite écrire à l'auteur par le comte de Sainte-Suzanne :

« Les pensées exprimées dans votre brochure, et la conviction que la seule révolution qui puisse nous sauver, est une *révolution* vers la prière et vers Dieu, sont trop conformes à celles de M. le Comte de Chambord pour qu'il n'ait pas accueilli avec plaisir l'hommage que vous lui en avez fait. J'ai ordre de vous le dire et de vous en remercier, en vous félicitant de revendiquer si bien ce droit de tous les chrétiens au sacrifice, à l'abnégation et au dévouement.

« Oui, on ne saurait trop redire à tous, pour chercher à faire comprendre et accepter cette idée, que le Christianisme seul a fait la France, et que, seul, le christianisme peut la refaire, grâce aux vertus qui découlent de la sainte doctrine. Puissions-nous tous, qui sommes imbus de la vérité de ce principe, et cherchons selon nos diverses aptitudes à l'affirmer de plus en plus, assister enfin un jour au triomphe de l'Eglise et de la France! »

AUTRES LIVRES. — *Où en sommes-nous?* par Mgr Gaume. — Prix : 5 francs; Paris, Gaume frères et J. Duprey, 3, rue de

l'Abbaye. (Le défaut de place nous empêche d'insérer un article qu'on nous avait adressé sur cet important ouvrage et sur le suivant.)

Que penser et que faire? par Rupert, rédacteur du *Monde*. — Chez Vict. Palmé, rue Grenelle-Saint-Germain, 25, Paris. Prix : 2 fr.

De l'Enseignement supérieur de la Théologie en France, par l'abbé Delarc, traducteur de l'Histoire des Conciles. — Chez Adrien Le Clerc, 29, rue Cassette, Paris. Prix : 1 fr. (Le plan proposé par l'auteur offre un haut intérêt.)

Les Martyrs d'Arcueil, par le R. P. Laurent Lécuyer, chez Vict. Palmé. Prix : 1 fr. 25.

Oraison funèbre de Mgr Darboy, par le R. P. Perraud. — Chez Adrien Le Clerc.

Les malheurs de la France, causes et remèdes; discours prononcé par M. l'abbé Léon Maret, curé du Vésinet, collaborateur de la *France nouvelle*. — Paris, bureaux de l'Enseignement catholique, rue Madame, 10.

NOVEMBRE 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Novembre 1871.

1er novembre, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.

2, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

3, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

4, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge.

5, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

6, lundi. — Indulg. plén.: 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

7, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière, *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

8, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

9, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

10, end. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

11, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, comme au 4 novembre (jour au ch. des fidèles).

12, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur-de-Jésus. — 2° Pour les Tertiaires-Franciscains.

13, lundi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

14, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

15, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

17, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. rouge.

18, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 4 novembre (jour au ch. des fidèles).

19, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

20, lundi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

21, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette Œuvre; — 5° Indulg. de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'archic. de Notre-Dame de Sous-Terre.

22, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph.

23, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous*; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

24, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc., (jour au ch. des fidèles).

25, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, etc., comme au 18 nov.

26, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

27, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert.-Dominic.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge.*

28, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

29, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

30, jeudi. — Indulg. plénière : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quinzième année.
10e NUMÉRO. DÉCEMBRE 1871.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LA FLÈCHE DE L'ABBAYE. (1)

On était au milieu de l'automne, le jour venait à peine d'éclairer l'horizon, quand un soldat dépouillé de ses armes et revêtu d'une casaque dont il avait baissé le capuchon de laine, vint sonner à la porte du couvent de *Souvigny*. (2)

Une troupe de cavaliers courait sur lui à toutes brides, mais la porte hospitalière se referma sur l'infortuné dont la voix déchirante avait fait entendre ce mot alors tout puissant : *asile, asile*.

Un instant après la cloche s'ébranlait de nouveau. C'était Guillaume, écuyer du noble comte de Varcossy, qui réclamait hautement la remise du fugitif... Introduit auprès du prieur : « Que me demandez-vous, mon fils, lui dit celui-ci avec ce ton calme et doux qui ne le quittait jamais ? »

— « Seigneur abbé, je demande, au nom de mon maître, qu'un de ses vassaux, nommé Diaire, qui a lâchement déserté cette nuit sa bannière, soit remis entre mes mains. »

— Je ne puis le faire avant d'avoir entendu le malheureux que réclame la justice du sire de Varcossy ; allez vous reposer, mon fils, dans le cloître affecté au logement des étrangers et que Dieu vous ait en sa sainte garde. »

Pendant qu'on délibérait sur son sort, le déserteur qui sentait battre dans sa poitrine une âme d'artiste demanda à visiter l'église,

(1) Tiré en l'abrégeant des récits et légendes d'Alfred Des Essarts. Tours, Mame éditeur, joli volume écrit pour la jeunesse.
(2) Sa belle église gothique renferme les tombeaux des sires de Bourbon.

afin d'avoir, disait-il, avant de mourir, le bonheur de comtempler ce monument célèbre consacré au culte du Très-Haut.

Cinq nefs se développèrent à ses regards émerveillés. L'église affectait la forme de la croix ; les architectures romane, byzantine gothique s'y succédaient comme autant de styles superposés, et prouvaient que ce temple, si justement admiré, devait avoir été l'œuvre des siècles.

Une lampe éclairait le sanctuaire et reflétait ses rayons tremblants sur l'or, l'azur et le vermillon dont les murs étaient aussi soigneusement revêtus que les pages d'un beau missel colorié ; des statues en bois de chêne, entouraient le chœur ; enfin dans la grande nef s'élevait sur 4 basses colonnes le tombeau vénéré de St-Mayol. Diaire s'agenouilla devant les reliques de cet illustre serviteur de Dieu, en grande dévotion alors dans les populations du Bourbonnais et des provinces environnantes.

En se relevant il aperçut le Prieur : c'est vous, mon fils, lui dit le vieillard qui avez cherché un refuge sous le toît de notre cloître ?

— « Oui, mon père, mais je ne veux pas être pour vous un hôte dangereux, je suis prêt à me rendre où m'appelle mon sort ; le souvenir de ma mère que j'avais laissée seule et désolée, et mes aspirations d'artiste m'ont détourné de mon devoir de soldat ; je reconnais ma faute, et je suis prêt à l'expier. »

L'abbé se taisait ; tout à coup Diaire saisi d'un de ces élans qui sont les enfants du génie, s'écrie avec feu : « votre église est un chef-d'œuvre, mais elle est incomplète ; entre les deux tours extérieures il manque une flèche portant dans les airs la croix du Rédempteur divin. »

— C'est vrai, mais quel est l'homme assez habile pour exécuter ce travail ?

— Voulez-vous me le confier ? Ces mains de vingt ans ajouta-t-il, ont couvert plus d'un vitrail, d'un chapiteau, de figures de Bienheureux.

— Mais quelle preuve peux-tu me fournir de tes talents, demanda le prieur en jetant sur Diaire un regard scrutateur ?

— Faites moi donner un parchemin, de l'encre, des roseaux taillés; avant une heure j'aurai tracé mon plan et vous verrez que la flèche de Souvigny n'aura rien à envier au *petit saint de Moulins,* ni au clocher de la Ste-Chapelle de Bourbon-l'Archambault ; je veux qu'elle soit tout entière à jour et qu'autour d'élégantes découpures, de nervures délicates, se déploie en spirale un

escalier finement sculpté... j'oubliais continua l'artiste en baissant la voix, qu'il faut deux ans pour achever une pareille œuvre, le sire de Varcossy voudra-t-il me les accorder ?

— Il ne peut s'y refuser, la sainteté du travail te rendrait inviolable, mais après, sa colère longtemps contenue n'en serait que plus terrible. — Peu m'importe. — Hé bien, je vais rendre réponse à l'écuyer de ton suzerain.

Deux ans à vivre murmura Diaire. O mon Dieu ! avec ta grâce puissé-je avant de mourir avoir fait une œuvre immortelle.

Le terme fatal approchait, quelques bénédictins étaient réunis dans l'enclos qu'ils se plaisaient à cultiver.

Trois novices s'étaient écartés du groupe principal, et tout en causant, venaient de se rapprocher des murs de l'église. Arrivés en vue de la façade, ils la mesurèrent du regard depuis la portail jusqu'aux tours. Entre ces géants de pierre, s'élevait la flèche *du Déserteur* presqu'entièrement terminée, c'était une merveille d'architecture. La vapeur légère de l'encens n'eût pas été plus délicate, plus souple dans ses contours. L'œil pénétrait dans toute cette aiguille ornée de feuilles, de fleurs, de figurines, comme si la flèche eût été formée d'une dentelle. Rien de comparable à l'escalier en spirale qui, accroché aux flancs du monument, le festonnait de sa guirlande, de même qu'une liane qui s'enroule à un peuplier.

« Pourquoi faut-il, dirent les jeunes religieux, passant de l'admiration à un sentiment pénible, que l'artiste qui a fait un pareil chef-d'œuvre soit destiné à une mort cruelle ?... Pauvre Diaire, à mesure qu'il travaillait il avançait sa dernière heure. »

Ces paroles firent tressaillir le condamné qui s'approchait à pas lents, tenant entre ses mains la croix dorée devant servir de couronnement à la flèche aérienne ; après l'avoir posée il redescendit de ce faite si élevé qui le rapprochait du ciel, prêt à subir le châtiment réservé sur la terre au soldat déserteur ..

Cependant le Père abbé avait donné l'ordre de conduire Diaire dans une des salles réservées aux étrangers, le cœur de l'infortuné battait avec violence..... La pensée d'être livré au sire de Varcossy lui causait un indicible effroi.

Mais ce n'était pas cette vision terrible que le bon prieur ménageait au jeune homme, ses regards ne devaient rencontrer que des visages amis... Un vieux soldat du nom de Cristophe,

qui avait reçu les secrets de Diaire, s'était généreusement offert au sire de Varcossy pour le remplacer ; la paternelle influence de l'abbé avait achevé le reste.

Le prisonnier était libre, il pouvait aller revoir sa vieille mère, et continuer à faire partie de ces bandes d'artistes chrétiens si naïvement appelés au moyen-âge, *les logeurs du bon Dieu.*

Un humble servant de Marie.

ACTES DE LA CAPTIVITÉ

ET DE LA MORT DES RR. PP. OLIVAINT, DUCOUDRAY, CAUBERT, CLERC ET DE BENGY, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. (1)

Par le Père de Ponlevoy.

« J'ose mettre en tête de ce recueil, dit l'auteur de ce touchant ouvrage, le titre consacré dans la langue de l'Eglise ; il sera je crois assez justifié par le sujet et par le genre de mon modeste travail.

En effet, dans les pages qui vont suivre il n'y a rien de moi, ni le fond, ni même la forme ; j'ai seulement recueilli, classé et enfin édité. » Nous ajouterons que bien que l'auteur disparaisse dans ces pages si simples et si touchantes, pour mettre en relief les sublimes figures qu'il offre aux regards de ses lecteurs, on le retrouve parfois et d'une manière délicieuse, car c'est son cœur qui déborde, et rien n'égale le charme du langage du cœur..... « Qu'on me pardonne, dit-il, en parlant des ôtages transférés à la Roquette, si je continue de séparer dans mon récit des victimes confondues désormais dans un même sacrifice. Ne puis-je pas, constant avec moi-même, garder jusq'uau bout l'unité de mon plan. »

Les détails descriptifs qu'il donne des lieux occupés, du trajet parcouru par les martyrs, rendent encore plus frappants les faits qu'il rapporte et servent de fils conducteurs aux pèlerins du souvenir.

Les lettres écrites par les martyrs, dans lesquelles ceux-ci se peignent eux-mêmes avec le caractère particulier qui leur est propre, renferment de bien profonds enseignements, et quand on les a lues on comprend la vérité de ce témoignagne rendu aux Pères jésuites par un des prisonniers échappé de ce geôle de mort:

« Ils étaient tous calmes et souriants au soir de leur vie comme à l'aurore d'un beau jour. Le père Olivaint était rayonnant de confiance et de sérénité. Dès sa jeunesse il avait embrassé la carrière des lettres. Entré dans la Compagnie de Jésus il devint recteur du collége de Vaugirard, d'où il passa supérieur de la Maison de Jésus, rue de Sèvres. Le père *de Bengy* n'avait rien perdu de son sang-froid et de sa gaieté. En 1856 il avait fait partie de l'éxpédition de Crimée, comme aumônier et en 1870, durant le siége de Paris, il s'était voué au service des ambulances volantes dans la banlieue. Le Père *Caubert* conservait son recueillement suave et modeste : avant d'être jésuite il avait été attaché sept ans comme avocat au barreau de Paris. Le Père *Clerc* conservait l'empreinte de sa généreuse allégresse: en sortant de l'école polytechnique il embrassa la carrière de la marine. Il était lieutenant de vaisseau quand il entra dans la Compagnie de Jésus.

(1) in-12 de 178 pages. Paris, Tequi, bibliothécaire de l'œuvre de Saint-Michel, 6, rue de Mézières près St-Sulpice.

Le Père *Ducoudray* frappait les regards par sa virilité simple et digne : il entra aux Jésuites après avoir été reçu docteur en droit. Il fut nommé recteur de l'école Ste-Geneviève en 1866, ce titre devait lui coûter la vie.

Nous ne voulons pas déflorer ce livre si beau, dans son exposé lucide et sincère de la vérité, par des extraits toujours pâles et incomplets. En l'indiquant à nos abonnés de la *Voix*, nous préparons à ceux d'entre eux qui ne l'ont pas encore lu (il est déjà parvenu à sa 4e édition,) des émotions douloureuses sans-doute, mais tout embaumées d'espérance et de suavité.

Après avoir pris connaissance de ce livre, si vous êtes à Paris, allez à l'église du *Gésu*, rue de Sèvres, à droite en entrant, est une jolie chapelle qui a pour les fidèles un attrait particulier. Un tapis recouvre les marches de l'autel, et s'étend un peu en avant ; des pots de roses rouges sont placés dessus, et à droite et à gauche du lambris sont posées des couronnes d'immortelles!...

Cet aspect est saisissant, et l'on comprend, avant qu'on ne vous l'ait dit, que les restes mortels des suppliciés de mai reposent sous les dalles de la chapelle.

En quittant ce lieu de prières et d'ineffables souvenirs, nous prononçions instinctivement ce mot célèbre de la mère des Gracques, en voyant le peuple de Rome entourer d'hommages et couvrir de fleurs les colonnes funéraires de ses fils : « ils ont les tombeaux qu'ils méritent. (1) »

C. de C.

NOTRE-DAME DE CHARTRES DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES.

La fête de l'Immaculée-Conception approche. Il y aura dix-sept ans, le 8 décembre, que Pie IX a proclamé le dogme qui réjouit si vivement les serviteurs de Marie. L'oracle tombé des lèvres du Chef de l'Eglise, fut accueilli comme le gage, le prélude d'une ère de paix et de prospérité pour la Religion. Nos fautes sans doute ont retardé l'accomplissement de si belles espérances; cette année encore nous sommes dans l'anxiété et dans les larmes. Mais, de toutes parts, les cœurs s'élèvent plus ardents que jamais vers la Mère des miséricordes; dans tous les sanctuaires consacrés à Marie, un concert de prières va monter vers son image, et de là vers son trône du ciel. A Lorette, à Fourvières, à la Salette, à Lourdes, au Pontmain, que de supplications auront un même objet : la fin des maux de l'Eglise et de sa fille aînée, la France ! A Chartres, la solennité de la procession aux flambeaux dans l'intérieur de la Crypte, attire le 8 décembre un grand concours de fidèles : tous ne seront-ils pas heureux de s'associer à notre croisade de prières ? Et de loin, nous le savons, beaucoup d'âmes pieuses s'uniront à nous. Il en est tant sur différents points de notre pays, en des provinces même éloignées, qui affectionnent les rendez-vous au sanctuaire chartrain, s'y transportent par la pensée pour prier mieux

(1) L'éditeur JOSSE, 31, rue de Sèvres, à Paris, vient de mettre à exécution une idée à laquelle nos lecteurs applaudiront comme nous; il a réuni en un seul tableau les portraits photographiés des 24 prêtres et des religieux massacrés par la Commune. Les portraits sont d'une ressemblance parfaite, et l'ensemble produit un effet fort gracieux. Nous avons rarement vu une photographie mieux réussie. Il y en a de différentes grandeurs, et à des prix très-modérés.

Grandeur extra, prix franco, 15 fr. — Format in-folio, 5 fr. — Carte-album, 1 fr. 50 cent.

la divine Mère. Les correspondances du pélerinage nous instruisent de ces dispositions de plus en plus générales à mesure que l'histoire de Notre-Dame, tant de fois protectrice de la France, est connue. — Voici ce que nous écrivait dernièrement un personnage distingué, un homme fort savant et pieux qui habite bien loin de notre ville :

« L'autel de la Vierge, trouvé à Chartres, que, par une sorte d'intuition de l'avenir, les Druides avaient élevé à la Vierge devant enfanter (*Virgini pariturœ*), est assurément le plus ancien monument par lequel elle ait été honorée.

» Il est à remarquer qu'à ces époques reculées, Chartres était le centre gouvernemental des Gaules; il n'est donc pas douteux que tous les membres des Etats qui s'y réunissaient tous les ans, ne vissent cet autel, et n'adoptassent l'idée qui l'avait fait élever dans la cité où se trouvait le principal collége druidique, le centre en quelque sorte de cette religion; on peut donc dire que c'est dans les Gaules, aujourd'hui la France, que le premier hommage a été rendu à la Vierge.

» Lorsque Dieu fit entrevoir aux anges, dans les lointains de l'avenir, la Vierge qui devait enfanter et leur ordonna de lui rendre hommage, Satan et les anges qu'il entraîna avec lui se révoltèrent à cette idée et furent précipités; et voilà que bien des siècles après que cet événement s'était passé au ciel, l'ange déchu, le séducteur du genre humain, ne put empêcher ses propres adorateurs, les prêtres même de son culte sacrilége, de rendre prophétiquement hommage à la Vérité. Dieu voulut que l'esprit de révolte, d'erreur, de mensonge fut forcé de la voir se produire et s'affirmer parmi ses propres adeptes et d'en contempler le témoignage érigé par leurs mains.

» Pour nous, Français, nous devons être fiers que ce soit sur le sol de notre patrie, qu'ait eu lieu cette première manifestation sur la terre à la gloire de la mère de Dieu, et les fils des vieux Carnutes, les habitants du pays chartrain doivent se féliciter de posséder ce trésor.

» Il y a bien des lieux consacrés à la Vierge Marie, bien des lieux où elle opère chaque jour des miracles; mais la statue de Chartres rappelle la plus ancienne manifestation de la terre pour honorer la Reine des cieux. »

— Donc les fils des vieux Carnutes seront compris en faisant appel, eux aussi, à la piété des Français envers Marie dans les temps de crises qui affligent le monde; comment se tairaient-ils dans les circonstances actuelles? La lettre précédente encourage notre confiance en la Vierge druidique! Nous avons voulu la communiquer à nos lecteurs pour exciter leur dévotion à l'approche d'une fête particulièrement chère aux pélerins. Oui, l'auguste Pie IX qui *s'est fait recommander tout spécialement à Notre-Dame de Chartres*, aura une large part dans nos souvenirs au pied de la Madone. Tout ce que nous faisons pour le Pape, nous le faisons pour la religion et aussi pour notre patrie. On répète de tous côtés : l'univers catholique est assuré du triomphe, mais d'un triomphe que précéderont de nouveaux bouleversements; c'est-à-dire que l'horizon est chargé de gros nuages, que l'orage gronde sourdement. Ne cédons point au découragement toutefois; faisons violence au Dieu des miséricordes par un redoublement de ferveur. La dévotion croissante envers la patronne du royaume de France est un gage de salut. Les apparitions de Marie à ses petits enfants sont l'arc-en-ciel qui promet la fin de la tempête. « *Mais priez, mes enfants,* leur a-t-elle dit ; — PRIEZ. »

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Le Saint-Père a nommé des évêques pour les nombreux siéges vacants d'Italie : les nouveaux élus sont des hommes apostoliques prêts au sacrifice; il leur a été annoncé que beaucoup d'entre eux seraient en butte à la persécution. — A l'occasion de cette nomination des journaux ont encore osé parler de l'indépendance du Saint-Père. Qui donc se laissera prendre à ces allégations ? Le Pape, vraiment prisonnier dans son palais, voit des obstacles sans nombre entraver l'exercice de son autorité spirituelle.

— La seule église gothique de Rome, l'église de la Villa Caserta, va être détruite; il en sera de même de celle de Saint-André au Quirinal, là où est le tombeau de saint Stanislas Kotska; là où reposent les restes de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, l'oncle de Victor-Emmanuel. Quelle reconnaissance, quelle pudeur dans le neveu franc-maçon ! — On annonce la profanation du couvent de St-André, du monastère Barberini; les religieuses ont été chassées ignominieusement par les sbires. A la place des couvents on se propose d'établir des écuries.

— On se préoccupe sérieusement, paraît-il, d'une éventualité qui pourrait être prochaine : du départ du St-Père pour la France; peut-être le château de Pau deviendrait-il sa résidence.

— Les sectaires de l'Internationale, de la famille des pétroleurs, se multiplient à Rome, et les vrais Romains fidèles ne peuvent protester que par leurs larmes.

— S. Exc. le Ministre de la guerre, le général de Cissey, est allé dernièrement en pélerinage à Sainte-Anne d'Auray, en compagnie du général Bastoul. Les deux généraux ont fait leurs dévotions, puis ont déposé leur épée aux pieds de sainte Anne; ils avaient promis de le faire si elle échappait aux Prussiens.

— La paroisse Saint-Sulpice de Paris doit prendre la liturgie romaine à partir du premier dimanche de l'Avent; les autres paroisses l'imiteront successivement.

— Au séminaire de Saint-Sulpice, la fête de la Présentation a été magnifique; dix prélats, entre autres Mgr l'évêque de Chartres, les curés de la ville, cent prêtres et les séminaristes ont renouvelé leurs promesses cléricales après une allocution de son Em. le cardinal de Besançon, qui a présenté au baiser l'anneau de feu Mgr Darboy. Monseigneur le nouvel archevêque de Paris était présent, mais n'officiait pas. Sa Grandeur sera très-prochainement installée.

Une guérison merveilleuse a Malétable. — Notre-Dame de la Salette. — A notre époque, il n'est plus de catholique sérieux qui méconnaisse la vérité et le but du culte de Notre-Dame de la Salette. L'accomplissement d'une grande partie des prédictions faites sur la sainte montagne a ouvert les yeux à bien des incrédules. Il nous semble important de publier un fait qui peut confirmer la dévotion à Notre-Dame de la Salette dont si souvent le nom s'associe à celui de Notre-Dame de Chartres sur les lèvres des chrétiens qui conjurent Marie de détourner les fléaux prédits. Voici une lettre qu'on nous prie de reproduire d'après les Annales du Pélerinage de la sainte montagne.

« Alençon (Orne). — Il y a près de onze ans (j'étais alors dans ma

quarantième année), je tombai dans un état de langueur qui me rendait incapable de m'occuper d'aucun travail et de marcher, et m'obligeait à garder le lit habituellement. Les médecins appelaient cette maladie une névrose générale. Bien des fois pendant cette maladie, j'ai reçu la sainte communion en viatique. Le médecin qui me soignait, homme distingué par ses sentiments religieux et sa science médicale, après avoir essayé en vain de tout ce qu'il croyait plus efficace pour me soulager, appela en consultation plusieurs autres médecins. Ils ne furent pas plus heureux que lui dans leurs recherches.

Il y a quelques années, on fit jusqu'à neuf neuvaines de suite pour demander ma guérison à Notre-Dame de la Salette. Malgré l'amélioration que je ressentais dans les moments où je me trouvais moins faible, j'étais encore obligée habituellement de garder le lit. Si j'essayais de m'occuper ou de marcher un peu, j'étais ensuite quelquefois plusieurs jours sans me lever. Lorsque le dimanche il m'était possible de quitter le lit pour entendre la sainte messe, il fallait presque toujours me faire conduire dans une petite voiture comme un enfant ; je n'avais cependant que quelques allées de jardin à parcourir pour me rendre à la chapelle de la congrégation de la Providence, qui est tout près de notre habitation...... Dieu tardait à exaucer nos prières pour faire éclater sa puissance et sa bonté dans un lieu qu'il s'est choisi et que vous connaissez sans doute.

» En 1865, une église fut construite dans les circonstances les plus merveilleuses, à Malétable, canton de Longny (Orne). Cette église, dédiée à Notre-Dame de la Salette, consacrée par Mgr l'évêque de Séez en 1866, enrichie d'un bref d'indulgence par le Souverain-Pontife, est devenue un lieu de pélerinage où fréquemment s'opèrent des conversions et des guérisons. C'est là que je devais retrouver la santé.

» Le lundi 19 juillet 1869, je partais avec ma sœur par le chemin de fer d'Alençon à Laigle, et vers deux heures après midi, une voiture particulière nous amenait à Malétable. Nous nous rendions au presbytère. Quand ma sœur apperçut la profonde vallée de Sévoux, qu'il nous fallait descendre (et l'église est sur la hauteur), elle me dit toute découragée : « Tu ne pourras aller prier à l'église que lorsque la voiture viendra te chercher pour repartir. » Nous ne soupçonnions pas la grâce qui allait bientôt m'être accordée. J'arrivai dans mon état ordinaire de souffrance et de faiblesse. Pour traverser l'étroite cour du presbytère, on dut m'aider à marcher. Peu après notre arrivée, M. le curé me dit : « Il faut aller à l'église. » Je ne savais s'il parlait sérieusement. Je lui dis : « C'est impossible, je ne puis pas marcher. » Il insista. Ma sœur lui dit : « Mais, Monsieur le curé, vous ne savez donc pas dans quel état elle est ? » Mais lui insistait toujours. Je consentis à essayer à l'aide de notre bonne, qui devait me soutenir. Toutes ces circonstances étaient de nature à me rendre plus malade : la fatigue d'un voyage d'environ vingt lieues pour une malade habituée à garder le lit ; il fallait faire à pied cinq cents mètres et gravir une côte pierreuse et escarpée, il fallait marcher sous un soleil brûlant. Appuyée sur le bras de ma bonne, je marchai néanmoins mieux que je ne pouvais m'y attendre, et après plusieurs haltes, avec le secours déjà bien sensible de Notre-Dame de la Salette, j'arrivai à l'église. Le lendemain, mardi 20, je pus faire deux fois le même trajet. Ma guérison s'opérait rapidement sans aucun remède humain. Le mercredi 21, j'eus le bonheur de communier à la sainte messe,

qui fut dite pour moi. A la sortie de l'église, je refusai le bras qui me soutenait ordinairement, en disant que je trouvais plus commode de m'en passer. A partir de ce moment, non-seulement j'ai pu marcher facilement sans appui, mais, quelques jours après, j'ai pu faire trois, quatre et cinq kilomètres à pied, par les chemins les plus difficiles et les côtes les plus abruptes, et je paraissais moins fatiguée que les personnes bien portantes qui m'accompagnaient.

» En témoignage de la grâce que j'ai obtenue, la petite voiture qui m'avait servi à Alençon et aux bains de mer est maintenant à Malétable, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, au pied du rocher artificiel sur lequel s'élève le groupe de l'Apparition.

« Léonide ALLEAUME. »

» Je, soussigné, certifie que l'état de Mlle Léonide Alleaume était tel qu'elle le dépeint dans le présent récit, et que depuis l'époque de la guérison dont elle parle, elle me paraît jouir d'une très-bonne santé.

» Alençon, le 4 avril 1870.

» LEBECQ,
» *Chanoine honoraire, supérieur de la Providence.*

UN NOUVEL APPEL A LA CHARITÉ. — La vieille église d'Ormes, près Orléans a été broyée par les obus. Les vases sacrés ont été volés. Tout le mobilier brûlé, il n'est resté que le tombeau du grand autel et son tabernacle brisé. Pendant tout le temps de l'occupation le curé a été réduit à dire, dans une chambre, une messe basse. Les travaux de la nouvelle église touchent à leur fin ; mais on manque de ressources pour se procurer même les *meubles de première nécessité.*

En présence d'une détresse aussi profonde et assurément bien digne d'intérêt et de compassion, Mgr l'Evêque d'Orléans a bien voulu autoriser une souscription en l'église d'Ormes; les offrandes peuveut être adressés directement à M. l'abbé Juillet, curé de cette paroisse, ou à M. l'abbé, Séjourné, vicaire de Saint-Paul (Orléans).

De nombreux avantages spirituels sont proposés à ceux qui coopéreront à cette bonne œuvre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

EX-VOTO. — 1. Un riche ornement blanc et rouge offert à N.-D. de Sous-Terre pour grâces signalées obtenues par son intercession. — 2. Deux cœurs, témoignage de gratitude pour deux guérisons. — 3. Un cœur offert à N.-D. de Sous-Terre par plusieurs habitants de Châteauneuf en reconnaissance de la guérison de leur curé. — 4. Un cœur à N.-D. du Pilier et un cœur à N.-D. de Sous-Terre pour faveur obtenue. — 5. Dix mètres de toile très-fine pour linge d'Eglise. Ce don *qui nous est si utile,* a été offert en reconnaissance de la conservation d'un jeune officier de la mobile d'Eure-et-Loir. — 6. Une garniture d'autel brodée avec un goût exquis par la donatrice elle-même. — 7. Un gros cœur sur lequel est gravé ces mots : Amour et reconnaissance. C'est l'accomplissement d'un vœu fait à N.-D. de Chartres pour la délivrance des Dames de Picpus conduites et retenues en prison par les Communeux. — 8. Une offrande d'argent faite par un soldat condamné par les Allemands à être fusillé, et qui a été rendu à la liberté après avoir fait un vœu à N.-D. de Chartres.

LAMPES. — 65 demandes de lampes nous ont été adressées pendant

le mois de novembre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 40 pendant 9 jours, 9 pendant un mois, une pendant deux mois, une pendant 6 mois, — *Devant N.-D. duPilier*, une pendant 9 jours, une pendant un mois, une pendant 2 ans. — *Dans la chapelle de Saint Joseph*, 7 pendant 9 jours. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur*, une pendant 9 jours, une pendant un mois.

Recommandations, Neuvaines et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues les plus nombreuses demandes pendant le mois de novembre sont ceux du Mans, d'Arras, de Cambrai, de Paris, de Versailles, de Blois, de Nantes, de Rennes, de la Rochelle, d'Evreux, etc. Plusieurs recommandations nous sont venues de la Belgique et de l'Espagne.

Consécration des petits enfants. — 51 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Novembre : 238.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 90.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (ap. les heures des messes) : 389.

Une guérison a la Crypte. — Au commencement du mois de novembre, une jeune personne arrivait du Mans, et se traînait vers l'église de N.-D. de Chartres, portée d'un côté sur une béquille et de l'autre sur le bras d'une compagne. On lui avait dit au Mans : Reste avec nous; on te dira une messe à Chartres, à une heure convenue, et pendant ce temps tu en entendras une ici ; tu te dispenseras ainsi d'un pélerinage trop difficile; ce sera la même chose. — « La même chose pour vous, répondit l'infirme, mais non pour moi, je veux partir. » Elle le fit et fit bien. En présence de plusieurs témoins, elle pria devant Notre-Dame de Sous-Terre, bien confiante sans doute ; en se relevant elle se déclara guérie de son terrible mal de genou, et elle marcha sans bâton, sans aide. Elle put visiter ainsi joyeuse et sans fatigue la crypte et l'église supérieure. Après avoir exprimé sa reconnaissance à Marie, elle est repartie pour le Mans où la guérison a été l'objet d'une surprise générale et l'occasion de bien des remerciements à la Sainte Vierge. Le 11 novembre, on nous annonçait l'envoi de la béquille à la Crypte comme témoignage de la grâce reçue.

— Le 12 novembre, M. l'abbé Coince, curé de Châteauneuf, est venu célébrer le saint sacrifice à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre en reconnaissance du succès de l'opération qu'il a dû subir pour ses yeux ; le digne pasteur était entouré de vingt de ses paroissiens heureux de s'associer à son pélerinage après s'être associés aux neuvaines faites pour la guérison.

— Le 15 novembre, c'était le tour de M. l'abbé Bigarne, curé de Senonches, qui a dit la messe à l'autel de N.-D. et le lendemain à celui de St-Joseph, en reconnaissance de sa guérison éclatante, obtenue aussi après bien des prières faites à son intention.

— Parmi les pélerins du mois dernier, nous aurions dû signaler Monseigneur l'Évêque d'Autun qui a dit la sainte messe à la Crypte.

— Le jour de la Toussaint, à la Messe du Chapître, Monseigneur a adressé une allocution à la nombreuse assistance. Sa Grandeur a insisté surtout sur le devoir de la prière plus urgent que jamais dans les circonstances où nous vivons. — Aux vêpres, c'est M. l'abbé Durand, vicaire de Notre-Dame, qui a été chargé de l'instruction.

— Le jeudi 16, a eu lieu la fête de l'Adoration dans la chapelle des

Petites-Sœurs-des-Pauvres. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Pierre.

— Le dimanche 26, le R. P. Carboy, de l'Institut de la Miséricorde, a prêché dans l'église de Saint-Aignan un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Aignan.

— Le 15 novembre, l'Œuvre de la propagation de la Foi a eu sa séance générale diocésaine à l'Evêché.

— Le 19 novembre, il y a eu réunion générale des Amis de l'Enfance à Saint-Ferdinand, allocution par le président, M. l'abbé Robé, vicaire de Notre-Dame.

— Le 14 novembre, au soir, le clergé de la ville de Chartres s'est rendu auprès de Monseigneur pour lui présenter ses hommages à l'occasion de sa fête, la Saint-Eugène, qui tombe le 15. Les établissements diocésains ont eu leur audience après celle du Chapitre ; *l'Institution N.-D. de Chartres* a été l'objet d'une attention toute particulière. M. l'abbé Rouillon, directeur, venait d'être nommé chanoine honoraire et devait être installé au chœur le jour de Saint-Eugène. Cette nomination, récompense de longues années de dévouement à une œuvre qui intéresse au plus haut point les familles chrétiennes de notre contrée, causera certainement un vif plaisir au clergé et à tous ceux qui connaissent M. l'abbé Rouillon. Décidément le mois de novembre aura été heureux pour l'Institution Notre-Dame. Quelques jours avant sa promotion au canonicat honoraire, le zélé directeur avait vu un de ses élèves prendre rang sur la liste des nombreux *bacheliers* déjà formés par ses leçons ; nous venons d'apprendre qu'un autre élève a également brillé dans un examen public pour écoles spéciales. Qui pourrait douter de la solidité des études dans cette maison pourvue d'un si excellent personnel ? Des maîtres, ecclésiastiques vertueux et pleins de talents, ne réunissent-ils pas toutes les garanties désirables pour le père chrétien qui veut procurer à son fils l'*Education* et l'*Instruction*.

— Le 3 novembre, les magistrats des tribunaux de Chartres ont eu leur messe du Saint-Esprit à la cathédrale. Dans le beau discours qu'il a prononcé cette année en pareille circonstance, M. le président Gilardin n'a-t-il pas dit : *La prière est la préparation indispensable à nos fonctions.....* les magistrats indépendants, on les aura trouvés mieux que par tout autre moyen chez ceux *qui croient et qui prient.*

— Le 15 novembre un service commémoratif a été célébré à Marville Moutiers-Brûlé pour l'âme des soldats tombés l'an dernier dans un combat inégal sur le territoire de cette paroisse. C'est là qu'ont péri le commandant Brequeville, le capitaine Roche et quatorze de nos mobiles. M. l'abbé Hervet, aumônier des bataillons d'Eure-et-Loir, a adressé la parole aux officiers présents et aux paroissiens qui remplissaient l'église ; une quête, faite parmi les assistants, a procuré assez de fonds pour couvrir les frais d'un monument qu'on se propose d'ériger à Marville en l'honneur des victimes de l'affaire dite de Tréon. — Au mois dernier un service pour cause semblable a eu lieu à Saint-Ange et Torçay près Châteauneuf.

Le 2 Décembre prochain à Loigny. — Nous apprenons avec joie que Sa Sainteté Pie IX, toujours heureuse d'applaudir et de contribuer à tout ce qui se fait de beau et de bon en France, a bien voulu donner *un ciboire d'or du XVIIe siècle,* avec des reliefs d'argent repoussé, à l'église de Loigny, dont la restau-

ration se prépare et qui est destinée à devenir le monument commémoratif de la mort et le lieu de sépulture des Zouaves pontificaux et des autres soldats français morts avec tant de vaillance le 2 décembre 1870. Elle a daigné aussi envoyer sa bénédiction à toutes les personnes qui contribueront à la restauration de la pauvre église. — On se rappelle que le 2 décembre prochain, un service anniversaire doit être célébré à Loigny pour toutes les victimes de cette cruelle mais glorieuse journée. Cette cérémonie attirera une grande foule de parents, d'amis et de personnages marquants. — Nous savons que le Conseil municipal de Loigny a adressé des invitations à Mgr l'évêque de Chartres, à M. le ministre de la guerre, aux généraux de Chanzy, de Sonis, de Charette, à M. le préfet d'Eure-et-Loir, etc. Mgr l'Évêque de Poitiers a été prié de prononcer l'oraison funèbre ; l'éloquent prélat a accepté cette mission. Dans la prévision d'un grand concours, il a été établi du 1er au 4 décembre, sur la ligne de Paris à Orléans, un service spécial de voitures d'Artenay à Loigny, et, par Chartres, de Voves à Loigny, Le Conseil de fabrique a pris des mesures pour que la petite église put recevoir un grand nombre de fidèles.

— La *Souscription* sur laquelle nous avons donné, au précédent numéro, d'amples détails est une œuvre nationale qu'on peut bien faire connaître. Nous la rappelons aujourd'hui à nos lecteurs et répétons que les offrandes pour Loigny peuvent être adressées par l'intermédiaire des Chapelains de Notre-Dame de Chartres.

NÉCROLOGIE.

DEUX CURÉS MODÈLES :

M. L'ABBÉ GOUPY ET M. L'ABBÉ QUELQUEJAY.

Le 27 octobre dernier un clergé nombreux, uni aux habitants de Francé, rendait les honneurs funèbres au digne curé de la paroisse, M. l'abbé Goupy, enlevé à l'estime générale, âgé seulement de 58 ans. Malgré la rigueur d'une matinée brumeuse, malgré ses 80 ans passés, toujours fidèle à l'amitié, M. le curé de Courville chanta la messe, présida toute la cérémonie. On remarquait parmi ces ministres de l'Eglise si recueillis, si douloureusement affectés du vide laissé dans leurs rangs, MM. les curés de Brou et de Cloyes. Notre-Dame de Chartres était représentée par M. l'abbé Paty, précédemment voisin et suprême consolateur du bon prêtre dans son dernier combat. Les anciens élèves du vénérable défunt étaient accourus des extrémités du diocèse. Un seul aura regretté de ne pouvoir payer la dette du cœur.

Cédant à d'affectueuses instances, M. l'abbé Marquis, curé de Saint-Denis-les-Ponts, élève du vénéré défunt, monta en chaire après l'Evangile. Malgré l'émotion bien légitime, en face du cercueil d'un maître chéri et respecté, confondant ses larmes avec celles de toute la paroisse, il dit quels étaient les motifs de leurs communs regrets.

1. Leur digne curé les avait aimés sincèrement, utilement, jusqu'à la fin.

Trente ans de sa vie dont il n'avait pas dérobé un seul jour, leur avaient été consacrés. Et toute sa jeunesse avait été la préparation de ces trente années là.

Il avait voulu avec énergie le salut de leurs âmes : ses exhortations incessantes, si logiques et si lumineuses, n'avaient pas d'autre but. Il

les avait aimés *sans flatterie*, préférant leur être utile, plutôt que de leur plaire. Puis quand jeunesse, âge mûr, santé, loisirs et études lumières de l'intelligence et chaleur du cœur avaient été dépensés pour eux, n'ayant plus rien à leur donner, il avait offert à Dieu pour leur salut ses inexprimables souffrances, et il était mort.

2. L'affection d'un homme vertueux est bien honorable et bien douce ; mais il ne s'était pas contenté d'aimer ses paroissiens, il les avait *préférés à tout*. A différentes époques l'Autorité ecclésiastique, pénétrée d'estime envers ce prêtre zélé, édifiant et studieux, l'avait appelé à des postes plus importants.

Persuadé qu'il ferait plus de bien à Francé, trop humble pour se croire à la hauteur d'une dignité quelconque, jamais cette haute bienveillance n'avait pu vaincre sa modestie.

La Providence a permis qu'avant sa mort, la dignité qu'il déclinait avec tant de persistance, vint retomber sur les épaules de son plus ancien élève, tout en forçant sa modestie; ainsi le père a été récompensé dans la personne de son enfant.

Et lui, si dévoué, a pu être consolé sur son lit de douleur en apprenant qu'au milieu des ruines ensanglantées de Loigny, entre des blessés courageusement assistés et des morts ensevelis par ses pieuses mains, un autre de ses enfants s'était relevé un jour la poitrine ornée de la croix de la Légion d'honneur !

Il était donc resté au milieu de son cher troupeau, préférant son abnégation, le plaisir de faire du bien, et son presbytère vacillant, à tous les honneurs de la terre. Or tant d'amitié, tant de services rendus appellent la reconnaissance. La prière pour son repos éternel sera la meilleure manière de la témoigner.

L'assistance émue semblait comprendre l'étendue de la perte qu'elle venait de faire.

Si, en terminant, il nous était permis de porter un jugement sur cette existence si bien employée, voici ce que nous dirions : M. Goupy fut une âme vraiment et exclusivement sacerdotale.

Il était pénétré de sa divine mission. Nous ne lui avons jamais connu ni aspiration, ni espérance, ni projet en dehors de son ministère et du salut des âmes.

L'étude et la prière formèrent le tissu de sa vie, et le fruit de ce labeur incessant appartient toujours à l'Eglise. De son temps il fit deux parts. La première et la principale fut consacrée aux intérêts de la paroisse. Avec quel soin, quelle persévérance consciencieuse ne préparait-il pas ses instructions ! Sa bibliothèque, peu volumineuse mais substantielle, porte partout les nobles empreintes de ses investigations. Il ne voulait point exposer la Vérité triomphante du Christ à défaillir dans sa bouche. Son esprit de foi jugeait avec raison que les louanges du Verbe incarné doivent être dignes de lui.

Orateur nerveux, solide et irrésistible, on le vit constamment dédaigner une vaine popularité et viser à l'utile. Des âmes d'élites, de courageux exemples de résistance à la sensualité du siècle, des pratiques de haute piété exercées dans l'innocence et le sacrifice, le christianisme noblement affirmé en face de la persécution et de l'impiété railleuse; tels furent les fruits et les consolations de ce laborieux ministère.

Elevé à l'école d'un maître austère, M. Goupy le fut à lui-même : mais à l'égard de ses confrères et de ses paroissiens, il fut l'homme de la franche cordialité, ayant toutes les délicatesses et toute la discrétion de l'amitié, toutes les richesses d'un cœur compatissant et serviable.

La seconde part qu'il fit de son temps appartient à l'œuvre la plus utile du diocèse : *Former des prêtres*. Pour le bien de leur âme, Dieu lui confia des élèves.

Son zèle pour la conservation de la foi lui fit rechercher tous ceux qu'il put rencontrer. Cinq sont seuls restés sur un plus grand nombre et le souvenir de leur bon maître demeure dans leur cœur comme une leçon de vertu.

Notre-Seigneur eut des apôtres, ceux-ci des disciples : et saint Paul se réjouissait de la conquête de Tite et de Timothée, à l'égal de la conversion d'une province. Ces augustes maîtres nous ont donc tracé la voie. Leur exemple nous redira toujours qu'il n'est point d'œuvre plus méritoire que de travailler à multiplier les vocations, en les aidant, et de donner aux séminaires de futurs apôtres. Une âme d'enfant, sauvegardée par nous pour le sanctuaire sera d'un grand poids dans la balance où se doit décider notre sort. Nous ne pouvons pas tous écrire des livres, élever des monuments d'érudition à la défense de l'Eglise. Mais il est des livres vivants que nous pouvons léguer à Dieu.

Et quelle consolation, en même temps quelle source de mérites, s'il nous est donné d'évangéliser, de convertir, d'édifier par la bouche de cet enfant qui apprit de nous à bégayer les premières syllabes de la langue de l'Eglise! C'est se survivre à soi-même, c'est ne point mourir! *Defunctus adhuc loquitur!*

(Un ancien élève du défunt).

Le 23 octobre a eu lieu dans l'église de Louville un service de bout de l'an pour l'âme de M. Pierre Quelquejay, curé de cette paroisse, décédé le 26 octobre 1870. Les malheurs de l'invasion avaient empêché ses nombreux amis d'accourir à ses funérailles, mais on ne pouvait tarder plus longtemps à rendre cet hommage à la mémoire d'un des plus vénérés pasteurs de notre diocèse.

M. Quelquejay était né en 1804, le 7 février. Il avait débuté dans le ministère par la paroisse de Poupry, d'où, après cinq ans de travaux, il avait passé à celle de Louville. C'est là que, durant trente-quatre ans, il se donna tout entier à la culture des âmes. Aux heures de tristesse, j'allais dire de découragement, si le découragement était permis au zèle, il se consolait des difficultés de son ministère en travaillant à embellir le sanctuaire. Discret autant que généreux, il demandait peu à la commune et à ses paroissiens, et c'est par des sacrifices personnels qu'il accomplissait une grande partie de ses desseins: il ne craignait pas pour cela de recourir à des emprunts dont il se libérait au prix de son bien-être. C'est ainsi que peu à peu l'église de Louville se transforma sous sa main, jusqu'à devenir, c'est au moins l'opinion des habitants du lieu, l'une des petites merveilles de la Beauce. Mais l'embellissement de la maison de Dieu n'était que le passe-temps ou la consolation de son zèle. Il avait à cœur avant tout le salut des âmes : sans parler des soins journaliers qu'il donnait aux enfants dans les catéchismes, aux malades et aux pauvres dans leurs demeures, il ne négligeait aucun moyen, même extraordinaire, pour réveiller la foi endormie. Trois fois en onze ans il procura à sa paroisse le bienfait d'une mission; assisté par des amis pieux et encouragé par la bénédiction de Monseigneur, il institua une association affiliée à l'œuvre de l'Adoration réparatrice, dont le berceau est à Paris : le premier vendredi de chaque mois le Saint-Sacrement est exposé depuis le matin jusqu'au soir, et les associés se succèdent sans interruption dans les exercices de l'Adoration.

On peut se demander comment, dans une paroisse peu considérable il a pu trouver un nombre d'associés suffisant pour fournir cette sainte phalange d'adorateurs; mais c'est là encore une des gloires de son ministère. La paroisse de Louville possédait, depuis la grande Révolution, un noyau de personnes pieuses qui faisaient la consolation du pasteur; mais il était à craindre que la mort ne vint successivement à bout de tous ces champions de la bonne cause, et ne laissât plus au ministre de Dieu que le spectacle désolant de l'indifférence de la masse. Par les industries de son zèle, M. Quelquejay sut renouveler et entretenir ce groupe d'élite, et le léguer à son successeur comme son plus précieux trésor.

Le dévouement de ce digne curé ne connaissait pas la fatigue. La paroisse de Levéville était devenue vacante et ne pouvant espérer de voir cesser promptement son veuvage, faute d'un presbytère convenable à offrir au titulaire, M. Quelquejay, déjà voisin de la vieillesse et prématurément blanchi par la fatigue, accepta la laborieuse mission de desservir pendant un an cette église, et de tout mettre en œuvre pour qu'un curé put y être envoyé. Il réussit pleinement dans l'une et l'autre entreprise, et se renferma ensuite avec bonheur dans le soin de son cher Louville où il avait résolu de mourir.

Sa vie était un modèle de toutes les vertus sacerdotales. Sa fidélité à l'oraison était exemplaire; jamais on ne le voyait omettre ou abréger son action de grâces; et l'après-midi, le soir surtout, à le voir prolonger ses stations devant le Saint-Sacrement, il était facile de comprendre que là était le repos de son âme.

Un tel prêtre était bien fait pour *donner des prêtres à l'Eglise*. C'était aussi l'objet constant de son ambition, et là plus encore qu'ailleurs, son zèle a été béni. Ceux que son souvenir avait réunis le 23 octobre autour de sa tombe, y étaient accourus de points bien divers, et se plaisaient à lui faire honneur du bienfait inestimable de leur vocation. L'un d'eux, l'abbé d'Hulst, du clergé de Paris, fut chargé d'exprimer au nom de tous les disciples et de tous les confrères de M. Quelquejay les sentiments que sa mémoire inspire à tous ceux qui l'ont connu. S'adressant aux fidèles qui remplissaient l'église, l'orateur commença par leur rappeler ce qu'est le prêtre dans les desseins de Dieu : un autre Jésus-Christ : puis il résuma en ces quatre mots ce qu'avait été pour sa paroisse le prêtre vénérable dont on pleurait la perte : « — Il a aimé la maison de Dieu, — il vous a aimés ; — il vous a donné l'exemple des plus pures vertus; — il a formé des prêtres pour continuer son œuvre. »

L'attitude sympathique de l'auditoire montrait bien que ces paroles avaient trouvé dans les cœurs des paroissiens de Louville l'écho de la reconnaissance.

Après la messe les fidèles se pressaient nombreux dans le cimetière pour prier sur la tombe de leur pasteur, et lire sur la pierre nouvellement posée cette inscription, empruntée aux paroles de la liturgie sacrée et qui caractérisent parfaitement le zèle religieux du défunt :

Domine, dilexit decorem domus tuœ, et locum habitationis gloriœ tuœ.

Mon Dieu, il a aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire.

(Un ancien élève du défunt).

Aux deux biographies qu'on vient de lire et que nous devons à deux plumes différentes, nous pourrions ajouter un détail :

M. l'abbé Goupy et M. l'abbé Quelquejay ont montré pendant leur vie une grande dévotion pour Notre-Dame de Chartres. Le premier en a donné une preuve bien grande pendant son séjour dans la Maison des Sœurs de Bon-Secours, témoin de ses dernières souffrances; le second, un des plus anciens associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, intéressant ses paroissiens en faveur de l'Œuvre des Clercs, avait réussi à trouver un assez bon nombre d'abonnés à notre bulletin mensuel Cette considération a été un motif de plus pour classer les deux articles biographiques parmi les paragraphes de la chronique de Notre-Dame.

— Maintenant donnons place à l'éloge d'une pieuse fille qui est morte tout dernièrement à Evreux en laissant dans un grand nombre de cœurs le souvenir d'admirables vertus. C'est surtout comme propagatrice des œuvres de Notre-Dame de Chartres que nous l'avons connue; et il y a déjà longtemps que la *Voix* de N.-D. a signalé pour la première fois le zèle incroyable de cette domestique exemplaire pour la gloire du sanctuaire chartrain et pour le succès de l'Etablissement fondé en faveur des *Vocations pauvres*. Françoise Quelquejeux fit une grave maladie en 1852; elle était condamnée par trois médecins et, sans pouvoir parler, elle entendit cette parole tomber de leur bouche : la malade ne vivra plus demain. En ce moment elle fit intérieurement la promesse formelle de dévouer sa vie, si elle lui était conservée, à faire connaître et glorifier la Sainte-Vierge. Dieu accepta la promesse, et le lendemain Françoise était sur pieds, au grand étonnement de tous. Guérie, elle tint sa parole; nous le savons mieux que qui que ce soit. En 1856, une des images publiées à l'occasion de la restauration de la Crypte, tombe par hasard entre ses mains. C'en est fait; son œuvre de choix est fixée pour l'avenir; elle s'y applique aussitôt de tout cœur. En 1859 le rédacteur de la *Voix* imprimait ceci : « Une domestique presque aveugle nous a envoyé déjà onze cents francs; » il voulait parler de Françoise. Depuis cette époque, malgré de fréquentes souffrances, cette bonne fille a continué l'exercice de son zèle; elle sut s'adjoindre des aides pour les collectes à Evreux, à Louviers, au Mans et ailleurs et a procuré ainsi plusieurs milliers de francs.

Comment, à Chartres, la restauration de la Crypte eut-elle pu être poursuivie avec succès; comment l'œuvre des Clercs de Notre-Dame eût-elle pu se fonder, vivre, s'agrandir, si Notre-Dame ne s'était pas choisi ainsi sur tel et tel point de la France, souvent loin l'une de l'autre, des personnes généreuses qui comprenaient l'importance du Pélerinage et l'utilité de la multiplication des prêtres? Françoise a été souvent encouragée par le Ciel en voyant ses malades recommandés à Notre-Dame guéris, ses demandes par lettres aux chapelains exaucées. Nous avons prié et fait prier pour elle aussi, et nous avons l'espérance que ces prières lui auront valu un accroissement de force et de sainteté en présence de la mort qui, pour lui ouvrir le paradis sans doute, vint la ravir le 6 septembre dernier. « Françoise Quelquejeux, nous écrit une de ses amies, vieille domestique comme elle, a toujours vécu simple et reconnaissante; c'est un bon exemple pour nous; dans notre siècle, les gens même de la dernière condition se livrent aux folles dépenses, veulent briller et sont pauvres de vertus; Françoise, elle, a su ce qu'il fallait être pour mériter le ciel.» Voilà quatre lignes qui valent la plus belle oraison funèbre.

— M. Mortimer Ternaux, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, député des Ardennes à l'Assemblée nationale, est mort

le 6 novembre, en son château de Beaumont-les-Autels (diocèse de Chartres). C'était un fervent catholique ; un valeureux champion de la justice et du droit. Quelques pages consacrées à sa mémoire nous ont été remises trop tard pour paraître dans le présent numéro : nous les publierons plus tard.

Rosace de Notre-Dame de Bonneval, exécutée par M. Lorin, peintre-vitrier à Chartres. — Pour décorer cette rosace, ayant vingt mètres de superficie, style xiii[e] siècle, qui couronne le chevet de Notre-Dame de Bonneval, l'artiste a dû se rendre compte de la division de ses compartiments et de la position respective des neuf lobes convergeant au point central et s'épanouissant à la circonférence.

Chacun de ces neuf compartiments était destiné à recevoir un personnage, dont l'attitude devait être étudiée par rapport à l'ensemble; la disposition en a été exécutée avec succès.

Il s'agissait de faire revivre dans la verrière les titulaires et patrons des anciennes églises et chapelles, comprises dans la paroisse actuelle de Notre-Dame de Bonneval : Notre-Dame, paroisse principale, Saint-Sauveur et Saint-Michel, paroisses secondaires de la ville ; St-Martin et Saint-Maurice, paroisses rurales ; Saint-Jean l'Evangéliste, second patron de la paroisse ; Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Laurent, Saint-Gilles, chapelles détruites ou profanées, Saint-Roch, patron de la chapelle de l'Hospice.

Les personnages, en buste, sont disposés ainsi qu'il suit :

Dans le lobe supérieur, s'élevant perpendiculairement du centre à la circonférence, est placé le Sauveur, tenant le globe surmonté de la croix ; le Christ devait dominer le tout.

A sa droite, dans le lobe voisin, se trouve saint Michel, ensuite saint Martin, puis saint Maurice ; en bas Saint-Jacques-le-Majeur et saint Gilles ; en remontant, saint Laurent, saint Jean l'Evangéliste et enfin saint Roch.

Le centre a reçu la Vierge-Mère assise, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus. Ce médaillon central, le plus important de tous par sa dimension, est ciselé sur ses bords de neuf découpures, que décorent des ornements sur fond bleu, dit xiii[e] siècle.

Les lobes principaux sont tous pourvus de la même ornementation, composée d'un motif en mosaïque, épousant la forme d'un losange dans la partie la plus rapprochée du centre.

Vient ensuite le médaillon placé au milieu du rayon de chaque compartiment de la rosace, lequel en s'épanouissant vers la circonférence se divise en deux parties, ornées de mosaïques, également en losange mais de teinte différente.

Cet ensemble repose sur un damier aux détails excessivement ténus. Une bordure, composée d'étoiles d'or semées régulièrement sur un filet bleu et accolée de deux perles, entoure tout l'appareil. Il règne dans la disposition de la rosace une grande et belle harmonie; l'auteur a échelonné ses teintes de manière à obtenir un effet riche, puissant et chaudement coloré d'aspect.

M. Lorin, qui a donné déjà plus d'une preuve de son talent, peut croire, sans orgueil, que la rosace de Notre-Dame de Bonneval est une de ses meilleures pages. *Le curé de Bonneval,*

Mauger.

PAROISSES DANS LESQUELLES A EU LIEU LA CONFIRMATION EN 1871.

En Avril : Verigny, Gastelles, Châteauneuf, Gironville et Tremblay-le-Vicomte.

En Mai : Courville, Chuisne, Friaize, Saint-Denis-des-Puits, Saint-Germain-le-Gaillard, Saint-Arnoult-des-Bois, Manou, La Loupe, Montireau.

En Juin : Le Gault-Saint-Denis, Moriers, Bonneval, Pré-St-Evroult, Montboissier, Alluyes, Châteaudun et Dreux.

En Juillet : A Chartres la Confirmation a été donnée à la Cathédrale, à Saint-Pierre, à Saint-Aignan, au Collége.

En Août : Chez les Dames du Sacré-Cœur et chez les Sœurs de Saint-Paul ; au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou.

En Septembre : Blévy, Brezolles, Bérou-la-Mulotière, Saint-Lubin-des-Joncherets, Saint-Remi-sur-Avre, Laon, La Mancelière.

En Novembre : Thivars.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Il y a quelques années, un pauvre père, docteur-médecin, réclamait votre charité pour sa fille qu'il avait dû placer dans une maison de santé et pour laquelle il n'attendait que du bon Dieu une guérison qui paraissait douteuse ou impossible. Cotte fille si bien recommandée, c'était moi. Que ne puis-je reconnaître, comme je le voudrais, la grâce signalée que j'ai reçue après les bonnes prières de vos jeunes Clercs! Je suis heureuse aujourd'hui de pouvoir vous faire parvenir, avec mes sincères remercîments, mon *ex-voto* à Notre-Dame. (M. M. de S., dioc. de Coutances).

2. Vous avez eu la bonté de m'envoyer la notice sur votre Pélérinage, le plus ancien de nos Gaules et un des plus vénérables de l'univers chrétien. Depuis plus de dix-huit mois, je récite chaque jour vos litanies en l'honneur de Notre-Dame de Chartres. Je la bénis de vous avoir protégés dans nos désastres; je la conjure de se montrer toujours tendre mère pour vous et vos Clercs. Ah! que Notre-Dame de Chartres ait pitié de notre pauvre France tout entière!... (Q. curé de G. dioc. de Verdun).

3. Reconnaissance pour la guérison d'un enfant; on m'a pris comme intermédiaire auprès de vous pour l'ex-voto à Notre-Dame. (H. de Nogent-le-Rotrou).

4. L'an dernier je demandais des prières à Notre-Dame de Chartres pour obtenir une grâce; l'ayant obtenue, je tenais à lui donner des preuves de ma reconnaissance ; c'est ce que je fais aujourd'hui avec bonheur. (De G. de St-P. dioc. de Montpellier).

5. Actions de grâces à N.-D. de Chartres, pour la protection si grande qu'elle a accordée à mon fils, capitaine. Au combat il a vu ses vêtements percés par les balles ; une a coulé sur le couteau qu'il avait dans sa poche ; une autre l'a blessé au pied. Le cheval qui le portait a reçu plusieurs blessures. De plus, notre propriété n'a pas été endommagée par l'ennemi, bien qu'il se soit répandu sur nos terres. Que de raisons de remercier Notre-Dame! Vous vous rappelez que je vous avais demandé des messes à la Crypte ; nous avons été exaucés. (M^se^ de B. dioc. de Chartres).

6. Mon fils, étudiant à Paris, enrôlé comme soldat, m'a écrit qu'il reconnaissait devoir son salut à Notre-Dame ; il ne l'a pas perdue de vue au milieu des combats et des massacres. Mme G. me rend le même témoignage pour ce qui concerne son mari, commandant. Enfin le capitaine S., pour qui vous avez beaucoup prié, et dont on ne savait rien depuis fort longtemps, a donné de ses nouvelles le jour même où vous avez fini la neuvaine à son intention. Reconnaissant de la protection de Marie, il se propose, comme Mme G. et nous aussi, un pélerinage à Chartres. (L. diocèse du Mans).

7. Au milieu des horreurs commises par l'étranger dans la région de Châteaudun, certains faits qu'on a regardés comme providentiels

n'ont pas laissé que d'encourager à la prière et à la confiance en Dieu. Ainsi, au presbytère de C., un incendie allumé par les Allemands et entretenu par le pétrole, a duré vingt-et-une heures sans endommager le mobilier autour duquel errait la flamme surtout dans la pièce principale. Personne n'a pu expliquer ce phénomene si ce n'est par la constance des paroissiens à prier Notre-Dame et les Saints Anges, en l'honneur desquels on venait de faire plusieurs neuvaines de prières. Un bon nombre de persounes fort sérieuses ont attesté que cette préservation était naturellement incompréhensible, et la croient, vu les circonstances, l'effet d'une protection spéciale du bon Dieu. (Ces détails sont communiqués à la *Voix* par une lettre du digne curé lui-même.

Comme pour les autres lettres, au lieu de reproduire intégralement la signature, nous ne donnerons que les initiales).

(J. V. curé de C. dioc. de Chartres).

8. Voici la somme de ... pour le prix de nos médailles, et la somme de ... qui sera employée pour l'ex-voto. J'avais promis cette offrande à Notre-Dame de Chartres si mon mari, qui lui était instamment recommandé, nous revenait protégé. Ma prière a été entendue et nous accomplissons maintenant le devoir de la reconnaissance.

(A. V. au dioc. d'Orléans).

9. Faites brûler devant Notre-Dame de Chartres un gros cierge de la valeur que renferme ma lettre. J'acquitterai ainsi une promesse faite pendant le bombardement de notre ville. Eloignée à une distance de cent quatre vingts lieues et ignorant durant des mois entiers le sort de plusieurs membres de ma famille, j'ai subi une sorte de martyre du cœur et de l'esprit. Cherchant alors un refuge et une protection au-dessus des choses humaines, j'ai tourné mes espérances vers Notre-Dame de Chartres. Grâce à Dieu et à sa très-sainte Mère, tous les membres de ma famille ont été personnellement préservés. (V. M. diocèse de Strasbourg).

10. Une famille de Paris, sauvée quatre fois de dangers terribles et inévitables selon toutes les apparences, remercie Notre-Dame de Chartres, sa gardienne si bonne et si digne d'amour.

(B. de Paris).

DÉCEMBRE 1871.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Décembre 1871.

1, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

2, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour le scapul. bleu; — 6° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu, à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

5, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

6, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

7, jeudi. — Inn. plén. : 1° pour les personnes qui récitent le premier jeudi

du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, vend. Immaculée-Conception. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'arch. du Saint Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Frnciscains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour le scap. du Carmel; — 6° pour le scap. bleu; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.; — 8° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 9° pour la récitation quotidienne des litanies de la Sainte-Vierge; — 10° pour la visite de l'église de Notre-Dame Sous-Terre, affiliée à Notre-Dame de Lorette.

9, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'arch. du St Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

10, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour la visite à l'église de N.-D. Sous-Terre, affiliée à N.-D. de Lorette.

11, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 2 décembre (jour au ch. des fidèles).

12, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tert.-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au ch. des fid.).

13, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

14, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).

15, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

16, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

17, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

18, lundi. — 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (j. au ch. des fid).

19, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

20, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (jour au ch. des fid.).

21, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fid.).

22, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

23, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 2 décembre (jour au ch. des fid.).

24, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

25, lundi, Noel. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

26, mardi. — Indulg. plén. : pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

27, merc. — Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Saeré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel.

28, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaque jour pendant un mois un quart d'heure d'oraison; — 2° Ind. de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'arch. de Notre-Dame de Sous-Terre.

29, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir réeité

chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

3o, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc, comme au 2 décembre (jour au ch. des fidèles).

31 dim. — Ind. pén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc., (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Messe sur des airs de Noels : très-facile à deux voix égales, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium : par Alexandre Lemoine, maître de chapelle à la Cathédrale d'Orléans.

Prix : la partie d'orgue 1 fr. 50. — Les deux parties vocales réunies : Un exemplaire, 25 centimes. — 25 exemplaires, 6 francs.

Les demandes accompagnées de leur valeur en mandat de poste ou timbres-poste, doivent être adressées à l'auteur, 9, rue Serpente à Orléans. — les envois seront faits *franco.*

TABLES DES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS LES LIVRAISONS DE L'ANNÉE 1870

I. Œuvre des Clercs et de la Voix de Notre-Dame.

II. Œuvre de la Crypte.

III. Chronique de N.-D. de Chartres.

IV. Articles biographiques.

V. Religion, littérature, beaux-arts.

VI. Faits divers.

VII. Bulletin diocésain.

VIII. Œuvres diverses.

IX. Bibliographie.

TABLES DES MATIÈRES

RENFERMÉES DANS LES LIVRAISONS DE L'ANNÉE 1871.

VII. Bulletin diocésain.

VIII. Œuvres diverses.

IX. Bibliographie.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Année 1870-1871.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Casimir Forrière, de Senonches. — 2e prix : Jules Rouleau, de Bouville.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, de Romilly-sur-Aigre. — 2e prix : Emile Thireau, de Chartres. — Accessit : Alexandre Clerval, de Blussans (diocèse de Besançon).

Sixième. — 1er prix : Hilaire Quentin, de Sours. — 2e prix : Eugène Porcher, de Moriers. — Accessit : Alexis Monpithon, de Paris.

Septième. — 1er prix : Henri Dureau, de Paris. — 2e prix *ex-æquo :* Aristide Coutadeur, d'Orléans, et Arthur Fagnoue, de Tancrainville. — Accessit : Ernest Bourgine, de Levéville-la-Chenard.

Huitième. — Prix : Eugène Maurey, de Chartres. — Accessit : Olivier Mercier, de Cormainville.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, de Paris. — Accessit *ex-æquo :* Paul Legendre, de Châteaudun, et Jules Rouleau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, 2 fois nommé. — 2e prix : Jules Béchu, de Janville. — Accessit : Casimir Pichot, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Emile Henriot, de Beuret (dioc. de Verdun). — 2e prix : Léon Manceau, de Luplanté. — Accessit *ex-æquo :* Alexis Monpithon, 2 fois n., et Eugène Porcher, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Zéphir Poyeau, de Prasville. — 2e prix : Arthur Fagnoue, 2 fois n. — Accessit : Ernest Bourgine, 2 fois n.

Huitième. — Prix : Olivier Mercier, 2 fois n. — Accessit : Eugène Maurey, 2 fois n.

THÊME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 2 fois n. — 2e prix : Florent Darsonville, de Besny-Loisy (diocèse de Soissons).

Cinquième. — 1er prix : Casimir Pichot, 2 fois n. — 2e prix : Louis Hubert, 3 fois n. — Accessit : Alexandre Clerval, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Henriot, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 3 fois n. — Accessit : Alexis Monpithon, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Arthur Fagnoue, 3 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 3 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, de La Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois).

Huitième. — Prix : Alexis Yven, de Brest (diocèse de Quimper). — Accessit : Albert Potage, de Bonneval.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 3 fois n. — 2e prix : Florent Darsonville, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Jules Béchu, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Vallée, de Dammarie. — Accessit : Louis Hubert, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Joseph André, d'Ermenonville-la-Grande. — 2e prix *ex-æquo :* Emile Henriot, 3 fois n., et Alexis Monpithon, 4 fois n. — Accessit : Désiré Garanché, de Châteaudun.

Septième. — 1er prix : Henri Dureau, 2 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 4 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 2 fois n.

Huitième. — Prix : Léon Rettig, de Bouffry (diocèse de Blois. — Accessit : Alexis Yven, 2 fois n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 4 fois n. — 2e prix : Constantin Alleaume, de Bouglainval.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, 5 fois n. — 2e prix : Jules Béchu, 3 fois n. — Accessit : Charles Sévestre, de Chamarande (diocèse de Versailles).

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 5 fois n. — 2e prix : Paul Legendre, 2 fois n.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 6 fois n. — 2e prix : Paul Legendre, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Casimir Pichot, 3 fois n. — 2e prix : Jules Béchu, 4 fois n. — Accessit : Jules Métivier, de Friaize.

Sixième. — 1er prix : Léon Manceau, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 4 fois n. — Accessit : Hilaire Quentin, 2 fois n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 7 fois n. — 2e prix : Paul Legendre, 4 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, 6 fois n. — 2e prix : Alexandre Clerval, 3 fois n. — Accessit : Joseph Tissier, de La Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois).

Sixième. — 1er prix : Alexis Monpithon, 5 fois n. — 2e prix : Honoré Julliot, de Chartainvilliers. — Accessit : Romain Duménil, de Réclainville.

Septième. — 1er prix : Albert Néré, de Chartres. — 2e prix : Adrien Daubray, 3 fois n. — Accessit : Aristide Coutadeur, 2 fois n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 8 fois n. — 2e prix : Louis Bourgeois, de Neuvy-en-Dunois.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, 7 fois n. — 2e prix : Jules Métivier, 2 fois nommé. — Accessit : Eugène Vallée, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Henriot, 4 fois n. — 2e prix : Alexis Monpithon, 6 fois n. — Accessit : Hilaire Quentin, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Zéphir Poyeau, 2 fois n. — 2e prix : Henri Dureau, 3 fois n. — Accessit : Arthur Fagnoue, 4 fois n.

Huitième. — Prix *ex-æquo* : Eugène Maurey, 3 fois n., et Alexis Yven, 3 fois n. — Accessit : Albert Potage, 2 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Alexandre Clerval, 4 fois n. — 2e prix : Louis Hubert, 8 fois n. — Accessit : Joseph Tissier, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Léon Manceau, 3 fois n. — 2e prix : Hilaire Quentin, 4 fois n. — Accessit : Emile Henriot, 5 fois n.

Septième. — 1er prix : Louis Caillaux, de Chartres. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 3 fois n. — Accessit : Henri Dureau, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Léon Manceau, 4 fois n. — 2e prix : Hilaire Quentin, 5 fois n. — Accessit : Emile Henriot, 6 fois n.

Septième. — 1er prix : Ludovic Gérondeau, de Fresnay-le-Comte. — 2e prix : Louis Caillaux, 2 fois n. — Accessit : Albert Néré, 2 fois n.

Huitième. — Prix : Alexis Yven, 4 fois n. — Accessit : Albert Potage, 3 fois n.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 9 fois n. — 2e prix : Jules Rouleau, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Emile Thireau, 2 fois n. — 2e prix : Alexandre Clerval, 5 fois n. — Accessit : Jules Métivier, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Désiré Garanché, 2 fois n. — 2e prix : Romain Duménil, 2 fois n. — Accessit : Emile Henriot, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Ludovic Gérondeau, 2 fois n. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 4 fois n. — Accessit : Ernest Bourgine, 5 fois n.

Huitième. — Prix : Olivier Mercier, 3 fois n. — Accessit : François Pasquier, de Chartres.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Paul Beaudouin, de La Ferté-Villeneuil. — 2e prix : Jules Rouleau, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Louis Hubert, 9 fois n. — 2e prix : Jules Béchu, 5 fois n. — Accessit : Alexandre Clerval, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix *ex-æquo* : Hilaire Quentin, 6 fois n., et Romain Duménil, 3 fois n. — 2e prix : Honoré Julliot, 2 fois n. — Accessit : Emile Henriot, 8 fois n.

Septième. — 1er prix : Louis Caillaux, 3 fois n. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 5 fois n. — Accessit : Albert Néré, 3 fois n.

Huitième. — Prix : Albert Potage, 4 fois n. — Accessit : Léon Rettig, 2 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Rouleau, 4 fois n. — 2e prix : Victor Dirringer, 10 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Casimir Pichot, 4 fois n. — 2e prix : Emile Thireau, 3 fois n. — Accessit : Louis Hubert, 10 fois n.

Sixième. — 1er prix : Emile Henriot, 9 fois n. — 2e prix : Romain Duménil, 4 fois n. — Accessit : Alexis Monpithon, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Zéphir Poyeau, 6 fois n. — 2e prix : Henri Dureau, 5 fois n. — Accessit : Ernest Bourgine, 6 fois n.

Huitième. — Prix : Olivier Mercier, 4 fois n. — Accessit : Albert Potage, 5 fois n.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Victor Dirringer, 11 fois n. — 2e prix : Paul Beaudouin, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alexandre Clerval, 7 fois n. — 2e prix : Jules Métivier, 4 fois n. — Accessit : Jules Béchu, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Alexis Monpithon, 8 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 5 fois n. — Accessit : Léon Manceau, 5 fois n.

Septième. — 1er prix : Zéphir Poyeau, 7 fois n. — 2e prix *ex-æquo* : Albert Néré, 4 fois n., et Adrien Daubray, 4 fois n. — Accessit : Arthur Fagnoue, 5 fois n.

Huitième· — Prix : Olivier Mercier, 5 fois n. — Accessit : Albert Potage, 6 fois n.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — 1er prix : Désiré Garanché, 3 fois n. — 2e prix : Henri Dureau, 6 fois n.

Alto. — Prix : Eugène Vallée, 3 fois n. — Accessit : Adrien Daubray, 5 fois n.

Plaint-Chant. — 1er prix : Léon Manceau, 6 fois n. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, 3 fois n. — Accessit : Hilaire Quentin, 7 fois n.

Etude du piano. — Première division. — 1er prix : Victor Dirringer, 12 fois n. — 2e prix : — Constantin Alleaume, 2 fois n.

Deuxième division. — Prix : Alexis Monpithon, 9 fois n.

PRIX D'ACCESSITS.

Cinquième. — Alexandre Clerval, pour 3 accessits.

Sixième. — Alexis Monpithon, pour 5. — Emile Henriot, pour 4. — Hilaire Quentin, pour 3.

Septième. — Ernest Bourgine, pour 4. — Adrien Daubray, pour 3.

Huitième. — Albert Potage, pour 5.

La rentrée des élèves qui vont en vacances au mois d'août est fixée *au samedi 2 septembre,*

Et la rentrée générale, au Mardi 3 Octobre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(*S. Paul aux Gal.* c. IV., 19.)



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(*Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers,* 31 *mai* 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XVIe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1872.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Quinzième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE.)

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois. Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, l'Archiconfrérie et le Pélerinage, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

(*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est bien difficile de faire droit aux réclamations*).

SEIZIÈME ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1872.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Loué et adoré soit le Cœur Sacré de Jésus! Glorifié soit le Cœur Immaculé de Marie! Que la Sainte Eglise voie le triomphe succéder aux épreuves! Que la France n'ajoute plus rien à ses désastres et cherche les garanties de la paix dans un gouvernement chrétien! Que nous tous, chers associés, nous profitions des leçons du temps pour penser davantage aux choses de l'éternité! Tels sont les vœux que formule la Voix de Notre-Dame de Chartres au commencement de l'année 1872, de cette année qui s'ouvre au bruit des orages de la politique, comme la précédente s'ouvrait au bruit du canon; de cette année dont certains prophètes ont, peut-être sans trop d'erreur, tiré l'horoscope, et dont les destinées sont peut-être uniquement le secret de Dieu.

Comme bien d'autres, nous voudrions pouvoir écarter le voile qui nous dérobe l'avenir. Il nous faut laisser les écrivains politiques deviser sur les chances de tribulations ou de joies que nous préparent les événements. Laissons-les méditer sur les promesses du spectre rouge, de l'aigle exilé ou du drapeau fleurdelisé. Un rédacteur d'une feuille comme la nôtre n'a pas la permission de s'aventurer devant ses lecteurs sur ce terrain brûlant. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le monde profane et donné un salut affectueux au parti défenseur né de la Religion, il doit ramener ses regards sur un théâtre plus modeste. Le pélerinage de Notre-Dame de Chartres et l'Œuvre qui dessert ce pélerinage, voilà le cercle où se renferment ordinairement ses préoccupations; le centre d'attraction vers lequel il doit diriger l'esprit de nos bienfaiteurs. Nous remplirons ce devoir aujourd'hui en disant quelques mots des Clercs de Notre-Dame. — Quelle est la situation de votre Œuvre, nous demande-t-on de toutes parts? — Cette situation est à peu de chose près la même que l'an dernier à pareille époque.

Au commencement de 1871, nous avions un peu moins d'élèves; nous l'avons déjà dit, le chiffre des admissions avait été légèrement diminué; puis quelques uns des anciens avaient dû rester provisoirement dans leurs familles, attendant une claire-voie au milieu des lignes prussiennes pour s'y glisser au plus vite et regagner les clochers de Chartres, ce qu'ils ont fait avec bonheur. D'ailleurs chez nous aucune interruption d'études; le siége et la capitulation de la ville avaient eu lieu entre une classe de chant où les notes du maître

étaient passablement mélancoliques et une classe de latin où les souvenirs d'Athènes et de Rome faisaient bien mal au cœur. Pénétrés, comme tout bon Français, de sentiments de tristesse, nous dissimulions de notre mieux nos inquiétudes pour ne point justifier un air trop soucieux sur le front des enfants naturellement imitateurs. A cette époque, chez nous comme ailleurs, il fallut s'imposer des privations. Qui donc alors ne multipliait pas spontanément ou de force les sacrifices pour la patrie? Habitués à recevoir plusieurs centaines de lettres par mois, et des lettres pleines de bonnes paroles toujours, riches souvent d'autres témoignages de l'intérêt porté aux Clercs, nous nous résignions à répéter le verset de l'oraison dominicale : *panem nostrum*, etc., et cela sans attendre la visite de quelque envoyé mystérieux comme celui qui apportait à saint Paul ermite la ration quotidienne. Nous savions aussi, et ce n'était pas notre moindre peine, qu'une multitude d'âmes souffraient de ne pouvoir plus communiquer avec les chapelains, et leur faire passer leurs messages, leurs recommandations à Notre-Dame. Nous nous faisions les interprètes de leurs demandes présumées.

Confinés au chevet de la grande basilique, dans leur modeste asile qui s'appuie aux contre-forts du saint temple, les jeunes clercs vivaient à l'abri de tout péril, mais sans se renfermer pour cela dans une indifférence égoïste. La vue continuelle des Allemands qui, chaque jour, au moment de nos récréations, traversaient l'extrémité de la cour pour se rendre à la Crypte, rappelait à nos élèves les malheurs de l'oppression pesant sur leurs compatriotes, peut-être sur leur propre famille, et cette pensée amère les excitait à prier. Combien nous avons prié ensemble! Nous savions qu'au loin des suffrages montaient de concert avec les nôtres vers le cœur de Marie.

Depuis le mois de juillet 1870, plus de cent vingt mille exemplaires de la prière à Notre-Dame de Chartres à l'occasion de la guerre avaient couru la France ; les Prussiens en ont souvent trouvé parmi les dépouilles des soldats français tombés sur le champ de bataille. Et quand un des chapelains de Notre-Dame, devenu prisonnier de l'ennemi en remplissant les fonctions d'aumônier militaire, fut présenté à l'un des commandants prussiens qui devait être son juge, ce ne fut pas sans une secrète satisfaction qu'il s'entendit reprocher la propagande des images ou prières de la Vierge « viles amulettes aux yeux d'un protestant farouche, vains stimulants pour le fanatisme des mobiles. » Or, si cette propagande n'avait pas empêché les défaites nécessitées dans le plan de la Providence par les fautes de notre patrie, du moins elle devait avoir singulièrement servi au bien spirituel des soldats vaincus, et le culte de Notre Dame de Chartres plus répandu, plus général, avait porté la résignation chrétienne et sanctifiante partout où passait le malheur.

Les extraits de nos correspondances publiés dans chacun des numéros de la *Voix* depuis le mois de mars dernier ont pu donner quelque idée de ce résultat consolant. Mais nous n'avons inséré qu'un bien petit nombre de nos lettres. Pour éviter des redites sur des sujets analogues, nous avons dû restreindre notre choix ; nous avons pris à peu près au hasard quelques perles de l'écrin. Il en a paru assez pour montrer l'extension toujours croissante des hommages rendus à Notre-Dame de Chartres. Les personnes qui, le samedi, à la messe de six heures, entendent la lecture des recommandations devant l'autel principal de la Crypte, savent mieux que les autres encore comme les demandes de prières arrivent nombreuses des différents diocèses de France, particulièrement de ceux du Mans, de Versailles,

de Séez, de Cambrai, d'Arras, de Blois, de Saint-Claude, d'Orléans, de Rennes, d'Evreux, de Coutances et de..... Strasbourg!

Strasbourg! ah! comment oublierions-nous de nommer ici ce diocèse qui jadis nous envoyait tant de noms d'associés et qui désormais communiquera plus difficilement avec Chartres. Là-bas le Prussien règne en maître, et quels intérêts ne souffriront pas de cet esclavage! A Strasbourg et à Metz, les liens que des âmes généreuses ont contractés avec notre Œuvre ne se rompront point; au contraire, les malheurs dont elles subissent les conséquences nous intéressent plus qu'auparavant au souvenir de leur charité. D'ailleurs nous avons déjà protesté à notre manière contre la perte des deux chères provinces. La maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres comptait depuis longtemps des Lorrains parmi ses élèves; au mois de mars 1871 elle a ouvert ses portes à deux petits Alsaciens des environs de Strasbourg. Quand la lettre d'admission parvint à ces pauvres enfants, il paraît que l'un d'eux, impatient d'exprimer sa joie, parcourait les rues de sa bourgade devenue allemande, et criait à tout passant : « Je vais à Chartres, je ne suis plus prussien! » Maintenant nos deux petits refugiés semblent avoir autant de sympathie pour Lhomond qu'ils en avaient peu pour Bismarck; intermédiaires de leurs compatriotes devant les Madones chartraines, ils paraissent heureux de servir aux autels de Notre-Dame en si nombreuse compagnie.

Nombreuse compagnie en effet, car cette année, en reconnaissance de la protection visible dont Marie avait payé notre confiance pendant les longs mois de crises publiques, nous n'avons pas craint de remplir notre maison d'élèves : nous en avons soixante-six qui figurent tous aux cérémonies de la cathédrale en costume d'enfants de chœur. Joignez à ce chiffre celui de nos quarante-neuf clercs, maintenant internes au petit ou au grand-séminaire, et dont la pension et l'entretien doivent être à notre charge jusqu'à l'époque de leur prêtrise, et vous jugerez de la quantité des ressources nécessaires à l'œuvre des clercs de Notre-Dame.

Comptez-vous donc, dira quelque voix moins confiante, comptez-vous donc sur les mêmes offrandes que le passé? Et les impôts.

Oh! les impôts! c'est une des grosses questions du jour sans doute. Après avoir réclamé l'impôt du sang, la patrie appelle d'autres tributs prélevés sur la fortune, l'industrie et le travail. Mais c'est un fardeau nécessaire; et sur ce point tous doivent souffrir pour le bien de tous. Beaucoup formulent des plaintes; il faudrait que parmi les plaignants, aucun n'eût le tort de se créer des impôts personnels par suite de dépenses inutiles et consacrées à de vains plaisirs. A côté de ces personnes qui se lamentent sur leurs charges tout en les multipliant par leurs fautes, qu'on est heureux d'en compter tant d'autres qui, après avoir payé les taxes et surtaxes de l'Etat, savent encore trouver, au prix de maint sacrifice, le denier de la charité! La charité qui, selon la parole de l'Apôtre, couvre une multitude de péchés, voilà ce qui sauvera la France. La charité dans notre pays produit des merveilles, comme la plus riche des plantes s'épanouissant et donnant ses fruits sur un sol privilégié; nous pourrions en donner pour preuve la liste des œuvres anciennes et nouvelles qui se diversifient et s'ajoutent les unes aux autres selon le besoin des temps. Pendant que la bienfaisance a pris toutes les formes pour remédier aux suites affreuses de la guerre, les associations d'autrefois n'ont point perdu de leur prospérité; les sources de l'aumône n'ont point tari pour celles-ci plus que pour celles-là. En donnant à l'Etat, les Français n'ont point cessé de prêter à Dieu. Et parmi les prêts faits au ciel, prêts qui

rapportent plus que le centuple, aujourd'hui nous devons nommer le *Denier de Notre-Dame de Chartres*, le denier pour les aspirants au sacerdoce, le denier pour les futurs successeurs des prêtres que la Révolution menace en ce moment de ses fureurs. Chers associés, ce denier, c'est votre abonnement à *la Voix*; ce seront les étrennes que vous adresserez à vos jeunes protégés, en récompense des vœux qu'ils formeront pour vous au commencement de l'an nouveau.

L'Abbé Goussard.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LOIGNY.

L'anniversaire de la bataille de Loigny, appelée improprement jusqu'ici la bataille de Patay, a été célébré à Loigny, le 2 décembre dernier, au milieu d'une foule immense où tous les rangs de la société se trouvaient représentés. On comptait là des pères, des sœurs, des épouses, beaucoup d'amis et de compagnons d'armes de ces forts d'Israël qui tombèrent victimes de leur dévouement à la patrie. La cérémonie funèbre était présidée par Mgr l'Evêque de Chartres, entouré d'un nombreux clergé accouru des diocèses de Chartres, d'Orléans, de Tours et de Blois, pour rendre hommage à la mémoire de ces nobles et pures victimes. Mgr l'Evêque de Poitiers a prononcé un magnifique discours qu'on peut appeler le digne pendant de cette autre oraison funèbre que l'éloquent prélat prononça en l'honneur des martyrs de Castelfidardo.

Discours prononcé par Mgr l'Évêque de Poitiers,

A la suite du service anniversaire célébré dans l'église de Loigny, à l'intention des soldats français glorieusement morts pour la patrie dans la journée du 2 décembre 1870.

Nequaquam ut mori solent ignavi.... sed sicut solent cadere (fortes) coram filiis iniquitatis, sic corruisti. Congeminansque, omnis populus flevit.

Non, vous n'êtes point mort à la façon des lâches, mais vous êtes tombé comme tombent les gens de cœur devant l'ennemi. Et tout le peuple, à ces mots, redoubla ses pleurs.

(Au second livre des Rois, ch. III, versets 33 et 34.)

Monseigneur (1),

J'ai obéi à votre appel, et je viens avec vous prier et pleurer sur ce champ de bataille devenu le tombeau de nos braves, mais non pas le tombeau de notre honneur militaire. Si la guerre a fait de Loigny un sépulcre, à tout jamais ce sera un sépulcre glorieux (2). On dira qu'au plus fort de ses revers, l'élite de notre armée s'est signalée par des prodiges de vaillance et d'audace. Non-seulement l'honneur est intact, mais la défaite est presque triomphante à l'égal de la victoire, quand on jette ainsi l'épouvante, quand on sème ainsi le carnage dans les rangs du vainqueur. Debout sur la dépouille de ceux qui dorment ici du sommeil de la paix en attendant l'heure de la résurrection, la France en deuil, l'Eglise en larmes ont la consolation et le droit de pouvoir dire avec David : « Non, vous n'êtes point morts à la façon des lâches » : *Nequaquam ut mori solent ignavi*; « vos mains n'ont pas été liées, et vos pieds n'ont pas été enchaînés » : *Manus ligatæ non sunt, et pedes non sunt compedibus aggravati*; « mais vous êtes tombés comme tombent les hommes de cœur devant

1. Monseigneur l'évêque de Chartres.
2. Isa. XI. 10.

l'ennemi » : *Sed sicut solent cadere coram filiis iniquitatis, sic corruistis.*

Dans la courte harangue du roi d'Israël, mes Frères, est contenue toute la substance de ce discours funèbre. Le respect que je dois à cette assistance m'interdira de rapporter en détail des faits dont la plupart de vous ont été ou les acteurs personnels, ou les témoins oculaires. Je n'y toucherai que rapidement, et en m'efforçant de les éclairer de cette lumière des Ecritures qui excelle à mettre toutes choses dans leur vrai jour. Elles m'inspireront plus d'une leçon utile aux survivants, en même temps qu'elles m'aideront à payer un juste hommage à la mémoire des soldats français glorieusement morts pour la défense de la patrie, dans la journée du deux décembre mil huit cent soixante-dix.

Par quelle fatalité la France, naguère encore si confiante en elle-même, s'était-elle vue réduite en quelques mois aux dernières extrémités? Batailles presque toujours perdues; surprises plus humiliantes que les défaites, selon cette maxime du grand Condé : qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris (1); capitulations ignominieuses; Paris investi; un tiers de notre territoire envahi et ravagé; enfin, ce qui est sans exemple, trois cent mille Français prisonniers sur la terre étrangère : comment, en si peu de temps, une nation telle que la nôtre avait-elle pu descendre si bas?

Dieu est juste, mes Frères, et, pour qui sait les comprendre, ses jugements, dictés par l'équité, se justifient d'eux-mêmes : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (2). Laissons les esprits qui rampent à terre mesurer à leur compas étroit les grands événements d'ici-bas, s'arrêter aux petites causes, disserter sur les incidents secondaires, et tout ramener aux proportions de leur propre stature. Pour nous rendre compte des désastres prodigieux et des abaissements inouïs de la France, entrons avec David dans les puissances du Seigneur (3), et tâchons de comprendre les merveilles de sa main et de ses conseils.

Dieu ayant envoyé son Fils unique sur la terre, ç'a été pour les peuples le point de départ d'un ordre nouveau ; et comme tous ses desseins s'étaient rapportés, pendant quarante siècles, à l'enfantement futur de son Eglise, toutes choses ont convergé désormais vers cette Eglise enfantée au Calvaire dans le sang du Christ. Destiné à éclairer et à conduire tous les membres de la grande famille humaine, le flambeau allumé par la main divine ne pouvait être placé sous le boisseau : il lui fallait un chandelier d'où il put luire aux yeux de tous ceux qui sont dans la maison : *super candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt* (4). Par son emplacement prédestiné, Rome, devenue la capitale du christianisme, fut cette cité posée sur la montagne, qui est en évidence à tous les regards , et dont la vue ne peut être dérobée à personne : *Non potest civitas abscondi supra montem posita* (5). Mais parce qu'il était écrit que la plénitude des nations devait entrer dans l'Eglise (6), parce que la loi chrétienne ne devait pas être seulement la loi des individus, mais la loi des peuples, l'évolution nécessaire du plan divin et la marche providentielle des

1. Bossuet, Oraison funèbre de Condé. Edit. de Lebel, T. XVII, p. 540, 541.
2. Ps. CXVIII, 137. — XVIII, 10.
3. Ps. LXX, 16.
4. Matth., V, 15.
5. Ibid.,; 14.
6. Rom., XI, 28.

choses ont créé bientôt, à Rome et autour de Rome, un territoire indépendant et un trône souverain à l'usage du Vicaire que le Christ s'est substitué à lui-même pour régir spirituellement toute la terre jusqu'à la consommation des siècles. Fille aînée de l'Eglise romaine, la nation française fut employée de Dieu à ce grand ouvrage. « Les Français, a dit un homme de génie, eurent l'honneur unique et dont ils n'ont pas été à beaucoup près assez orgueilleux, celui d'avoir constitué humainement l'Eglise catholique, en donnant ou en faisant reconnaître à son chef le rang indispensablement dû à ses fonctions divines (1). » A partir de là, et comme récompense de ce service, la France occupa sans contestation la première place dans cet aréopage des nations européennes qui s'appela la chrétienté : c'est dire qu'elle fut universellement considérée comme la plus grande nation du monde. Et, malgré des fautes partielles, suivies de châtiments temporaires, on la vit toujours monter et grandir tant qu'elle n'a pas répudié sa première mission.

Mais on ne réagit pas impunément contre soi-même et contre sa vocation essentielle. Sachons reconnaître et confesser l'énormité de notre faute. O France des anciens jours, ce que tu avais si heureusement fait par le bras de tes géants, nous l'avons vu détruire sous nos yeux par la main des pygmées politiques au caprice desquels les révolutions t'ont jetée : *quoniam quæ perfecisti, destruxerunt* (2). Il ne s'agit plus de nous laver les mains, ni de déclarer que nous sommes purs du sang de ce juste, et que c'est l'affaire des autres (3). La vérité éclate désormais dans tout son jour. Oui, c'est le concours armé de la France qui, en livrant le reste de l'Italie à l'ambition piémontaise, lui a fatalement sacrifié Rome. Il fallait| être aveugle pour ne pas voir, du premier coup, que les choses aboutiraient à ce dénouement. Là fut le péché capital du second Empire : péché politique autant que religieux. Quand on l'a dit pendant qu'il était fort et debout, on peut le répéter après sa chute. Et parce que l'Empire eut pour auxiliaires et pour complices les excitations et les applaudissements des uns, les faiblesses et les transactions des autres, le crime de l'Empire à été le crime national, le crime dont nous portons la peine.

De là cette succession vraiment surnaturelle et humainement inconcevable de châtiments et de hontes, cette série extraordinaire de malheurs et de contre-temps, ces avantages de la veille qui deviennent régulièrement le signal de l'écrasement du lendemain, ces victoires de la journée qui, à la grande stupéfaction de l'ennemi, finissent par la panique du soir et par la retraite de la nuit. Pour qui connait le génie et la fortune de la France, son infériorité numérique n'offre point d'explication suffisante : le dernier mot de toutes ces choses, c'est que Dieu nous avait livrés aux mains de nos adversaires.

Entendez l'appréciation d'un des hommes qui a le plus activement coopéré à la conduite de cette guerre : « Un ensemble de coïncidences malheureuses, dit-il, s'est joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel, que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales, ou le dur aiguillon pour un relève-

1. J. de Maistre : Du Pape, discours préliminaire.
2. Ps. x. 4.
3. *Innocens ego sum a sanguine justi hujns* ; *vos videritis*. Matth., XXVII, 34.

ment nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : *Digitus dei est hic* (1). »

Oui, vous le dites bien, « le doigt de Dieu est là (2). » Guillaume de Prusse l'a dit aussi, et il s'est exprimé comme Attila et Genséric quand il écrivait à la reine Augusta : « Je m'incline devant Dieu qui seul nous a élus, moi, mon armée et mes alliés, pour exécuter ce qui vient d'être fait, et nous a choisis comme instruments de sa volonté. Ce n'est qu'ainsi que je puis comprendre cette œuvre. »

Entendez-vous : ils ont été les exécuteurs et les instruments de la volonté divine. Qu'ils n'en soient pas trop fiers : le rôle du bâton que tient une main vengeresse n'a rien de si glorieux, et le prophète lui a prédit son sort pour le jour où le bras de Dieu n'en aura plus besoin (3).

Ce jour viendra; et, parmi nos gages nombreux d'espérance, la journée de Loigny s'offre à nous comme un rayon de lumière à travers les ombres de la nuit : journée de Loigny, journée de bravoure, de foi et de sacrifice. Vous l'avez vu de vos yeux, mes Frères, et j'essaierai tout à l'heure d'en esquisser le tableau.

On a voulu mettre en doute si, dans l'état désespéré des choses, l'organisation de l'armée de la Loire était une entreprise utile et sensée. Je ne suis pas homme de guerre; mais j'ai appris de l'*Histoire universelle* de Bossuet, que « dans la nécessité des affaires, il était établi, comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devait ou vaincre ou mourir » ; et que, « par cette maxime, les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité (4) ». Or, j'accepte volontiers pour mon pays un reproche qu'eût mérité l'antique Rome : car je tiens de la même source que, « de tous les peuples du monde, le plus fier, le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, ce fut le peuple romain (5) ».

Ah! sans doute, ces armées nouvelles et presque improvisées ont donné sur plusieurs points le spectacle de grandes et lamentables défections, qu'aucune excuse ne doit couvrir. Laissons à chacun, sous l'œil de Dieu et de sa propre conscience, et aussi devant le tribunal de l'histoire, la part de responsabilité qui lui revient. Pour quelques-uns, elle est écrasante : on le peut dire sans être aigri par le malheur, ni aveuglé par la passion. Raison de plus pour ne pas ménager notre admiration et notre gratitude à ceux dont le vaillant effort aurait délivré la patrie, si l'exemple de leur héroïsme avait eu la puissance d'enflammer tous les cœurs. Grâce à eux, du moins, la France, en perdant tout, n'a pas perdu sa dernière et sa plus chère ressource, puisque dans ses malheurs elle a gardé le droit de prétendre à l'estime du monde.

Qu'on le sache bien, l'honneur des armes françaises est une des gloires de l'humanité. La religion elle-même est intéressée à le prendre sous sa sauvegarde : car la France dépouillée de son mérite et de son prestige guerrier, ce n'est plus la France; et, la France de moins, que devient le catholicisme, que devient l'Eglise ?

1. La guerre en province pendant le siége de Paris, par Ch. de Freycinet, VI[e] édit., p 350 et 351.
2. Exod., VIII, 19.
3. Isa., X, 5, 15.
4. Disc. sur l'Hist. univ., 3[e] partie, ch. VI[e]. Tom. XXXV, p. 510.
5. Ibid., p. 502.

Ainsi sentait, ainsi parlait cet ancien Juge d'Israël. *Et dixit Josue* : « Et Josué s'écria » : *Mi Domine Deus, quid dicam videns Israel hostibus suis terga vertentem?* « Mon Seigneur Dieu, que dirai-je en « voyant Israël qui tourne le dos à l'ennemi? Les Chananéens « l'apprendront, et tous les habitants de la terre, et ils seront d'accord « pour effacer notre nom du rang des nations » : *Audient Chananœi, et omnes habitatores terrœ, et conglobati delebunt nomen nostrum de terra.* Mais Israel est votre peuple, ô Dieu; et, si votre peuple vient à disparaître « quand sera-t-il de votre grand nom : » *delebunt nomen nostrum de terrâ : et quid facies magno nomini tuo* (1)?

Il était au cœur de Pie IX, ce même sentiment, quand, à l'heure de notre plus profonde détresse, s'efforçant d'amener les deux puissances rivales à des conseils de paix, loin de demander pour nous grâce et pitié, il qualifiait la France par ces mots qui resteront burinés dans les annales de l'Eglise : *Istam nationem, cujus nobilissimi sensus, et virtus militaris tot tantisque gloriœ monumentis commendata, adversis casibus obscurari non possunt* : « Cette nation, dont « la très-grande noblesse d'âme, et dont la valeur militaire, consacrée « par tant et de si grands monuments de gloire, ne peuvent être « obscurcies par aucun accident contraire (2) » !

Je ne sais si vous partagez mon impression, mes Frères ; mais d'entendre le Pontife, l'homme d'Église, revendiquer pour la France l'inadmissibilité de sa vertu et de sa renommée guerrière, au moment où la France, écrasée sous le pied des envahisseurs, se voilait la face devant les regards équivoques de l'Europe et du monde, cela m'émeut jusque dans les dernières profondeurs de mon patriotisme; et je n'ai plus souci des misérables qui viendront dire que le caractère cosmopolite de l'Eglise rend ses fils étrangers à l'amour, indifférents à l'honneur de la patrie française.

Demandez-le à ces soldats de toutes armes, qui ont intrépidemment rempli le devoir à côté de ceux qui ne le remplissaient pas; demandez-leur si la foi religieuse n'était pas le plus vigoureux soutien de leur âme, le stimulant le plus actif de leur bravoure. Car on est heureux de le savoir et de le dire : en cette journée du deux décembre, qui allait se clore par un effort surhumain, il y eut du matin au soir des actes magnifiques de courage. On le voit bien au nombre des victimes fournies par tous les genres de troupes et prises dans tous les rangs. La plus haute noblesse de France (je ne veux nommer personne ; mais Châteaudun, que j'aime à saluer d'ici, ne me permet pas de taire son courageux et infortuné châtelain, héritier de Dunois), la plus haute noblesse de France y méla son sang à celui des admirables enfants de la Sarthe, de Loir-et-Cher et de tant d'autres dont les noms sont rappelés autour de ce catafalque. Aucune défaillance ne s'est produite nulle part, qu'elle n'ait eu à rougir d'elle-même en face d'un exemple qui la condamnait et la flétrissait. On m'a parlé entre autres de trois officiers à peu près de même âge, qui ont affronté et qui ont trouvé la mort sous les yeux de leur jeune troupe, dans une tentative faite pour reprendre Lumeau, fortement occupé par les Prussiens; et souffrez qu'ici une vieille et constante amitié, nouée dans ce pays de Chartres, s'attendrisse sur une maison qui tint à la fois l'épée et la plume auprès d'Henri III et d'Henri IV, et qui, sur sept fils, le dernier n'ayant pas l'âge, en comptait six au service

1. Josue, VII, 8, 9.

2. Breve *Gravis et acerba*, ad archiepisc. Turonen., XII novembr. MDCCCLXX.

de la France, quand l'avant-dernier d'entre eux reçut à Lumeau le coup mortel. Je cite ce trait entre mille. Mais, sans chercher plus loin, Villepion avec sa mâle et splendide résistance, et Loigny avec sa défense désespérée qui finit par se retrancher près de cette église et dans ce cimetière, ne révèlent-ils pas assez la valeur des éléments renfermés dans ce seizième corps d'armée de la Loire, qui dut ployer sous le nombre et la masse des colonnes ennemies?

Et maintenant, m'accuserez-vous de partialité, mes Frères, si je m'étends un peu plus sur ce qui me reste à dire? A ce moment du combat, apparaît dans l'arène une milice qui, pendant douze ans, a trop bien mérité de l'Église pour que vous ne m'accordiez pas le droit d'en suivre tous les mouvements avec un œil particulier d'intérêt et d'amour.

Le dix-septième corps d'armée, harrassé par une marche longue et accélérée, est appelé au secours de ses frères d'armes gravement éprouvés. Après quelques premières évolutions, c'est la situation de Loigny qui fixe les regards du général. Loigny, placé au centre du combat, a tenu tout le jour, avec une constance et une fermeté au-dessus de tout éloge, contre les attaques répétées des Allemands. Nommer le trente-septième régiment de marche, c'est mentionner la bravoure humaine élevée à sa plus haute puissance. La lutte vient de se ranimer plus furieuse, mais plus inégale. Dégager ces braves avant la nuit, reprendre et occuper Loigny, si ce n'est pas gagner la bataille, c'est finir la journée sur un avantage, c'est favoriser la retraite de l'armée et de toute son artillerie, et enfin c'est réserver le lendemain. D'ailleurs le moment est solennel, l'heure est décisive, et c'est un de ces cas où « le vrai service, comme parle Bossuet, réclame les » actions d'une hardiesse extraordinaire (1) ». Qu'on ne l'oublie pas : l'objectif et la raison d'être de l'armée de la Loire, c'est la délivrance de la capitale. Paris, on l'assure, a fait un grand pas vers nous. Si une trouée, si une brèche n'est pas ouverte dans la muraille allemande, cette muraille va se refermer plus compacte, et sera-t-il possible de la percer plus tard, pour donner à temps la main à nos frères? L'attaque de Loigny est résolue.

Mi Domine Deus, quid dicam videns Israël hostibus suis terga vertentem : « Mon Seigneur Dieu, que dirai-je en voyant des soldats français qui hésitent, des soldats français qui reculent et qui vont tourner le dos à l'ennemi? » Les étrangers l'apprendront, et tous les habitants de la terre seront d'accord pour rayer la France du rang des nations : *Audient Chananæi et omnes habitatores terræ et conglobati delebunt nomen nostrum de terra.* Car, la France déshonorée militairement, c'est la France effacée de la carte d'Europe. Mais, la France, c'est notre mère, c'est la plus noble nation de l'univers. Et de plus, le nom chrétien est solidaire du nom français. Derrière notre patrie humaine, il y a la patrie spirituelle, il y a l'Église, il y a Rome, il y a tous les intérêts catholiques. Votre cause, ô Seigneur, est inséparable de la nôtre; et si la France vient à sombrer, qui donc travaillera pour votre grand nom : *delebunt nomen nostrum de terra : et quid facies magno nomini tuo?* »

Plus rapide que l'éclair, le général accourt aux zouaves du Pape et à leur noble chef. Sa parole est comprise. Un double cri de foi religieuse et de foi patriotique part de toutes les poitrines. Huit cents braves d'armes diverses, vont montrer à la France et à l'étranger ce que valent des chrétiens et des hommes de cœur.

1. Bossuet, Discours sur l'Hist. univ., pag. 514, 515.

L'entreprise était rude. Il restera lugubrement célèbre, ce petit bouquet de bois, je dirais presque ce buisson, que vous nommiez le Bois-Bourgeon, et qui devra s'appeler désormais le Bois des Zouaves. Sa ceinture d'acacias épineux formait une palissade à l'abri de laquelle l'ennemi dirigeait sûrement ses coups, sans être atteint lui-même. Il fallait un élan d'une violence extrême pour abattre cet obstacle. Aux cris de : *Vive Pie IX! Vive la France!* les assaillants avancent, ils se précipitent avec un entrain irrésistible ; poursuivi à la baïonnette, l'ennemi est en fuite. Il y eut là un effroyable massacre. Votre village, il vous en souvient, retentit alors de sauvages hurrahs de détresse. Les habitants réfugiés dans les caves, les combattants français enfermés dans cette église, reconnaissent que c'est un cri d'alarme, et ils se croient sauvés. Convaincus que ces terribles agresseurs sont appuyés par des forces considérables, les Allemands éprouvent un tel effroi que l'ordre de la retraite est déjà porté sur toute la ligne. On l'a dit, et je le répète avec confiance : que quelques bataillons seulement eussent soutenu ce suprême effort, la charge de Loigny allait être comptée comme une victoire. Il n'en fut pas ainsi : vous savez le reste.

Quelques semaines plus tard, à Yvré-l'Evêque, un autre général, dans une situation pareillement extrême, fera le même appel, et il sera pareillement entendu : « Allons, Messieurs les Volontaires de l'Ouest, en avant pour Dieu et la patrie! Le salut de l'armée l'exige (1) ». Pas d'hésitation. Le choc est horriblement meurtrier, mais il est victorieux. L'ennemi battait en retraite, quand, sur un autre point du théâtre de la guerre, un incident inattendu et qui sembla d'abord de peu de portée, vint rendre inutile tant de sang versé.

Dieu merci, la gloire n'est pas seulement dans le succès. En ce qui les regarde, les défenseurs de Pie IX se trouvent assez récompensés d'avoir pu, principalement le deux décembre et le onze janvier, faire quelque chose pour l'honneur des armes françaises. Ce que Pie IX avait si fièrement écrit de sa main de prêtre, celle de ses soldats l'a traduit et signé en caractères lisibles à tous les yeux : *istam nationem, cujus nobilissimi sensus, et virtus militaris tot tantisque gloriæ monumentis commendata, adversis casibus obscurari non possunt.* Oui, la France est une nation dont la grandeur de sentiments, et dont la valeur militaire, établie par tant et de si beaux titres de gloire, ne peuvent être diminuées par aucun échec, obscurcies par aucun revers, ternies par aucune infidélité de la fortune.

N'ai-je pas bien dit : journée de Loigny, journée d'héroisme, mais d'héroisme inspiré par la foi? Ces guerriers qui ont ainsi donné leur vie, bon nombre d'entre eux, la veille et le matin, s'étaient nourris du pain des forts. D'autres avaient demandé et reçu l'absolution sur le champ de bataille. Dans la cause de la France, ils défendaient la cause déjà sacrée de la patrie : c'est autant qu'il en faut à des chrétiens pour les résigner à la mort. Mais de plus, je l'ai dit, derrière la patrie française, ils saluaient la patrie religieuse; et par delà l'une et l'autre, ils envisageaient la patrie éternelle, terme de tous les vœux, récompense de tous les efforts. Quand ces convictions sont dans les esprits, ces espérances dans les cœurs, et quand la grâce de Dieu est dans les âmes, le courage guerrier ne connaît plus de bornes, parce que le sacrifice est accepté sans mesure.

1. Deuxième armée de la Loire, division de l'armée de Bretagne, par le général Gougeard, pag. 51.

Et quelle ne fut pas la part du sacrifice, mes Frères, dans la trop mémorable journée dont nous célébrons l'anniversaire ?

Contemplez-le ce champ de bataille où sont épars et gisants sous la neige tant de tués et de blessés ! En voyant la froide nuit étendre ses premiers voiles sur ce sombre plateau, et le couvrir de son manteau de glace, ah ! bienheureux, se dit-on, ceux qui meurent, ceux qui déjà sont morts dans le Seigneur, et qui se reposent de leurs fatigues : car leurs œuvres, qui les suivent, ou plutôt qui les précèdent, les ont portés dans le sein de la béatitude et de la gloire (1) ! Etre tombé sous les plis de la bannière du Cœur de Jésus, c'est avoir acquis le privilège du disciple bien-aimé. Ayant célébré avec Jésus la dernière cène, les voyez-vous qui reposent leur tête sur le Cœur du divin Maître (2) ?

Ils ont trouvé la mort sous ces mêmes auspices de salut, ces dignes enfants de la vieille Armorique, ces mobiles des Côtes-du-Nord, devenus les compagnons inséparables des bataillons pontificaux ; et ces francs-tireurs de Tours, dont le courage fut un titre d'honneur pour la ville où s'organisait la défense nationale ; et ceux de Blidah qui ont mêlé le sang de la colonie algérienne au sang de la mère-patrie. Infortunés colons, justement fiers d'être placés ici sous les ordres d'un chef connu et révéré de vos rivages, mon cœur aspire à se faire pour vous l'écho de son cœur. Si trop souvent votre labeur a été ingrat et infructueux, si trop longtemps vos sueurs n'ont pu rendre féconde une terre deux fois infidèle, ah ! puisse le sang dont vous avez engraissé les fertiles sillons de notre sol, transporter et communiquer au vôtre, avec le bienfait de l'abondance et de la prospérité, le germe puissant de la régénération chrétienne !

Bienheureux, ai-je dit, ceux qui ont accompli leur sacrifice et qui sont morts dans le Seigneur ! Mais que dire de ceux qui, dans cette église encombrée de cadavres, dans ces maisons à demi-brûlées, dans ces réduits livrés à tous les vents, et enfin là bas à ciel ouvert, souffrent les horribles douleurs d'une longue agonie, ou bien, avec toute la plénitude de leur intelligence, voient à pas lents venir la mort, parce qu'ils ne voient pas venir et qu'ils ne peuvent espérer le secours ? Chrétiens, élevons nos pensées et comprenons la vérité de cette parole du sage : « Le patient vaut mieux que le fort, et celui « qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des « villes » (3) : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium.* A l'heure où les victoires nous échappent, en voici une qu'on ne nous ravira pas et dont le ciel connaît seul tout le prix. Dieu ne m'a pas révélé ses secrets ; mais je tiens pour certaine la parole que je vais dire : oui, durant le cours de cette effroyable nuit, il y eut, dans le cœur de plus d'un héros chrétien « tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France. (4) »

Bénissons pourtant le Seigneur qui, en agréant le mérite du sacrifice, n'en a pas toujours voulu la consommation. Sans oublier que la victime peut n'être pas moins héroïque sous le fer qui sauve que sous celui qui tue, dirigeons notre admiration et notre gratitude vers l'homme de cœur non moins que de talent, dont la Providence se sert pour conserver un homme de bien à sa famille, au pays un de ses défenseurs. Au soir et au lendemain d'une bataille, certes, il

1. Apoc., XIV, 13.
2. Joann., XXI, 20
3. Prov., XVI, 32.
4. J. de Maistre, Consid. sur la France (1795). Edit. de Lyon 1834, p. 46.

porte le poids d'une immense responsabilité, le mortel entre les mains de qui Dieu abdique en quelque sorte son droit suprême et son auguste attribut d'arbitre de la vie ou de la mort. Honneur à celui, honneur à ceux dont le coup d'œil, la résolution, l'habileté, le savoir, et, par-dessus tout, le dévouement, devenu parfois de la vénération et de l'amitié, ont sauvé la vie à des centaines, à des milliers de blessés! La patrie, tristement amputée elle-même, s'intéresse au sort de ces glorieux mutilés dans lesquels elle reconnaît l'image de son propre démembrement. Elle sait par son histoire ce qu'elle peut attendre encore de leurs services. Ils sont restés fameux dans les annales militaires, ces vieux capitaines qui conduisaient encore des armées et qui remportaient des victoires, après qu'ils avaient dispersé la moitié de leurs membres sur les champs de bataille, et qu'ils n'avaient plus d'entier que le cœur. C'est à l'un de ces hommes de guerre qu'Henri IV écrivait après la bataille d'Arques : « je vois que qui n'a bon pied, a bon œil » et, de serviteurs tels que vous, « j'estime tout bon, même les morceaux. »

Et tandis que je rends hommage au médecin des corps, vous m'avez tous prévenu, mes Frères, de crainte que je n'oublie le digne pasteur de cette paroisse, type de l'abnégation personnelle, de l'abandon total de soi aux autres, et de la charité vraiment sacerdotale et apostolique. Enfin, s'il me fallait payer tribut à tous les dévouements que cette journée si féconde en souffrances a fait naître, auprès et au loin, dans les maisons particulières et chez les administrations communales et les comités de secours, où devrais-je, où pourrais-je m'arrêter? Si ce n'est que je fisse une halte aux portes d'une demeure où la reconnaissance des petits comme des grands, des plus hauts chefs de l'armée comme du plus humble soldat, déclare avoir rencontré mieux que la femme forte de l'ancienne alliance, mais la chrétienne des beaux siècles de l'Eglise, la française des meilleurs âges de la foi. A elle et à tant d'autres femmes généreuses, leurs œuvres porteront la louange qu'elles n'auront pas de moi : *et laudent eam in portis opera ejus.* (1) Malgré mille pensées, mille sentiments qui se pressent encore dans mon âme, l'heure est venue de mettre fin à ces discours et de conclure.

Avant tout, mes très-chers Frères, le motif qui nous amène ici, en ce premier anniversaire, est un motif de prière. Voilà pourquoi l'adorable sacrifice du Calvaire, duquel toutes les autres immolations empruntent leur vertu, vient d'être solennellement renouvelé sur cet autel; voilà pourquoi le vénérable pontife, accouru de sa ville épiscopale, après avoir répandu l'eau sainte et la fumée de l'encens autour de ce monument funèbre, va demander tout à l'heure au Dieu des miséricordes que les âmes qui en auraient encore besoin soient absoutes des derniers restes de leurs fautes, et introduites dans le lieu du rafraîchissement et de la paix.

Familles chrétiennes, si les détails vous ont manqué sur la fin de quelques-uns de ceux qui vous sont chers, consolez-vous, et que vos cœurs soient ouverts au sentiment de la confiance. Le Seigneur Dieu des armées tient en réserve pour les combattants des grâces de choix, des pardons à part, des repentirs soudains, des mouvements instantanés de foi et d'amour qui assurent l'éternel salut. D'ailleurs quels gages n'avez-vous pas, pour la plupart, dans ces ouvertures de cœur, dans ces lettres mille fois mouillées de vos larmes, qui datent de si peu de jours, de si peu d'heures peut-être avant le combat! La ten-

1. Prov., XXXI, 31.

dresse des mères a fait passer sous nos yeux quelques-unes de ces correspondances bénies : l'émotion que nous en avons ressentie dure encore. Et ces précieux objets de piété trouvés sur la poitrine des soldats, avec quel respect nous les avons touchés. Un trait célèbre de l'histoire sainte, en se renouvelant ici, n'y a point apporté les mêmes ombres de tristesse.

Il est écrit que, le jour d'après le combat, Judas Machabée vint avec les siens sur le champ de bataille pour enlever les corps de ceux qui avaient été renversés : *et sequenti die venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret*; afin de leur donner une sépulture convenable, et qui permit aux parents, s'ils le voulaient, de transporter ensuite ces corps dans les sépultures de famille, *ut cum parentibus poneret in sepulcris patrum*. Or, ils trouvèrent, sous les tuniques de quelques-uns, des marques de leur infidélité au Dieu d'Israel : *Invenerunt autem, sub tunicis interfectorum, de donariis idolorum*. Cette révélation douloureuse ne les fit point désespérer du salut de leurs frères : ils se mirent en prière, conjurant le Seigneur de pardonner et d'ensevelir dans un éternel oubli la faute dont on avait la preuve : *atque isti ad preces conversi, rogaverunt ut id quod factum erat delictum, oblivioni traderetur*. Et le très-vaillant héros : *vir fortissimus Judas*, ne douta point de l'efficacité du sacrifice demandé et offert à Jérusalem, parce qu'il considérait qu'une grâce très-bonne est acquise, qu'une très-grande indulgence est ménagée aux fautes privées de ceux qui trouvent la mort dans l'accomplissement sacré d'un devoir public : *quia considerabat quod hi qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam* (1).

Doctrine mille et mille fois consolante que j'ai tenu à rappeler ici, encore qu'elle n'y ait sans doute point son application. Car, quand le vaillant héritier du nom et de la valeur d'un de nos Machabées modernes, tout couvert lui-même de blessures, s'est traîné ici sur les bras des siens, pour accomplir le même office, et reconnaître les corps de ses plus chers compagnons d'armes, qui lui avaient été ravis la veille : *et sequenti die venit cum suis Judas ut corpora prostratorum tolleret*, on ne rencontra dans leurs dépouilles que des marques attendrissantes de leur foi religieuse et de leur piété filiale : reliques sacrées qui furent apportées dans notre cité de Poitiers, et dont j'ai eu l'honneur d'être le dépositaire jusqu'au jour où elles purent être rendues aux familles.

Ne doutez donc pas, mes Frères, de l'efficacité de vos prières unies aux prières de l'Église, et croyez que d'avance elles ont été exaucées.

Un autre sentiment nous a conduits à ce pieux rendez-vous. Il a été bien inspiré, l'écrivain, le chrétien, le père, qui a conçu et qui a propagé l'idée de faire de ce temple même le monument commémoratif d'une journée à jamais célèbre dans les fastes du pays. O toi, petite paroisse de Loigny en notre terre de Beauce, tu ne seras point désormais la dernière et la moins connue entre les bourgades de la province ! Et quoique ton brillant fait d'armes ne soit point ce combat célèbre qui doit être livré sur les terres de la Vierge, et que de vieux auteurs ont assigné au territoire de Notre-Dame de Chartres (2) ton nom pourtant est à jamais enregistré dans les cœurs où vit encore le sentiment des grandes choses. Il faudrait lui défendre d'être français, celui auquel on ferait reproche de t'adresser le gage de ses sympathies.

1. II Machab., XII, 39-45.
2. Panégyrique de la ville de Chartres, par Challine, p. 48-50.

Pie IX en a donné le premier exemple, et il le devait. Tous ceux dont tu gardes les ossements sont chers à son âme de père ; mais ses devoirs de roi l'obligent à la reconnaissance envers plusieurs qui ont combattu pour lui avant de mourir pour la France. Provenant d'une telle main, et se rattachant à de tels souvenirs, ces vases du sacrifice eucharistique, ce calice, cette patène et ce ciboire d'or, constitueront le plus riche trésor de cette église.

Un autre ornement, qui a fixé mon attention sera l'objet d'un juste intérêt, et attirera longtemps les regards. Nous lisons au livre de Judith, que cette femme illustre, après la dispersion des Assyriens, ayant recueilli leurs armes et leurs divers ustensiles de guerre : *universa vasa bellica Holophernis*, elle les offrit au Seigneur « en anathème d'oubli », ou, d'après les commentateurs, en témoignage contre l'oubli, c'est-à-dire, comme le monument de la victoire (1). Félicitons le digne pasteur de Loigny d'avoir si heureusement interprété la même pensée. Ce lustre élégant et sévère que vous voyez suspendu devant le sanctuaire, composé d'armures diverses ramassées sur le champ de bataille : pointes de casques, aigles prussiennes, soleils wurtembergeois, lions de Bavière, c'est aussi un témoignage contre l'oubli : *in anathema oblivionis*, un mémorial authentique de la valeur française au milieu de nos malheurs. Et si ce lampadaire recommande en même temps à Dieu les âmes des étrangers tombés ici sous nos coups, et dont plusieurs portaient leurs adorations au même autel que nous, l'héroïne d'Orléans, inondant de ses larmes les Anglais renversés dans cette plaine de Patay, est là pour nous dire que l'attendrissement sur le trépas des ennemis n'est point incompatible avec le plus fier et le plus pur patriotisme français.

Mais il faut mieux et il faut plus que ces ornements de détail : oui, c'est ce temple lui-même, ce temple renouvelé et transfiguré, qui doit devenir le témoin expressif, l'historien vivant et parlant de tout ce qui doit être transmis aux âges futurs.

Assurément il gardera son titre de patron, cet enfant de notre Aquitaine, ce fidèle confesseur du Christ, ce généreux martyr Lucain, qui, sur ces confins du pays de Chartres et d'Orléans : *in ipsis Carnutensium et Aurelianensium finibus*, a donné son nom au sol arrosé de son sang : *Lucaniacum* (2), et qui s'applaudit désormais d'avoir vu venir à lui tant de compagnons martyrs. Mais par l'autorité du pontife diocésain, et avec l'abondance des faveurs spirituelles du Pontife de Rome, un autre patronage s'ajoutera au premier dans cette église, je ne dis pas seulement agrandie, surhaussée, mais rebâtie et de nouveau consacrée, le patronage du Cœur sacré de Jésus. Il faut bien que ce Cœur si tendre couvre encore de son amour ceux qui sont morts sous son regard, et dont les survivants, à la veille de leur dispersion temporaire, se sont solennellement remis à sa garde. Et pas une mère, pas une épouse, pas une sœur ne viendront prier ici, que, les yeux attachés sur l'image qui resplendira au fond du sanctuaire, elles ne disent avec toute l'émotion de leur âme : « Cœur miséricordieux de Jésus Notre-Seigneur, sauvez l'Église, sauvez la France ; et donnez à mon fils, donnez à mon époux, donnez à mon frère, peut-être même, donnez à mon père, qui repose sous ces dalles ou dans les plaines circonvoisines, donnez-lui le repos éternel » : *Pie Jesu, Domine, dona eis requiem sempiternam.*

Que dis-je ? ces nobles victimes du devoir, nous voulons qu'elles-

1. Judith, XVI, 23,
2. Acta Sanctorum, ad diem XXX octob.

mêmes soient toujours présentes devant cet autel. Leurs noms écrits en lettres d'or et de pourpre formeront, avec les stations du chemin douloureux de la croix, la plus belle et l'unique décoration de toutes les parties de ce temple. On rappelait naguère cette parole prononcée après la bataille de Castelfidardo : « Ou ne nommez personne, ou nommez-les tous. » Moi aussi, devant un choix impossible, j'ai dû ne nommer personne dans ce discours; mais tous devront être nommés sur les pages coloriées des murailles et des verrières de cette église. Tués et blessés, nous en voudrons la liste complète. Toute maison est noble, qui a son nom et son écusson admis dans la salle et l'armorial des croisades. Immortel honneur aux familles dont les noms figureront sur les dyptiques de Loigny!

Et si, au-dessus de tous ces noms, il fallait inscrire une légende commune à tous, elle nous serait fournie par le blason d'une race antique qui, toujours semblable à elle-même, a vu tomber dans cette croisade nouvelle le père à côté du fils. *A vero bello Christi:* Oui la vraie guerre du Christ, le dévouement vrai et sincère à la cause du Christ, tel doit être aujourd'hui le cri de ralliement de tous les hommes de bien, de tous les amis de l'ordre, de tous les défenseurs du pays. Quels que soient vos efforts, Messieurs, jamais vous ne referez la patrie française si vous ne refaites la patrie chrétienne. Sans cela, vos travaux, vos efforts les mieux intentionnés ne sont rien moins que les derniers coups portés à la France qui se dissout, à la patrie qui s'en va. Tous tant que nous sommes donc, à quelque profession et à quelque rang que nous appartenions, sur toutes les lignes, dans toutes les directions et les applications du devoir public comme du devoir privé, soyons les hommes du Christ, les combattants, les militants du Christ. A cette condition nous serons les hommes de notre temps, les réparateurs du passé, les reconstructeurs de l'avenir. *A vero bello Christi;* c'est la grâce et c'est l'honneur que je vous souhaite à tous, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Après la cérémonie, Monseigneur l'Evêque de Chartres est sorti du village et s'est acheminé vers les tombes de MM. Aymard de Barry et Paul de Mauduit, zouaves pontificaux. Sa Grandeur a béni ces tombes en présence de plusieurs parents et amis des défunts.

— La Souscription pour la construction de l'église de Loigny a déjà obtenu un beau succès. D'après l'avis du Comité, on doit commencer le monument dès le mois de février prochain, sur les plans de M. Douillard, architecte à Paris. C'est la chapelle absidale de la nouvelle église qui renfermera les restes des héros. Nous rappelons aux lecteurs de la *Voix* qu'ils peuvent remettre aux chapelains de Notre-Dame de Chartres leur offrande pour la souscription.

PRIÈRE POUR LA FRANCE.

(*Cantique offert à la Voix de Notre-Dame de Chartres*, par M. le chevalier de Maynard (1).

Toi qui, de rien, créas la terre,
Qui régis tout cet univers,
Grand Dieu, dépose ton tonnerre,
Ah! vois l'excès de nos revers :

(1) Ce morceau peut être chanté sur l'air du cantique qui commence par ce vers :

« ALLONS PARER LE SANCTUAIRE. »

Dieu de clémence,
Contre la France,
Suspends ton trop juste courroux;

Refrain :

Partout on prie,
Et l'on te crie
Prends, ô seigneur, pitié de nous!

S'il est bien des chrétiens rebelles,
Si ton saint nom est blasphêmé,
Vois aussi tous les cœurs fidèles,
Vois leurs vœux, encens sublimé;
Leur front s'incline,
A ta doctrine
Tu sais qu'ils sont dévoués tous;

Partout on prie, etc.

Vois les prêtres au sanctuaire,
T'offrir l'holocauste sacré,
Cet holocauste tutélaire,
Le sang de ton fils adoré ;
Sainte victime,
Est-il un crime,
Dont par elle on ne soit absous?

Partout on prie, etc.

Nous reconnaissons ta justice
En implorant notre pardon.
Retire de nous ce calice.
Seigneur, n'es-tu pas le Dieu bon?
Humiliée,
Et châtiée,
La France gémit sous tes coups;

Partout on prie, etc.

Des monstres ont, à leur idole,
Immolé des martyrs encor,
Leur sang fume, et vers toi s'envole,
Offrande plus riche que l'or;
Nous osons dire :
Que leur martyre,
Nous obtienne un regard plus doux;

Partout on prie, etc.

Souviens-toi que ta Providence,
Longtemps pour servir tes desseins,
Des Français et de leur vaillance,
Fit un instrument dans tes mains;
Fait historique,
Ce pacte antique,
Aujourd'hui serait-il dissous?

Partout on prie, etc.

A la France de Charlemagne,
Dieu tout-puissant, rends sa grandeur,
Que son retour vers toi lui gagne
Encor ton secours protecteur;
La France implore,
Ton nom encore,
Devant les autels, à genoux;

Partout on prie, etc.

Des Français Notre-Dame est Reine,
Vois ses sanctuaires nombreux;
Vois surtout la Crypte chartraine;
Là Marie aime tant nos vœux.
Son cœur de mère
Qui sait te plaire
De nous secourir est jaloux.
Partout on prie, etc.

LA GRANDE BATAILLE SUR LES TERRES DE LA VIERGE.

(Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en citant *in extenso* le texte de Challines auquel Mgr l'Evêque de Poitiers a fait allusion dans son discours.)

..... C'est peut estre une dès réveries de Postel, dit Challines dans son vieux style, mais pourquoy négligerois je de remarquer une chose qu'il s'est donné la peine d'escrire, si elle sert à l'illustration de nostre païs? Cet Autheur, extraordinairement sçavant aux langues Orientales, et en tous les mystères qu'elles contiennent, recherchant par une curieuse meditation ce qu'il doit arriver de la bataille qui avant la fin du monde doit assujetir le Turc aux Français, et le sousmettre à recevoir la Religion Chrestienne, dit que comme Dieu a mis pour base et pour fondement de la Religion, et comme un boulevard de la puisance dans l'Orient la ville de Hierusalem? qu'ayant aussi voulu dans l'Occident establir une autre base de Religion, un autre fondement de piété et un autre rempart de sa puissance, que ça esté la ville de Chartres, que comme la première a veu naistre le Messie dans le Levât, que celle-cy semblablement au couchant la première l'a adoré, et que c'est dans un lieu dépendant des Chartrains, lequel est peut estre celui-là mesme que Sainte Brigide en pareille occasion appelle en ses révélations la terre de la Vierge, que se doit gaigner ceste fameuse bataille qui sera la dernière qui se donnera dans le monde, où pour fruit de la victoire tous les peuples de l'univers seront convertis à Jesus-Christ sous la domination, pour parler comme la mesme Saincte, du Seigneur du lis, c'est-à-dire d'un Roy de France. Ceste base imaginaire de Postel semblera peut-estre bien délicate à ceux à qui la présumption de leur propre suffisance faict rejetter tout ce qui ne les touche pas sensiblement, et qui tiennent pour incroyable tout ce qui est tant soit peu extraordinaire: mais l'étymologie mystérieuse du nom de Chartres sur laquelle en partie ce très-sçavant et très-curieux autheur, fonde ceste merveilleuse observation, est sans-doute bien glorieuse aux Chartrains. Car il l'a tirée du mot Hebreu Carnoth, qui se prend tousjours en l'escriture Saincte, et pour la force et pour la puisance; qualitez absolument necessaires pour obtenir les victoires, et pour se couronner de rayons de lumière, qui sont encore signifiez par le mesme nom, dont l'application ne peut estre refusée aux Chartrains, puis qu'en ce qui est de la force, de la puissance, et de toutes les autres vertus, qui peuvent donner de la splendeur et de la gloire, ils ne cedent comme vous en avez entendu les preuves, à pas un de tous les peuples de la terre.

(Extrait du Panégyrique de la ville de Chartres, prononcé en l'audiance du Bailliage, à l'eslection des Eschevins, le dimanche 30 octobre 1640, et dédié à Monseigneur Frère unique du Roy par *Charles Challine*, escuyer, sieur de Messalain, conseiller et advocat du Roy etc.) Voir à la Bibliothèque de la ville de Chartres nº 4968. Miscla. Tome 30.

— Nous pouvons insérer aujourd'hui, comme nous l'avions annoncé, l'article consacré à la mémoire de M. MORTIMER TERNAUX par un des amis du défunt :

M. Mortimer Ternaux, chevalier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, député des Ardennes à l'Assemblée nationale, est mort le 6 novembre, en son château de Beaumont-les-Autels (diocèse de Chartres).

Déjà le monde politique a rendu à sa mémoire un juste tribut de publics hommages. On a rappelé par quelle heureuse alliance de la fermeté dans les principes et de la modération dans les discours, de la droiture dans les intentions et de la sagesse dans les conseils, il s'était acquis la réputation d'un grand homme de bien. On a rappelé comment dans les diverses phases de sa carrière politique, au Conseil général de la Seine d'abord, puis à la Chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe, aux Assemblées constituante et législative pendant la République de 1848, sous l'Empire au sein des Comités d'élection, et dernièrement encore sur les bancs de la droite à l'Assemblée nationale, il sut demeurer fidèle à la cause de la vraie liberté ; combattre, sans le moindre souci du péril, le despotisme sous toutes ses formes ; poursuivre enfin avec la calme énergie qu'inspire une conscience essentiellement honnête, l'accomplissement de toute œuvre qui se présentait à lui sous l'aspect de la justice et du devoir.

Déjà encore, et l'Institut en fera, nous l'espérons, la matière d'un plus complet éloge; déjà *l'Histoire de la Terreur* lui a valu de nombreux témoignages d'estime et de reconnaissance de la part des gens de lettres, et plus encore peut-être de la part des gens de bien. On s'est plu à proclamer l'auteur de cet ouvrage l'historien consciencieux par excellence. On a, en M. Mortimer Ternaux, applaudi l'homme qui veut avant tout la vérité, qui, pour la découvrir, écarte d'abord toutes les fictions imaginées pour les besoins de la cause ou l'honneur du parti, puis s'en va, sans compter avec les veilles ni les fatigues, dépouiller pièce à pièce tous les dossiers de l'infâme Révolution, et qui, l'instruction achevée, revient, juge impartial autant qu'inflexible, contradicteur importun peut-être mais non démenti, attester, preuves en main, qu'il a saisi les fauteurs de la révolution terroriste la main dans le sac et les pieds dans le sang.

Cette œuvre, bien qu'inachevée, aura donc du moins acquis à son auteur l'éternelle gloire d'avoir flétri d'un stigmate indélébile les prétendus héros de 93, d'avoir lancé sur leur mémoire, vainement parée de glorieux mensonges, un verdict qui restera sans appel parce qu'il est la vérité.

Voilà ce que le monde politique et littéraire a dit à la louange de M. Mortimer Ternaux, et c'est de grand cœur que nous nous associons à cet éloge.

Mais il est un côté de cette existence si belle, si bien remplie, qui devrait nécessairement demeurer dans l'ombre, s'il n'était permis à l'un de ceux qui l'ont connu ici-bas, d'en trahir le secret : je veux parler de la pratique des vertus chrétiennes.

M. Mortimer Ternaux était en effet devenu profondément chrétien; et ce lui est un mérite d'autant plus grand, que, né peu de temps après les orages de la Révolution, il n'avait pas eu le bonheur d'une première éducation foncièrement pieuse. Toutefois les qualités éminentes qu'il devait bientôt consacrer entièrement à la cause du bien, une intelligence soigneusement cultivée, une âme formée dès

l'enfance aux sentiments les plus délicats de l'honneur, une volonté fortement trempée, un esprit droit et indépendant, un cœur large et dévoué semblaient lui avoir mérité cette grâce dont parle l'Esprit-Saint au livre de l'Ecclésiastique : *Gratia super gratiam, mulier sancta.* Il ne lui avait manqué que de connaître la vérité tout entière. Dès lors il la connut et l'aima; et la saisissant, comme il faisait de toutes choses, par le côté qui atteint la conscience, il la pratiqua... avec cette aisance que lui permettait une volonté rompue au joug du devoir, avec cette liberté que lui assurait la noblesse de son caractère.

Dans ces heureuses dispositions d'esprit, M. Mortimer Ternaux commença son *Histoire de la Terreur*. La lecture de ce précieux ouvrage prouve que dans le choix du sujet, le moraliste et le chrétien avaient conseillé le politique.

Peindre l'infernal génie de la Révolution, montrer comment, à l'aide d'une poignée de bandits, il peut, grâce aux rivalités aveugles des hommes d'Etat, au lâche égoïsme des honnêtes gens, écraser dans le sang et la fange une société tout entière, c'était en effet une œuvre au moins aussi morale que politique, car c'était rappeler aux dépositaires de l'autorité la sainteté de leur mission, aux peuples les lois sacrées de l'abnégation civique ; c'était proclamer à nouveau la justice, le dévouement, le devoir, comme les principes éternels, immuables, nécessaires de toute-société ici-bas.

Il semblait que rien n'eût dû retarder l'achèvement d'une œuvre si éminemment utile..... La divine Providence en avait jugé autrement..... Elle voulait d'ailleurs ajouter aux mérites de M. Mortimer Ternaux la gloire plus modeste, non moins fructueuse de la souffrance supportée chrétiennement. Elle voulait par une longue et cruelle maladie faire éclater davantage ses vertus.

Et vraiment il est rare de trouver un malade qui s'accommode plus volontiers avec la souffrance. Ne sachant pas se plaindre, écartant gracieusement toute condoléance, M. Ternaux prétendait ne devoir demander à la douleur que quelques heures de trêve pour travailler encore.

Aussi, quand sonna l'heure d'une lutte nouvelle, lorsque, appelé par le choix spontané de ses anciens électeurs des Ardennes, il dut se rendre au sein de l'Assemblée nationale, il ne voulut point entendre qu'une santé délabrée, comme l'était la sienne, avait des droits, et résolut de se jeter à corps perdu dans la mêlée.

A corps perdu! c'était vrai, trop vrai hélas! L'homme du devoir épuisa, dans ce dernier effort, le peu qui lui restait de forces. Quand il revint ici, quelques jours seulement avant les vacances de la Chambre, nous le trouvâmes brisé, anéanti. Seules sa patience, sa résignation, sa piété surtout avaient grandi avec l'épreuve.

Sa piété! Le jour de la Toussaint, M. Mortimer Ternaux nous en donnait dans une fervente communion le plus éclatant témoignage. Cette communion, qui devait être son Viatique, elle restera dans le souvenir de ceux qui en furent les témoins attendris comme la plus belle leçon de piété, comme la plus douce consolation.

L'adoration et l'amour, la joie et la reconnaissance s'épanouissaient d'un éclat plus radieux que jamais sur ces traits qui semblaient naturellement destinés à refléter tous les sentiments exquis d'une âme vertueuse. On aurait dit que se sentant une fois encore ici-bas en possession de son Dieu, M. Mortimer Ternaux préludait aux étreintes éternelles de l'âme béatifiée.

Après cela, la mort pouvait le saisir; elle devait renoncer à le surprendre. Il était prêt.

Le lundi 6 novembre, vers dix heures du soir, M. Mortimer Ternaux est pris d'une crise plus violente; en un instant il est aux dernières limites du trépas : — « Monsieur se recommande à Jésus, Marie, Joseph? » lui dit un de ses serviteurs. Oui, il priait. Il fait un signe affirmatif, dernier témoignage de sa foi, acte suprême d'amour. Puis sa tête retombe... Il était dans l'éternité.

La France venait de perdre en M. Mortimer Ternaux un des plus vaillants défenseurs de l'ordre, un des plus valeureux champions de la justice et du droit; l'église catholique, un de ses plus fidèles enfants.

L'abbé Drouin,
Curé de Beaumont-les-Autels.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. 1. Un très-gros cœur, envoyé par Mgr Duquesnay, curé de St-Laurent (Paris), évêque nommé de Limoges. Il porte cette inscription : La paroisse de St-Laurent à Notre-Dame de Chartres, 25 juillet 1871. — 2. Une robe en drap d'argent dessinée avec un goût parfait et offerte par deux personnes dévouées au culte de Notre-Dame de Chartres. C'est la belle parure dont était ornée Notre-Dame du Pilier le jour de la fête de l'Immaculée Conception. — 3. Un cœur d'argent offert par une dame de Paris pour grâce unique. — 4. Un cœur pour une faveur obtenue. — 5. Une plaque de marbre avec cette inscription : *Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres qui m'a exaucée.* 8 déc. 1871. M. D. — 6. Une deuxième plaque portant ces mots : *Merci à Notre-Dame de Chartres, elle m'a sauvé la vie.* — 7. Une troisième plaque sur laquelle on lit : J'ai prié la Vierge et elle m'a exaucée. L. Vane, 21 Nov. 1871. — 8. Un cœur à N.-D. de Chartres, offert par les parents d'un soldat que Marie a protégé. — 9. 4 branches de lys offertes à N.-D. du Pilier par la directrice d'un pieux établissement de Paris. — 10. M, l'abbé Lamazou, vicaire de la Madeleine à Paris (auteur du livre si connu : *La place Vendôme et la Roquette*), est venu remercier N.-D. de Chartres de sa délivrance et a laissé une offrande entre les mains du chapelain de N.-D. — 11. Un petit enfant de notre ville nous a remis également un cœur pour la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus. Il veut obtenir la grâce d'être bien sage et de faire sa première communion avec les meilleures dispositions. — 12. Un harmonium pour l'église de N.-D. Sous-Terre.

Lampes. — 87 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de décembre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 48 pendant 9 jours, 14 pendant un mois, 2 pendant deux mois, 2 pendant 3 mois, 2 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier*, une pendant 9 jours, une pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph*, 8 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur,* 2 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — Devant la Crèche de l'Enfant Jésus, une pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — 16 nouveaux inscrits, dont 3 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Decembre : 212.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 38.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 189.

— Le samedi 23 décembre la cérémonie de l'ordination à eu lieu à la Crypte.

— La fête du 8 décembre a été solennisée à l'office du matin par une messe en musique. Cette savante et mélodieuse composition de l'abbé Candotti, honorée d'un premier prix de Rome, a été très-bien rendue par les élèves du Grand-Séminaire, heureux de payer ainsi de leur personne pour rendre hommage à Marie Immaculée. A l'office du soir, M. l'abbé Hautin, curé de Marboué, a donné sur le dogme de l'Immaculée-Conception et sur les conséquences de la définition dogmatique un discours remarquable ; la procession aux flambeaux dans l'église souterraine a suivi le salut solennel ; nous n'avons rien de nouveau à dire sur le spectacle émouvant que ramène toujours cette cérémonie.

— Les sermons de la station de l'Avent ont été prêchés par M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre ; M. l'abbé Hautin, curé de Marboué ; M. l'abbé Roussillon, secrétaire de l'évêché ; M, l'abbé Hénault, chapelain de la Providence ; M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Pierre ; le R. P. Rocipont, mariste. — Ces différents prédicateurs, pour nous avoir fait entendre la parole de Dieu, ont droit à nos remerciements; nous savons qu'ils sont loin de nous demander des éloges, bien que chacun d'eux en ait mérités.

— *Cérémonie funèbre à Vernouillet.* — Le 17 novembre, la paroisse de Vernouillet célébrait son service anniversaire pour les mobiles et les marins enterrés près de son église après la terrible lutte dont elle a été le théâtre à pareil jour en 1870. Les autorités civiles et militaires de Dreux assistaient au service ainsi que plusieurs ecclésiastiques. Le journal de Dreux a raconté les détails de la cérémonie ; plusieurs discours ont été prononcés ; M. l'abbé Maury, curé de la paroisse et vicaire de Dreux, a fait entendre du haut de la chaire de bonnes et fortes paroles. L'orateur s'est surtout appliqué à faire ressortir cet enseignement : « Soyez franchement chrétiens par le cœur et par le détail de votre vie, et vous aurez appliqué à l'âme de la France le seul remède capable de la guérir. »

— Au mois dernier une cérémonie du même genre a eu lieu dans l'église de la Bazoche-Gouet.

— Le 29 novembre 1871, est décédé dans sa paroisse de Berchères-sur-Vesgres, M. l'abbé Joyeux (Louis-Casimir), âgé de 68 ans et 8 mois. Nous nous associons aux regrets et aux prières de ses paroissiens. C'était un pasteur zélé, austère et attaché aux bonnes œuvres. Il était particulièrement connu pour sa dévotion à Notre-Dame de la Salette dont il propageait le culte, sans préjudice d'ailleurs pour celui de Notre-Dame de Chartres.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a adressé une circulaire à son clergé au sujet de la quête de Noël pour le Saint-Père ; nous en extrairons les lignes suivantes qui, à notre avis, peuvent remplacer ici ce que disent les feuilles publiques sur Rome. « La situation du Souverain Pontife sous le rapport temporel est toujours des plus précaires, je dirai même des plus périlleuses ; il est environné d'ennemis et d'étrangers sans aveu, accourus de tous les pays, qui ne reculeraient pas devant le meurtre et le parricide. D'autre part aucune nation ne prend ouvertement la défense du Saint-Père. On laisse opprimer le juste : c'est le sort qui lui est réservé ici-bas comme il a été le partage du juste par excellence, Notre Seigneur Jésus-Christ. Il pourrait se faire que le Père commun

des Fidèles fût obligé de chercher un asile en France, et certes, d'après la parole formelle attribuée au Chef du pouvoir, il y serait accueilli avec tous les égards qui lui sont dûs; mais alors, privé de ce qui lui reste de ses revenus ordinaires, il ne pourrait compter que sur nos offrandes. Il faut donc en tout cas lui assurer cette modique ressource. Mais ce que vous devez réclamer encore avec instance de vos paroissiens, Monsieur le Curé, c'est le secours de leurs prières. A l'heure qu'il est, dans toutes les contrées catholiques de l'univers, on prie, et l'on prie beaucoup pour le Souverain-Pontife. En Belgique, en Angleterre, en Amérique, dans les îles les plus reculées, des vœux ardents montent vers le ciel, pour la délivrance de Pie IX. Priez donc et faites prier souvent à cette intention vos paroissiens. »

— La fête de l'Adoration a eu lieu le 21 décembre dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Cette pieuse cérémonie, au dire de tous, a clôturé dignement l'année eucharistique de notre ville. Gracieux candélabres dorés, suspendus à la voûte du sanctuaire, fraîches et vertes guirlandes, spirales de feu, glissant le long des murailles, illumination magnifique, mode d'allumage très-bien réussi au moyen de fils pyrophoriques, chants parfaitement exécutés, nombreuses communions, bonne et solide instruction, le premier pasteur du diocèse, présidant la cérémonie sur un siége élégant, au-dessus duquel brillaient ses armoiries épiscopales, l'autel orné d'une manière splendide et surmonté d'un trône gracieux aux blanches couleurs, où dominait comme un souverain Notre-Seigneur caché sous les voiles eucharistiques, et aimant à contempler et à bénir une foule nombreuse d'adorateurs pieux et recueillis, qui se sont succédé depuis le matin jusqu'au soir. Telle a été la belle fête de l'Hôtel-Dieu, fête qui a rempli de joie et de bonheur tous ceux qui y ont pris part, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a reçu en ce jour beaucoup d'hommages, d'adoration et de gloire.

Et pour que la fête fut complète, Mgr l'évêque, avant la cérémonie du soir, a eu la bonté de visiter toutes les salles du magnifique établissement adressant à chacun des blessés et des malades une parole de consolation et d'encouragement. X.

— La fête de l'Adoration à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre aura lieu le jeudi dix-huit janvier.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je viens toute heureuse vous dire ma reconnaissance pour la bonne Vierge qui a daigné écouter les prières de vos Clercs et les nôtres; ma fille a subi très-courageusement une longue opération que je redoutais pour elle; tout a bien réussi. Qu'il m'est doux d'avoir à remercier Dieu et sa sainte Mère.

(Vve de G. d'Angers).

2. J'ai bien des actions de grâces à N.D. de Chartres, au sujet de mon frère qui a été sauvé d'un grand péril contre toute attente.

M. F., de L., dioc. d'Aire.

3. Remerciements à N.-D. de Chartres. Vos prières et les nôtres ont été exaucées en faveur du capitaine du génie recommandé à la Crypte sur les instances de sa famille et particulièrement de son épouse.

(M. R., de Châlons-sur-Marne).

4. Un jeune homme, soutien de sa famille, a reçu de N.-D. de Chartres une grâce signalée à l'occasion des guerres; cette faveur

que nous n'avions osé espérer excite de nouveau notre reconnaissance.

(R., diocèse de La Rochelle).

5. La préservation, la conservation de tous les membres de ma famille, exposés à mille dangers pendant les deux siéges de Paris ne s'explique pour nous que par les prières faites à leur intention au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. En conséquence, nous venons témoigner à Marie notre gratitude et notre affection.

(E.-B. de V, dioc. de St.-Claude).

6. Remerciez avec nous et en notre nom N--D. de Chartres. La personne dont la conversion lui avait été si instamment recommandée et pour laquelle vous avez dit des messes s'est confessée dès le deuxième jour de la neuvaine et, le lendemain, elle a reçu le bon Dieu avec des sentiments de piété qui ont été d'une grande édification.

(S. T. de V, diocèse d'Évreux).

7. Notre cher P. M. a été guéri très-promptement; les symptômes ont cessé aussitôt après la recommandation à N.-D. de Chartres.

(N. d'Y., dioc. de Coutances)-

JANVIER 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Janvier 1872.

1, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de l'archiconfrérie du saint Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le scap. du Carmel.

2, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc.; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous*.

3, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

4, jeudi. — Ind. plén.: 1° première des deux que peuvent gagner chaq. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vend. — Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

6, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu, à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

8, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

9, mardi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

10, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

11, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fidèles).

12, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

13, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 janvier (jour au ch. des fidèles).
14, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
15, lundi. — Indulg. plén. : 1° première des deux que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).
16, mardi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
17, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).
18, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).
19, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
20, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 6 janvier (jour au ch. des fid.).
21, dim. — 1° deuxième des deux que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au ch. des fidèles).
22, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).
23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
24, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
25, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'arch. du Saint Cœur de Marie; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).
26, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
27, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 6 janvier (jour au ch. des fid.).
28, dim. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
29, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).
30, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.
31 merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Une réflexion à propos de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. « Les sociétés les plus instruites ont toujours été celles où l'État s'est le moins occupé de l'éducation et a laissé le plus de liberté à l'Église. »

(Voir sur cette matière les lettres de Mgr Freppel au Conseil général et au Conseil municipal d'Angers.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.
2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1872. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

MADAME DE MIRAMION.

Madame de Miramion, sa vie et ses œuvres (1), tel est le titre d'un ouvrage couronné par l'Académie française, *dans ses beaux jours*, et qui offre aux esprits sérieux une lecture fort attachante, en l'initiant à ces prodiges de charité dont le 17e siècle, fécond en merveilles, nous offre de magnifiques exemples. Nous empruntons à cette remarquable biographie les détails qui vont suivre.

Madame de Miramion naquit à Paris le 26 novembre 1629 : Elle eut pour père *Jacques Bonneau de Rubelle* conseiller, secrétaire du Roi; et pour mère *Marie d'Ivry*, femme d'un sens exquis et d'une grande piété. A peine âgée de neuf ans, la mort lui enleva cette mère chérie. Une perte aussi cruelle altéra sa santé : elle se rétablit pourtant assez vite ; mais cette violence faite à une première affection; cette idée de la mort, dès l'aurore de son existence, produisit sur elle une émotion tellement profonde, qu'elle résista à tous les efforts qui furent tentés pour l'effacer; et qu'elle laissa dans son esprit, comme sur son beau visage, une teinte sérieuse et mélancolique que rien ne put jamais entièrement dissiper.

M. de Rubelle avait cinq enfants : sa charge l'empêchant de leur

(1) In-8° de 435 p. Auteur, Alfred Bonneau. Edit. Poussielgue Paris, rue Cassette, 27.

donner les soins qu'ils réclamaient, il quitta l'hôtel où il avait vécu si heureux, pour aller s'établir dans celui que son frère, M. *Bonneau du Plessis*, occupait au Marais avec sa famille.

Mme Bonneau était une femme agréable, aimant beaucoup à recevoir. Dès que sa nièce eut atteint l'âge de paraître dans le monde, elle l'emmena avec elle ; mais au spectacle, comme au bal, la pensée de la mort de sa mère lui revenait sans cesse, et couvrait d'un voile lugubre les fleurs du plaisir. D'ailleurs, ingénieuse à transformer en souffrances et en privations les divertissements profanes, lorsqu'elle allait au bal elle ceignait ses reins d'une grosse chaîne de fer : et si on la conduisait à la *comédie*, elle fermait les yeux, afin de leur enlever les séductions de la mise en scène.

Seulement, pour dérober à tous le secret de cette mortification, « quand sa tante riait, dit son historien, elle se tournait de son » côté et riait avec elle, comme si elle avait vu ce qui occasion- » nait son hilarité. » En même temps les yeux de son âme se tournaient du seul côté qui ne trompe point : SON DEVOIR ET DIEU.

Toute jeune encore, sa plus douce distraction était de soigner les malades de la maison. Il arriva qu'un jour des Rois, tandis que tout le monde était à se divertir au salon, elle assistait dans ses derniers moments un palefrenier de son père. On vint la chercher pour commencer le bal : la pauvre jeune fille ne fit point de résistance ; mais elle y parut si pâle, si impressionnée que, sans insister davantage, on la laissa se retirer dans sa chambre. Là, tandis que les autres se réjouissaient, elle s'abandonna librement à ses tristes réflexions, et pria seule pour le serviteur agonisant.

Madame Bonneau, ayant eu besoin de prendre les eaux, se rendit avec sa nièce à celles de Forges, en Normandie. Ce fut pendant cette absence que Mlle de Rubelle eut le malheur de perdre son père. Celui-ci, vaincu par le chagrin, expira sans avoir pu donner à sa fille ni son baiser suprême, ni sa dernière bénédiction.

Cette poignante épreuve ne fit pas faiblir le courage de l'orpheline : elle comprit que Dieu lui imposait la sainte et grave mission de veiller sur ses frères, et l'on vit avec admiration cette jeune fille, à peine âgée de 14 ans et demi, mais mûrie par le malheur, remplacer auprès d'eux les parents qu'ils avaient perdus. Dès ce moment elle fut et demeura toute sa vie le lien qui maintînt entre eux une parfaite union.

Ainsi s'écoula l'enfance de madame de Miramion, au milieu d'impressions douloureuses... Ecole du malheur dont l'influence vint fortifier en elle les plus nobles facultés de l'âme. Elle grandit, entourée de toutes les vanités, de tous les entraînements de la fortune, de toutes les séductions du monde et de ses plaisirs, sans y prendre aucune part ; s'avançant seule et d'un pas ferme vers le genre de vie qui devait l'immoler entièrement au service de Dieu, et au soulagement de toutes les infortunes.

La grande beauté, les vertus et les richesses de Mlle de Rubelle, lui attirèrent de nombreuses demandes en mariage. Si elle avait suivi le penchant de son âme, elle serait entrée au Carmel; mais, sur les représentations de son oncle qui lui servait de père, elle consentit à prendre pour époux M. de Beauharnais de Miramion, conseiller au Parlement de Paris. Cette union si bien assortie fut bientôt brisée par la mort. A seize ans, madame de Miramion était veuve! Quelques mois après elle devenait mère d'une charmante fille qu'elle aurait pu appeler l'enfant de sa douleur; la pensée de cette chère petite créature ayant pu seule lui faire surmonter les premiers moments de la cruelle séparation à laquelle son pauvre cœur était si peu préparé.

La triste jeune femme resta pendant deux ans dans une retraite profonde, toujours au pied des autels, ou veillant avec amour sur le berceau de son enfant.

Les troubles de la Fronde, qui survinrent, favorisèrent encore ses projets de retraite; mais belle, aimable, portant avec elle l'irrésistible attraction d'un esprit élevé et d'un cœur sensible, droit et noble, jouissant d'une fortune immense, elle était comme assaillie par des prétendants à sa main : M. de Caumartin fut le seul dont la demande la jeta dans une grande perplexité. Il avait été l'ami intime de M. de Miramion et le confident de son bonheur, et ses instances étaient soutenues, encouragées par toute la famille de la jeune veuve. Affliger cette famille si dévouée, si aimée, causait à madame de Miramion une peine infinie : dans cette inexprimable angoisse elle eut recours à Dieu, le priant avec larmes, de lui faire connaître sa sainte volonté.

Le secours Divin ne se fit pas attendre, et le jour de Noël 1648, comme elle était en oraison devant le Très-Saint Sacrement, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, elle crut entendre le Seigneur lui dire intérieurement : « tu viens m'adorer, Enfant; mon » abaissement n'est-il pas une marque de ma toute-puissance? ne » puis-je pas te soutenir dans tous les états où je veux que tu sois?

» Pourquoi donc tardes-tu à te donner tout à moi ; moi qui me donne » à toi sans partage? » Ces paroles lui saisirent si fort le cœur, qu'elle demeura absorbée en Dieu plus de deux heures. L'avertissement de quitter l'église la fit seule revenir à elle.

Une autre vision à peu près semblable qu'elle eut 8 jours après dans la même église, ne fit qu'affirmer son généreux dessein de se donner à Dieu pour toujours. De nouvelles faveurs spirituelles, tendant à confirmer les premières, déterminèrent son directeur à lui permettre, après en avoir conféré avec St-Vincent de Paul, de prononcer le vœu de chasteté ; ce qu'elle fit le 2 février 1649 avec beaucoup d'humilité et de ferveur.

« La vraie veuve » dit St-François de Sales, est en l'Eglise une « petite violette de mars qui répand une suavité sans pareille, par « l'ardeur de sa dévotion, et se tient presque constamment cachée « sous les larges feuilles de son abjection. »

Telle devait être Madame de Miramion dans son veuvage : ainsi désormais allait s'écouler toute sa vie ; ne révélant au monde sa présence que par les parfums de ses vertus, de son rang, de ses richesses. Ne conservant pour parure que la simplicité, et pour tout ornement que la modestie ; renonçant à tous les jeux, même les plus innocents, pour ne suivre que les lois austères de la pénitence chrétienne.

Sa famille, qui avait craint longtemps qu'elle ne se fît religieuse, lui laissa toute liberté dans ses exercices pieux, et dans ceux de la plus active charité.

Sensible à toutes les infortunes, elle avait cependant pour les enfants orphelins une commisération toute particulière.

Sous l'influence de ce sentiment, elle adopta d'abord quelques petites filles dont elle payait l'entretien. La pensée lui vint ensuite de les mettre à l'abri du besoin. Cet établissement reçut le doux nom *d'orphelinat de la Sainte-Enfance.*

Faisant partie de l'Association des dames de charité, fondée par St-Vincent-de-Paul, avec le concours infatigable de Mlle Legras ; entraînée par l'ardeur et la générosité de son caractère, Madame de Miramion aurait épuisé ses forces, sa santé et sa fortune, dès ses premiers pas dans la carrière de la charité, si la sage prévoyance de son directeur n'était venue l'arrêter à temps sur cette pente rapide. D'après son conseil, elle demeura pendant un an dans une solitude presque complète, ne songeant qu'à prier Dieu ; ne s'occupant qu'à remplir tous ses devoirs envers sa fille, auprès

de ses parents dont la santé, affaiblie par l'âge, devenait de plus en plus chancelante.

Elle devait sortir de ce Cénacle toute remplie des dons de l'esprit saint, et pouvant désormais joindre sans dangers à la vie intérieure, la vie active et le soulagement du prochain.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LA VOCATION DE L'ENFANT AU SACERDOCE PRÉPARÉE PAR LA MERE CHRÉTIENNE.

Un pieux docteur parlant sur la fête de la Purification de la Sainte Vierge donne des explications sur l'usage des cierges que bénit l'Eglise en ce jour, et insistant sur le sens allégorique, il s'adresse à Marie en ces termes : « Vierge sainte, vous avez offert à la flamme céleste l'aliment d'une cire très pure lorsque, Mère sans tache, vous avez revêtu le Verbe incorruptible du vêtement immaculé de votre chair. » (Gueric. abb. ign. in Pur. B. M. V). Sur ce beau texte un écrivain distingué de Bayeux vient de nous donner une glose remarquable à laquelle le *bulletin d'une œuvre de vocations cléricales* peut ouvrir ses colonnes une veille de Purification de Marie.

— La femme est la coadjutrice du sacerdoce par la prière et les bonnes œuvres : elle l'aide en priant avec lui, elle l'aide en le servant de toute l'étendue de ses facultés ; mais tout n'est pas là, il lui reste à faire quelque chose de bien plus sublime, quelque chose qui a été la fonction propre de la très-sainte Vierge.

Offrir à la flamme céleste, à la grâce divine, à l'enseignement divin une cire sans alliage, un aliment pur, une matière dignement préparée, voilà le plus éminent des ministères, celui que Marie a rempli dans toute son immensité, lorsqu'elle a offert au Verbe, dans la pureté de son cœur, une demeure digne de lui. Voilà celui que chaque jour la mère de famille peut remplir à son tour dans son humble sphère. La flamme, la grâce descendant du ciel ; le sacerdoce la reçoit et la fait passer au genre humain sous la forme des sacrements ou par la prédication de la doctrine. Mais cette flamme a besoin d'un aliment, cette parole a besoin de trouver des auditeurs préparés. C'est à la femme, c'est à la mère qu'il appartient de disposer la matière dont la flamme se nourrira et l'écho qui recevra la parole. En combien de manières diverses s'exerce cette préparation ? Il y en a mille sous nos yeux, à notre insu, sans que nous le remarquions, sans que celles-là mêmes qui disposent et préparent admirablement en aient quelquefois conscience. Mais comment, en passant si vite, ne pas s'arrêter sur une pensée plus frappante encore? Entre toutes les âmes, l'âme du prêtre surtout est formée par la femme et, sauf de bien rares exceptions, toute vocation sacerdotale est éclose sur les genoux et sur le cœur d'une mère. A toute mère qui compte un prêtre parmi ses enfants, on peut dire sans crainte de se tromper : Vous avez offert à la flamme céleste l'aliment pur dont elle avait besoin pour se développer. L'Esprit Saint cherchait un prêtre, un autre Christ ; il a trouvé dans cet enfant béni que vous portiez entre vos bras la matière préparée dignement sur laquelle ses inspirations ont pu tomber et se reposer. Vous avez formé la cire pour la flamme !

Assurément, le rôle du père chrétien est bien grand dans la famille chrétienne! il a son type dans la personne du Père céleste « de qui vient toute paternité. » Mais il semble que son influence et son pouvoir s'exercent particulièrement sur les choses extérieures, sur ce qui touche à l'ordre de la société. Représentant de l'autorité, source de la vie, possesseur de la richesse, le père fait à son tour régner dans la maison l'autorité de Dieu, gouverne les enfants qui lui doivent la vie, distribue à son gré les dons de la fortune ; il est le maître, maître soumis à Dieu et n'agissant que d'après la loi de Dieu, mais enfin il est le maître. Pour la mère, il en est autrement : privée du gouvernement extérieur, les choses les plus intimes de l'âme lui sont réservées; elles forment son domaine, et son influence s'y exerce avec une douceur infinie, car la femme est faite, non pas pour commander, mais pour disposer; non pas pour achever, mais pour préparer. De là vient que l'alliance qui se fait entre Dieu et l'âme par la vocation du sacerdoce, par les vœux du sacerdoce, est du ressort de la mère, et il est bien rare qu'elle n'en ait pas suggéré les premiers désirs ou reçu les premières confidences.

L'histoire ecclésiastique est remplie de ces récits touchants où l'on voit la piété ardente de la mère préparer et nourrir dans le cœur du fils un foyer inextinguible de charité, et, pour n'en citer qu'un exemple, il ne serait guère possible de supposer au mémorable entretien d'Ostie d'autres interlocuteurs qu'un fils consacré à Dieu et une mère trouvant sa joie et son orgueil dans le sacrifice de son fils.

D'où vient cela? Pourquoi la grâce de la vocation ecclésiastique est-elle presque toujours appelée par les prières de la mère et soutenue par ses conseils? Pourquoi la mère qui aime plus tendrement et surtout plus sensiblement que le père, a-t-elle d'ordinaire plus de force et plus de désintéressement lorsqu'il s'agit de donner à Dieu ses fils d'une manière exclusive? Pourquoi est-elle récompensée de ce courageux abandon par une affection plus vive? Et pourquoi, dans le cœur du prêtre, les liens qui l'attachent à sa mère terrestre semblent-ils se resserrer et se multiplier à mesure que se resserrent et se multiplient les rapports surnaturels qui l'unissent au Père céleste? Toutes ces choses sont contraires à ce qui devrait être naturellement, et pourtant elles s'expliquent bien vite à la lumière de Jésus et de Marie. A mesure que le cœur de la mère ressemble davantage à celui de la Vierge-mère par sa pureté, par sa générosité et son élévation, à mesure que le cœur du fils ressemble davantage à celui de Jésus-Christ par son dévouement sans bornes et son zèle ardent pour le salut de ses frères, ces deux cœurs sont attirés l'un vers l'autre, sont liés l'un à l'autre par un amour de plus en plus semblable à l'amour qui attachait Jésus à Marie, de plus en plus semblable à l'amour le plus profond, le plus fort, le plus persévérant qu'il puisse être donné à la terre de contempler.

FÊTE DU 17 JANVIER 1872 A PONTMAIN.

Trois curés du diocèse de Chartres se sont rendus ensemble à Pontmain pour l'anniversaire du fait miraculeux qui préoccupe tant et à si juste titre les esprits catholiques depuis le 17 janvier 1871. Au retour de leur pélerinage, l'un de ces respectables prêtres nous a fait l'honneur de nous adresser un récit; qu'il reçoive ici l'expression de notre gratitude.

Pour se rendre à Pontmain, nous écrit notre cher confrère, il faut gagner Vitré, puis Fougères et de cette dernière station on se dirige vers le village fameux; je dis encore village; dans quelques années ce sera une petite ville, on peut le présumer d'après le nombre des constructions neuves qui s'accroît de plus en plus. Nous avons su à notre arrivée qu'une nouvelle enquête sur les faits de l'Apparition de la Sainte-Vierge venait de se terminer. Monseigneur l'Evêque de Laval, assisté de quatre théologiens et de trois médecins ont procédé pendant six jours à un interrogatoire minutieux des quatre enfants privilégiés, et le résultat de l'examen a été chez tous les membres de la commission une profonde conviction de la vérité du miracle. L'Evêque est venu lui-même à Pontmain informer de cette conclusion de l'enquête le vénérable curé de la paroisse qui, le jour même de cette gracieuse et honorable entrevue, a été éprouvé par un douloureux accident; le bon curé est tombé de voiture et s'est grièvement blessé.

Deux jours après la visite de Monseigneur l'Evêque de Laval, le 17 janvier, a eu lieu la fête anniversaire; c'est pour en jouir que nous avions fait le voyage. Le temps était affreux; il y eut néanmoins un immense concours de peuple : environ deux cents prêtres et de six à huit mille pèlerins. C'est en présence d'une telle multitude, animée par un même sentiment de foi, qu'a eu lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle statue dans le *champ de l'Apparition*, derrière la maison d'Augustin Guidecoq. Cette statue est de la grandeur de sœur Vitaline et les détails de la sculpture sont conformes à ceux du portrait qu'ont fait de Notre-Dame les enfants témoins. La cérémonie de la bénédiction s'est accomplie à sept heures du soir. Cette heure tardive est celle que choisit la Sainte-Vierge pour descendre du ciel et paraître dans l'espace. Aussi, chaque soir, vers ce moment-là, la population se réunit dans l'église paroissiale et, quand le temps le permet, fait une procession à la grange, puis au champ au-dessus duquel se tînt la céleste Visiteuse. Bientôt probablement, en cet endroit devenu sacré, s'élèvera une belle église, dédiée à Notre-Dame-de-Pontmain; Monseigneur l'Evêque de Laval en a demandé le plan à un architecte, et déjà les souscriptions destinées à couvrir les frais du monument abondent.

Rien d'étonnant en cela pour ceux qui, comme nous, ont pu constater eux-mêmes l'élan religieux donné aux fidèles de la contrée par la croyance au prodige du 17 janvier. Tous les jours, des paroisses franchissent de dix à vingt lieues de distance pour se rendre processionnellement à Pontmain. Leur foi d'ailleurs a déjà été encouragée par des preuves publiques de la protection de Marie, par des guérisons inexplicables à la science et regardées comme le fruit de la prière. Dernièrement les feuilles publiques n'ont-elles pas publié la faveur accordée à une religieuse de Laval guérie instantanément d'une extinction de voix? On nous a cité aussi un jeune infirme de douze à quinze ans qui avait laissé ses béquilles en *ex-voto* à l'autel de la Sainte-Vierge. On en citera d'autres, j'en suis persuadé, maintenant surtout que la dévotion à Notre-Dame-de-Pontmain va reposer sur une base plus solide, étant appuyée par une lettre épiscopale qui a dû être publiée ou va l'être un de ces jours à Laval.

Avant cette lettre canonique, l'œuvre surnaturelle était déjà palpable dans les circonstances connues qui ont entouré le prodige de l'Apparition; il y a de ces détails curieux, quoique petits en apparence, qui fortifient les autres témoignages: celui-ci par exemple nous a surpris et édifiés. Dès le début de son ministère à Pontmain,

le digne curé de la paroisse, jeune alors et maintenant très-âgé, avait cherché par toutes sortes de moyens à faire aimer le culte de Marie Immaculée; on le vit dès lors élever un autel sous ce titre, et chaque premier dimanche du mois, il enrichissait le luminaire en ajoutant quatre bougies, deux de chaque côté de la statue. Or, dans une des poses que prit l'Apparition aux yeux des enfants, elle avait précisément quatre bougies auprès d'elle.

Et tout ce que ces enfants ont raconté, on le croit; nous les avons vus et revus; pas plus que les autres, nous ne pouvons concevoir des doutes sur leur sincérité; les deux petits Barbedette apprennent le latin chez le vicaire (car maintenant il faut un vicaire), les petites filles suivent l'école des Sœurs.

J'ai cru, mon cher confrère, que vous profiteriez avec plaisir de ces quelques détails pour la rédaction de votre intéressante feuille consacrée à l'honneur de Marie. X.

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES ET L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE.

Monseigneur l'Évêque de Chartres vient de publier son mandement pour le carême de 1872. Sa Grandeur y trace le tableau des malheurs de ceux qui abandonnent Dieu, en les mettant en parallèle avec les joies pures de ceux qui possèdent le trésor de la grâce divine. Nous voudrions pouvoir citer quelques extraits de cette lettre pastorale non moins propre, par les contrastes qu'elle présente, à frapper l'esprit qu'à émouvoir le cœur. Nous nous bornerons à reproduire un court passage qui est une énergique *protestation contre le nouveau projet de loi sur l'Instruction primaire.* Le vénérable Prélat qui s'est toujours montré si zélé pour l'instruction chrétienne de la jeunesse, ne pouvait manquer, dans de si graves circonstances, de se joindre à ses collègues qui ont défendu cette juste et sainte cause.

« Il y a vingt-trois ans, dit Mgr l'évêque de Chartres, à la suite des émeutes et de deux révolutions successives, on sentit le besoin de revenir à Dieu. On comprit que l'éducation chrétienne pouvait seule régénérer la France. On crut pourvoir à cette pressante nécessité en étendant le bienfait de l'Instruction religieuse, en favorisant les Congrégations, qui n'abusèrent point de cette latitude et qui se montrèrent constamment dignes d'une confiance qui les honorait aux yeux des peuples. Aujourd'hui les maux sont plus grands, les leçons du malheur plus terribles, et cependant on voudrait écarter la Religion de l'école pour y substituer l'indifférentisme, qui n'est au fond qu'un athéisme pratique ; on use de moyens détournés et insidieux pour atteindre le but, et ce plan, conçu depuis quinze ans surtout, se poursuit. Mais que deviendrons-nous quand l'éducation sera moins religieuse? Car l'éducation fait tout l'homme. Otez cette pierre angulaire, il n'y aura plus ni famille ni société. On bâtirait plutôt une ville en l'air, disait un payen célèbre, que de fonder un état sans religion.

» Puissent ceux qui tiennent en leurs mains les destinées de la France y penser sérieusement! Puissent-ils, à la vue des dangers qui nous menacent, s'inspirer d'une noble ardeur et s'écrier, à l'exemple du plus illustre des Macchabées : Sauvons notre pays de l'opprobre des nations, laissons de côté tout intérêt personnel, montrons-nous invincibles contre les ennemis du bien, étouffons l'hydre de

l'impiété et de l'immoralité qui va dévorer nos enfants. Dieu sera avec nous, nous ne nous appuierons que sur lui. »

L'ESPRIT RELIGIEUX DANS LE MIDI.

On vient de nous écrire :

Monsieur l'abbé,

Vous me faites l'honneur de me demander mes appréciations sur l'esprit religieux des populations du midi et, en particulier, du diocèse de Montpellier.

Le 11 janvier, M. de Cathelineau, le brave général dont tous les partis ont admiré le dévouement pendant la dernière guerre, était à Montpellier au milieu d'une nombreuse compagnie de légitimistes qu'il était venu entretenir dans une salle particulière, sans manifestations, et après s'être assuré d'ailleurs auprès des autorités qu'il pourrait le faire en paix. Là il dit aux assistants *ce qu'il attendait pour la France de la foi religieuse et de la protection de la Vierge Marie.* Ce trait a une place toute naturelle dans la *Voix de Notre-Dame.* Mais, vous le savez, à l'occasion de cette réunion, des scènes de désordre ont été accomplies par des bandes de misérables démagogues qui maltraitèrent les amis de M. de Cathelineau et M. de Cathelineau lui-même.

Ces outrages m'ont affligé comme vous, mais ne m'ont point étonné. J'ai habité pendant quinze ans la Provence et le Languedoc et j'ai étudié les mœurs et l'esprit de ces provinces. La grande majorité y est animée d'une foi vive et agissante. Nous en avons pour preuves l'enthousiasme indescriptible que firent éclater ces pieuses populations à la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, ces démonstrations continuelles en faveur du Souverain Pontife, l'œuvre toujours grandissante du denier de Saint-Pierre. Mais on y trouve, à côté des calvinistes, ces ennemis ardents de la foi catholique, une minorité irreligieuse et dominée par les loges maçonniques, plus nombreuses et plus habilement disciplinées que partout ailleurs. Ajoutez à ces éléments de discorde et de désordre des autorités judiciaires et administratives nommées par Gambetta qui exerça pendant cinq mois dans tout le midi une si funeste dictature, et vous comprendrez combien il est facile à la secte de lancer à l'improviste sur un point déterminé une tourbe de ses Risquons-tout cosmopolites qui surprennent et dominent pendant quelque temps le pays où ils s'abattent.

N'est-ce pas là ce que nous avons vu et ce que nous voyons encore dans les pays les plus catholiques, à Rome, en Belgique? Restez donc bien persuadé, malgré ces actes déplorables, que les populations du Languedoc sont profondément attachées à la foi de leurs pères.

En 1860, M. Signy, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, a prononcé, à la rentrée des cours, aux applaudissements de son auditoire, à peu près les mêmes paroles chrétiennes qui, dans la bouche de M. de Cathelineau, peuvent exciter les colères des impies associés de l'Internationale.

L'esprit qui anime aujourd'hui les ardentes et pieuses populations du Midi est toujours le même, les circonstances seules ont changé.

Agréez,

SERVICE ANNIVERSAIRE A CONNERRÉ.

Mercredi 17 janvier a été célébré dans l'église de Connerré un service en l'honneur des gardes mobiles d'Eure-et-Loir tués dans la dernière guerre.

C'est à Connerré et aux environs, à Lombron et à Sainte-Corneille, que nos bataillons ont combattu pour la dernière fois; c'est là aussi qu'ils ont été le plus éprouvés. C'est donc là que nous sommes venus prier pour nos compagnons d'armes tombés sur tous nos champs de bataille : à Epernon, à Tréon, à Marchenoir et dans la Sarthe.

M. le comte A. de Maleyssie, commandant du 1er bataillon, avait pris l'initiative de cette cérémonie. C'est lui qui s'est chargé de l'organiser, avec le concours bienveillant de M. le curé de Connerré et de nos aumôniers, MM. Robé, Piauger et Hervé (M. l'abbé Piau n'a pu se rendre à la cérémonie).

A onze heures, l'église était pleine, et la messe a commencé; M. l'abbé Robé officiait. M. l'abbé Piauger a prononcé l'oraison funèbre de nos chers camarades. Il a parlé en prêtre et en soldat, comme il faisait pendant la guerre. Il a rappelé, en termes chaleureux et patriotiques, la belle conduite de ces braves, si glorieusement morts pour la défense de la patrie. L'émotion a été profonde.

La quête a été faite par M. l'abbé Hervé, aumônier du 2e bataillon.

M. le maire de Connerré et son conseil municipal assistaient à la cérémonie, ainsi qu'un grand nombre d'habitants. Autour de MM. les commandants de Castillon et de Maleyssie se groupaient plusieurs officiers et un grand nombre de sous-officiers et de soldats.

Après la messe, chacun est allé parcourir les lieux où il avait combattu. Nous revoyions la place où tant de nos camarades ont reçu la mort ; plus d'un blessé reconnaissait d'un regard ému l'endroit où il était tombé il y a un an. Des débris de toute nature, triste souvenir, jonchaient encore le sol. Nous retrouvions nos sentiers, nos chemins creux, nos halliers, et surtout notre bois de sapins, si ravagé par les projectiles qu'on a dû l'abattre presque entièrement.

C'est dans ce bois que reposent une partie de nos morts ; aujourd'hui, de petits tertres surmontés de croix de bois rustique indiquent seuls leur place. Mais nous voulons donner un souvenir plus durable ; tous avant peu seront réunis sous un petit monument commémoratif dont l'emplacement a été béni par M. le curé de la Chapelle-Saint-Rémy. Après les prières, M. le comte de Castillon, notre commandant le plus ancien de grade, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Avant de quitter nos chers camarades, permettez-moi de leur dire en votre nom un dernier adieu; adieu non-seulement à ceux qu'a couverts la neige de l'an dernier sur le sol que nous foulons, mais encore à tous ceux que nous avons laissés tant dans les plaines d'Eure-et-Loir que dans celles de Loir-et-Cher. Leur souvenir sera le légitime orgueil de leurs familles; qu'il soit pour nous un exemple. Peut-être un jour la France demandera-t-elle de nouveaux sacrifices, et c'est de vous, nobles morts, que nous voulons apprendre, officiers, sous-officiers et soldats, comment on quitte femme, enfants et famille, quand la patrie nous réclame.

» Un mot encore, et que ce mot soit une expression de gratitude envers nos aumôniers, qui simplement et sans phrases nous ont toujours offert le modèle de tous les dévouements. »

Après ce court hommage rendu à la mémoire de nos braves compagnons d'armes, la foule recueillie s'est écoulée silencieusement.

UN OFFICIER DU 1er BATAILLON.

NÉCROLOGIE. — *Madame la Comtesse de la Tullaye.* — On nous permettra de rendre ici hommage à la mémoire d'une défunte, fervente associée de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

Le 14 décembre dernier, la population de la paroisse de Marolles (diocèse de Chartres) rendait un dernier hommage à une mémoire bénie dans toute la contrée. Madame *Edmonde-Marie-Louise-Elisabeth de l'Escuier*, comtesse *de la Tullaye*, venait de terminer doucement, dans la paix du Seigneur, une vie remplie de foi et de charité. Elle avait vécu dans la piété et dans la justice en attendant la venue du Seigneur, et la vieillesse avait été pour elle une couronne d'honneur. Chacun redisait la bonté de son cœur, sa simplicité, son inépuisable générosité. Quelle vie remplie de mérites! L'unique ambition de cette âme chérie avait été de donner l'exemple du bien; son énergie lui avait conservé toutes ses facultés et, malgré ses 80 ans, on la voyait souvent gravir à pied les collines qui la séparaient de l'église pour assister aux offices du dimanche ou à la sainte messe pendant la semaine.

Ses derniers pas furent pour N. S. le mercredi 6 décembre, jour consacré à saint Joseph qu'elle ne cessait d'invoquer comme patron de la bonne mort; sa dernière action fut le signe de la croix.

Prête à paraître devant le bon Dieu, elle reçut avec joie les derniers sacrements et s'unit pieusement à toutes les prières de la Sainte Eglise. — Ses enfants et petits enfants, au milieu de leurs larmes, aimaient, après sa mort, à contempler le calme et la sérénité de son visage, précieux témoignage d'une vie pure, toute dévouée aux siens; ils sentaient leurs regrets adoucis en pensant que leur mère bien aimée avait passé de l'exil à la vraie patrie du chrétien. Beaucoup d'habitants de la commune se succédèrent auprès de son lit *funèbre*, demandant la *faveur* de la baiser avec respect, comme une sainte.

Oh! nous tous qui l'avons aimée, ne la délaissons pas que nous ne l'ayons introduite par nos prières dans la maison du Seigneur (saint Ambroise). Le souvenir de ses vertus restera après elle pour être la consolation et le bonheur de sa famille (Proverbe, XX, 7).

LE ROI MARCEL!...

SOUVENIRS!

« Marianne, qu'allons-nous devenir? » disait par un jour rigoureux d'hiver, un homme jeune encore, mais que la maladie et le chagrin retenaient couché sur un mauvais grabat. « La fièvre me consume, et toi, pauvre femme, tu épuises à me soigner le peu de force qui te reste. Notre cher *petiot*, avec ses cinq ans, ne peut te venir en aide..., ni bois, ni pain, ni... » Mon ami, interrompit Marianne, en réfrenant ses larmes, calme-toi... Il est nuit, je ne rougirai pas de tendre la main : peut-être que le bon Dieu permettra, que celle de quelque personne riche y dépose la monnaie qui nous procurera ce qui nous manque... Je pars avec *Marcel*... offre tes souffrances au Seigneur, pour qu'il bénisse mes efforts.

Tandis que la courageuse femme se glissait sur le trottoir, une

noble dame, la comtesse de B***, y était arrêtée. Elle aperçut aussitôt l'indigente et, avec ce tact que donne l'expérience de la charité, elle reconnut en elle une de ces misères profondes qui ne se révèlent que dans l'ombre. Elle la questionne, l'encourage, remonte avec elle les cinq étages qui conduisent à sa mansarde, adresse au malade de bonnes paroles, laisse sur la table une abondante aumône, et ne se retire qu'après avoir promis de revenir bientôt.

Il n'avait fallu que peu d'instants à la comtesse pour faire l'inventaire des ustensiles du pauvre ménage. Acheter tout ce qui pouvait procurer un peu d'aisance à ces infortunés, fut le soin du lendemain... C'était le 31 décembre; le 1er janvier au matin, elle fit porter tous ces objets chez ses protégés. Sa fille, âgée de 12 ans, lui demanda de l'accompagner dans sa visite à la mansarde. Formée par une telle mère, Marie de B*** éprouvait plus de bonheur à porter aux pauvres des étrennes, que d'en recevoir elle-même...

La fièvre avait subitement quitté l'ouvrier, et fortifié par une bonne nourriture, il put, dès le 6 janvier, retourner chez son *patron*.

Ce jour devait faire époque dans la vie de Marianne. La comtesse l'ayant engagée à venir chez elle avec le petit Marcel, la mère et l'enfant répondirent avec joie à ce gracieux appel.

On les fit entrer dans une salle où la famille de B***, et le curé de la paroisse étaient rassemblés pour tirer le *gâteau des* ROIS ; Marie le présenta tour à tour à chacun des conviés ; mais pas un seul ne fut favorisé par le sort... Elle offrit ensuite la *part à Dieu* à Marianne et à son fils. Le cher petit tenait d'une main tremblante, sans oser l'ouvrir, le morceau qui lui était dévolu. « Cherche, cherche, lui dit la jeune fille... » tous les yeux en ce moment se fixèrent vers ce naïf candidat de la royauté qui, de sa petite main, se mit à diviser les feuilles légères du gâteau... O bonheur ! la part ainsi entr'ouverte présenta aux regards une grosse fève du rouge le plus éclatant.

Il est Roi, il est Roi, cria-t-on de toutes parts, il faut lui verser à boire. — Avant qu'il boive, dit le curé gravement, il faut qu'il se choisisse une Reine. L'enfant, étranger au milieu de tout ce monde, alla se jeter entre les bras de sa mère en disant : « Maman, c'est toi que je choisis. »

« Marie, dit la comtesse à sa fille, tu comptais peut-être sur la couronne, le ROI MARCEL l'offre à sa mère, et je l'en aime davantage. »

La Royauté de Marcel ne fut pas *indigente*, Mme de B*** lui assura une *liste civile* de 300 francs pour fournir aux frais de son éducation. Puis, comme la piété filiale doit être gravée dans le cœur du Roi, elle lui remit une bourse pleine d'or destinée à sa mère. C'en était trop pour Marianne : ne pouvant plus contenir les transports de sa reconnaissance, elle se jeta aux pieds de sa bienfaitrice, lui baisant les mains et les arrosant de ses pleurs.

« Ce n'est pas moi qu'il faut remercier, dit la comtesse en la relevant avec bonté, c'est le ROI VOTRE FILS ! »

C. de C.

FAITS RELIGIEUX.

ROME. — Dans une de ses dernières audiences, Notre Saint-Père le Pape a fait distribuer à tous les assistants la formule de prière suivante :

« O bon Jésus ! notre maître et notre législateur, délivrez-nous des persécutions de nos ennemis, Seigneur Seigneur, roi tout-puissant! tout est soumis à votre domination et nul ne peut résister à votre

volonté ; si vous avez décrété de sauver Israël, vous êtes le maître de toutes choses ; non, personne ne résistera à Votre Majesté. Et maintenant, Seigneur, prenez pitié de votre peuple, car nos ennemis veulent nous perdre et détruire votre héritage que vous avez racheté pour vous. Changez en joie notre affliction, afin que nous vivions, Seigneur, et que nous puissions louer votre saint nom. Dans ce triste bouleversement de toutes choses, je n'ai personne que je puisse invoquer, sinon vous, Seigneur, qui êtes seul notre roi. Souvenez-vous de votre Eglise qui pleure et que nul autre ne peut secourir que vous. Des novateurs et des chefs aveugles veulent faire mentir vos promesses, détruire votre héritage, fermer la bouche de ceux qui vous louent, ternir la gloire de votre temple et de vos autels. Seigneur, ne livrez pas vos serviteurs à ceux qui vous haïssent, afin qu'ils ne se rient pas de votre ruine ; mais retournez contre eux leurs desseins pervers. Souvenez-vous de nous, Seigneur, et montrez-vous favorable au moment de nos tribulations. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il. »

— Parmi les témoignages d'affection filiale donnés au Saint-Père dans le Vatican depuis un mois, nous citerons la réunion d'une foule considérable de petits enfants de toutes les conditions à ses pieds, puis celle des dames romaines, de six cents femmes Transteverines accourues pour protester de leur dévoûment au Pape ; la présentation d'une adresse signée par deux cents dames Irlandaises. A côté de ces faits consolants, que de scènes navrantes pour le cœur du St-Père dans l'intérieur de Rome ; les confiscations d'églises continuent. Des émissaires de la secte dite des vieux-catholiques d'Allemagne viennent de fonder à Rome un journal hérétique et révolutionnaire.

— Sa Sainteté a reçu en audience les députés de tous les comités catholiques de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, etc., qui venaient protester contre la présence des ambassadeurs des différents gouvernements auprès de Victor-Emmanuel, à Rome.

France. — L'élection scandaleuse de M. Littré à l'Académie française et la démission de Mgr l'Evêque d'Orléans qui, selon l'expression de M. Louis Veuillot, est un acte fier et grave, sont un événement de la plus haute portée.

Par une coïncidence admirable, au moment même où l'Académie française, oublieuse de ses gloires et de ses traditions, ouvrait son sein à un athée actif et persistant, Pie IX prononçait devant le sacré collége et la prélature dans une réception solennelle, des paroles qu'on ne saurait assez remarquer, car elles avaient, à l'heure où elles furent dites, quelque chose de prophétique.

« Je ne sais, s'écria Pie IX, si l'auditeur de rote pour la » France se trouve parmi vous : s'il y est, je voudrais voir avec lui » tous les évêques de France pour leur faire entendre ma parole, » Leur pensée et leurs soins se portent vers deux œuvres saintes : » secourir les orphelins qu'a faits la dernière guerre et sauver la » jeunesse du torrent des erreurs abominables qu'enseignent les » ennemis de Dieu. On raconte que les Renan et autres hommes » semblables recommencent à obtenir de la considération. Ce serait » le plus grand des malheurs si la jeunesse venait à être pervertie » par leurs écoles infâmes. »

Le même jour, presqu'à la même heure, Mgr l'Evêque d'Orléans adressait sa lettre à M. le directeur de l'Académie française.

Le 21 Janvier. — L'anniversaire du 21 janvier a été célébré à la Chapelle-Expiatoire en présence d'un grand concours de fidèles et au

milieu d'un profond recueillement. La messe de dix heures a été dite par Mgr de Ségur.

Les journaux de province nous apportent également de nombreux témoignages de piété et de patriotisme inspirés par cette date terrible. A Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Agen, à Montauban, et dans bien d'autres villes, des messes ont été offertes et entendues à cette religieuse intention. S. A. R. le duc de Parme assistait à celle qui s'est dite à Nice. A Nîmes, c'est pour la France que la sainte messe a été célébrée à la cathédrale, à six heures du matin.

Anniversaire de l'entrée de Pie IX dans le Tiers-Ordre franciscain. — Parmi les grâces accordées dans son Bref *Plurimi* du 28 Octobre 1871, par Pie IX à ses bien-aimés frères les Tertiaires séculiers de saint François, on compte l'Institution à perpétuité d'une fête anniversaire de son entrée dans le Tiers-Ordre. Le Révérendissime Père Procureur Général des Frères Mineurs Capucins, chargé par le Saint-Père de désigner le jour de cet anniversaire, vient, par son décret du 7 décembre 1871, de le fixer pour tous les Tertiaires des trois branches au 21 juin, fête du couronnement de Sa Sainteté Pie IX.

— Un membre de l'Assemblée nationale, député de Paris, bravant les colères de ses anciens amis, a obéi à une inspiration chrétienne. M. Jean Brunet, montant à la tribune, a demandé une protestation publique de la France contre l'athéisme et les doctrines perverses qui l'ont perdue.

Paroles de Mgr Pie sur Pie IX à la fête de St-Hilaire. — La fête de St-Hilaire à la cathédrale de Poitiers, le dimanche 14 janvier, a été rehaussée par la présence de plusieurs prélats et surtout de S. E. Monseigneur Chigi, nonce du Saint-Père auprès du gouvernement français. Monseigneur Pie, l'illustre évêque de Poitiers, a fait l'homélie. Et quelles lumières, quelles leçons il a su encore faire jaillir des textes de St-Hilaire! Un frémissement a parcouru l'auditoire, écrit M. l'abbé Rigaud, lorsque Monseigneur a rappelé le passage où le saint docteur commente le tremblement de terre arrivé à la mort du Sauveur. « La terre, dit-il, fut ébranlée, parce qu'elle n'était pas capable de contenir un tel mort : *Terra movetur : hujus enim mortui capax non erat*. Ce qui est arrivé à la mort du Christ arriverait encore, si son vicaire, mort civil de la société moderne, était forcé par les attentats révolutionnaires de quitter le lieu où Dieu l'a établi. Ce serait le signal d'une commotion formidable, telle qu'on n'en a jamais vu. Le monde serait ébranlé, parce qu'il ne serait pas capable de contenir ce grand mort : *Movetur terra, hujus enim mortui capax non erat*. — Ce malheur est possible ; mais ayons confiance! Après le tremblement de terre du Calvaire, il y en eut un autre plus grand et plus profond : le tremblement de terre de la résurrection : *Et ecce terræ motus est magnus factus*. Présentement, c'est l'heure du Calvaire ; mais la résurrection est proche. Allez à Rome dans quelques années, et vous y verrez le pontife-roi dans les hauteurs divines où le Christ l'a placé, et de là bénissant la ville et le monde. » Nous sommes heureux de voir la magnifique homélie reproduite en entier par les grands journaux catholiques ; nous l'eussions insérée à notre tour sans les proportions trop modiques du cadre obligé de la *Voix*.

La France a l'Immaculée Conception manifestée a Lourdes. — Quelques personnes, demandant et espérant le secours de la Vierge Immaculée pour le terme de nos calamités publiques, ont eu la pensée de préparer une manifestation de foi de la France entière

envers Notre-Dame-de-Lourdes. On voudrait pouvoir fixer le jour de cette manifestation au premier dimanche d'octobre 1872.

Un Comité d'initiative a été constitué à cet effet. Les membres soussignés de ce Comité demandent :

Que tous les sanctuaires de France sous le vocable de Marie s'associent à la manifestation.

Le moyen matériel adopté pour faire cette manifestation est de souscrire pour l'acquisition des orgues de Notre-Dame de Lourdes, dont la belle Eglise à peine achevée n'est pas encore pourvue.

Chaque sanctuaire ayant souscrit pourra envoyer un ou plusieurs délégués à la cérémonie d'inauguration. Cette cérémonie sera précédée d'un pélerinage facultatif, afin de donner à la démonstration tout l'éclat désirable.

Les sanctuaires dont la souscription s'élèvera à un minimum de cent francs, auront leurs noms inscrits sur un livre d'or, déposé à Notre-Dame de Lourdes. Ils pourront, en outre, envoyer à cette Eglise, par leur délégué et en ex-voto, une oriflamme brodée, au nom et au chiffre du sanctuaire souscripteur. — Toutes les communautés religieuses et les confréries de la Sainte-Vierge sont invitées à donner leur adhésion et leur obole.

Les Membres du Comité :

Madame la Marquise DE MAC MAHON, au Château de Sully (Saône-et-Loire) ;

Madame DE LA MORICIÈRE, au Château du Chillon, par le Louroux (Maine-et Loire) :

Madame l'Amirale DE PARSEVAL, 11, rue de Penthièvre, Paris ;

Mesdemoiselles DE MONTBRIAN, 1, rue de Las Cases, Paris ;

Madame Maurice DE BLIC, secrétaire de l'œuvre, à Pernand, par Beaune (Côte-d'Or), ou à Paris, 11, rue de Penthièvre, chez Mme l'amirale de Parseval.

Avis aux pères de famille. — Les pères de famille liront attentivement la note suivante communiquée à l'*Univers* et insérée dans plusieurs journaux.

« Ainsi qu'au beau temps de 1848, il vient d'être décidé, à l'Ecole normale secondaire de Paris, que, pour des élèves aussi raisonnables, aucun acte de réligion quelconque ne serait réglementaire ni obligatoire ; ceux qui en voudront se feront inscrire par l'aumônier de l'établissement.

« Et sur 95 élèves il s'en est trouvé 16 qui en ont voulu : ceux-là assistent le dimanche à la messe et aux conférences religieuses de l'aumônier.

« Puisse la qualité consoler le prêtre et compenser la quantité !

« Et voilà quatre-vingts jeunes hommes qui, dans les lycées de l'Etat, ont puisé juste assez de force d'âme pour apostasier, à vingt ans, la religion de leurs pères !

« Et voilà aussi les *futurs éducateurs de la jeunesse universitaire* de la France ! »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. 1. Une corbeille de fleurs artificielles offerte à Notre-Dame de Sous-Terre. — 2. Un cœur pour grâces obtenues. — Un cœur en reconnaissance de la conservation d'un général qui a couru les plus grands dangers dans la dernière guerre. — 4. Un cœur pour la délivrance d'un prisonnier. — 5. Un cœur à Notre-Dame du Pilier offert

par une dame de Versailles. — 6. Une riche bande en tapisserie pour orner l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. — 7. Une jolie petite *bannière* destinée à voiler le Saint-Sacrement pendant le sermon, selon la règle du cérémonial romain. On aura certainement remarqué cet objet précieux sur le maître-autel de la Crypte, le soir de la fête de l'Adoration; la pieuse demoiselle qui l'a offert a voulu le confectionner elle-même ; elle en a fait une œuvre vraiment artistique. C'est un tissu de soixante mille perles appliquées sur un fond de tapisserie; au milieu paraît un dessin brodé en soie, lequel se compose du chiffre de la Sainte-Vierge encadré de roses et de lis ; sur les côtés et près des belles franges d'or ont été tracées quelques paroles liturgiques relatives à l'Eucharistie. C'est une dame de Chartres qui a voulu payer la monture également très-riche. — 8. Une *croix d'honneur* envoyée par un officier supérieur de l'armée. Ce brave chrétien reconnaît ainsi les marques de protection dont l'a comblé Notre-Dame de Chartres aux jours des combats et de l'exil en Prusse, et en même temps il demande à cette bonne Mère l'éloignement d'un grave danger pour un membre de sa famille. Nous admirons une confiance qui s'affirme par un tel acte d'abnégation. Celle à qui le généreux officier abandonne sa croix d'honneur saura plus d'une fois détourner de lui et des siens les croix de la tribulation, ou du moins en rendre plus utile à leur âme l'inévitable fardeau. — 9. Une seconde *croix d'honneur* offerte à Notre-Dame de Chartres par un noble personnage poussé par un sentiment vraiment patriotique.

Lampes. — 85 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de janvier, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 44 pendant 9 jours, 6 pendant un mois, 1 pendant trois mois, 4 pendant 6 mois, 4 pendant un an, une chaque samedi de janvier et aux principales fêtes de la Sainte-Vierge. — *Devant N.-D. du Pilier*, une pendant 9 jours, une pendant un mois, une pendant 6 mois, une pendant un an. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph,* 13 pendant 9 jours, 1 pendant trois mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur,* 3 pendant 9 jours, 3 pendant un mois, une pendant 3 mois.

Consécration des petits enfants. — 35 nouveaux inscrits, dont 12 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Janvier : 308.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 60.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 217.

Le temps de Noel dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — La série des jours consacrés à honorer l'enfance de Notre-Seigneur va se clore demain, 2 février. Le temps de Noël est riche en fêtes ; fêtes bien belles et bien touchantes, surtout à Bethléem et à Rome ; à Bethléem, où Russes, Grecs, Arméniens, Musulmans même se réunissant aux catholiques, s'agenouillent dans le lieu saint qui reçut l'Enfant divin à sa naissance ; à Rome, où l'on peut vénérer la crèche apportée de Palestine au VIIe siecle. En France est-il beaucoup de sanctuaires où les fêtes commémoratives de la Nativité puissent avoir autant d'attraits que dans celui de la Crypte de Notre-Dame de Chartres? On peut reconnaître tant d'analogie entre notre célèbre Crypte et le rendez-vous des pélerins de Palestine! Les voyageurs nous parlent avec enthousiasme de la Grotte de la Nativité ; ils ont baisé la pierre du souterrain, et leurs souvenirs les plus précieux sont là, sous cette voûte qui retentit du premier *Gloria in excelsis*. Les Prophètes de

l'Ancienne Loi n'avaient-ils pas vu à l'avance les gloires futures de l'étable transformée pour ainsi dire en annexe du ciel. « Lorsque la nuit était au milieu de sa course, s'écria l'un d'eux bien des siècles avant l'événement, votre Verbe tout puissant, ô mon Dieu, de ses royales demeures descendit ici-bas. » A Chartres, les prêtres et les fidèles, prosternés dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, ont aussi sous les yeux une grotte antique prolongée par les murailles fondamentales d'un temple auguste ; là, une tradition séculaire leur représente la Mère de Dieu vénérée entre les idoles druidiques bien avant qu'elle fût donnée au monde. La Vierge qui devait enfanter était mieux traitée là dans son image qu'elle ne le fut alors même dans sa personne aux hôtelleries de Bethléem ; et depuis qu'à Bethléem les pasteurs et les rois Mages ont offert leurs vœux à Marie, tout en adorant le fruit béni de son sein, que d'hommages ont entouré pendant dix-huit siècles le trône où Notre-Dame, la Vierge druidique, distribue ses faveurs aux adorateurs de son Fils! Aussi l'on comprend sans peine l'affluence des fidèles dans notre vaste sanctuaire souterrain au temps de Noël surtout. Chacune des fêtes qui s'y célèbrent à cette époque y ont un charme particulier.

Cette année encore, la messe de minuit a eu lieu en présence d'une foule compacte dont le recueillement ne pouvait être troublé, grâce aux mesures prises pour l'ordre parfait. Plusieurs des plus hauts personnages de la cité s'y trouvaient ; et, à leur vue, nous pouvions nous souvenir que tous les ans, en la nuit de Noël, le consul de France pour la Syrie se rend à Béthléem avec le personnel du consulat, pour représenter la France à l'église de la Nativité. De dix heures et demie du soir à une heure du matin les chants se succédèrent, chants simples et populaires relevés par l'harmonie d'un bel *orgue* ; nous dirons en passant que cet orgue lui-même avait un devoir particulier à remplir ; étant un ex-voto récemment offert à la Crypte par M. le marquis et Mme la marquise d'A..., il devait, de la part des donateurs, multiplier les notes de la reconnaissance, en même temps qu'il rendait les accents de notre amour.

L'assistance, si nombreuse la nuit, le fut peut-être autant aux messes du jour. La dévotion catholique, bien différente des froides pratiques du protestant condamné au désolant aspect d'un temple nu, se sent attirée, aidée par les pompes du culte extérieur, par les décorations spéciales au Mystère qu'elle fête. Pour cette raison, la satisfaction est vive dens la nef mystérieuse de la Crypte, devant le facsimile de l'étable traditionnelle. Voyez ce toit de chaume, ces lierres attachés aux parois grises et percées à jour, et par-dessus tout le *sacro bambino,* comme disent les Romains, couché sur la paille auprès du bœuf et de l'âne, et entouré des statues qui, dans l'attitude de l'adoration, figurent parfaitement Marie, Joseph et les principaux visiteurs de la vraie crèche. Tout cela parle un langage que le chrétien a compris dès l'enfance, lorsque, la bible ou le vieux livre des cantiques en main, sa mère lui commentait les scènes touchantes de la Nativité.

Mais voici le jour des Saints-Innocents! Grande réunion encore auprès de l'autel du Pèlerinage! Les soixante-six enfants de chœur de la cathédrale ont terminé le chant des offices au chœur du Chapitre, où, suivant un usage fort ancien, ils ont célébré leur fête patronale. Bannière en tête ils descendent à l'église souterraine, richement costumés, disposés en deux files brillantes et répétant en faux-bourdons le psaume : *Laudate, pueri, Dominum.* Ils viennent adorer, dans un salut solennel, le Souverain Seigneur qui les a choisis

comme chanteurs de ses louanges, l'enfant Jésus à qui rendaient témoignage les petits martyrs, leurs patrons, moissonnés comme des roses naissantes par le vent de la persécution. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, un Clerc de Notre-Dame, prêtre depuis quelques années et professeur au Petit-Séminaire, M. l'abbé Tillard adresse à l'auditoire une charmante allocution sur l'objet de la fête ; les jeunes Clercs sont heureux d'entendre la parole sainte sur les lèvres d'un de leurs frères aînés ; puis les chants du salut sont exécutés avec un harmonieux ensemble. On ne quitta point le sanctuaire sans avoir parlé de la France dans une prière commune et ce ne fut pas une médiocre satisfaction pour la pieuse assemblée d'entendre en solo et en refrains les couplets si religieux et si patriotiques que nous avons publiés dans le numéro de janvier.

Ce cantique fut si bien accueilli qu'on en a demandé une exécution nouvelle quelques semaines après, à l'occasion d'une fête dont nous allons de suite donner le récit. Oui de suite, car nous ne pouvons tout dire ; pour abréger, il faut bien passer sous silence les solennités de la Circoncision et de l'Epiphanie où les communions furent encore si nombreuses à l'autel de Notre-Dame, puis le salut du 31 décembre en actions de grâces des bienfaits reçus pendant l'année, et d'autres pieuses réunions moins générales. La solennité qui nous reste à signaler, c'est celle de l'Adoration mensuelle du très-saint Sacrement qui a eu lieu le 18 janvier.

Décrirons-nous l'ornementation de la chapelle en ce grand jour? Nous n'osons l'entreprendre, de peur de diminuer même dans l'esprit des témoins l'admiration qui lui était due. Quand nous aurons dit que le décor consistait dans une habile distribution de lumières presque innombrables sur les voûtes du sanctuaire et des plus proches travées de la nef, nous aurons tout résumé, et la description ne donnera pourtant aucune idée juste de l'effet produit. Comment se figurer en effet, sans avoir vu, ces lignes demi-circulaires de points scintillants entremêlés de cœurs en vermeil qui les reflètent ; ces quatre cents lampes rapprochées qui nous rappellent le verset de l'Ecriture appliqué au Seigneur : « Ton nom est comme une huile répandue » et qui, observées de loin, semblent des groupes d'étoiles fixes sur un firmament nouveau ; enfin ces magnifiques candélabres chargés de faisceaux lumineux dont l'éclat va s'adoucir en haut sur la voûte noire et en bas sur le riche tapis. Ici donc tout est lumière en l'honneur de Celui qui vint éclairer les nations : *Lumen ad revelationem gentium.*

Un spectacle certainement encore plus agréable que celui-là au Seigneur, ce fut son cortége d'adorateurs, cortége déjà formé à cinq heures et demie du matin pour le moment de l'Exposition de la sainte Hostie. Dès la première messe, une multitude de fidèles, des ecclésiastiques, les Frères des Ecoles chrétiennes et plusieurs religieuses occupaient un vaste emplacement, priaient, entendaient la pieuse allocution du célébrant, M. l'abbé Bourlier, supérieur de l'œuvre des Clercs et enfin réalisaient le but suprême de leur visite en s'approchant de la Sainte Table. A sept heures, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chartres montait au saint autel à son tour, et le chant comme les cérémonies prenaient un caractère plus solennel ; d'autres messes se suivirent ainsi avec beaucoup de communions. Puis l'on vit se succéder sur les prie-Dieu du sanctuaire les jeunes Clercs de Notre-Dame qui venaient, quatre à la fois, passer une demi-heure auprès de Jésus-Hostie ; derrière eux, à l'entrée de la nef, les Dames de la Confrérie du Saint-Sacrement et des députations de différentes commu-

nautés venaient également à tour de rôle s'agenouiller et apporter leur grande part de suffrages et d'amendes honorables au Dieu d'amour trop méconnu ; sans cesse des visiteurs isolés défilaient sous la porte du clocher neuf pour aller se joindre à cette manifestation générale de la piété. La clôture de la fête se fit, selon l'ordinaire, par un sermon et un salut. M. l'abbé Durand, vicaire de Notre-Dame, remplit, comme il sait le faire, la charge de prédicateur ; il nous a montré, dans un sermon clair, substantiel et intéressant, comment les vrais adorateurs doivent adorer le Père en esprit et en vérité ; c'était le développement du texte de saint Jean, IV, 23. Monseigneur accompagné de ses vicaires-généraux, a donné lui-même la bénédiction du Saint-Sacrement. Enfin le chœur musical de la Maitrise a donné ses dernières notes en répondant au cantique dont nous avons parlé plus haut, intitulé : Prière pour la France.

— Le 14 janvier, M. l'abbé Jacques, chanoine honoraire de Metz, a prêché un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Jeunes Economes.

— Le 21 janvier, Monseigneur a érigé un chemin de croix dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche agrandie par ses soins, comme on le sait, pour l'utilité spirituelle des familles ouvrières qui habitent le quartier Saint-André.

— Le 23 Janvier, un autre sermon de charité a été prêché par le R. P. Monjardet, dominicain, en faveur de l'Œuvre des pauvres malades.

Fête de l'Archiconfrérie à Dammarie. — L'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires compte depuis bien longtemps Dammarie parmi ses paroisses affiliées; nous avons déjà eu occasion de dire qu'elle y était florissante. Pour s'en convaincre, il eût suffi de se trouver à Dammarie le dimanche 14 janvier. La fête de Notre-Dame, refuge des pécheurs, ne différait point, pour l'éclat du culte, de celles qu'on célèbre à la ville; pour l'affirmer, nous ne faisons ici que traduire les impressions de témoins compétents. On nous a parlé de la manière la plus avantageuse de l'orphéon, c'est-à-dire des enfants de l'école auxquels se mêlaient quelques voix d'hommes pour chanter une messe de Miné, les faux-bourdons des psaumes et d'autres morceaux de musique. Un artiste chartrain, M. Ch. L., avait bien voulu prêter le concours de son talent à ces harmonies; il a touché l'orgue et on a eu le plaisir d'entendre deux solos de cette bonne voix habituée aux grandes églises. Les demoiselles de la Confrérie eurent aussi leurs cantiques; les Sœurs de Notre-Dame de Chartres ont la direction de ce chœur, comme l'instituteur de celui des jeunes gens.
Les charmes de la musique ont leur importance dans une fête de l'église, mais le rôle n'en est que secondaire et l'édification doit résulter bien plus de l'attitude des assistants. Or, sur ce point, le compte-rendu est on ne peut plus satisfaisant, bien que peu de mots le résument : communions fort nombreuses, surtout à la première messe, assistance vraiment pieuse aux différents offices de la journée. Que pourrions-nous ajouter à ces détails vrais et élogieux pour le digne pasteur comme pour ses paroissiens, sinon une simple parole : La paroisse de Dammarie doit se montrer digne de l'Auguste Patronne dont elle porte le nom : noblesse oblige. A. F. G.

L'Établissement des Sœurs de Bon-Secours de Chartres a Chateaudun. — Le conseil de la Société française des secours aux blessés a offert aux Sœurs de Bon-Secours de Chartres deux croix de bronze,

l'une pour leur maison de Châteaudun, l'autre pour une des sœurs de cet établissement, en souvenir du dévoûment exceptionnel qu'elle a montré en relevant les blessés du 18 octobre 1870, et de la charité infatigable dont elle a fait preuve dans les ambulances de Châteaudun.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. M. M. était renfermée dans une chambre quand une bombe vient à éclater près d'elle; tout est brisé dans l'appartement, le linge est mis en morceaux; la pauvre M. a éprouvé une violente secousse sur les reins; elle a les jambes noircies par la poudre; mais elle en est quitte pour ces inconvénients; comment le projectile dont les éclats ramassés pèsent trente-neuf kilos, l'a-t-il à ce point ménagée? « Il faut que l'on ait bien prié pour moi qui prie si peu! » ne cesse-t-elle de répéter depuis. Elle ne se trompe point; je l'avais fait inscrire avant cette époque au registre de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à la Bonne Mère! (S. D. de Ch., diocèse de Chartres).

2. Il y a quelques semaines des prières vous ont été demandées pour une malade dont la position était inquiétante. Nous avons à remercier Notre-Dame de Chartres; la malade est bien rétablie.
(T. de V., diocèse de Séez).

3. Que Notre-Dame de Chartres soit bénie! que saint Joseph soit glorifié! La personne recommandée a été ramenée de l'Hôtel-Dieu samedi dernier; l'opération qu'elle a subie a réussi au-delà de tout espoir et elle est rétablie mieux qu'on ne pouvait s'y attendre.
(E. G. d'O., diocèse de Blois).

4. Notre-Dame de Chartres a fait sentir sa protection à notre jeune malade jusqu'alors désespérée des médecins et atteinte du mal qu'on nomme la danse de Saint-Guy. Nous sommes bien reconnaissantes des heureux résultats de la neuvaine. (Sœur St-P. à St-P. dioc. d'Arras).

5. Je viens accomplir une promesse que j'avais faite à Notre-Dame de Chartres, à l'époque de la guerre; je suis heureux d'accomplir ce devoir, ayant été exaucé dans mes prières pour ma famille.
(F. de V., diocèse du Mans).

6. Je vous avais demandé une neuvaine de prières et de lampes pour ma fille. Dieu, invoqué par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, nous a accordé ce que nous demandions; je viens acquitter la dette de la reconnaissance. (Mme de T., de Besançon).

7. Dans votre lettre dernière, vous me faisiez l'honneur de me dire que l'on avait prié pour moi et qu'on prierait encore le samedi 23. Ce jour-là même on me donnait la réponse tant attendue; on me déclarait que la grande affaire dont je vous avais entretenu avait eu une heureuse solution; je ne doute point que l'intervention de Notre-Dame de Chartres n'y soit pour beaucoup.
(D. M. de S. L. dioc. de Coutances).

8. Je vous avais recommandé une jeune fille que les mauvaises passions avaient entraînée loin du devoir religieux. La Sainte-Vierge a entendu nos prières; la pauvre enfant s'est convertie et a fait une fin fort édifiante. (P. de F. diocèse d'Arras).

9. Le 17 août, j'ai écrit à Chartres pour demander une neuvaine de prières à l'intention d'une amie dont nous venions d'apprendre l'état désespéré. Elle avait reçu les derniers sacrements et dit adieu

à tous les siens. Le 20, une lettre nous arrive datée du 18, jour où la neuvaine avait commencé, et portant sur l'enveloppe ces deux mots : grand mieux. Depuis ce jour la malade a été sauvée, complètement rétablie. Gloire à Marie et mille fois merci pour tous ses bienfaits. (L. H. de V. dioc. de Chartres).

10. Ma femme et moi nous continuerons plus que jamais d'avoir confiance en Notre-Dame de Chartres. Nous demandons qu'une lampe brûle en notre nom devant son image vénérée. Notre-Dame aussi a enfanté, et je ne crois pas pouvoir mieux placer ma femme, mes enfants et moi que sous sa sauve-garde ; elle n'oubliera pas que nous avons mis nos corps, nos âmes, nos biens, tout notre petit ménage sous sa sainte protection. (B. de B. diocèse de Reims).

11. Quand je reçus les souvenirs annuels de notre couronne à ma bonne Mère N.-D. de Chartres, nous avions dans l'infirmerie deux religieuses atteintes de la variole ; on craignait pour l'une d'elles un cancer. Dès le jour que vous me dites m'avoir comprise dans vos recommandations à N.-D. de Chartres, l'eau de la Salette mise sur la plaie fit du bien à la malade si gravement atteinte, mais aujourd'hui debout et faisant la classe. Dès ce jour également l'autre, non encore informée de ce que vous faisiez pour elle à la Crypte, reconnaissait dans sa convalescence et sa guérison l'effet d'une intervention céleste. — Le 9 mai suivant, notre bon père, ancien officier de cavalerie en retraite et membre de la Conférence de St-Vincent de Paul, échappait aux résultats annoncés d'une apoplexie et d'une paralysie de nerf optique ; une image de Notre-Dame de Chartres qu'il venait de recevoir lui tint lieu de tout remède et garda son sommeil ; c'est à Marie seule qu'il voulut recourir. — Nous avons d'autres actions de grâces encore à rendre à N.-D. de Chartres, au nom d'un frère jeune officier bien chrétien qui s'est souvenu d'Elle pendant les batailles de l'Afrique et d'une sœur infirmière qui ne se lasse pas de remercier N.-D. de Chartres pour la protection qu'elle en a reçue dans les ambulances.

(Une Religieuse d'A., dioc. de Séez).

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— LE JOUR DU SEIGNEUR, par Ernest Hello. Après un tremblement de terre, les survivants se regardent avec étonnement. Au milieu des sentiments divers qui s'élèvent de toutes parts, en un instant s'élève ce cri unique :

« Comment vivrons-nous désormais ? »

Car il semble impossible de suivre, après l'abîme, la route ancienne qui a mené à l'abîme.

M. Ernest Hello, reprenant les pensées qu'il a maintes fois exposées dans ses écrits, propose de nouveau, comme remède à nos maux immenses, l'observation religieuse du jour du Seigneur. Il regarde le dimanche du côté de Dieu et du côté de l'homme, et de cette double considération il tire la conclusion qui, selon lui, s'impose à toute société humaine, à savoir qu'elle doit honorer son auteur un jour sur sept, pour attirer sur les individus et la famille la paix et le salut.

Rien de plus élevé, de plus puissant, de plus lumineux que l'argumentation de M. Hello, et nous savons qu'elle a déjà porté ses fruits.

Un in-18 raisin de 72 pages. Prix 50 cent. Chez Palmé, à Paris, et dans toutes les bonnes librairies de France.

— LA FRANCE NOUVELLE de 1871. Journal quotidien, politique et littéraire. *Rédacteur en chef :* M. Adrien de Riancey. — *La France Nouvelle,*

débarrassée des longueurs qui remplissent les grands journaux, est, malgré son extrême bon marché, aussi complète sous le rapport des faits et des idées que les feuilles de grand format : dépêches télégraphiques, nouvelles du jour, correspondances très-soignées de Versailles, de Rome, etc., Bourse, revue financière, bibliographie, etc., rien n'est oublié; le superflu seul est laissé. Des faits divers intéressants, des feuilletons dûs aux auteurs les plus goûtés, des lettres humoristiques, servent à récréer le lecteur. Grâce à une surveillance scrupuleuse, le journal peut être, sans aucun inconvénient, laissé entre les mains de tout le monde.

Il paraît depuis le 15 septembre, et son tirage atteint 15,000 exemplaires. De nombreuses lettres d'archevêques, d'évêques, de députés et d'autres personnes compétentes, prouvent que la rédaction a pris la bonne voie, et l'on compte sur le concours *actif* de tous les conservateurs pour la diffusion de la *France Nouvelle.*

Pour s'abonner pour un an, six mois, trois mois, adresser la somme de 25 fr, — 12 fr. 50, — 6 fr. 50, en un mandat de poste à M. Antonio AZUR, administrateur de la *France nouvelle* (de 1871), 24, rue Taitbout, Paris.

— REVUE DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES pour la classe ouvrière. — Œuvres de jeunesse. — Sociétés de Saint-Joseph. — Sociétés de Saint-François-Xavier. — Cercles d'employés. — Patronages d'apprentis, etc. Deuxième année.

Un an, 6 francs. — Les abonnements partent du 1er janvier. — On s'abonne en un mandat sur la poste, au Bureau de la *Revue*, chez M. Henry Jouin, boulevard des Lices, 33, à Angers (Maine-et-Loire). — Prix du numéro séparé, 75 centimes.

— La quatre-vingt-seizième livraison (janvier 1870, août 1871) des *Analecta juris pontificii* vient de paraître chez Victor Palmé, rue de Grenelle, 25, à Paris.

Pour l'Italie, *franco*, 18 fr. — France, *franco*, 16 fr. — Pour les autres États de l'Europe, *franco*, 18 fr. — Pour l'Amérique, l'Asie, etc., 20 fr.

— LES PAROLES DE L'HEURE PRÉSENTE, par le R. P. Adolphe Perraud. Cette publication a une grande opportunité. En effet, les malheurs qui viennent de fondre sur notre pays ont inspiré à l'auteur des paroles éloquentes, et surtout des pensées élevées, dont la lecture et la méditation ne sauraient être trop recommandées aux personnes chrétiennes et sérieuses dans les temps présents.

Chez Adrien Le Clere et Ce, rue Cassette, 29, Paris.

— PARIS, *ses crimes et ses châtiments*, par le R. P. Huguet, à Lyon, chez Gauthier, rue Mercière. — Prix : 1 fr. 25.

— OCCASION EXCEPTIONNELLE offerte aux abonnés de la *Voix de Notre-Dame de Chartres.*

Les Derniers chefs-d'œuvre de Rubens.

Par une faveur toute spéciale, les abonnés de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* pourront obtenir pour six francs les *Chefs-d'œuvre de Rubens* qu'on admire à la cathédrale d'Anvers, gr. in-4°, orné d'une belle reliure, doré sur tranches. L'auteur, M. Armengaud, décoré du Saint-Père pour ses jolies compositions artistiques, est mort il y a 15 mois. Il ne nous reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires de ce religieux album, personne ne voudra le rééditer à cause des avances de fonds considérables qu'il faudrait faire. Le prix de cet ouvrage, envoyé franco par la poste, est de six francs pour les départements français et de sept francs cinquante centimes pour l'étranger, payables d'avance en un bon sur la poste.

M. Clarisse est encore en mesure d'offrir deux splendides albums à nos souscripteurs.

Les Fleurs religieuses et *les Loisirs des âmes chrétiennes*, ou Cadeaux pour fêtes de famille, étrennes, etc. L'auteur de ces gracieux in-folio a reçu les félicitations de Son Eminence le cardinal de Bordeaux et d'autres prélats français et étrangers. Ces albums contiennent grand nombre de gravures et d'articles littéraires fort remarquables, ils sont reliés avec le

meilleur goût, dorés sur tranches; chaque exemplaire se vend en librairie plus de trente francs; nos lecteurs ont l'avantage de les obtenir tous deux pour trente-deux, port compris, trente-six francs pour l'étranger, ou un seul pour seize ou dix-huit francs, payables d'avance en un bon sur la poste à l'adresse de M. Emile Clarisse, propriétaire-fondateur de plusieurs Revues morales illustrées à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

AVIS important pour les hommes qui ont à cœur la régénération morale de notre chère patrie.

La propagande catholique de Tourcoing (Nord) est *seule* propriétaire de tous les ouvrages de M. l'abbé Mullois, l'un des écrivains les plus spirituels et les plus populaires de notre époque. — et les abonnés de N.-D. de Chartres qui prendront pour vingt-quatre francs de livres les recevront *franco* et auront droit à une prime de *sept francs cinquante centimes*.

Ecrire pour le Catalogue et adresser les demandes à M. Boisleux, receveur des domaines, directeur de la propagande populaire à Tourcoing (Nord) ou à M. Emile Clarisse, son beau-frère, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

— LA DIVINE EUCHARISTIE, sujets pour l'Adoration du T.-S. Sacrement, extraits des écrits du R. P. Eymard, 2e série. La première Communion et la vie de Consécration à Jésus-Hostie. Paris, chez Poussielgue, rue Candie, 27.

L'approbation de Mgr de Tarbes que nous reproduisons ci-après est un puissant excitant pour se procurer cet excellent ouvrage, qui fait suite à un autre du même genre intitulé : *la Présence réelle*. « Le second volume de la *Bibliothèque du St-Sacrement*, intitulé la Sainte Communion, nous a paru digne en tout de son frère ainé. Il renferme une connaissance approfondie de la vie intérieure et les principes les plus beaux, les plus féconds et les plus sûrs de cette science des saints qui est devenue si rare de nos jours et sans laquelle pourtant on n'arrive pas à la perfection chrétienne. La divine eucharistie offerte, conservée, reçue, en est tout à la fois le modèle et la raison d'être. »

FÉVRIER 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1872.

1er février, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2 pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

2, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'arch. du Saint Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains; — 5° pour le scap. du Carmel; — 6° pour le scap. bleu; — 7° pour le rosaire; — 8° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph; — 9° pour les possesseurs de chapelet, médailles, etc., indulgenciés; — 10° pour les personnes qui récitent chaque jour les litanies de la Sainte-Vierge; — 11° pour le scap. rouge.

3, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

4, dim. — Indulg. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

5, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

6, mardi. — Première des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.).

7, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

8, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

9, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

10, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 3 février (jour au ch. des fidèles).

11, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

12, lundi. — Indulg. plén. : 1° première des deux que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

13, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

14, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

15, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au ch. des fid.).

16, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. rouge.

17, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

18, dim. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

19, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

20, mardi. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° deuxième des deux que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

21 merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

22, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 3 février (jour au ch. des fid.).

23, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains.; — 2° pour le scap. rouge.

24, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille. etc., indulg.; — 3° pour les associés à l'archic. de St Joseph.

25, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

26, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid).

27, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.

28, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph.

29, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 3 février (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

SEIZIÈME ANNÉE.

3e NUMÉRO. — **MARS 1872.** —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

MADAME DE MIRAMION.

(*Suite et fin.*)

A la fin de son année de retraite (1651), Mme de Miramion fut nommée trésorière des pauvres de St-Nicolas-des-Champs, et, comme c'était au fort des guerres intestines qui désolaient la France, son zèle infatigable trouva grandement à s'exercer.

Le sanglant et inutile combat de la *Porte-Saint-Antoine* avait eu lieu : combat fratricide dans lequel M. de *Turenne,* devenu *fidèle* s'était emparé, au nom de Louis XIV alors âgé de 15 ans, de la capitale révoltée, défendue par M. de *Condé* devenu *factieux* ; et le malheur, cette rude école des âmes, en atteignant toutes les classes de la société disposait les esprits à la conciliation. La soumission du Parlement à l'obéissance du roi, devait ramener bientôt la tranquillité dans Paris. — Mais la guerre, en refoulant dans l'intérieur des remparts tous les habitants du dehors, avait produit une augmentation, disons plus un entassement de population qui fit éclater le terrible fléau des maladies contagieuses. Pour comble de maux la dévastation des campagnes, la défiance et la peur produisirent la famine. Le pain valut jusqu'à 24 sous la livre. Mme de Miramion, dont l'activité croissait à proportion du danger, se dévoua corps et âme au soulagement de tant de misères. Elle soigna les malades au-delà

même de ses forces, imaginant des moyens, des industries nouvelles pour nourrir ces multitudes affamées, et, arrivant enfin, à force de persévérance et de charité, à faire distribuer aux pauvres, sans compter les autres dons, deux mille soupes par jour. Quand tous ses revenus furent épuisés, elle vendit un collier d'une grande valeur : les indigents profitèrent aussitôt de ce généreux sacrifice, dont elle disait agréablement avoir tiré un double profit, puisque, d'une part, elle s'était défaite d'une occasion de vanité, et que de l'autre elle s'était procuré la douce jouissance de pouvoir encore soulager les nécessiteux.

Pour mettre le comble aux misères publiques, l'année suivante devait être une de ces années stériles, où, selon le langage du prophète, « le ciel fut d'airain et la terre de feu ». La famine augmenta : on vit des mères mourir d'inanition entre les bras de leurs enfants, et des enfants expirer de besoin entre les bras et sur le cœur de leurs pauvres mères!... Mme de Miramion, dont la charité était à la hauteur d'une telle infortune, vendit tout ce qu'elle possédait d'objets précieux, en sorte que sa vaisselle d'argent suivit bientôt le même chemin que le collier de perles fines.....

Mme de Miramion avait pour sa fille la plus tendre affection, augmentée peut-être encore par les inquiétudes que lui causait la faible santé de cette chère enfant. Néanmoins, elle n'hésita pas à confier son éducation aux religieuses de la *Visitation-Ste-Marie*, pensant avec raison qu'elle ne pouvait être remise en des mains plus capables de la diriger. La raison, devançant l'âge chez cette jeune personne, façonnée dès le berceau au bien et à la piété, sa mère la retira du couvent à l'âge de 14 ans ; quelques mois après elle la maria au conseiller de Nesmond, neveu du premier président de Lamoignon — ce magistrat intègre et pieux, si dévoué aux devoirs de sa charge et aux œuvres de charité, qu'il pouvait dire sans être démenti, « ma vie est au public et non pas à moi. » —

La jeune fiancée refusa les riches présents que M. de Nesmond lui offrit, et lui proposa, au lieu d'acheter de nouveaux bijoux, de donner mille louis (24,000 fr.) aux pauvres de Paris. Ce qui fut accepté par la famille et exécuté sur le champ.

Mme de Miramion ne voulut pas rester en arrière de sa fille, et, s'aidant des conseils du Président de Lamoignon, elle ouvrit à l'Hôtel-Dieu une salle particulière pour y recevoir les pauvres prêtres malades ; s'abandonnant ensuite à cet immense amour

de Dieu qui l'avait toujours portée vers la solitude, le recueillement et la pénitence, elle revint à la pensée qu'elle avait eue d'entrer en religion, et de se faire Carmélite. Mais la supérieure de ce pieux asile, la mère Anne de Jésus Maria (Mlle de Bellefond dont l'esprit a été si vanté par Bossuet), St-Vincent de Paul, son directeur l'abbé Ferret et le Président de Lamoignon, consultés par elle séparément, n'eurent qu'une voix pour la détourner de ce projet : « Vous ferez plus de bien, lui dirent-ils, en restant dans « le monde. L'esprit vif, pénétrant, capable d'affaires que Dieu « vous a donné ne doit pas être enfermé dans l'obscurité du « cloître. »

Mme de Miramion se soumit ; mais [en se résignant à rester, par obéissance, dans le monde, elle résolut du moins d'y pratiquer toutes les austérités de la vie religieuse ; aussi, malgré des vomissements quotidiens et l'existence d'un cancer dont les douleurs étaient incessantes, elle s'imposa des pénitences et des privations dont le récit scandaliserait peut-être cette *prudente sagesse* souvent hélas! plus mondaine qu'évangélique, dont notre siècle fait profession ; nous éviterons donc d'en parler, nous arrêtant de préférence au côté imitable d'une si belle vie.

L'œuvre de la Propagation de la Foi n'avait pas reçu encore la forme populaire qu'elle affecte de nos jours ; mais la grande âme de Mme de Miramion en avait compris toute la portée, et, par des largesses souvent renouvelées, elle soutint les glorieux apôtres qui partirent, de son temps, pour féconder de leurs sueurs et s'il le fallait de leur sang, les Indes, la Chine et le Japon.

Mais, tout en portant son imagination et ses espérances de chrétienne au-delà des mers, tout en préparant les voies à ces hommes intrépides qui allaient acquérir au loin de nombreux héritages à Jésus-Christ, Mme de Miramion n'oubliait pas son pays. La longue minorité du roi et les troubles inséparables d'une guerre civile, n'avaient que trop laissé grandir le désordre et la licence, aussi, malgré la paix, voyait-on le vice éhonté, se promenant dans les rues sans qu'on pût parvenir à le faire rentrer dans l'ombre.

En présence d'une si effrayante dissolution, Mme de Miramion, dont le don particulier était une charité sans bornes qui s'attachait surtout au salut des âmes, résolut de créer un asile dans lequel les femmes tombées et repentantes, les cœurs coupables et blessés pourraient être accueillis par la douceur et l'indulgence chrétiennes, relevés et soutenus par la miséricorde de Dieu. Ce

dessein, tout nouveau alors, paraissait d'une exécution difficile ; elle voulut néanmoins en faire l'essai à ses frais. Tout modeste que fût cet établissement dans ses commencements, il rendit néanmoins d'utiles services à la moralité publique, et eut le mérite d'être la pierre d'attente, courageusement posée, des maisons dites de refuge, que le temps ou la nécessité ont fait élever depuis.

Mme de Miramion avait souvent gémi de l'ignorance qu'elle voyait régner parmi les enfants du peuple. Pour y remédier, selon son pouvoir, elle fonda une communauté destinée à instruire gratuitement un certain nombre de petites filles pauvres. Quittant sans hésiter l'hôtel qu'elle habitait avec ses frères; cette femme généreuse alla demeurer dans le modeste logement où elle avait réuni quelques pieuses personnes décidées à suivre ses conseils, et à la seconder dans l'éducation des enfants : le soin des malades devait aussi faire partie de leurs charitables labeurs. Depuis, elle consentit, sur les instances de l'abbé Ferret son directeur, à fondre sa communauté naissante de la Ste-Famille avec celle de Ste-Geneviève, qui avait à peu près les mêmes attributions et dont l'existence était fort compromise. Peu soucieuse du titre de fondatrice, Mme de Miramion fit prendre à toutes les sœurs réunies le nom de *filles de Ste-Geneviève* ; mais le peuple, qui a un merveilleux instinct de la vérité, leur donna la naïve et gracieuse appellation de *Miramionnes.*

Trop occupée désormais des soins que réclamait sa communauté pour surveiller assidûment le refuge des repenties, elle pensa qu'il valait mieux le fermer. Toutefois le souvenir des services qu'il avait rendu, pendant deux ans lui faisait paraître ce sacrifice bien douloureux.

« C'est la gloire de l'humanité » dit une femme célèbre (Mme de Montagu), « qu'il y ait des âmes ainsi faites ; elles souffrent plus que les autres ; mais leurs souffrances sont fécondes, et toutes les grandes œuvres de la charité chrétienne sont le fruit de leurs douleurs. »

A force d'y penser et de prier Dieu, Mme de Miramion trouva le moyen de consolider et de perpétuer son œuvre, en faisant un appel à la générosité du roi et à la charité privée.

Le succès couronna son inspiration ; bientôt l'on put acheter auprès de l'hôpital *de la Pitié*, un terrain sur lequel s'élevèrent deux corps de bâtiments — le premier destiné à renfermer *d'autorité* les incorrigibles ; le second ouvert à ces infortunées qui demandaient à y être reçues pour mettre fin à leurs désordres, ce qui lui fit

donner le nom de *Sainte-Pélagie* qu'il a toujours conservé depuis.

Mme de Miramion, après avoir dressé le réglement de cette maison, alla s'y établir pour qu'il fût fidèlement exécuté. Puis quand l'ordre régna partout, elle pria les administrateurs de l'hôpital général, d'en prendre la direction. Deux ans après, en 1665, Louis XIV confirma à perpétuité la fondation de ce refuge, que la charité et le zèle d'une femme vertueuse, avaient ouvert au repentir.

Quel spectacle nouveau et singulièrement attachant que celui de cette âme toujours en travail d'un bien à faire et d'un devoir à remplir ; de cet être débile et maladif qui semble doué, dans ses actions, d'une indomptable énergie ; de cette femme aux vastes conceptions, qui n'excluent pas chez elle les vues de détail, le soin des *petites choses*, qu'elle sait élever, par l'intention, au rang des plus grandes ; de cette chrétienne enfin, qui puise dans son union constante avec Dieu ce calme pieux, cette gravité sereine, qui ont sur les cœurs une si puissante attraction !

Telle Mme de Miramion s'était montrée pendant le cours de sa vie, telle elle se montra au moment de sa mort. En la voyant si courageuse malgré les plus intolérables souffrances, si douce, si patiente vis à vis de la douleur, il semblait que c'était pour elle que le psalmiste eût dit : « Je me coucherai en paix et je jouirai d'un parfait repos, parce que c'est vous, mon Dieu, qui m'établissez dans une solide espérance. » Elle expira doucement, entourée de sa famille et de sa chère communauté, à l'âge de 66 ans, le 24 mars 1696. Pour répondre à ses désirs, on l'enterra dans le cimetière de St-Nicolas-du-Chardonnet, comme une simple fille de Ste-Geneviève, sans appareil, sans cérémonie pompeuse. Mme de Sevigné, qui devait mourir elle-même peu de temps après, a fait en deux mots l'oraison funèbre de l'*Aumonière* du XVIIe siècle (1) dans la lettre qu'elle écrivait à M. de Coulanges. Après avoir parlé de la sépulture de Mme de Guise (2) « dont le renoncement à celle des rois ses aïeux, mérite une gloire éternelle ; pour Mme de Miramion, ajoute-t-elle, *cette mère de l'Eglise*, ce sera *une perte publique.* »

Cette perte fut en effet vivement sentie par ses contemporains,

(1) Le duc de Noailles, vie de Mme Maintenon.
(2) Elle avait été inhumée aux Grandes-Carmélites de Paris, c'est en l'assistant dans sa dernière maladie que Mme de Miramion épuisa le reste de forces qui lui restait encore.

et sa vie est restée, pour les générations futures, comme un enseignement durable et un exemple consolant.

Un humble servant de Marie.

DES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — LE FILS DU JARDINIER.

Nous venons de lire une charmante page de M. Eugène Veuillot qui fortifie singulièrement la thèse déjà plusieurs fois traitée dans notre modeste revue : le soin qu'il faut apporter à la vocation des enfants pour le sacerdoce. Que Monseigneur l'évêque de Nîmes nous permette de reproduire dans le bulletin d'une œuvre cléricale un récit qui le concerne et que beaucoup de nos lecteurs, et surtout de nos confrères dans le sacerdoce, pourront lire avec fruit.

« Claude-Henri Plantier[1] est né le 2 mars 1813 à Ceyzarieux, département de l'Ain. Son père, qui s'était marié fort jeune, perdit sa femme quelques années seulement après la naissance de leur unique enfant. Celui-ci reçut chez les frères de la Doctrine chrétienne les premiers éléments de la lecture, et annonça dès lors les plus heureux dons de mémoire et d'intelligence. Il apprenait vite et aimait à apprendre. M. Plantier résolut de le faire étudier. Doué lui-même d'un esprit très-ouvert, il nourrissait l'ambition du savoir, et voulut donner à son fils une force dont il sentait tout le prix. Ce jardinier sans lettres avait (il a encore) une conversation très-spirituelle et très-intéressante qui rendait son commerce agréable aux personnes les mieux instruites. Il retenait, sans moyens extérieurs, les noms d'une multitude de plantes, et racontait, dans un style simple, mais attachant, ses observations sur les phénomènes de la génération des fleurs. Il y avait de l'héritage paternel dans les dispositions si remarquables du fils.

M. Plantier, qui avait quitté Ceyzarieux pour s'établir jardinier-pépiniériste à Saint-Cyr, près Lyon, pria le curé de la paroisse, M. l'abbé Dézeure, de donner au jeune Henri ses premières leçons. Le vénérable prêtre, voyant déjà dans cet enfant une espérance pour le sanctuaire, se chargea volontiers de la mission de professeur, mission si souvent ingrate mais qui, cette fois, devait être féconde; il trouva un élève docile, studieux, très prompt à comprendre, très-apte à retenir, et lui fit faire de remarquables progrès; il le poussa jusqu'à la quatrième inclusivement. Mgr Plantier est resté tendrement fidèle à la mémoire de son vieux professeur. Voici, à ce sujet, un trait qui m'a été rapporté par un prêtre du diocèse de Nîmes.

Pendant la retraite pastorale de 1861, à l'issue de l'une des conférences, Monseigneur prit la parole pour recommander aux curés de distinguer, parmi les enfants de leurs paroisses, ceux que leur piété et leurs précoces dispositions sembleraient prédestiner au sacerdoce. « Vous ferez par là même, dit-il, beaucoup de bien; vous rendrez à l'Eglise et aux âmes de grands services. Si Dieu n'avait pas inspiré au bon curé de ma paroisse le zèle de favoriser mes premières études, le fils du jardinier de Saint-Cyr ne serait pas aujourd'hui votre évêque. » En disant ces mots, Monseigneur se prit à pleurer. D'enthousiastes

(1) Le prénom d'Augustin que porte Monseigneur Plantier, prénom si glorieux et de si heureux présage, lui a été donné au jour de sa confirmation.

bravos lui montrèrent que tout son clergé s'associait à ces nobles témoignages d'une reconnaissance que vingt-cinq années de sacerdoce n'ont fait que rendre plus vive et plus méritée. »

LETTRE CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ.

Au sujet de la libération du territoire.

Chartres, le 16 Février 1872.

Monsieur le Curé,

Un généreux élan se manifeste dans toutes les parties de la France pour la libération du territoire. Un même sentiment émeut toutes les âmes. Nous surtout qui, dans ce diocèse, avons expérimenté ce qu'il y a de dur et d'humiliant dans l'occupation étrangère, nous ressentons plus vivement les maux de nos Frères de l'Est et du Nord ; et, bien que nos souffrances personnelles aient été grandes et nos privations très-sensibles, cependant il n'est personne d'entre nous qui ne se sente pressé de hâter, s'il est possible, par de nouveaux efforts, le moment d'une complète délivrance. De tous temps, le Clergé de France a donné l'exemple du plus pur patriotisme. Comme le Prêtre a pour mission de rendre les hommes heureux en les dirigeant vers le souverain bien, la patrie du Ciel, il ne néglige pas non plus de leur procurer sur la terre le surcroît des biens temporels dont parle l'Evangile, et dont la possession n'est point contraire à la sainte volonté de Dieu, quand on en use dans les limites de la modération chrétienne. Le feu de la charité, que le Prêtre est chargé de répandre ici-bas, est la source féconde de toutes les bonnes œuvres. N'est-ce pas en effet le Sacerdoce qui, dans les temps d'ignorance, a étendu le bienfait de l'instruction et de l'éducation à toutes les classes de la société, et, de nos jours, ne voit-on pas le missionnaire, aussitôt qu'il a annoncé la sainte parole aux peuples idolâtres, fonder au milieu d'eux une école? N'est-ce pas le Sacerdoce qui a élevé le premier ces Hôtels-Dieu, ces asiles où toutes les misères humaines sont secourues? N'a-t-on pas vu des Prêtres s'engager par vœu à racheter les captifs, d'autres se faire même esclaves pour rendre les esclaves à la liberté ; et récemment quel n'a pas été le dévouement de nos Aumôniers dans les armées, et des Curés et des Vicaires dans les villes et les bourgades où il y avait des ambulances? Ils ne songeaient qu'à soulager et consoler les blessés et les mourants, sans examiner s'ils étaient juifs, protestants ou catholiques. Si donc cette tradition de zèle et de charité s'est toujours conservée dans l'Eglise, croyons qu'elle s'y perpétuera. Faisons ce que nous pouvons en ce moment pour délivrer notre pays d'une occupation qui nous pèse et nous contriste.

On nous a dit, Monsieur le Curé, qu'il s'agirait actuellement de souscriptions qui ne seraient réalisées en valeurs qu'autant qu'elles atteindraient certainement la somme de cinq cents millions. Ce mode de souscription nous a paru satisfaisant ; car alors ce n'est plus une cotisation isolée, souvent minime, qui n'aurait qu'un résultat insignifiant et n'influerait pas sur la situation générale de la France, mais ce serait une entreprise vaste, un remède efficace qui contribuerait à cicatriser l'une de nos grandes plaies. Vous pouvez

donc dire à vos paroissiens que nous encourageons de grand cœur cette œuvre.

Quand nous vous disons que des cotisations partielles ne sont pas de nature à atteindre facilement le but proposé, nous sommes bien éloigné de faire peu de cas d'un don peu important, d'une obole même offerte à la Patrie. Il faut au contraire tout accueillir, tout apprécier. Je sais que le Clergé, en général, n'a que de bien modiques ressources, et que chaque jour il trouve autour de lui de nouvelles misères qui réclament une prompte assistance, mais son cœur est là, et le cœur suggère toujours des moyens et inspire la parole qui donne la confiance.

Dans la ville de Chartres, où il existe un Comité qui reçoit des souscriptions pour la libération du territoire, il s'est fait des collectes de plus d'une sorte, et j'ai applaudi au zèle des Sociétés musicales qui ont témoigné le désir de faire célébrer à la Cathédrale une Messe solennelle pendant laquelle plusieurs des exécutants feraient une quête dont le produit serait employé en totalité à la libération du territoire ; Messieurs les Membres de ces Sociétés ont souhaité de faire bénir, pendant la cérémonie, une bannière, emblème de leur Foi. J'ai admiré leur noble ardeur pour le bien de leur pays, et je suis heureux de leur décerner ici un public éloge.

Vous lirez cette lettre en chaire, Monsieur le Curé, et tout en laissant à chacun sa liberté et en la conservant pour vous-même, vous ferez assez connaître que vous êtes sympathique à cette œuvre ; vous ne serez guidé que par les motifs que la foi inspire, et comme toujours vous ne toucherez rien qui ait trait à la politique, et vous ne vous écarterez point de la prudence chrétienne.

Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon sincère attachement.

† LOUIS-EUGÈNE,
Évêque de Chartres.

PERSÉVÉRANCE ET FOI!

Saint Joseph! votre nom béni est en ce moment placé sur toutes les lèvres, comme dans tous les cœurs de ceux qui prient pour la Sainte Eglise catholique, et qui compatissent à ses maux..... Hélas! qu'il est triste le temps où nous vivons! Quelle est longue la passion de ce vieillard magnanime qui, tout revêtu de la force d'En-Haut, ne faiblit ni devant l'outrage, ni devant le danger, ni devant ces fallacieuses promesses par lesquelles ses persécuteurs mettent le comble aux peines qu'il endure..... L'avenir est gros d'orages, et l'on sent comme le souffle avant-coureur des tempêtes dont nous sommes menacés.

Le mois de Saint-Joseph est pour l'âme chrétienne ce que l'oasis est pour le pélerin du désert : elle s'y repose avec délices, elle y boit à longs traits « cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. » Elle y mange « *ce fruit de l'arbre de vie* » qui relève son courage et la fortifie pour les luttes à venir, car ce repos est fécond, cet aliment Divin est nourrissant!..... Aussi comme elle sortira vaillante de cette solitude pleine de charmes, et comme elle montrera à tous, par son abandon à la Providence, sa douce sérénité et sa pieuse énergie, qu'elle a souvent médité dans son cœur les vertus dont la vie du Père adoptif de l'Enfant Dieu lui offre un si parfait modèle. Ces

vertus condamnent tous les vices de notre époque : le meilleur moyen pour les acquérir est sans contredit la prière, et de fréquentes réflexions sur l'existence humble, laborieuse, cachée de la Sainte Famille. On parle beaucoup de progrès dans notre siècle, et cependant, il faut bien le dire, on progresse fort peu dans cette voie dont Jésus, Marie et Joseph ont tracé l'indestructible sillon. On met toute sa confiance dans sa propre industrie; on tend toujours à s'élever, sans songer que des chutes lamentables sont trop souvent les conséquences de ce double vertige de l'esprit et du cœur. Enfin, l'amour illimité de l'indépendance, du bien-être, des distinctions, des honneurs, germe dans les têtes et y supplante l'amour du devoir, de la simplicité ; l'amour de son état, *de sa condition,* si elle est humble, si elle tient éloigné du tourbillon des affaires, des plaisirs et des honneurs. — Cette plaie sociale est profonde, envenimée; mais enfin, il y a encore bien des âmes qu'elle n'a point atteinte : c'est à elles à redoubler d'efforts pour ressembler de plus en plus à la Sainte Famille de Nazareth. Du reste le Seigneur bénit visiblement le culte que l'on rend au saint protecteur de son enfance, et les faveurs miraculeuses qui montrent son pouvoir d'intercession, se multiplient au point que l'on n'a que l'embarras du choix, quand il s'agit de les faire connaître. Dans le nombre nous prenons, comme au hasard, un trait qui est tout récent, pour le communiquer à nos pieux lecteurs.

Une jeune fille de 19 ans, Mlle Céline C***, habitant une petite ville de Belgique, souffrait depuis deux ans d'une névralgie dans la tête qui ne lui laissait aucun repos. De plus, son estomac se refusait à toute fonction digestive. Beaucoup de médecins consultés, plusieurs pélerinages entrepris, n'apportèrent aucun soulagement à l'état de la malade; son œil droit se ferma même subitemeut en novembre dernier, avec d'atroces douleurs que rien ne put calmer.

Dans cette désolante extrémité, on commença une neuvaine à Saint-Joseph, sans obtenir aucun favorable résultat. — On en fit une seconde sans être plus heureux : une âme moins généreuse se serait découragée; mais le découragement, cette défaillance du cœur, n'atteignait pas celui de la malade. Forte dans l'Espérance et dans la Foi, elle était à l'abri de ses mortelles étreintes. Mlle C*** recommença donc une troisième neuvaine. Le mal ne fit qu'empirer; le dernier jour elle fut même obligée de se coucher, ne pouvant plus supporter debout l'intensité des affreuses douleurs qu'elle ressentait.

Les heures se succédaient sans lui apporter de soulagement ; elle veillait ainsi dans la souffrance, quand vers les deux heures de la nuit (14 janvier 1872), elle s'endormit paisiblement contre toute attente, et pendant son sommeil elle fut favorisée d'une céleste vision : — saint Joseph lui apparut, ayant dans la main droite une branche de lis, et portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus qui tenait un plateau.

Saint Joseph dépose le lis sur le lit, puis prenant le plateau, y trempe son doigt et laisse tomber une goutte du liquide qu'il contient, sur l'œil de la malade. A l'instant, celle-ci s'éveille, arrache son bandeau, et s'écrie pleine d'émotion : « je suis guérie, je suis guérie ! »

En effet, son œil était redevenu aussi sain que possible. La céphalalgie avait aussi entièrement disparu, et maintenant il ne reste plus à l'heureuse miraculée que la mémoire de ses souffrances passées, et celle si consolante du bienfait reçu.

C. de C.

LE PRÊTRE MINISTRE DU PARDON ET LES CONDAMNÉS.

Le Prêtre, ministre du pardon. — Il y a quelques jours, trois hommes reconnus coupables d'assassinat et condamnés à mort par le tribunal de Chartres subissaient la terrible sentence. Chacun d'eux a été accompagné par un prêtre au lieu de l'exécution à laquelle assistait une foule énorme de spectateurs. Les trois coupables avaient reçu dans leur prison la visite de Monseigneur l'évêque de Chartres qui allait les engager au repentir; ils avaient témoigné beaucoup de sympathie aux aumôniers et s'étaient confessés.

Ces circonstances nous ont rappelé les paroles suivantes d'un évêque qui représente le prêtre comme le ministre du pardon.

Voyez-vous, dit Monseigneur Buissas, le sombre cachot où vient de descendre un criminel frappé par l'irrévocable arrêt de la justice humaine? Qui oserait accompagner cet infortuné et le plaindre dans cet affreux séjour, fermé, comme l'enfer, à l'espérance elle-même? Il reste seul sous le poids de son désespoir et de ses remords. Le prêtre se présente; il vient pardonner; déjà le coupable est tombé à ses pieds, les yeux levés vers lui comme vers l'ange qui délivre. Désormais ils ne se sépareront plus. Le lendemain, à l'heure du supplice, la foule impatiente et tumultueuse les regardera passer; elle les verra étroitement enlacés l'un à l'autre, comme la justice et la miséricorde, comme le repentir et l'innocence, comme la mort et la vie. Emu par les consolations divines, le criminel reste insensible au murmure qui le poursuit et à cette curiosité stupide qui, après avoir frémi au récit de ses forfaits, vient voir si celui qui a été criminel avec tant d'audace aura devant le trépas le même courage; comprenant que dans ce monde où il ne lui reste pas un ami, il a rencontré un sauveur, et qu'au moment où la terre semble mugir pour le maudire, le ciel s'ouvre pour lui pardonner, il s'attache dans une étreinte affectueuse au prêtre qui le bénit, baise avec ferveur l'image du Christ mourant sur la croix, et, montant à son tour sur son calvaire, il expie, par son sang, aux yeux des hommes, la tache du crime que le pardon du prêtre avait déjà effacée aux yeux de Dieu.

LES SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES EN ORIENT.

Nous recevons de Saïgon une intéressante lettre qui nous donne des détails sur la mission du Cambodge, et aussi sur le zèle déployé par les sœurs de Saint-Paul de Chartres dans cette chrétienté gouvernée par Mgr Miche, évêque de Damara, *in partibus*. La vénérée mère Benjamin arriva à Saïgon aussitôt après la prise de cette ville; elle vint y planter le drapeau de la charité, pendant que nos soldats y plaçaient celui de la patrie. Elle venait de Hong-Kong, où depuis bien des années elle dirigeait la Sainte-Enfance et le pensionnat de Macao; alors, accompagnée de quelques sœurs, elle s'occupa de soigner les blessés; et de ce jour-là naquit l'hôpital civil et militaire qui contient plus de 500 lits et que desservent vingt religieuses de Saint-Paul de Chartres. Mère Benjamin s'occupa ensuite des indigènes et créa la Sainte-Enfance. Quand cette œuvre fut connue, les orphelins arrivèrent en foule; et, bientôt, à des cases couvertes de paille, succéda une maison bâtie à l'européenne, où toutes les branches des bonnes œuvres se donnent la main.

Le terrain fut offert par l'amiral Bernard, en récompense des services rendus par sœur Benjamin et ses compagnes; un Annamite

chrétien entreprit l'exécution de l'édifice qui fait aujourd'hui l'admiration de tous ceux qui le visitent. Je vous en envoie la photographie, nous écrit notre correspondant. La chapelle de cet établissement est le premier temple élevé à la gloire du Très-Haut, dans un pays où les temples des idoles sont d'une richesse incroyable. La maison renferme un noviciat de sœurs indigènes ; on y compte déjà des professes, un ouvroir pour les orphelins annamites, une classe de garçons païens, une crèche ; et, depuis deux ans, un pensionnat français où sont élevées les jeunes filles des officiers et employés. Le gouverneur a déjà accordé une bourse aux orphelins d'officiers comme celle qu'on donne à Saint-Denis.

Un second pensionnat a été créé en même temps pour les orphelines des Français qui restent dans la colonie. Les principales langues européennes y sont enseignées ; et toutes les branches d'instruction y sont représentées. A une lieue et demie de Saïgon, se trouve Chalan, ville chinoise, dont les habitants sont païens. Il est difficile de faire exactement le recensement de cette population, évaluée à 50,000 âmes, dont le tiers au moins vit dans des barques, adorant matin et soir une image du dragon de Bouddha, collée dans chaque embarcation. Il y a à Chalan un hôpital et un bureau de bienfaisance dirigés par les sœurs de Saint-Paul, et une église catholique desservie par un missionnaire, à côté d'une pagode où l'or brille de toutes parts. Il y a aussi à Mytho et ailleurs des hôpitaux militaires. Le christianisme a apporté dans ce pays, par les missionnaires et les sœurs, les bienfaits de la civilisation avec ceux de la foi. Il y a encore beaucoup à faire.

L. Maret, *Missionnaire apostolique,*
Curé du Vésinet.

SOUVENIRS FUNÈBRES !

Il y a eu un an au mois de janvier, il m'en souvient, une noble femme vêtue de noir (pressentiment du malheur qu'elle redoutait), était à la recherche de son fils, l'un des zouaves pontificaux qui ont si glorieusement combattu à Loigny. — Elle allait et venait, la pauvre mère, disant à tous ceux qu'elle croyait pouvoir l'instruire sur le sort de son enfant. « Dites-moi, n'avez-vous pas vu mon fils ? » Hélas ! nul alors ne pouvait la renseigner..... Un jour vint pourtant où elle apprit que le jeune comte de Bellevue avait été du nombre des victimes fauchées par la mort dans cette lutte héroïque, mais inégale, où coula à longs flots le sang le plus pur et le plus généreux. — La douleur de cette mère infortunée fut poignante, mais sublime, jusque dans ses larmes, elle s'unit à une autre dame comme elle bien courageuse, et toutes deux se dirent : « Faisons bâtir une » chapelle au cœur de Jésus, où l'on priera chaque jour pour le repos » de l'âme de ceux qui ont succombé dans la terrible guerre ; nous » éleverons auprès une maison consacrée à la Très-Sainte Vierge sous » le vocable de *Notre-Dame-de-Consolation* ; nous y réunirons des » orphelins, et les mères désolées qui voudraient de temps à autre » venir y demeurer, y trouveront un modeste refuge. »

Cette double construction est commencée. Une souscription annuelle de 10 centimes par personne est ouverte dans plusieurs villes pour en couvrir les frais. Si toutes les mères de France y prenaient part, l'orphelinat et le sanctuaire, destiné peut-être à devenir un lieu de

pélerinage au Divin Cœur de Jésus, seraient bientôt terminés (1).

Un charmant ouvrage ayant pour titre LES MATINÉES DES MÈRES EN DEUIL (2), se vend au profit de cette œuvre. Une jolie gravure, mise en tête du livre, représente Mme Elisabeth dans sa prison, disant au jeune Dauphin, en lui indiquant la statue du Sacré-Cœur placée sur une pauvre table : « mon enfant, prions pour le salut de la France ! »

L'ensemble du volume offre une réunion d'histoires touchantes, de nouvelles, de poésies sorties de la plume d'auteurs déjà connus par leur talent et leurs nobles sentiments.

Une dame, bien éprouvée aussi par le malheur, et dont le nom n'est point étranger à celui de M. Marbeau dans la création des crèches, a réuni toutes ces fleurs éparses, et en a fait un bouquet « dont le suave parfum s'élève jusqu'à l'âme et la fortifie. »

Nous recommandons l'œuvre et l'ouvrage à tous les cœurs affligés, avec la douce certitude qu'ils y trouveront un soutien dans leurs épreuves, et une consolation dans leurs peines.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX.

ROME. — La situation de Rome est toujours bien triste, dit l'*Univers;* les crimes se multiplient et apparaissent comme une production monstrueuse des doctrines que la Révolution nous a apportées. Vous savez combien la vie humaine, celle du prochain, bien entendu, est peu de chose pour les sicaires italiens. Avant-hier un *buzurro* entre dans l'église de Saint-Nicolas *di Cesarini,* y trouve un pauvre religieux occupé à allumer la lampe du Saint-Sacrement, et lui plonge un couteau dans le ventre. Le religieux ne connaissait pas le buzurro ; le buzurro se faisait la main (On a parlé plus récemment encore d'autres attentats de ce genre). — Et les fêtes, ou plutôt les ignominies du carnaval ; quelles abominations dans la Ville sainte! Que de choses navrantes pour les vrais Romains!

— Avec l'autorisation du Saint-Père, on a ouvert à Rome une discussion publique entre prêtres catholiques et ministres protestants sur la venue de saint Pierre à Rome ; question soulevée par les sectaires et les révolutionnaires qui auraient si bien voulu obscurcir une vérité historique lumineuse comme le soleil. La vérité, contrairement au désir des protestants et compagnie, a retiré de cette discussion un nouveau triomphe.

— Parmi les nombreux discours que Sa. Sainteté a adressés depuis un mois aux députations catholiques qui recevaient audience, aucun peut-être n'a excité l'attention universelle autant que celui du 19 février où nous lisons ces paroles que la France aura recueillies avec émotion : « Priez le Seigneur pour que le temps de l'épreuve soit abrégé et qu'il ne s'accumule pas trop de ruines. Priez pour Rome, afin que la foi du Christ s'y maintienne contre les attaques de l'incrédulité. Priez pour *une grande Assemblée qui dans peu de temps sera appelée à s'occuper de nos affaires. Que Dieu la fortifie et l'éclaire*

(1) La chapelle et la maison sont placées sur un plateau, à peu de distance de la ville du Mans, qui se déploie aux regards et donne au paysage un délicieux aspect.

(2) In-18 de 128 pages. Prix : 1 fr. 20 ; Lecoffre, rue Bonaparte, Paris.

pour le bien de l'Eglise et pour le sien. Priez pour les catholiques de l'Allemagne qui luttent contre la persécution ardente que la Révolution leur a ouvertement déclarée. Priez pour la propagation de la foi catholique, afin qu'elle se répande sur la surface de la terre... »

— A Versailles, la discussion sur la pétition des catholiques en faveur des droits du Saint-Père a été ajournée au samedi 2 mars.

— *Union des femmes chrétiennes.* — Il y a deux ans, pour répondre aux vœux de Sa Sainteté Pie IX, un appel était adressé aux femmes chrétiennes[1] dans le but de les engager à unir leurs efforts pour opposer enfin une digue aux progrès toujours croissants de ce luxe exagéré des toilettes qui est la ruine des mœurs et de la famille. Cet appel fut entendu : une Association vient d'être fondée avec l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife, sous le titre d'*Union des Femmes chrétiennes.* Sa Sainteté compte tout spécialement, pour la propagation de l'Œuvre, sur les Mères chrétiennes et les Enfants de Marie. Déjà des adhésions nombreuses arrivent des divers points de la France, de l'Italie, de la Belgique et de la Suisse.

Les obligations imposées aux Membres de l'*Union* sont simples et peu nombreuses : consacrer chaque jour quelques instants à la prière; purifier son intention en parant et ornant raisonnablement son corps; fixer d'avance la somme que l'on doit employer chaque année à sa toilette; pratiquer les règles de la modestie; faire la part du pauvre; payer comptant, et enfin propager l'*union*, tels sont les points principaux du Règlement de l'Association.

Ils n'ont assurément rien d'effrayant pour une chrétienne qui comprend l'importance de sa mission, et il est facile de prévoir quel serait pour la famille et pour la société le résultat de ces quelques articles fidèlement observés.

Il n'y a aucune cotisation à payer.

— *Le jugement canonique sur l'apparition de Pontmain.* — Mgr Wicart, évêque de Laval, a porté jugement sur l'apparition du Pontmain. Sa Grandeur en a elle-même donné lecture le dimanche 11 de ce mois, dans sa cathédrale.

Il résulte des procès-verbaux de plusieurs Commissions nommées *ad hoc*, du témoignage de trois docteurs-médecins, enfin du travail de la Commission des théologiens : que l'apparition ne peut être attribuée ni à la fraude, ni à l'imposture, ni à un état maladif des yeux chez les quatre enfants, ni à une illusion d'optique, ni à une hallucination. De ces prémisses, il résulte : que le fait excède les forces de l'homme et celles de toute la nature corporelle et visible; donc qu'il appartient aux faits surnaturels ou du moins préternaturels. De plus, qu'il ne peut s'expliquer par l'action diabolique. En un mot, ce fait porte, soit en lui-même, soit dans l'ensemble des circonstances qui l'ont accompagné et suivi, le caractère d'un fait de l'ordre surnaturel et divin.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur pour action de grâces offert par une personne de Paris. — 2. Deux roses en porcelaine blanche offerts au nom d'une

(1) Appel aux jeunes Femmes chrétiennes, chez Blériot, éditeur, quai des Grands-Augustins, 55, Paris : 75 cent.

Pour plus amples renseignements, pour les demandes de réglements et pour les adhésions, s'adresser à madame de Gentelles, à Caen (Calvados).

dame défunte très-dévouée à Notre-Dame de Chartres. — 3. Un oranger pour orner dans la belle saison le sanctuaire de Notre-Dame. — 4. Une plaque de marbre avec cette inscription : « Nous avons prié Notre-Dame de Chartres, et elle a protégé et ramené le soldat captif. » — 5. Deux roses en porcelaine bleue.

Lampes. — 69 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de février, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 39 pendant 9 jours, 10 pendant un mois, 1 pendant deux mois, 1 pendant 6 mois, 2 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier*, quatre pendant 9 jours. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph,* 7 pendant 9 jours, 4 pendant un mois, 1 pendant 45 jours.

Consécration des petits enfants. — 32 nouveaux inscrits, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Janvier : 215.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 102.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 204.

— Les prédicateurs de la station du Carême sont : à la Cathédrale, le R. P. Henri de Régnon, jésuite ; à St-Aignan, le R. P. Paquet, de la Miséricorde ; *à St-Pierre, les prêtres de la paroisse.*

— La messe en musique à la Cathédrale, avec quête au profit de l'œuvre de la libération du territoire, a été chantée le dimanche 24 février.

Les Sociétés musicales de la ville ont prêté chacune leur part de concours à cette grande cérémonie. Avant la messe, Monseigneur a béni la nouvelle bannière de la Société philharmonique.

— Le jeudi 29 février, fête de l'Adoration du St-Sacrement dans l'église de Saint-Pierre. Sermon par M. l'abbé Jacques, de Metz.

L'œuvre des couronnes. — Fête du Saint-Cœur de Marie. — Histoire d'une zélatrice de la gloire de Notre-Dame de Chartres. — L'institution de la Confrérie du Saint-Cœur de Marie dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres est d'une date antérieure à la fin du dernier siècle ; ce n'est donc pas une affiliation à la grande archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. En 1827, la confrérie chartraine a reçu une organisation nouvelle; en 1855, la fête du couronnement solennel de N.-D. de Chartres a ouvert pour cette pieuse association une ère de prospérité. Ce qui, en dernier lieu, a favorisé la multiplication des associés, c'est l'usage établi parmi eux de s'agréger par *groupes* ou *couronnes* de neuf personnes représentant les neuf chœurs des anges autour de leur Reine immaculée. Les personnes ainsi réunies et classées ne peuvent que s'exciter mutuellement à la persévérance dans le service de la Sainte-Vierge, au zèle pour la gloire de Notre-Dame de Chartres.

Tout membre d'une Couronne fait une offrande de neuf sous par an ou, s'il le préfère, donne neuf francs une fois pour toutes. Nous tenons à faire remarquer que de ces offrandes il ne revient pas un centime à l'Œuvre des Clercs, à la Maîtrise. L'Œuvre des Clercs n'est jamais entrée avec la Confrérie dont nous parlons en communauté de recettes et de dépenses. Notre établissement, soutenu par une Archiconfrérie spéciale dont notre revue mensuelle est le bulletin, a son but particulier : l'œuvre des vocations ecclésiastiques pour les enfants pauvres; l'œuvre des Couronnes a un autre but : elle se propose : 1° de procurer les ressources nécessaires pour l'entretien de

neuf des lampes qui brûlent aux sanctuaires de N.-D. de Chartres; de neuf, disons-nous; les lecteurs des statistiques de la *Voix* savent que toutes les autres, et le nombre en est variable de soixante-dix à cent-vingt et même plus, sont allumées devant nos madones pour des intentions particulières auxquelles la confrérie est étrangère totalement. — 2° De subvenir aux frais de l'association tels que, Offices, Messes, Processions, etc. — 3° D'aider à la décoration de la chapelle de Notre-Dame du Pilier, à l'entière restauration de la Crypte et des chapelles de l'église supérieure. Sans de tels secours, bien des travaux importants et si nécessaires exécutés à la cathédrale, comme ceux de la chapelle des Saints-Apôtres ou de la *Communion*, auraient-ils pu s'accomplir? Grâce aux neuf sous des associés, Notre-Dame de Chartres verra ainsi les différentes parties de son temple saint revenir peu à peu à leur antique beauté; ils peuvent déjà se féliciter de leur concours aux réparations faites, tardives et lentes il est vrai, mais du moins en harmonie avec la splendeur du monument.

Le souvenir annuel que reçoivent les membres des Couronnes leur rappelle le but de leur association et surtout les avantages spirituels auxquels ils ont droit.

Nous avons insisté ici sur ces détails, parce que beaucoup de membres des Couronnes font aussi partie de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre et, à *ce dernier titre*, reçoivent notre publication mensuelle. Nous avons choisi le numéro de mars pour y traiter ce sujet, à cause de la proximité de la fête du Saint-Cœur de Marie qui a été célébrée à l'office paroissial dans la cathédrale de Chartres, le dimanche de la Sexagésime.

En cette circonstance, la messe de paroisse qui précède celle du Chapitre est aussi solennelle que possible. Les jeunes gens de l'Ecole normale ont fait entendre, cette année encore, de très-beaux morceaux de musique; le plain-chant qu'ils sont heureux d'interpréter chaque dimanche pour se préparer à la fonction si chrétienne de chantres au lutrin dans les campagnes, a certainement sa grandeur et sa beauté; mais une exception à leur louable habitude en faveur de la musique d'harmonie proprement dite ne pouvait qu'être agréable en pareil jour. A l'office du soir une quantité considérable de fidèles remplissaient les abords et l'enceinte du grand chœur; les jeunes filles de la paroisse, vêtues aux couleurs de la Vierge, précédaient le clergé dans une longue procession qui stationna devant la statue de Notre-Dame du Pilier pour la lecture des recommandations aux prières, et devant l'autel du Sacré-Cœur de Marie pour la rénovation des engagements des congréganistes. Au retour de la procession, chacun prit place pour entendre l'allocution annoncée. M. le Curé avait eu l'heureuse pensée de mettre à contribution le talent et la bonne volonté d'un prêtre qui était de passage à Chartres; d'un prêtre estimé de tous les paroissiens à cause de ses livres et surtout de son bel ouvrage intitulé : *Histoire et description de la cathédrale de Chartres*, mais particulièrement en honneur auprès des personnes de l'âge mûr qui l'ont connu, de 1845 à 1850, vicaire de Notre-Dame : nous avons nommé M. l'abbé Bulteau, actuellement curé d'une paroisse importante près de Cambrai, dans son diocèse natal. M. l'abbé Bulteau devait accepter l'invitation et renouveler ainsi connaissance avec son ancien auditoire dans une fête chère aux serviteurs de Notre-Dame, à plus forte raison à l'un de ses meilleurs panégyristes. Le prédicateur a répondu à l'attente commune par un entretien fort intéressant et surtout plein de bons conseils adaptés aux temps malheureux que traversent la France et l'Eglise. Le sermon a été suivi

du salut chanté en musique par les élèves de l'Ecole normale, puis l'assemblée, bénie par le divin maître, s'est écoulée joyeuse, emportant de nouvelles résolutions qu'inspirait l'amour.

Au moment où nous sortions de la cathédrale, les habitants de la ville avaient les yeux fixés au ciel, et pourquoi? Un phénomène extraordinaire pour nos contrées s'y manifestait : c'était une aurore boréale. Parmi les spectateurs, les uns disaient voir dans ces jeux de la lumière un sinistre présage, les autres étudiant avec admiration les phases du météore le déclaraient aussi naturel au point de vue de la science que celui de l'arc-en-ciel. Quant à nous, encore sous l'émotion de la pieuse cérémonie qui venait de finir, nous disions : « O Notre-Dame, nous aimons ces splendeurs que le savant observe et dit comprendre; mais bien plus digne d'envie fut le spectacle dont les gens de Pontmain eurent naguère le privilége! à notre magnifique aurore boréale combien nous préférerions l'éclat des merveilles qui accompagnent vos apparitions au firmament! »

La fête dont nous venons de donner le récit a mis en évidence auprès de la Vierge tutélaire de notre cité un grand nombre de ses enfants. Mais en dehors des Congréganistes du Saint-Cœur de Marie, en dehors des pieux paroissiens de la cathédrale ou des autres églises de la ville, combien Notre-Dame de Chartres ne compte-t-elle pas ailleurs d'âmes consacrées spécialement à son culte. On nous citait encore il y a quelques jours une personne de rares vertus qui, malgré son grand éloignement de Chartres, avait une prédilection marquée pour la Vierge de notre Pélerinage, et qu'une sainte mort vient sans doute de conduire à la récompense de son zèle au service de Notre-Dame. Nous sommes à même de publier quelques détails sur cette admirable zélatrice.

Mademoiselle Anathalie de Maublanc est décédée à Saint-Junien (Haute-Vienne), le 13 janvier 1872. Chrétienne vraiment marquée au sceau de la charité, elle semblait appartenir tout entière à chacune des œuvres qui sollicitaient son concours; et on nous dit que ces œuvres étaient nombreuses. Souffrante mais ne comptant jamais avec les infirmités, elle fuyait le repos et courait vers les pauvres qui ont reçu toujours une large part de sa belle fortune, et en même temps des témoignages de sa piété franche et communicative. Chaque jour on la voyait passer dans les rues de la ville, ayant au bras un petit seau de fer blanc rempli de bouillon pour ses pauvres malades. Si elle se plaisait tant dans la compagnie des membres souffrants de Jésus-Christ, c'est qu'elle avait appris le dévouement et l'humilité à l'école du séraphique François d'Assise; elle était tertiaire et vivait selon l'esprit de son ordre. Mademoiselle de Maublanc savait que la charité est une vertu cosmopolite, que la sphère où s'étend son action ignore les limites de territoire et de contrée tant que les ressources ne font point défaut. C'est ainsi qu'à cent cinquante lieues de Chartres, c'est-à-dire d'une ville qu'elle n'a jamais visitée, elle s'est faite l'une des pourvoyeuses ardentes des ressources de notre célèbre pélerinage. La restauration du sanctuaire de Notre-Dame-du-Pont aux portes de sa ville natale, était l'objet de ses pieuses préoccupations : et Saint-Junien connaît sur ce point l'activité et l'efficacité de ses démarches. Maintenant que la mort a permis d'écarter un voile qui cachait tant de bienfaits chez cette humble servante de Dieu, c'est à nous de proclamer que Mademoiselle de Maublanc se sentit le désir d'être dévouée aussi envers Notre-Dame de Chartres aussitôt qu'elle eut connaissance des grandes choses qui se faisaient chez nous. Le but des *Couronnes* fixa

son attention ; elle aima les lampes symbolisant devant nos statues vénérées la foi et l'amour ; et elle sut faire partager à beaucoup de ses amies et connaissances ces sentiments sympathiques qui furent prouvés par des aumônes souvent repétées. Mademoiselle Anathalie de Maublanc laisse un père octogénaire et un frère tendrement aimés. Leur amère douleur doit trouver une grande consolation dans la pensée des prières qui s'élèvent pour la chère défunte aux sanctuaires de Marie !

Consécration de la chapelle des Saints Apôtres dans la cathédrale de Chartres. — La restauration de la chapelle absidale de la cathédrale de Chartres est terminée. Cette chapelle dédiée depuis le treizième siècle aux Saints-Apôtres, était autrefois riche de plusieurs fondations ; l'une, dit la Parthénie, était « fondée par M. Bureau de » la Rivière et aultres Chevaliers, pour une victoire obtenue en Cypre » du temps de nos Croisades : pour ceste cause est-elle vulgairement » appellée la Chappelle des Chevalliers : autrement se nomme la » Chappelle des enfants de Chœur, pour ce qu'elle se devoit célébrer » par leur Maistre, et chanter à note par les Enfants ; et y avoit des » Indulgences apostoliques pour ceux qui la vouldraient ouir. La » fondation d'icelle estoit grande, pour ce qu'il se trouve un amor- » tissement de cent livres parisis pour icelle. La plus part estoit per- » ceptible sur la grange de Jenville. » (Parthénie, p. 143). Ainsi en était-il du temps du bon Rouillard ; il n'en est plus de même aujourd'hui. Les milliers de francs qu'il a fallu trouver pour rendre digne de la cathédrale la chapelle du rond-point dont l'état faisait peine à voir, ne pouvaient être que le produit de l'aumône : quelques dons particuliers joints à des ressources procurées par les Couronnes à Notre-Dame pendant plusieurs années ont couvert les frais de cette rénovation artistique. Voici le détail des travaux exécutés :

L'autel a été fait sur les dessins de M. Bœswilwad, architecte de la cathédrale, par M. Nettement, fils du célèbre littérateur. L'architecte et le sculpteur nous ont donné là un beau monument du treizième siècle. La table faisant saillie au-delà du massif de pierre qui la supporte, repose par devant sur quatre colonnettes élégantes ; entre ces colonnettes de larges quatre-feuilles sont évidés sur la maçonnerie du soubassement. Le tabernacle, à l'entrée duquel paraissent aussi trèfle et colonnes, est surmonté d'une Jérusalem aux tours crénelées. Le rétable partagé en deux par le tabernacle est orné de riches peintures; d'un côté est la représentation de la Cène, de l'autre celle du lavement des pieds. L'artiste, M. Steinheil, a traité ces deux tableaux en maître ; l'œil saisit avec bonheur sur la physionomie des personnages les charmes et la gravité du récit évangélique.

Telles sont les dimensions de l'autel : depuis le dallage jusqu'au sommet du dôme, la hauteur d'ensemble est de trois mètres trois centimètres ainsi détaillés : emmarchement, 0 m. 45; tombeau, 0, 98; tabernacle, 1 m. 10 ; dôme, 0, 50. Le tombeau a 3 m. 22 de longueur et 0, 98 de hauteur.

A un travail de cette importance il fallait des accessoires d'une valeur relative. On s'est adressé, pour le choix de ces objets, à une excellente maison de Paris, à la maison Chertier, et les félicitations du public prouvent que le choix a été bon. La croix magnifique, longue d'un mètre trente-deux centimètres, qui domine la Jérusalem comme un mât sur le navire, selon l'expression de Saint-Ambroise, les six chandeliers posés sur le rétable, la galerie légère qui fait sur la muraille le tour de la chapelle à peu près à la naissance des fe-

nêtres et destinée à supporter un cordon de bougies, les crosses où vont se suspendre des lampes, enfin le grand lampadaire du milieu avec son immense couronne, tous ces ornements sont d'un goût parfait, en cuivre doré, ciselés selon le style antique.

Comme cadre à ces belles choses rien ne pouvait égaler l'effet des peintures murales ; les peintures sont faites. M. Bœswilwald en a donné le dessin qui consiste en une habile distribution d'emblèmes eucharistiques sur un fond de riches couleurs ; ce dessin varié et délicat a été parfaitement exécuté par M Albert, de Chartres, l'excellent peintre décorateur de la Crypte.

Donnons aussi les éloges qu'il mérite si bien au talent de M. Coffetier, peintre verrier à Paris. C'est M. Coffetier qui, d'après les dessins de M. Steinheil, a réparé les verrières de la chapelle comme il répare maintenant plusieurs verrières de la grande nef. Nous ne pouvons mieux exprimer le succès obtenu par cet artiste qu'en déclarant que l'œil exercé d'hommes très compétents n'a pu distinguer l'une de l'autre la partie ancienne et la partie nouvelle dans un de nos grands vitraux auquel M. Coffetier avait dû ajouter plusieurs panneaux.

Nous ne parlons pas de la balustrade qui ferme la chapelle ; elle existe depuis longtemps ; seulement elle a été revêtue d'une brillante dorure qui en relève encore la valeur.

Après la description bien imparfaite qu'on vient de lire, il nous faudrait de longues pages pour décrire la consécration qu'en a faite Monseigneur l'évêque de Chartres le jeudi 22 février, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Antioche. Une grande fête du prince des apôtres était un jour bien choisi pour la dédicace de l'autel élevé en leur honneur.

Pour le fidèle qui sait soulever le voile des rites saints et en découvrir le sens, quelles belles leçons se dégagent du symbolisme de la consécration!

Au milieu des prières récitées à haute voix ou chantées, les bénédictions, les aspersions, les onctions avec le saint-chrême et l'huile des catéchumènes, les encensements se succèdent pendant près de deux heures sur cette pierre qui va représenter Jésus-Christ, notre fondement et la principale pierre angulaire de la maison de Dieu; sur cette pierre qui sera tout-à l'heure « le siége du corps et du sang de J.-C., d'où les justes reçoivent le gage du salut éternel, la défense de la foi et l'espérance de la résurrection. » Dès le commencement de la cérémonie n'est-on pas frappé à la vue de ces aspersions sept fois répétées tout autour de l'autel, pendant le chant du *Miserere* sept fois interrompu par l'intonation de l'*Asperges* que redit l'évêque consécrateur? Et ces aspersions se font avec un mélange d'eau, de sel, de vin et de cendre dans lequel a été trempé un faisceau d'hysope en guise de goupillon ; l'eau représente l'effusion des larmes, la pénitence; le sel, la sagesse ; le vin, la joie spirituelle ; la cendre, l'humilité ; l'hysope, pauvre plante qui croît dans la pierre, l'humilité de Jésus-Christ. Et ainsi est exorcisée la pierre matérielle, comme au baptême l'eau sainte purifie notre âme, futur temple de l'Esprit Saint. Les sept circuits autour de l'autel indiquent la vigilance du pasteur, les degrés de l'humilité du Christ, les voyages de Notre-Seigneur, etc.

Nous ne faisons qu'indiquer sommairement le sens principal des premières aspersions. Que n'aurions-nous pas à dire aussi sur la translation des saintes reliques exposées d'abord au sanctuaire de la Sainte-Vierge et apportées solennellement à la chapelle des Saints Apôtres dont elles devaient prendre possession! Renfermées avec trois

grains d'encens dans un coffret, elles ont été placées dans le petit sépulcre au-dessus duquel viennent se poser les lèvres du prêtre quand il baise l'autel ; « *Sub altare Dei audivi voces occisorum*, etc. Sous l'autel de Dieu j'ai entendu la voix de ceux qui ont été tués. » Ce texte indique que parmi les reliques déposées il doit y en avoir de martyrs. On a choisi pour notre autel celles de saint André, de saint Jacques le Majeur, de saint Jacques le Mineur, de saint Cheron, de saint Prest, de saint Aventin, évêque de Chartres, de saint Lubin, évêque de Chartres ; c'est-à-dire de trois apôtres et de quatre saints honorés d'un culte spécial dans notre diocèse.

Nous pourrions signaler encore les diverses onctions, symboles de la grâce et de la charité, aux quatre angles et au milieu de l'autel, en souvenir des différentes contrées de la terre et des cinq plaies de Notre-Seigneur, etc. ; l'union du baume, symbole de la bonne odeur des vertus, à l'huile, symbole de la miséricorde et de l'éclat de la conscience ; les petites croix de cire brûlant avec l'encens sur cinq points différents, symboles de l'holocauste ; la bénédiction des linges d'autel, en souvenir du linceul de Notre-Seigneur, etc. Mais nous devons être forcément incomplet. L'explication des rites liturgiques a été la matière de livres importants que beaucoup de personnes liraient avec bonheur comme complément de leurs études sur le catéchisme.

La messe qui a suivi la consécration a été dite par M. le chanoine Germond.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Au début des tristes événements qui ont humilié notre France, j'ai mis sous la tutelle de Notre-Dame de Chartres ma paroisse et son pasteur. Je viens témoigner ma reconnaissance pour la grâce obtenue. (G., curé de C., dioc. de Versailles).

2. Que Notre-Dame de Chartres reçoive l'expression de ma reconnaissance pour une grâce que j'ai obtenue après l'avoir invoquée. (Mlle de C. à B. dioc. d'Amiens).

3. Une jeune dame dont la santé était gravement compromise s'est fait recommander plusieurs fois à Notre-Dame de Chartres. Aujourd'hui que la guérison est un fait accompli, elle vient remercier sa protectrice en reconnaissant qu'elle n'est redevable de son état qu'à la miséricordieuse Vierge ; faites brûler une lampe en action de grâces. (Une abonnée de la Voix).

4. Ma petite fille étant dans le plus grand danger, il y a quelques jours, je promis l'entretien d'une lampe pendant un an devant N.-D. de Sous-Terre ; presque aussitôt un mieux sensible se manifesta; cette bonne Mère me rendait mon enfant. (Baronne de T., à A., dioc. d'Arras).

5. Je recommandais, il y a quelque temps, à vos prières un enfant qui venait d'être pris d'une forte dyssenterie, maladie qui récemment avait donné la mort à sa sœur. N'ayant que lui d'enfant et le voyant dans un très-grave danger, ses parents désolés l'ont de nouveau fait recommander à Notre-Dame de Chartres à qui il avait été voué dès sa naissance et qui n'a jamais manqué de le protéger ; la guérison a été prompte. — Nous avons eu plus d'une fois déjà occasion de reconnaître la protection de Notre-Dame de Chartres. C'est ainsi qu'à la fin de 1870, lui ayant recommandé un pauvre soldat, ancien militaire rappelé, j'eus le bonheur de le voir revenir sain et sauf des dangers de la longue campagne et surtout de Patay, attribuant son salut à la médaille de Notre-Dame qu'il n'avait jamais quittée. (X. de C. dioc. du Mans).

6. La bonne dame pour laquelle je vous avais demandé une neu-

vaine de prières est complètement guérie malgré ses quatre-vingts ans. (D. curé de C. dioc. de Chartres).

7. La neuvaine de prières et la messe demandées pour notre malade ont eu le meilleur résultat. L'enfant que les médecins croyaient perdu est entré en convalescence dans le cours de la neuvaine ; il a commencé à se lever le dernier jour et il n'a pas tardé à se rétablir complètement. (R. R. de de S., dioc. de St-Claude).

8. Nous sommes heureuses de vous apprendre que vos prières à Notre-Dame de Chartres ont été exaucées. Notre élève, atteinte mortellement d'après le médecin et désespérée, a été presque subitement guérie. (Sœur Fr.).

9. Veuillez faire brûler pour moi deux cierges devant Notre-Dame du Pilier pour la remercier d'avoir exaucé la prière que je lui ai faite dans mon pélerinage de l'an dernier.
(C. W. de K. Alsace).

10. Soyez assez bon pour faire brûler un cierge de la valeur de... au sanctuaire de Notre-Dame. Le succès de l'examen de mon frère tant recommandé à vos prières a été tel que nous le désirions.
(F. M. de Dr. dioc. de Chartres).

11. Hier a dû être mis en gare pour la direction de Chartres l'ex-voto promis. Il n'y a rien de miraculeux dans la protection dont on veut se montrer reconnaissant, mais il y a eu assistance marquée. Une jeune dame me prie aussi d'exprimer sa gratitude envers Notre-Dame de Chartres pour la protection accordée à son mari, officier, qui est revenu sans une seule écorchure des campagnes de l'armée du Rhin où il avait vaqué sans cesse aux emplois les plus périlleux ; sa jeune femme l'avait voué dès le premier jour à Notre-Dame de Chartres ; et en son honneur que de messes elle avait fait dire, que de cierges elle avait fait brûler pour le salut de son mari !
(D. curé d'A. dioc. de Sens).

12. Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières que vous lui avez adressées avec nous pour notre chère malade. Nous vous demandons une lampe comme gage de notre reconnaissance.
(Sœur St-L. d'O., dioc. de Blois).

INSTALLATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES A CHAPELLE-GUILLAUME.

Le 4 février 1872, sera une date mémorable dans les annales de Chapelle-Guillaume.

Dès la veille, ce petit pays prenait un air de fête inaccoutumé.

Les enfants allaient et venaient gaiement, portant des corbeilles chargées de mousse.

Des hommes de bonne volonté transportaient orangers, myrtes et autres plantes vertes, et ornaient de leur mieux les autels de la petite et antique église.

Il s'agissait de l'installation des Sœurs de Notre-Dame de Chartres, comme directrices de la nouvelle école de filles dont vient d'être dotée la commune.

Aussi le lendemain, lorsque la cloche appela les fidèles au saint office, chacun fut-il bientôt prêt. En quelques secondes, toutes les places furent occupées.

Les deux religieuses destinées à la paroisse, étaient conduites par la révérende mère, supérieure générale de la Communauté, et accompagnées par les sœurs de La Bazoche, de Coudray et de Saint-Bomer.

Après quelques paroles, dans lesquelles M. le curé de la paroisse souhaita la bienvenue aux nouvelles aides que Dieu lui envoyait, M. l'abbé Godard, curé de La Bazoche-Gouet, monta en chaire.

Dans un langage clair et concis, il fit connaître le but de l'Institution des Sœurs de Notre-Dame de Chartres; instruire les petites filles, leur donner la science que tout le monde apprécie, former leur cœur à la vertu, tel est leur premier devoir. Le second, est de visiter les pauvres malades sur leur couche de douleur: les consoler, les soigner, leur rendre même, s'il le faut, les services les plus pénibles. « Oh! mes amis, mes frères, s'écria l'orateur, fasse le ciel que ces religieuses opèrent parmi vous autant de bien que leurs Sœurs en ont opéré et en opèrent encore chaque jour parmi les habitants de La Bazoche. Leur réputation n'est point à faire. Leur mérite est aujourd'hui pleinement reconnu. Qui dit religieuse, dit piété, abnégation, dévouement. »

Peindre la joie des bons habitants de Chapelle-Guillaume, serait chose assez difficile, pour ne pas dire impossible. Aussi à deux heures et demie, beaucoup d'entre eux étaient-ils encore présents dans le saint lieu. Ils avaient tenu à honneur d'assister à la cérémonie du soir.

La bénédiction du nouvel établissement eut lieu après les vêpres.

Transformée en petite chapelle de la très-sainte Vierge, la classe ne pouvait contenir les assistants; mais tous, au dedans comme au dehors, gardaient une attitude recueillie. On voyait que la population. entière s'associait aux prières du prêtre demandant à Dieu de répandre ses bénédictions sur cette maison.

Enfin, après un cantique en l'honneur de Marie, chanté avec beaucoup d'entrain par les religieuses, chacun se retira content et plein d'espérance, content de tout ce qui avait été fait, plein d'espérance pour l'avenir.

Puisse ce sympathique accueil fait par une population entière, être le gage de la prospérité toujours croissante du nouvel établissement! Pour nous, nous le regardons comme la récompense la plus douce que puissent obtenir ici-bas les bons châtelains de Chapelle-Guillaume et tous ceux qui ont voulu contribuer à la bonne œuvre.

ŒUVRE DES TABERNACLES POUR LES ÉGLISES PAUVRES.

Nous sommes invités à annoncer à MM. les Curés que l'Œuvre des Tabernacles se propose de faire, après Pâques, une nouvelle distribution d'ornements, vases sacrés, linges et autres objets, aux églises pauvres de la campagne.

Nous disons *une nouvelle distribution*, car elle vient de faire, en novembre dernier, celle que les malheurs publics l'avaient empêchée d'opérer au commencement de 1871. Cette première distribution s'est faite, sans exposition publique à l'évêché, contrairement à la pratique des années précédentes. Toutefois cinquante-sept paroisses ont eu part aux largesses de cette Œuvre, et elles ont reçu entre autres objets deux calices, un ciboire et un ostensoir en argent, vingt-cinq chasubles, cinq chapes, trois dais, quatorze chandeliers d'autel, huit aubes, et une certaine quantité d'autres objets, le tout soigneusement travaillé, comme par le passé.

Comme il a été assez difficile, dans les circonstances actuelles, de réunir des aumônes et les autres petites ressources qui permettent de pourvoir aux besoins des églises, MM. les Curés et les autres personnes qui prennent intérêt à l'Œuvre si précieuse des Tabernacles, sont instamment priés de se hâter d'adresser à l'Œuvre tout ce qu'ils auront pu recueillir dans ce but, et de le faire avant le 15 mars prochain. Il est également important que MM. les Curés fassent connaître, avant la même époque, les objets qu'ils souhaitent obtenir pour leurs églises, afin que les Dames zélatrices de Paris se mettent en mesure de répondre le mieux possible à leurs demandes. — Ainsi donc les envois d'argent et les demandes devront être transmis, avant

le 15 mars, soit à Mme de Possesse, Présidente des dames zélatrices pour le diocèse, actuellement à Paris, rue Abattuci n° 11, soit à M. l'abbé Olivier, chanoine à l'Evêché de Chartres.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— MOIS DE MARS 1872. ST-JOSEPH PROTECTEUR DE L'EGLISE ET MODÈLE DES CHRÉTIENS, par Mme de Gentelles (auteur de l'*appel aux jeunes femmes chrétiennes*, ouvrage approuvé par un Bref de sa Sainteté Pie IX) — Mme de Gentelles dédie spécialement son livre pour le mois de mars aux femmes chrétiennes, aux mères chrétiennes, aux Enfants de Marie. Nous extrayons les lignes suivantes de l'Introduction :

Voici quel sera tout le but de nos pieuses méditations pendant ces trente et un jours : Chercher dans la vie du glorieux Patriarche saint Joseph, un remède efficace à la dissipation d'esprit et de cœur, et le moyen de revenir à cette vie de famille, qui est la seule manière de régénérer la société ; puis, pleins de confiance en celui qui vient, il y a quelques mois, d'être déclaré le Protecteur de l'Eglise par la plus haute autorité morale et religieuse qui existe ici-bas, nous lui demanderons avec persévérance de joindre l'acte à la réflexion et de faire chaque jour quelques pas dans cette voie où il nous a précédés.

S'adresser chez Régis-Ruffet, libraire, 38, rue St-Sulpice, Paris ; ou chez Chenel, libraire-éditeur, rue St-Jean, 16, Caen (Calvados) — Prix : un franc soixante-quinze centimes.

PUBLICATIONS DU R. P. HENRI POTTIER, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. Le Révérend Père a voulu créer une bibliothèque pour les familles chrétiennes, une bibliothèque choisie, substantielle et variée, mise à la portée des plus humbles bourses. Il l'a composée d'extraits des meilleurs auteurs dont il a pris la fleur, pour ainsi dire, et la quintessence. Il a déjà donné toute une série de petits opuscules qui offrent un ensemble d'enseignements et de pratiques sur les points les plus importants de la religion et de la piété. Il en a tiré plusieurs du Traité de la Perfection chrétienne de Rodriguez, des œuvres de Grenade, du P. Saint-Jure etc... ; c'est-à-dire qu'il a trouvé et ouvert une mine d'or, aux nombreux et riches filons, une mine en quelque sorte inépuisable d'où il peut tirer pour le bien des âmes des trésors jusque là enfouis. Quelques uns de ces petits livres ont déjà été répandus à plusieurs milliers d'exemplaires. Le R. P. abaisserait encore le prix déjà inférieur des ouvrages qu'il édite, s'ils étaient demandés en nombre dans un diocèse. Nous signalerons principalement aujourd'hui : La *science des sciences* ou l'amour de *Jésus, ses motifs, sa pratique*, par le Père J. B. Saint-Jure, en deux volumes in-32, jésus, Prix : 1 fr. 20 c. — *Jésus notre ami*, par le R. P. Nouet (64 pages) : 15 cent.

S'adresser à Nantes chez Mazeau, libraire, rue St-Pierre, 2, ou à Paris chez Enault et Mas, éditeurs, 23, rue Cassette.

— PETIT MOIS DE St-JOSEPH patron de l'Eglise. Prix : 15 c. l'exemplaire, — 2 fr. 50 c. les 12 (sans frais de port) — aux bureaux de la Bibliothèque de l'hopital militaire, allée Lafayette, 21, Toulouse, (Haute-Garonne.)

— CHOIX DE PRIÈRES, recommandées pour le temps de la guerre, dans les calamités, et pour toutes les circonstances de la vie, suivi du texte annoté de la célèbre prophétie d'Orval et d'un Appendice à l'avenir de la France. Prix : 20 c. — Editeur : H. A. Tournemire, auteur de l'Extrait prophétique à Seychalles, (Puy-de-dôme.) Pour atténuer les frais de poste, faire des demandes collectives.

— VINAIGRE ET MIEL AU CHOIX, brochure politique qu'on nous prie d'annoncer et dont voici l'épigraphe : Il n'y a dans mon âme d'amertume contre personne — Henri. — Je ne ramène que la religion, la concorde et la paix ; et je ne veux exercer de dictature que celle de la clémence. Henri. — Ce livre se vend à Genève, chez Grosset et Trembley, libraires-éditeurs, 4, Corraterie. Prix : 1 fr. 50 : au profit de la Souscription nationale.

REVUE DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES, pour la classe ouvrière. Deuxième année — S'adresser à M. Henry Jouin; boulevard des Lices, 33, à Angers, (Maine-et-Loire) — Prix de l'abonnement. 6 fr. 75 c.

— Au numéro de février, une erreur a été commise aux annonces. Ce n'est pas 6 fr. mais 8 fr. que les abonnés à la *Voix* doivent envoyer à M. E. Clarisse de St-Omer (Pas-de-Calais) s'ils veulent un exemplaire de l'album : les chefs-d'œuvre de Rubens. —

MARS 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1872.

1er mars, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

2, sam. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

5, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° première des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.).

6, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph. (Tous les mercredis du mois de mars on peut gagner la même indulgence).

7, merc. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

9, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains.; — 2° pour le scap. bleu.

10, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

11, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

12, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° première des deux que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

13, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid).

14, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 4 mars (jour au ch. des fidèles).

15, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

16, sam. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

17, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

18, lundi — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° deuxième des deux indulg. que peuvent gagner les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

19, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'arch. du Saint Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 7° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médailles, etc., indulgenciés; — 9° Indulg. de sept ans et sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

20, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseh; — 3° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

21, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 4 mars (jour au ch. des fid.).

22, vend. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archic. du St Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour pour le scap. bleu; — 4° pour le scap. rouge; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains; — 6° pour le rosaire.

23, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge*; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la Prière.

24, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

25, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 4 mars (jour au ch. des fid.).

26, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

27, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les associés à l'archic. de St Joseph.

28, Jeudi-Saint. — 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le scap. bleu.

29, Vendredi-Saint. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains. — De plus, ind. plén. pendant une heure ou une demi-heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la Compassion de Marie, faite dans l'intervalle de trois heures le vendredi-saint à dix heures du matin le samedi-saint.

Nota. — La Sainte Communion faite le jeudi-saint ou le jour de Pâques suffit pour participer aux ind. plén. parce que le vendredi-saint on ne communie pas.

30, samedi-saint. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour le scap. bleu.

31, Paques. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la conf. de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.; — 8° pour les exercices du mois de St Joseph.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.

4e NUMÉRO. AVRIL 1872

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Pour compléter ce que nous avons dit au sujet de la chapelle du *Sacré-Cœur* et de l'orphelinat de *Notre-Dame-des-Consolations* érigés auprès du Mans en commémoration des victimes de la guerre, nous avertissons nos lecteurs que l'on peut s'adresser pour tous renseignements, à Mme Lamé-Fleury, rue des Vaux, 2, au Mans. — (Voir le numéro de mars, article *Souvenirs funèbres*).

L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE.

PAR LE R. P. MONSABRÉ.

Le R. P. Monsabré, de l'Ordre de Saint-Dominique, prêche la station de carême à la cathédrale de Paris. Cet illustre orateur, qui sait présenter si habilement les vérités les plus dures à entendre, a traité dernièrement, devant un auditoire de près de cinq mille personnes, la question de l'éducation chrétienne.

On lira avec un vif intérêt, nous le croyons, l'extrait que nous insérons ici. Après ces pages éloquentes, que restera-t-il à dire sur la thèse à l'ordre du jour : celle de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque?

« La tendance du radicalisme est de faire disparaître autant que possible la famille dans l'Etat, être multiple auquel on accorde d'autant plus de droits qu'on a plus de mal à le bien définir. En cela le radicalisme est fidèle aux principes révolutionnaires dont nous subissons depuis plus d'un siècle la domination. Danton avait dit : « L'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à la famille. » Cette parole n'a pas été perdue. L'Etat, sous les diverses formes qu'il a prises, s'est appliqué à consacrer ce prodigieux renversement des droits par des accaparements et des monopoles trop facilement consentis. »

Le R. P. après avoir prouvé que l'enfant appartient à la famille pour Dieu, avant d'appartenir à l'Etat, montre que les devoirs des pères et mères sont de faire valoir leurs titres et les titres de Dieu. Il examine ensuite la solidarité de ces trois mots : *obligatoire, gratuite*

et *laïque*, et fait voir que les deux premiers qui séduisent sont ce que l'Ecriture appelle les baisers frauduleux de l'ennemi. *Fraudulenta oscula odientis.*

« On nous promet une grande route de la science universelle construite aux frais du public; sur cette route les indolents et les trop zélés amis de l'école buissonnière seront poussés par les épaules, il faudra marcher ; mais où irons-nous? — A l'instruction *obligatoirement* et *gratuitement* LAÏQUE. Laïque! qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire, messieurs, que le radicalisme décrète l'imbécillité et l'impuissance de quiconque porte un caractère sacré et se tient plus près des lumières divines. Cela veut dire qu'il faut écarter de l'enseignement tous ceux qui, s'engageant à Dieu par des vœux de religion, ont obtenu la grâce d'un plus grand dévouement dans la tâche laborieuse et ingrate de l'instruction de l'enfance. Cela veut dire qu'on ne veut plus de l'Eglise, de l'Eglise qui a sauvé les lettres, fondé les universités, créé l'enseignement populaire, entamé et vaincu la première l'ignorance des basses classes de la société ; cela veut dire qu'il faut soustraire à la bénédiction du Christ les petits enfants qu'il appelle à lui par la voix de l'Eglise ; cela veut dire qu'il faut étouffer dans la bouche de ces innocents d'où s'échappe une louange parfaite, l'*Hosannah*, qui importune les pharisiens de la libre pensée ; cela veut dire que la science pure se sépare même dans ses plus simples éléments de tout dogmatisme religieux ; cela veut dire que Dieu est de trop dans les écoles et qu'il faut l'en chasser; cela veut dire que l'enseignement doit être athée. En vain on nous promet le silence sur les choses religieuses. Est-ce que ce silence peut être gardé? Est-ce que la question divine n'est pas mêlée aux questions les plus élémentaires? — En vain on nous assure qu'il y aura une morale bonne pour tous. Qu'est-ce qu'une morale sans autorité et sans sanction? Ne nous laissons pas duper, messieurs, par de fausses promesses et de trompeuses assurances. Comme le radicalisme veut la raison sans Dieu, la conscience sans Dieu, la famille sans Dieu, il veut l'école sans Dieu. L'instruction sera *laïque*, c'est-à-dire athée et matérialiste. Elle sera *gratuite*, c'est-à-dire que ceux qui ont des enfants paieront pour qu'on les pervertisse, ceux qui n'en ont pas paieront pour qu'on pervertisse les enfants des autres. Elle sera *obligatoire*, c'est-à-dire que tout père coupable de refuser pour son enfant les honneurs de l'athéisme sera puni au nom de la loi.

» Messieurs, vous savez que je n'imagine rien. Le radicalisme a manifesté publiquement ses intentions, il s'est essayé ici et ailleurs aux *petits sans Dieu*; voilà pourquoi tous les esprits chrétiens répugnent à l'*obligation et à la gratuité*, tête et corps qui cachent une queue pleine de venin. *In cauda venenum.*

» Cependant l'Eglise, plus intéressée que qui que ce soit à la diffusion de l'enseignement populaire, l'Eglise ne veut pas d'ignorance. Voici son programme :

» Sans soumettre les chefs de famille à une contrainte qui les dégrade aux yeux de leurs enfants, qu'on les exhorte, qu'on les encourage à l'accomplissement d'un de leurs plus grands devoirs, que la charité s'ingénie pour rendre l'école accessible à tous, que tous les enfants apprennent à lire et à écrire si c'est possible ; mais qu'ils apprennent en même temps à se bien servir de la lecture et de l'écriture, que les maîtres fidèles à leur mission de représentants des chefs de famille assurent leurs titres et le titre de Dieu à la possession des enfants, que l'école soit aussi salutaire aux enfants chrétiens, que le foyer domestique : enfin, que l'*école* soit *chrétienne*.

» Ce n'est pas seulement la cause du peuple que plaide l'orateur, c'est la cause de tous ceux qui ont des enfants à instruire. Le *laïcisme* tel qu'on l'entend aujourd'hui, en tant qu'il signifie *sécularisation complète de l'enseignement, séparation de la science et de Dieu*, le laïcisme montera fatalement de l'école primaire au collége, il est déjà plus haut : dans l'enseignement supérieur ; et combien de pères ne peuvent se rappeler, sans une sainte colère, les blessures qu'il a faites à leur cœur, les âmes d'adolescents qu'il a arrachées à la possession de leurs parents !

» Messieurs, il ne faut pas souffrir que cette grande iniquité se perpétue et que vous soyez dépossédés au moment où vous devriez être plus glorieux de vos titres. Nous sommes dans un temps propice aux revendications ; revendiquez donc. Demandez la liberté pleine et entière de l'enseignement à tous les degrés, enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement supérieur, l'Eglise vous soutient par ses solennelles déclarations. Il y a longtemps qu'elle a condamné les accaparements, les monopoles, les séparations impies, les écoles sans Dieu. Parlez donc hautement; vos enfants partent de Jérusalem la ville sainte, de l'Eglise, du foyer domestique, tout pleins des lumières et de la grâce de Dieu, ils vont à Jéricho, la ville de la science humaine. Eh bien ! il faut qu'ils rencontrent sur leur chemin des amis de leur foi et de leurs vertus et non pas des voleurs et des assassins. Ces amis de la foi et de la vertu de vos enfants, messieurs, ce sont les maîtres chrétiens, cherchez-les partout, et quand vous les aurez trouvés, gardez-les bien. Si on veut les faire partir, retenez-les dans vos embrassements désespérés ; si on les supprime (et vous savez comment on supprime maintenant), demandez-en d'autres à leur sang, c'est une chaude semence qui ne trompera pas votre espoir...

» *Euge! Euge!* Hardi, messieurs, gardez-bien vos enfants. Ne les donnez pas à César, qu'il n'ait qu'une tête, qu'il en ait mille, à moins qu'il ne vous les demande pour la patrie ; car servir la patrie c'est servir Dieu, mourir pour la patrie, c'est mourir pour Dieu. Vous possédez par Dieu *per Deum* ; ce qui est à Dieu doit aller à Dieu, *Quæ sunt Dei Deo*. Imprimez votre marque, le sceau de Dieu sur l'âme de vos enfants, faites en sorte que personne ne l'efface. Qu'ils le transmettent eux-mêmes à vos petits enfants; afin que plus tard, quand les peuples, aujourd'hui témoins de notre misère et de notre honte, verront dans notre France régénérée une race nouvelle chrétienne par la foi, les vertus, les institutions, ils s'écrient : O qu'elle est belle cette chaste génération environnée de lumières, son souvenir immortel traversera les siècles. Dieu et les hommes l'admirent. *O quam pulchra est casta generatio cum claritate, immortalis est enim memoria illius quoniam apud Deum nota est et apud homines.* A ce cri du monde étonné, vos enfants répondront : Nous sommes les fils de ceux qui furent fidèles à la vérité, au devoir, à leur vocation divine, à leurs titres sacrés ; de ceux qui ont possédé par Dieu et pour Dieu, nous sommes les fils des saints. *Filii sanctorum sumus.* »

CONSECRATION DES ENFANTS A N.-D. DE CHARTRES.

UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET UNE POÉSIE.

Madame P. née Valentine du B. avait été présentée, toute petite enfant, au chapelain de Notre-Dame de Chartres pour être consacrée à cette bonne Mère. Toute sa vie s'est ressentie de cette première

consécration. Bien des fois on l'a entendue remercier le Ciel de cette grande faveur qu'elle reconnaissait avoir été pour elle la source de tant d'autres. Fille d'un respectable magistrat, elle dut suivre son père aux différentes résidences où il était appelé ; elle quitta Chartres de bonne heure ; partout on put admirer en elle les effets d'une belle éducation sur un cœur resté pur, une harmonie parfaite entre les agréments de l'extérieur et les qualités de l'âme.

Jeune encore, elle apporta dans l'exercice de la religion une rare maturité de jugement qui se manifesta bien mieux encore au milieu des devoirs du mariage. Entre les pratiques chrétiennes et les œuvres proprement dites, elle avait adopté de préférence celles où la foi trouvait un but plus pratique ; la dévotion au Sacré-Cœur, la Congrégation des Enfants de Marie, les intérêts du Saint-Père, ceux des missions et des séminaires, tels étaient les objets principaux de ses pieuses et généreuses sollicitudes. Sur tous ces points elle se proposait de former à son image l'unique enfant que Dieu lui avait donné; aussi, dès le berceau, elle lui apprenait à balbutier le nom de Pie IX et à saluer de ses baisers le portrait du bien-aimé Pontife ; plus tard, elle lui faisait prélever sur sa petite bourse quelques offrandes pour l'œuvre des *Vocations ecclésiastiques*.

Dans ses relations sociales madame P. savait répondre à toutes les exigences de position sans enfreindre ses devoirs religieux. Quand il lui fallait absolument prendre part aux fêtes mondaines, elle sacrifiait ses répugnances et y paraissait, mais toujours en chrétienne. Nous serons certainement utile à beaucoup de nos honorables lectrices en reproduisant ici quelques détails qui nous ont été transmis par une personne bien informée. « A l'occasion de ces fêtes, nous dit notre correspondance, quelles précautions Mme P. ne prenait-elle pas pour se défendre du péril et ne diminuer en rien le recueillement intérieur! Sa méditation était doublée en longueur le jour et le lendemain et roulait sur une des fins dernières. Puis, voulant ne pas perdre un seul instant ces pensées sérieuses, elle s'entendait avec une de ses intimes amies ; elles convenaient ensemble de se dire mutuellement, quand la danse les rapprocherait, ces graves paroles : Souvenons-nous qu'il nous faudra mourir. Une épingle placée à dessein dans ses atours, lui servait de mémorial continuel de sa méditation. Au moment du départ pour la réunion, ornée de sa parure complète, elle se jetait au pied de la statue de la Sainte Vierge et lui récitait une consécration de tout son être ; elle renouvelait cet acte au retour avant de quitter le moindre fil de son brillant costume.

Afin de s'entretenir dans cet esprit de foi, Mme P. tenait beaucoup à la pratique de la retraite annuelle. Nous savons, par des renseignements qui n'auraient pu nous être livrés pendant sa vie, qu'à la fin de l'une de ses dernières retraites où elle avait médité principalement sur la haine du péché véniel, elle sollicita de son directeur la permission de s'engager par vœu à ne jamais commettre de péché véniel volontairement, et plus tard elle demanda à faire ce qu'on appelle le *vœu du plus parfait*; deux sortes d'engagement qui devraient être regardés comme des imprudences de la part de beaucoup de chrétiens, mais qui pouvaient moins étonner de la part de cette âme d'élite que le Seigneur, nous a-t-on dit, éclairait de lumières tout exceptionnelles sur l'état de sa conscience et la portée de ses actes.

Faisant toujours partie de la congrégation des enfants de Marie, cette fervente chrétienne fut un modèle d'exactitude aux réunions; sur son lit de mort elle se faisait répéter sa consécration et serrait sur son cœur, avec son diplôme, sa médaille de congréganiste; elle demandait qu'on

la lui laissât jusqu'au moment où son corps passerait au cercueil : « Alors seulement, disait-elle, vous me l'enlèverez et la conserverez pour ma fille ; ce sera la sienne plus tard. » Il eût fallu l'entendre aussi exprimant à son père le désir si vif qu'elle avait de le voir revenir à la pratique des principaux devoirs du chrétien. « J'ai toujours prié pour cela, disait-elle, j'offre ma vie et je suis heureuse de tout souffrir pour obtenir cette grâce. » Le père ému ne résista point à cet appel ; voulant que sa fille chérie emportât avec elle dans la tombe la consolation demandée, il courut aussitôt se confesser, et le lendemain toutes les personnes de la famille, réunies à la table sainte, communiaient pour celle qui n'était plus.

Une des dernières paroles de la défunte à son confesseur avait été celle-ci : « Aidez-moi à faire mon sacrifice dans les sentiments les plus parfaits ; j'offre ma vie avec bonheur pour l'Eglise, le Saint-Père, la France ! »

Ainsi mourut à B...., le 13 septembre 1871, Mme P. du B.; elle était âgée de vingt-huit ans. Tous ceux qui avaient pu l'assister dans ses derniers jours répétaient qu'ils avaient vu l'agonie et la mort d'une sainte.

Et nous, après avoir un instant appelé l'attention de nos associés sur cette rapide et belle carrière fournie par une servante de N.-D. de Chartres, nous aimerons à faire remarquer de nouveau le point de départ, et nous nous écrierons : Bénies soient les mères qui comprennent l'importance d'une consécration d'enfant à Marie.

C'est là d'ailleurs une sainte pratique qui devient plus commune de nos jours qu'autrefois. Le nombre des enfants voués à N.-D. de Chartres a pris déjà de belles proportions. Dernièrement, une dame du diocèse de Bourges (Mme M. D.) nous envoyant l'offrande annuelle pour son petit aîné voué depuis sept ans, nous adressait dans sa lettre une charmante poésie de sa composition ; nous l'insérons avec plaisir.

AUX PIEDS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

UN PETIT ENFANT LE JOUR DE SON SEPTIÈME ANNIVERSAIRE.

Oh ! j'accours à tes pieds, car j'ai tant à te dire
En ce jour où j'atteins mon septième printemps.....
Je me jette en tes bras, car ton divin sourire
Sait calmer les douleurs de tes petits enfants.....

Ce matin, j'ai pleuré voyant pleurer ma mère,
J'ai pleuré, mais d'abord sans comprendre pourquoi ;
Car je ne pensais pas qu'un pénible mystère
Pût troubler l'heureux jour qui resplendit pour moi ;

Ma mère me l'apprend... « Sur ton âme innocente
» Se lève, me dit-elle, un nouvel horizon.....
» Cette âme maintenant de grâce éblouissante
» Va craindre le contact de sa frêle prison.....

» Aujourd'hui, mon enfant, de tes frères les anges
» Tu quittes la livrée et dans leurs rangs pieux
» Tu ne chanteras plus les naïves louanges
» Que modulait ton cœur inspiré par les cieux.....

» Je t'appelais mon ange, et je vois l'auréole
» Qui couronnait ton front maintenant s'obscurcir.....
» Je contemple la fleur, de ton âme symbole,
» Je vois qu'un souffle seul hélas ! peut la flétrir.....

» L'ange que le Seigneur a commis à ta garde
» Maintenant va trembler en te donnant la main,
» Car il voit l'ange impur qui déjà te regarde
» Prêt à lancer sur toi son infernal venin ».....

— Oh! j'ai compris alors pourquoi pleurait ma mère,
Tandis que tout joyeux je saluais ce jour,
Et pourquoi de son cœur s'élançait la prière
Plutôt qu'un chant de joie, écho de son amour;

Et, comme elle, je viens, Reine de l'Innocence,
Pour moi te demander ton maternel secours,
Je me consacre à toi; prends, oh! prends ma défense;
Je veux t'appartenir, je veux t'aimer toujours.

Vierge sur mes sept ans que la douce rosée
De ton divin amour s'épanche à chaque instant.
Fais que ma petite âme ici-bas exposée
Trouve un gîte en ton cœur, ô toi que j'aime tant!

Qui mieux que toi pourrait me défendre, ô ma mère?
Qui pourrait mieux que toi garder mon beau trésor?
Mère qui si souvent exauça ma prière,
Daigne m'ouvrir ton cœur, et m'exaucer encor.

Ces vers suaves, nous nous les rapellerons souvent au sanctuaire de Marie, lorsque, en présence d'un enfant de sept ans qui va quitter les couleurs de la Vierge, nous confierons son avenir à l'auguste Patronne, en couronnant la première période de la vie d'un petit innocent par la bénédiction des vêtements nouveaux qu'il va porter. Alors surtout les chapelains peuvent dire, en posant l'étole sur un front candide : ô Notre-Dame, maintenant gardez pure sa vie, rendez sûr son chemin. *Vitam præsta puram; iter para tutum.*

L'abbé Goussard.

PEINTURES MURALES DE LA CRYPTE.

Nous avons déjà décrit dans cette feuille différentes parties de la décoration de la crypte. Ces descriptions détachées ne peuvent se succéder qu'à de longs intervalles et sans aucune liaison; puisque l'exécution des peintures suit elle-même une marche lente et un peu irrégulière, en raison des faibles ressources qui y sont affectées. L'œuvre se continue cependant, un peu partout; et si des lacunes regrettables se remarquent en certains endroits, surtout dans les chapelles, la générosité des visiteurs les aura bientôt fait disparaître.

Depuis plus d'un an déjà, le pourtour de la nef est orné de peintures. Ces longues murailles dépourvues de tout ornement réclamaient une décoration simple comme l'édifice, mais où le chrétien pût rencontrer ça et là quelques signes symboliques de sa foi et même quelques-uns de ces tableaux où se concentrent les traits les plus saillants de la religion catholique. C'était la manière de comprendre et de faire des artistes du moyen-âge. Et l'on sait que le savant iconographe chargé des peintures décoratives de la crypte excelle en ce genre. Chacune de ses compositions le prouve.

Toute la partie circulaire de l'église est ornée, des deux côtés, jusqu'à la naissance de la voûte, d'un motif d'architecture représentant une suite d'arcades. Cette architecture simulée est d'un très-bon effet; elle donne de l'élévation et même de l'élégance à des murailles nues et massives. Ces arcades se détachent en blanc pâle sur un fond gris très-doux à l'œil. Mais ces peintures ne doivent être considérées

que comme une simple ornementation. Il faut aller à l'extrémité du pourtour, en face de l'abside, pour trouver une composition symbolique qui mérite d'être étudiée.

A cet endroit, vis-à-vis la chapelle de saint Jean-Baptiste, les regards sont attirés par une décoration plus brillante. L'or qui scintille à la lueur des flambeaux arrête l'œil du visiteur et l'invite à observer sept arcades où le symbolisme chrétien parle son plus beau langage.

Commençons par lire les deux légendes latines tracées au-dessus de ces figures pour en mieux comprendre le sens :

O ORIENS. SPLENDOR. LUCIS. ÆTERNÆ. ET. SOL. JUSTITIÆ. VENI. ET. ILLUMINA. SEDENTES. IN. TENEBRIS. ET. UMBRA. MORTIS.

C'est une des grandes antiennes que l'Eglise chante aux approches de Noël et qui rappellent les soupirs ardents des prophètes après la venue du Messie. Ici on l'invoque comme la lumière de *l'orient*, le *Soleil de justice* qui doit éclairer les nations.

Cette inscription nous donne l'idée générale de l'artiste. Il a voulu figurer à cet endroit de l'édifice sacré qui regarde l'Orient, CELUI qui s'est levé comme un soleil sur le monde et en a chassé les ténèbres de l'idolâtrie. C'est une *Epiphanie*, en un mot, qu'il a ici représentée en traits étincelants.

Mais quel est-il ce Soleil divin ? Lisons les caractères écrits sur la seconde bande :

IN. IPSO. VITA. ERAT. ET. VITA. ERAT. LUX. HOMINUM. ET. LUX. IN. TENEBRIS. LUCET.

Ce Soleil a lui sur la terre et saint Jean qui l'a vu nous dit, en tête de son évangile, qu'*en lui était la vie, que la vie était la lumière des hommes et que cette lumière luit dans les ténèbres* (ténèbres désormais volontaires et coupables).

L'artiste avait donc à représenter le Sauveur des hommes sous ce double caractère : la *vie* et la *lumière*. Examinons maintenant l'arcade centrale consacrée à traduire cette admirable conception.

Au milieu, le Christ, lumière éternelle, est figuré par la croix environnée d'une auréole de flammes ; c'est de la croix que se répandent sur le monde les rayons de la vérité ; aux deux bras de cette croix sont suspendues les deux lettres de l'alphabet grec, la première et la dernière, l'alpha et l'ômega, qui expriment le commencement et la fin de toutes choses, et de chaque côté on lit : EGO SUM — LUX MUNDI ; *Je suis la lumière du monde.*

Cette croix rayonnante est comme un épanouissement d'un arbre symbolique dont les rameaux produisent des épis de froment et des grappes de raisin que viennent becqueter des colombes ; le pied de l'arbre est arrosé par quatre fleuves qui rappellent ceux du paradis terrestre. C'est évidemment l'arbre de vie qui a ses racines dans l'Eden et sa cime sur le calvaire, mais dont le fruit, la divine Eucharistie, donne et conserve la vie d'une façon plus merveilleuse que l'arbre du jardin de délices.

Au-dessus de l'image du Christ plane l'Esprit saint figuré par une colombe ; et plus haut apparaît la main du Père éternel, symbole de puissance. Partout où Jésus-Christ est représenté, les trois personnes divines doivent l'être également. C'est une règle d'iconographie chrétienne.

Il était assez facile de figurer le Christ comme *Lumière* du monde, Soleil de justice ; mais le texte cité plus haut exigeait encore que l'artiste trouvât une image qui pût signifier *la vie*. C'est à sa science profonde que M. P. Durand eut recours pour trancher cette difficulté.

Il avait lu dans un Père de l'Eglise que les anciens, les Egyptiens

probablement, avaient un signe pour exprimer la vie. C'était ce qu'on nomme, en terme d'art, la *croix ansée*, c'est-à-dire une croix ayant la forme d'un T et surmontée d'une anse ou d'une boucle. Cette petite figure se trouve immédiatement au-dessous de la légende : *in ipsa vita erat*, etc. Elle restera certainement incomprise pour tous ceux qui n'auront pas le mot de l'énigme. Voilà pourquoi nous le transmettons à nos lecteurs.

Mais il y aurait ici un autre mystère à éclaircir. Comment se fait-il que les anciens, avant Jésus-Christ, avaient adopté ce signe, une croix ansée pour représenter le principe vital? Indépendamment de l'interprétation reçue, il y aurait toute une dissertation à faire sur cet hiéroglyphe qui tient tout à la fois du profane et du sacré. Mais ce n'est pas le lieu de tenter ce travail ; nous y reviendrons.

Considérons maintenant le Soleil de justice, rayonnant sur le monde entier par ses apôtres et leurs successeurs. C'est cette pensée ou plutôt cet évènement immense que l'artiste a voulu traduire par les figures symboliques qui décorent les autres arcades (1), et par ces simulacres de monuments, ces églises de tous les pays du monde dont les dômes et les frontispices dominent tout cet ensemble, autour de la nef et entre les chapelles.

Six arcades, trois de chaque côté de l'arcade principale, nous présentent des candélabres surmontés d'une colombe, image de l'Esprit-Saint. Deux lampes ardentes sont suspendues, l'une à droite et l'autre à gauche, aux branches du candélabre, et sur les côtés on lit, dans le sens vertical, le nom de chacun des douze apôtres (2). Ici le symbolisme est transparent : les apôtres sont ces lampes ardentes, qui n'éclairent pas d'elles-mêmes, mais qui, allumées au foyer de l'éternelle vérité, en ont propagé la lumière sur toutes les contrées du globe.

Il suffit de lever les yeux pour s'en convaincre. Cette longue suite de monuments qui contournent le circuit comme une couronne de gloire, au-dessus des arcades, *et corona in circuitu ejus*... nous rappellent les églises que les apôtres et leurs successeurs ont fondées. Il serait trop long d'en transcrire même les noms. Il y en a quarante-quatre des plus anciennes, c'est-à-dire des premiers siècles du christianisme, et de tous les points du monde, depuis celles de l'Asie dont parle l'Apocalypse, jusqu'à nos plus antiques églises des Gaules.

La Lumière du monde a donc versé ses feux et répandu ses splendeurs à l'orient et à l'occident, au midi et au septentrion, partout : ces monuments historiques en font foi. Ils réalisent la prophétie de Balaam, lorsque, élevant les yeux vers le désert, il vit Israël dans ses campements et s'écria : « Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! que vos tentes sont belles, ô Israël ! » (Nombres, 24, 5).

Ces églises primitives ont donné naissance à une multitude d'autres églises qui couvrent la surface du globe ; celles-ci sont figurées par de petits édifices sans inscription qui se voient sur les parties fuyantes, dans les enfoncements des baies. Ils séduisent moins l'œil qu'ils ne satisfont l'esprit, en complétant la pensée du dessinateur.

(1) Il est à remarquer que les chapiteaux de l'arcade du milieu, consacrée à J.-C., lumière du monde, se distinguent par leur monogramme grec et latin, et que les chapiteaux des autres arcades portent alternativement un lys et une rose dont la signification est connue.

(2) L'auteur, ayant voulu placer le nom de St-Paul en face de celui de St-Pierre, a dû omettre un nom d'apôtre, à cause de la symétrie de sa composition.

Enfin le tympan profond qui se trouve au-dessus de l'arcade principale (où l'on a conservé les trois statues de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et de saint Fulbert), a été orné de deux soleils au milieu desquels se lit, en latin et en hébreu, le nom de la très-sainte Trinité. C'est ce nom adorable qui doit être béni avant tout, partout et toujours, comme le demande l'inscription peinte sous l'arc de la voûte : *Sit nomen Domini benedictum.*

Cette composition de M. Paul Durand est, selon nous, une des plus belles qu'il ait mises au jour, par la richesse et la vérité de son symbolisme, et par la pureté de son exécution (1). Tout cet ensemble de décoration révèle un plan conçu avec sagesse, étudié avec soin, reproduit avec talent. Il forme autour de cette longue nef souterraine comme une ceinture où se marient aux variétés des couleurs les plus vifs rayonnements de la foi; c'est une parure que doit agréer Notre-Dame de Sous-Terre : *In vestitu deaurato, circumdata varietate.*

L'abbé HÉNAULT.

CHARITÉ

« Ma bien chère Jeanne, pourquoi es-tu si triste, demandait un jour, à sa sœur aînée, la petite Marie qui comptait à peine quinze printemps; tes yeux sont gonflés de larmes et ton ouvrage retombe inachevé sur tes genoux..., réponds-moi de grâce. » Mais Jeanne gardait le silence, seulement elle essuyait ses larmes et s'efforçait de sourire.

« Sœur bien-aimée, reprit encore Marie de sa voix la plus persuasive, ne suis-je pas assez raisonnable pour garder un secret?.., assez *forte* pour savoir souffrir? »

— Penses-tu, dit enfin Jeanne en jetant un regard encore humide sur l'aimable enfant, penses-tu que pour souffrir il soit nécessaire que l'épreuve nous atteigne personnellement?

— O non sœur! et je suis bien sûre que si tu as tant de chagrin, c'est que tu as vu quelque grande misère que tu ne peux parvenir à soulager.

Jeanne rougit et Marie continua : Aussi pourquoi vas-tu toujours à la *découverte* des peines du prochain?

— C'est la meilleure manière de ne point sentir les siennes.

— C'est-à-dire que c'est en ajouter d'autres à celles qu'on a déjà.

— Tu es dans l'erreur, enfant, quand on voit de près la faim, le froid, la nudité, les maladies, on est bien moins sensible aux petites incommodités quotidiennes auxquelles personne ne peut échapper. C'est ainsi, continua Jeanne en s'animant à son insu, que je ne puis me plaindre de l'état de gêne qui pèse sur nous, quand je pense à ce pauvre ménage que j'ai visité ce matin. — Nous y sommes, dit Marie intérieurement. — de la paille pour couche, de la mauvaise eau pour boisson, et pour nourriture, rien... rien! rien! Oh! qu'il est affreux pour une mère de voir autour d'elle des enfants au teint hâve, à l'œil terne, aux joues décharnées, qui lui demandent du pain, sans qu'elle puisse satisfaire ses chers petits faméliques... A ce déchirant souvenir Jeanne mit sa tête dans ses mains et se prit à pleurer.

(1) Quant à l'exécution picturale, c'est une main patiente, habile et délicate qui a tracé ces milliers de figures : M. Albert est le peintre qu'il fallait à M. Durand. Il mérite bien une mention pour avoir exécuté à peu près seul les peintures de la crypte.

— Ecoute, chère sœur, pour ne parler que de tes nouveaux protégés, je te dirai qu'il y a bien un peu de leur faute s'ils sont si malheureux.

— Qu'en sais-tu? D'ailleurs, faute ou non, ils souffrent. Cela me suffit pour les plaindre.

— Le mari est, à ce qu'il paraît, un vrai paresseux, travaillant peu, fumant beaucoup, et de plus prenant force tabac...

— Ceci est réel, avoua Jeanne en voyant la petite curieuse si bien informée, et c'est bien ce qui m'afflige? parce que, sans travail, sans ordre, sans économie, il est impossible que le Pauvre sorte de sa misère, quelque multipliés, quelqu'abondants que soient les dons qu'il reçoit.

— Nous voilà d'accord. — C'est heureux; mais ce qui est lamentable, c'est que nous sommes à une époque où les besoins factices sont devenus aussi impérieux que les besoins réels : ce qui fait que le *nécessaire* est absorbé par le *superflu*.

— C'est pour cela, Jeanne, qu'il faut un peu prendre son parti de ce genre d'infortune... — Jeanne interrompant : Prendre son parti de voir ses semblables, ses frères, manquant de tout, c'est impossible quand on a un peu de cœur.

— *Marie à demi voix* : Ses frères..., ses frères, il faut convenir que parfois *la parenté* n'est pas très-flatteuse; pour mon compte je ne la revendiquerai pas.

— Tes sentiments ne changent rien au fait. Malheureusement le mal qui ronge la société est trop invétéré pour que quelques tentatives individuelles puissent le détruire. Tous les rangs y participent plus ou moins. L'amour du bien-être, du *comfort*, de ses aises, le matérialisme, disons le mot, domine d'une manière effrayante dans notre siècle, il s'infiltre dès le berceau; l'éducation du riche, aussi bien que celle du pauvre, manque de virilité; on apprend aux enfants à être difficiles en allant au devant de leurs caprices, en inventant mille moyens de les satisfaire. Au lieu de dompter leurs mauvais penchants, on les développe, et ensuite l'on s'étonne qu'ils s'irritent contre les privations, qu'ils s'élèvent contre la moindre gêne, qu'ils ne puissent souffrir la plus légère contrariété, et qu'ils éprouvent un éloignement invincible pour le travail.

— Tu parles d'or, chère bonne sœur, mais tu n'as pas résolu la question.

— Comment, simple femme y parviendrais-je? puisque le paupérisme est une plaie que les plus savants législateurs sont impuissants à guérir. La religion seule pourrait la cicatriser, mais on éloigne cette fille du Ciel de la cabane du pauvre : on tente de la bannir des écoles où il envoie ses enfants, on lui enlève peu à peu tout rayonnement d'espérance, et, après l'avoir ainsi désarmé contre le désespoir, contre ses mauvaises passions, on le jette à travers le monde lui promettant le bonheur!... Utopie décevante et cruelle, qui est une des causes de nos désordres. Ne pouvant la détruire radicalement, nous devons du moins visiter le malheureux; essayer de le moraliser, en lui suggérant quelques bonnes pensées; le secourir avec discernement, avec prudence, sans encourager, sans alimenter sa paresse; enfin placer ses enfants après leur première communion, ou les mettre en apprentissage chez des *patrons* chrétiens qui ne les fassent pas travailler le dimanche.

Voilà, pour ma part, chère enfant, à peu près tout ce que je sais faire. Mission sainte, devoir doux et sacré que je cherche à remplir sans trop m'étonner de la stérilité de mes efforts; sans trop me

demander, surtout, si l'ingratitude ne sera pas en ce monde la seule couronne de ma bonne volonté. J'ai pour moi les paroles du Divin Maître qui m'assurent qu'il regardera comme fait à lui-même le bien que nous ferons aux pauvres en son nom. Que puis-je désirer de plus?

Au moyen-âge où la foi était plus vive, l'amour pour le prochain plus ardent, le doux Sauveur, ainsi que le rapportent de saintes légendes, prenait souvent la forme du pauvre, du malade, du lépreux, pour éprouver la charité de ses fidèles serviteurs, et leur donner une récompense sensible de leur abnégation et de leur dévouement. Si ces merveilles sont plus rares de nos jours, il n'en est pas moins vrai que les promesses du bon Jésus conservent toute leur force et leur divine actualité. Donc, ma chère petite, ajouta Jeanne, en jetant sur Marie un regard plein d'affection, tu ne seras plus surprise de voir ta vieille sœur secourir *quand même* ceux qu'elle regarde, à juste titre, comme les membres souffrants de Jésus-Christ; et, au lieu de les abandonner, sous prétexte qu'ils ne sont pas toujours dignes de ta commisération, toi aussi tu t'efforceras de les rendre meilleurs en ravivant au foyer de la charité l'étincelle de foi qui, peut-être, n'est pas encore totalement éteinte en leurs cœurs!... C. de C.

NÉCROLOGIE.

Le R. P. Pétiot, de la Société de Marie.

Le lundi 4 mars, les honneurs de la sépulture ont été rendus à l'un de nos missionnaires diocésains, au R. P. Claude Pétiot, Mariste de la résidence de Sainte-Foy à Chartres. Le service funèbre a eu lieu à la cathédrale, et, malgré l'heure bien matinale de la cérémonie, le cortége a été considérable; on pouvait s'y attendre; le défunt avait mérité les regrets du clergé et des fidèles; ses vertus sacerdotales, ses qualités apostoliques, son caractère affable, lui avaient acquis l'estime de tous. C'était aussi pour nous une nouvelle occasion de montrer notre respectueuse sympathie à ses vénérés confrères qui le pleuraient, aux prêtres de la Société de Marie.

Monseigneur l'Evêque de Chartres a voulu assister à la messe avec ses deux vicaires généraux; parmi les nombreux ecclésiastiques présents on a pu remarquer plusieurs curés venus de la campagne comme pour représenter auprès du cercueil les paroisses que le missionnaire défunt avait évangélisées en dehors de la ville depuis plusieurs années.

Mais comment cet excellent prêtre a-t-il été enlevé à l'affection de ceux qui le connaissaient? Quelles ont été les circonstances de cette sainte mort? C'est ce que va nous apprendre la lettre suivante écrite au R. P. Baylot, supérieur des Maristes, par le digne curé de la paroisse où le missionnaire est décédé si inopinément dans l'exercice même de son ministère. Le R. P. Pétiot était dans la 41e année de son âge et la 10e de sa profession religieuse.

Le Tremblay-le-Vicomte, 5 mars 1872.

Mon très-révérend Père,

Je suis encore sous le coup de la mort de ce bon et vénéré Père Pétiot. Je l'ai toujours devant les yeux; je ne puis me distraire de ce spectacle. J'ai peu de détails à vous donner sur ses derniers moments : sa mort a été si prompte... Mais je puis attester l'exactitude de tous ceux que je vous envoie.

Le bon Père ne s'était pas épargné depuis le commencement de la mission. Il ne se donnait aucun repos : catéchismes, instructions, exercices pour le chant, se succédaient presque sans interruption; il était d'un zèle infatigable. Cependant le dimanche 25 février, dans l'après-midi, il fit plus que ne peuvent les forces humaines, et j'osai l'en avertir lorsqu'en rentrant le soir, à 10 heures, il se plaignit d'un violent mal de tête et de palpitations de cœur.

Les jours suivants, les maux de tête continuèrent; mais il ne retrancha rien de ses travaux; tout au contraire il augmenta encore ses fatigues. Le vendredi 1er mars, jour où il tomba, rien ne laissait prévoir la terrible catastrophe du soir. Il ne se plaignait point et avait toute sa gaieté habituelle. Le temps était beau; une petite promenade dans les champs parut lui faire beaucoup de bien. Nous entrâmes dans une maison qui était sur notre passage; là il eut, comme toujours, une conversation agréable et facile, on était sous le charme de sa bonté et de son amabilité.

Au retour, à cinq heures, il me dit : « Je vais de suite à l'église, je veux m'appliquer à bien dire mon office aujourd'hui. » J'étais très-édifié, et je m'appliquai moi-même davantage à la prière. Il ne revint au presbytère qu'à 7 h. 1/4. A ce moment, il entre dans ma chambre, se met à genoux sur mon prie-Dieu, en me disant : « Monsieur le curé, je veux me confesser avant de monter en chaire ce soir; ma préparation est faite, commençons tout de suite. » Sa confession achevée et sa belle âme purifiée encore par l'absolution, nous nous rendons à l'église; il m'indique en quelques mots le sujet qu'il va traiter : la dignité du prêtre. « Ces pauvres gens ne savent pas assez ce que c'est que le prêtre, » me disait-il.

Il ouvre l'exercice du soir avec son entrain habituel, chante avec âme et accompagne le chant avec l'harmonium. Il monte en chaire; l'auditoire est nombreux; il donne quelques avis pour le lendemain, parle de la dévotion à saint Joseph, et enfin commence son instruction sur le sacerdoce. Il expose son sujet avec clarté, et en commence le développement avec une grande lucidité dans les idées, lorsque tout à coup il s'interrompt. Il essaye de reprendre son discours; mais force lui est de s'arrêter. Il s'excuse alors d'être obligé de descendre de chaire, à cause d'une indisposition subite; il annonce toutefois qu'il va remonter bientôt; et, en attendant, il fait chanter le cantique : *Le Ciel en est le prix*. « Oui, certainement, bon père, le Ciel aura été le prix de vos travaux et de votre dévouement!..... »

Arrivé à la sacristie : « Je n'y comprends rien, me dit-il, je ne puis plus articuler les mots. » Et il laisse tomber sa montre et son mouchoir qu'il tenait de la main gauche; il veut en vain les ressaisir, son bras était paralysé. Je le fis bien vite asseoir. J'étais tout troublé, je ne savais que faire. Il me dit alors : « Montez en chaire, annoncez que je ne pourrai pas continuer ce soir, et dites vous-même ce que vous pourrez. » J'obéis, le laissant aux soins de quelques personnes. Vous devez penser, mon Révérend Père, quelle devait être mon émotion, partagée du reste par toute l'assistance. J'avais à peine prononcé quelques paroles, que je le vis sortir de la sacristie, soutenu à grand'peine par deux hommes; la paralysie avait gagné les jambes. L'émoi fut alors à son comble. Nous le transportons vite au presbytère. Le médecin est là qui lui donne des soins. Des vomissements se déclarent et on veut en vain lui faire prendre quelques cuillerées de thé, la gorge est entièrement obstruée. Les sinapismes qu'on applique aux bras et aux jambes ne lui procurent aucun soulagement.

Cependant il avait sa parfaite connaissance et entendait fort bien tout ce que l'on disait. Il répondait par signes au moyen de sa main droite encore libre. Il ne prononça plus que deux paroles : une au médecin, pour lui indiquer son mal; puis, vers minuit, se sentant plus oppressé, il étendit avec vivacité la main droite comme pour bénir et ce mot : absolution, s'échappa avec peine mais très-distinctement de ses lèvres. Je prononçai tout haut la formule, et

lorsque je fus arrivé à ces paroles : *Ego te absolvo*, il fit sur lui-même un signe de croix, où l'on sentait une foi si vive et une piété si ardente que les assistants furent profondément émus. Je lui parlai ensuite de saint Joseph, patron de la bonne mort; je prononçai à plusieurs reprises les noms de Jésus, Marie, Joseph. Il paraissait absorbé en Dieu, et sa main fit encore un dernier mouvement pour former un petit signe de croix sur ses yeux toujours fermés et sur sa bouche. « Mon Père, lui dis-je, vous désirez recevoir l'Extrême-Onction? » Il me fit un petit signe de tête affirmatif. Après les saintes onctions, je lui appliquai l'indulgence plénière de la bonne mort.

A deux heures du matin, il entrait en agonie; je lui mis un cierge bénit à la main, et récitai les dernières prières. Cependant cette agonie douce et calme se prolongea. Je priais pour notre cher mourant. De temps en temps je lui récitais lentement le *Credo*, le *Miserere*, et autres paroles de l'Écriture qui me venaient à l'esprit. Je lui parlais de la sainte Vierge, de saint Joseph, lui faisais baiser son crucifix. Je disais encore : *Nunc dimittis servum tuum Domine. — In manus tuas commendo spiritum meum.*

Enfin, vers 5 heures 1/2, la respiration devint plus lente, je lui remis de nouveau le cierge à la main, et récitai de nouveau mes prières. Puis, après un moment de silence, sa poitrine laissa échapper quelques râles. Je dis : *Quare tristis es anima mea? Spera in Deo.... Introibo ad altare Dei.* A cette parole il rendit son dernier soupir, au moment où la cloche sonnait l'*Angelus;* il semblait qu'il eût attendu cet appel de la sainte Vierge, pour se présenter, sous sa protection, devant le trône de Dieu.

Je mis mes doigts sur ses yeux pour abaisser ses paupières; je baisai ses lèvres et je ne pus retenir mes larmes; nous venions de perdre un si bon Père.

Il n'a fait que passer ici, et on lui était déjà sincèrement attaché. Les personnes surtout qui ont eu le bonheur de recevoir ses conseils au tribunal de la pénitence n'ont point de termes pour exprimer leur regret. Il savait si bien allier la douceur et la force, guérir et encourager. Au milieu de ma profonde tristesse, je fus grandement consolé, lorsque je vis, le lendemain de sa mort, à la messe que je disais pour lui, un grand nombre de personnes approcher de la Table Sainte, et venir faire la communion pour le bon Père. Les larmes et les sanglots s'unissaient alors aux prières. Oui, Dieu nous aura exaucés en retirant des flammes expiatrices, s'il y était encore, l'excellent missionnaire qui mourait sur la brèche, victime de son zèle : nous avions prié pour lui avec tant de ferveur! *Beati mortui qui in Domino moriuntur!*

Veuillez agréer les sentiments de profond respect, etc.,

E. F. Piau,

curé du Tremblay.

FAITS RELIGIEUX.

Rome.— Chaque dimanche, le Souverain-Pontife reçoit en audience plusieurs milliers de Romains. Les allocutions que Sa Sainteté a prononcées en ces circonstances pendant le carême ont toutes été citées *in extenso* par les grands journaux catholiques. Qu'elles sont admirables! Quelles leçons pour les gouvernements coupables! quelles protestations contre l'iniquité! mais en même temps quels encouragements à nos prières! « Domine, salva nos, perimus : *Seigneur » sauvez-nous, nous périssons*, s'écriait le Pape le quatrième » dimanche de carême; oui la tempête nous enveloppe de toutes » parts : ici, on travaille à corrompre la jeunesse par la fausse ins» truction; là on profane les saintes images, on outrage les ministres

» de Dieu, on cherche, comme je vous l'ai dit, on cherche à détruire » l'Eglise, si c'était possible. Tournons-nous donc vers Dieu et disons-» lui : *Salva nos, perimus*. Et, en présence d'une telle guerre, on a » le courage de dire, je l'ai lu il y a peu de temps, qu'après dix-huit » mois d'une inique possession de Rome (mouvement dans l'auditoire), » tout est tranquille; que l'on y voit les deux puissances marcher » d'accord sans la moindre difficulté ; qu'elles peuvent parfaitement » marcher unies. Cela est faux, cela est faux de tout point. C'est » joindre à l'outrage une indigne moquerie. »

Des faits trop réels et récents confirment ce qu'a dit le Saint-Père sur les actes impies des agents de la Révolution. Dans les rues, la nuit, des *buzzurri* ont abattu les images sacrées en parodiant les chants d'église. Dans les écoles communales on dresse les enfants à cracher sur la soutane et à blasphémer. Un capucin a été poignardé en pleine rue. A l'église de la Madone *della Quercia*, trois individus sont venus insulter le prêtre au moment où il prenait le précieux Sang et, en blasphémant, ont jeté sur l'autel leur cigare allumé. Un prélat anglais a été grossièrement insulté par des vauriens qui lui ont craché au visage, etc....

Arrêtons-nous dans cette énumération de crimes et reportons nos regards sur la physionomie si paternelle de Pie IX, souriant aux catholiques qui lui présentent, le jour de saint Joseph, un magnifique album couvert de signatures et de souscriptions à l'adresse du Pontife-Roi. Parmi les signatures on voit celle de *M. le Comte de Chambord*. « Le prince a envoyé spontanément une riche offrande et a demandé » que son nom figurât parmi ceux qui, à la vie à la mort, sont et en-» tendent demeurer attachés à la Chaire de Pierre, à l'Eglise catho-» lique et à son auguste Pontife. »

Vœu au Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France. — C'est en France qu'a pris naissance la dévotion du sacré Cœur de Jésus. La France donc, qui a reçu la première communication des désirs de ce Cœur divin, n'est-elle pas fondée à attendre une plus large effusion des grâces qui en découlent sur le monde? Au milieu de nos désastres, beaucoup d'âmes, sans doute, ont redoublé les supplications adressées à ce Cœur miséricordieux. Mais en ce moment une œuvre se fonde, sous le titre de *Vœu national au Cœur de Jésus*. Elle a pour but d'unir tous ses adhérents dans une commune prière et surtout d'élever, dans Paris même, un sanctuaire sous le vocable dont elle a pris le nom, et de faire de ce monument un perpétuel témoignage d'expiation pour les crimes qui ont provoqué nos malheurs. Voilà, ce nous semble, une réalisation pratique et exclusivement chrétienne d'une autre motion que l'Assemblée de Versailles n'a pas jugé à propos de prendre en considération. Mgr l'archevêque de Paris approuve hautement cette œuvre et vient de la recommander par une circulaire. — Déjà dans notre numéro de juin 1871, nous disions que Monseigneur l'évêque de Chartres ainsi que Nosseigneurs les archevêques et évêques de Bourges, de Poitiers, de Nevers, de Valence avaient approuvé la formule du *Vœu* qui circule en ce moment entre les mains des fidèles. Depuis cette époque beaucoup d'autres vénérables prélats ont donné au projet les plus chaleureux encouragements. Notre saint Pape a daigné accorder de grand cœur sa bénédiction à cette œuvre réparatrice.

On peut demander des *feuilles* de souscription à M. Th. Dauchez, ou à MM. Legentil et Rohault de Fleury, rue de Furstenberg, 6, à

Paris, ou encore aux sacristies de Saint-Sulpice et de N.-D.-des-Victoires, à Paris. Les personnes qui adhéreront au Vœu, inscriront au revers de la *feuille* le montant de leur souscription avec leur nom et leur adresse lisiblement écrits. Le montant des offrandes peut dès à présent être joint aux souscriptions et remis aux adresses ci-dessus indiquées.

Sanctification du Dimanche. — Pétitions des mères de famille. — Nous avons parlé également, il y a dix mois, des efforts tentés par les catholiques dans plusieurs villes de France pour ramener les populations à l'observation de la loi du Dimanche. Aujourd'hui nous avons à signaler non pas des livres, non pas des discours à la tribune rappelant un précepte dont la violation trop générale a été une des grandes causes de nos maux, mais un acte solennel inspiré à des femmes catholiques qui comprennent à merveille le vrai moyen d'en finir avec les désastres, qui est de nous rendre le ciel propice. Les mères de famille couvrent de leurs signatures la pétition suivante pour le repos du dimanche.

Messieurs les Députés,

Le travail du dimanche anéantit chaque jour davantage en France les liens de la famille. Les seules heures de la semaine où la mère pouvait voir réunis auprès d'elle le père et les enfants, sont généralement employées au travail.

La fête de la famille est détruite.

L'ouvrier connaît à peine ses enfants, l'affection naturelle s'émousse, les joies communes disparaissent, les charges seules restent et deviennent insupportables. Le nombre des chefs de famille qui abandonnent leurs foyers, et en laissent tout le poids à la mère, s'augmente dans des proportions effrayantes.

La débauche du lundi grandit à mesure que le dimanche s'efface.

Les jeunes enfants, libres les jours de fêtes dans les écoles, sont livrés sans surveillance à tous les dangers. L'influence salutaire de la famille leur manque totalement. Le travail précoce du dimanche leur enlève d'ailleurs de bonne heure l'enseignement religieux.

Cet enseignement ne soutient plus l'union des ménages ; les scandales se multiplient.

Dans ces conditions l'état du mariage devient de plus en plus onéreux à la classe ouvrière. Les mères de famille, gardiennes de l'honneur du foyer, les femmes chrétiennes de tous rangs, viennent réclamer avec toute l'énergie de leur cœur, contre une telle situation sociale.

Elles demandent le dimanche qu'avaient nos pères; le dimanche qui garde la famille dans toutes les nations du globe.

Des femmes seules sont appelées à signer cette pétition. On est prié de renvoyer les feuilles signées au secrétariat de *l'Œuvre de Notre-Dame du Salut, rue François Ier, n°* 8, à Paris, ou aux bureaux du *Monde*. Ces feuilles peuvent aussi être adressées directement à M. le baron Chaurand, député, à Versailles. Des *imprimés* seront expédiés aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'Œuvre.

Pétition pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc. — Après l'ajournement indéfini de la discussion sur les réclamations en faveur du Saint-Siége à l'Assemblée nationale, nous paraîtrons singuliers peut-être de nous occuper d'autres demandes sur des sujets religieux. Ce n'est pas un motif pour nous abstenir. Persuadés que les intérêts religieux se confondent maintenant plus que jamais avec les intérêts patriotiques, les catholiques peuvent témoigner hautement leurs désirs, et, dans la mesure de la liberté qui leur est laissée, user

partout de leur influence pour réclamer contre les désordres qui blessent le christianisme au milieu de nous. Les suppliques propagées dans ce but, fussent-elles sans réponse, n'en sont pas moins une protestation dont Dieu nous tiendra compte. C'est pour cette raison que nous prévenons nos lecteurs qu'une pétition circule à Chartres comme en d'autres villes, demandant la destruction de la statue de l'infâme Voltaire et l'érection de celle de Jeanne d'Arc à Paris.

Demander des feuilles à signer à M. l'abbé Cloquet, directeur du journal *Le Libérateur*, rue de l'Université, 35, Paris. Un premier dépôt de deux mille cinq cents signatures a déjà été opéré entre les mains d'un député.

Langres. — Les habitants de Langres, voulant témoigner à la Sainte-Vierge leur reconnaissance d'avoir été préservés des horreurs d'un siége et d'un bombardement, vont lui ériger une statue sur le mamelon qui domine la ville. Cette statue aura quatre mètres de haut et sera copiée sur celle de N.-D.-de-Fourvière.

Paris. — Dans la 13e liste de la souscription pour le Pape, publiée dans l'*Univers*, nous lisons : « Au nom d'un pauvre Trappiste, comme adieu au Saint-Père, au moment de prendre l'habit religieux, 500 fr. »

Ce Trappiste est un des plus brillants officiers des zouaves pontificaux, soldat de Castelfidardo, décoré des ordres de Pie IX et de Saint-Grégoire; il avait reçu, de plus, dans la dernière campagne de France, la croix de la Légion d'honneur.

— M. le général Cathelineau assistait, dernièrement, dans la chapelle des Missions étrangères à Paris, à un départ de plusieurs missionnaires, parmi lesquels se trouvait l'ancien aumônier de sa légion, M. l'abbé Letort, destiné à la mission de Mandchourie.

A l'arrivée de M. le général Cathelineau au séminaire, il y eut une petite scène charmante, dit la *Chronique de Dijon*. Un de ses anciens officiers vint à sa rencontre, au milieu de deux séminaristes; s'adressant à son digne chef : « Général, lui dit-il, je vous présente mes deux sergents. » C'est qu'en effet, deux sergents de l'armée de Cathelineau, après son licenciement, avaient quitté leur uniforme pour revêtir la soutane du missionnaire. Après avoir vaillamment défendu leur patrie, ces deux jeunes gens se sont faits soldats de l'Evangile.

— Le dimanche des Rameaux, dans la chapelle du château de Versailles, un certain nombre de députés de l'Assemblée nationale ont communié pour les pâques. Monseigneur l'évêque de Versailles a félicité publiquement ces hommes « *qui savent porter haut l'honneur de leurs croyances et mettre leurs actes à la hauteur de leur foi.* »

Alger. — A Alger, une œuvre, dite de Ste Monique et de St Augustin est établie avec bénédiction du Saint-Père et indulgences, pour unir, dans une association de prières, les mères chrétiennes et les âmes pieuses du monde entier qui s'intéressent à la terre sur laquelle sont nés et ont vécu le grand évêque d'Hippone et son admirable mère. — Adresser les offrandes et les souscriptions à Monseigneur l'archevêque d'Alger ou à Paris, rue du Regard, 12, au secrétariat de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

— *La charité du Curé ; un épisode de la guerre.* Nous extrayons d'une lettre venue de V. V. (Ardennes), et adressée au directeur de la Voix de Notre-Dame de Chartres un récit vraiment dramatique qui

nous révèle un acte de dévouement sacerdotal bien digne de la publicité.

« J'hésiterais à vous raconter cette horrible scène, si je ne croyais du devoir de tous de signaler à l'admiration publique les actes de dévouement et de courage de nos pauvres prêtres. Dans un temps où la démagogie a été aussi injuste que cruelle pour le clergé, ne doit-on pas faire connaître tous les droits que ses vertus et son courage lui ont acquis à notre reconnaissance ; durant ces jours de deuil et de malheur ! Vous connaissez notre village et notre habitation. Vous voyez donc le cadre de mon récit ; en conséquence, j'abrège. Nous étions tous réunis dans le grand salon ; la cloche du déjeûner nous y avait appelés.

Chacun causait tristement. Les prévisions étaient sombres. Cependant on ne prévoyait pas les souffrances que la journée nous réservait ! A peine étions-nous à table qu'une rumeur sinistre arrive jusqu'à nous. L'ennemi approche ; il veut se venger sur notre village des pertes que nos francs-tireurs viennent de lui faire subir. Deux de leurs hommes ont été tués : il faut que le village périsse : on parle de rien moins que d'un massacre général et de l'incendie ! La terreur est au comble. On ne voit que gens affolés et prêts à tous les sacrifices pour échapper aux maux qui les menacent. De toutes parts on demande des parlementaires. Trois des notables habitants se présentent. Notre bon curé se joint à eux. Ils vont tenter de fléchir le vainqueur irrité. On suit des yeux et encore plus du cœur le départ de ces hommes dévoués. Que vont-ils obtenir ! Hélas ! ils obtiennent la grâce du village ; mais à quel prix ? Mon Dieu ! le village sera épargné, à cette condition que trois victimes seront choisies parmi ses habitants et fusillées sans délai !...... Mon Dieu ! quelle angoisse cette nouvelle ne fait-elle pas éprouver à toutes les familles !....

En vain notre pauvre curé supplie de le prendre comme victime expiatoire : « Je suis seul en ce monde, prenez-moi, c'est mon désir » le plus ardent, dit ce bon prêtre ; jamais mort n'aura rendu plus » grand service et n'aura été plus désirée. Epargnez mes bons parois- » siens, mais prenez leur pasteur. » Tout fut inutile. Ce chef cruel exigea trois des habitants. Force fut de lui céder en cette douloureuse circonstance. Le choix de ces malheureux fut fait par un misérable qui osa choisir ! Tous les habitants étaient réfugiés dans l'Eglise. Ils priaient, le bon prêtre pleurait. Il eût bien voulu mourir. Au lieu de cette mort qu'il souhaitait tant, il eut la douleur d'accompagner au supplice les trois innocentes victimes qui subirent courageusement et chrétiennement une mort aussi cruelle qu'injuste. Comment peindre l'agonie de ce pauvre village ! quelle stupeur en attendant ce choix de mort ! et les femmes et les mères !... Ah ! mon Dieu ! y a-t-il plus horrible épisode dans cette horrible histoire de l'invasion ?

J'ai fini et je m'en félicite. J'ai tant souffert durant cette lugubre journée que j'en redoute même le souvenir. En faisant ce récit je ne pense qu'à la gloire de Dieu qui suscite de si grands dévouements.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Un cœur en action de grâce pour une faveur obtenue. — 2. Deux fleurs artificielles pour la chapelle Sainte-Anne. — 3. Un cœur de vermeil offert par une dame de Paris. — 4. Un cœur offert à Notre-Dame du Pilier par une dame de Chartres. — 5. Une plaque de marbre avec cette inscription : Amour, reconnaissance à Notre-Dame de Chartres et à Saint-Joseph pour deux guérisons ob-

tenues. L. J. — 6. Une seconde plaque de marbre sur laquelle on lit ces mots : Protection et salut, 1870-1871. Yv. M., dioc. de Sens. — 7. Deux offrandes de 10 fr. chacune destinées à acheter quelque objet pour l'un ou l'autre de nos sanctuaires. — 8. Une belle statue en bois de sainte Anne, don des Mères chrétiennes de la ville de Chartres. — 9. Une somme plus importante a été offerte pour la décoration de l'une de nos chapelles de Sous-Terre. Cette chapelle est destinée à devenir un centre de dévotion aux âmes du purgatoire.

Lampes. — 137 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mars, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre,* 31 pendant 9 jours, 9 pendant un mois, 2 pendant six mois, 1 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier*, quatre pendant 9 jours, une pendant six mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph,* 69 pendant 9 jours, 1 pendant 15 jours, 16 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* une pendant 9 jours.

Consécration des petits enfants. — 24 nouveaux inscrits, dont de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Janvier : 306.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 105.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 184.

— Le R. P. Henri de Régnon, de la compagnie de Jésus, termine sa station quadragésimale à la cathédrale de Chartres. Ses nombreux sermons ont certainement laissé dans les âmes un plus vif amour de la vertu, ce que le prédicateur désirait, et en même temps une haute estime de la personne du prédicateur, ce dont son humilité se souciait beaucoup moins. Sur toutes les bouches nous eussions pu recueillir le même éloge de ses conférences et de ses entretiens familiers; deux genres différents d'instruction qu'il a employés avec une solidité de doctrine et une distinction de langage vraiment rares. Les conférences étaient pour les auditeurs réunis à la cathédrale; les entretiens pour les personnes de la classe ouvrière qui se pressaient avec bonheur dans l'annexe de la chapelle de la Brèche; ici et là le ton élevé de ses discours et le charme de ses causeries exerçaient un puissant attrait, et l'on aimait à recueillir cette parole sage et forte qui, au milieu de nos erreurs et de nos égarements, traçait le droit chemin du salut et inspirait une énergie nouvelle pour soutenir dans nos temps malheureux les combats du Seigneur. Le zélé missionnaire ne voulant point compter avec la fatigue a trouvé le moyen, en dehors des exercices de la station, de prêcher à la Crypte une retraite spéciale pour les dames; là il lui était plus facile de tirer des principes posés dans les réunions générales des conséquences plus pratiques, de préciser davantage les points les plus utiles, surtout en ce qui concerne la vraie dévotion. De plus, le R. P. de Régnon a donné dans l'église de Saint-Pierre des conférences aux militaires, officiers et simples soldats; là aussi les auditeurs nombreux ont paru bien goûter la parole apostolique.

— Notre fête du 15 mars a été favorisée par un temps magnifique; la procession, présidée par Monseigneur, s'est dirigée, selon l'usage, de la cathédrale à la chapelle de N.-D. de la Brèche, avec une grande solennité : richesse des costumes, nombre des guidons et des bannières, musique de fanfare, chants d'église, tout était conforme au programme habituel. On sait que cette procession est commémorative de la déli-

vrance miraculeuse de Chartres assiégée par les Huguenots en 1568. L'année dernière, c'est ce jour-là précisément que les derniers Prussiens de l'occupation ont quitté notre ville et l'on remarquait avec une vive satisfaction cette coïncidence; d'ailleurs à l'occasion du siége du 18 octobre 1870 et du séjour des Allemands parmi nous, bien des fois les Chartrains avaient dû avouer que Notre-Dame de Chartres s'était visiblement occupée d'eux pour écarter de terribles menaces d'abord, ensuite pour adoucir les rigueurs de leur condition. Cette année encore nous avons été remercier Notre-Dame de la victoire de nos pères sur les ennemis de la religion au seizième siècle et en revenant de la chapelle, théâtre principal de cette lutte antique, plus d'un sans doute songeait à la possibilité de luttes futures, de périls non définis mais redoutés; en tout cas chacun pensait aux combats contre Satan et s'armait de confiance en répétant les versets du cantique de David : *Dominus petra mea, et robur Salvator meus, Deus fortis meus, sperabo in eum.* Le Seigneur est mon rocher, il est mon Sauveur, mon Dieu est mon soutien, c'est pourquoi j'espèrerai en lui.

— Les exercices du mois de Saint-Joseph, à la Crypte, ont été très-suivis. Nous ne pourrons être renseignés sur toutes les faveurs obtenues, après les recommandations faites devant l'autel du chaste époux de Marie! Que de guérisons et de conversions y ont été l'objet de ferventes prières. Le 19 mars était le grand jour d'audience auprès de saint Joseph. C'est précisément le 19 mars qu'un fait fort édifiant venait couronner bien des prières dans une chapelle de Chartres, à l'Hôtel-Dieu. Un jeune homme, âgé de 26 ans, renonçait à l'hérésie de Luther pour embrasser la foi catholique, apostolique et romaine. L'an dernier, pendant l'occupation allemande, une abjuration semblable avait eu lieu dans la même chapelle; nous n'avions pu l'annoncer, la *Voix* de Notre-Dame étant alors condamnée au silence.

— La fête de l'Adoration mensuelle aura lieu le 25 avril dans l'église de Sainte-Foy. La fête précédente a été célébrée le 21 mars dans l'église Saint-Aignan. C'est le R. P. Pâquet, prédicateur de la station qui a parlé; et sur ses lèvres, en cette circonstance comme pendant toute la station, la parole de Dieu trouvait ces accents de foi et de zèle qui ne peuvent manquer de produire des fruits dans les âmes.

— *Le don de Sa Sainteté Pie IX à l'église de Loigny.*— Nous venons de voir le don annoncé comme offert par le Souverain-Pontife à l'église de cette paroisse. C'est un très-beau ciboire de la hauteur de trente-cinq centimètres. Des attributs de la Passion y sont représentés dans six médaillons, dont trois sur la coupe et trois sur le pied. Cet objet précieux est fort ancien ; sous le pied est gravée une inscription qui indique l'époque de la donation première, on y lit ces deux dates, 1633 et 1693. La nouvelle inscription est ainsi conçue : Don de S. S. Pie IX à l'église de Loigny, en mémoire des zouaves pontificaux tombés à la bataille de Loigny, 2 décembre 1870.

Ce fait d'armes si glorieux pour les zouaves pontificaux a été porté par la renommée sur toute l'étendue du monde catholique. La *Voix* de Notre-Dame a contribué, pour sa part, à la publicité de ce drame émouvant. C'est par elle que les détails en ont été connus à Cincinnati, en Amérique, et il y a quelques semaines un des plus illustres personnages associés de notre archiconfrérie et par conséquent

abonnés à la *Voix*, Monseigneur Purcell, archevêque de Cicinnati, écrivait à Monseigneur l'évêque de Chartres une lettre à laquelle il nous a été permis d'emprunter les lignes suivantes :

« ..... Je lis avec un vif intérêt les détails du combat à Loigny, Je » m'associe à toutes les sympathies, à toutes les réjouissances manifes- » tées pour ces braves, ces martyrs qui, dans cette bataille mémorable, » se sont sacrifiés pour la religion, la patrie. Votre diocèse, Monsei- » gneur, est de plus en plus consacré par leur sang précieux ; il leur » a donné un *Campo santo* digne d'eux..... Cincinnati, 1er mars. »

— M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, directeur de l'Association des Mères-Chrétiennes de Chartres, a publié son rapport annuel sur cette œuvre. Nous y trouvons trois lettres bien touchantes citées par le zélé directeur, comme exemples aux mères chrétiennes qui se préoccupent vivement du salut de l'âme de leurs enfants. Nous reproduisons la page où ces citations se suivent.

« Mon fils, écrivait l'an passé une mère à son fils, campé dans » les environs de Marchenoir, offre bien à Dieu tes privations, le » froid excessif dont tu as à souffrir, les insomnies de tes horribles » nuits sur la neige, l'affreux pain noir que tu manges et surtout » l'absence de ta mère chérie que tu n'avais jamais quittée, offre » tout cela à Dieu pour l'expiation de tes péchés : confesse-toi bien, » si tu le peux, et si tu ne le pouvais pas, ne manque pas tous les » jours de faire un acte de contrition parfaite sur les fautes si » nombreuses de ton enfance. Allons, mon fils, si Dieu te demande » le sacrifice de ta vie, fais-le généreusement et en chrétien, afin » que je puisse mêler, s'il le fallait, à la douleur de ne plus te revoir » sur la terre, l'espérance certaine de te retrouver au ciel. »

Et cette autre mère, qui nous écrit à nous-même au mois de mai dernier qu'après avoir perdu ses deux filles, elle apprend que son fils vient d'être tué sur le champ de bataille. « Que ne suis-je, me » dit-elle, dans votre ville privilégiée, dans le sanctuaire de la très- » sainte Vierge ! j'irais vous dire en ce moment avec elle : Voyez » s'il est une douleur semblable à ma douleur ! et je verserais dans » votre cœur des larmes que déjà la perte de mes deux chères filles » avait rendues si amères. Je n'ai plus qu'une consolation à » attendre et celle-là je viens vous la demander, à vous qui avez » reçu les derniers aveux de mon pauvre enfant, dites-moi en grâce » si je puis espérer qu'il est près de ses deux sœurs..... La seule » pensée qu'il peut souffrir encore dans l'autre vie me déchire ; aussi » j'offre à tous les instants les douleurs de la Mère du Sauveur, » celles du Sauveur lui-même, avec les miennes qui lui sont unies, » j'offre les larmes du monde entier ; je tâche d'obtenir toutes les » indulgences possibles pour cet enfant si cher. Mais ce n'est pas » assez ; c'est pour cela que je sollicite de votre charité un mot qui » me dise, non comme une consolation humaine, mais en toute » vérité, si vous pensez, vous, et si vos espérances sont fondées, » que mon cher Athanase soit sauvé. »

Et quand je lui eus donné toutes les assurances qui m'étaient possibles, dans une autre lettre : « Merci, merci, me répond cette » mère héroïquement chrétienne ; je pourrai donc désormais, dans » une action de grâces qui durera autant que ma vie, unir le sang » qui a coulé de la blessure de mon fils à la même heure que le » sang si précieux et si pur du divin Sauveur, je pourrai donc l'unir » au sang de Jésus : j'espère que par cette union mon fils sera » devenu agréable au Père des infinies miséricordes. »

— *Nomination.* — M. l'abbé Dousse, précédemment curé de Vitray, est maintenant curé de Berchères-sur-Vesgres.

— La quête pour les séminaires aura lieu dans toutes les églises du

diocése le jour de Pâques; le vendredi-saint, la quête a été faite à la cathédrale pour la Maison des Petites-Sœurs des pauvres.

— L'institution Notre-Dame de Chartres a présenté encore deux élèves à l'examen pour le baccalauréat (session de mars), les deux ont été reçus bacheliers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Permettez-moi de recourir à vous pour tenir une promesse que j'ai faite à la Très-Sainte Vierge. Toujours confiant en sa bonté, je l'ai implorée, il y a quelque temps, pour lui demander une grâce; j'ai été exaucé; ma lettre sera un nouveau témoignage rendu à la protection de Notre-Dame de Chartres, sur ceux qui ont confiance en elle. (L'abbé F. T. au diocèse de Carcassonne).

2. Ma fille, tant recommandée à Notre-Dame de Chartres est sauvée et en parfaite santé. Aussi me tarde-t-il de faire mon pélerinage d'action de grâces. (D. de S. M. à S. A. diocèse de Blois).

3. La neuvaine que je vous avais demandée, il y a quinze jours, a eu les meilleurs résultats. Veuillez remercier avec moi Notre-Dame et Saint-Joseph. (L. B. du diocèse de Versailles).

4. Remercîments à Marie! J'ai obtenu ce que je désirais; celui pour qui nous prions est tout-à-fait revenu à de bons sentiments et s'est approché des sacrements. En reconnaissance j'ai fait avec lui le pélerinage de Notre-Dame de la Délivrande à pied.
(V. B. du diocèse de Bayeux).

5. Notre neuvaine est exaucée. Je suis chargé de vous annoncer cette faveur pour en rendre gloire à Notre-Dame.
(Un curé du diocèse de Chartres).

6. Le brave homme dont je vous ai parlé est mort vendredi dernier en bon chrétien, après avoir vu un prêtre dès le dimanche, c'est-à-dire presque au début de la neuvaine faite pour sa conversion. Il est mort en bon chrétien, nous avons donc bien fait d'invoquer ensemble pour lui Notre-Dame de Chartres.
(M. d'A. diocèse de Chartres).

7. J'avais eu l'honneur de vous recommander une jeune personne atteinte d'une fièvre muqueuse. Le médecin disait encore samedi ou dimanche dernier que l'état de la malade resterait à peu près le même durant quelques semaines. Pourtant dès le lundi, la convalescence était entière et le mieux s'est toujours accru depuis. Nous sommes pleins de reconnaissance pour Notre-Dame de Chartres dont nous croyons avoir vu la main dans cette affaire.
(F. du diocèse d'Evreux).

8. C'est pour une heureuse délivrance que je vous transmets l'expression de nos remercîments à Notre-Dame de Chartres, tant invoquée pour cette circonstance périlleuse. Inscrivez maintenant notre enfant sur le registre des consécrations à Notre-Dame. Nous le vouons pour sept ans à la Bonne Mère.
(D. de V. diocèse du Mans).

9. Je suis heureux de vous apprendre que ma demande en grâce de guérison à Notre-Dame de Chartres a été exaucée. Je suis entré en convalescence dans le cours de la neuvaine.
(R. de B. St-W. diocèse de Cambrai).

10. Gloire à Dieu! Honneur à Notre-Dame de Chartres. Mon fils a subi avec bonheur les examens dont le succès dépendait beaucoup, je le crois, des bonnes prières faites par vos clercs. Priez maintenant

pour l'avenir de mon cher fils; je frémis de la pensée des dangers spirituels qui le menacent dans la ville de ..... où il me faut le laisser aller seul.....

(Une mère chrétienne de C. diocèse de Bordeaux).

11. J'avais demandé à Notre-Dame de Chartres une grâce précieuse, lui promettant, si elle me l'obtenait, un cierge à son autel. J'ai été exaucée; je vous envoie la somme nécessaire pour l'accomplissement de ma promesse. (M. P. de R. diocèse de Séez).

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

LE MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

Abrégé de *Notre-Dame de Lourdes*,

Divisé en trente et une lectures, avec une prière spéciale à la fin de chacune d'elles, par M. Henri Lasserre.

Cet ouvrage qui vient de paraître à la librairie Palmé, contient, outre le Bref du Pape, adressé à l'auteur, un deuxième Bref accordant l'indulgence plénière aux pèlerins de Notre-Dame-de-Lourdes, avec des prières composées aux intentions marquées par le Souverain Pontife. Revêtu de l'approbation de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, déjà recommandé, quoique à peine paru, par la plupart des Evêques de France, ce livre est destiné à être lu dans toutes les paroisses, dans toutes les communautés, dans les institutions catholiques, au sein de toutes les familles chrétiennes, et à produire un incalculable bien. Tout le monde sait quel charme de récit, quelle puissance de conviction et de conversion possède le chef-d'œuvre intitulé *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre. L'auteur à su conserver la saveur, le mouvement et la vie à ce beau livre, dans cet abrégé populaire destiné à être lu en *Mois de Marie*, et il y a ajouté des prières admirables, des prières appropriées à tous les besoins de notre temps, et qui ne sont pas moins émouvantes que le texte même de cette divine histoire. D'ici à un mois ce livre sera entre toutes les mains chrétiennes.

Chez Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle-St-Germain, 25, à Paris. — Prix : 2 fr. Par la poste; 2 fr. 50.

— LE GRAND PAPE ET LE GRAND ROI, ou *Traditions historiques et dernier mot des prophéties*, 7e édition, seule complète augmentée de prophéties, d'explications et de considérations nouvelles. Se vend 1 fr., au profit des pauvres. Franco, par la poste, 1 fr. 25.

— MANUEL DU BON FRANÇAIS, ou *les vrais principes religieux et politiques*. 5e édition, soigneusement corrigée et complétée, se vend 60 cent. au profit des pauvres. Franco, par la poste, 75 cent.

— LA FRAN[illegible] PIE IX, *Cris de douleur et d'espérance*, par l'Auteur de : LE GRAND [illegible] LE GRAND ROI. 2e édition corrigée et augmentée. Prix : 60 cent.

Nota. On peut se procurer ces trois publications chez les principaux Libraires de France, et, à défaut, chez M. PRIVAT, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse, en échange d'un mandat-poste, sans augmentation de prix.

— TRENTE-TROIS CONSIDÉRATIONS SUR LE SACRÉ-CŒUR, suivies de lectures pour le premier vendredi de chaque mois. A. M. D. G. — (Ce livre se vend chez Enault, libraire, rue Cassette, 23, Paris.

— REVUE DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES pour la classe ouvrière. Œuvres de Jeunesse. — Sociétés de Saint-Joseph. — Sociétés de Saint-François-Xavier. — Cercles d'Employés. — Patronages d'Apprentis, etc. — Deuxième année. — Un an, 6 fr. — Les abonnements partent du premier janvier. — On s'abonne, en un mandat sur la poste, au Bureau de la Revue, boulevard des Lices, 33, à Angers (Maine-et-Loire). — Prix du numéro séparé, 75 centimes.

AVRIL 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1872.

1er avril, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*; — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.).

2, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc.; — 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

3, merc. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

4, jeudi. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vend. — 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

6, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

8, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'arch. du Saint et Immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

9, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

10, merc. — Ind. lén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

11, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison; — 2° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

12, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour le scap. rouge.

13, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 avril (jour au ch. des fidèles).

14, dim. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

15, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

16, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

17, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

18, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au ch. des fid.).

19, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la Prière (vend. au choix des fidèles).

20, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 6 avril (jour au ch. des fid.).

21, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

22 lundi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

24, merc. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

25, jeudi. — Ind. plén. : pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid).

26, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

27, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 6 avril (jour au ch. des fid.).

28, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

29, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

30, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.

5e NUMÉRO — MAI 1872 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOTRE-DAME DE DÉOLS OU DU BOURG-DIEU (Berry).

L'origine et l'histoire des pélerinages en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge a toujours pour ses enfants un touchant intérêt. Chaque province de notre France possède un sanctuaire en son honneur; rendu célèbre par de nombreux prodiges et l'affluence des fidèles, principalement à certaines époques de l'année.

La fête de Notre-Dame du Bourg-Dieu ou de Déols en Berry se célébrant le 31 mai, nous avons choisi ce mois si cher aux enfants de Marie pour en parler à nos pieux lecteurs.

La ville de Déols, située sur les bords de l'Indre, a dû être dans les temps reculés une ville importante, si l'on en juge par la fondation d'anciens bâtiments que l'on trouve dans un certain rayon de son territoire. Elle fut la capitale du Bas-Berry jusqu'au moment où le seigneur Raoul, dit le Large, transporta son habitation sur l'autre rive du fleuve. Les maisons qui se groupèrent autour du nouveau manoir formèrent bientôt une ville qui effaça Déols et s'appela *Chateauroux*, du nom de la résidence de Raoul. Mais la belle abbaye du Bourg-Dieu, sa magnifique église dont il reste encore une élégante flèche en granit, ornée de quatre clochetons ; sa Vierge miraculeuse surtout, laissaient à la ville en apparence délaissée, une sainte prééminence sur sa rivale (1).

Le culte de vénération et d'amour que les habitants rendaient

(1) Les seigneurs de Déols reconstruisirent le monastère détruit par les Normands et enrichirent l'église de leurs présents.

à la mère du Sauveur remonte au xe siècle. Mais il prit au xiie une grande extension. Un sacrilége, dont un cotereau se rendit coupable, détermina chez les populations d'alentour ce mouvement religieux qui les porta dès lors à recourir dans leurs besoins à à Notre-Dame-de-Déols. — Les cotereaux ou routiers, étaient des misérables affiliés en grand nombre à la secte de Pierre de Bruys, espèce de manichéen qui avait infesté de ses erreurs le Languedoc et la Gascogne. Ils faisaient profession de ne craindre ni Dieu ni les hommes ; ils se mettaient aux gages de tous ceux qui voulaient commettre quelque brigandage. Les rois eux-mêmes se servaient d'eux comme troupe auxiliaire. C'est ainsi que Henri II Plantagenet et son fils Richard les avaient pris à leur service, dans la guerre qu'ils faisaient à Philippe-Auguste, et celui-ci, imitant le triste exemple des deux princes anglais, les avaient aussi enrôlés sous ses étendards. Ce monarque, étant venu assiéger Châteauroux, Richard envoya à Déols un renfort de coteraux. Or, il arriva que le 29 mai 1187 plusieurs d'entre eux jouaient aux dés devant le portail latéral de l'église, du côté nord où était placée l'image miraculeuse de Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. « L'un de ces soldats, monstre d'iniquité, possédé du démon, » dit Rigord, l'historien de Philippe-Auguste, « perdit à ce jeu détes-
» table un argent mal acquis, et de colère il éclatait en horribles
» blasphèmes. Puis, transporté de rage, il leva les yeux, et voyant
» la sainte image sculptée sur le portique ; non content de lancer
» sur elle des regards étincelants de fureur, cet insensé vomit
» dans son délire criminel, des torrents d'injures contre notre
» Reine et contre Dieu. Oh douleur ! ce misérable saisit une
» pierre, et à la vue de tout le monde, la jette contre la
» statue vénérée, et casse à l'enfant Jésus un bras qui tombe
» par terre. Aussitôt, le sang ruisselle en abondance de la
» blessure et coule sur le sol. Chose merveilleuse, une foule de
» malades ayant recueilli quelques gouttes du sang miraculeux
» furent à l'instant même guéris de leurs infirmités. Quant
» au malheureux cotereau qui s'était rendu coupable d'un si
» affreux attentat, il fut saisi d'un mouvement frénétique et
» expira sur la place. Jean-sans-Terre survint en ce moment, il
» ramassa avec respect le bras mutilé et déposa ce précieux
» débris dans une riche chapelle qu'il fit bâtir en Angleterre et
» qu'il dédia à la sainte Vierge ; elle y fut invoquée sous le
» vocable de Notre-Dame du Réduit. »

A la nouvelle de l'effrayant trépas du soldat blasphémateur, la terreur fut grande parmi les gens de guerre. Philippe-Auguste qui était un prince de foi, craignit que la présence de cotereaux parmi ses troupes n'attirât sur elles et sur lui les malédictions du Ciel, et licencia tous ceux qui étaient à sa solde.

Cependant une rencontre entre les deux armées de France et d'Angleterre paraissait imminente. Vainement Philippe-Auguste avait-il fait à Richard des propositions de paix, celui-ci voulait combattre à tout prix. Les habitants de Déols, pleins de confiance en leur madone chérie, se prosternèrent à ses pieds, suppliant la Mère de notre adorable Sauveur de manifester sa puissance d'intercession, et d'empêcher l'effusion du sang.

Déjà les épées sont hors du fourreau, les arcs sont tendus, le signal va se donner, quand tout à coup les deux princes anglais viennent trouver le roi de France et acceptent les conditions qu'il a dictées. La paix est conclue ; alors Seigneurs, rois, peuples et guerriers se réunissent autour de l'image miraculeuse, exaltant sa puissance et sa bonté.

Deux légats du Saint-Siége, qui passèrent quinze jours au monastère, rendirent témoignage des prodiges qui s'opéraient sous leurs yeux.

Dans le même temps, un autre cotereau du nom d'Anséald de Barbançois, éprouva les effets de la miséricordieuse clémence de Notre-Dame de Déols. On trouve dans un ancien manuscrit le récit que ce soldat fit de sa guérison. Nous allons le transcrire dans sa martiale simplicité :

« Il y a quatre ans environ, dans une expédition où j'accompagnais le comte Richard, je fus atteint à la face d'un dard à forme anguleuse qui pénétra si avant dans la mâchoire supérieure que les médecins ne purent l'en extraire. La plaie se cicatrisa et ce fut fini. Mais cette semaine j'éprouvai à la mâchoire d'horribles douleurs. Hier, samedi (c'était le 21 juin 1187), souffrant comme un damné, et redoutant d'avoir à subir une opération, je me *risquai* à prier la Vierge Marie : « Bonne et clémente Dame, lui dis-je, si vous me guérissez, je me donne à vous ; vous devenez ma suzeraine et chaque année de ma vie, je vous paierai une pièce d'argent, en reconnaissance de mon vasselage : j'en fais le vœu. » A peine avais-je dit, et voilà que le dard qui me faisait tant souffrir se remue par une vertu divine, se détache sans aucune douleur et tombe dans ma bouche ; je le pris et le montrai à ceux qui m'entouraient. Ils en furent dans l'admi-

ration et bénirent la bonne Vierge qui fait du bien à ceux mêmes qui ne le méritent guère. Je demande mon cheval ; avec l'aide de mes camarades j'y monte ; car, après tant de souffrances et une longue diète, je ne l'aurais pu sans leur secours. J'arrive ici pour déposer sur la pierre sacrée mon tribut. Je racontai aux religieux ce que Notre-Dame, toujours si compatissante, avait fait en ma faveur ; ils me répondirent qu'il fallait revenir aujourd'hui, dimanche, et apporter le dard de forme anguleuse comme monument de la grâce obtenue. J'en fis la promesse, pourvu toutefois que mes forces le permissent. — Appuyé sur deux camarades, je parvins à franchir les degrés de l'autel. Mais, ma prière finie et mon offrande déposée, je me sentis tout à fait guéri. « Retirez-vous, dis-je à mes gens, je n'ai plus besoin de vos services : Notre-Dame m'a rendu la santé, et je puis affirmer que je reviendrai demain avec le dard qui atteste de sa bonté. » Ce que je fis en effet, et je vous remets ce dard, dis-je aux religieux, je reconnais publiquement et je confesse hautement la clémence de Marie ; je le jure, et je serai fidèle à mon serment. Je renonce pour toujours au métier sacrilége que j'ai fait jusqu'ici. »

Le chroniqueur ajoute, pour compléter les dires du cotereau, « tandis qu'Anséald de Barbançois parlait de la sorte, les nombreux cavaliers qui l'avaient accompagné, la foule du peuple qui était accourue, tous glorifiaient Dieu avec une joie mêlée d'une crainte respectueuse. »

Une merveille d'un autre genre avait à l'avance disposé les cœurs à ces divers sentiments.

Le dernier jour de mai de cette même année 1187, à l'heure de Vêpres, la sainte image rompant le collier qui ornait son cou, se remua sur sa base comme si elle eût voulu changer de place. A cette vue, les religieux, frappés d'un pieux étonnement, s'étaient empressés de l'emporter dans l'intérieur de l'église en chantant des hymnes sacrées.

Plus tard, on construisit une chapelle au-dessus du portail, à l'endroit même où se trouvait naguère la statue : elle enfermait dans son enceinte la façade latérale témoin de tant de miracles. Lorsque cette chapelle fut terminée, on remit à sa place la statue antique de Notre-Dame de Déols, avec une grande solennité et un grand concours de peuple.

Une confrérie, érigée en son honneur, exista jusqu'en 93. Détruite à cette époque néfaste, elle a été rétablie en 1830. De temps immémorial, on célèbre le 31 mai, dans le diocèse de

Bourges, une fête commémorative des prodiges opérés par la médiation puissante de la Vierge de Déols. Elle est désignée dans le propre nouveau sous le titre de *fête des miracles* DE NOTRE-DAME DU BOURG-DIEU (1).

Un humble servant de Marie.

MONSIEUR L'ABBÉ PAQUERT.

Depuis douze ans nous considérons le 24 avril comme un anniversaire funèbre pour le clergé chartrain. A cette date, en 1860, expirait M. l'abbé Pâquert, vicaire-général, supérieur du grand séminaire et de plusieurs communautés religieuses; il y avait grand deuil parmi nous. Si la *Voix de Notre-Dame*, à cette époque, a été sobre de détails sur la vie et la mort de ce saint prêtre, c'est que le directeur espérait pouvoir insérer plus tard une notice étendue; des matériaux étaient promis à la rédaction. Des circonstances imprévues ont empêché la réalisation du projet. Nous ne pouvons plus attendre davantage; à l'aide de quelques notes qui sont entre nos mains, nous allons essayer de tracer une esquisse biographique dans le but d'honorer la mémoire de l'un des plus anciens protecteurs de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame.

C'est à Boissy-en-Drouais, petit village des environs de Dreux, que naquit le 2 octobre 1812, l'enfant de bénédiction destiné à partager pendant vingt années le lourd fardeau de l'administration du diocèse et à devenir l'une des gloires les plus pures de l'église de Chartres. Les exemples qui entourèrent le berceau de Pierre-Philippe Pâquert furent pour lui une école de vertu. Ses parents, modestes cultivateurs, gardaient comme un héritage de famille la fidélité aux devoirs religieux et la commisération pour les pauvres. Son aïeul maternel s'était fait remarquer par la pratique constante de l'aumône et de l'hospitalité accordée aux malheureux qui s'étaient habitués à le regarder comme leur seconde Providence; chez lui cette charité s'alliait à une foi éclairée et forte qu'il prouva hautement dans une circonstance bien digne de notre récit. A la triste époque de nos orages politiques, il avait été décidé au Conseil communal de Boissy que le maître-autel de l'église serait vendu; c'était désormais un meuble inutile. Déjà l'acquéreur s'apprêtait à consommer son entreprise sacrilège, lorsque survient notre religieux cultivateur. Il demande au démolisseur quel est le prix de l'adjudication, lui en verse aussitôt le montant et conserve ainsi à sa paroisse une de ses plus précieuses richesses.

Les parents du jeune Pâquert n'avaient rien tant désiré que d'avoir un enfant selon le cœur de Dieu. Lorsque cet enfant fut accordé à leurs vœux, la paroisse de Boissy, privée de pasteur, était desservie par M. le curé de Saint-Rémy-sur-Avre; le nouveau-né fut baptisé le lendemain de sa naissance à Saint-Rémy. Nous sommes tenté de croire que la grâce, en prenant possession de ce jeune cœur, y fixa irrévocablement son empire; car un de ceux qui ont le mieux connu M. l'abbé Pâquert dès les premières années de sa vie, nous assure qu'il semblait dès lors saint et parfait. Une piété tendre et énergique, une aimable innocence qui se reflétait dans sa physionomie pleine de charmes : tel fut dès lors le fonds de son caractère. L'école faisait

(1). L'office de cette fête a reçu l'approbation de la congrégation des rites.

ses délices; il y surpassait tous ses petits camarades par sa bonne conduite et par une application exemplaire; mais il avait surtout une aptitude prononcée pour les choses de Dieu. Un de ses plus agréables passe-temps était de faire de petites chapelles, de peindre des statues de saints, d'écrire et de graver des notes; il aimait à répéter qu'il voulait être prêtre; sa tenue à l'église était celle d'un ange.

A l'âge de neuf ans, il lisait parfaitement le latin, chantait juste et avec grâce. Aussi la Confrérie de charité voulut-elle se l'attacher en qualité de clerc. Il s'acquitta de ses fonctions avec une si angélique modestie qu'on pouvait deviner ce qu'il serait plus tard; il avait au front la marque d'un Samuel. La préparation à la première communion fut facile pour lui, malgré de nombreux obstacles : l'éloignement de l'église où l'appelait le catéchisme, la difficulté des chemins, la rigueur des saisons, rien ne pouvait le retenir; il arriva ainsi au jour solennel dans les dispositions les plus édifiantes. Il fut choisi pour la récitation des vœux du baptême; on se souvient encore de la piété qu'il manifesta en cette circonstance, et lui-même a toujours conservé dans ses papiers la formule des vœux écrite de sa main, en lettres majuscules, avec le soin le plus minutieux.

L'époque de la première communion est d'ordinaire celle où l'enfant commence à se prononcer sur le choix d'un état; la vocation du clerc de charité n'était pas douteuse. On le plaça chez M. l'abbé Mariette, curé de Vert, qui allait être ainsi son premier professeur de latinité. Là, son application et sa mémoire se montrèrent telles, au rapport d'un condisciple, qu'il ne fut repris que deux fois dans les leçons de toute une année; il les savait constamment sans faute. Il fixait l'attention par ses précoces vertus; l'obéissance et l'abnégation lui étaient déjà devenues familières : comme preuve entre mille, pourquoi ne citerions-nous pas le fait suivant dont la vulgarité apparente n'est pourtant pas à dédaigner dans l'histoire d'un écolier vertueux? La servante du presbytère aimait à se décharger sur le jeune Pâquert d'une partie de son travail et l'employait au nettoyage des ustensiles de cuisine. Malgré les railleries de ses camarades, l'enfant se prêtait de bonne grâce aux exigences de la vieille ménagère; par ces actes et d'autres, il creusait les premiers fondements de cette humilité admirable qui l'a depuis élevé si haut.

Le pieux élève était dans sa quinzième année. Ses parents sollicitèrent son entrée au petit-séminaire fixé alors à Terminiers, à l'extrémité du diocèse, et sur la limite de celui d'Orléans; il fut convenu qu'il y entrerait le 30 octobre 1826. Au jour désigné, il part joyeux avec un compatriote admis comme lui au séminaire; les voilà quittant Boissy à 4 heures du matin, et se rendant à Chartres seuls, à pied et par une pluie battante; le long de la route, ils oublient toute fatigue en répétant à l'envi des chants d'église; ces hymnes saintes, cri instinctif de reconnaissance envers Dieu, étaient l'aliment de leur gaîté, et la gaîté donne des ailes au voyageur. Ils arrivent enfin à Terminiers le 31, veille de la Toussaint, à 9 heures du soir. Contrairement à la règle qu'elle ne connaissait pas, la mère du jeune Pâquert lui avait fait préparer une soutane, et c'est avec les insignes de l'état ecclésiastique que le lendemain matin il parut pour la première fois devant les élèves de Terminiers. Le vénérable supérieur de la maison crut devoir consentir à une exception en faveur de cet enfant. La conduite du séminariste appelé dès lors : *le petit curé,* ne donna pas lieu de regretter cette condescendance; on le vit, dès le dimanche suivant, obtenir la place de premier à la composition

hebdomadaire; et cette place fut habituellement la sienne dans les deux années qu'il passa à Terminiers.

Cependant une nouvelle maison ecclésiastique, le petit séminaire de Saint-Cheron, venait de s'ouvrir. Cet établissement, placé au centre du diocèse et près de la ville épiscopale, offrait un accès plus facile; bientôt la plupart des élèves de Terminiers accoururent là se mettre sous la conduite du digne supérieur, M. l'abbé Chouet, que la confiance de son évêque avait appelé à créer la précieuse pépinière du sacerdoce. Mais au moment même où le jeune Pâquert allait entrer à Saint-Cheron, Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, plutôt que de se soumettre aux fameuses ordonnances de 1828, aima mieux disperser les séminaristes dans les presbytères.

M. Pâquert fut placé à Voise avec quelques-uns de ses condisciples, pour y faire sa troisième. Là, beaucoup de dérangements et de fréquentes sorties devaient nuire à la régularité de ses études; bien des fois on l'a vu péniblement affecté de ce souvenir; il comprenait si bien de quelle importance est l'emploi des jeunes années! « Que je regrette disait-il, l'année de Voise! j'ai souvent demandé pardon à Dieu d'avoir perdu un temps si précieux. » Pourtant, à Voise comme ailleurs, la piété du séminariste avait laissé d'heureuses impressions, et plus tard, l'adolescent devenu prêtre vit plusieurs habitants de cette paroisse venir à Chartres réclamer l'aide de son ministère pour se réconcilier avec Dieu.

L'année suivante 1829-30, Mgr de Montals se décida à rouvrir, sous le nom officiel d'*Institution* le petit séminaire de Saint-Cheron. M. Pâquert ne démentit point dans cette maison la bonne opinion que l'on avait conçue de sa personne. Constamment à la tête de sa classe dans les compositions littéraires, il avançait d'un pas non moins rapide dans la pratique des vertus ecclésiastiques. Sûr de trouver un secours précieux dans la force promise aux associations, on le vit dès lors grouper autour de lui une société de pieux amis, choisis parmi les meilleurs condisciples; il est à remarquer que cette petite réunion, formée dans le but unique d'une édification mutuelle, sembla aider au développement de deux vocations de missionnaires; en effet, un des associés alla plus tard prêcher la foi dans la Chine, et un autre dans les Indes.

Il y aurait ici à raconter bien des traits intéressants sur celui qui fut l'organisateur et l'âme de ce cercle lévitique; la douceur de son caractère et de sa piété donne lieu de les supposer facilement; mais ces détails précieux nous manquent.

Après qu'il eut fait sa rhétorique à Saint-Cheron, sa philosophie et la première année de théologie au grand-séminaire, M. Pâquert, suivant l'usage admis alors en faveur des étudiants le plus distingués, fut envoyé par son évêque à Saint-Sulpice où il devait compléter ses études ecclésiastiques. A Paris comme à Chartres, il mérita l'admiration générale; il devint bientôt répétiteur de conférences, preuve de ses talents dont son humilité ne sembla point souffrir; il savait si bien lutter contre lui-même. On nous rapporte *qu'on fût obligé dès ce temps là de modérer son zèle pour la mortification et la pénitence*; nous n'en sommes pas surpris; le désir des expiations volontaires devait se faire sentir de bonne heure à une âme si généreuse; de bonne heure elle devait désirer rendre à J.-C. amour pour amour, sang pour sang.

Au bout de deux ans, M. l'abbé Pâquert fut rappelé dans son diocèse et nommé professeur à Saint-Cheron. Avide de continuer dans

la mesure la plus large ses études de théologie, il sollicita, pour avoir plus de temps à lui, la direction de la classe de septième à laquelle il se livra d'ailleurs avec un dévouement infatigable. « Malgré les trente-
» cinq ans qui nous séparent de cette époque, nous disait naguère un
» de ses anciens élèves de septième, nous nous souvenons encore de
» l'impression que nous fit la vue de ce jeune professeur à l'extérieur
» si recueilli, à l'air si modeste, aux manières si affables et si enga-
» geantes. Nous l'aimions comme un père et le vénérions comme un
» saint. Je le vois encore s'entretenir des choses du ciel avec quel-
» ques enfants dont la piété avait besoin d'un aliment plus substantiel
» et plus pur. Ses yeux brillaient d'un feu céleste, son visage s'en-
» flammait, et il faisait passer dans le cœur de ceux qui conversaient
» avec lui l'ardeur dont il était lui-même embrasé. »

Quelle belle préparation au sacerdoce qu'une telle vie ! M. l'abbé Pâquert fut ordonné prêtre avant la fin de l'année scolaire 1835-36. Il dit sa première messe dans la chapelle de Saint-Cheron, et, à l'office des vêpres, il adressa à la communauté une charmante allocution sur le *saint prêtre*; au sortir de l'exercice, un des auditeurs les moins préparés à l'influence persuasive d'un pareil discours et qui semblait avoir été ému d'une façon inattendue, s'écriait : « Il ne s'est pas douté qu'il faisait son portrait ! » De suite il fut préposé à la direction d'une paroisse; il fut nommé desservant d'abord de Rouvray-Saint-Denis, et plus tard de Champhol; son passage bien court en ces deux villages y a laissé, comme celui d'un saint, des traces imprimées pour longtemps. C'est pendant son séjour à Champhol que, se livrant avec ardeur à l'étude des ascètes, il se sentit un vif désir de les imiter jusque dans certaines marques extérieures du divin amour. Nous savons qu'un jour, à l'exemple de sainte Jeanne de Chantal, il essaya de graver sur sa poitrine le nom sacré de Jésus; il ne put achever l'opération cruelle; le fer avait pénétré trop avant. Le bon curé ne pensait qu'à vouer toute sa vie au ministère si beau et si pénible que tant d'autres exercent d'une manière bien méritoire à l'ombre d'un clocher de village; tels n'étaient pas les desseins du ciel.

Dieu avait voulu l'initier par une expérience personnelle aux labeurs du ministère pastoral, non point pour qu'il y consacrât de longues années, mais seulement pour qu'il fût mieux à même d'en apprécier les détails et de les enseigner à d'autres. Après trois ans de prêtrise, un ordre épiscopal vint arracher M. l'abbé Pâquert à son presbytère de Champhol pour lui donner la chaire de théologie morale au grand-séminaire de Chartres. Aussi affligé que surpris de cet appel, il lui fallut obéir; il versa d'abondantes larmes dont la source devait plus d'une fois se rouvrir en des circonstances plus pénibles encore pour son humilité.

Suivons-le maintenant dans une carrière nouvelle où il va devenir de plus en plus l'homme du sacrifice.

L'abbé Goussard.

(*La suite au prochain numéro*).

UNE ŒUVRE CHRÉTIENNE ET PATRIOTIQUE.

A Monsieur le directeur de la *Voix de Notre-Dame*.

Monsieur l'abbé,

J'ai lu avec bonheur dans le dernier numéro de votre intéressante publication, la remarquable pétition pour le repos du dimanche

que les femmes catholiques se proposent d'adresser à l'Assemblée nationale. C'est là un acte de foi qui ne peut qu'attirer sur nous les bénédictions du ciel.

Mais cette pétition, fût-elle couverte de plus de cent mille signatures, ne sera toujours qu'une manifestation religieuse; elle n'obtiendra qu'indirectement le but que les catholiques ont en vue, celui de faire cesser le travail sacrilège du dimanche et de provoquer la sanctification de ce saint jour.

Car, en supposant que l'honorable Assemblée fasse bon accueil à cette pétition, elle ne peut que remettre en vigueur l'article de la loi sur le dimanche pour ce qui concerne les travaux publics; ce qui n'empêchera point nos commerçants, nos ouvriers, nos travailleurs des champs de profaner le dimanche par intérêt, par indifférence ou par respect humain. Voici donc une proposition que j'ose adresser par l'organe de votre feuille à tous les bons catholiques.

Par tous les motifs si nettement exposés dans la *pétition* des mères de famille et surtout en considération de ce grave motif, que la profanation du dimanche étant la ruine du christianisme, est la première cause bien évidente de nos maux;

Afin de conjurer de nouveaux malheurs et de nous rendre le ciel propice;

Les âmes sincèrement chrétiennes ne pourraient-elles pas joindre un acte d'amende honorable ou de réparation à tous les efforts de leur zèle pour la sanctification du dimanche? Nous savons, ou plutôt nous ne savons pas assez, combien la prière et surtout la prière publique a de puissance sur le cœur de Dieu; nous en avons eu une preuve manifeste à l'époque du triomphe de l'armée sur la Commune, au témoignage du général du Temple. C'est donc avant tout l'arme de la prière qu'il faut employer aujourd'hui pour combattre la Révolution sous toutes ses formes et la poursuivre partout où elle attaque le christianisme. Et comme le mal ne peut être empêché, et puisque nos désastres n'ont point encore ouvert les yeux à nos populations décatholicisées qui continuent le dimanche à provoquer les foudres de la justice divine; entendons-nous, chrétiens fidèles, pour adresser au ciel une immense protestation, faisons un accord, formons une association d'esprit et de cœur, pour réparer l'outrage fait à Dieu par la profanation du dimanche.

Dans ce but, il nous semble que, chaque dimanche, les catholiques des villes, des villages et des hameaux réciteraient avec fruit une prière en forme d'*amende honorable pour le travail sacrilège du saint jour*. Peu importe la formule (il en existe partout d'imprimées), c'est l'intention que Dieu regarde.

Ce sera là, il n'en faut pas douter, un faisceau puissant de supplications et de vœux, un acte de réparation publique qui, pour employer les paroles de Notre-Dame de la Salette, désarmera le bras de son Fils.

Monsieur le directeur, nous aimons à penser que beaucoup de lecteurs de la *Voix* saisiront avec empressement ce simple avis, et le communiqueront à tous ceux qu'ils jugeront disposés à en profiter.

Chartres, 14 avril, dimanche du Bon Pasteur.

X., prêtre.

LES MERVEILLES DE LOURDES

Par Mgr. de Ségur. (1)

Après le remarquable ouvrage de Henri Lasserre, tout semblait dit sur N.-D. de Lourdes et son pèlerinage renommé. Voilà pourtant un petit livre qui nous initie de la manière la plus émouvante à de nouvelles merveilles qui, sous le rapport des guérisons et des conversions obtenues, sont au niveau des anciennes : ce charmant opuscule contient aussi, sur le côté pratique de l'Apparition des considérations tout empreintes de cette piété suave, de cette piété *à la St-François de Sales*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui est le cachet imprimé par le zélé prélat à chacune de ses œuvres.

« Toutes les fois qu'elle apparut à la petite Bernadette (c'est Mgr. de Ségur qui parle), la Vierge Immaculée s'est montrée sous la même forme, avec les mêmes vêtements, dans la même lumière ; en un mot, avec le même ensemble de mystérieux détails, qui sont pour nous autant d'enseignements muets.

« La *lumière* qui l'environnait — lumière si pure, si splendide, si suave que la terre n'en connaît pas de semblable — était le symbole de la Foi, dans laquelle nous plonge pour ainsi dire notre baptême; qu'alimente la Ste-Eucharistie, et dont un vrai chrétien doit toujours être pénétré, enveloppé. — La foi c'est la vraie lumière, la lumière de vie dont nous devons briller devant le monde. Oui nous devons rayonner la foi, par la sainteté de notre vie; et cela, je le répète, en tout et partout. La foi c'est l'atmosphère céleste du chrétien, n'en sortons jamais. La lumière de l'Apparition était tranquille et profonde : telle est aussi la foi catholique, en qui nous trouvons le repos de nos âmes.

« Dans ses miraculeuses apparitions, la Vierge de Lourdes était *belle*, si belle que l'œil de Bernadette ne put jamais rien trouver qui pût lui être comparé — La Sainte Vierge, notre mère, nous enseigne par là que nous devons travailler à acquérir la beauté véritable, afin que le ciel puisse nous contempler avec complaisance. La vraie beauté ce n'est point celle qui frappe les yeux des hommes, comme la vraie richesse n'est pas celle que renferment les coffre-forts : la vraie beauté c'est la beauté de l'âme; c'est la beauté que Dieu voit, qui charme notre Seigneur J.-C., qui attire les regards de sa mère et de ses anges. Il ne dépend pas de nous d'être beau aux yeux des hommes ; mais il dépend de nous, en nous unissant très-intimement à Jésus par la grâce, de participer à ce qu'il est. Or Jésus est la beauté infinie, et la beauté de la Ste-Vierge, des anges et des bienheureux n'est que le reflet de sa divine splendeur. Plus nous ressemblons à J-.C., plus nous nous revêtirons de lui par la sainteté, et plus nous serons beaux de sa beauté, la seule qui ne passe pas. »

« La belle Vierge de Lourdes est, devant nos yeux, le modèle parfait de cette beauté céleste, dont elle voit resplendir l'intérieur de tous ses enfants. »

« La robe de l'Apparition était *blanche* ; mais d'un blanc si pur, si délicat, si splendide que jamais étoffe précieuse n'a su approcher de cet éclat. — La Vierge très-pure montrait par là à Bernadette, et à nous tous en sa personne, de quelle pureté parfaite et délicate notre âme baptisée doit être revêtue devant Dieu. Le péché souille notre belle robe blanche; le moindre péché véniel, la moindre imperfection volontaire en ternit l'éclat. Donc, évitons le péché et gardons-

(1) Chez Haton, 33, rue Bonaparte, Paris. Prix : 50 c.

nous purs, immaculés pour ressembler à notre mère du ciel. Surtout gardons avec un soin jaloux, avec une scrupuleuse vigilance, la pureté proprement dite, la très-belle et très-sainte chasteté. Chaste en son corps, chaste en son cœur, chaste en ses regards, en ses paroles, en ses pensées, en tout son être ; tel doit être le vrai serviteur de Jésus et de Marie. »

« Un long *voile blanc*, aussi pur, aussi éclatant que la robe enveloppait l'Apparition tout entière : de la tête, il tombait sur les épaules, jusqu'aux pieds. — N'était-ce point l'image de ce qui enveloppe et conserve l'innocence : la pudeur ! La pudeur est cet ensemble de précautions, de vigilances, de mortifications, qui enveloppe et qui conserve la pureté. Si nous voulons rester chastes, soyons modestes ; et que « la modestie du Christ » comme dit St-Paul, soit le modèle et la règle de nos moindres actions. »

« La blanche robe de l'Apparition de la grotte était comme nouée à la taille par une ceinture d'un *bleu céleste*. Bernadette disait que l'azur du ciel lui-même n'était ni aussi bleu, ni aussi céleste. — Image de ce que doit être le cœur d'un fidèle, qui veut se garder pur au service de son Dieu. Or, c'est l'oraison, c'est le recueillement intérieur et l'union avec Jésus qui, dès ce monde, nous rendent ainsi tout célestes. « Si tu le veux, tu seras un ciel pour Jésus-Christ » disait jadis Saint-Ambroise. Et St-Paul avait dit au nom de tous les fidèles : « notre vie est dans les cieux. » Vivons d'avance, par les aspirations de notre âme, là où nous sommes appelés à vivre éternellement. »

« De plus la ceinture qui retient le vêtement et le relève pour la liberté de la marche, est le symbole de ce que nous devons être pour le salut éternel : Soyons prêts à partir ; détachés de la terre, mortifiés, tempérants, libres et agiles dans la voie des commandements de Dieu. »

« La Sainte-Vierge apparaissait les *pieds nus*, et sur chacun de ses pieds brillait *une rose lumineuse*. — Les pieds nus de Marie nous prêchent la pauvreté évangélique, cette belle et sublime vertu à laquelle le Sauveur a promis le Royaume des Cieux. « Bienheureux » les pauvres en esprit, parce que le Royaume du Ciel est à eux. ».

« Et qu'est-ce que l'esprit de pauvreté? sinon le détachement sincère de toutes les choses de la terre, l'humilité de l'esprit et du cœur, la simplicité qui s'attache à Dieu seul et qui lui sacrifie sans hésiter tout ce qui ne s'accorde pas pleinement avec son saint amour. »

« Rien de plus édifiant que cette humilité, que cette simplicité et pauvreté d'esprit : comme les *roses* de l'apparition, elles répandent partout la bonne odeur de Jésus-Christ, le parfum de l'Evangile. »

« Enfin l'Immaculée Vierge avait toujours les *mains jointes* pour la prière et tenait, soit dans ses mains sacrées, soit suspendu à son bras le beau *rosaire* blanc et or dont nous avons parlé plus haut d'après Bernadette. — Par là Notre-Dame de Lourdes à voulu nous rappeler « qu'il faut toujours prier et ne jamais se lasser ; » que la prière doit être à notre âme ce que la respiration est à notre corps, et que la pureté, la ferveur, la sainteté se résument en ce seul mot : la prière. »

« L'Apparition ne récitait pas le Rosaire ; mais elle nous le présentait, d'abord comme une excellente manière de prier utilement, de bien prier, puis, parce que le Rosaire ou le Chapelet est la prière des simples, des petits et des pauvres. La bonne Vierge nous recommandait ainsi elle-même la fidélité au Chapelet. Avons-nous tous un Cha-

pelet? Le portons-nous habituellement sur nous? Le disons-nous chaque jour? Le disons-nous avec dévotion et recueillement? »

« Tels sont les muets renseignements que nous donne l'*Immaculée Conception* de la grotte de Lourdes. Ne les oublions pas. »

« MARIE tenait ordinairement *ses yeux* admirables attachés sur la petite Bernadette. Ce regard de la Reine du Ciel est fixé sur chacun de nous; oui, MARIE nous regarde comme JÉSUS nous regarde... Il ne faut jamais rien faire qui puisse contrister ce maternel regard. »

« O douce Vierge! — Honorée d'une manière toute particulière en
» ce mois béni! — Gardez-nous au milieu des dangers des temps
» présents! Gardez le Pape, gardez l'Église, *gardez la France*, gar-
» dez tous vos enfants! Et obtenez-nous de vous imiter si fidèlement
» sur la terre que nous ayons le bonheur de vivre et de mourir en
» l'amour de votre fils, notre Sauveur et Seigneur Jésus-Christ. »

« Gloire au ciel et sur la terre, gloire à l'IMMACULÉE-CONCEPTION. »

« Enfants de Marie, redisons chaque jour cette prière qui doit, par les sentiments qu'elle renferme, être toute puissante sur le cœur de notre mère. »

C. de C.

PAILLETTES D'OR (1).

Je vous envoie mes paillettes d'or, écrivait un jour une personne pieuse à l'une de ses amies. « Mes *paillettes d'or* », se dit intérieurement celle ci... « qu'est-ce que ce peut-être? » l'idée du pactole des anciens lui revint à l'esprit, sans l'éclairer davantage; car depuis longtemps ses flots ne roulent plus le métal précieux dont les poëtes chantaient à l'envi la valeur et l'éclat...

La réception d'un petit volume, couleur de rose, qui portait ce titre, vint plus tard fixer ses incertitudes, elle l'ouvrit, et trouva en effet de nombreuses *parcelles* formées par l'or pur de l'amour de Dieu : En voici quelques-unes, recueillies au hasard dans ces pages qui en sont comme parsemées.

« Voulez-vous vivre en paix avec tout le monde en général? »

(Qui ne répondrait affirmativement à cette question : écoutons la réponse). « Mettez en pratique cette maxime d'un homme influent
» qui, interrogé, après la Terreur, comment il avait pu échapper au
» fer des bourreaux, répondit : « *je me suis fait petit et je me*
» *suis tu.* »

Donc humilité et silence, deux excellents moyens pour avoir la paix avec le prochain et avec soi-même.

Il y a peu de jours est montée au ciel une âme qui n'a pas fait grand bruit sur la terre, mais qui partout où elle a passé, a laissé ce que laissent les fleurs, un parfum qui embaume.

Elle prenait chaque matin, près du Saint-Sacrement, devant lequel elle faisait sa méditation, cette unique résolution : *Aujourd'hui je ferai plaisir à tous ceux que le bon Dieu enverra autour de moi.*

Oh! qui dira les actes de charité, d'abnégation, de renoncement, de patience qu'elle a dû pratiquer pour tenir sa gracieuse résolution. Mon Dieu! les fleurs en mourant laissent une semence féconde. Cette âme n'aurait-elle laissé aucune âme qui voulût continuer *son œuvre de bonheur*?

1. Publication mensuelle. Le recueil des années 1868-1869 et 1870 forme un petit volume in-18 de 138 p. Se trouve chez Aubanel. Avignon.

Ce que racontait un simple pâtre de ses dispositions intérieures, peut nous servir d'encouragement dans les défaillances du cœur.

« Je ne sais ce qui me dit un jour : Jean-Baptiste, tu es bien pauvre? — c'est vrai. — Si tu devenais malade, tu serais sans ressource avec ta femme et tes enfants? — c'est vrai. — Et je me sentis inquiet tout le reste du jour.

Le soir à l'*Angelus*, mes réflexions devinrent plus sages, et je me dis : « Jean-Baptiste, te voilà depuis 34 années sur la terre ; tu n'eus
» jamais rien, et pourtant tu vis, tu as trouvé chaque jour ta nour-
» riture, chaque nuit le repos. En fait de *peines* Dieu ne t'a jamais
» envoyé plus que ta mesure; en fait de *secours*, l'essentiel ne t'a
» jamais manqué... Qui t'a donné tout cela? c'est Dieu?

» Jean-Baptiste, ne sois plus ingrat, et bannis l'inquiétude, car qui
» peut t'induire à penser que quand tu seras vieux, quand tu auras
» plus besoin, tu verras se fermer la main de qui tu as tout reçu? »

« Je fis ma prière et ce fut fini pour toujours. »

Comme on simplifie sa vie, et comme on lui conserve la délicieuse fraîcheur de ses premières années, quand on parvient à agir en souriant, sous le regard paternel de Dieu, ne songeant jamais à ce que le monde pensera de nous !

Comment faites-vous donc pour être si aimable? disait-on à une femme à qui Dieu avait donné, ce semble, *la puissance du bonheur*.

« C'est bien simple, répondit-elle, avant de faire une visite, de me rendre même à nos réunions de famille, je regarde au fond de mon âme si elle est en paix avec Dieu, si elle conserve son adorable présence.

» Si je la trouve telle que je la désire, *bien* ! me dis-je, *Dieu est avec moi*, *c'est lui qui fera tous les frais*, ce n'est pas moi qui suis aimable, c'est Dieu à qui je me prête. J'ai beau avoir du chagrin, il se cache derrière le bon Dieu.

« Comment voulez-vous, par exemple, que le jour surtout ou j'ai communié, on accueille mal Jésus, qui est en moi, qui me dit : *aime, sois bonne, dévoue-toi*, et à qui j'obéis? N'est-on pas toujours aimable et ne rend-on pas heureux quand on aime et qu'on se dévoue?

« Un prêtre m'avait dit il y a longtemps: *parlez de Jésus* auprès de tous ceux que vous approchez, ils seront bien méchants s'ils n'éprouvent pas un peu de bonheur. »

« Et j'agis ainsi... Toute ma science consiste (Merveilleuse science, science des saints), à ne pas laisser sortir Dieu de mon âme. »

Il arrive souvent que l'on se demande *où en est la vie de son pauvre cœur*. Le meilleur moyen pour le savoir *c'est l'amour que nous sentons pour Marie*. Il grandit ou diminue à mesure que l'innocence grandit ou diminue dans notre âme. Tant que nous sommes bien pieux, il existe entre la Ste-Vierge et nous des *rapports d'intimité*, lorsque nous le sommes moins, nous sentons qu'il y a froideur entre la Ste-Vierge et nous : les prières en son honneur ne nous causent plus la même joie... la récitation du chapelet nous fatigue, nous ennuie même, nous ne trouvons plus de temps pour le dire. — Mauvais signe...

L'assiduité ou la négligence à le réciter peut servir de thermomètre à notre âme; mais il est plus encore que cela, il est aussi *un sauveur*. Tant que vous le réciterez vous ne vous égarerez pas entièrement.

Le nom de Marie, en passant sur vos lèvres, les embaume, les purifie, et ce salut tant de fois répété que vous lui adressez, attire sur vous ses maternels regards... on ne saurait périr quand on a recours à Marie et que par un doux échange Marie veille sur nous, Marie prie pour nous.

Chères petites *paillettes d'or*, allez maintenant; je ne vous retiens plus, suivez le courant qui vous entraîne. Laissez-vous ramasser sans résistance. Votre destinée est de faire du bien. Heureux sort ! joie sans pareille ! Là est la véritable richesse, là se trouve le vrai bonheur.

C. de C.

HOMMAGE A MARIE

A L'AUTEL DRUIDIQUE (*Virgini parituræ*) DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Cantique)

De Dieu sont toujours adorables
Et les œuvres et les desseins;
Pour servir ses fins admirables
Tous sont instruments dans ses mains;
Chartres l'atteste,
Son autel reste
Comme un témoin mystérieux;
Pour nous, Marie,
Pour la patrie
Agréez nos hymnes pieux.

Patronne auguste de la France,
Quand sur sa terre en votre honneur,
Longtemps avant votre naissance,
On fit l'autel révélateur,
Ce simple hommage
Dès lors présage
La reine future des cieux;

REFRAIN :

Pour nous, Marie, etc.

De cet hommage druidique.
Merveilleuse intuition,
Admirons le sens prophétique
Et Dieu dictant l'inscription;
Profond mystère!
La Vierge mère
Prédite où règnaient les faux dieux !

Pour nous, Marie, etc.

Voyons cet autel séculaire
Que les âges ont respecté;
Il se dresse, appui salutaire
Qui soutient le cœur attristé;
La Vierge écoute,
Quand goutte à goutte
S'y viennent épancher nos vœux.

Pour nous, Marie, etc.

En cette Crypte elle aime entendre
Nos voix qui viennent l'implorer,
Là surtout elle fait descendre
La grâce qu'on peut espérer;

Là Dieu pardonne,
Là Dieu nous donne
Ses bienfaits, ses dons précieux.
Pour nous, Marie, etc.

Quand nous vous prions pour nous-mêmes,
Et pour nos souhaits personnels,
Détournez tous les anathèmes,
Agréez nos vœux solennels;
Quand pour la France
En confiance
Aussi vers vous tournent nos yeux.
Pour nous, Marie, etc.

Vierge sainte, soyez propice
Aux prières qu'on vient offrir,
Avec l'auguste sacrifice,
A l'autel qu'on vous sait chérir.
Combien de grâces,
Dons efficaces,
De vous obtinrent nos aïeux!
Pour nous, Marie, etc.

Vous tous dont la voix suppliante
Demande au ciel appui certain,
Elle vous l'offre souriante
Notre-Dame au pays chartrain.
Ce que réclame
Pour vous votre âme,
Là le ciel l'écoutera mieux.
Pour nous, Marie, etc.

Le Chevalier DE MAYNARD.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — « Pie IX témoigne fréquemment sa douleur de l'état de Rome, de la démoralisation croissante, des crimes sans nombre qui ensanglantent la ville, des vols qui la déshonorent. Les dangers que courent ses serviteurs et les fidèles Romains le préoccupent beaucoup plus que son propre danger. Il est habitué, hélas! aux injustices des hommes, aux outrages, et ne s'épargne pas la lecture des lettres anonymes qui, tous les jours, le menacent de mort. » Ainsi parle un correspondant de l'*Univers*. D'autres feuilles sérieuses appuient ce témoignage et parlent de calomnies nouvelles intentées contre le Vatican, comme d'une trame infernale de la secte excitant le parti garibaldien à forcer le dernier asile du Vicaire de Jésus-Christ. En attendant, des religieuses sont insultées dans les rues, des prêtres sont maltraités; Monseigneur Angelini, la première autorité ecclésiastique de Rome après le Cardinal-Vicaire, a été frappé d'un coup de bâton en pleine place publique; on a brisé plusieurs images de la Sainte-Vierge.

— Le 13 mai prochain, l'immortel Pie IX accomplira sa quatre-vingtième année; l'*Unita Cattolica* de Turin insère à cette occasion une lettre de Monseigneur l'évêque de Vérone demandant une neuvaine de prières pour le Pape.

— Six gendarmes pontificaux, se promenant sans armes en dehors de Rome, ont été attaqués par des gardes nationaux du nouveau

gouvernement ; l'un est mort sous les coups de baïonnette, les cinq autres ont survécu aux blessures.

— L'ambassadeur français à Pékin, M. Geoffroy, a reçu du Saint-Père, pour le vicaire apostolique de Pékin, un présent de la valeur de 25,000 francs, plus 5,000 francs pour ériger un monument à la mémoire des victimes de Tien-Tsinn, massacrées par les Chinois.

— Le 12 avril, anniversaire de la rentrée de Pie IX à Rome, après l'exil de Gaëte a été fêté par les Romains fidèles avec le plus de solennité possible. Ce jour-là, toutes les familles princières de Rome se sont présentées au Vatican ; la salle du consistoire était comble.

— Le 13 avril, 400 étrangers ont été reçus au Vatican et le Pape a eu des paroles particulières de bénédiction pour les différentes nations représentées par eux. Que ne pouvons-nous citer un extrait au moins de chacune des allocutions adressées par le Saint-Père dans les audiences solennelles qu'il a données plusieurs fois depuis un mois à des milliers de vrais Romains et d'étrangers ! Que de détails ravissants dans ces belles scènes de famille ! Nous avons surtout remarqué le récit de l'audience du dimanche du Bon Pasteur, où 15 jeunes paysannes romaines présentèrent chacune un petit agneau sur le dos duquel était attachée une lettre d'or ; la réunion de ces lettres formait les mots que nous allons traduire : A Pie le Grand !

— Le 8 avril une solennité imposante a eu lieu à Lyon : Monseigneur l'archevêque a béni l'emplacement où doit s'élever le nouveau temple de Fourvières.

— Les offrandes arrivent, nous dit-on, pour l'érection du monument commémoratif de l'apparition de Pontmain ; M. le comte Lafond a donné 2,000 francs pour cet objet à Mgr l'évêque de Laval.

— Un triduum de fêtes a été célébré à Tours le 7, le 8 et le 9 avril en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé récemment béatifiée. Plusieurs archevêques et évêques s'y sont rendus ; au premier rang de l'immense assistance paraissaient les nobles descendants de la famille de Maillé ; les grands journaux ont publié *in extenso* le magnifique discours prononcé le premier jour par Monseigneur de Poitiers.

— Dans la semaine de Pâques, les comités catholiques de province ont pu mettre en commun avec celui de Paris leurs lumières et leurs vœux. Une réunion générale a eu lieu à Paris ; on a pu discuter un plan d'action commun ; d'excellents rapports sur l'enseignement supérieur et secondaire, sur l'aumônerie de l'armée, sur la presse catholique, et sur beaucoup d'autres points ont tracé la marche à suivre et indiqué les travaux préparatoires au congrès de la semaine de Pâques 1873.

Des Bonnes-Œuvres. — Monseigneur Isoard, auditeur de Rote pour la France, vient de publier une petite brochure sous ce titre. (Paris, Joseph Albanel, 7, rue Honoré-Chevalier.) Récemment, le vénéré prélat avait signalé aux chrétiens fidèles de la France la direction imprimée à Rome, depuis un an, aux œuvres de miséricorde et d'apostolat. L'opuscule que nous annonçons est une lettre adressée au président d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul, touchant ce que peut être aujourd'hui en France l'exercice de la charité chrétienne. Monseigneur se plaint de ce que le vulgaire n'entend parler de la religion que par les contempteurs et les ennemis de la religion ; de ce que les bons chrétiens ne sont rapprochés les uns des autres par aucun intérêt extérieur et commun ; de ce que les chrétiens sont

privés de la séve de vie selon Jésus-Christ qui porte avec elle la fraternité comprise, aimée et agissante. Et cet isolement au dehors, cet appauvrissement au-dedans sont des maux auxquels on peut remédier. Monseigneur indique des remèdes ; il donne d'excellents conseils sur le soin des domestiques, la diffusion des bonnes lectures, les efforts pour le rétablissement du dimanche, etc.

Un Sacristain, c'est bien quelque chose...— Nous venons de voir l'annonce d'un journal intitulé *la Sacristie*, journal des employés d'église à la ville et à la campagne, dans les églises paroissiales et les chapelles publiques ou particulières, paraissant tous les mois sous la direction de Népotien, sacristain (librairie Poussielgue, 27, rue Cassette, Paris. Prix de l'abonnement, en un mandat sur la poste : cinq francs). Certes, ce n'est pas nous qui contredirons l'utilité de cette publication. Cette feuille contiendra de petits sermons spéciaux, des explications liturgiques et des correspondances, dont sacristains, chantres, organistes, suisses, clercs, ne peuvent que tirer un bon profit. Voici quelques lignes du vieux sacristain Népotien : elles nous semblent propres à inspirer l'estime des moindres emplois ecclésiastiques à certaines gens qui les possèdent sans les apprécier, et à venger ces belles fonctions du dédain de plus d'un laïque qui serait pourtant trop honoré d'une petite position dans le bas-chœur. Népotien, racontant avec un accent de gaîté et de bonhomie, comment dans son village il a été à même d'entrer dans le Conseil municipal, d'être nommé adjoint, maire, s'exprime ainsi. « J'ai tout refusé, et cela pour deux raisons : la première, parce que je ne vois pas pourquoi je m'arrêterais en si beau chemin, pourquoi d'étape en étape, le suffrage universel, implacable quand une fois il vous a empoigné un homme, ne me pousserait pas au Conseil d'arrondissement, au Conseil général et jusqu'à l'Assemblée nationale ; or, Dieu me préserve de tout ce tintamarre !,.. ; la seconde, c'est que je ne vois rien qui soit au-dessus de ma modeste charge dans l'Eglise. Oh! que je me trouve bien plus honoré d'endosser, le dimanche, ma soutane et mon surplis de choriste, que de ceindre l'écharpe tricolore ! Vous me croirez si vous voulez : hé ! bien, on m'offrirait le bâton de maréchal, que je dirais : merci, j'aime mieux mon balai; oui, mon balai avec lequel je concours à la beauté de la maison de Dieu, le Seigneur des Seigneurs, devant lequel le maréchal de France et le maréchal-ferrant sont égaux, et qui les jugera un jour l'un et l'autre, non d'après la position qu'ils auront eue, en ce monde, mais selon leurs œuvres!... »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une plaque de marbre avec cette inscription : Reconnaissance à N.-D. de Chartres. Pâques 1872. — 2. Un cœur offert en reconnaissance d'une protection spéciale de N.-D. de Chartres pendant la guerre. — 3. Deux riches agrafes d'argent ornées de brillants. — 4. Une très-belle Exposition offerte pour la Crypte par un prêtre qui déjà précédemment a fait de précieux dons à notre vénéré sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre. — 5. Un autre prêtre du diocèse, également dévoué à N.-D. de Chartres, nous a fait remettre une somme de 50 fr. Cette offrande est faite en son nom et en celui de tous ses paroissiens en reconnaissance de la protection particulière accordée à la paroisse par la sainte Vierge, pendant la dernière invasion. — 6. Signalons ici un trait touchant de dévotion à l'égard

de N.-D. de Chartres. Depuis plus de six ans une jardinière de notre ville ne manque jamais d'envoyer chaque samedi deux bouquets pour servir toute la semaine à la décoration de la Chapelle de N.-D. du Pilier.

Lampes. — 97 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'Avril, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre* : 61 pendant 9 jours ; 7 pendant un mois, 2 pendant 6 mois, 2 pendant un an. — *Devant N.-D. du Pilier* : 4 pendant 9 jours. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph* : 13 pendant 9 jours, 3 pendant un mois, 1 pendant 2 mois 1/2, 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 2 pendant 9 jours. - *Dans la chapelle du Saint-Sacrement* : 1 pendant 1 mois.

Consécration des petits enfants. — 40 nouveaux inscrits, dont 13 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'Avril : 218.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 150.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 395.

— On vient de nous apprendre la mort de M. l'abbé Bâton, curé de Chaudon, ancien professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron. Ce jeune prêtre de vingt-neuf ans, plein de vertu et de talent, sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

— C'est pour le 29 mai qu'on nous annonce le pélerinage annuel de la paroisse St-Sulpice ; nous espérons qu'aucun obstacle ne viendra déranger ce projet de visite à Notre-Dame de Chartres.

— Parmi les diacres qui doivent être ordonnés prêtres à Chartres la veille de la Trinité, nous comptons cinq clercs de Notre-Dame. Nos associés se réjouiront de cette nouvelle et plusieurs voudront sans doute assister le lendemain dimanche à la première messe de ces jeunes prêtres pour lesquels ils ont tant de fois prié ; la messe de sept heures sera la plus solennelle de la Crypte.

— Le 3 mai prochain sera le cinquantième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*. Le Pape a daigné accorder une indulgence plénière pour ce jour aux associés de l'œuvre qui communieront et prieront à son intention. Monseigneur l'évêque de Chartres a écrit à son clergé à l'occasion de cet anniversaire.

— Le mois de Marie à la cathédrale de Chartres doit être prêché par M. l'abbé Ledru, missionnaire diocésain du Mans, de la résidence de Notre-Dame-du-Chêne.

— Le 31 mai, salut solennel, procession commémorative du Couronnement de N.-D. de Chartres.

— La fête de l'Annonciation, ajournée au lundi de la Quasimodo, a été célébrée à la Crypte par un nombre considérable de communions. On sait que cette fête est un des jours privilégiés de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre. L'Ange ne vint-il pas ce jour-là rendre hommage à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini pariturœ.*

— Œuvre des Sœurs de Notre-Dame. — Le dernier rapport publié sur l'Œuvre des Sœurs de N.-D. de Chartres est terminé par un tableau où nous voyons le nombre des établissements fondés depuis l'origine de la Congrégation et les travaux des Sœurs pendant l'année scolaire 1870-1871. — Vingt-deux établissements existent aujour-

d'hui ; et pendant l'année 1870-1871 les Sœurs ont fait 4,749 visites à 2,773 malades. Le chiffre des élèves a été de 1,323.

Dans ce rapport que M. l'abbé Teyssier, supérieur des Sœurs, a présenté à l'assemblée générale de l'Œuvre, nous avons lu des détails admirables sur le dévouement des religieuses à l'occasion de la guerre; la *Voix de N.-D.* a plusieurs fois déjà entretenu ses lecteurs sur ce sujet.

— La fête de l'Adoration dans l'église Sainte-Foy a été précédée d'un triduum préparatoire avec sermons par le R.-P. Germain, mariste. Le jeudi, jour de la fête, le même prédicateur a parlé devant un nombreux auditoire; l'exercice de l'amende honorable et le Salut solennel ont attiré beaucoup de fidèles. C'est M. l'abbé Dallier, curé de la cathédrale, qui a officié au salut. — La fête prochaine aura lieu le 23 mai dans l'église Saint-Martin-au-Val (hospice des vieillards, faubourg Saint-Brice); on nous annonce que le prédicateur sera M. l'abbé Joly, curé de Montlandon.

— M. l'abbé Foucault, professeur au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, a subi avec distinction les épreuves si sérieuses de la licence ès-lettres; cinquante candidats s'étaient présentés; trente-trois ont été éliminés après les épreuves écrites et deux autres après les épreuves orales; M. l'abbé Foucault a été admis l'un des premiers. Quelques jours avant cette admission, le petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou avait appris l'admission d'un de ses élèves rhétoriciens de l'an dernier au diplôme de bachelier ès-lettres.

— Le dimanche, 28 avril, dans l'église de Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, il y a eu sermon et quête pour l'œuvre des orphelins de la guerre. C'est Mgr l'Évêque de Chartres qui a donné le salut; la quête a été faite par Mme la duchesse de Chartres et les dames de nos députés d'Eure-et-Loir.

— Bénédiction de l'église de Prunay-le-Gillon. — La paroisse de Prunay-le-Gillon a eu le lundi de Pâques une fête mémorable : la bénédiction de son église magnifiquement restaurée.

Ce viel édifice, bâti au douzième siècle ainsi que le démontre le caractère architectonique de son portail, de sa tour et de son clocher; fut brûlé en grande partie ; la tradition populaire accuse les Anglais de ce méfait. Assez mal rebâtie au quinzième siècle par le seigneur du lieu, l'église de Prunay depuis longtemps menaçait ruine. Ses pignons étaient lézardés ; ses croisées brisées laissaient passer le vent et la pluie; son lambris vermoulu tombait en morceaux ; sa toiture faisait eau partout ; on voyait à certains jours des parapluies ouverts pendant le Saint-Sacrifice pour garantir contre la pluie les paroissiens.

La restauration de cette église courageusement entreprise en 1870, interrompue pendant l'invasion, reprise ensuite, est enfin accomplie.

Trois nefs, couronnées par une abside hexagone et dans laquelle est placé l'autel de la Sainte-Vierge; dix-huit pilliers légers supportent des voûtes élégantes; des verrières peintes d'une grande beauté, exécutées par M. Lorin, peintre verrier à Chartres, ornent la chapelle de la Sainte-Vierge et tout le sanctuaire; enfin trois autels en pierre placés autour de l'autel principal et lui servant comme de couronne, font de l'église de Prunay-le-Gillon l'une des plus belles de nos paroisses rurales.

Monseigneur, pour témoigner ses sympathies à la Fabrique de Prunay qui, malgré mille obstacles, mille difficultés de toutes sortes

a réalisé un ensemble de travaux aussi complet, a daigné venir bénir lui-même l'église de Prunay.

La fête a été contrariée par une pluie qui n'a pas cessé de tomber; cependant l'église, malgré sa grandeur, avait peine à contenir la multitude des fidèles qui se pressaient dans ces trois nefs. Aussi Monseigneur a pu dire en félicitant la foule : « L'église est magnifique, plus magnifique que je ne le supposais, mais l'assistance est peut-être plus belle encore. »

Après l'office du soir présidé par Monseigneur et pendant lequel Sa Grandeur a daigné de nouveau adresser la parole à l'auditoire, donner des conseils pleins de sagesse à la jeunesse, est venu le moment du départ. Le temps était plus favorable, la pluie ayant cessé; les petites filles de la maison des Sœurs de Notre-Dame de Chartres ont pu venir remercier Monseigneur de sa bonté pastorale et lui demander une dernière bénédiction pour elles, pour leurs familles et pour la paroisse tout entière.

Œuvre des Tabernacles pour les Églises pauvres.

Ainsi que nous l'annoncions, dans notre numéro de mars dernier, l'Œuvre des Tabernacles sera en mesure de faire, avant la fin de mai, la distribution des ornements, linges et autres objets qu'elle a préparés pour les églises de la campagne, dans le diocèse de Chartres.

L'exposition de ces objets se fera à l'évêché, selon l'usage, les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai (fêtes de la Pentecôte).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. J'avais mis sous la protection de N.-D. de Chartres un succès bien important pour l'avenir d'un membre de ma famille; ce succès a été obtenu il y a une quinzaine de jours, et je ne veux pas trop tarder à acquitter ma promesse; je viens donc vous prier de faire brûler un très-gros cierge de la valeur de vingt-cinq francs.

(V. M. de Strasbourg).

2. Mille actions de grâces soient rendues à N.-D. de Chartres! Madame D. est hors de danger. Nous désespérions tous de sa guérison. Le lendemain du jour où nous arriva votre réponse si encourageante, la malade recommandée alla mieux et depuis le mieux a continué.

(Un ecclésiastique de S. A., diocèse de Bourges).

3. Je viens vous recommander un malade...., ma confiance est fondée sur une expérience personnelle. J'ai pu attribuer moi aussi ma guérison à une neuvaine de prières que vous aviez bien voulu faire pour moi à N.-D. de Chartres.

(M. de B., de V., diocèse d'Evreux).

4. Veuillez faire brûler une lampe pendant neuf jours en remercîment d'une faveur signalée que j'attribue à l'intercession de N.-D. et de St Joseph pendant le mois de mars.

(N. F. de L., diocèse de Poitiers).

5. J'ai été exaucé pour une des choses principales qui faisaient l'objet de mes recommandations à N.-D. de Chartres, je viens m'acquitter du devoir de la reconnaissance.

(D. M. du diocèse de Coutances).

6. Je viens vous demander une messe d'action de grâces pour une heureuse délivrance; j'avais fait cette promesse si tout se passait bien; je l'accomplis puisque nous avons été exaucés.

(J. D. de Rennes).

7. Les deux jeunes personnes que je vous avais prié de recom-

mander ont ressenti une amélioration très-prompte dans leur position. Nous avions fait une neuvaine unis à vous: elle n'était pas terminée que les deux malades, éloignées de la famille et chacune dans un pays différent, nous faisaient connaître le changement heureux survenu dans leur santé.

(E. H. de V., diocèse de Dijon).

8. La grâce que je demandais depuis tant d'annés à Notre-Dame de Chartres vient de m'être accordée et je m'empresse de vous apprendre mon bonheur après vous avoir si souvent parlé de mes craintes et de mes chagrins. Remerciez la meilleure des Mères que ses enfants n'implorent jamais enfin.

(A. B. du diocèse de Chartres).

9. Il faut vous raconter un fait dans lequel nous avons cru voir une protection de Notre-Dame de Chartres. Une pieuse dame, ma voisine, associée à l'une de vos Œuvres, a attaché une de vos médailles-chemisettes à la porte d'une chambre, en priant la Sainte Vierge de veiller sur cette pièce, afin que les Prussiens n'y entrent point; quoique logés au rez-de-chaussée, ces fameux hôtes n'ont pas mis les pieds dans le lieu ainsi gardé; souvent lorsqu'ils étaient peu satisfaits de la chambrette qu'on leur avait construite dans la cour, ils s'abstenaient d'investigations dans le reste des appartements ou partaient en silence.

(R. R. de Châlons-sur-Marne).

10. Notre malade a ressenti les effets de la protection de N.-D. de Chartres non-seulement pour le corps, mais aussi pour l'âme; car elle s'est approchée des sacrements; ce qu'elle n'avait pas fait depuis bien des années.

(J. B. de Dr., diocèse de Chartres).

11. Je viens vous demander une messe, une neuvaine de lampe et un cierge de la valeur de....., tout cela en remercîment d'une grâce obtenue après recommandation à Notre-Dame de Chartres et à saint Joseph.

(M. R. d'Orléans).

12. Veuillez remercier Notre-Dame pour la guérison d'un petit enfant, qui s'est trouvé mieux le jour même où vous disiez la messe à son intention, et pour la conversion de mon fils qui avait négligé si longtemps ses devoirs religieux.

(L. de M., diocèse de Laval).

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— *La Vie de* HENRI V, *comte de Chambord, racontée aux ouvriers et aux paysans par un enfant du peuple, avec portrait*, édition de propagande. Prix 10 centimes, — franco 15 centimes. — M. Durand Pie, cloître Notre-Dame à Chartres, est seul dépositaire de ce petit livre pour le département d'Eure-et-Loir.

— Nous recommandons de nouveau aux enfants qui se disposent à leur première communion et à ceux qui ont déjà eu le bonheur de la faire *La Semaine Eucharistique*, par la BARONNE DE CHABANNES. Cet ouvrage qui convient si bien aux petits conviés du banquet divin a reçu la haute approbation de Mgr l'Evêque de Chartres et d'un grand nombre d'autres Evêques. Prix, broché: 75 cent. Chez Palmé. Paris; à Chartres, chez Pétrot-Garnier, place des Halles.

— LA FOI CATHOLIQUE ET LES PÉRILS INTÉRIEURS DE LA FRANCE, par Amédée Lemenant des Chesnais (deuxième édition, revue et corrigée). Se vend chez Victor Palmé, 25, rue Grenelle-Saint-Germain, Paris. — Ce livre qui a pour auteur un homme religieux et savant de notre ville, révèle dans sa première partie de profondes connaissances philosophiques et théo-

logiques; et dans la seconde, de sérieuses études sur l'influence délétère de la Révolution au milieu des populations rurales et ouvrières.

— MOIS DE MARIE DE NOTRE-DAME DU SAINT-SACREMENT, extrait des écrits du R. P. Eymard. A la librairie Poussielgue frères, 27, rue Cassette, à Paris In-18. Prix : 2 fr.

Dans ce mois de Marie, le R. P. Eymard, fondateur de la Société des Prêtres du Saint-Sacrement, envisage surtout les rapports qui relient la Vierge à son *Divin Fils* dans l'Eucharistie : il nous la montre comme le modèle parfait de tous nos devoirs envers le Saint-Sacrement.

Un exemple, une pratique, une aspiration pour chaque jour, adaptés à la pensée mère, décideront puissamment les fidèles à entrer en union avec Marie pour mieux servir le Dieu caché.

Un aperçu des motifs qui permettent d'invoquer Marie sous le beau titre de *Notre-Dame du Très-Saint Sacrement*, termine ce mois de Marie, que nous serons heureux de voir se répandre; écho en cela du vénérable Evêque d'Arras qui approuve cet ouvrage et lui souhaite la plus grande diffusion, parce que Sa Grandeur le juge très-capable « de favoriser sûrement la vraie et solide dévotion, si bien résumée dans ces mots : *Ad Jesum per Mariam.* »

Parmi les autres mois de Marie vendus chez le même libraire, on nous cite celui de N.-D. de Séez, par M. l'abbé Courval. Prix : 1 fr. 25.

— LES ROSAIRES DE LA B. V. MARIE, par un religieux Augustin du XVe siècle; les lectures pour tous les jours du mois de mai traduites du latin, mises en ordre et enrichies de traits d'histoire, par M. l'abbé Rambouillet. (Un joli volume in-18, imprimé sur beau papier, caractère neuf, anglo-elzévirien, avec lettres ornées, vignettes, fleurons, etc. Prix : 2 fr. 50. Chez Jules Dallet, éditeur, à Langres (Haute-Marne).

— CONFÉRENCES SUR LES LITANIES DE LA SAINTE-VIERGE, par le *Père Justin de Miechon*, dominicain, traduites pour la première fois en français. 6 vol. in-18. Prix : 30 fr. Paris, Walger, éditeur, rue de Vaugirard, 21.

Cet ouvrage que l'un de nos confrères de la presse diocésaine a eu la bonne pensée de traduire en français, est une véritable *Summa Mariana*. Aucune des questions qui se rattachent au culte de Marie n'y est omise ou négligée. Chacune d'elle y est étudiée aux points de vue théologique, patrologique, historique, hagiographique et légendaire. C'est une mine d'or d'où les panégyristes de la Sainte-Vierge tireront les plus merveilleux filons.

Le traducteur a eu la bonne inspiration de compléter son labeur par des notes, des additions, des thèses sur l'Immaculée-Conception et des tables nombreuses destinées à faciliter les recherches.

— LE CŒUR EUCHARISTIQUE, OU LE CŒUR DE JÉSUS DANS LE SAINT-SACREMENT, par le P. Blot, auteur de *Au Ciel on se reconnaît.* 2 beaux vol. in-12, sur papier glacé et satiné. Prix *franco* : 7 fr. Chez Poussielgue, libraire, rue Cassette, 27, Paris.

Approuvés par les évêques de Versailles et du Mans, chaudement recommandés par l'archevêque de Reims, et l'évêque de Saint-Claude, comme un ouvrage aussi riche de doctrine que de piété, destiné à produire les plus heureux fruits, ces deux volumes offrent à toutes les âmes dévouées au Sacré-Cœur et à l'Eucharistie, les considérations les plus élevées et les méditations les plus pratiques, avec de nombreuses prières, des amendes honorables, des actes avant et après la communion.

— DE LA CHARITÉ DANS LES CONVERSATIONS, par le R. P. Huguet, mariste (4e édition notablement améliorée). Prix : 1 fr. 50. S'adresser à la maison Régis-Ruffet. Paris, rue Saint-Sulpice, 38.

Le P. Huguet est digne de tout éloge pour avoir écrit un livre sur un tel sujet. Les médisances et les calomnies dont on assaisonne les conversations donnent lieu à de grands désordres et souvent à d'irréparables malheurs.

Chercher à prémunir contre d'aussi redoutables défauts est une œuvre utile et féconde en fruits de tout genre.

— La librairie Régis-Ruffet vient aussi de publier un ouvrage historique de M. le marquis d'Ulloa, duc de Lauria. bien utile à ceux qui veulent étudier dans leur hideuse application les vils principes révolutionnaires. Ce livre important est intitulé : *Marie Caroline d'Autriche et la conquête du royaume de Naples en 1806*. C'est un éclatant panégyrique de la malheureuse reine, digne sœur de l'admirable Marie-Antoinette, luttant contre l'usurpateur des trônes de l'Europe. Ce récit emprunte un intérêt particulier au souvenir de la position actuelle du roi et de la reine de Naples, exilés mais pleins de courage et d'espoir en l'avenir.

MAI 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1872.

1er mai, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph ; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

2, jeudi. — Ind. plén. : 1° première des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du St Cœur de Marie ; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

3, vend. — Indulg. plen. : 1° pour les membres du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi ; — 3° pour le scap. bleu ; — 4° pour le scap. rouge.

4, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

5, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le scap. du Carmel ; — 4° pour le scap. bleu ; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 6° pour les assoc. à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

6, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint Cœur de Marie ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.)

7, mardi. — Ind. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

8, merc. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

9, jeudi. — (ASCENSION). Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. du Carmel ; — 3° pour le scap. bleu ; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 6° pour le rosaire ; — 7° pour les associés à l'archic. de St Joseph ; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

10, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la Prière (vend. au choix des fidèles).

11, sam. — Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 4 mai (jour au ch. des fidèles).

12, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

13, lundi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).
14, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
15, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).
16, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).
17, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).
18, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 4 mai (jour au ch. des fid.).
19, dim. — PENTECÔTE. Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.
20, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
21, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière; — pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge* (jour au choix des fidèles).
22, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).
23, jeudi. — Ind. plén. : pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).
24, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. rouge; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains.
25, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 4 mai (jour au ch. des fid.).
26, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.
27, lundi. — Ind. plén. : pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).
28, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
29, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapulaire du Carmel.
30, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.
31, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les exercices du mois de Marie (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

SEIZIÈME ANNÉE.

6e NUMÉRO. — JUIN 1872. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

Vous êtes le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité.
Psal. LXVIII, 6.

La dévotion au cœur de Notre-Seigneur devait être, dans les desseins de Dieu, la dévotion spéciale des derniers temps de l'Eglise. C'est ce que saint Jean apprit lui-même à sainte Gertrude. Comme cette grande sainte demandait au disciple bien aimé, qui venait de lui apparaître, pourquoi il n'avait rien écrit des mouvements de ce cœur admirable sur lequel il avait reposé pendant la Cène, saint Jean lui répondit : « J'étais chargé d'écrire à l'Eglise la parole increéée de Dieu le Père ; mais la suavité de ce cœur, Dieu s'est réservé de la faire connaître dans les derniers temps, dans la vieillesse du monde, afin de rallumer la charité qui sera notablement refroidie. »

Dans les âges précédents, ainsi que le remarque judicieusement Mgr de Ségur, pour chaque maladie nouvelle qui se déclarait le Sauveur tirait aussitôt un remède salutaire du *bon trésor de son cœur* ; dans le nôtre où toutes les négations et toutes les maladies anciennes vont se rencontrer, se liguer de plus en plus sous le drapeau de la révolution, de l'antéchristianisme, c'est son cœur même, c'est le trésor avec tout ce qu'il contient que Jésus daigne nous donner tout entier, c'est le remède suprême et universel.

« A cette foule distraite, amoureuse de nouveautés, qui s'expose sans motifs à tous les entraînements du moment, qui erre à

l'aventure sans direction, sans lois, il faut rappeler les lois de la vie, mais il faut les dire dans un langage nouveau : »

« A ces esprits languissants que les ténèbres du doute enveloppent, il faut un nouveau soleil, une nouvelle splendeur dans les cieux.

« A ces cœurs inclinés tristement vers la terre et devenus presque semblables au froid métal auquel ils se sont collés, il faut un principe nouveau de vie céleste et divine.

« A ces âmes affadies devenues incapables de passion généreuse, que le mal a pénétrées jusqu'à leurs dernières profondeurs, il faut rendre la vie qu'elles n'ont plus; mais il la faut donner sous la forme de l'amour, d'un amour pur et saint. Hâtez-vous donc ô mon Dieu! écoutez ceux qui vous aiment. » (1) Les anges du » ciel ont multiplié leurs prières, les anges de la terre ont poussé » des cris d'alarme, ils ont fait entendre leurs gémissements, » Babylone n'est pas purifiée disent-ils. Ville ingrate sera-t-elle » endurcie jusqu'à la fin? Mais n'est-ce pas sur Jérusalem elle-» même que doivent couler nos pleurs ? Elle la cité sainte! que » sont devenus son éclat, sa lumière? son temple est profané; » son autel est sans victime, son sanctuaire est muet, n'est-elle » donc plus la ville des saints? (2)

« Ainsi gémissaient les âmes restées fidèles, et elles ont levé leurs regards vers la sainte montagne, et pleines de confiance en votre amour, ô mon Dieu, elles se sont écriées « Non, Sion ne périra pas car elle se nomme *celle que Dieu habite* , elle porte Jésus-Christ sur son cœur et sur son autel le cœur même de Jésus. »

« Jésus, Jésus! votre cœur la terre le demande. »

« Dieu touché par tant de supplications et de larmes va enfin le lui donner. Les anges n'iront plus prendre à ce brasier ardent quelques charbons pour purifier les lèvres du prophète, non c'est le brasier même qui va se donner. Anges saints qui veillez sur les églises, versez sur la terre cette fournaise d'amour; que partout le feu s'allume, qu'il se répande comme la lave, qu'il consume tous les cœurs. » (3)

A la fin du XVIIe siècle le calvinisme et le jansénisme voulaient supprimer l'un en *théorie*, l'autre en *pratique* le sacrement de l'amour. Aux pharisiens des derniers temps Jésus oppose la révélation de son

1. Mgr Baudry. Le Sacré-Cœur de Jésus, chez Poussielgue. Paris, 1 vol. in-8°. — 2. Isaïe, ch. CXXXIII-7. — 3. Mgr. Baudry.

cœur adorable, source intarissable de miséricorde et de charité. Et comme le mal venait de la France, de cette noble et belle France destinée à protéger, à propager l'Eglise, c'est en France que l'adorable Providence suscite le remède en manifestant les mystères du Sacré-Cœur.

« Dans les révélations de la bienheureuse Marguerite Marie si délicieusement nommée la Messagère, la Vierge du Sacré Cœur, il est fait mention des destinées de la France et du tribut spécial d'adoration qu'elle devra rendre au cœur de Jésus. « Fais savoir » *au fils aîné de mon sacré cœur*, lui dit l'adorable maître en par- » lant de Louis XIV, que ce cœur veut régner dans son palais, » être peint dans ses étendards et gravé sur ses armes afin de le » rendre victorieux de tous ses ennemis et de tous les ennemis » de sa sainte Eglise, c'est lui qui lui départira le trésor de ses » grâces et répandra ses bénédictions sur toutes ses entreprises. » Hélas quel compte le grand roi et son successeur ont-ils tenu de ces magnifiques et encourageantes promesses ? Dieu sait si une fidélité plus grande n'eût pas épargné à la France les scandales du XVIII[e] siècle et les épouvantables catastrophes qui en ont été la conséquence et le châtiment ?

« La pieuse reine Marie Leczinska, épouse de Louis XV comprit davantage le vœu du Sauveur. Elle obtint de l'Assemblée générale du clergé de France, en 1765, que le culte public, la messe et l'office du Sacré Cœur fussent officiellement établis dans les diocèses du royaume ; mais c'était au roi et non à la reine, que le Fils de Dieu avait fait appel ; et cette fois encore, tout en laissant faire, le roi de France n'avait rien fait. Le roi n'intervenait pas comme *roi*, la France n'intervenait pas comme *nation* ; Notre-Seigneur voulait davantage (1).

Enfin, en 1792 l'infortuné Louis XVI, prisonnier de la Convention, fit cet acte de consécration réclamé depuis un siècle.

On peut croire que si ce cri de prière et de détresse n'eut pas son effet c'est que lorsqu'il prit cet engagement solennel, le *petit fils de saint Louis* n'était plus roi que de nom et, que selon les desseins de Dieu, il fallait que la France fût consacrée au cœur de Jésus par son souverain réel et agissant comme souverain.

La Restauration, malgré la piété si sincère de la famille royale ne fit pas ce que Notre-Seigneur avait demandé, ce que Louis XVI

1. Dévotion au Sacré-Cœur, ses exemples, par le père Huguet, p. 273. La cinquième édition de cet intéressant ouvrage vient de paraître, chez Régis-Ruffet. Paris, rue St-Sulpice. Prix : 1 fr. 50.

avait promis. — *Consacrer sa personne, sa famille, son royaume* au Sacré Cœur de Jésus comme autrefois *Louis XIII à la Très-Sainte-Vierge.* Le Seigneur fit connaître à une religieuse de la congrégation de Notre-Dame combien il désirait que ce vœu fût accompli. «Je prépare toutes choses lui aurait-il révélé. La France sera consacrée à mon divin cœur et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. *La foi et la religion refleuriront en France par la dévotion à mon divin cœur.* »

Un moment on espéra arriver à l'accomplissement solennel du vœu de Louis XVI par l'entremise de Mme la Dauphine, son auguste et sainte fille ; mais les événements de 1830 firent encore échouer une fois le projet sauveur.

Néanmoins, depuis cette époque, la dévotion au Sacré-Cœur n'a cessé de prendre de l'accroissement. — La plupart de NN. SS. les évêques lui ont consacré leurs diocèses : — La ville de Moulins, par l'entremise d'un prêtre aussi pieux que zélé, vit s'élever une magnifique église qui, la première en France eut l'honneur de porter le vocable significatif d'Eglise du Sacré Cœur. — La sainte religieuse, choisie par Dieu pour manifester au monde, du fond de sa solitude, les merveilles adorables du Cœur de Jésus, a reçu les honneurs de la béatification. — L'apostolat de la prière, qui puise toute sa puissance du cœur même du Sauveur, s'est répandu dans toutes les parties du monde comme un souffle vivifiant et régénérateur. — Enfin la fête du Sacré Cœur de Jésus est devenue, à la demande de l'*épiscopat français*, sous le glorieux pontificat de Pie IX, partie intégrante et nécessaire de la liturgie catholique.

Tous ces grands faits accomplis ; tous ces immenses résultats obtenus sont une preuve évidente que la *cause* sacrée du Cœur de Jésus a fait d'immenses progrès dans les âmes. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, au jour d'un danger suprême, la blanche bannière du divin cœur ait tout à coup flotté dans les airs, non pas, il est vrai, pour recevoir la sanction de la victoire ; mais bien la glorieuse consécration du martyre ! — On le sait, il y a de ces défaites mêlées de tant d'héroïsme qu'elles impriment plus de gloire et de splendeur à une nation que les plus brillants succès.

Tel est le combat des *Thermopyles*, dans l'histoire ancienne ; tel celui de Loigny, dans l'histoire contemporaine. Le nombre se trouvait le même...

A vingt-quatre siècles de distance *trois cents* hommes étaient

destinés à soutenir l'honneur de la Grèce et celui de la France!!!

Presque tous ces courageux zouaves qui se sacrifièrent généreusement pour montrer à l'ennemi comment on meurt en *chrétien et en français*, avaient communié le matin. Aussi, comme l'a fait remarquer Mgr Pie dans la mystique exaltation d'un langage inspiré : « Etre tombé sous les plis de la bannière du Sacré Cœur » c'est avoir conquis le privilége du disciple bien aîmé. Ayant » célébré avec Jésus la dernière cène, les voyez-vous qui reposent » sur la tête du divin maître... Aussi, sans que Dieu m'ait ré- » vélé ses secrets, je tiens pour certaine la parole que je vais » dire. Durant le cours de cette effroyable nuit où tant de vic- » times succombèrent, il y eut dans le cœur de plus d'un héros » chrétien, tel mouvement, telle acceptation capable de sauver » la France. » En effet, ô merveille, ô effet de l'expiation! noble résultat du sacrifice! voici que notre chère patrie s'émeut et que sous le titre de VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR il se forme une vaste coalition, capable de résister aux efforts si multipliés du mal, puisqu'elle lui oppose la force et l'amour dans leur principe et dans leur fin.

O cœur de Jésus! laissez-vous toucher par ce sang versé et ces engagements solennels, faites découler, de cette plaie ouverte par le fer du soldat, le baume divin qui guérira tous nos maux... Pour nous, prosternés à vos pieds, nous redirons avec les sentiments d'une foi vive les paroles saintes qui terminent la consécration du roi martyr :

« Cœur adorable de mon Sauveur! que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous toute ma consolation et toute ma confiance. »

Un humble servant de Marie.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite.)

M. l'abbé Pâquert était âgé de vingt-six ans lorsqu'il vint prendre place parmi les directeurs du grand-séminaire. Nous avons dit déjà que les sciences ecclésiastiques avaient ses prédilections; professeur de théologie morale, il dut accroître et déverser sur ses élèves le trésor de connaissances acquises par le travail; ses notes, résumé des cours de Saint-Sulpice ou fruit de ses études particulières formaient un faisceau précieux de matériaux à la disposition de son

1. Paroles du général de Sonis. Pour plus de développements, voir le Nº d'Avril, p. 86.

intelligence si claire et si active. On reconnut en lui un maître distingué, et la haute mission dont il fut chargé plus tard au Concile de Paris comme représentant de son évêque, Monseigneur Clausel de Montals, rend à l'étendue de son instruction et à la sûreté de son enseignement, un témoignage qui peut dispenser de tout autre. Le nouveau professeur avait d'ailleurs le travail facile et il était d'une grande délicatesse sur l'emploi du temps. Nous nous expliquons ainsi comment la préparation des classes ne l'empêchait point de composer quelques discours destinés au bien des âmes; on nous a cité un de ses sermons, épanchement d'un zèle apostolique moins libre alors que pendant ses années de presbytère: c'est une *passion* qu'il prêcha avec beaucoup de succès à la cathédrale et en d'autres églises.

M. l'abbé Pâquert était en mesure de rendre aux séminaristes des services dont l'utilité prime encore celle des cours théologiques; il se livrait à ce qu'on appelle l'art des arts, à la conduite des âmes; des prêtres dont il gardait alors la vocation ont bien voulu nous attester ses aptitudes manifestes sur ce point; il eut, nous dit-on, une grande part dans l'heureuse impulsion donnée à l'esprit vraiment lévitique des élèves; plein de l'esprit de Dieu, il semblait doué de grâces spéciales pour le communiquer aux autres. Aussi de bonne heure l'autorité sembla-t-elle prévoir que la sollicitude pour les âmes, ce travail qui consiste à les diriger chacune dans leur voie, couronnerait d'une auréole de plus en plus brillante son ministère sacerdotal; dès cette époque, il fut choisi comme directeur des religieuses Carmélites. Peu de temps après, le saint abbé Guillard, l'Elie de ce Carmel, étant venu à mourir, l'Elisée héritier du manteau fut M. l'abbé Pâquert; on jugea qu'il portait assez dignement son titre de prêtre selon la rigueur étymologique, c'est-à-dire de vieillard pour succéder au vénérable chanoine.

Mais déjà une autre supériorité lui était imposée. M. l'abbé Bonnet, dont notre clergé diocésain ne pourra jamais oublier les importants services et les exemples, venait d'être nommé chanoine de la cathédrale (1841-42), et il s'agissait de lui trouver un successeur qui ne mît aucune condition à l'acceptation d'une charge si considérable. M. l'abbé Pâquert eut besoin alors de se rappeler la maxime de saint Philippe de Néri, l'un de ses patrons : « Celui qui agit toujours par obéissance peut être assuré qu'il n'aura pas à rendre compte de ses actes au Seigneur. » Il ne put décliner le fardeau, malgré des craintes bien autres que celles de la critique. Qu'est-ce que la peur de la critique pour un homme de Dieu? Le saint prêtre ne redoutait que sa faiblesse. Il répondit à l'injonction épiscopale par des larmes d'abord, puis par le ferme dessein de consacrer à la tâche toute son énergie et tout son dévouement; on sait s'il tint à sa résolution.

L'avenir du diocèse de Chartres allait donc reposer sur un jeune prêtre de vingt-neuf ans. Sujet d'alarmes pour certaines personnes moins bien renseignées sur le mérite du nouveau supérieur. L'écho de quelques plaintes pénétra au palais épiscopal. « Ne craignons rien, répliqua Mgr de Montals, assez habitué à briser les objections par une saillie inattendue, Alexandre n'était pas plus âgé quand il fit la conquête du monde. »

La conquête par l'amour, nous le savons, est souvent moins facile que la conquête par les armes. L'amour, c'est le levier du vrai pouvoir, le gardien de l'obéissance, le seul moteur qui incline longtemps l'un vers l'autre la volonté du gouvernant et celle du sujet. M. l'abbé Pâquert aima et il fut aimé. On appréciait ses efforts pour

accomplir son devoir jusqu'aux dernières limites du sacrifice. Le but qu'on le vit poursuivre tout d'abord, ce fut d'implanter de plus en plus dans l'établissement l'esprit du séminaire de Saint-Sulpice, d'en faire adopter les règles et les pratiques qui avaient été l'objet de ses études personnelles et de ses consultations aux meilleures sources. Chez lui, quel attrait pour ces choses et quel besoin de communiquer cet attrait!

Aux lectures spirituelles, aux dominicales, on était avide de l'entendre. Nous le voyons encore gagner la salle d'exercices, le front pensif et incliné, visiblement absorbé en Dieu dont il allait nous entretenir. Sa position dans le diocèse l'initiant chaque jour à des événements d'importance diverse pour les intérêts de la religion, sa physionomie si expressive gardait souvent une profonde empreinte des sentiments de joie ou de peine qu'avaient inspirés à son âme les communications du dehors; mais dès l'entrée dans la salle, l'éclair de son regard lancé sur le crucifix nous disait qu'il voulait tout oublier ou profiter de tous ses souvenirs pour la gloire de Jésus et notre bien. On commençait la lecture; bientôt un signe de sa main en demandait l'interruption; une première phrase coulait douce et presque timide des lèvres du vénéré supérieur; puis quelques monosyllabes exclamatifs, cris d'amour vers Dieu; et la glose une fois sortie de cet exorde prenait des accents rapides, énergiques, vraiment propres à émouvoir. Ajoutez à cela le geste nerveux, les mouvements d'un œil de feu, le coloris d'un visage mystique et vous aurez le secret de l'effet produit par ces sympathiques entretiens. Qu'il s'agît de conseils pratiques sur les vertus du séminariste ou d'explications de pastorale sur les devoirs de l'apôtre et du curé, M. l'abbé Pâquert pouvait tenir le langage de l'expérience. Combien de faits se présentaient à sa mémoire pour appuyer ici l'exhortation et là le blâme! il en saisissait quelques-uns au passage et l'on sait quel parti en tirait son éloquence naturelle. Qui de nous ne se rappelle ses traits acérés contre les abus aussi bien que son enthousiasme communicatif après la citation d'un acte vertueux?

L'éloquence naturelle! nous ne regrettons pas ce mot tombé tout-à-l'heure de notre plume; il exprime une des brillantes qualités de M. l'abbé Pâquert, à notre humble avis. Un cœur ardent, tel était le principal ressort de son éloquence; il y en avait un autre; l'étude, mais surtout l'étude d'autrefois, trop tôt interrompue par les soucis d'une administration complexe. Nous l'avons dit plus haut, c'est avec une activité fiévreuse que, séminariste et jeune prêtre, il avait meublé sa mémoire et multiplié ses manuscrits, ressource indispensable pour un avenir où son temps serait presque tout entier à la merci du prochain. Nous avons pu constater ces travaux dans ses longues et nombreuses conférences sur des sujets spirituels; deux de nos devanciers au séminaire louaient dernièrement devant nous avec une chaleur d'admiration que les années n'ont point attiédie, ses entretiens sur *l'oraison*, entretiens où la doctrine des auteurs ascétiques se condensait en un tout merveilleux et semblait trouver un surcroît de vie sur les lèvres d'un saint. Pour nous, ce qui nous a frappé le plus, c'est une retraite d'ordination qu'il prêcha entière au défaut d'un missionnaire annoncé, mais infidèle à l'invitation; les méditations et les sermons n'étaient qu'un tissu d'extraits des Pères, et les longues tirades latines se succédaient sans efforts. La diction de saint Jérôme surtout eût suffi à provoquer notre attention; mais nous écoutions bien plus parce que le texte de saint Jérôme nous était exposé par un de ses imitateurs.

En insistant ainsi sur les talents de M. l'abbé Pâquert au point de vue oratoire, aurons-nous paru à quelques lecteurs développer à plaisir un thème de fantaisie? Nous ne le croyons pas; nous désirons n'être point de ces gens qui ne jugent que par eux-mêmes et font ou défont les réputations de prédicateur à la suite de tel sermon qui a flatté ou choqué leur goût sinon leur ignorance. Nous nous serions abstenu ici d'appréciations purement personnelles et, dans ces lignes sur les discours et entretiens du regretté supérieur, il y a un but évident : c'est de rappeler à nos vénérés confrères du diocèse une de leurs joies du séminaire.

D'ailleurs, pour justifier nos éloges, nous ajouterons que M. l'abbé Pâquert, devant son auditoire, retournait fréquemment au centre de ses idées habituelles, comme un corps lancé dans l'espace ne peut se soustraire aux lois de la gravitation; et ses idées habituelles prêtaient à des redites sous mille formes diverses et pourtant toujours agréables, puisqu'elles avaient pour objet l'amour de Dieu. Oh! l'amour de Dieu, M. l'abbé Pâquert en avait si bien parlé dès sa jeunesse! Deux extraits de ses lettres qui auraient trouvé place à la fin de notre premier article, si elles eussent été plus tôt entre nos mains, vont montrer comment, séminariste, il s'épanchait sur un tel sujet.

Le 18 août 1833, de Boissy, son pays natal où il passait ses vacances il écrivait à un condisciple : « J'ai bien tardé à t'écrire; » j'ai attendu la grande fête de notre bonne Mère pour te dire ce » qu'elle m'inspirerait... Aimons Jésus et Marie plus que nous ne » l'avons fait jusqu'à présent! Hé quoi! mon cher..., si nous » n'aimons pas Jésus et Marie, comme de petits enfants aiment leur » père et leur mère, il faut que nous aimions le monde, parce que » personne n'est sans amour; et si nous aimons le monde, nous » périrons avec le monde. Ah! il y a tant de personnes qui aiment » encore le bon Dieu, et nous, nous ne l'aimerions pas!... (En » voyant certains enfants de la paroisse), je dis : Ah! mon Dieu, ces » enfants vous aiment bien! et moi, mon Dieu, vous aimé-je aussi? » Ah! pourquoi ne vous aimé-je pas davantage?... Mon cher ami, » aimons notre Dieu, réunissons-nous souvent dans notre petit » rendez-vous au cœur souffrant de Marie. Soyons bien fidèles à nos » petites pratiques; allons souvent visiter Jésus au très-saint Sacrement; allons visiter quelque image de Marie, notre tendre mère. » Si nous avons pendant les vacances beaucoup de dangers, ah! nous » avons aussi de grands sujets de consolation si nous n'allons chercher » nos délices qu'au pied des saints autels. Souvenons-nous de ces » petites conversations que nous tenions quelquefois ensemble; » souvenons-nous de ces moments de délices que l'amour divin nous » faisait parfois éprouver et n'oublions pas de faire tous les jours nos » deux petites prières. Dis continuellement : *Je veux être un bon* » *prêtre!* et moi, que je dise aussi sans cesse : *Je veux être saint*... » Tu vois bien, bon ami, que je tiens parole : tu m'avais dit de te » parler franchement et de t'ouvrir mon cœur. Eh! bien, mon très-cher ami, tu vois que je le fais... Je passe les vacances avec mon » bon et cher curé; nous allons souvent nous promener dans les bois » où nous jouissons du beau et ravissant spectacle de la nature. Assis » à l'ombre d'un arbre touffu, tantôt nous faisons une lecture édifiante ou instructive; tantôt nous chantons quelque petit cantique; » tantôt nous admirons la timide et innocente tourterelle, etc... — » Mais je finis ma lettre comme je l'ai commencée, c'est-à-dire par » Marie. Aimons donc Marie, mon cher... et si nous aimons Marie, » nous aimerons Jésus. Ne songeons point à la terre; songeons au

» ciel seul. Ah! mon cher ami, le ciel ! le beau ciel! Nous y verrons-
» nous un jour? Ah! oui; nous sommes les enfants du cœur souffrant
» de Marie!... En attendant, tâchons de bien passer ce qui nous reste
» des vacances, et bientôt nous nous retrouverons sur cette terre où
» coulent le lait et le miel, c'est-à-dire au séminaire ; là nous nous
» ranimerons l'un l'autre, et nous tâcherons de regagner le temps
» que nous avons passé sans aimer le bon Dieu. Adieu, cher ami ; je
» t'embrasse dans les cœurs souffrants de Jésus et de Marie. »

L'année suivante, le 12 septembre 1834, M. l'abbé Pâquert, nommé professeur à Saint-Cheron, écrivait au même condisciple. « Te voilà
» sous-diacre, mon ami, te voilà sous-diacre ! Que ce mot m'inspire
» de respect pour toi! Tu as dit adieu au monde ; tu as pris Dieu
» pour ton héritage ; cet héritage est bien beau, mon cher ami,
» conserve-le toujours : *Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum*
» *nec dimittam.* Mais n'oublie pas un pauvre ami, le pauvre Pâquert
» qui veut aussi aimer le bon Dieu ; prie bien pour lui. Je suis main-
» tenant à Chartres ; tu ne saurais t'imaginer avec quelles délices
» j'ai revu ces beaux lieux qui me rappellent tant de souvenirs, ces
» lieux où le bon Dieu m'a pour ainsi dire accablé de grâces, où la
» bonne Vierge m'a couvert de ses ailes pendant plusieurs années :
» cette belle cathédrale, ce séminaire, ce Saint-Cheron ! J'ai pensé à
» tous mes amis, et puisque tu es du nombre, j'ai pensé à toi. Quoique
» je sois bien pauvre et bien misérable, cependant la vue de ces
» lieux a fait naître en mon cœur un vif désir de bien servir et de
» bien aimer le bon Dieu, en un mot d'être saint. Il est si bon, ce
» Dieu, il est si aimable ! Il est si doux de le servir ! Et Marie, notre
» bonne mère, elle est si tendre, si douce ! Elle inspire tant de
» confiance... Aimons et faisons aimer Jésus et Marie ; on pense si
» peu à ces deux noms maintenant dans le monde..... »

Tel séminaire, tel sacerdoce, nous a-t-on dit plus d'une fois ; au moins la conduite de M. l'abbé Pâquert a été loin de démentir cette maxime. Entre les dispositions que révèlent les lettres du jeune lévite citées tout-à-l'heure, lettres remplies d'un parfum céleste, épanchement tout spontané d'un cœur pieux, et les détails de vie sacerdotale que nous avons commencé à décrire, nous avons vu déjà une harmonie parfaite ; ce qui nous reste à dire jettera, nous l'espérons, un nouveau jour sur les vertus de M. l'abbé Pâquert.

L'abbé Goussard.

(La suite au prochain numéro.)

MORT ÉDIFIANTE D'UNE ENFANT DE MARIE.

Il y a près d'un an, s'éteignait à B., petite paroisse du diocèse de V..., une jeune fille dont la sainte mort a laissé dans tous les cœurs une impression ineffaçable. « Peut-être ne sera-t-il pas sans édification, dit le pieux auteur qui a destiné cette intéressante notice à notre petite revue, d'apprendre comment cette pieuse enfant s'est préparée à faire à Dieu le sacrifice de sa vie, et dans quelles dispositions elle lui a offert sa belle âme. »

I. Joséphine S. souffrait, depuis deux ans, du mal qui la conduisit lentement au tombeau. Néanmoins, dans la Communauté religieuse où elle achevait les études préparatoires au brevet, élèves et maîtresses admiraient son infatigable ardeur au travail et sa ponctualité scrupuleuse dans l'observation de la règle. Ce qui la soutenait, contre les défaillances d'une nature minée par la maladie, c'était sa piété

sérieuse et tendre, qui se traduisait surtout par une fervente dévotion à l'adorable Sacrement qui enfante les vierges et fortifie les faibles.

Joséphine était ainsi l'ange et le modèle de la Communauté, quand une retraite, prêchée par un Père jésuite, dans le courant du mois de Marie 1870, vint inonder son âme de lumières encore plus vives, et jeter dans son cœur de nouvelles flammes d'amour pour le Dieu du tabernacle et pour son auguste Mère.

II. Dès le premier jour du mois béni, qui devait être pour elle si fécond en célestes faveurs, Joséphine écrivait dans son journal, qui était le confident de toutes ses pensées :

« Mon divin Sauveur, je vous offre la communion que je vais faire pour obtenir, de votre infinie miséricorde, une bonne préparation à ma retraite. Oh! qu'ils sont lents à venir, ces jours de retraite! avec quelle impatience je les attends! » — Et peu après, comme si elle eût pressenti les secrètes dispositions de la volonté divine à son égard, elle ajoutait : « Je suis prête à recevoir votre parole, je suis résolue à ne reculer devant aucun sacrifice, fût-ce même celui de ma vie; mais, ô mon Dieu, disposez encore mon cœur selon vos vues! »

Pouvait-elle apporter plus de bonne volonté, une correspondance plus généreuse au travail de sanctification que cet aimable Sauveur allait accomplir dans son âme? Non, sans doute. Aussi ne sommes-nous pas surpris de remarquer, dans la partie de ce même journal, écrite sous la puissante influence de la grâce qui la comblait, des vues spirituelles si sûres, si élevées, des aspirations si ardentes, de si parfaites résolutions.

III. Après les méditations fondamentales sur la fin de l'homme et sur celle de tous les êtres, elle interroge son cœur et se plaint doucement qu'il soit encore si peu détaché de lui-même et des créatures, si peu attaché à Dieu :

« Je n'ai pas de vertu, dit-elle, parce que je ne suis pas indifférente vis-à-vis des créatures... j'aime à satisfaire mes désirs, sans m'inquiéter si Dieu sera satisfait... quand on parle de sacrifice, j'écoute, mais ne pratique pas... je ne puis pas faire le sacrifice de regarder comment est telle ou telle personne. Le sacrifice de ma langue est bien pénible pour moi. »

Puis, mettant en regard les grâces abondantes dont le Seigneur l'a prévenue pour la conduire à sa fin, et, ce qu'elle appelle sa vie d'infidélité, elle poursuit : « Dieu m'a appelée à St-H... pour que je sois une sainte. Qu'ai-je fait jusqu'ici pour gagner le ciel? Rien! mon Dieu, rien que les choses dont je ne pouvais me dispenser ; encore était-ce malgré moi, bien souvent. Pourtant, ô mon Dieu, votre volonté est que je devienne une sainte. Je vais donc employer tous les moyens possibles pour accomplir cette miséricordieuse volonté... Je crois avoir en horreur le plus petit péché; mais, ô mon Dieu, vous qui connaissez mon avenir et la voie que je dois suivre pour arriver à ma fin, faites-moi mourir, si vous prévoyez que je ne doive pas accomplir votre volonté! Faites-moi mourir, avant que je puisse commettre le péché! je vous en prie, ô mon Dieu, j'aime mieux mourir que de ne pas vous obéir!! »

IV. Ce souhait de la mort, plutôt que de trahir l'amitié qu'elle a jurée au Dieu de son cœur, plutôt que de contrarier son adorable volonté, nous le trouvons exprimé presque à chaque page de son journal. Elle ne se lasse pas de solliciter cette grâce de la divine bonté. La vie lui devient un fardeau accablant, un supplice intolérable, si le plus petit péché volontaire peut désormais refroidir son amour pour Jésus et troubler la limpidité virginale de son âme. Du reste, la mort

ne l'effraye pas. Elle l'entrevoit pleine de délices ; et naguère encore, le spectacle consolant d'une jeune religieuse passant aux éternelles clartés, a dissipé ses appréhensions :

« Jésus seul a voulu être triste jusqu'à la mort ; mais pour moi, la mort aura des délices inexprimables, ainsi que je l'ai vu dans ma tante Maria, âme si douce et si pure. La mort s'est présentée à elle avec je ne sais quelle sorte de bienheureuse sérénité... O bonne sœur Maria! vous qui avez si bien pratiqué cette vie de sacrifice, à laquelle je veux me dévouer, apprenez-moi à m'immoler comme vous à Dieu... préparez-moi une place auprès de vous, au ciel. Oh! qu'il est beau, le ciel! qu'il est beau! Aidez-moi à bien vivre, afin que lorsque la mort frappera à la porte de mon cœur, je sois prête comme vous à aller au ciel. O Sœur Maria, vous êtes puissante au ciel, vous m'aimez : faites-moi donc aller au ciel! »

V. Le ciel! Aller au Ciel! C'était son rêve continuel, c'était toute son ambition, comme sa crainte la plus vive était de commettre un péché qui lui interdît l'entrée du Ciel. Mais il n'y avait pas lieu de craindre pour Joséphine; elle avait un gage assuré de prédestination, dans son amour pour la Reine du Ciel. Enfant, elle passait des heures à la prier avec la ferveur d'un Ange et recourait à elle dans toutes ses petites tribulations. Jeune fille, elle confiait à sa Protection maternelle ses progrès dans la vertu et ses ardents désirs d'une vie encore plus parfaite, sa plus douce jouissance était de s'entretenir dans de ravissants colloques, avec la divine Mère de Jésus. Alors son âme était inondée d'amour, et elle s'étonnait que tous les cœurs ne fussent pas épris des charmes de la dévotion à Marie. Qui ne se sentirait ému et pénétré de ces touchantes effusions de filiale tendresse envers la Reine des Vierges :

« Qu'elle est bonne, Marie!... sa douce main essuie les larmes de ceux qui pleurent.... les rayons de sa miséricorde éclairent les égarés.... sa puissante protection relève le courage des âmes abattues.... son cœur plein de tendresse invite les pauvres pécheurs à venir chercher la paix.... O vous qui ne la connaissez pas, si vous saviez!!!

« Qu'elle est bonne, Marie!... Un seul mot! Un seul regard de l'âme! Un seul soupir du cœur! et elle vous comprendra.... elle vous soulagera.... elle dissipera vos craintes.... elle soutiendra vos forces.... elle allègera le fardeau de l'épreuve,

« Ayons confiance, venons, prions et bientôt nous répéterons avec toute l'Eglise : « Qui l'a jamais invoquée sans s'écrier après :

« Qu'elle est bonne, Marie! »

« O bonne, ô douce, ô très-pure Vierge Marie! laissez-moi vous le dire mille fois : Je vous aime!... Oui, je vous aime! et je veux vous aimer et vous servir toujours!!. »

VI. « O vous qui ne la connaissez pas encore, si vous saviez! » Vers qui se reportait sa pensée, lorsqu'elle traçait ces lignes vraiment inspirées? sans doute, vers ce Père bien-aimé, dont l'éloignement de Dieu était l'unique objet de ses inquiétudes et de sa douleur. Ecoutons-la, répandre le trop plein de son âme attristée dans le sein de sa douce Mère. C'est après une méditation sur les peines éternelles qui attendent le pécheur après cette vie :

« Je tremble pour moi !.... Je tremble pour Papa !....

« O Marie, Refuge des Pécheurs, je viens à vous dans mes peines et mes ennuis : Vous êtes ma mère! C'est à vous de recevoir les secrets de mon cœur!

« Depuis de longues années, j'ai une peine que je vous ai dite sou-

vent, et je n'ai pas encore vu mes souhaits accomplis, ni mes prières exaucées. Mon Père!... Mon père n'a pas de religion!... Il ne prie pas le soir, après son travail et ses fatigues.... Il ne prie pas le matin, pour que Dieu bénisse ses sueurs!... Le Dimanche se passe sans qu'il aille à l'Eglise, et les Pâques arrivent, passent, et finissent, sans qu'il parle de venir demander pardon!

« O Marie! les jours, les nuits et les années s'écoulent sans que ma peine finisse! Vous êtes le Refuge des pécheurs, et vous dites à l'enfant de prier pour son Père : Je vous implore pour lui, ô ma Mère!.... Il est si bon, si tendre pour moi!.... Il me donnerait sa vie, sa dernière sueur et son dernier soupir!... Que ferais-je pour lui, ô Marie?... S'il me faut pour lui souffrir et expier ses fautes, faites tomber sur moi la colère et les rigueurs de votre divin Fils, et sauvez mon Père!!!.... »

VII. La retraite touche à son terme. L'Epoux est venu visiter son épouse. Le Père céleste est venu contempler avec complaisance les merveilleux prodiges de sa grâce dans l'âme de son enfant. A cette heure, Joséphine ne saurait contenir sa joie, elle déborde de son cœur et provoque des élans d'amoureuse gratitude envers celui dont elle goûte la présence :

« O mon Dieu, que vous êtes bon! Après mille grâces que vous m'avez accordées pendant cette retraite, vous vous donnez à moi aujourd'hui... Vous venez m'aider à supporter les fatigues du long voyage.... Oh! quelle douce consolation vous m'apportez, et de quelle ineffable joie mon cœur est rempli!.... Qu'il fait bon avec vous, ô mon Dieu! Il me semble que je goûte les félicités éternelles!! »

VIII. Il ne lui reste plus maintenant qu'à prendre la grande et décisive détermination que depuis longtemps elle médite au fond de son cœur. Ce n'est plus assez pour elle de vivre en simple chrétienne. Elle veut être une sainte. Elle l'a promis et tiendra sa promesse. Le monde, peut-être, avec ses séductions, ses discours perfides, ses dangereux exemples, le monde essaierait de s'opposer à ses desseins : elle rompra avec le monde et vouera sa vie tout entière à son Bien-Aimé, dans la solitude du cloître :

« Mon Dieu! je veux me consacrer à vous, donnez m'en le courage, fortifiez ma faible volonté qui soupire après vous. Je vous tends les bras, prenez-moi! Si je n'ai pas la force de me donner à vous, attirez-moi par la douceur de vos parfums! entrainez-moi par les liens de votre amour!

« Seigneur, à qui serais-je, si je ne suis pas à vous? Quel rude esclavage que d'être à soi et à ses passions! O vraie liberté des enfants de Dieu, on ne vous connaît pas! Heureux qui a découvert où elle est, et qui ne la cherche plus où elle n'est pas! Heureux mille fois qui dépend de Dieu en tout, et qui dépend de lui seul!

« Mais d'où vient, ô mon divin Epoux, que je craigne de rompre mes chaînes? Les vanités passagères valent-elles mieux que votre éternelle vérité et que vous-même? Peut-on craindre de se donner à vous? O folie monstrueuse! Ce serait craindre mon bonheur!

« Ce n'est pas moi qui me donne à vous, c'est vous qui vous donnerez à moi. Je n'hésite point de vous consacrer mon cœur. Quel bonheur d'être dans la solitude, et d'y être avec vous! de n'écouter, de ne dire plus ce qui est vain et inutile, pour vous écouter! O sagesse infinie! ne me parlez-vous pas mieux que ces hommes vains? Vous me parlerez d'amour de mon Dieu! Vous m'instruirez, vous me ferez fuir la vanité et le mensonge, et vous me nourrirez de vous!

« Seigneur, quand je considère votre joug, il me semble trop léger.

Où est donc la croix que je dois porter à votre suite, tous les jours de ma vie?... N'avez-vous point d'autre calice plus amer de votre Passion, à me faire boire jusqu'à la lie? Bornez-vous là, l'austère pénitence que j'ai méritée par mes péchés? O amour! vous ne faites qu'aimer! Vous ne frappez point! Vous épargnez ma faiblesse. Craindrai-je après cela de me donner à vous?.... Les croix de la solitude pourront-elles m'effrayer?... Celles dont le monde accable doivent faire peur.... Quel aveuglement, que de ne les craindre pas!....

« O misère infinie, que votre seule miséricorde, ô mon Dieu, peut surpasser! moins j'ai eu de lumière et de courage, plus j'ai été digne de votre compassion. O Dieu, je me suis rendu indigne de vous; mais je pense devenir un miracle de votre grâce. Donnez-moi ce qui me manque, et il n'y aura rien en moi qui n'exalte vos dons! »

IX. Joséphine n'eut pas le temps de réaliser cet ardent désir de de son âme. C'est dans le ciel que devaient se célébrer ses chastes et immortelles fiancailles, dont la seule espérance la transportait de bonheur. La retraite qu'elle achevait était, non pas comme elle se l'imaginait, une invitation à une vie plus parfaite, mais bien une préparation pour ainsi dire immédiate à la sainte mort qui devait lui procurer la paix et les joies de la vie éternelle.

Dès ce moment, sa santé ne fit plus que s'affaiblir de jour en jour. Elle suivit encore, mais non sans peine, les exercices de la maison, et continua ses études jusqu'à l'époque des grandes vacances.

L'air si pur de la campagne, la vie plus facile du foyer paternel et le repos prolongé qu'elle dut s'imposer pendant l'invasion allemande, semblèrent renouveler ses forces épuisées. Elle voulut donc, à la rentrée suivante, aller reprendre au pensionnat sa place d'honneur. Mais bientôt, la maladie trahit de nouveau sa bonne volonté et force lui fut de revenir une dernière fois essayer de réparer les irréparables ravages du mal.

A. Weber, Curé de B.

(*La suite au prochain numéro*).

FAITS RELIGIEUX.

— Rome. — Sa Sainteté désirant secourir les malheureux ruinés par l'éruption du Vésuve, plus terrible que jamais il y a quelques semaines, vient d'envoyer 5,000 francs à l'archevêque de Naples. — Le 13 mai, une députation lyonnaise a été reçue par le Saint-Père. — Le Saint-Père a reçu aussi une députation espagnole et a prononcé des paroles de bon augure pour l'Espagne, l'Espagne où en ce moment les catholiques sont pleins d'espérance. Nous devons nous taire ici sur le héros chrétien Don Carlos. A Rome un triduo de prières expiatoires a eu lieu pour les outrages faits aux images de la Sainte-Vierge. Les réceptions au Vatican, à l'occasion des 80 ans de Pie IX ont été nombreuses et bien consolantes pour le Prisonnier dont la capitale est témoin toujours de bien graves scandales, de crimes que nous ne saurions détailler ici.

— France. — Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus. — Le jour du bon Pasteur, une foule immense remplissait N.-D. de Paris : le Révérend Père Monsabré avait en effet annoncé, dès le dimanche des Rameaux, qu'il ferait ce jour-là un discours sur une œuvre à laquelle Monseigneur l'archevêque prend le plus vif intérêt, l'*Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus, pour la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France.* Personne n'avait voulu manquer au

rendez-vous, connaissant l'énergie du patriotisme de l'éloquent Dominicain et sa tendre piété pour le Sacré-Cœur, et sachant bien aussi que, parlant sur les événements actuels il serait saisissant.

Après un court historique de l'*Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus,* et après avoir rappelé l'échec de la proposition de M. Jean Brunet à l'Assemblée nationale, le Révérend Père a donné la formule du vœu et l'inscription qui doit décorer le frontispice de l'église du Sacré-Cœur : « Au Christ et à son Sacré-Cœur, la France pénitente et consacrée : *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens et devota.* »

Tout le discours a été le commentaire de cette inscription.

La librairie Joseph Albanel, 7, rue Honoré-Chevalier, Paris, a publié en brochure le discours du R. P. Monsabré suivi de l'allocution de Mgr l'archevêque de Paris.

— *La reconstruction de l'Église de Saint-Louis-de-Garches.* — M. le curé de Garches, près Saint-Cloud, au diocèse de Versailles, a vu son église brûlée et complétement détruite par les Prussiens. Son évêque l'autorise à organiser une souscription pour les frais de reconstruction. Le digne curé nous prie d'en avertir nos lecteurs; nous extrairons de sa lettre les lignes suivantes :

Bâtie en 1297, par Robert de La Marche, chapelain du roi Louis IX, l'église de Garches fut la première en France dédiée à saint Louis. Encouragé par ce souvenir historique, j'ouvre une souscription, et j'invite tous ceux qui portent le nom de ce grand saint à unir leurs efforts pour relever ce temple, le premier consacré à leur saint patron.

Que les diocèses consacrés à *saint Louis* (Saint Louis a été baptisé à Poissy, jadis du diocèse de Chartres),

Que les paroisses placées sous le patronage de *saint Louis,*

Que toutes les personnes qui portent le nom de *saint Louis* apportent leur concours à cette œuvre de religion et de patriotisme, et bientôt sera relevé l'autel où fut célébrée la première messe en l'honneur du saint roi patron de la France. Ainsi le palais de la Légion d'honneur est sorti de ses ruines grâce aux offrandes généreuses des membres de l'ordre.

Je m'adresse aux âmes françaises qui auront à cœur de faire disparaître les traces odieuses de nos ennemis.

Je m'adresse aux âmes chrétiennes qui auront pitié d'une population de 1,500 habitants sans autels.

Je m'adresse à tous mes confrères qui ressentiront les douleurs d'un prêtre réduit à célébrer les saints Mystères dans un mauvais baraquement, en face des ruines de son église.

1° Un service sera célébré tous les ans à perpétuité, le lendemain de la fête de Saint-Louis, pour le repos de l'âme des donateurs;

2° Les noms de tous les souscripteurs seront inscrits sur un registre conservé aux archives de la paroisse;

3° Une pierre commémorative sera érigée dans la nouvelle église, relatant l'origine de l'église primitive, sa destruction par les Prussiens et le mode de souscription employé pour la rebâtir.

Ces offrandes peuvent être adressées :

Au secrétariat de l'évêché de Versailles; ou à M. l'abbé Gau, curé de Garches, près Saint-Cloud.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— L'abondance des matières ne nous permet pas cette fois de

publier des *extraits de la correspondance* sur les grâces attribuées à l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

Ex-Voto. — 1. Une belle chasuble en tapisserie offerte à Notre-Dame de Sous-Terre par une dame du diocèse de Chartres. — 2. Un cœur très-gros et très-riche offert à Notre-Dame du Pilier par une personne de Paris, en action de grâces, pour préservation pendant la guerre. — 3. Un cœur en action de grâces d'une faveur insigne obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. — 4. Un cœur offert par la sœur d'un officier de la mobile, revenu sain et sauf dans sa famille, après avoir couru de nombreux dangers.

Lampes. — 94 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mai, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre* : 53 pendant 9 jours; 23 pendant un mois, 1 pendant 1 mois et demi, 1 pendant 2 mois, 4 pendant 1 an. — *Devant N.-D. du Pilier* : 1 pendant 9 jours ; 1 pendant 1 mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph* : 5 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 1 pendant 9 jours. 1 pendant 20 jours. - *Dans la chapelle du Saint-Sacrement* : 1 pendant 1 mois, 1 pendant 6 mois.

Recommandations, Neuvaines, demandes de cierges, etc.

Pendant le mois de Marie, il nous a été remis un très-grand nombre de recommandations. Nous avons aussi reçu de nombreuses lettres contenant des demandes de prières, de neuvaines, de cierges, etc. — *Chaque jour*, les petits clercs de Notre-Dame de Chartres ont adressé à Marie des prières spéciales à toutes ces intentions. Chaque samedi après la messe de six heures, on a donné connaissance aux fidèles de diverses recommandations. Entre tous les diocèses qui nous ont adressé des demandes, il faut signaler ceux de Paris, du Mans, d'Evreux, d'Orléans, d'Angers, de Cambrai, de Versailles, de Rennes, d'Arras, d'Amiens, de Lyon, de Marseille. Strasbourg continue à se distinguer par sa dévotion à Notre-Dame de Chartres. Nous avons reçu plusieurs recommandations de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Amérique.

Consécration des petits enfants. — 52 nouveaux inscrits, dont 17 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Mai : 267.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 310.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 993.

Nécrologie. — Peu de jours avant l'ordination générale qui a donné à notre œuvre cinq nouveaux prêtres, le deuil était parmi nous. Un de nos protégés, élève du grand séminaire, Alfred Pianet, de Domblans (diocèse de Saint-Claude), venait de mourir, à la Maîtrise, où il traînait depuis longtemps son existence maladive, entouré de soins vraiment maternels. Le 21 mai semblait devoir faire époque jusqu'au bout dans la carrière d'Alfred. C'est le 21 mai 1863 qu'arrivant du Jura, il se prosterna pour la première fois à l'autel de Notre-Dame de Chartres. C'est à pareil jour, huit ans plus tard, qu'il écrivait de Domblans où il se trouvait au sortir du noviciat des Jésuites : « Je promets à Notre-Dame de Chartres que, si je recouvre la santé, je me consacrerai à son service, et je me dévouerai, avec l'agrément de Monseigneur, à l'éducation des enfants. C'est ce que j'ai promis aujourd'hui le 21 mai 1871 devant son image chérie dans l'église de Domblans... » Et le 21 mai 1872, vers cinq heures du matin, le jeune

poitrinaire nous a quittés pour monter au ciel, nous l'espérons, au ciel qu'il appelait sans cesse de ses vœux ; et quelques instants après son départ, ses maîtres montant à l'autel pour prier à son intention, lisaient ces paroles qui composaient l'introït du jour : « Recevez la joie de votre gloire, alleluia : rendant grâces, alleluia, au Dieu qui vous a appelés au royaume céleste, alleluia. » La vie d'Alfred a été marquée tout entière au cachet de la sainteté : la cérémonie de son inhumation eut presque un air de triomphe. Tous les élèves du grand séminaire et leurs directeurs, ceux des premières classes du petit-séminaire, aussi avec leurs maîtres, étaient venus se joindre au nombreux personnel de la Maîtrise. La bannière de notre Archiconfrérie, voilée d'un crêpe funèbre, précédait le cortége ; le corps était porté par des clercs de Notre-Dame, séminaristes, et suivi par deux jeunes abbés sans surplis, l'un le frère cadet du défunt, l'autre son compatriote et son ami, tous les deux nos élèves; quatre enfants de chœur tenaient les cordons du poële. Les clercs de Notre-Dame se partagèrent les honneurs des cérémonies et du chant, et M. l'abbé Bourlier, supérieur de notre Œuvre, officiait. L'inhumation terminée, et le cortége étant de retour à la cathédrale, toute cette famille lévitique se rassembla au sanctuaire de Notre-Dame-du-Pilier pour une dernière prière à Marie en faveur du défunt qui l'avait tant aimée. Là M. l'abbé Bourlier adressa à l'assistance quelques paroles, éloge funèbre qui rappela de bien édifiants souvenirs et fit couler bien des larmes ; nous osons dire qu'il nous devait ce récit d'une sainte vie et d'une sainte mort, lui le père adoptif d'Alfred, l'intime confident de ses pensées. Nous allons reproduire à peu près en entier ces paroles.

— « La douleur veut qu'on garde un morne silence ; mais il faut révéler au grand jour les secrets de Dieu.

» Alexandre-Joseph Pianet n'eut jamais d'autres jouissances que celles de la vertu. Quel spectacle ! Quatre petits enfants, deux frères, deux sœurs (la plus âgée n'a pas sept ans), sont autour d'un lit funèbre. Deux mois auparavant, la mort avait enlevé leur mère, et aujourd'hui perdus au milieu des montagnes du Jura, dans un village où nul ne les connaît encore, c'est leur père qui vient de mourir. Trop jeunes pour comprendre le malheur qui les frappe, ils sont là sans trop d'inquiétude ; mais ils ont faim, ils ont froid, et personne ne pense à les secourir. La Providence veille sur les enfants. Huit ans après, une de ces âmes si rares, dont parle l'Ecriture, qui savent faire le bien avec intelligence, femme forte qui ne se contente pas de jeter au pauvre un morceau de pain sans penser à son avenir, rencontre notre Alfred, petit berger, sur le penchant de la montagne ; sa piété enfantine, qui n'eut que Dieu pour maître et pour témoin, son tact exquis, la candeur de son visage, la simplicité franche et naïve de son âme, attirent son attention ; et avec toute la sagacité qui la distingue elle a formé son plan, et son plan formé, l'exécution doit suivre. Alfred est clerc de N.-D. de Chartres. Humilité charmante, modestie angélique, regard affectueux et timide, obéissance aveugle, sourire aimable, tout lui gagnait les cœurs ; et sous une lenteur apparente on découvrait bientôt une véritable énergie, de vrais talents intellectuels, la solidité de jugement, la délicatesse du goût, et, le dirai-je, la finesse de ces traits d'esprit qui dérident toujours, qui ne blessent jamais. On en était surpris, et lui, plus que tout autre, s'étonnait, chaque année, des couronnes déposées sur sa tête. « Ce n'est pas moi, disait-il, c'est Notre-Dame de Chartres, ma mère qui a remporté ces prix. » Sa piété n'avait rien d'austère, rien de sombre ;

elle exerça partout une heureuse influence. Qui de vous, ses amis, ne se rappelle ses conseils et surtout ses exemples ?

L'âme la plus innocente doit avoir à souffrir. Un désir s'empara fortement de l'esprit d'Alfred : « Il faut, disait-il, que j'entre dans la Compagnie de Jésus. » Sa vocation fut éprouvée, rudement éprouvée ; son obéissance fut mise en cause ; mais ce fut précisément son obéissance qui me désarma : « Je ne partirai, répétait-il, que lorsque vous me le direz. » Enfin, il fut au comble de ses vœux ; mais Dieu n'avait d'autre dessein que de le mûrir rapidement pour le ciel. Après quelques mois de noviciat, la maladie se déclare... Oh ! que de sentiments sublimes consignés alors dans ses petits registres spirituels. Il voulait les brûler, il y a quelques semaines, « de peur, disait-il, qu'on ne s'imagine que j'étais bon, pendant que j'étais si mauvais. » Je voulus les conserver : « Oh ! avec vous il n'y a aucun danger, parce que vous connaissez tous mes péchés. »

Les médecins s'aperçurent du mal intérieur qui le rongeait, et il fallut songer au départ. Qui saura ses chagrins, ses angoisses de toutes sortes ? Rien ne les surpasse, si ce n'est sa résignation à la volonté de Dieu. Que va devenir notre orphelin ?... Il parvint enfin à nous donner de ses nouvelles : « Que je serais heureux, écrivait-il, s'il m'était accordé de mourir auprès de Notre-Dame de Chartres ! Notre-Dame de Chartres entendit son jeune clerc ; il vint souffrir près d'elle avec une admirable patience, le sourire sur les lèvres et la reconnaissance dans le cœur. Dans son union continuelle avec son Jésus, il pensait à la mort ; mais il en parlait peu pour ne pas nous contrister. Quand on lui offrit les derniers sacrements, il se mit à pleurer. — Mon enfant, pourquoi ces larmes ? — C'est que je ne me suis point préparé !... Une nuit, sous l'impression de la crainte des jugements de Dieu, il me disait d'une voix tremblante : « M'assurez-vous que j'irai dans le paradis ? — Mon enfant, est-ce que Notre-Dame de Chartres peut abandonner son clerc ? — Oh ! non, répondit-il ; alors je n'aurai plus de souci. » Depuis ce moment, en effet, il fut animé d'une vive confiance. Le jour de l'Ascension, il espérait suivre Jésus. « Ah ! disait-il le lendemain, je ne le méritais pas. » Sur la terre, son unique désir était la sainte communion, c'était sa nourriture quotidienne ; hier encore, deux heures avant de mourir, il la demandait. « Puis-je recevoir le bon Dieu ? C'est le bon Dieu cette fois qui le reçut.

Il s'est éteint sans effort, sans agonie, à l'âge de vingt-quatre ans, nous laissant à tous la conviction qu'il est au ciel.

Adieu, mon enfant, vous avez été notre protégé, vous serez notre protecteur ! »

— *Pélerinage du collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard* (Paris) *à Notre-Dame de Chartres.* — La nouvelle de ce pélerinage annoncé fort peu de temps à l'avance, a éveillé dans l'esprit des Chartrains de beaux souvenirs ; on s'est rappelé le 29 mai 1866 où tout le personnel de l'établissement de Vaugirard, maîtres et élèves, avait trouvé le meilleur accueil au milieu de nous, et nous avait donné en échange, dans nos rues et à l'église, le plaisir du spectacle le plus édifiant. La fête de cette année, car c'en était une pour tous que le pélerinage du 23 mai 1872, n'a eu ni moins de charmes ni moins de spectateurs.

C'est à 10 heures du matin que sont débarqués à la gare de Chartres tous nos pélerins du collége de Vaugirard, environ 615 élèves avec 60 jésuites leurs maîtres, cinq ou six frères du temporel et une ving-

taine de domestiques ; de plus quelques parents, et plusieurs professeurs externes faisant partie du chœur de musique, si utile toujours à nôtre avis et surtout en de telles circonstances. De suite la procession s'organise : le clergé de l'établissement s'est préparé dans une grande salle de la gare ; les bannières s'avancent en tête de chaque division, portées par des élèves les plus méritants sans doute ; la musique, clairons et tambours puis fanfare, fait entendre ses marches solennelles ; les pères en surplis et leurs enfants de chœur en riche costume suivent les clercs de Notre-Dame de Chartres qui, avec plusieurs prêtres de la cathédrale, avaient été recevoir sur la place de l'Embarcadère les hôtes attendus. Tout est en mouvement vers la grande église où les appellent du haut des tours, comme des signaux joyeux, les ondulations de l'oriflamme et les notes sonores du bourdon.

Le défilé dura longtemps; enfin l'on arrive; les immenses lignes de la procession se déroulent dans la cathédrale le long des nefs latérales, puis se confondent sans se rompre sous la chapelle des fonts, pour s'étendre de nouveau dans la crypte où la cérémonie du matin devait s'accomplir. C'est la première fois qu'une messe de pélerinage est chantée devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre. Les Pères Jésuites, en sollicitant cette faveur, s'étaient proposé de procurer à leurs élèves des impressions plus vives ; là ils touchaient de plus près encore à la source des grâces : c'est au foyer même de la dévotion des vieux Carnutes, sur le sol où s'éleva le plus antique autel de Marie en France qu'ils voulaient s'incliner. La musique vocale et instrumentale a été brillante pendant l'office divin, chanté selon le cérémonial des plus grandes fêtes, avec diacre et sous-diacre, en présence de Mgr l'Evêque de Chartres, qui avait pris place dans le sanctuaire. Après l'Evangile, le R. P. vice-préfet a pris la parole devant ce magnifique auditoire de neuf cents personnes au moins, toutes assises dans cette partie de la crypte que regarde l'autel de la sainte Vierge. La chaleureuse allocution du prédicateur développait le texte de saint Paul : *Peregrinamur à Domino*. Nous sommes des pélerins loin du Seigneur ; pélerins sur la terre, nous n'avons qu'un but dans notre vie, le Seigneur. La belle part, donnée dans ce discours à N.-D. de Chartres nous a prouvé une fois de plus combien notre auguste Patronne était honorée dans le collége de l'Immaculée-Conception de Vaugirard.

Après la messe, les pélerins ont quitté la nef souterraine en chantant avec une puissance formidable de voix le cantique à Marie Immaculée : *Oui je le crois ;* il était temps de songer au repas. Des salles de l'évêché avaient été mises à leur disposition par Monseigneur et préparées pour sept cents convives environ. Les provisions apportées de Paris étaient rangées sur les tables ; on pense bien que les jeunes gens leur firent honneur. La réfection prise, on se dispersa par groupes sous la direction des maîtres ; sur chaque point de la ville on aperçut bientôt les sections conduites par les Pères et hatant le pas vers les églises et autres monuments. A quatre heures tout ce monde était rassemblé de nouveau ; on sortait des salles ou des jardins de l'évêché pour aller à la cérémonie du départ. Les tambours battent aux champs, les clairons sonnent sous les voûtes de la cathédrale ; les pélerins cette fois vont prier dans l'église supérieure.

Les voilà remplissant le grand chœur et le chœur de paroisse ; Monseigneur est à son trône, en chape, en mitre et en crosse. Sa Grandeur ne veut point laisser partir ces jeunes chrétiens qui se louent déjà de sa gracieuse hospitalité, sans leur adresser des félicitations, des encouragements au bien et surtout une exhortation puissante à

mettre leur foi et leur persévérance sous la sauvegarde de Marie Notre-Dame de Chartres; la parole épiscopale est vive et forte; l'auditoire l'accueille avec bonheur. Ensuite un des grands élèves s'avance au sanctuaire ; là, agenouillé devant la statue de Marie, il prononce à haute voix, au nom de tout le collége, un acte de consécration; touchant spectacle! grande leçon pour tant de familles qui oublient dans l'éducation de leurs enfants ce qui doit en être la base, ce qui est la seule garantie de l'avenir : la foi ! Monseigneur donne le salut du Saint-Sacrement; à cette cérémonie solennelle nous remarquons encore des étudiants des cours supérieurs, revêtus de l'aube cléricale quoique laïques et balançant l'encensoir avec une piété et une tenue de séminariste devant le tabernacle. Le pèlerinage est terminé; il faut partir. On reprend le chemin de la gare au son des instruments, au milieu d'une foule énorme de curieux. Il est environ cinq heures et quart quand le train des pieux voyageurs s'élance vers la capitale. Au revoir, jeunesse catholique! élèves des Jésuites, des prêtres incompris qui travaillent avec tant de zèle au salut de la Société sans lui demander la reconnaissance; revenez au plus tôt nous réjouir pas vos bons exemples!

— Le même jour que les élèves de Vaugirard, des prêtres de Tournai (Belgique) étaient en pélerinage à Chartres, priant Notre-Dame et Saint-Piat honoré à Tournai comme à Chartres d'un culte particulier.

— Les exercices du mois de Marie ont été prêchés à la cathédrale de Chartres par M. l'abbé Ledru, l'un des chanoines de Notre-Dame du Chêne au diocèse du Mans. Nous avons été heureux de voir dans la chaire de l'église de Notre-Dame de Chartres, un prêtre dont le ministère apostolique est consacré spécialement au service d'un grand pélerinage de Marie. Le talent du pieux missionnaire devait être à l'aise en traitant un sujet si bien en rapport avec sa vocation, les louanges de Celle qu'un chapelain de Notre-Dame-du-Chêne passe toute sa vie à faire aimer !

— Elle est belle la cérémonie de l'ordination qui consacre au Seigneur les lévites, les prêtres! Elle est plus belle encore la cérémonie de première messe, du moins pour ceux des assistants qui doivent porter un intérêt particulier au ministre promu récemment à l'inexprimable honneur du sacerdoce. Les clercs de Notre-Dame peuvent le dire, eux qui, le dimanche 26 mai, voyaient célébrer pour la première fois les saints mystères par cinq de leurs frères aînés ordinands de la veille! A la messe de sept heures à la Crypte, plusieurs des associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous Terre s'étaient joints à nous pour participer à cette fête du cœur.

Tous n'ont-ils pas été vivement impressionnés, lorsque les cinq élus de l'autel, revêtus des ornements sacerdotaux, se sont agenouillés ensemble pour le *Veni Creator*, devant la statue vénérée de la grande Directrice de notre Œuvre, et ensemble ont reçu les félicitations et les vœux de leur père spirituel, du supérieur de l'Œuvre des clercs. Nos élèves écoutaient ces paroles avec émotion et semblaient se dire : « Oh ! quand donc viendra notre tour! « Courage, enfants ; les années coulent vite; soyez toujours dignes des bienfaits de nos associés, des tendresses de vos maîtres, de la protection de Notre-Dame, et bientôt vous paraîtrez au premier degré de l'autel qui aura réjoui votre jeunesse !

— Le jeudi 16 juin a eu lieu à la Cathédrale la fête annuelle de la

Sainte-Enfance. — La grande nef était remplie par les enfants des différentes écoles. M. l'abbé Ledru a prêché. Des amateurs ont chanté la messe au grand orgue.

— La fête de l'Adoration à l'église de Saint-Martin-au-Val a été très-suivie, malgré l'occurrence du pélerinage de Vaugirard qui pouvait détourner beaucoup de fidèles de la cérémonie. M. l'abbé Joly, curé de Monthireau, a prêché le soir. — La prochaine Adoration aura lieu le 27 juin à la chapelle de la Maison-mère des Sœurs de Saint-Paul.

— Le compte-rendu sur l'œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres (1870-1871), contenait une erreur de statistique; nous avons commis la même erreur en copiant ce compte-rendu au numéro de mai; nous la rectifions aujourd'hui. Les sœurs ont fait aux malades non quatre mille sept cent quarante-neuf visites, mais *quatorze* mille sept cent quarante-neuf.

— On nous écrit :

Un excellent jeune prêtre, souvent recommandé à Notre-Dame de Chartres, dans sa dernière maladie, M. l'abbé Baton, curé de Chaudon, venait d'être enlevé au diocèse au moment où vous mettiez sous presse votre dernier numéro. Il n'avait que 28 ans.

Nommé professeur à Saint-Cheron au sortir du grand séminaire, homme laborieux et instruit, d'un zèle ardent et d'une rare exactitude, ami de l'enfance et de la vie commune, M. Baton se passionna facilement pour l'éducation de la jeunesse cléricale : mais sa santé, déjà ébranlée, ne devait pas lui permettre de rester longtemps dans cette rude carrière de l'enseignement pour laquelle il avait tant de goût et d'aptitude. Dès sa quatrième année de professorat, nous le vîmes s'affaiblir, s'épuiser rapidement. La poitrine était prise.

Ses forces l'abandonnant de plus en plus, il se décida enfin, trop tard peut-être, à demander un autre poste et fut nommé curé de Chaudon.

La séparation lui fut pénible comme à nous tous. Depuis lors, les questions d'éducation et d'enseignement ne cessèrent pas d'être l'objet de ses études favorites, il conserva jusqu'à la fin l'espoir de reprendre ses premières occupations et huit jours seulement avant sa mort, entouré de ses anciens confrères qui tous ensemble étaient allés lui rendre une dernière visite, il leur disait : « Je suis usé, mais si jamais je me rétablis, je demanderai à retourner au séminaire. »

Cependant, il s'était livré avec ardeur aux fonctions du ministère. Au milieu de ses paroissiens comme à St-Cheron, il fut toujours éminemment l'homme du devoir. Il se plaisait surtout dans son église, où son zèle pouvait se déployer sans entraves, à l'orner avec goût et à former ses enfants de chœur au service de l'autel.

Comme sa santé semblait se rétablir, on le pria bientôt de desservir la paroisse de Bréchamps alors vacante. Mais ce surcroît d'occupations amena de nouvelles fatigues et un nouvel épuisement. Longtemps il lutta contre le mal avec le plus grand courage. Plusieurs fois on l'a vu, de grand matin, afin de tromper l'inquiète sollicitude de ses parents, se traîner à l'église, pâle, exténué et s'appuyant sur un bâton. Il s'y traîna encore une fois le dimanche de la Passion et y dit une messe basse. Ce devait être la dernière.

Le mal fit dès lors de rapides progrès et l'enleva au bout de six semaines. Pendant ce temps, il se confessait tous les huit jours selon son habitude invariable et communiait tous les dimanches avec la piété la plus touchante. Quelques jours avant sa mort, perdant tout

espoir de guérison, il demanda lui-même les derniers sacrements, puis l'indulgence plénière et dit au prêtre qui l'assistait : « Mettez mon rochet et mon étole devant moi sur cette chaise, afin qu'ils me rappellent que je suis prêtre et que je dois mourir en prêtre. » Il régla ensuite ses affaires que d'ailleurs il tenait habituellement dans le plus grand ordre, recommanda très-instamment de prier pour lui, essaya de consoler ses pauvres parents en leur rappelant qu'ils se retrouveraient au ciel, et ne s'occupa plus que de se préparer à quitter une vie dont il faisait si généreusement le sacrifice. « Je ne demande pas la mort, disait-il, mais je ne la crains pas non plus. » Il n'avait rien à craindre en effet de Celui qu'il a toujours servi si scrupuleusement pendant sa trop courte vie.

La paroisse entière assistait à l'inhumation de ce jeune pasteur qu'elle n'avait pas connu longtemps, mais assez pour lui donner son estime. M. le curé de Nogent-le-Roi, devant cet auditoire ému, fit un touchant récit de ses vertus et des souffrances de ses derniers moments.

L'abbé Chau.
professeur au petit-séminaire.

— Dans le cours du mois de mai, un autre de nos confrères a rendu son âme à Dieu. M. l'abbé Forges, ancien curé de Lèves et depuis longtemps prêtre habitué, est décédé à Chartres. La cérémonie d'inhumation a eu lieu à la cathédrale où pendant de longues années M. l'abbé Forges avait été heureux de rendre service pour les messes; beaucoup d'ecclésiastiques assistaient aux funérailles. Nous recommandons le défunt aux prières.

— *Station de carême à Dreux*, *1872*. — Voici quelques détails sur la station de carême à Dreux. Ils arrivent un peu tard, mais ils sont si consolants que les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* seront heureux de les lire et de s'en réjouir devant Dieu.

La station de Carême a été prêchée à Dreux par le R. P. Rocipon, mariste, avec le plus grand succès. Ses conférences sur la divine royauté de Jésus-Christ ont attiré d'abord un nombreux et intelligent auditoire. La fête de saint Joseph, qui a été célébrée avec toute la solennité possible, a amené une affluence extraordinaire, surtout au salut, où le pensionnat des Frères a exécuté le beau *Chant de Beauvais*. Ce soir et le vendredi-saint où le pensionnat, uni à la chorale de la ville, a exécuté le chant de la *Passion de Gounod*. La grande église de Dreux était trop petite pour contenir la foule. — Entre ces deux fêtes, le prédicateur, trois fois par jour, a fait entendre la parole de Dieu à des âmes avides de la recueillir : dès-lors la station est devenue une mission et en a eu tous les résultats. Les dames de charité, déjà si zélées, se sont raffermies dans le bien. La Société des Mères chrétiennes s'est reconstituée au nombre de 45. La confrérie de Notre-Dame de Pitié a été établie avec une cinquantaine de membres. Et ce qui est plus consolant encore, ce sont des retours sérieux et en grand nombre dans la classe de la bourgeoisie et du commerce. Avant la fin des Pâques, on a pu en constater une centaine. — Ce succès qui a tant réjoui le cœur du vénérable archiprêtre est dû sans doute à son zèle et à sa piété envers saint Joseph, dont la confrérie a été établie à Dreux depuis deux ans et y produit des fruits merveilleux de salut.

X.

— Nominations. — Des onze nouveaux prêtres, trois restent pro-

fesseurs : M. l'abbé Claireaux, à l'Institution Notre-Dame; M. l'abbé Martin, à Nogent-le-Rotrou; M. l'abbé Peschot, à Saint-Cheron. Les huit autres sont : M. l'abbé Buisson, curé de Sandarville; M. l'abbé Caplain, curé de Trancrainville; M. l'abbé Canuel, curé de Vitray-sous-Brezolles; M. l'abbé Dauvilliers, vicaire d'Authon; M. l'abbé Juteau, curé de Challet; M. l'abbé Legras, curé de Landelles; M. l'abbé Legué (Emile), vicaire-gérant de Saint-Jean-de-la-Chaîne, à Châteaudun; M. l'abbé Sadorge, curé de Louvilliers-au-Perche.

— M. l'abbé Breton, ancien curé de Charonville, est à Ecrosnes; M. l'abbé Piédallu, ancien curé de Challet, est à Luplanté.

Prunay-le-Gillon. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :
Il y a eu une omission involontaire dans le compte-rendu de la bénédiction de l'église de cette commune (le mois dernier). L'Institutrice a présenté à Mgr l'Evêque ses élèves et ses pensionnaires, en le remerciant de sa bonté pastorale; Mgr leur a adressé quelques paroles affables et bienveillantes et leur a donné sa bénédiction.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— LA VIE DE HENRI V, édition de propagande. Prix : 10 cent., et par la poste 15 centimes. 100 exemplaires : 6 fr. 70. — Vie de madame la comtesse de Chambord, l'ange de l'exil. Prix : 30 cent., *franco*, 40 cent. Durand-Pie, cloître Notre-Dame à Chartres, est seul dépositaire de ces opuscules pour le département d'Eure-et-Loir.

— LE CANTIQUE DES CANTIQUES appliqué à l'Eucharistie, par Mgr de La Bouillerie, évêque de Carcassonne. Se vend chez Palmé, grand in-18 carré elzévir. Prix : 3 francs.

— AUX ENFANTS. LA CONFIRMATION. Nouveau livre de Mgr de Ségur. Chez Tolra et Haton, Paris, rue Bonaparte, 33.

— MOIS DE MARIE, par un prêtre de Saint-Sulpice, 1 fr. 25. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— MOIS DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par Mgr de Langalerie, 1 fr. 50. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— NOUVEAU MOIS DU SACRÉ-CŒUR, par M. l'abbé Antoine Ricard, 75 cent. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— NOTRE-DAME DE MONT-ROLAND, par le P. Montial, 1 fr. 50. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— LA PASSION MÉDITÉE, A. M. D. G., 75 cent. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— NOUVEAU MOIS DE MARIE, par l'abbé Ricard, 60 cent. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— LA VERTU OU SUITE D'INSTRUCTIONS PASTORALES, par Mgr de Langalerie, 1 fr. 50. Chez Régis-Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38, Paris.

— LA DÉMOCRATIE ET L'EDUCATION, magnifique lettre de Mgr l'Evêque de Versailles, — Versailles, chez Paul Oswald, libraire de l'Evêché.

— CÉLÈBRES CONVERSIONS CONTEMPORAINES, par le R. P. Huguet. Deuxième édition améliorée. Chez Régis-Ruffet, 3 fr.

— L'EMPIRISME ET LE NATURALISME CONTEMPORAINS. Expositions et réfutations du système philosophique de M. H. Taine, par M. l'abbé

L. Empart, professeur de philosophie au séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin. Chez Régis-Ruffet, 2 fr.

— L'ABBÉ BONNEL DE LONCHAMP, son séminaire à Saint-Sulpice et son noviciat chez les religieux du Saint-Sacrement. Chez Poussielgue, rue Cassette, 27, in-18, de 246 pages. Prix : 2 fr. 50 c.

— L'APOTRE SAINT-JEAN, par M. l'abbé Baunard, docteur en théologie, docteur ès-lettres, chanoine d'Orléans. — chez Poussielgue, prix, 4 fr.

— LES SOLDATS DU CHRIST (campagne de 1870-1871), Livre particulièrement recommandé pour distribution de prix. — M. l'abbé Maillard a réuni avec bonheur dans ces 120 pages un grand nombre de traits touchants accomplis par le clergé, les religieux et les religieuses. — Librairie Giraud, rue de Sèvres, 19, Paris.

JUIN 1872.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1872.

1er juin, samedi. — Ind. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

2, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour le scap. bleu, pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés; — 5° pour les assoc. à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

3, lundi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

4, mardi. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., Ange de Dieu, etc. (j. au ch. des fid.)

5, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

6, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

8, sam. — Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fid.).

9, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

10, lundi. — Ind. plén. : Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

11, mardi. — Ind. plén. : pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

12, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapulaire du Carmel.

13, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

14, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. rouge.

15, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 8 juin (jour au ch. des fid.).

16, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

17, lundi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison.

18, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° deuxième des deux que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du St Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

19, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

20, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (jour au ch. des fid.).

21, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la Prière (vend. au choix des fidèles).

22, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 8 juin (jour au ch. des fid.).

23, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fidèles).

24, lundi. — Ind. plén. : pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

25, mardi. — Ind. plén. pour le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

26, merc. — Indulg. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

27, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir recité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.

28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

29, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc. comme au 8 juin (jour au ch. des fid.).

30, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scapul. bleu; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les Tertiaires-Dominicains; — 6° pour les possess. de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

SEIZIÈME ANNÉE.
7e NUMÉRO. JUILLET 1872.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A LA VIERGE MARIE.
GRANDES MANIFESTATIONS CATHOLIQUES.

Les feuilles publiques allemandes et françaises ont parlé de signes extraordinaires qui ont apparu, à partir du mois de mars dernier, dans plusieurs localités du Wurtemberg, de la Bavière et du Duché de Bade, et qui se sont aussi manifestés et s'aperçoivent encore dans la basse et la haute Alsace. Des lettres particulières en ont fait mention, des personnes graves assurent les avoir vus. Il s'agit de croix, de figures de saints apparaissant sur les carreaux ; autour des croix on remarque parfois, soit des révolvers, des poignards ; soit même des têtes de morts : on parle aussi de zouaves, de canons, d'étendard, de chef conduisant une armée. Sans vouloir donner à ces représentations, à ces signes plus d'importance qu'ils n'en méritent peut-être, ils se sont tellement multipliés, qu'il est assez difficile d'en nier l'existence. D'ailleurs en ouvrant l'histoire des peuples on peut se convaincre que presque toujours, lorsque des événements extraordinaires ont dû s'accomplir, on a signalé de ces mystérieux avant-coureurs qui faisaient présager ou des châtiments dans la prospérité, où dans les revers un prochain triomphe.

Pour hâter ce moment si désiré pour notre chère Patrie, deux grandes manifestations catholiques se préparent. — Elles ont, au fond le même but. — Elles s'adressent toutes deux à MARIE ; à MARIE versant des larmes sur la montagne de *la Salette* ; à MARIE

apparaissant dans toute la gloire virginale de son IMMACULÉE CONCEPTION sur le sommet béni de la Grotte de Massiabelle, non loin de la petite ville de Lourdes.

Le pélerinage A ARS ET A N.-D. DE LA SALETTE, SOUS LA PROTECTION DE SAINTE PHILOMÈNE THAUMATURGE DU XIXe SIÈCLE, *pour demander à Dieu le salut de la France et la délivrance du saint Père*, aura lieu dans l'octave de l'Assomption.

Celui de *N.-D. de Lourdes*, est fixé au mois d'octobre. Le moyen matériel adopté pour s'associer à cette pieuse manifestation, est de souscrire pour l'acquisition des orgues du temple magnifique placé sous le vocable de L'IMMACULÉE-CONCEPTION.

La maréchale de *Mac-Mahon*, Mesdames de *La Moricière*, de *Parseval*, de *Montbréan*, de *Blic* forment le Conseil général de l'œuvre. Des zélatrices, choisies par ce Conseil, le représentent dans les différents départements.

« Chaque sanctuaire ayant souscrit pourra envoyer un ou plusieurs délégués à la cérémonie d'inauguration. Les sanctuaires dont la souscription s'élèvera à un minimum de 100 francs, auront leurs noms inscrits sur **un livre d'or**, déposé à Notre-Dame de Lourdes. Ils pourront, en outre, envoyer à cette église par leur délégué et en **EX-VOTO** une oriflamme brodée au nom et au chiffre du sanctuaire souscripteur. »

Chartres, qui est par excellence la Ville de la Très-Sainte Vierge, a compris cet appel, que lui a communiqué tout d'abord la *Voix de Notre-Dame* (no de février 1872). L'œuvre y a rencontré, grâce aux soins de sa zélatrice (1), autorisée par Mgr Regnault, un favorable concours, et le sanctuaire privilégié de la VIERGE-MARIE enverra pour le représenter dignement une brillante bannière à LA VIERGE IMMACULÉE. Délicieux rapprochement tout rempli de la poésie du Ciel.

On se plaint souvent de la multiplicité des moyens dont on se sert pour faire le bien. Ils ne sont cependant pas aussi nombreux, aussi persévérants que ceux employés pour faire le mal. Ah! si l'on comptait les sommes jetées entre les mains des propagateurs de l'erreur, on en serait effrayé et par un salutaire retour sur soi-même on s'accuserait peut-être de parcimonie en comparant le peu de *bon grain* que l'on sème, à la *zizanie* que le voleur de nuit répand à profusion dans le champ des âmes.

(1) Madame de Sain, impasse de la Moutonnerie, Chartres.

Aux grands maux les grands remèdes, le moment est venu de ne s'épargner en rien; surtout ne trouvons jamais que nous avons assez prié. L'aumône et la prière sont les deux leviers que Dieu a mis en notre pouvoir pour soulever les mondes, disons mieux, pour toucher son cœur.

Le pélerinage de *Notre-Dame de la Salette* commencera par une pieuse visite au tombeau du saint Curé, qui abritait son humilité sous le splendide manteau de sainte Philomène, qu'il appelait avec une touchante naïveté sa *chère petite sainte.* D'Ars, les pélerins se dirigeront directement vers la montagne de la Salette... Ah! un tel témoignage de foi, n'est-il pas de nature à essuyer les larmes de Marie, et à faire un heureux contre-poids aux crimes qui attirent la colère divine? On rapporte qu'un protestant d'Alsace, qui lançait dernièrement le blasphême contre la Très-Sainte Vierge a été aussitôt frappé de cécité. Si le Seigneur venge ainsi les outrages faits à sa mère, ne récompensera-t-il pas d'une manière merveilleuse la confiance, le dévouement, l'amour de ses fidèles enfants?

Pélerins de La Salette, qui devez, sous peu de mois, fouler le sol où les pieds de Marie ont reposé, et suivre la trace de ses pas, tressaillez d'allégresse, et faites éclater vos pieux transports. Vous allez devenir les représentants de la France catholique, les ambassadeurs auprès de la tendre *Réconciliatrice des pauvres pécheurs* de la chrétienté tout entière, puisque vous irez lui demander la délivrance du VICAIRE de JÉSUS-CHRIST; ne craignez ni les obstacles, ni les dangers, ni la fatigue. Les anges qui veillent sur la sainte Eglise vous feront cortége et détourneront de vos pieds la pierre du chemin....

Et vous, pélerins de la Vierge sans tache, de la Vierge au front radieux, vous avez aussi une noble tâche à remplir. Votre présence dans la grotte bénie sera un acte de foi solennel à ce dogme de l'IMMACULÉE CONCEPTION, défini par le *pontife saint*, contre lequel toutes les puissances de l'enfer sont comme déchaînées... En déposant cet admirable joyau sur la couronne de gloire de Marie, Pie IX s'est attiré la *haine rugissante* de cet antique serpent que *la femme* a écrasé sous son pied vainqueur. Il cherchait, dit l'Ecriture, à la mordre au talon. Faut-il dès lors s'étonner qu'il déverse sa rage sur celui qui a mérité d'être appelé le *Pape de Marie*?

Vainement s'efforce-t-il de le blesser à mort. Chaque lutte,

loin de l'épuiser, renouvelle sa *jeunesse* comme celle de l'aigle. C'est du Calvaire que sortent la Rédemption et la Vie. Appuyé sur la croix du Dieu-Maître, les yeux fixés sur l'Etoile qui annonça la fin de la tempête, le Successeur de Saint Pierre reste inébranlable et doucement illuminé par le regard de Marie, et supporte l'épreuve présente avec sérénité, et promet au monde un meilleur avenir.

En allant vous prosterner au pied de la Vierge IMMACULÉE; en lui offrant le gracieux ex-voto qui sera comme un nœud d'amour entre les deux sanctuaires de Notre-Dame de Chartres et de Notre-Dame de Lourdes, représentants favorisés de cette Beauce, terre qui s'honore avec raison d'être le domaine de Marie, vous participerez à la louange immortelle que les Esprits Bienheureux rendent à leur reine, et dont les sons mélodieux de l'orgue, résonnant dans l'immense basilique, seront pour vos cœurs le ravissant et fidèle écho.....

Un humble servant de Marie.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite.)

Nous avons vu M. l'abbé Pâquert initiant les lévites aux connaissances qui font le théologien et à celles qui font les saints; continuons à étudier sa vie au séminaire dans ses fonctions administratives et ses relations purement amicales.

Comme administrateur, il pouvait être apprécié par nos maîtres mieux que par nous ou nos condisciples; ses chers collègues, pour qui sa vie était à découvert, sont la meilleure caution de nos témoignages, et ils s'accordent dans l'éloge de son ferme attachement aux principes et de sa sûreté dans les décisions. On remarquait d'ailleurs qu'à sa messe il récitait très-fréquemment les oraisons du Saint-Esprit; les offices semi-doubles du rite chartrain, permettant cette pratique, étaient autrefois assez nombreux; le pieux supérieur s'instruisait ainsi à bonne école et les leçons d'en haut ne lui manquaient pas.

A l'époque des conseils tenus pour l'élection des ordinands, il redoublait d'ardeur pour mériter des lumières plus abondantes; il passait à genoux une partie considérable de la nuit et ses instruments de pénitence, que l'on conserve maintenant comme des reliques, ne pouvaient être oubliés. La crainte d'une résolution, qui allait lancer des jeunes gens dans une voie où l'on ne peut plus rétrograder, n'était pas un vain épouvantail et nous eussions pu deviner de cruelles angoisses sur ses traits: on a même voulu voir des traces de ces fortes impressions dans la blancheur trop hâtive de sa chevelure. Mais une fois les grands conseils terminés et la question jugée, il était le premier à encourager les autres directeurs et les invitait à prendre confiance en Dieu. C'était ce sentiment de confiance qui

ressortait le plus ordinairement de ses paroles lorsqu'il rendait compte à chaque élève de son dossier respectif et du verdict final; ce qui ne l'empêchait pas parfois de recourir au ton sévère, comme aussi dans certains cas, on nous l'a affirmé du moins, il ne dédaigna point de prendre la plus humble attitude du suppliant; que n'eût pas fait cet homme de Dieu quand le procès à gagner était une vocation?

En dehors de ces graves circonstances, le digne supérieur était constamment le même pour tous. A notre entrée dans sa chambre de travail, il tournait vivement vers nous sa figure souriante; nous apercevions la masse énorme de correspondances auxquelles il avait dû s'arracher pour s'occuper du visiteur et rien là certes ne semblait fait pour favoriser l'habitude du sourire; mais cet homme vertueux, maître de lui-même, savait vaincre l'ennui du dérangement et se montrer calme pour nous rendre l'audience plus agréable et plus utile. Un tel abord préparait l'effet de l'entretien; et si l'élève était arrivé avec la perspective d'un reproche, le reproche entrait moins péniblement et portait plus de fruit. Le miel bordant la coupe amère convient à tout âge. Nous avons appris sans étonnement que jadis cette délicatesse de procédés avait vaincu plus d'un obstacle, au début d'une supériorité que n'avaient pas encore acceptée certains esprits.

M. l'abbé Pâquert nous surprenait-il dans les causeries de la récréation, le grand respect qu'on avait pour sa personne n'empêchait pas une certaine aisance; il se prêtait, selon le mot de l'évêque de Genève, aux *joyeusetés* inoffensives; mais il avait un talent particulier pour relever la conversation et la soutenir gaîment sur des sujets religieux. On sentait, à l'allure plus libre de sa phrase, que ces sujets étaient son élément; c'est bien au-dessus du sol que les oiseaux les plus nobles aiment à déployer leurs ailes.

Si la bonté, comme l'a dit Saint-François de Sales, est une des racines de la renommée, la renommée de M. l'abbé Pâquert est un arbre bien planté: tant de cœurs, au contact du sien, l'ont reconnu bon et charitable. Malgré la trame incroyable d'affaires où pouvaient se mêler ses préoccupations, cette pensée dominante semblait toujours s'en dégager: savoir que Dieu bénit l'homme bienfaisant, et il voulait se prodiguer pour être bienfaisant envers tous. Nous ne dirons rien de ses aumônes matérielles; son bon ange les comptait mieux que lui; ses amis intimes en furent souvent les témoins; des prêtres actuellement dans le ministère pourraient en donner des preuves; et nous, par une mesure de prudence qu'il est inutile d'expliquer, nous devons en éviter le récit.

Mais nous ne ferons point mystère du désir qu'il avait de rendre service. Pendant plusieurs mois consécutifs n'avons-nous pas constaté son dévoûment auprès d'un professeur malade qu'il voulut remplacer lui-même dans l'exercice de fonctions laborieuses? et, il faut le dire, nous étions touchés de cet empressement à soulager un de ses amis de vieille date, un de nos maîtres qu'alors, comme aujourd'hui, nous entourions d'une respectueuse affection. Les élèves souffrants étaient aussi l'objet d'une grande sollicitude. Le bon supérieur ne paraissait pas aussi souvent qu'il l'eût désiré au milieu de nos récréations; ses minutes étaient trop précieuses au cabinet; mais ses visites à l'infirmerie ou aux chambres des séminaristes malades ne se ressentaient point de cette dure nécessité; nous pourrions citer plusieurs noms de témoins; au fond de son presbytère où passeront ces pages, plus d'un curé arrêtera ici sa lecture pour se livrer à des

souvenirs personnels et nous enverra, par la pensée, un signe d'assentiment.

Nous n'épuiserons point cette matière; pourquoi vouloir tout dire? nous ne faisons point un livre. Après avoir rapproché dans notre notice les principaux éléments qui conviennent au portrait du père des lévites, nous pouvons contempler le héros de notre modeste récit sur d'autres théâtres de son infatigable activité. Considérons un instant le vicaire-général.

Nous ne sommes pas riche en détails sur l'exercice de ce ministère que notre supérieur remplissait au bureau de son appartement du séminaire comme au palais épiscopal. C'est Mgr Clausel de Montals qui l'appela à cette dignité; le décret de nomination date du 12 décembre 1849. Monsieur l'abbé Pie venait d'être nommé à l'évêché de Poitiers; l'opinion publique lui désignait pour successeur à Chartres M. l'abbé Pâquert, à qui fut offerte aussi la dignité épiscopale. Monsieur l'abbé Pâquert a pu refuser la crosse pour lui-même; il ne put se dérober à l'honneur de la soutenir dans les mains du vénérable prélat qui gouvernait depuis si longtemps le diocèse de Chartres.

Mgr de Montals était octogénaire; ses écrits, ceux par exemple qu'il lançait alors terribles comme la foudre contre la révolution, montraient le majestueux pontife semblable à cet ancien dieu dont parle le poëte : *jam senior sed cruda deo viridisque senectus*. Il avait vieilli, mais quelle verte et vigoureuse vieillesse! Pourtant il tenait à se décharger d'une partie de son fardeau sur de jeunes épaules et le supérieur du grand séminaire lui semblait de taille à porter ce poids, de concert avec cet autre assistant au trône épiscopal, M. l'abbé Sureau, supérieur de la communauté des Sœurs de Saint-Paul.

M. l'abbé Pâquert marcha résolument dans cette carrière où l'estime de son évêque avait engagé ses pas. Il ne nous appartient point de compter les services qu'il rendit dans une charge dont les secrets doivent ordinairement échapper à nos yeux; il nous suffit de dire, après beaucoup d'autres, que l'on y admira son habileté et son zèle; puis nous emprunterons quelques vers d'un prêtre, qui plus tard, jeta une fleur poétique sur la tombe trop tôt ouverte du vicaire-général. Le poète, rappelant les soins administratifs de M. l'abbé Pâquert, interpellait ainsi le clergé :

Vous le savez, vous qui, dans vos villages,
Bons pasteurs, appelés si souvent à céder,
L'invoquiez contre les orages
Que de mauvais vouloirs sur vous faisaient gronder.
Pour vous toujours il tenait en réserve
De quelques bons conseils la sainte utilité;
Et faisait marcher de conserve
La douceur et la vérité;
Par son accueil et ses paroles
Il ménageait si bien tous ces emportements,
Que vous trouviez bientôt mille mains bénévoles
Où naguère éclataient tant de ressentiments.

Ajoutons que souvent après de vains efforts contre certaines tempêtes qui aboutissent au scandale, il versa bien des larmes sur le naufragé.

En prenant la direction du diocèse de Chartres comme évêque titulaire, après avoir été le coadjuteur du prélat démissionnaire,

Mgr Regnault laissa aux anciens vicaires-généraux leurs titres et leurs fonctions; il avait eu le temps de les juger à l'œuvre, et son dessein bientôt arrêté de les garder près de lui ne sera pas pour leur réputation le moindre des éloges. Ne pourrons-nous pas affirmer, sans témérité de langage, que Mgr Regnault n'eut qu'à s'applaudir de ce choix. Pour ce qui concerne M. Pâquert, puisque nous nous occupons spécialement de lui à cette heure, notre assertion est bien justifiée par la lettre épiscopale qui, en 1860, informa le clergé de sa mort, lettre visiblement inspirée par une tendre affection et empreinte de si vifs regrets.

L'abbé GOUSSARD.

(*A continuer*).

MORT ÉDIFIANTE D'UNE ENFANT DE MARIE
(Suite et fin).

Je ne suivrai pas Joséphine dans les détails de sa pieuse vie au sein de sa famille, en compagnie d'une mère vraiment chrétienne et d'une sœur tendrement chérie : je ne raconterai pas les édifiantes conversations que cet ange de sainteté tenait aux personnes qui avaient le bonheur de l'approcher. Elle répandait partout la bonne odeur de J.-C. Les hommes les moins accessibles aux douces émotions de la vertu, ne se lassaient pas d'admirer tant de foi, de haute raison, de simplicité, de candeur et d'héroïsme.

Un jour, c'était en pleine invasion, Joséphine se promenait avec l'un de ses oncles dans une forêt qui avoisine le village. Ils s'apprêtaient à en sortir, quand un soldat prussien, irrité et rendu plus méfiant par le récent passage d'espions français, les met tous deux en joue et menace de faire feu. L'oncle pâlit et sèche de frayeur : Pourquoi trembler, mon oncle, lui dit Joséphine : « si le bon Dieu veut maintenant nous appeler à lui, ne faut-il pas plutôt se réjouir? »

XI. Elle ne devait pas tarder à entendre cet appel suprême de celui qui forme les saints ici-bas et les couronne dans le ciel. Vers le milieu du carême, la maladie fit de tels progrès, que Joséphine dut se résigner à garder le lit. Son excellente mère et sa pieuse sœur ne la quittaient pas et lui prodiguaient tous les soins de la plus vive tendresse. Deux autres sœurs, mariées dans la paroisse, étaient également jalouses de passer près de leur chère malade tous les instants que ne réclamaient pas les occupations de leur ménage, et bon nombre de personnes attachées à la famille se faisaient aussi une sainte joie de venir s'édifier aux pieux entretiens de la jeune et fervente épouse de Jésus.

Du reste, au milieu des douleurs les plus aigues, c'était toujours le même calme, la même sérénité et une résignation qui ne se démentit pas un instant.

Un jour qu'elle souffrait plus que d'habitude, j'allai la voir et lui porter les consolations de mon ministère : ses traits étaient contractés par la violence du mal. Néanmoins, elle m'accueillit avec ce gracieux sourire qui lui était habituel. « Vous souffrez beaucoup aujourd'hui, Joséphine » lui dis-je en m'approchant? — « Oh! oui mon Père » fait-elle avec une touchante simplicité. — Je lui représente alors son bon ange, recueillant tous ses nombreux mérites, et

les déposant dans le cœur de Jésus ; je lui parle de la belle couronne qu'elle se tressait à elle-même dans le ciel par son affectueuse soumission à la divine volonté, de la joie immense qu'elle goûterait bientôt peut-être après avoir traversé chrétiennement la pénible épreuve de la maladie, et de la gloire dont elle serait environnée dans le chœur des bienheureuses vierges et martyres qui l'avaient précédée dans le chemin de l'innocence et du sacrifice..... A mesure que je parlais, son visage s'épanouissait et reprenait sa douce expression, un air de contentement illuminait tous ses traits, et quand j'eus fini : « Ah ! le ciel !... murmura-t-elle avec un soupir, mon Dieu qu'il doit faire bon au ciel !!! »

Une autre fois un prêtre du voisinage lui disait, après une courte conversation : « Mais si le bon Dieu vous demandait le sacrifice de votre vie, seriez-vous disposée à lui faire ? » Et Joséphine de répondre immédiatement, le sourire sur les lèvres : « Oh ! si le bon Dieu veut bien m'appeler à lui, moi, je ne demande pas mieux ! » — « Je n'oublierai jamais, me disait ce bon curé, l'accent de foi et de piété, avec lequel elle prononça ces paroles ; je vis que depuis longtemps elle avait fait joyeusement son sacrifice, et je compris que j'avais devant moi une de ces âmes d'élite, telles que la grâce la plus puissante de Dieu sait en former pour la gloire de son nom, la consolation de son Eglise et l'édification des paroisses. »

XII. Le dimanche des Rameaux, après l'office du soir, on vint me dire à la sacristie que Joséphine était au plus mal, et que je voulusse bien me hâter d'aller lui donner l'indulgence à l'article de la mort. (Deux jours auparavant, elle avait reçu le saint viatique et l'extrême-onction, dans les sentiments de la plus fervente piété). J'accours aussitôt, et je la vois étendue sans mouvement et sans parole, le regard fixe et vitreux, la respiration courte et déjà râlante, le front ruisselant des sueurs de l'agonie. Après une rapide exhortation, je lui applique l'indulgence. Ensuite, je lui adresse quelques unes de ces paroles qu'elle comprenait si bien. Peu à peu, la respiration se fait plus régulière, elle tourne vers moi un regard suppliant, et, d'une voix très-faible : « Mon père, me dit-elle, aidez-moi ! » Elle allait combattre les derniers combats contre les puissances des ténèbres. Le démon, furieux de se voir vaincu et terrassé par une faible enfant, qui mourait comme elle avait vécu, dans la haine profonde du péché, et dans la fidélité à tout ce qu'il y a de bien, se vengeait en effrayant son imagination par des visions horribles, et en essayant de jeter le trouble dans son âme. Pour les nombreux témoins de son agonie, il n'y a aucun doute qu'elle n'eut alors à soutenir une lutte suprême et formidable. Je lui suggérai donc cette triple invocation, familière aux âmes pieuses durant la vie, et qui fait leur consolation et leur force au redoutable moment du grand passage :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie !

J. M. J. faites que je vive et que je meure en votre sainte compagnie !

J. M. J. assistez-moi dans ma dernière agonie !

Joséphine en répéta facilement les deux premières parties, mais lorsqu'elle fut arrivée à la dernière, il lui fut impossible d'en articuler les paroles. Tous ses efforts n'aboutissaient qu'à redire le commencement de cette prière. Quand elle voulait achever. « Je ne peux pas ! disait-elle tristement, je ne peux pas !... Mon père, aidez-moi ! »

Néanmoins, elle ne se décourageait pas et voulait reprendre de nouveau, mais toujours inutilement. Il est probable qu'alors, par une permission de Dieu qui voulait accroître ses mérites, l'ennemi de tout bien tenait ses lèvres fermées, dans la rage où il était de n'avoir aucune puissance sur son cœur. Tout-à-coup, ses yeux s'ouvrent tout grands, ses traits sont empreints de terreur, elle fait avec ses mains le mouvement de repousser quelque chose qui l'effraie. « J'ai peur! balbutie-t-elle... j'ai peur... oh! j'ai peur!... » Puis elle revient à son invocation, qu'elle s'épuise vainement à vouloir prononcer. Mais, bientôt après, elle reprend avec plus d'alarme : « J'ai peur!... oh! j'ai peur... aidez-moi!...» Il me fut alors facile de deviner ce qu'il y avait de mystérieux dans cette impossibilité de prier pour obtenir une sainte agonie, et de comprendre combien la pauvre enfant avait à souffrir de l'esprit mauvais. Une courte aspiration à son bon ange, que je lui rappelai et qu'elle put répéter après moi, la délivra immédiatement de ces horribles visions, et dès lors elle ne cessa de redire, avec un sentiment ineffable de bonheur et de douce piété, les trois invocations à Jésus, à Marie et à Joseph. Elle venait de remporter une éclatante victoire, et l'on eût dit qu'elle la confiait filialement aux cœurs sacrés de Jésus, de Marie et de Joseph.

Depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, ce fut toute son occupation. Pendant qu'elle priait, sa figure était radieuse et tranquille. Elle goûtait sans doute ces délices de la mort chrétienne, que le Seigneur lui avait fait entrevoir, dans sa dernière retraite.

Vers minuit, sa parole s'affaiblit peu à peu et finit par s'éteindre complètement. Elle n'eut plus alors d'autre signe de vie que sa respiration embarrassée. Cet état dura jusqu'au lendemain, à quatre heures du soir. A ce moment, on comprit que l'heure était venue pour cet ange de la terre, d'aller rejoindre les anges du ciel. Aussitôt, une foule nombreuse envahit la chambre de la moribonde et mêla ses sanglots aux prières du prêtre. Quand celui-ci a fini les dernières oraisons, Joséphine promène un long regard sur l'assistance, comme pour lui témoigner toute sa gratitude. Ensuite, ses yeux se reposent avec une tendresse infinie sur ses parents désolés... Mais le cœur a cessé de battre, et déjà son âme est au ciel!... On était au 3 avril de l'année 1871.

XIII. La personne qui lui rendit les derniers devoirs, en fut immédiatement récompensée par le besoin irrésistible de rentrer en grâce avec Dieu, qu'elle avait depuis longtemps abandonné. Le lendemain, dès qu'il fut jour, elle venait à l'église toute bouleversée, et demandait à se confesser : « Non, disait-elle, je ne vis plus, depuis que j'ai eu le bonheur d'ensevelir le corps de la sainte! Je sens bien qu'elle a prié pour moi. C'est elle qui me pousse ici. »

Les funérailles se célébrèrent avec une pompe inaccoutumée. On eût dit que la paroisse tout entière comprenait qu'il ne s'agissait pas d'une sépulture ordinaire; mais que la dépouille que nous allions confier au tombeau était une dépouille sacrée et destinée à ressusciter un jour dans la gloire des plus fidèles enfants de Dieu. Quelques religieuses et un certain nombre d'élèves de la communauté dont Joséphine faisait partie, avaient bravé les fatigues du voyage pour témoigner à la fois de l'amertume de leurs regrets, et, je dirais presque, de la profondeur de leur vénération pour celle que tous pleuraient.

XIV. Le premier effet des prières de notre sainte fut donc la con-

version étonnante et subite que je viens de rapporter. Un autre, non moins extraordinaire, ce fut, un mois après son départ pour le ciel, jour pour jour, la mort de sa bonne mère. A partir de l'instant où son enfant l'avait quittée, cette pieuse femme était sans cesse avec elle de cœur et d'esprit. Par un pressentiment tout à fait providentiel, fréquemment elle répétait à sa famille, qu'elle irait bientôt rejoindre sa chère Joséphine, et elle se préparait à mourir, quand une maladie étrange, incompréhensible, la réduisit en quelques heures à l'extrémité. Je ne pouvais croire tout d'abord à la gravité du mal, et ce ne fut que sur ses instances réitérées que je lui administrai les derniers sacrements. Elle me disait, après sa confession : « Maintenant, c'est fini !... Je puis aller retrouver ma bonne Joséphine... Je l'ai toujours devant les yeux... Elle m'appelle et m'attend... Le Bon Dieu aura soin de ma famille... Mais il veut que j'aille avec ma Joséphine. » Ce fut dans ces beaux sentiments d'espérance chrétienne, qu'elle rendit son âme à Dieu, le troisième jour du mois de Marie, à deux heures du soir.

Vous me pardonnerez, M. le Directeur, la longueur de ce récit. Je n'ai pas cru devoir en dérober le moindre détail aux pieux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame*. Je me suis étendu avec d'autant plus de complaisance sur cette mort édifiante et sur la retraite qui l'a précédée et préparée, que Joséphine S. avait pour la Très-Sainte Vierge une dévotion toute filiale. Dévotion qu'elle avait puisé dans les exemples maternels. Aussi je crois voir, dans ces deux morts, une disposition spéciale de la divine Providence qui a voulu, par là, nous assurer dans le ciel, de puissantes auxiliaires. Vous me permettrez, M. le Directeur, de vous fournir une preuve de ce que j'avance, en vous disant qu'avant la mort de Joséphine, je comptais seulement trois chefs de famille pour accomplir le devoir pascal, ce qui prouve que la piété semblait tout à fait étrangère à ma pauvre petite paroisse. Or, depuis cette époque, j'ai eu la consolation de voir trente-deux chefs de famille se réconcilier avec Dieu. De plus, au moins deux fois par semaine, plusieurs personnes dont le nombre va toujours croissant, s'approchent de la Table Sainte. Puissent chacun des enfants de Marie, et des associés de l'*Apostolat de la prière* dont ces deux chères défuntes faisaient partie, remplir si bien ici-bas leur auguste mission, qu'ils méritent de devenir au ciel, des intercesseurs aussi puissants que la Vierge bénie dont je viens de vous esquisser la précieuse mort !

A. Weber,
Curé de B...

ŒUVRES DIVERSES.

Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus. — Comité de Chartres.— Plusieurs fois déjà nous avons entretenu nos lecteurs de cette grande et belle œuvre. Bénie par le Souverain-Pontife et encouragée par un grand nombre de NN. SS. les Evêques, elle ne peut manquer d'être comprise et goûtée par tous les catholiques de France. Un comité de laïques religieux s'organise en ce moment à Chartres pour aider à sa diffusion. Mgr l'Evêque est très-sympathique à cette noble entreprise et Sa Grandeur a désigné deux membres de son clergé pour seconder les efforts des personnes généreuses qui s'y dévouent : M. l'abbé Ychard, supérieur du petit séminaire de Chartres, et M. l'abbé Roussillon, chanoine honoraire, secrétaire de l'évêché.

On espère que bientôt des comités se formeront dans les localités les plus importantes du diocèse et que tous les vrais catholiques prendront à cœur le succès de cette œuvre importante.

En adhérant à ce vœu, qu'on ne l'oublie pas, nous reconnaissons que nous sommes coupables, nous prions Dieu de nous épargner les châtiments que nous ont mérités nos fautes, et nous nous engageons à contribuer à l'érection, au sein de la capitale, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus, c'est-à-dire à la bonté, à l'amour, à la miséricorde de Celui qui seul peut nous sauver.

Que tous les hommes de cœur, que toutes les femmes chrétiennes, que tous les bons Français répondent au chaleureux appel que Mgr l'Archevêque de Paris adressait aux catholiques réunis dans sa cathédrale le dimanche du Bon-Pasteur : « Soyez les apôtres de cette » œuvre catholique et française, religieuse et patriotique, et que de » tous les points du territoire les prières et les aumônes des fidèles » viennent en favoriser la réalisation. »

Les souscriptions et les offrandes peuvent être adressées soit à M. Henri Laigneau, trésorier du Comité de Chartres, rue Ste-Même, 4, à Chartres, soit au secrétariat de l'évêché ou à MM. les chapelains de N.-D. de Chartres.

Œuvre des Orphelins. — Le Comité de patronage des Orphelins d'Alsace et de Lorraine nous communique la note suivante :

Dans quelques mois, les habitants de l'Alsace et de la Lorraine annexées devront se prononcer d'une façon décisive sur leur nationalité.

Tous ceux qui ne pourront pas abandonner leur sol natal ou faire élection de domicile ailleurs deviendront Prussiens.

Il suffit d'être Français pour comprendre les affreux déchirements, les navrantes angoisses qu'auront à supporter les cœurs de ces infortunés.

Déjà un certain nombre d'hommes valides et de familles libres de leurs mouvements se sont transportés en France, en Algérie, en Amérique. Déjà les encouragements de toutes sortes ont été donnés à nos malheureux compatriotes fuyant la domination étrangère.

Mais à côté de ces hommes dont le travail, la force et le courage seront la sauve-garde, à côté de ces familles qui, par leur énergie et leurs ressources se suffiront, dans un temps donné, là où elles seront établies, il existe d'infortunés enfants, condamnés par leur faiblesse et leur misère à subir le joug que seuls ils ne sauraient éviter. Les Orphelins de l'Alsace et de la Lorraine seront-ils fatalement soumis à une loi qui leur défendrait de se dire Français ?

Telle est la question que se sont posée des cœurs nobles et généreux.

Poser cette question, n'est-ce pas la résoudre? La mère-patrie ne trouvera-t-elle pas dans son sein assez d'amour, assez de vitalité pour arracher ses enfants à cette douleur poignante?

Non, ils ne seront pas livrés sans protecteurs et sans secours à l'étranger, dont les étreintes les menacent et les effrayent.

Non, ils ne nous reprocheront pas un jour de les avoir privés par notre insouciance du bonheur de vivre sous le ciel libre de leur pays.

Ils ne deviendront pas sujets prussiens, ils resteront enfants de la France. Des orphelinats agricoles sont prêts à les recevoir ; une souscription est ouverte pour les y installer.

Tous nous voudrons venir en aide à ces sympathiques infortunes, tous nous verrons avec bonheur les Orphelins d'Alsace et de Lorraine restés Français, apprendre maintenant à féconder le sol de la Patrie et plus tard à la défendre. — Les Membres du Comité : MM. de Saint-Victor, marquis de Mornay, M. Aubry, marquis de Gouvello, Lefébure, Keller, de Metz, Henry Johanet, de Forges, Henry Favier. Le bureau des souscriptions est rue Lepelletier, 1, Paris.

La ligue de Dieu. — Nous sommes priés de publier ce qui suit. Ce sont les résolutions que prennent en ce moment un grand nombre de Français pour se fortifier dans le bien et attirer les bénédictions célestes sur la France. — *La ligue de Dieu* sous le patronage du Sacré-Cœur, de l'Immaculée-Conception et de Saint-François de Sales. — Je soussigné, m'engage sur l'honneur et devant Dieu, à vivre en vrai chrétien et à observer fidèlement les résolutions suivantes : I. Je ferai exactement et religieusement ma prière du matin et ma prière du soir, chaque jour, à genoux s'il se peut.— II. Jamais je ne blasphêmerai, ni ne profanerai le saint nom de Dieu. — III. Je sanctifierai de mon mieux les dimanches et les fêtes. Je ferai mon possible pour assister à la grand'messe paroissiale ainsi qu'aux instructions religieuses, sans lesquelles il est impossible à un laïque de conserver le souvenir vivant des vérités chrétiennes. — IV. Sauf le cas de force majeure, jamais je ne travaillerai ni ne ferai travailler les dimanches et fêtes. — V. Je ferai mes pâques chaque année, et je m'efforcerai de ne laisser passer aucune des grandes fêtes de l'Eglise, sans aller retremper mon âme dans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. — VI. Je ne ferai, sous aucun prétexte, partie d'une *société secrète* quelconque, et en particulier de la *franc-maçonnerie.* — VII. Je ne recevrai aucun journal, aucune publication hostile à la cause catholique, au Souverain-Pontife et à l'Eglise. J'éviterai avec le même soin les feuilles immorales ou révolutionnaires, qui sous prétexte de politique et de liberté d'opinion, ruinent les bases de l'ordre social. — VIII. J'éviterai les occasions des mauvaises mœurs, et en particulier les bals publics, les mauvais théâtres et autres lieux mal famés. — IX. Je tâcherai de porter toujours sur moi un signe religieux quelconque, soit un petit crucifix, soit un chapelet, soit une médaille ou un scapulaire de la Sainte Vierge. Dans ma chambre j'aurai soin d'avoir un crucifix, et, s'il se peut, une image ou statuette de la Sainte Vierge. — X. J'aiderai, dans la mesure du possible, au développement des œuvres de foi et de charité, pour lesquelles mon concours serait réclamé.

Je promets donc solennellement et jure sur mon honneur de tenir religieusement ces dix résolutions que je prends aujourd'hui, et que chaque année je renouvellerai à genoux, le jour même où je ferai mes pâques.

Les orphelins de la guerre dans le département d'Eure-et-Loir. — Le discours du R. P. Constant. — Nous avons parlé, il y a deux mois, de la quête faite en faveur de ces orphelins dans l'église de Saint-Philippe du-Roule, le 28 avril. Le discours prononcé en cette circonstance par le R. P. Constant, dominicain, en présence de Monseigneur l'Évêque de Chartres, a été recueilli par les sténographes et lithographié.

C'est un magnifique plaidoyer que ce discours. Le R. P. Constant, après avoir imploré l'aide de Dieu et la protection de Marie, consola-

trice des affligés, consolatrice plus spéciale des orphelins d'Eure-et-Loir, puisqu'ils sont nés sur cette terre qui lui est consacrée ; après avoir invoqué N.-D. de Chartres, nous presse de secourir les cent cinquante enfants recommandés: 1. A cause de leurs pères morts pour nous, de leurs pères qui confiaient à Dieu, et léguaient à nos tendresses ceux qu'allaient bientôt rendre orphelins leur héroïsme et leur malheur. Dans cette première partie prennent place de belles considérations sur la guerre, œuvre d'un peuple tout entier, sur le sang, principal enjeu de la guerre, sur le champ de bataille, autel et calvaire où l'humanité fait sa grande prière, la prière douloureuse *des expiations*; — 2. A cause de la France. Pour les luttes futures il faudra des hommes nombreux. *Audiet pugnas vitio parentum rara juventus*. Quel malheur pour une nation que la rareté de la jeunesse, et chez nous elle sera rare par le défaut des pères morts au combat ; ne le sera-t-elle pas par la faute des pères qui survivent. Ici quelques paroles délicates de l'orateur signalent discrètement un mal que le Seigneur a frappé et demandent le repentir et la réparation. Donc il faut à la patrie des hommes courageux. Or qui aura plus de courage que les fils de nos héros. *Audiet pugnas.* Ces jeunes gens apprendront les combats de leurs pères et les nôtres aussi ; car nous commençons à prendre contre le malheur la revanche de la charité ; — 3. A cause de Dieu. On a pensé récemment à bannir Dieu de la Société ; et avec Dieu s'en vont tous les amours ; l'amour de la famille, l'amour de la patrie, la vertu, l'honneur, la conscience et tous les amours qu'ils suscitent. Dieu doit rentrer dans la Société avec tous ces *amours*. Ici nous citerons textuellement les belles paroles de l'orateur : « Dieu a des voies toutes simples. Il n'en a qu'une pour mieux dire, tant il y a d'ampleur et de fécondité dans son action. Cette voie, c'est la voie de l'amour, c'est donc par l'amour qu'il rentrera. L'amour le fera revenir, rentrer plus profondément, puisqu'il n'a pas été complètement banni. Mais il l'a été de bien des âmes! Il l'a été de bien des foyers! Voulez-vous qu'il rentre là, qu'il aille au plus profond des âmes, des familles et de la patrie? Ah! ne ménagez pas l'amour; n'en épargnez pas les œuvres ! N'épargnez pas cet or qui est le sacrement de l'amour.

Chose étrange! cet or coupable, cet or criminel, cet or qui a fait tant de mal, cet or qui achète les consciences, les honneurs, les pudeurs ; cet or si corrupteur que Dieu s'indignant lui a dit un jour : Tu vas quitter cette France que tu as gâtée! Tu t'en iras par là, bien loin, au-delà du fleuve! vous savez comment la sentence s'exécute.

Eh bien! cet or, il est le sacrement de Dieu. Quand votre cœur, quand votre amour de chrétiens l'emploie, Dieu se place, en quelque sorte, sur lui. Votre or, porte Dieu. C'est un sacrement qui confère Dieu. Voulez-vous conférer Dieu? Ah! Je vous en conjure, conférez Dieu, le plus que vous pourrez. Ah! prêtres et prêtresses de la charité qui m'écoutez, administrez ce sacrement, administrez Dieu à notre chère patrie!

Oui, nobles âmes, qui consentez si humblement et si chrétiennement, à étendre la main pour recueillir des aumônes, si largement surpassées par les vôtres, savez-vous bien ce que vous faites? Vous prenez Dieu par la main, vous mettez votre main dans la main de Dieu, comme on la met dans la main d'un exilé, pour lui faire franchir le seuil de son toît et le faire asseoir de nouveau à son foyer antique. Ah ! c'est le désir de Dieu, c'est son vœu le plus cher! Dieu

c'est le vieil ami de la France! Ah! quelle douleur quand on voulut le condamner à nous quitter! Nous lui sommes si chers! Oui, nous lui sommes toujours chers! Si nous ne le sommes pas à cause de nous-mêmes qui l'avons tant offensé, nous le sommes à cause de nos pères! *Charissimi propter patres.*

Chers, à cause de saint Louis, chers à cause de Charlemagne; chers, à cause des Robert-le-Pieux et des Robert-le-Fort; chers, à cause de tous nos grands croisés, de Godefroy de Bouillon et de Beaudoin de Flandre, de Pierre l'Hermite et de saint Bernard; chers, à cause de tous nos grands chevaliers, de Duguesclin, de Clisson, de Bayard;

Chers, à cause de tous nos grands évêques, des Hilaire, des Martin, des Aignan, des Eloi, des Tèodulphe, de tous ceux qui ont fondé la France, qui l'ont faite, comme des abeilles font une ruche.

Chers surtout, à cause de ces pères illustres entre tous, à cause des Zacharie, des Etienne, des Léon, qui payaient en riches bénédictions les bienfaits antiques de nos rois.

Chers à cause de tous ceux que nous avons recueillis dans leur exil. Quand la turbulence de leurs sujets les forçait de quitter Rome, ils montaient sur un vaisseau, ils abordaient aux rives de France. C'était notre privilége à nous, de recevoir ces illustres bannis.

Chers enfin, à cause du dernier de ces Pères, à cause du grand Pie IX. Ah! ne l'oubliez pas, il ne nous impute pas ses détresses. Il voit, au contraire, dans cette communauté de malheur entre lui-même et la grande nation, il voit une marque nouvelle de la solidarité de fortune qui a toujours uni l'Eglise et la France. Il voit et il prie. Il voit que la même heure de résurrection sonnera pour l'une et pour l'autre. Il attend avec impatience nos victoires parce qu'il sait bien que ce sera l'ère de son triomphe!

Oui, l'astre de l'Eglise et l'astre de la France sont deux astres jumeaux. Quand l'un rencontre un nuage, l'autre est voilé des mêmes ombres. Mais quand le nuage se déchire, c'est pour montrer les rayons fraternels des deux astres amis.

Oui, sans doute, à un moment prochain, le voile se déchirera, le nuage se dissipera et la nouvelle splendeur sera si vive, dans ces deux astres rajeunis qu'on croira à une nouvelle naissance, et les nations, dans l'enthousiasme, se mettront à marcher de nouveau aux splendeurs de cette double lumière!

Ambulabunt gentes in lumine ortûs tui!

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Voici quelques détails sur la magnifique lettre adressée par le Pape au cardinal Antonelli, lettre qui a été distribuée aux membres du Sacré-Collége et du corps diplomatique. Le Pape démontre, relativement à la future suppression des ordres religieux, la terrible position faite par le roi usurpateur à la papauté; il déclare providentiel le fait de n'avoir pas quitté Rome, où sa présence fait mieux ressortir ses souffrances, en montrant où devait aboutir l'usurpation dirigée contre le pouvoir spirituel, après avoir abattu le pouvoir temporel. Le Pape déclare toute conciliation impossible, ainsi que cela ressort de l'ensemble des faits. Pie IX dit qu'il donnera l'exemple de la fermeté aux évêques des pays où la religion est persécutée, et se déclare prêt à mourir plutôt que de manquer à aucun des devoirs

que lui imposent les circonstances difficiles. (Dépêche adressée le 19 juin de Rome au journal l'*Univers*).

— Les réceptions solennelles à l'occasion du 26e anniversaire de l'avénement de Pie IX au souverain Pontificat ont commencé au Vatican dès le 13 juin. Parmi les audiences, on cite celle accordée aux membres de l'Union des dames catholiques; elles étaient plus de mille.

Le 21 juin on annonçait que 400 délégués des principales villes italiennes devaient adresser à Sa Sainteté des adresses de félicitations, déclarant que la papauté avait toujours été la gloire de l'Italie et que le Pape eût fait son bonheur, si la Révolution n'avait empêché son œuvre. — Le 15 juin s'est présentée devant le Souverain Pontife une députation pour les intérêts catholiques de Sicile, après la réception du Sacré-Collége. Et pendant ce temps les italiens révolutionnaires continuent leurs menées sataniques. Ainsi par décision du jury, les gardes nationaux assassins du gendarme pontifical de Lucca ont été acquittés; ce qui veut dire que les honnêtes gens coupables de rester fidèles au Pape peuvent être tués impunément. Les radicaux italiens se montrent en ce moment les plats serviteurs de la Prusse et aboient contre la France. — En Allemagne la persécution contre les catholiques continue. Les Jésuites, bien entendu, subissent les premiers les rigueurs des ennemis de la foi. L'aumônier en chef des armées, Monseigneur Namszanowski avait été suspendu de ses fonctions par le ministre de la guerre, pour avoir voulu maintenir les droits de l'Eglise; Pie IX, pour protester contre ces vexations, vient d'élever le prélat fidèle à la dignité d'évêque assistant au trône pontifical.

— En Espagne, l'armée de Don Carlos prie, assiste à la messe; elle n'en est que plus brave au combat et ses victoires deviennent sérieuses, en dépit des bulletins de l'Agence Havas.

France. — On a constaté, le dimanche 28 avril, la guérison instantanée du jeune André des Rotours, atteint depuis quatre mois d'une maladie appelée tétanie, ou contracture des extrémités avec amorose et surdité intermittentes. Cette guérison dont un bénédictin, dom Paul de Hansy, vient de donner le récit circonstancié, a été obtenue à la suite d'une neuvaine aux RR. PP. Jésuites massacrés pendant la Commune et inhumés dans l'église des Jésuites. Le fait s'est passé dans cette église, rue de Sèvres, 35.

— Le R. P. Perraud a prêché à Lyon plusieurs conférences sur la sanctification du dimanche. L'auditoire était nombreux et souvent ému. O cultivateurs de la Beauce, que n'étiez-vous là! Si vous assistiez aux prônes de vos pasteurs respectifs, vous entendriez de semblables paroles et, n'en doutons pas, beaucoup d'entre vous verraient un peu plus clair aux desseins de Dieu, et Dieu qui donne ou refuse les moissons serait moins offensé dans la saison des grands travaux qui va s'ouvrir. Travail du dimanche, crime contre le Seigneur, plaie de la France, une des causes de nos malheurs!

— A Marseille, la procession du vœu au Sacré-Cœur, comme celle de la Fête-Dieu, a été d'une magnificence sans pareille; toutes les autorités, militaires et autres, ont voulu y participer toutes, sauf le conseil municipal qui n'a pu réussir à entraver la fête et contre la conduite duquel a protesté la population.

— Notre-Dame de la Délivrande, près Caen, doit être couronnée le 22 août, au nom du Saint-Père, par Mgr l'évêque de Bayeux.

— Samedi 22 juin, Monseigneur l'évêque d'Orléans a obtenu à la

Chambre un grand et légitime succès auquel nous sommes heureux d'applaudir. Il a fait passer à l'unanimité un amendement qui a pour but d'assurer d'une façon efficace aux soldats la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux les dimanches et les jours de fête.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1. Une plaque en marbre avec cette inscription : Reconnaissance ! Confiance ! février 1871, juin 1872, C. de L. — 2. Une autre plaque en marbre avec cette inscription : J'ai été à Marie — Elle m'a exaucée — Qu'elle soit bénie — B. L., avril 1872. — 3. Mme la marquise de G. a offert à N.-D. de Chartres de riches pendants d'oreilles. Ce don a été fait en reconnaissance d'une grâce insigne. — 4. Un cœur à N.-D. du Pilier. — 5. Le Père recteur du collége des Jésuites à Vaugirard, nous a fait remettre un cœur en vermeil, sur lequel sont gravés ces mots : A N.-D. de Chartres, école de l'Immaculée-Conception, 23 mai 1872. — 6. Une somme de 10 fr., en reconnaissance d'une affaire très-grave, dont les résultats ont été entièrement conformes aux désirs des intéressés. — 7. Une croix d'or qui nous a été adressée par une personne de la ville de D. — 8. Une somme de 40 fr. pour l'entière restauration de l'église de N.-D. de Sous-Terre.

Lampes. — 103 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juin, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 56 pendant 9 jours, une pendant 18 jours, 16 pendant un mois, une pendant un mois et demi, 4 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, une pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph*, 6 pendant 9 jours, une pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur*, 12 pendant 9 jours, une pendant 15 jours, 5 pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — 34 nouveaux inscrits, dont 16 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de juin : 335.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 201.

Nombre des visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 758.

— *Pélerinages* — Nous sommes déjà loin du pélerinage de la paroisse Saint-Sulpice accompli pendant que notre dernier numéro était sous presse; mais il nous a laissé des souvenirs qui ne s'effacent point. C'est au nombre de huit à neuf cents que les Parisiens sont venus cette année se recommander solennellement à Notre-Dame de Chartres. La procession était longue et belle; M. l'abbé Colon, un des vicaires de la paroisse, a prononcé l'allocution du matin dans la chaire de la cathédrale, et M. l'abbé Hamon, le vénérable curé, celle du soir. Beaucoup d'ecclésiastiques accompagnaient les pélerins; auprès du clergé de Saint-Sulpice avaient pris place M. l'abbé Millaut, curé de Saint-Roch, et M. l'abbé Delaunay, curé de Saint-Etienne-du-Mont. Les détails de la journée ont été ce qu'ils sont chaque année en pareille circonstance. Le nombre des communiants était considérable; c'est le point que nous tenons le plus à faire remarquer comme signe caractéristique d'un pélerinage véritable, méritoire et propre à gagner le cœur de Dieu.

Dans le cours du mois de juin nous avons vu beaucoup d'étrangers

venus isolément ou par groupes à Notre-Dame de Sous-Terre et à Notre-Dame du Pilier. Nous avons compté des prêtres de plusieurs diocèses et des religieux de sept ordres ou instituts différents, savoir : de l'ordre de Saint-Dominique, de celui de Saint-François, de celui de Saint-Benoît, de la Compagnie de Jésus, de la Trappe, de l'Institut du vénérable de La Salle et des Pères de la Doctrine Chrétienne. Nous ajouterons deux prêtres anglais, dont un chanoine, et un religieux italien, puis quelques religieuses portant un costume autre que ceux des congrégations de notre diocèse.

— Le salut du 31 mai, anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres, a été splendide. L'illumination de la cathédrale a été plus brillante que jamais, au témoignage unanime des spectateurs. La procession où l'on portait la statue antique de l'église supérieure s'est déroulée le long des nefs au milieu d'une foule compacte ; la musique du chœur de chant et les solos et duos exécutés au grand orgue étaient d'un effet saisissant. Nous avons connu des personnes venues de fort loin pour assister à la cérémonie, qui en sortirent en se félicitant d'avoir été récompensées des sacrifices du voyage par les impressions indicibles que procurent à la piété de telles manifestations religieuses.

— Tous les vendredis du mois de juin, mois du Sacré-Cœur, un salut a été chanté devant l'autel qui porte ce vocable dans la cathédrale de Chartres; il a été très-suivi ; les fidèles comprenaient la raison de cette faveur exceptionnelle qu'avait provoquée le besoin de prier pour l'Église et pour la France.

— La ville de Chartres, comme la plupart des villes de France. avait fait de grands préparatifs pour la procession de la Fête-Dieu. Les habitants ont eu la douleur de ne pas voir la cérémonie s'accomplir dans les rues. La cause de cette privation n'a pas été chez nous, Dieu merci, la crainte de réclamations impies, mais une pluie incessante ; force a été de se résigner, aussi l'immense cathédrale regorgeait d'assistants pendant que la procession se faisait à l'intérieur magnifique encore, bien qu'on ne put mettre à profit toutes les ressources destinées à celle des rues.

— La fête de l'Adoration a eu lieu le 27 juin dans la chapelle des sœurs de Saint-Paul; le prédicateur était M. l'abbé Piau, vicaire de Saint-Aignan. Nous ne sommes pas encore informé du jour où aura lieu la fête de juillet dans la chapelle du monastère de la Visitation.

— *Une abjuration à Saint-Aubin-des-Bois.* — M. le curé de cette paroisse nous adresse une lettre que nous croyons devoir insérer textuellement.

« Le jour de la Pentecôte, 19 mai dernier, s'accomplissait dans l'église de Saint-Aubin-des-Bois, une touchante cérémonie. Un jeune garçon de près de treize ans abjurait le protestantisme, après avoir reçu le saint baptême sous condition.

Ce cher enfant « qui ne voulait point d'une religion où l'on ne priait pas la sainte Vierge, » sollicitait depuis plus de six mois cette faveur auprès de sa famille, soit par lui-même, soit par l'entremise d'un cousin employé chez lui, plus âgé que lui et catholique. Ce n'est pas toutefois que ses parents lui aient refusé leur permission catégoriquement. Le père, catholique, voyait de bon œil les tendances de son enfant; et la mère, quoique protestante, ne trouvait aucune objection ; mais il y avait hésitation. Enfin, voyant arriver l'époque

de la première communion qui devait avoir lieu cinq ou six semaines plus tard, l'enfant insista de nouveau auprès de ses parents, et obtint l'autorisation tant désirée.

Ayant fréquenté l'école du pays, du reste très-bien tenue; doué d'une intelligence vive et d'une bonne mémoire, instruit déjà d'une manière passable des devoirs de notre sainte religion, il apprit en un mois le grand catéchisme, et, sans vouloir blesser ici ses petits camarades, le sut mieux et le comprit mieux que plusieurs d'entre eux après deux années d'application; aussi, l'autorité ecclésiastique consultée m'accorda-t-elle tous les pouvoirs et toutes les autorisations nécessaires. J'admis donc d'abord avec une grande joie ce cher enfant au nombre de mes paroissiens. Après l'évangile et quelques paroles appropriées à la circonstance, mon jeune néophyte prononça à haute voix et de grand cœur la formule d'abjuration. Puis le psaume *Miserere* et les versets qui le suivent ayant été récités, je lui donnai l'absolution des censures encourues par l'hérésie.

J'étais ému et d'autant plus heureux que l'enfant avait pris sa détermination spontanément et sans intervention de ma part. J'ai surpris des larmes dans les yeux de plus d'un de mes paroissiens. Le nouveau catholique fit sa première communion le dimanche suivant avec une grande piété, et fut confirmé deux jours plus tard à Bailleau-l'Evêque; son cousin, si heureux d'avoir été pour beaucoup dans la conversion opérée, fut confirmé le même jour. Quant aux parents, je tiens de bonne source qu'ils se sont montrés fort satisfaits. Puisse ce cher enfant persévérer jusqu'à la fin et devenir un instrument de salut pour toute sa famille !...

Vous ferez de ce récit, Monsieur le Directeur, tel usage qu'il vous plaira. Je vous l'ai adressé dans la pensée qu'il pourrait peut-être intéresser et édifier les lecteurs de la Voix de Notre-Dame. »

Daignez agréer, etc.
P. MARCHAND,
Curé de Saint-Aubin-des-Bois. »

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Sadorge (Adrien-François), ancien curé de Neuvy-en-Beauce, est décédé le 18 juin, à l'âge de 71 ans. Le bon vieillard, contraint par ses infirmités de quitter le ministère, s'était retiré l'an dernier à Houville auprès d'un de ses anciens élèves pour y trouver un soutien de vieillesse et se préparer à mourir. La mort l'a trouvé prêt; il avait toujours vécu avec tant de régularité et les jours de sa retraite, comme les années de son presbytère, s'étaient passés d'une façon édifiante. Quand on vint l'avertir que l'heure du grand voyage semblait approcher, il se montra très-heureux de recevoir les sacrements, puis on l'entendit élever la voix pour offrir à Dieu le sacrifice de sa vie ; il voulut l'offrir pour ses anciens paroissiens particulièrement, puis pour les prêtres dont il avait dirigé les premières études et soutenu la vocation cléricale. Après avoir répondu lui-même aux prières des agonisants, il s'éteignit en paix. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église d'Houville en présence de dix-sept ecclésiastiques, dont quatre avaient été ses élèves. Autour du cercueil d'un prêtre, les prières de ceux qu'il a conduits jadis au sacerdoce doivent être bien efficaces pour attirer la miséricorde divine.

— M. l'abbé Maudemain est nommé curé de Chaudon; il est remplacé au vicariat de Dreux par M. l'abbé Guérard, prêtre ordonné récemment à Saint-Sulpice.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. La neuvaine que je vous ai demandée a été exaucée. J'en remercie sincèrement Notre-Dame de Chartres.
(G. B. du diocèse de Chartres.)

2. Que Notre-Dame de Chartres et saint Joseph soient bénis! Je les ai priés avec confiance et j'ai été exaucée.
(Chartres, le 6 mars).

3. L'âme que je vous avais tant recommandée s'est enfin rendue aux pressantes sollicitations de la grâce. Dans plusieurs circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés dernièrement, la protection de Notre-Dame de Chartres s'est fait sentir sur nous.
(D. V. d'A. diocèse de Séez).

4. La petite fille est hors de danger. Consacrée dès avant sa naissance à Notre-Dame de Chartres, elle a été protégée par cette bonne Mère, c'est notre conviction.
(D'H. de Paris).

5. Mon fils aîné vient d'échapper à une maladie contagieuse qui se présentait sous les apparences les plus graves. J'avais mis ce cher enfant sous la protection de Notre-Dame de Chartres; mes prières ont été exaucées; mon fils m'a été rendu après une protection spéciable et visible de la sainte Vierge.
(J. M. de St M. diocèse de Rennes).

6. J'avais donné des chemisettes de Notre-Dame de Chartres à beaucoup de jeunes gens; tous ont été préservés sur le champ de bataille.
(T. D. de B. diocèse de Lyon).

7. Votre fidèle associée qui tant de fois a recommandé à vos prières le succès d'un projet empêché par bien des obstacles, vient de voir réaliser ses désirs, et veut témoigner sa reconnaissance à Notre-Dame de Chartres.
(M. S. du diocèse d'Amiens).

8: Veuillez vous unir à mes actions de grâces pour une faveur reçue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.
(M. de L. de C. diocèse de Verdun.

9. Notre neuvaine de prières a eu tout le succès que, vous et moi, nous en attendions. Une fois de plus Notre-Dame de Chartres a justifié notre confiance en Elle. Puissé-je ne jamais cesser de lui témoigner ma reconnaissance !
(L. N. de Nancy).

10. Les chères malades que j'avais recommandées aux prières des clercs vont bien; et la santé de la grand'mère gravement atteinte s'améliore de plus en plus.
(D'A. de C. diocèse de Chartres).

11. L'enfant recommandé a ressenti la protection de Notre-Dame de Chartres que nous avions implorée.
(R. d'A. diocèse de Chartres).

12. Remerciments à Notre-Dame de Chartres. Nous avons été exaucés. Ma fille a été bénie et a échappé au danger par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, secours des mères.
(P. G. de Versailles).

ŒUVRE DES TABERNACLES ET DES EGLISES PAUVRES DU DIOCÈSE.

Ainsi que nous l'annoncions, dans notre numéro de mai, cette Œuvre a fait au mois dernier son exposition générale et la distribution des objets qu'elle destinait aux églises du diocèse.

Cette exposition, selon l'usage, a eu lieu dans les salons de l'évêché, que Monseigneur a bien voulu mettre à la disposition des dames patronesses et zélatrices de l'Œuvre, les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai (fêtes de la Pentecôte). Le public chartrain s'y est porté avec empressement, et a pu admirer la grande quantité d'ornements si riches et si variés, préparés pour nos pauvres églises de la campagne. Les ornements (chasubles), y figuraient au nombre de trente-trois, les chapes au nombre de sept ; on y voyait de plus 17 aubes, 9 nappes d'autel, 14 paquets de linges d'autel (amicts, purificatoires, corporaux) ; dix étoles pastorales ; quatre écharpes de salut, deux magnifiques bannières de la sainte Vierge, trois croix et dix-huit chandeliers d'autel, un dais, un calice en argent, plusieurs vases aux saintes huiles, et quantité de bouquets montés pour la décoration des autels.

Nous sommes assez heureux pour pouvoir donner le nom des paroisses qui ont été favorisées dans cette distribution. Elle sont au nombre de soixante-dix.

Aulnay-sous-Tréon. Ardelu. Argenvilliers. Armenonville-les-Gatineaux. Baigneaux. Bailleau-sous-Gallardon. Beaudreville. Berchères-la-Maingot. Blandainville. Bleury. Boissy-en-Drouais. Challet. La Chapelle-du-Noyer. Charray. Charpont. Châtenay. Cherisy. Clévilliers. Combres. Conie. Coudreceau. Ecublé. Ermenonville-la-Grande. Fessanvilliers. Fontenay-sur Eure. Gâtelles. La Gaudaine. Happonvilliers. Houx. Intreville. Laons. Le Luat (Luray). Levainville. Lucé. Magny. Mainvilliers. Marchezais. Marville-Moutiers-Brûlé. Méréglise. Mérouville. Meslay-le-Grenet. Mézières-au-Perche. Montlandon. Moriers. Neuvy-en-Beauce. Nogent-sur-Eure. Orlu. Ouerre. Pézy. Poinville. Pré-Saint-Martin. Le Puiset. Rouvres. Saint-Maixme Saint-Ouen-Marchefroy. Saint Jean-de-Rébervilliers. Santeuil. Senantes. Serville. Soulaires. Theuvy-Achères. Le Thieulin. Le Tremblay le-Vicomte. Tréon. Trizay-lès Bonneval. Vaupillon. Viabon. Villiers Saint Orien. Vitray-en-Beauce. Yermenonville.

Rappelons, avant de terminer, que depuis dix ans qu'elle est établie dans le diocèse de Chartres, cette Œuvre si précieuse a fourni aux églises pauvres du diocèse 274 chasubles, et qu'elle a ravitaillé en linges la plupart des sacristies. Il reste encore beaucoup à faire sans doute ; mais les incomparables résultats obtenus dans cette courte période de dix ans, font espérer qu'avant quelques années nos églises de la campagne seront convenablement pourvues de tout ce que réclament la décence et la dignité du culte, et que les membres du clergé, ainsi que les pieux fidèles n'auront qu'à s'applaudir d'avoir soutenu de leurs encouragements et de leurs largesses les efforts des Dames chrétiennes qui ont entrepris avec tant de courage, d'abnégation et de générosité la restauration de nos modestes sanctuaires de la campagne.

Nous engageons toujours les personnes qui ont des dons à faire, soit en argent, soit en nature, ainsi que des demandes à présenter en faveur de leurs églises, à vouloir bien s'adresser, avant le 1er octobre prochain, soit à Madame de Possesse, château de Bouthonvilliers, par Bonneval ; soit à M. l'abbé Olivier, chanoine à l'Evêché de Chartres.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— MOIS DE SAINT JOACHIM ET DE SAINTE ANNE. — Les livres intitulés : *Mois de Marie* sont en faveur depuis de longues années déjà ; l'idée

d'honorer pendant trente ou trente-et-un jours consécutifs par des lectures et des prières spéciales le souvenir d'un saint ou un mystère de la vie de Jésus a pris racine dans les esprits; on a fait des mois de Saint Joseph, puis des mois du Sacré-Cœur, du Précieux-Sang, de la Sainte-Enfance, etc. Nous venons de voir publier pour la première fois *un mois de Saint Joachim et de Sainte Anne*. Après l'auguste Mère et le père nourricier de l'Homme-Dieu qui donc mérite mieux des hommages particuliers que son grand'père et sa grand'mère, que les saints parents de la Vierge immaculée. L'auteur du nouveau livre a été poussé à ce travail sans précédent par le désir de louer les deux saints époux sans doute, mais plus encore par le désir d'être utile à ceux que doivent préoccuper les intérêts de l'enfance et de la jeunesse. « Le modèle des pères selon la nature, s'est-il dit, c'est saint Joachim et on » ne le connaît pas; auprès de son épouse il ne semble recevoir des fidèles » qu'un culte de concomitance, et pourtant l'Eglise a voulu assigner à sa » fête un jour qui lui fut exclusivement consacré. D'autre part sainte Anne » que prient les mères chrétiennes doit être intéressée aujourd'hui plus que » jamais par des sollicitations pressantes à l'une des grandes questions catho- » liques, au rétablissement du véritable esprit de famille. Deux raisons pour » essayer de donner un élan extraordinaire à la dévotion envers les parents » de la Sainte-Vierge. L'avenir de la France est dans les générations nou- » velles et Satan veut en faire sa proie par les intrigues de la franc-ma- » çonnerie qui vise au monopole de l'enseignement et de quel enseignement? » Il faut recommander les générations nouvelles à la protection aimante des » chefs de famille autrefois chargés de la plus haute éducation qui fut » jamais, de celle de Marie. » Là-dessus, le petit ouvrage fut entrepris pour la gloire de Dieu et l'honneur de ses saints; il est maintenant terminé et en circulation. Le récit de la vie de saint Joachim et de sainte Anne distribué en lectures pour trente jours avec applications pratiques, exemples et prières, tel est le plan très-simple qu'a suivi l'écrivain se guidant pour le récit sur des travaux biographiques antérieurs dont la doctrine a été déjà contrôlée par des maîtres sûrs. C'est du 24 juillet au 24 août que court le mois consacré à saint Joachim et à sainte Anne parce que la fête du père de Marie se célèbre un des jours de l'octave de l'Assomption et que celle de sa mère a lieu le 26 juillet; l'avant-veille de la fête de Sainte-Anne, jour où des multitudes de fidèles font déjà leurs préparatifs de pélerinage pour Auray, pour Apt et les autres grands centres de dévotion à la Sainte, a paru un point de départ rationnel pour cette période d'hommages aux deux patriarches. — Nous n'avons pas besoin de dire que le livre qui conviendra si bien aux fidèles pendant ce laps de temps peut être utile à toute autre époque de l'année. — Nous félicitons l'auteur de ce manuel des dévots à saint Joachim et à sainte Anne de l'avoir complété par un excellent choix de prières indulgenciées et surtout par des raisons appropriées au temps actuel.

Ce livre se vend à Chartres chez l'éditeur Duchon, rue du Soleil-d'Or. Un dépôt en a été fait chez le concierge de la maison des Clercs de N.-D. — Prix : 30 cent. et franco 40 cent.

— LA VIE DE HENRI V, racontée aux ouvriers. Prix : 10 cent. et par la poste, 15 cent.; cent exemplaires, 6 fr. 70 c. — *Vie de madame la comtesse de Chambord*, 30 cent. et par la poste 40 cent. — Chez Durand-Pie, libraire, cloître Notre-Dame, Chartres.

— CONSEILS A UNE JEUNE CHRÉTIENNE, par l'abbé Lavanne, curé de Morancez. — Ce charmant petit livre a paru il y a quelques mois. « Per- » mettrez-vous, dit l'auteur à ses jeunes lectrices, permettrez-vous à une » voix amie, autorisée par le caractère sacerdotal, un peu par le travail et » l'expérience, beaucoup par l'intérêt que lui inspire votre âme, de vous » révéler sous la forme de conseils simples et courts ces ressources que » vous portez en vous, ces grâces que Dieu vous offre, ces heureux effets

» que promet et produit la vertu; et de vous indiquer les moyens de mettre » en œuvre les unes et de vous assurer la jouissance des autres. » Ces quelques lignes apprennent le but de l'ouvrage; le nombre des exemplaires écoulés nous prouve suffisamment que l'auteur a été compris et goûté; le livre en est déjà à la deuxième édition. (En vente à la librairie Duchon, rue du Soleil-d'Or, 9, Chartres; prix : un franc.)

— Bien que notre revue ne doive pas être considérée comme une feuille d'annonces, vu le cadre trop restreint dont nous disposons nous ne pouvons nous empêcher de donner de temps à autre une liste de quelques ouvrages que nos lecteurs seront heureux de connaître; mais nous devons, bon gré mal gré, nous en tenir le plus souvent à une simple nomenclature. Ainsi pour aujourd'hui comment réussirions-nous à donner un compte-rendu suffisant des publications suivantes :

— LA VIE DE SAINT JEAN-DE-LA-CROIX, par le R. P. Dosithée de de Saint-Alexis, carme déchaussé, revue par la R. M. Marie-Elisabeth de La Croix, prieure du Carmel de Pie IX (Meaux). Trois beaux volumes en vente chez Poussielgue frères, libraire à Paris, rue Cassette, 27.

— COURTES MÉDITATIONS pour tous les jours de l'année sur les devoirs du Chrétien, les exemples de Jésus-Christ, les vertus principales, les vices capitaux, les moyens efficaces du salut et de la perfection, et les fêtes de l'année par le P. P. G. Antoine de la Compagnie de Jésus; troisième édition, revue et complétée par le P. C. Aubert. Un vol. in-12; prix : 2 fr. Librairie Poussielgue.

— LA DÉVOTION DU TRÈS-SAINT ROSAIRE, par un Missionnaire de l'Immaculée-Conception. — Même librairie. Prix : 50 cent.

— DISCOURS ET CONFÉRENCES SUR L'ÉDUCATION, par le R. P. Captier, le martyr de la barrière d'Italie. La réputation du Dominicain du tiers-ordre enseignant, nous dispense de l'éloge de ces importants discours, fruit d'une longue expérience dans l'éducation. En vente à Paris, à la librairie Adrien Le Clere, rue Cassette, 29.

— LE ZÈLE DE LA PERFECTION RELIGIEUSE Cet opuscule du P. Joseph Bayma était spécialement affectionné par le R. P. Olivaint qui l'a traduit du latin. C'est cette traduction du religieux martyr que nous annonçons ici. — Se vend à la librairie d'Adrien Le Clere.

— RELIGION ET PATRIE, vengées de la fausse science et de l'envie haineuse, par M. l'abbé Moignon. 1 vol. in-18 jésus de 144 pages, en vente au bureau des *Mondes*, 11, rue Bernard-Palissy, Paris. Prix : 1 fr. 50. Ce livre qui a pour but d'affermir les âmes françaises, de rassurer les âmes chrétiennes ébranlées est un prélude au grand ouvrage du même auteur : *Les Splendeurs de la foi*.

— Le dernier ouvrage du R. P Blot que nous avons déjà annoncé, le *Cœur Eucharistique* (deux beaux volumes, à la librairie Poussielgue) vient d'être approuvé par un bref laudatif signé de la main de Sa Sainteté Pie IX.

— LES LETTRES CHOISIES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, précédées de la vie du Saint et soigneusement éditées par M. l'abbé Vernhet, mission. apost. — Édition de luxe elzévirienne, 1 vol. Prix : 2 fr. à la librairie Vict. Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25, Paris.

— REVUE DES ASSOC. CATHOL. POUR LES CLASSES OUVRIÈRES. Abonnement prix : 6 fr. — A Angers, rue de Verneuil, 33.

JUILLET 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Juillet 1872.

Chaque jour indul. plén. pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu* etc. O bon et très-doux Jésus, etc.

1er juillet, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.)

2, mardi. — Ind. plén. 1° pour les scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire.

3, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

4, jeudi. — Indulg. plén. : 1° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2. pour le scap. rouge.

6, samedi — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les assoc. à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du prémier dimanche du mois.

8, lundi. — Indul. plén. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fid.)

9, mardi. — Indul. plén. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

10, Mercredi. — Ind. plén. — 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph (mercredi au ch. des fid.).

11. jeudi. — Indul. plén. 1° pour les Tertiaires-Franciscains. — 2° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (jour au choix des fid.).

12. Vendredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.); — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

13. samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu. nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 6 juillet (jour au ch. des fidèles).

14, dimanche. — Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

15, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les memb. de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.).

16, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour le rosaire.

17, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St-Joseph (merc. au ch. des fidèles).

18, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

19, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les associés de la Ste-Enfance à la condition prescrite par le Souverain-Pontife de prier pour l'accroissement de l'œuvre.

20, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

21, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles).

22, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 6 juin (jour au ch. des fid.).

23, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pend. un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

24, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

25, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'arch. de St-Joseph; — 2° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

26, vendr. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapulaire rouge.

27, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté.

28, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

29, lundi. — Ind. plén. : 1° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 6 juillet (jour au ch. des fidèles).

30, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié* etc. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

31, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

SEIZIÈME ANNÉE.

8e NUMÉRO — AOUT 1872.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

LA BIENHEUREUSE JEANNE-MARIE DE MAILLÉ.

Le 4 avril dernier, un triduum en l'honneur de Jeanne-Marie de Maillé, dont Sa Sainteté Pie IX venait d'approuver le culte quatre fois séculaire, était solennellement ouvert en présence de plusieurs pontifes accourus à Tours, sur la demande de Mgr l'archevêque de cette ville. Mgr Pie prononça, à cette occasion, un de ces discours tout étincelant de citations de l'Écriture sainte, dont sa bouche éloquente sait faire merveilleusement ressortir les incomparables beautés.

C'est à cette parole si forte et si puissante à la fois, c'est aussi à la remarquable biographie de la Bienheureuse (1), écrite par deux chanoines de Tours (MM. Bourassé et Janvier), que nous avons eu recours pour retracer quelques-uns des traits de cette belle vie.

Le vieux manoir des Roches Saint-Quentin (Indre-et-Loire) était habité, au XIVe siècle, par Hardouin VI de Maillé et Jeanne de Montbazon père, et mère de la bienheureuse Jeanne-Marie : c'est là que fut placé son berceau.

Dès sa plus tendre enfance, éclairée des lumières supérieures de la grâce, elle n'eut que du mépris pour le monde et son éclat trompeur.

On la vit dès lors se porter comme par inclination à tout ce qui était du service de Dieu. Le culte de la sainte Vierge attirait

(1). Mame, éditeur, in-12 de 269 p. Prix : 80 cent.

et ravissait son cœur. A peine pouvait-elle parler qu'elle mettait déjà son bonheur à réciter la salutation angélique. Un peu plus tard, à six ans, elle donnait, jusque dans ses jeux, des signes propres à faire augurer de sa sainteté future.

Son biographe nous la représente dans ce riant vallon de l'*Indrois* qui dominait alors le château paternel, entourée d'une troupe de jeunes compagnes de son âge, se divertissant à cueillir des fleurs, et en tressant de fraîches couronnes dont elle ornait les statues et les images des saints. Les bouquets de roses qu'on se faisait un plaisir de lui apporter et de lui offrir en présent, étaient, par un sentiment délicat de piété, mis à part et réservés pour la statue de la Reine des Vierges, sa glorieuse patronne.

Dès lors aussi à un âge encore si tendre, elle laissait apercevoir, par des traits d'une simplicité charmante, le germe des deux belles vertus qu'elle porta dans la suite à un si haut degré: l'amour de la vie contemplative et la charité envers les pauvres. Chaque fois qu'elle le pouvait, elle abandonnait tout pour se livrer à l'oraison et, quand elle se récréait avec des petites villageoises de son âge, elle choisissait de préférence la société des plus pauvres. Comme la *chère sainte* Elisabeth, dont elle rappela tant de traits, on la voyait échanger les riches vêtements et les brillantes parures propres à son rang, contre leur robe grossière et leurs misérables haillons.

Jeanne-Marie, parvenue à l'âge de onze à douze ans, était si avancée dans la contemplation des mystères douloureux du Christ, que la Vierge des Douleurs avec le saint Enfant Jésus, daigna l'en féliciter et l'y confirmer. Elle lui apparut tenant dans sa main droite un encensoir d'or rempli des gouttes du sang rédempteur, et agitant doucement cet encensoir vers la jeune fille, elle semblait l'asperger des gouttes de ce sang précieux. « A partir de ce moment, Marie de Maillé, embaumée des parfums de ce mystérieux encens, ne cessa plus de savourer les douceurs de la passion de Jésus-Christ, et sa vie entière ne fut, comme celle de l'apôtre, qu'une suite de *Crucifixion* avec le Christ. » (1)

Jeanne-Marie, après cette symbolique vision, fut visitée par la souffrance; graduellement percluе de tous ses membres elle se trouva bientôt à toute extrémité. Sa mère, n'attendant plus de soulagement des médecins, eut recours à la médiation de Saint-Jacques, l'apôtre de l'Espagne. Elle lui voua sa fille. Dieu récom-

(1). Mgr de Poitiers.

pensa la foi de cette mère désolée et Marie, soudainement guérie, recouvra en un instant force, fraîcheur et beauté.

La mort du seigneur de Maillé vint douloureusement arrêter l'expansion de la joie causée dans la famille par le rétablissement de la jeune Marie.

Une autre peine devait venir encore assombrir un moment sa vie et torturer son pauvre cœur :

Sa mère, et son aïeul, le marquis Barthélemy de Montbazon, après lui avoir témoigné le désir de l'établir, arrêtèrent à son insu le jour de son mariage. Robert de Sillé, jeune gentilhomme doué des qualités les plus solides et qui, suivant les usages du temps, avait été élevé avec elle dès sa plus tendre enfance, était l'époux qu'ils lui destinaient.

Marie s'apercevait bien que l'on faisait au château de joyeux préparatifs de fête ; mais elle ne se doutait nullement qu'ils eussent son union pour objet : aussi quand une officieuse indiscrétion vint lui révéler toute la vérité, elle fut saisie d'un indicible effroi. C'est que dans l'élan de sa piété, Jeanne avait voué à Dieu sa virginité et cette promesse solennelle, elle voulait y être fidèle jusqu'à la mort.

Dans ce danger suprême, elle courut à l'église se prosterner au pied du Tabernacle. Là, elle entendit de ces mystérieuses paroles qui la remplirent de confiance et l'enivrèrent de bonheur.

Quand Jeanne-Marie revint au manoir, ses larmes brillaient encore sur ses paupières humides, comme les gouttes de la rosée matinale sur la corolle d'une fleur; mais son front était calme et serein, et la modeste rougeur qui empourprait son doux visage donnait à sa beauté un éclat surnaturel.

Les épousailles se célébrèrent avec grande pompe..... Jeanne-Marie fut pour Robert une autre Cécile. Saintement éclairé par un ange, le jeune chevalier, comme autrefois Valérien, s'agenouilla auprès de sa pieuse compagne, et tous deux prirent pour emblême de leur chaste union, la blanche fleur de la virginité !...

Quand les âmes habitent de telles hauteurs, il est inévitable qu'elles y rencontrent le calvaire. Jeanne-Marie, après avoir passé avec son époux, dans la baronnie de Sillé quelques années toutes remplies de bonnes œuvres, pour lesquelles il régnait entre eux une ravissante émulation, fut atteinte d'une fièvre éthique compliquée d'hydropisie. Cet état si pénible pour la nature dura fort longtemps ; mais CELUI qui frappe, guérit, perd et ressuscite, lui rendit miraculeusement la santé. Après l'avoir éprouvée dans

sa personne, Dieu l'éprouva dans celle de son mari. Gravement blessé à la bataille de Poitiers, Robert, dans une nouvelle descente des Anglais, fut fait prisonnier, son château fut pris et saccagé et les ennemis, impitoyables dans leur rapacité, firent savoir à Jeanne-Marie qu'ils ne rendraient la liberté à son époux que si elle fournissait comme rançon une valeur de 3,000 florins, somme énorme pour cette époque.

Malgré tous ses efforts, elle ne put réussir assez vite au gré du geôlier de Robert qui lui infligea pendant neuf jours l'horrible supplice de la faim. Le baron de Sillé devait y succomber mille fois ; mais la sainte Vierge écouta les prières des deux époux qui l'invoquaient avec une mutuelle ferveur. (1)

Elle apparut au captif ; lui ouvrit la porte de son cachot, et le ramena joyeux dans son manoir dévasté.

C'est à cette même époque qu'il faut rapporter une des visions les plus extraordinaires et les plus touchantes que Dieu ait accordée à Marie de Maillé.

Un jour qu'elle était en oraison, Notre-Seigneur lui apparut cloué sur la croix et vivant. Ayant laissé tomber sur elle un regard plein de douceur, il l'assura qu'elle devait lui ressembler, en souffrant comme lui le mépris et la pauvreté.

Puis détachant sa main droite de l'instrument du supplice, il l'étendit vers elle, lui toucha l'œil gauche avec les doigts, et le lui ferma. Mystérieux attouchement qui lui fit comprendre qu'elle ne devait plus voir les choses de ce monde que de l'œil de l'esprit, de l'œil de la foi, de l'œil de la grâce et n'avoir plus de regards pour les choses basses et terrestres.

Après avoir été tour à tour visitée par l'épreuve et par la consolation, Robert et Marie continuèrent à vivre de la manière la plus exemplaire et la plus édifiante.

Tous deux croissaient devant Dieu, dit leur historien, « comme deux beaux lis, rayonnants de grâce et de beauté, embaumant la contrée de leur innocence et de leurs vertus. »

Ensemble, ils visitaient les malades, les pauvres, les affligés. Il semblait qu'à leurs yeux les plus faibles et les plus délaissés avaient de préférence un droit à leur compatissante générosité et à leur infatigable dévouement.

On rapporte qu'un soir Robert rencontra dans la campagne, à l'angle d'un chemin, trois pauvres petits orphelins inconnus et

(1). Voir la vie de la Bienheureuse, p. 41.

abandonnés, qu'à leur physionomie et à leur taille il jugea devoir être du même âge. A cette vue, le seigneur de Sillé n'hésita pas un instant. Il prit un enfant sous chaque bras et plaça le troisième entre ses mains. Puis, chargé de ce fardeau précieux, il vint ainsi à son château, ravi de présenter à son épouse ces trois petits membres souffrants de J.-C.

Marie accepta avec bonheur cette maternité d'adoption et leur prodigua les soins les plus tendres et les plus intelligents.

Gracieux tableau! scène émouvante de charité délicate et chrétienne !...

Il semblait que deux époux si étroitement unis dans le bien ne devaient jamais se séparer; mais Dieu voulut appeler à lui Robert de Sillé comme un fruit mûr pour l'éternité. Il mourut en 1362, pleuré de tous les pauvres du pays dont il s'était montré le soutien et le père.

.... La voilà donc brisée cette union si noble et si sainte! Le voilà donc broyé ce pauvre cœur d'épouse dont les sentiments étaient d'autant plus vifs, d'autant plus tendres, qu'aucun alliage humain ne se mêlait à cet or si pur !

Expulsée par son beau-frère de la demeure de son mari, la triste veuve vint se réfugier chez sa mère; et, chose remarquable, dans la suite des temps, en parlant de la dame de Sillé on lui donnera le nom de sa jeunesse et de sa famille : on l'appellera MARIE DE MAILLÉ. Sa virginité effaçant en elle, à tous les yeux, ses titres de noblesse et ses autres vertus.

Un humble servant de Marie.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite.)

M. l'abbé Paquert, honoré de la confiance de nos vénérés évêques et du clergé, avait dans les relations et les devoirs que lui imposait cette confiance un aliment bien suffisant pour une activité sans égale. Des circonstances, ménagées par le Seigneur, ouvrirent à ses labeurs un champ de plus en plus vaste sur un autre sol que celui du séminaire; dans presque toutes les communautés religieuses du diocèse il eut une mission à remplir comme chargé d'affaires, directeur ou supérieur.

Presque au début de sa carrière sacerdotale, on l'a vu au Carmel dirigeant les filles de Sainte-Thérèse et méritant bien dans la chapelle de ce couvent l'éloge de l'Écriture : « Il les a nourries dans l'innocence de son cœur et les a conduites d'une main sage et prudente (Ps. 77, v. 72). » Il devint leur supérieur peu de temps avant d'avoir été élevé à la même dignité au grand séminaire, et dès lors

il mena de front ces deux charges difficiles pour tout autre que pour un saint.

En 1845 une colonie de Cisterciennes de Notre-Dame de la Trappe vint se fixer à la Cour-Pétral près de Boissy-le-Sec au diocèse de Chartres. Une propriété, don généreux destiné par une pieuse demoiselle à un établissement de religieuses, les y attendait. En parlant des nouvelles propriétaires de cette charmante solitude, notre Revue s'exprimait ainsi autrefois : « Ne dirait-on pas que ce sont les anges eux-mêmes qui les auraient conduites dans cette terre promise où la nature prodigue ses dons les plus variés : les fruits, la fraîcheur, la verdure, le bon air? où elle protège surtout son calme et son silence contre l'agitation et le bruit du monde ? » — Les anges du ciel, oui, s'interposèrent pour le succès d'une telle entreprise ; mais le médiateur terrestre que les Trappistines aiment à se rappeler comme un de leurs bons anges, fut M. l'abbé Pâquert. En effet, les voyages à Mondaye (diocèse de Bayeux), ancienne résidence de nos Cisterciennes, puis à la Cour-Pétral, les démarches de toute sorte, il ne s'épargnait rien pour assurer d'abord la précieuse fondation et lui donner les moyens de se développer. Dans un fragment d'une lettre adressée par lui aux religieuses en 1845, nous avons lu ces lignes : « Je porte mes chères sœurs de Mondaye à l'autel avec mes bons enfants du séminaire et mes saintes filles du Carmel ; 1845 sera une année de bénédiction, puisque vous viendrez enfin chez nous en attendant le ciel. » Douce espérance devenue une réalité! Depuis vingt-sept ans le voyageur qui suit la route de la Ferté-Vidame à Verneuil, apercevant ces hautes murailles que dominent un clocheton gracieux et les vieux chênes d'un beau parc, peut s'écrier : « Ici est le séjour des âmes solitaires dont la pénitence supplée à nos faiblesses et dont les longues oraisons attirent sur nos têtes la clémence divine en conjurant la foudre. » Derrière ces murailles aussi, en cette église dont la construction a coûté à M. l'abbé Pâquert tant de mouvement et de préoccupations vers 1857 et 1858, plus d'une voix murmure dans ses prières quotidiennes le nom du supérieur défunt qu'on nomme encore avec un accent de respectueuse reconnaissance : notre père Pâquert.

De 1845 à 1850, la maison de l'Adoration perpétuelle, à Chartres, dut, par suite d'événements dont le récit ne concerne que l'histoire particulière de cet institut, recevoir les soins spirituels d'un délégué épiscopal : notre supérieur, pressé par la loi de l'obéissance, consentit à un surcroît de fatigues, pour exercer, là encore, des fonctions qu'il n'avait point cherchées et qui devaient être si bien agréées par des âmes d'élite, par les pieuses adoratrices mieux connues sous le nom populaire de « Dames Blanches. »

En 1849, Monseigneur Pie, partant de Chartres pour Poitiers, laissait forcément inachevée une œuvre confiée à ses mains habiles. Les sœurs de la Providence de Saint-Rémy d'Auneau, arrivées depuis peu sur la paroisse de Saint-Pierre à Chartres, où un vénérable curé leur donnait mille preuves de sympathie, allaient, loin d'être infidèles aux traditions de charité plus que séculaires dans leur congrégation, pratiquer sur une plus large échelle ce dévouement au service du prochain qui fait leur titre de gloire. Une transformation s'accomplit dans leur règle et le vicaire-général chargé de ce travail fut, après M. l'abbé Pie, M. l'abbé Pâquert. Cette réorganisation ressemblait à une création nouvelle ; le présent et l'avenir, à tous les points de vue, furent assures et le supérieur vécut assez pour voir l'entreprise couronnée par des résultats déjà magnifiques et achetés au prix d'indicibles efforts. Les sœurs de la Providence de Saint-Remy, devenues

les sœurs gardes-malades ou de Bon Secours, quittèrent bientôt leur résidence de Saint-Pierre pour habiter au faubourg de Saint-Maurice une propriété plus spacieuse et parfaitement appropriée aux besoins des malades pensionnaires; depuis cette époque, la congrégation, comme un arbre riche de sève, a vu se multiplier ses rameaux : il y en a à Châteaudun, à Etampes, à Dreux, à Rambouillet, à Dourdan ; plusieurs maisons existaient déjà avant la mort de M. l'abbé Pâquert qui oubliait volontiers tout besoin de repos pendant ses vacances du séminaire, pour prêcher ici et là les exercices de la retraite aux sœurs de Bon-Secours, ses chères filles en Jésus-Christ.

Au commencement de l'année 1851, ce fut le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Chartres qui à son tour voulut bénéficier du zèle de M. l'abbé Pâquert. Le vénérable abbé Lecomte, curé de la cathédrale et supérieur des Visitandines, venait de mourir; elles avaient perdu en lui un vrai disciple de Saint-François, un pasteur bien fait pour comprendre ce caractère de la vertu qu'on a appelé l'héroïsme aimable de la Visitation, un père dont les suaves paroles, parfumées de la poésie des livres saints, se conservent au cloître et dans les autres maisons de vierges qu'il a instruites, comme l'écho d'une lyre céleste. Les religieuses, selon leurs règles, choisissant un successeur à M. l'abbé Lecomte, présentèrent un prêtre à la nomination de l'évêque, et ce prêtre était celui qui déjà pliait sous un quadruple fardeau de supériorités; l'évêque céda à leurs instances et le prêtre céda à celles de l'évêque. C'est, nous en sommes persuadé, cette soumission sans limites à la volonté divine dont l'autorité épiscopale était l'interprète à ses yeux, qui lui attirait du ciel des secours extraordinaires pour d'extraordinaires obligations. Si, au lieu de se briser contre des obstacles qui pouvaient surgir à chaque instant sous ses pas, il les surmonta dans tous les chemins administratifs où il lui fallut paraître et agir, c'est que sa vie ne devait point donner de démenti à cette promesse de l Ecriture : « A l'homme obéissant la victoire. » — Que fit-il à la Visitation, à la tête de cette famille où l'union intime avec Dieu s'allie à une austérité tempérée? Il se montra ce qu'il était en face des rigoureuses pénitences du Carmel et de la Cour-Pétral : l'homme de Dieu, toujours apte à comprendre les âmes et leurs besoins particuliers. Dans cet asile de la contemplation on a pu voir ce qu'il savait pratiquer et redire des leçons de l'évêque de Genève, un de ses auteurs favoris.

Ses dix années à la Visitation ont laissé des traces de leur passage dans les cœurs ; elles en ont laissé de bien visibles sur la pierre. Les constructions nouvelles qui ont donné à la maison un tout autre aspect sont dues aux industries de son zèle intelligent et empressé. Il en surveilla les plans et l'exécution, il avisa lui-même aux moyens d'appeler les aumônes et donna l'exemple de la générosité audacieuse dans les œuvres en risquant, sans les compter, une partie de ses ressources personnelles. Quand nous entrons dans cette église conventuelle à l'architecture imposante et aux vitraux historiques si variés, nous songeons à la parole sacrée que notre supérieur défunt prononça sans doute en cet emplacement béni d'où devait jaillir comme un acte de foi le bel édifice : « Je vous montrerai ma foi par mes œuvres, *ostendam tibi ex operibus fidem meam* (Saint-Jacques, 11, 18).

Ce ne fut pas non plus une sinécure pour M. l'abbé Pâquert que la direction de la maison des Petites-Sœurs des pauvres. Cette œuvre installée d'abord près de l'église de Saint-Pierre, sous la protection du Saint-Vincent de Paul de cette paroisse, changea deux fois de local

en quelques années, à cause du nombre toujours croissant des vieillards recueillis. Les détails d'appropriation faisant diversion aux soucis de loyers ou d'achats ressortissaient encore des attributions de notre vicaire-général ; mais les soins spirituels que réclamaient les Petites-Sœurs et leurs pensionnaires étaient d'une bien autre importance et le préoccupaient comme si son cœur eût été là tout entier. Il avait l'intelligence des besoins du pauvre, et les religieuses gardiennes du pauvre l'appelaient à bon droit : une seconde providence, leur père en Dieu.

Enfin, quelques mois avant sa mort, vers la fin de janvier 1860, M. l'abbé Pâquert semblait clore la série de ses travaux pour les communautés par la fondation d'un nouveau monastère. Depuis un certain temps, avec le concours d'une noble chrétienne, il avait préparé l'installation de sœurs Visitandines à Dreux ; il avait réussi, et plusieurs filles de Sainte-Chantal arrivaient en cette ville où leur couvent et leur école sont si prospères aujourd'hui.

Sur cette liste de maisons saintes où les vierges consacrées ont pu jouir du plus beau dévouement sacerdotal, nous eussions pu en inscrire encore quelques autres où M. l'abbé Pâquert s'est acquis des droits à la reconnaissance. La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a reçu de lui plus d'un bon office ; celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou surtout fut à même de le connaître et de l'admirer, puisque longtemps il en fut le visiteur officiel. Enfin signalons une autre classe de personnes admises aussi à une profession religieuse sans être pour cela séparées du monde par les murs d'un couvent ; nous voulons désigner le tiers-ordre de Saint-François, inauguré à Chartres le 18 février 1858, par la prise d'habit de plusieurs ecclésiastiques devant Notre-Dame de Sous-Terre ; M. l'abbé Pâquert, nommé novice le premier, devint aussi le premier directeur diocésain de ce troisième ordre des frères et des sœurs de la Pénitence.

Une telle nomenclature d'œuvres auxquelles est attaché à divers titres le nom de notre bien-aimé supérieur ne révèle-t-elle pas une existence qui tient du prodige ? L'histoire de Saint-Paul qui avait la sollicitude de toutes les églises, ou bien celle des missionnaires qui s'épuisent promptement au service des néophytes et des infidèles, nous étonne ; nous l'avons mieux comprise, il nous le semble, en voyant naguère si près de nous un ouvrier apostolique d'une vertu hors ligne et dont toutes les minutes étaient vouées à des travaux souvent bien rudes et simultanés dans les plus florissantes vignes du Seigneur ; cet homme c'était M. l'abbé Pâquert.

L'abbé Goussard.

(*A continuer*).

CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !

Extrait du rapport annuel de la Société des Mères chrétiennes d'Illiers.

Mesdames,

Depuis notre dernière réunion *de Sainte Anne* si émouvante par l'acte solennel de consécration que nous lui avons fait de nos personnes et de nos familles, en reconnaissance du retour de nos fils au foyer paternel, aucun sillage étranger n'est venu fendre les eaux sur lesquelles notre barque a vogué tranquillement sans trop s'éloigner du port ; aucun événement grave n'est venu rompre la mono-

tomie de nos labeurs quotidiens, ni mérité d'être rappelé à votre souvenir.

Je me suis donc demandé si, dans cette absence de tout incident, digne d'attirer votre attention, je ne ferais pas mieux de renoncer à vous entretenir, suivant en cela le conseil d'un grand génie et d'un grand saint : (1) « Parlez, *mais seulement* si vous avez quelque chose de meilleur à dire que le silence. »

Eh bien! Mesdames et chères Consœurs, dois-je vous l'avouer? en y réfléchissant devant Dieu, il m'a semblé que j'avais en effet quelque chose de *meilleur* à faire que de me taire, en ce moment où si les êtres inanimés avaient une voix ils devraient l'élever pour jeter ce cri, tout à la fois de détresse et d'espoir: PRIÈRE! PRIÈRE! et tous les échos de la terre devraient répéter aussi PRIÈRE! PRIÈRE! et les Quatre Vents du ciel porter cet appel sauveur dans tous les lieux de l'univers partout où il se trouve un esprit pour comprendre, un cœur pour aimer!...

Hélas, Mesdames, je le sais, par ma propre expérience, il règne parfois dans nos prières un certain vague, une certaine langueur qui les rendent un peu semblables à ces oiseaux auxquels on a coupé les ailes : Les pauvres petits, ils *sautillent* sur la terre, incapables qu'ils sont de s'élever dans les airs; de même aussi, nos demandes manquent souvent d'élan, et ne percent pas les cieux... Cette pensée serait triste, presque décourageante, si nous n'avions pas un moyen bien simple, bien efficace, de leur imprimer vigueur et vie : c'est de les unir, de les perdre; de les confondre dans le cœur de Jésus, source adorable de toute prière et de tout amour!...

Par l'association du rosaire vivant, affilié à l'apostolat de la prière qui n'est autre — *que la diffusion de la dévotion au Sacré-Cœur, sous sa forme la plus simple et la plus sublime, l'*UNION *à tous les actes de ce Divin cœur,* — vous êtes toutes membres de la SAINTE LIGUE qui fait monter vers le ciel, par le cœur de Jésus, une incessante prière...

Le Sauveur a révélé à la Bienheureuse MARGUERITE-MARIE qu'il réservait, pour ces derniers temps, la dévotion au SACRÉ-CŒUR comme le remède suprême, seul capable de guérir les plaies du monde moral et de combattre victorieusement l'esprit d'impiété et d'erreur, chancre horrible qui le ronge et finirait par lui donner la mort.

Sans vouloir retracer ici les maux qui frappent notre beau pays, ni ceux, plus redoutables encore qui le menacent, dans un avenir dont le moment précis est le secret de Dieu, qu'il me soit permis d'attirer votre attention sur les dangers auxquels nos chers enfants sont exposés.

Chez les Romains, lorsque la république était en péril, la voix grave du Sénat faisait entendre ces paroles saisissantes dans leur mystérieux laconisme : *Que les Consuls prennent garde*!

Mesdames, à cette heure redoutable où l'orage gronde sur nos têtes, où la liberté de la sainte Eglise catholique est compromise dans celle de son chef, le vicaire de J.-C., où une conspiration vaste comme le monde, perfide comme l'esprit du mal qui la conduit, veut enlever à nos enfants le double et précieux trésor de la morale et de la foi, écoutons la voix intérieure qui nous dit :

« QUE LES MÈRES PRENNENT GARDE... QU'ELLES VEILLENT!... »

Vigilance et prière, douces et saintes choses que nous ne devons jamais séparer. Veillons donc sur le dépôt chéri confié à notre amour;

(1). St-Grégoire de Nazianze.

mais en même temps prions, et pour être plus certaines d'être exaucées, répétons souvent cette invocation si puissante et si patriotique :

COEUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE ! (1)

Faites mieux, Mesdames, faites plus encore, apprenez-la à vos petits enfants. Qu'au lever de l'aurore et au déclin du jour, leurs bouches ingénues murmurent cette prière... Croyez qu'elle s'élèvera vers le ciel comme une suave harmonie, et que les anges de Dieu la répèteront sur leurs harpes d'or dans leurs célestes concerts.

Vous le comprenez, Jeunes mères, le sort de la patrie est pour ainsi dire entre vos mains. Pour mieux vous convaincre que je n'exagère pas, rappelez-vous ce trait bien connu d'un gouverneur des Indes, le célèbre Albuquerque. — Voyant que le vaisseau qui le portait, ainsi qu'un grand nombre de passagers était sur le point d'être submergé par les vagues mugissantes, il saisit un petit enfant, et l'élevant entre ses bras, « Seigneur, dit-il, si nous sommes pécheurs, cet enfant est » innocent, faites-nous grâce à cause de lui. » Et CELUI qui commande aux vents et aux tempêtes dit à la mer de suspendre la fureur de ses flots ; « aussitôt il se fit un grand calme » et le navire fut sauvé.

Il en sera ainsi pour nous, Mesdames ; vos petits enfants détourneront les foudres vengeresses de la justice Divine, alors la paix renaîtra sur la terre, et avec elle on y verra refleurir la religion et le bonheur.

Pour aider votre apostolat maternel, permettez-moi, mes bien chères Consœurs, de vous offrir, à titre d'eulogie, une image du Sacré-Cœur, sur laquelle est inscrite l'invocation que je viens de recommander à votre piété. Si elle était répandue à profusion dans les villes, dans les campagnes, elle pourrait y devenir une source abondante de grâces. (2) Notre-Seigneur a promis — comprenons bien toute la valeur de ce mot, quand il se rapporte à la toute-puissance incarnée, — je le répète à dessein, Notre-Seigneur a PROMIS *de bénir les maisons où l'image de son Sacré-Cœur serait exposée et honorée;* n'est-ce point dès lors s'associer à ses vues miséricordieuses que de procurer ce bienfait aux personnes, aux familles qui en sont privées?

Une image s'offre facilement et se reçoit toujours avec plaisir, employons, selon nos facultés ce moyen si facile et si peu dispendieux, de *populariser* la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Ce Divin Cœur peut seul nous sauver. Il le désire, il le veut; mais il faut le vouloir avec lui, le vouloir d'une manière efficace, agissante. Il faut pour obtenir cette faveur redoubler de zèle, de piété, de ferveur.

Sanctuaire privilégié, la belle église d'Illiers possède un autel consacré au Sacré-Cœur de Jésus. La vue de notre aimable maître, nous présentant ce cœur d'où s'échappent des flammes d'amour, ne peut qu'exciter notre confiance et ranimer notre ardeur.

Mesdames, en quittant le lieu saint nous allons passer devant cette sainte image, mettons-nous à genoux à ses pieds, et ne faisant « qu'un cœur et qu'une âme, » disons toutes avec une foi vive et une confiance sans borne :

Cœur de Jésus, Sauvez l'Eglise!
Sauvez Pie IX! Sauvez la France!

C. de C.

(1). 40 jours d'indulgence y sont attachés.

(2). Le père Drevon, fondateur de l'Association de la Communion réparatrice, démontre d'une manière péremptoire, dans le dernier numéro de sa Correspondance, l'utilité, *l'urgence* de cette pieuse propagande. Prix le cent, 3 et 6 francs, selon que l'image est simple ou avec emblème. Hubert Lebon, auteur de la *Communion c'est ma vie*, en a un dépôt à St-Etienne (Loire).

Nous recevons d'un de nos correspondants de Saint-Lo l'article suivant qui sera lu avec un vif intérêt :

LA CAPITALE DU CULTE DE MARIE POUR LE MONDE ENTIER.

Le culte que nous rendons à la mère du Sauveur date des premiers temps du Christianisme ; il se confond à ces époques lointaines avec l'établissement de notre religion et cela se conçoit; il n'était pas possible que l'on adorât notre divin Rédempteur, qu'on lui érigeât des autels, qu'on lui élevât des temples, sans que l'idée d'honorer celle qui l'avait porté dans son chaste sein ne se présentât à l'esprit; c'était une conséquence naturelle.

Je ne sais si l'on a des données certaines pour déterminer quelle est la contrée, la ville dans laquelle les chrétiens ont rendu les premiers hommages à Marie; je ne le crois pas, ou du moins je n'ai jamais rien lu à ce sujet qui m'ait paru indubitable. Mais, ce fait fût-il connu d'une manière indiscutable, il serait encore primé par l'autel *Virgini pariturœ* qu'élevèrent par intuition de l'avenir les Druides de Chartres.

Déjà, dans une autre circonstance, j'ai fait ressortir ce qu'avait de frappant l'érection de cet autel, je n'y reviendrai donc pas, la *Voix de Notre-Dame de Chartres* l'a publié dans son numéro de décembre 1871 ; ce que j'ai en vue aujourd'hui, c'est de mettre dans son jour la priorité de l'antique capitale des Carnutes sur tous les autres lieux du monde pour honorer Marie, puisque ce fut avant même qu'elle fut née.

Et de combien de temps cet autel élevé par les prêtres de Teutatès à la Vierge devant enfanter a-t-il précédé sa naissance ? est-ce d'un ou de plusieurs siècles, ou seulement d'un nombre d'années plus ou moins considérable? il serait difficile de rien préciser à ce sujet. D'un côté, l'inscription latine *Virgini pariturœ,* ferait supposer que ce ne fut qu'après la conquête des Gaules par Jules César ; d'un autre côté, il serait, je le crois, permis de faire remonter plus haut l'érection de ce monument, à raison des rapports que les Gaulois avaient eus avec les Romains, qui, dès longtemps, avaient assujetti une partie du pays au midi, des Alpes aux Pyrénées, et dont, par conséquent, la langue n'était pas inconnue dans le reste de la Gaule ; en ce cas on pourrait penser que, peut-être, Dieu inspira aux Druides chartrains, bien que non soumis encore à Rome, d'employer un idiome qui était celui des dominateurs de presque tout le monde alors connu.

Mais sans s'arrêter à cette question, qu'il est impossible de résoudre, ce qui ressort du fait en lui-même, c'est que Chartres est le premier lieu de la terre où la Vierge ait reçu un hommage; on peut donc dire qu'elle en est à ce point de vue la capitale.

A Rome, Sainte-Marie-Majeure qui élève majestueusement son portique, ses coupoles, est la plus vaste et la plus magnifique basilique consacrée à la mère de Dieu, mais le plus antique monument élevé en son honneur est le simple autel que renferme la crypte de la cathédrale de Chartres.

Or, nous voyons par une foule de faits relatés dans les saintes Ecritures, qu'il est des lieux pour lesquels Dieu manifeste une certaine prédilection. J'ai eu occasion déjà de m'étendre sur cette question, en écrivant, il y a quelques années, au sujet de la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne ; je dirai donc aujourd'hui dans ce même ordre d'idées, que l'intuition donnée aux Druides pour leur autel prophétique, place, au lieu où ils l'élevaient, le point

indiquant sur la carte de l'univers que là était le centre du culte futur de Marie. S'Il a voulu que Rome, qui était la capitale du monde payen, devînt celle du monde chrétien ; s'Il a voulu que du Vatican s'étendît le rayonnement de la domination du Christ, plus vaste, plus puissant, plus auguste que n'était celui du Capitole; de même, Il a voulu que, de Chartres, centre politique et religieux des Gaules payennes, rayonnât sur toute la terre la gloire de Marie, par les faveurs qu'Il accorde aux prières qui lui sont adressées dans ce sanctuaire vénéré.

Tous les pays, je dirai presque toutes les contrées, ont des lieux privilégiés pour y obtenir plus particulièrement les grâces de Dieu, par l'intercession de la Sainte Mère du Sauveur; Chartres est le premier entre tous ; Chartres est la capitale du culte de Marie.

Le ch. de MAYNARD.

ŒUVRES DIVERSES.

LE SALUT DE LA FRANCE. — Qui nous sauvera? — Ce n'est point l'habileté des politiques, — ni l'éloquence des orateurs, — ni l'or des banquiers, — ni l'épée des soldats.

Tous ces moyens, isolés ou réunis, sont insuffisants si Dieu nous manque.

Mais Dieu seul, sans tout cela, et au besoin, malgré tout cela, peut nous sauver, et nous sauvera *si nous le voulons*.

Nous avons plusieurs moyens faciles et efficaces de faire intervenir en notre faveur la divine miséricorde.

1° LE VŒU NATIONAL. — Nous en avons déjà parlé et nous y reviendrons fréquemment, car il faut obtenir l'adhésion de tous les Français qui ont quelque souci du sort de leur patrie. Mgr l'évêque de Chartres vient d'adresser à MM. les Curés du diocèse une circulaire relative à cette belle Œuvre. Le zélé prélat les engage à seconder de tout leur pouvoir les nobles efforts des laïques religieux qui ont pris l'initiative de cette grande manifestation.

Voici les noms des membres du Comité récemment organisé à Chartres : MM. de Boissieu, président; Henri Dubreuil, secrétaire ; Gilbert-Barrier; d'Haussy, Henri Laigneau, trésorier; Lemenant Des Chesnais; Alphonse Letartre ; Levassort-Godichaut; Ossude, fils.

Ne cessons de le redire, la France a offensé Dieu par l'incrédulité, le blasphème, la profanation du saint Dimanche, tous les excès de l'impiété et de la débauche. Que tous les vrais catholiques tombant à genoux, crient vers le ciel : Pardon! et implorent la miséricorde du Cœur de Jésus, l'unique vrai Sauveur du monde. Que tous, en témoignage de leur repentir, concourent à l'érection du sanctuaire qui doit être dédié au divin Cœur ; que tous s'efforcent d'obtenir autour d'eux le même acte de foi, le même recours à la bonté infinie, la même protestation d'une inviolable fidélité à Jésus-Christ et à l'Eglise. A cette condition, on peut l'affirmer avec une entière certitude, la France sera sauvée.

2° L'IMAGE DU SACRÉ-CŒUR. — Les images religieuses sont des messagères de bonnes pensées et de sentiments généreux. Quels fruits précieux de salut ne produira donc pas l'image du divin Cœur? Mue par cette pensée et plus encore par les promesses du Sauveur lui-même en faveur de cette dévotion touchante, une pieuse fille, dénuée de toutes ressources, a conçu le projet de répandre des images du Sacré-Cœur de Jésus à profusion chez les riches, chez les pauvres,

partout. Secondée par les dignes religieuses Carmélites de Reims, elle a déjà réussi, depuis quelques mois seulement, à en placer plusieurs centaines de mille. Chacune de ces images porte cette invocation inscrite, comme on le sait, sur le cher drapeau que les zouaves pontificaux ont teint de leur sang, à la glorieuse journée de Loigny : Cœur de Jésus, sauvez la France. Cri d'espoir et d'amour. Mgr l'évêque de Chartres, à l'exemple de plusieurs de ses vénérés collègues, a daigné l'enrichir de quarante jours d'indulgence.

Qui peut calculer les effets de cette simple prière répétée des milliers et des millions de fois chaque jour par tant de bouches catholiques et surtout par tant d'enfants et de pauvres!

Les images du Sacré-Cœur se donnent au prix de revient pour 5 fr. ou 2 fr. 50 c. le cent, selon la qualité. Cette offrande donne droit à en recevoir un nombre à peu près égal à distribuer aux pauvres. — S'adresser aux Dames Carmélites de Reims. — On peut également s'en procurer à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

3° La Ligue du Sacré-Cœur. — Cette pacifique croisade, connue sous le nom *d'apostolat de la prière*, a pris depuis quelques années une extension considérable, mais pas encore proportionnée à son importance et aux fruits de salut qu'elle peut produire. Il faudrait que toutes les paroisses, toutes les communautés, toutes les écoles chrétiennes fussent autant de centres particuliers de cette association vraiment catholique. Du reste, la plupart des maisons religieuses et un certain nombre de paroisses du diocèse de Chartres sont entrées dans cette sainte ligue. Les autres ne peuvent manquer de les suivre bientôt.

Les diplômes d'agrégation sont envoyés gratuitement par le Directeur général de l'apostolat, rue des Fleurs, 22, Toulouse.

Pour être associé individuellement, il suffit de se faire inscrire sur un des registres de l'Œuvre et de recevoir un billet d'agrégation.

On a part aux nombreuses grâces spirituelles qu'elle procure, en unissant une fois par jour ses intentions à celles du Cœur de Jésus. Pas d'autre condition requise pour être membre actif de cette société, la plus étendue peut-être, mais sans contredit la plus puissante qui soit aujourd'hui sur la terre.

— On nous prie d'insérer la note suivante :

LES CHAINES DE SAINT-PIERRE.

Le successeur du prince des Apôtres étant aujourd'hui persécuté et prisonnier, la dévotion aux Chaînes de saint Pierre est plus opportune que jamais.

But de la confrérie : 1. Propager le dévouement au Saint-Siége ; 2. Prier pour les nécessités de la sainte Eglise. — Signe distinctif des membres : chacun se procure un fac-simile en fer des chaînes de saint Pierre ; 3. Ce fac-simile devra avoir touché aux véritables chaînes de saint-Pierre qui sont conservées et vénérées à Rome.

Chaque membre devra porter ce fac-simile sur soi. — Prière et pratique : réciter chaque jour un *Pater*, *Ave* et *Gloria* avec l'invocation : Saint-Pierre, priez pour nous.

La confrérie des chaînes de Saint-Pierre à Toulouse.

La confrérie des Chaînes de Saint-Pierre inaugurée à Toulouse dans l'église de Saint-Pierre, est la seule qui existe en France.

M. le curé de cette paroisse en est le directeur. Elle jouit des priviléges accordés à l'archiconfrérie de Rome.

Un dépôt de petites chaînes de saint Pierre, venues de Rome et ac-

compagnées chacune de son authentique, est établi dans la sacristie.

Pour appartenir à la confrérie et jouir de ses priviléges, on doit être inscrit au registre qui est ouvert dans la même église.

Cette inscription est nécessaire; elle peut être demandée par correspondance. — Aucune cérémonie n'est prescrite. — Les petites chaînes d'acier sont expédiées par la poste, au prix de 2 fr. y compris un exemplaire de la *notice historique* sur la dévotion aux Chaînes de saint Pierre. Cette notice renferme la liste des indulgences.

FAITS RELIGIEUX.

— *Rome*. — Les grandes feuilles religieuses ont inséré l'énergique et solennelle protestation du Pape contre la suppression des Ordres religieux à Rome. La pièce est adressée au cardinal-secrétaire d'Etat; elle a été communiquée le 17 juin au matin, aux ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siége; elle a été envoyée le soir à tous les nonces, et le 18 juin elle a été remise aux cardinaux. La nécessité des Ordres religieux s'y trouve établie avec une clarté saisissante, avec une puissante logique. En même temps la situation de Rome s'y trouve tracée avec une vérité bien affligeante pour les catholiques, mais bien importune pour les oppresseurs de la ville éternelle. Cet acte pontifical intéresse la liberté de tous les peuples et aussi l'indépendance de tous les Etats.

— L'empereur du Brésil a envoyé une lettre au Saint-Père pour demander pardon d'avoir accepté d'être témoin au baptême de l'enfant du prince royal de Prusse. Il a prié Sa Sainteté de daigner lui accorder l'absolution de toutes les censures qu'il avait encourues en prenant ainsi part à un acte défendu par l'Eglise. Sa Sainteté, parlant de cette lettre, disait qu'elle était très-satisfaite de cette démarche : « Il eût mieux fait toutefois d'y penser avant, disait-elle; mais mieux vaut tard que jamais. »

— Monseigneur Dupanloup vient de publier, dans son diocèse, les constitutions dogmatiques du Vatican et se prononce avec éloquence pour le dogme de l'infaillibilité. L'éminent prélat déclare que la guerre et son mandat de député, d'autres obligations de sa charge pastorale, l'avaient jusqu'ici distrait de ce grave devoir.

— Une jeune fille, Françoise Roussel, était dans les hôpitaux de Montpellier, depuis deux ans; abandonnée par les médecins qui n'osaient plus rien entreprendre pour sa guérison, il ne lui restait plus qu'à mourir. Le 4 juin dernier, à la fin d'une neuvaine à Notre-Dame de la Salette, elle s'est levée guérie; plus la moindre trace du mal. L'étonnement fut à son comble parmi les cliniciens de l'hôpital et parmi les élèves qui suivent en grand nombre leurs visites; il fallut bien se rendre à l'évidence.

— Dimanche 14 juillet, a eu lieu à Beauvais le couronnement solennel de la statue de saint Joseph dans la chapelle du pensionnat des Frères, devenu le sanctuaire principal d'une archiconfrérie en l'honneur du glorieux patron de l'Eglise universelle. Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, délégué par le Pape pour ce couronnement, était entouré de cinq autres évêques. Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, a prononcé un magnifique discours.

— Les journaux continuent à donner sur les apparitions de croix mystérieuses en Alsace et en Allemagne des détails qui viennent de

témoins oculaires et donnent un nouveau crédit à ces phénomènes extraordinaires que les plus savants ne peuvent expliquer.

— Des députations composées de notables d'Aix-la-Chapelle, de Boén, de Cologne, de Coblentz, d'Ems, puis la grande assemblée ouvrière de Berlin, composée de 2,000 personnes, ont présenté à l'empereur d'Allemagne d'énergiques protestations contre la nouvelle loi de persécution dont les Jésuites sont les victimes.

— A Paris le collége des Jésuites de la rue des Postes vient d'obtenir cette année encore un splendide succès. Sur 117 candidats présentés par les Révérends Pères à l'école de Saint-Cyr, 102 ont été déclarés admissibles.

— *Issy.* — Une cérémonie touchante a eu lieu au séminaire d'Issy. On y recevait les restes mortels de Paul Seigneret, élève de Saint-Sulpice, mis à mort à Belleville le 26 mai 1871. A travers les allées verdoyantes de l'immense parc du séminaire, sur un sol jonché de fleurs, plus de 3,000 jeunes ecclésiastiques, revêtus du surplis, ont accompagné jusqu'à la chapelle dite de Lorrette la dépouille de leur confrère et de leur ami. Ce charmant édifice, incendié par la Commune, se relève de ses ruines. C'est dans la chapelle de la crypte, dédiée au Cœur de Jésus, qu'a été déposé le corps de l'abbé Seigneret. Des tentures rouges parsemées de lis faisaient un dôme au-dessus de son cercueil recouvert d'un drap blanc. Une vie innocente et le sang versé par amour pour Dieu, voilà bien tout Paul Seigneret. Ces tentures rouges, ce drap blanc, ces lis étaient des symboles bien choisis. Seigneret repose là, près du cardinal de Bérulle. Il fallait un *Te Deum* et un *Magnificat* pour célébrer ce deuil, qui avait sa grandeur et aussi sa joie. A l'issue de la cérémonie, ces cantiques sont sortis instinctivement de ces centaines de poitrines. Ç'a été le cri de la foi sur la tombe d'un martyr.

(*Bulletin religieux de Versailles*).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Ex-Voto. 1. Un cœur offert par un militaire demandant sa persévérance dans le bien. — 2. Un cœur offert par les enfants de la première communion de la paroisse de Notre-Dame à Chartres. — 3. Un beau cierge de 25 fr. offert par une personne de Strasbourg. — 4. Deux belles et riches couronnes destinées à Notre-Dame du Pilier et à l'Enfant Jésus. — 5. Un cœur en action de grâces pour une faveur obtenue. — *Lampes.* 81 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juillet, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 48 pendant 9 jours, 8 pendant un mois; une pendant 6 semaines ; 2 pendant deux mois; 1 pendant deux mois et demi ; 2 pendant six mois; 2 pendant un an. *Devant Notre-Dame du Pilier*, 1 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. *Dans la chapelle de Saint-Joseph*, 2 pendant 9 jours, 1 pendant six semaines. *Dans la chapelle du Sacré-Cœur*, 5 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 2 pendant un mois. — Devant la statue de Sainte-Anne à la Crypte, une pendant six mois, une pendant neuf jours. — *Devant la Sainte-Face à la Crypte*, une pendant 6 mois.

Consécration des petits enfants. — 25 nouveaux inscrits dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de juillet : 255.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 290.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes) : 550.

— Le cadre du numéro étant surabondamment rempli par des articles que nous ne pouvions supprimer, nous avons dû ajourner au mois de septembre l'insertion des extraits de la correspondance sur les faveurs dont des personnes de différents diocèses remercient Notre-Dame de Chartres.

Pélerinages. — Parmi les nombreux pélerins que nous avons remarqués dans le cours du mois aux pieds de Notre-Dame de Chartres, nous citerons : un groupe de jeunes gens, élèves de l'Ecole des Carmes, venus de Paris avec leurs directeurs ; plusieurs réunions de premiers communiants des paroisses de Chartres ou des environs. Les étrangers n'ont pas manqué non plus ; beaucoup passent sans que nous puissions savoir de quelle contrée lointaine ils sont partis pour venir prier notre auguste patronne ; nous avons pu cette fois nous entretenir avec plusieurs pélerins anglais, plusieurs belges, et deux ecclésiastiques de Montréal, au Canada (Amérique) : le curé de Notre-Dame et un directeur de séminaire de cette ville.

— *Monseigneur l'archevêque de Paris à Chartres.* — Le 25 juillet, Mgr Guibert, archevêque de Paris, accompagné de son digne auxiliaire Mgr Jeancart, évêque de Cérame *in partibus infidelium*, et de son secrétaire, arrivait en notre ville pour rendre visite à son vénérable collègue Mgr l'évêque de Chartres. Mgr Guibert tenait à se présenter, non comme métropolitain, mais simplement comme intime ami ; les exigences du titre hiérarchique devaient disparaître pour ne point nuire à l'abandon des rapports fraternels fondés sur une affection de longue date ; il n'y eut pas le soir de réception solennelle dans les salons de l'évêché. Le lendemain Nosseigneurs l'archevêque et l'évêque auxiliaire dirent la sainte messe à l'autel principal de la Crypte, heureux de satisfaire ainsi leur dévotion à Notre-Dame de Chartres. Daigne Notre-Dame de Chartres étendre sans cesse sa protection maternelle sur le vénérable métropolitain et sur son premier coopérateur dans l'administration du vaste diocèse de Paris ! quelles importantes demandes pour le triste présent et pour l'incertain avenir auront été prononcées en cette circonstance devant les Madones de Sous-Terre et du Pilier ! Mgr Guibert est, tout le monde le sait, un fervent serviteur de la Sainte-Vierge ; son titre d'Oblat de Marie Immaculée lui donnera des droits particuliers à la tutelle de Marie Notre-Dame de Chartres comme de Marie Notre-Dame des Victoires.

Les heures de la matinée devaient s'écouler rapidement ; Mgr Guibert consentit néanmoins à en dérober quelques instants pour accomplir envers la maison des Clercs de Notre-Dame ce que nous appellerons un acte d'admirable condescendance. Quelle fut notre joie quand nous vîmes apparaître dans notre salle d'étude voisine du palais épiscopal les illustres voyageurs, un archevêque et deux évêques ; Mgr de Chartres avait eu l'extrême bonté d'accompagner ses hôtes dans leur visite à ses enfants du sanctuaire. Nous devions faire part de cette faveur si honorable pour notre Œuvre à nos lecteurs, à nos associés qui portent aux jeunes clercs un intérêt dont nous avons tant de preuves. Nous ne saurions trop remercier notre humble et bon métropolitain particulièrement de cette démarche, témoignage d'une sympathie bien précieuse. Accueillis par le chant improvisé d'un *vivat*, les trois vénérables prélats ont daigné s'asseoir au milieu de nous et Mgr l'archevêque de Paris a adressé aux jeunes clercs de bienveillantes paroles dont ils se souviendront ; nous avons

bien reconnu là cet amour des âmes, cette intelligenee des besoins du clergé, puis cette noble simplicité d'un langage paternel dont plusieurs prêtres de Paris nous avaient déjà fait l'éloge. Nous avons admiré aussi, pourquoi ne le dirions-nous pas? cette lutte gracieuse de propos aimables échangés entre les augustes prélats, gage certain d'une estime mutuelle qui nous rappelait plus d'un passage des actes des Apôtres; nous nous permettrons de citer une de ces paroles. Mgr Regnault, notre évêque, venait dans les termes les plus humbles, de décliner un compliment à lui adressé au sujet de la fondation et du développement de l'Œuvre des Clercs; Sa Grandeur en reportait tout l'honneur sur la Sainte-Vierge, véritable fondatrice. Aussitôt Mgr l'archevêque de Paris répliqua pour restituer à la vérité tous ses droits : « L'évêque de Chartres est un de ces hommes qui paraissent dans tous leurs actes avoir pris pour devise : *Peu de bruit et beaucoup de bien.* » Inutile de parler des applaudissements qui suivirent cette réponse! Les illustres visiteurs quittèrent Chartres à deux heures.

— *Erection de croix sur le champ de bataille de Loigny.* — On nous adresse le récit suivant d'une imposante cérémonie qui vient d'avoir lieu sur le champ de bataille de Loigny :

Un peu au-delà du petit bois, désormais appelé le bois des zouaves, sur la gauche de la route en allant à Terminiers, se trouve une carrière où reposent beaucoup de nos braves soldats. Zouaves pontificaux, francs-tireurs de Tours et de Blidah, soldats de divers régiments, après avoir partagé les mêmes périls et mêlé leur sang, partagent ici la même tombe.

Parmi eux se trouve M. de Féron, capitaine aux zouaves pontificaux.

En attendant que ces restes précieux soient transportés dans les caveaux de la nouvelle église de Loigny, madame de Féron a voulu que son mari et ses braves compagnons d'armes dormissent au moins à l'ombre de la croix.

Pour répondre à cette pieuse pensée, un sculpteur de Lannion tailla dans le granit une croix monumentale. Sur le piédestal sont gravés les noms de ceux que l'on a pu reconnaître, ou du moins les noms des corps auxquels ils appartenaient. Des textes des livres saints complètent ces inscriptions.

Au-dessus et dominant la plaine s'élève la croix dont la hauteur totale est d'au moins trente pieds. Autour du fût serpente un lierre, symbole de la faiblesse qui s'appuie sur la croix; une couronne d'épines, fouillée à jour en plein granit, embrasse les branches de la croix.

C'est ce monument qu'on bénissait le 30 juin dernier.

M. le curé, doyen de Terminiers, sur la paroisse duquel se trouvent les tombes, vint processionnellement jusqu'à cet endroit. C'est lui qui devait faire la bénédiction. Une nombreuse assistance, à la tête de laquelle marchait M. le maire de Terminiers, revêtu de ses insignes, était venu apporter aux morts une prière et aux parents une touchante marque de sympathie.

De son côté, M. le curé de Loigny, avec une procession non moins nombreuse, se dirigeait vers l'emplacement de la croix.

Dans les rangs des fidèles étaient Madame de Féron et ses parents; les trois frères de M. de Féron, dont un officier de marine, et les deux autres, officiers de l'armée de terre.

Quand on fut arrivé, M. le curé de Terminiers bénit solennellement cette croix, puis il adressa à la foule un discours que je regrette de

ne pouvoir vous envoyer. Il développa ce texte : « *Non contristemini sicut cœteri qui spem non habent.* »

Il y avait quelque chose d'imposant dans ce spectacle. Cette croix qui s'élève au milieu de nos vastes plaines où rien ne borne le regard, ce vieillard vénérable se faisant une chaire des marches d'un monument funèbre et parlant d'immortalité sur la tombe de héros, cette croix de Genève qui brille sur sa poitrine et qui rappelle son dévouement pour nos blessés; tout, jusqu'au profond silence de cette foule, écoutant avec émotion le récit d'événements dont elle fut témoin et dont le souvenir est impérissable pour elle, tout donnait à cette cérémonie quelque chose de solennel.

Le discours achevé, M. le curé de Terminiers bénit une pierre tumulaire aussi en granit, avec croix en relief, posée sur le terrain où repose M. le capitaine de Féron.

Les chants des morts s'élèvent graves et solennels sur ces tombes.

Les dernières prières achevées, la foule s'écoule lentement et avec ordre vers Terminiers et Loigny en chantant les complies.

En revenant, M. le curé de Loigny bénit une croix en fer, érigée à l'extrémité du petit bois, près du fossé de la route. Une inscription rappelle que là fut blessé le commandant de Troussures, qui fut ensuite achevé par les Prussiens sans doute.

La procession reprend sa marche et rentre à l'église pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement et dire un dernier *De Profundis* pour tous ces braves qui sont couchés dons nos sillons.

LANCELIN,
Curé de Tillay-le-Péneux.

— *Une charmante contrefaçon.* — Si la loi des hommes punit les contrefacteurs, il est des contrefaçons que le bon Dieu se plaît à bénir : telle est certainement celle que nous allons signaler aux amis de Notre-Dame de Lourdes.

M. le curé de Senonches avait lu cette année, aux exercices du mois de Marie, l'intéressant volume de M. Lasserre, et cette lecture, vivement goûtée par la paroisse, avait surtout laissé de profondes impressions dans l'âme des enfants. Quelle ne fut pas la surprise du bon curé, lorsque, se rendant chez les religieuses de St-Paul, il découvrit à l'entrée de la cour de récréation, dans une humble boîte à bonbons, improvisée en niche, une non moins humble statuette de Marie, que les jeunes amies de Bernadette saluaient naïvement du nom de Notre-Dame de Lourdes. M. le curé donna des éloges à la piété de ses petites paroissiennes, mais un sourire involontaire leur apprit néanmoins que la contrefaçon laissait quelque peu à désirer. On essaya de mieux faire, mais plusieurs installations successives avaient épuisé le génie des architectes sans donner un résultat satisfaisant. M. le curé fut attendri et, pour récompenser tant d'efforts, il acheta lui-même une magnifique statue, l'installa dans une niche construite à ses frais, où la madone blanche se dessine sur un fond d'azur semé d'étoiles d'or et s'abrite sous un gracieux auvent orné de sculptures.

On fit l'inauguration solennelle du monument : grâce au zèle des élèves et des maîtresses, rien n'y manqua. Après la fête religieuse et pour remercier la nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait M[me] la baronne Pron, les zélatrices de la Sainte-Enfance représentèrent un de ces drames si fréquents à la Chine et dont les scènes émouvantes fidèlement rendues tirèrent des larmes de tous les yeux.

La nouvelle madone sera saluée sous le titre de Notre-Dame des

Ecoles, mais Notre-Dame de Lourdes n'a rien perdu de ses droits. Au sommet d'un rocher artificiel, construit par les enfants, sous la direction du pasteur, s'ouvre une grotte mystérieuse au seuil de laquelle apparaît la Sainte-Vierge. Sous le nom de Bernadette, une des élèves élue par ses compagnes est chargée de l'entretien du rustique sanctuaire. Deux assistantes également élues partagent ses pieuses fonctions. Les élections se font chaque mois, mais un article (heureusement inutile) des réglements prescrit de les avancer, dans le cas où la conduite des dignitaires viendrait à démentir la confiance dont elles ont été honorées. Les classes y ont gagné en travail, les maîtresses en satisfaction, les enfants en piété ; et M. le curé de Senonches qui attribue à Notre-Dame de Chartres et à Notre-Dame de la Salette son heureuse guérison, n'en salue pas avec moins de reconnaissance Notre-Dame des Ecoles et Notre-Lame de Lourdes.

— *Nogent-le-Rotrou.* — Nous apprenons que le dimanche 21 juillet, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, récemment établie à Nogent-le-Rotrou, a tenu sa première assemblée générale au Petit-Séminaire. Outre les membres de la Conférence, le clergé paroissial, MM. les supérieurs et directeurs des établissements religieux de la ville, MM. les professeurs du séminaire et les élèves des premières classes assistaient à la réunion. Après un intéressant rapport constatant l'état actuel de l'œuvre, et indiquant ses futurs travaux, M. l'abbé Percebois a donné aux membres de la Conférence de précieux encouragements et d'utiles conseils. Enfin, M. le curé de Dreux, qui se trouvait à Nogent et qui avait pris place au bureau, a bien voulu accorder à la jeune Conférence, dans une charmante causerie, le fruit de sa vieille expérience et le gage de sa bienveillante sympathie.

Nécrologie. — Mme la duchesse de Mirepoix-Lévis, née Montmorency-Laval.

On nous écrit de Montigny-le-Gannelon :

Seriez-vous assez bon pour insérer, dans la *Voix de Notre-Dame* les quelques détails que je vous envoie sur madame la duchesse de Mirepois-Lévis? Cette courte notice est l'œuvre de M. l'abbé Gabaldo : mieux que personne, il pouvait esquisser cette vie édifiante, dire cette mort si douce, si précieuse devant le Seigneur. Madame la duchesse s'est éteinte comme la femme forte, comme s'éteignent tous les amis de Dieu, tous ceux qui, de leurs richesses, ont orné le temple et secouru les malheureux. C'était le 23 juin, anniversaire de la translation des reliques de sainte Félicité, au soir. A Montigny, tous les cœurs ont compris la grandeur de cette perte ; les larmes ont coulé amères et brûlantes ; avec les larmes s'échappaient les prières. Enfants et vieillards, riches et pauvres, se pressaient autour du lit funèbre de leur bonne mère, comme ils l'appelaient ; et, en vérité, nul autre deuil ne donne mieux l'idée de celui-là.

Le 27 juin, quand sonna l'heure de l inhumation, la foule était agenouillée aux abords de l'église ; le tiers des assistants, à peine, avaient trouvé place à l'intérieur. — Sur les visages, étaient peints, le recueillement et la tristesse : il s'agissait en effet du dernier adieu, et ce dernier adieu, on le devinait à ce concours extraordinaire de fidèles, c'était aussi un dernier hommage.

M. le curé de la Madeleine était accouru de Châteaudun, il présidait la cérémonie. A la vue de ce cercueil où descendait la gloire de deux grandes maisons de France, devant ce spectacle d'unanimes regrets, l'émotion l'avait envahi. Néanmoins il sut se dominer et parla. Pendant son discours, nous crûmes voir reprendre vie et agir sous nos

yeux, celle que nous pleurions. Illusion de l'éloquence! La cérémonie s'acheva : quand elle fut terminée il ne restait de madame la duchesse de Mirepoix que ses bonnes œuvres et le souvenir de ses héroïques vertus!!!

Cette fin si chrétienne et ces témoignages de vénération auront, je pense, un intérêt particulier pour les lecteurs de votre journal. Madame de Mirepoix était une de vos fidèles abonnées, et peu de temps avant sa mort, je l'entendais faire l'éloge de la petite revue en présence de personnages distingués. Je recommande à vos ferventes prières le repos de cette chère âme. — Voici la notice annoncée :

« Heureux celui qui a l'intelligence de l'indigent et du pauvre; Dieu le délivrera au jour mauvais. » Cette promesse prophétique vient encore une fois de recevoir sa réalisation. Madame Adélaïde-Charlotte de Montmorency-Laval, duchesse de Mirepoix-Lévis, a rendu sa belle âme à Dieu; mais on peut dire d'elle comme Jésus de la jeune fille : non, elle n'est point morte, elle n'est qu'endormie. Et vraiment, elle s'est endormie dans la paix du Seigneur. Dieu qui l'avait préparée par de longues souffrances, et qui savait qu'elle pouvait affronter sans crainte ce terrible passage, Dieu l'a délivrée au jour mauvais; il a daigné adoucir pour elle les amertumes de l'heure fatale. C'est presque sans maladie, sans agonie et sans secours qu'elle est entrée dans l'éternité.

En effet, la vie entière de la vénérée défunte fut un acte de charité. Héritière de ce nom de Montmorency, illustre entre tous les beaux noms de la monarchie française, et qui semble vouloir s'éteindre avec nos vieilles gloires évanouies, fille des premiers barons chrétiens et unie par le mariage au fils du second chrétien Lévis, à ce digne héritier des maréchaux de la Foi qui sut toujours si bien garder la noble devise de la race : « pour Dieu comme pour le roi, pour le roi comme pour Dieu; » ornée de tous les dons de la nature et de l'esprit; portant en elle la distinction suprême de la grande dame, mais tempérant cette distinction par une exquise bienveillance qui gagnait les cœurs et rendait son abord doux et facile aux plus humbles et aux plus petits, elle entrait dans le monde sous les plus riants auspices, quand il plut à Dieu de la frapper dans ses plus intimes affections. Dès lors, elle se sépara de ce monde dont elle devait être l'ornement, et, cherchant dans la solitude un asile pour son cœur brisé, elle consola ses douleurs en se consacrant tout entière à la pratique de la charité.

Il faut avoir vécu dans l'intimité de madame la duchesse de Mirepoix pour comprendre ce qu'elle a répandu autour d'elle de bienfaits et de bonnes œuvres; encore ne le sait-on pas, car, selon le précepte évangélique, sa main droite ignorait ce que donnait sa gauche. Mais qu'on interroge ses grandes fondations, le pensionnat de Montigny, pépinière de femmes chrétiennes, telles que les demande notre pauvre société malade, l'hospice de Cloyes, ouvert par elle et doté par elle avec une magnifique générosité; qu'on interroge nos braves soldats, dont elle a soulagé les misères et pansé les blessures.

Pendant que ses petits-fils marchaient à l'ennemi, elle, au lieu de chercher loin du danger, un abri pour sa vieillesse, résistant aux conseils de ses enfants qui redoutaient pour leur mère de si poignantes émotions, elle resta ferme à son poste, au milieu des horreurs de l'invasion, entre Vendôme et Châteaudun, soutenant par sa présence et secourant par ses largesses une population consternée et ruinée; puis, transformant son château en ambulance, elle prodigua jusqu'à la fin de cette funeste guerre à quatre-vingts de nos blessés les soins les plus affectueux et les plus délicats; qu'on interroge les pauvres de

Montigny, de Saint-Hilaire, de Cloyes, de Châteaudun, venus en foule entourer son cercueil, mêlant leurs larmes aux larmes d'une famille désolée, et décorant ses funérailles d'un honneur qui vaut mieux que toutes les pompes humaines, qu'on interroge tout un pays qui croit avoir perdu sa providence, tous répondent et répondront que la vie de madame la duchesse de Mirepoix fut un acte de charité.

Un jour, dans une circonstance bien cruelle, partageant, comme elle savait le faire, une légitime et pieuse douleur, madame la duchesse de Mirepoix disait à celui qui écrit ces lignes : « Je vous en prie, plus tard, n'écrivez rien de moi. » Que sa modestie me le pardonne. Je n'ai pas pu ne rien écrire ; mais je ne veux pas tout écrire et je m'arrête. A Dieu seul il appartient de la récompenser dignement.

Et quand elle aura sa couronne, elle obtiendra pour ceux qui demeurent, plus à plaindre que ceux qui s'en vont, par ces temps de calamité, la grâce de vivre comme elle fidèles au devoir et aux traditions de leurs pères et de mourir comme elle bénis des pauvres et de Dieu. — L'abbé Gabaldo.

— *M. Popot-Desforges.* — On lit dans le *Monde* du 30 juin :

Une des victimes de la catastrophe de Juvisy, M. Popot Desforges, cultivateur à Poinville-en-Beauce, vient de succomber aux suites de ses blessures et de l'amputation qu'elles avaient nécessitée.

M. Popot-Desforges était un des rares et admirables survivants d'une génération qui disparaît tous les jours. Père de neuf enfants, il avait le bonheur de compter parmi ses fils un des religieux les plus distingués de l'ordre de Saint-Dominique, le R. P. Constant, dont beaucoup de lecteurs ont eu sans doute l'occasion de constater le remarquable talent de parole.

M. Popot-Desforges, agrégé lui-même au Tiers-Ordre de Saint-Dominique, en accomplissait tous les exercices avec une ferveur et une piété qui édifiaient ses voisins et ses amis. Par son esprit ferme et son caractère viril, M. Desforges avait su gagner la confiance d'un pays où malheureusement les croyances religieuses ont été ébranlées par la propagande révolutionnaire. Aussi, grâce à ses qualités, fut-il choisi par ses concitoyens pour remplir les fonctions de maire, fonctions dont il s'acquitta à la satisfaction générale.

Lorsque, le 19 juin dernier, il se sentit frappé à mort, incertain du délai que la Providence lui ménageait, M. Desforges se hâta de mander M. le curé de Juvisy. « — Monsieur, lui dit un médecin de la localité, laissez M. le curé, et songez à vous guérir. — Me guérir ! répondit le pieux malade ; ah ! je sais bien que mon corps sera bientôt mis en terre; mais mon âme, c'est d'elle qu'il faut s'occuper ! »

Admirables paroles! ce simple et obscur chrétien a donné à son temps et à son pays la leçon dont il a le plus besoin. Puisse-t-il l'entendre et en profiter!

Nous devions reproduire ces lignes si édifiantes sur un compatriote dont nous connaissions la foi et la dévotion à Notre-Dame. Son frère, le digne curé d'Auneau, nous apprenait dernièrement encore que l'honorable cultivateur récitait chaque jour le rosaire, sans que ses longues prières missent obstacle à la direction de sa ferme.

— Nous eussions aussi voulu donner quelques détails sur les deux ecclésiastiques, nos vénérés confrères, que vient de perdre le diocèse. Nous devons, faute de renseignements, nous borner à donner leur nom et à les recommander aux prières. Ce sont : M. l'abbé Marneur, curé de Broué, décédé le 12 juillet à l'âge de 68 ans, et M. l'abbé Courtois, curé de Moléans, décédé le 18 juillet, à l'âge de 62 ans.

— La première communion à la cathédrale de Chartres a été préparée par les prédications de M. l'abbé Maréchal, vicaire de la cathédrale de Versailles. — Plusieurs fois déjà nous avons eu occasion de parler des sermons de M. l'abbé Maréchal à Chartres ; loin d'avoir à revenir sur les éloges que la *Voix* en a faits, nous ne pourrions qu'ajouter de nouveaux témoignages en faveur du prédicateur.

— La fête de l'Adoration a été célébrée le 25 juillet à la chapelle de la Visitation ; le sermon de ce jour, comme celui de la fête du 2 juillet ont été prêchés par M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence.

— La retraite pastorale commencera le 18 août et sera prêchée par le R. P. Carboy, missionnaire de la *Miséricorde*, si connu et si goûté à Chartres.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— BULLETIN SPIRITUEL à l'usage des Ecclésiastiques ; petit cahier de douze pages, une pour chaque mois, à l'aide duquel on peut parfaitement se rendre compte, jour par jour, de l'accomplissement exact de ses exercices religieux.

Cette méthode d'examen, qui a quelque rapport avec celle de St-Ignace, est très-appréciée par un bon nombre de prêtres. Prix : 20 cent. l'exemplaire., *franco*, 25 cent.

— MOIS DE ST-JOACHIM ET DE STE-ANNE (du 24 juillet au 24 août) ou récit de la vie de ces deux saints, distribué en lectures pour chaque jour, avec réflexions, pratiques et prières spéciales pour les temps actuels. Chez Duchon, libraire à Chartres. Prix : 30 cent., *franco*, 40 cent.

— CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE formant un Cours méthodique et complet de Sermons, de Conférences et d'Instructions sur le dogme, la morale, le culte, les sacrements, les fêtes, les dimanches de l'année et les sujets de circonstance, d'après NN SS. Les Evêques, les RR. PP. Jésuites, Dominicains, Oratoriens, les Missionnaires et Prédicateurs de stations, les curés et autres prêtres exerçant le saint ministère, par M. l'abbé Lelandais. (5 beaux volumes in-8° carré, sur papier vergé, de 620 pages, contenant chacun 60 instructions dont plusieurs inédites. Prix : 30 fr). Sur tous les sujets, on donne un discours élevé pour les auditoires d'élite, — une instruction simple et familière pour les auditoires moins distingués ; sur les sujets plus importants, un plus grand nombre de sermons. — Les divisions et les subdivisions sont indiquées comme sommaire, en tête de chaque sujet.

L'ouvrage répond aux exigences de *tous les prédicateurs et de tous les auditeurs.*

Il est approprié aux besoins de notre époque et plein d'actualité, puisqu'il se compose de sermons *qui ont été prêchés, de livres qui ont été publiés de nos jours* et qui ont produit un grand bien, obtenu un succès mérité.

Ces reproductions et ces extraits ont été faits par un homme compétent, c'est-à-dire par un prêtre qui a exercé longtemps le saint ministère dans des positions différentes, et a pris part, pendant plusieurs années, à une *publication mensuelle de prédication*.

L'auteur de cet ouvrage a reçu les plus flatteuses approbations de plusieurs de nos évêques. S'adresser à l'éditeur Louis Guérin, imprimeur à Bar-le-Duc (Meuse), rue de la Banque, 36.

— LA BIBLE SANS LA BIBLE, ou l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes, par M. Gainet, curé de Cormontreuil, chanoine de Reims 2e édition, entièrement refondue — Deux très-beaux volumes in-8° raisin, de 850 p. avec gravures sur papier vergé. — Prix : 20 fr. chez Louis Guérin, à Bar-le-Duc.

Deux brochures d'actualité :

— 1° TRUELLE OU CROIX, par Conrad de Bolanden, traduit de l'allemand avec autorisation, par l'abbé N. J. Cornet, 50 cent. — 2° LE VIEUX BON DIEU, par les mêmes, Prix : 50 cent. (chez H. Dessain, éditeur à Malines, Belgique — dépôt à Paris chez Mme Ve Magnin fils, 3, rue Honoré Chevalier).

— CONSEILS A UNE JEUNE CHRÉTIENNE, par l'abbé Lavanne — Prix : 1 fr. chez Duchon, libraire, rue du Soleil-d'Or, à Chartres.

AOUT 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois d'Août 1872.



1er août jeudi. — Indulg. plén. : 1° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.; — 2. Pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.)

A partir de trois heures du soir aujourd'hui premier août jusqu'au coucher du soleil, demain 2 août, *ind. plén. de la Portioncule* à gagner pour tous les fidèles, autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Ste Madeleine, dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intentions du Souverain-Pontife (La confession et la communion sont requises), la communion peut se faire le 2 août ou la veille; la confession de tous les huit jours ou de tous les quinze jours suffit.

2, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré Cœur — 2. pour les Tertiaires-Franciscains; 3° pour les Tertiaires-Dominicains. 4° pour le scap. rouge.

3, samedi — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

4, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. bleu. — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour le rosaire.

5, lundi. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire.

6, mardi. — Indul. plén. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi.

7, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; 2° — pour le scap. bleu; — 3° pour les assoc. à l'Archic. de St-Joseph

8, jeudi. — Ind. plén. — 1° pour les Tertiaires-Dominicains. — 2° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi.

9. Vendredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

10. samedi. — Pour les porteurs du scap. bleu. nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 3 août (jour au ch. des fidèles).

11. dim. — Indul. plén. 1° pour les Tertiaires-Franciscains. — 2° pre-

mière des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (jour au choix des fid.).

12, lundi. — Ind. plén. : pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

13, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

14, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

15, jeudi. (Assomption) — Ind. plén. : 1° pour les memb. de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour le scapul. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour le rosaire. — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph ; — 8° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés; — 9° pour les litanies de la Sainte-Vierge récitées chaque jour.

16, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour le scapulaire rouge.

17, sam . — Ind. plén. : 1° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 3 août (jour au ch. des fidèles).

18, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

19, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour les associés à la Propagation de la foi (Elle peut être gagnée le jour de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave).

20, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu. etc. (j. au ch. des fid.)

21, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (merc. au choix des fid.).

22, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid).

23 vendredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

24, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph ; — 2° pour les posses. de chapelets, médailles, crucifix, etc.,

25, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le rosaire.

26, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié* etc. (jour au ch. des fidèles).

27, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint*, *saint*, *saint*, etc. (jour au ch. des fidèles).

28, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour le scap bleu.

29, jeudi. — Indul. plén. : pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté.

30, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

31, sam. Ind. plén. : Pour les porteurs du scap. bleu nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 3 août (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

SEIZIÈME ANNÉE.

9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1872. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

LA BIENHEUREUSE MARIE DE MAILLÉ (*suite et fin*).

Le nouveau séjour que fit Jeanne-Marie auprès d'une mère toute vouée aux œuvres de *miséricorde*, rentrait dans les vues de la Providence sur une âme prédestinée à calmer tant de douleurs!

Elle allait avec cette mère chérie cueillir dans la campagne les herbes, les fleurs diverses, les plantes balsamiques qui servaient ensuite à composer le merveilleux onguent dont il est souvent parlé dans la vie de la Bienheureuse.

Ces labeurs de la charité étant finis, le plus souvent elle se rendait à l'église de Saint-Pierre, voisine du Château, pour y *répandre* son âme devant le Seigneur. Un jour qu'elle prolongeait son oraison encore plus que de coutume, saint Yves de Bretagne se montra à ses regards revêtu de son habit de terciaire franciscain. Sa tête vénérable portait la couronne du sacerdoce, son visage était radieux. « Si tu veux quitter le monde », lui dit le saint, « tu goûteras dès à présent les joies du Ciel. » A ces mots, il disparut, et Marie, jetant autour d'elle des regards timides, comme si elle avait craint d'être surprise dans cette visite d'en-haut, se retrouva seule à genoux près de l'autel solitaire.

Rien n'était changé sous les tranquilles voûtes du saint temple, mais une lumière surnaturelle avait éclairé l'âme de la Bienheureuse; son cœur, plus que jamais, se trouvait détaché du monde et rapproché de Dieu. Aussi, s'apercevant que son frère voulait l'entraîner à contracter de nouveaux liens, elle abandonna le château de Maillé et se rendit à Tours, où elle prit un modeste logement près de l'église de Saint-Martin, le thaumaturge des

Gaules. Elle passait la journée entière dans la maison de Dieu, s'unissant aux saintes psalmodies, et, quand le soir était venu, elle attirait les mendiants et les estropiés dans son pauvre réduit, leur rendant les services les plus abjects, préparant leur nourriture, les servant elle-même, et faisant de leurs restes sa plus délicieuse réfection !

Le Seigneur récompensa lui-même cette héroïque charité en se présentant à ses yeux revêtu des haillons de la misère. Douce vision qui rappelle celles dont furent favorisés saint Grégoire le Grand et saint François d'Assise.

A l'exemple de ce dernier, elle avait une immense compassion pour les lépreux, les parias de l'humanité ! elle les pansait, les consolait par de douces paroles, et souvent elle leur rendait la santé par ses remèdes et son contact béni.

Jeanne-Marie vivait en douce familiarité avec la Reine du Ciel; elle en recevait d'ineffables consolations et de maternels conseils. Pour une âme aussi généreuse le dépouillement devait être sans bornes ; la très-sainte Vierge ordonna donc à sa fille bien-aimée de quitter les habits du siècle et de se revêtir de l'humble costume que saint François d'Assise avait donné à ses *terciaires*. Jeanne-Marie obéit aussitôt ; elle se fit recevoir dans l'ordre de la pénitence et en porta extérieurement les austères livrées, ce qui lui attira le mépris et les railleries de ces sages du monde qui ne connaissent pas les saintes folies de la croix! A partir de ce moment de simples planches lui servirent de couche ; du pain d'orge et de l'eau suffirent à sa nourriture. Un rude cilice couvrait son corps, et une ceinture de fer à pointes aigües ceignait ses reins et lui causait de perpétuelles douleurs ; mais elle, toujours sereine, toujours souriante, ne laissait rien apercevoir du martyre incessant qu'elle s'imposait pour l'amour de son Sauveur crucifié !

Tout en contribuant ainsi à sa propre sanctification, Marie de Maillé travaillait au salut de ces âmes insouciantes et coupables qui, emportées par le torrent de la vie extérieure, oublient qu'il faut, pour mériter le ciel, aimer Dieu, souffrir et prier !

Qui pourrait compter les pauvres pécheresses que Jeanne-Marie a ramenées au bercail du bon Pasteur ; les criminels qu'elle a convertis ; les prisonniers qu'elle a délivrés; les condamnés à mort dont elle a obtenu la grâce; les prédicateurs qu'elle a aidés de ses ferventes prières; les petits nouveaux-nés qu'elle a recueillis; les femmes sur le point de devenir mères qu'elle a soulagées,

assistées? La piété n'est pas égoïste; plus elle est vive, plus elle se rapproche de ce foyer incandescent d'amour qui est le Cœur du divin Maître, plus les flammes qui l'embrâsent déchargent l'atmosphère du vice de ses miasmes pestilentiels.

Et voilà pourquoi, lorsque le Seigneur veut sauver un peuple, il suscite de ces grandes âmes qui unissent leurs larmes et leur sang aux larmes qu'il a répandues, au sang rédempteur qu'il a versé sur le Calvaire; et le pacte d'union entre une nation coupable et le Dieu qu'elle a offensé se renouvelle, et des prodiges subits, inattendus, viennent opérer sa délivrance.....

Le temps où vivait Marie de Maillé était, comme le nôtre, rempli d'angoisses et de détresse. « La nature humaine, la na- » ture déchue, n'était pas meilleure; mais la religion, la doc- » trine de l'Evangile, avait gardé plus d'empire sur les âmes et » sur les peuples. Alors, comme aujourd'hui, la vie était souvent » agitée et orageuse; mais dans le naufrage de tout le reste la » foi restait comme une planche de salut, la foi, des entrailles » de laquelle jaillissait bientôt la prière et, à la suite de la » prière, la pénitence austère, la pénitence généreuse, la péni- » tence féconde en inspiration et en œuvres de sainteté (1). »

Marie de Maillé était trop chrétienne et trop Française pour ne pas gémir profondément des maux qui pesaient et sur l'Eglise, déchirée par le schisme, et sur la Patrie envahie par l'Étranger. Aussi n'hésite-t-elle pas à quitter sa retraite quand la gloire de Dieu ou le bonheur du pays le demande; elle porte humblement ses conseils aux princes de la terre qui les écoutent avec respect et les mettent à profit. On la trouve à Angers, à Tours, auprès du roi et de la reine de Sicile (Louis d'Anjou et Marie de Bretagne), dont elle tient le fils sur les fonts du baptême : à Paris, dans le palais de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, qui la reçoit avec honneur. Favorisée du don de prophétie, elle annonce d'une manière certaine plusieurs événements qui doivent arriver au royaume de France ; elle prédit aussi que la paix sera rendue à l'Eglise, et que le premier pontife que l'on élira, d'un commun accord, sera un Franciscain; ce qui se réalisera en la personne d'Alexandre V, de l'ordre des Frères Mineurs (2).

Jeanne-Marie, qui volait dans le sentier étroit de la perfection

1. Mgr Pie.

2. Malgré la courte durée de son pontificat, Alexandre V parvint à réunir les Cardinaux des deux obédiences. Ce fut lui qui fixa l'époque du Concile général qui, après sa mort, par l'élection de Martin V (1417) mit fin au schisme d'Occident... (Vie de Jeanne-Marie).

évangélique, après avoir fait vœu de perpétuelle chasteté, entre les mains de l'évêque de Tours, se dépouilla de la jouissance et de la propriété de tous ses biens. Elle put alors, comme le pauvre d'Assise, s'écrier dans un élan de confiance et d'amour : « Notre Père qui êtes aux Cieux ! » Oui, elle peut maintenant aller sur les ailes de la Providence s'enfoncer dans les profondeurs de la forêt de *Champ-Chevrier* et se bâtir un rustique ermitage près de la chapelle solitaire de Notre-Dame de la Planche des Vaux ; jamais le pain nécessaire à son existence ne lui manquera. Celui en qui elle s'abandonne la soutiendra d'une manière miraculeuse plutôt que de manquer à ses promesses divines. Dans sa bonté il accordera même pour d'autres, à sa prière, les aliments que, dans son indigence, elle ne saurait leur procurer. Une charmante légende se rattache à ce sujet :

Un jour, la sainte *Ermitière* (surnom naïf que lui avait donné le peuple), se reposait à l'ombre des poiriers sauvages de son jardin, quand un chasseur, égaré dans la forêt, se présente à elle monté sur un coursier haletant et couvert de poussière. — Bonne femme, lui dit le cavalier avec rudesse, pourrais-tu m'indiquer le chemin le plus direct pour regagner le château du Sire de Maillé?

— Volontiers, mon seigneur, répondit notre sainte qui, reconnut un de ses parents à la voix et aux traits, si vous voulez prier un instant *Notre-Dame la Vierge*, je vous indiquerai un sentier qui vous ramènera en une demi-heure au château. — Je meurs de faim, reprit sèchement le chasseur, une table bien servie ferait mieux mon affaire que ton oratoire froid et humide. Montre-moi vite, je t'en prie, le chemin du castel.

Marie se leva et indiqua au disgracieux seigneur le sentier qu'il devait suivre et lui dit avec un sourire empreint d'une douce finesse : « Veuillez accepter cette fleur qu'on appelle *sceau* » *Notre-Dame*, en faveur d'une pauvre pécheresse qui priera » pour le salut de votre âme. »

Le chasseur accepte le présent et repart au galop de son cheval. Il s'aperçoit bientôt que la tige de cette fleur champêtre devient lourde à porter. Il regarde, et quelle n'est pas sa surprise en découvrant trois petits pains blancs qui s'y tenaient suspendus. Il les mange avec délices et, le lendemain, il retourne à l'ermitage pour y prier la Vierge Marie, et conjurer sa sainte parente de lui pardonner son peu de courtoisie; lui promettant de toujours con-

server la fleur bénie qui s'était transformée pour lui en un mets plein de saveur.

Marie de Maillé avait la dévotion des pélerinages, et portait aux reliques des Saints une telle vénération qu'elle employait toute l'ardeur de son zèle à leur procurer des châsses resplendissantes d'or, d'argent et de pierres précieuses. Parmi tous les martyrs qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ, saint Etienne recevait surtout ses hommages, et Dieu exauçant, en partie, les ferventes prières qu'elle lui adressait, de terminer sa vie par un supplice semblable à celui du saint diacre, permit qu'elle ressentît sur son corps les horribles souffrances de la plus cruelle lapidation.

La Bienheureuse, sur la fin de sa longue carrière, occupait habituellement une petite cellule attenante au couvent que les Cordeliers avaient dans la ville de Tours.

C'est là qu'à l'âge de 82 ans elle rendit sa belle âme à son Créateur (28 mars 1414).

Aussitôt après sa mort, son corps qui ressemblait à un squelette, reprit l'apparence et les grâces de la jeunesse ; tous les effets de la décrépitude et de la pénitence avaient subitement disparu. Sa chair nette, blanche et pure était rajeunie, renouvelée et comme douée des priviléges de la résurrection glorieuse.

Le culte de Marie de Maillé, la *bonne Dame*, la *sainte Ermitière*, s'est perpétué de siècle en siècle. Confirmé par de nombreux miracles, il a reçu dernièrement l'infaillible sanction du Vicaire de Jésus-Christ.

Un humble servant de Marie.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite.)

L'esprit occupé de plusieurs objets à la fois n'a pas pour chacun d'eux une attention complète. C'est là un adage qui, nous osons le dire, a tort en certains cas. Quand la grâce divine prête son aide à l'énergie naturelle de l'esprit, il peut se fixer sur plusieurs points et s'appliquer parfaitement à tous. M. l'abbé Pâquert agissait sous l'influence de ce secours d'en haut ; autrement les Communautés n'auraient pu jouir de cette direction puissante qui était en éveil sur les moindres faits ; qui, en donnant à l'ensemble le mouvement voulu, avait encore pour les individualités des soins particuliers.

Il y a environ seize ans, nous le vîmes, à l'heure de nos récréations, quitter le séminaire et aller présider dans un de ses couvents des leçons de chant psalmodique ; nous étions étonné de tant de zèle pour des répétitions assez fastidieuses qu'il suivait comme un exercice de premier ordre ; nous ne pouvions assez apprécier cette qualité

d'un homme de Dieu : l'estime des plus petites choses qui intéressent le culte ou la foi. Or cette préparation des sœurs de N. aux offices de leur chapelle, n'était qu'un des mille détails auxquels s'abandonnait le dévouement de notre bien-aimé supérieur.

Pour mettre bien à jour ce côté peut-être le plus intéressant de la vie de M. l'abbé Pâquert, celui qui nous le présente en face des Communautés religieuses, il faut faire appel aux correspondances conservées dans le cloître. Là, que de richesses à recueillir si l'on y cherchait les éléments d'un traité ascétique ! Que de traits aussi qui touchent à la vie intime du héros de notre récit. Le plus souvent par ses lettres, il conseille les autres ; mais, dans ces conseils de la charité, on saisit sans peine le fruit d'une expérience personnelle ; parfois répondant à des questions pressantes sur sa santé ou sur certains points de sa conduite privée, il laisse tomber de sa plume quelques lignes qui, à son insu, dépassent le but et font connaître toute son âme. En livrant à la publicité de courts extraits de ces correspondances, extraits qu'il nous a été permis de choisir, et que nous citerons avec des dates, nous savons à quelle classe de lecteurs nous avons affaire : des mondains trouveraient à cette lecture un intérêt médiocre ; retracer pour eux ce choix de paroles qui révèlent un cœur de saint, ce serait vouloir découvrir un vase de liqueurs précieuses dans une atmosphère qui ne lui convient pas.

L'humilité et l'oubli du monde, tel est le fondement de la vie monastique. M. l'abbé Pâquert écrivait souvent sur ce sujet. Citons :

« Votre tombeau, c'est le sein même de Dieu. Quel riche, quel glo-
» rieux et bienheureux tombeau ! tombeau de lumière, de vérité, de
» clarté ; tombeau d'amour et de charité, de pureté et de sainteté....
» Quel tombeau parfumé et embaumé ! N'est-ce pas la source de la
» vie, la plénitude de la vie, la vie immortelle et éternelle ? Enseve-
» lissez-vous là bien loin des créatures, bien loin de vous-même et
» toute en Dieu seul.... Enfoncez-vous dans ce tombeau mystique,
» et vous aurez trouvé le paradis sur la terre.... (Extrait d'une lettre
» datée du 12 décembre 1855.) — Demeurez bien dans votre tom-
» beau.... quand la nature veut lever la tête ; enfoncez-vous y encore
» davantage. Ah ! qu'il est bon de s'ensevelir ainsi en Dieu avec
» Jésus-Christ son Epoux ! C'est un tombeau qui est en même temps
» le lit nuptial des épouses de Notre-Seigneur (janvier 1856). — Pour
» vous tenir intérieurement dans le rien, n'oubliez jamais ce que
» l'Eglise vous a dit en vous donnant la cendre : grain de poussière,
» votre place est sous les pieds de toute créature. Que la pensée du
» tombeau d'un côté, du tribunal de Jésus-Christ de l'autre, vous
» fasse regarder tout ce qui passe comme rien (17 mars 1851.) »

Comme Angèle de Foligno, l'humble directeur ne se lassait pas de revenir à l'idée de ce *rien* ; ce rien qui exprime si dédaigneusement la valeur des jouissances éphémères ; ce rien, dernier terme du mépris de nous-mêmes que nous devons opposer à l'amour-propre. Rien sur terre ne mérite notre attachement sinon Jésus-Christ, et la preuve de cet attachement, c'est l'immolation volontaire au pied de la croix.

Voici sur ce point une lettre visiblement inspirée, non par un enthousiasme factice, mais par une conviction profonde. On sent un amant de la croix parlant aux saintes victimes du même amour :

« Le purgatoire de la terre est un purgatoire d'amour ; en même
» temps qu'on s'y purifie, on acquiert de nouveaux mérites, on glo-
» rifie le bon Dieu.... Ah ! suivez la voie de Dieu, quelque obscure
» qu'elle soit d'abord, elle conduit à la lumière.... Mon enfant, les
» états les plus crucifiants sont les états les plus sanctifiants ; ils

» purifient notre âme ; ils satisfont à la justice de Dieu ; ils nous
» soustraient à l'empire des sens ; ils affaiblissent nos passions ; ils
» détruisent la nature ; ils matent la chair ; ils tuent le vieil homme ;
» ils nous détachent de tout ; ils nous détachent de nous-mêmes ; ils
» élèvent l'âme ; ils nous établissent dans la vertu solide ; ils nous
» conduisent au parfait accomplissement de nos vœux, de nos cons-
» titutions, de nos règles, de nos usages, de nos devoirs, des emplois
» que la volonté de Dieu nous confie ; ils nous instruisent ; ils nous
» fortifient ; ils nous éprouvent ; ils nous affermissent dans la *foi pure*
» *et nue*, dans l'espérance en Dieu seul, dans la charité qui n'aime
» que Dieu et tout le reste en Dieu et pour Dieu, dans l'humilité,
» l'obéissance, dans la chasteté, dans la pauvreté, dans la patience,
» dans la mortification.... Ils nous rendent conformes à Jésus-Christ,
» à notre époux qui est un époux de sang, à Marie notre mère qui
» est une mère de douleurs, à tous les saints qui sont des âmes de
» croix, etc. Ils nous unissent à Dieu en détruisant tous les obstacles
» à l'union divine ; ils sont vraiment le paradis sur la terre pour une
» âme de foi. Ah ! quel bonheur ! quelle richesse ! quelle gloire !
» c'est là la vie du salut, le chemin sûr du ciel, la route royale du
» paradis ; c'est là la marque des élus, le sceau des prédestinés
» (4 février 1845).

» Aimez en épouses de Jésus-Christ qui est un époux de sang ; em-
» brassez la croix de votre épouse ; serrez-la sur votre cœur, et dites :
» mon bien-aimé m'est un bouquet de myrrhe : il sera toujours sur
» mon cœur. O bonne croix, bonne croix, je vous salue, je vous bénis ;
» tenez-moi dans vos bras ; que j'y vive et que j'y meure ! ô bonne
» croix ! » (28 février 1846.)

Il ne pouvait tarir sur ce sujet ; sa plume coulait rapidement conduite par un cœur chaleureux, qui connaissait par expérience les sentiers du Calvaire. Car c'est là qu'il voulait, lui aussi, vivre et mourir. En entrant dans le Tiers-Ordre de la pénitence, il prit pour patron celui dont les exemples lui rappelleraient le mieux la divine victime : « J'ai
» choisi saint François par besoin d'âme, besoin d'humilité, de déta-
» chement, de pénitence, d'amour de Jésus crucifié. (25 mai 1858.)
» Sanctifiez-vous, détruisez en vous toute vie propre, s'il est possible,
» afin de ne plus vivre que de la vie de Jésus, c'est le vœu le plus
» ardent de mon cœur paternel pour vous. Demandez aussi cette
» grâce pour moi ; *j'en sens un grand besoin et un vif désir.* » (15
novembre 1856.)

Ici encore doit se placer une maxime favorite de M. l'abbé Pâquert ; il avait grâce pour la faire comprendre, lui qui semblait l'avoir adoptée pour guide de toute sa vie : « Quand on s'est reposé en Dieu, on
» doit passer sa journée en Dieu, autrement on perd son temps. » (17
novembre 1862.)

Mais comment joindre ainsi la vie active à la vie contemplative ? Comment s'agiter au milieu d'occupations qui, souvent, absorbent l'homme tout entier et ne pas perdre de vue Celui dont le saint directeur ne voulait point détacher ses regards ? Il répondait à cette difficulté comme saint François de Sales : « Nous pouvons toujours tenir
» à Dieu par la fine pointe de notre esprit, par le fond de notre cœur
» et de notre volonté. » (6 avril 1850.)

S'adressant à une religieuse d'un ordre austère le 2 avril 1857, il lui disait : « le Seigneur vous a conduite à l'écart (dans la solitude), sur une
» montagne très-élevée (la montagne sublime de la religion), afin que
» vous soyez une fille de prière et d'oraison ; c'est par la prière et

» l'oraison que vous devez vous transformer en Jésus. Vous ne devez » plus converser qu'avec Jésus, ses anges et ses prophètes. Vous ne » devez plus vous entretenir que de Jésus, de sa passion et de sa » mort. Vous ne devez pas poser votre tente dans les consolations, » mais dans les plaies de Jésus et dans la volonté de Dieu.... Vous » devez descendre des hauteurs de l'oraison aux œuvres, pratiques et » vertus communes de la religion. »

Nous retrouvons les mêmes pensées sous différentes formes dans plusieurs passages d'autres lettres. Qu'on nous permette encore quelques citations : « Perfectionnez-vous dans l'unité d'objet (Dieu seul en » tout) et dans la simplicité de voie (ne regardant que Dieu, ne voyant » que Dieu, sans aucun regard ou retour sur vous-même ou la » créature, etc.) » (10 janvier 1854). — « Si vous avez reçu dans le » combat quelques égratignures, jetez-vous en Dieu, en esprit de » simplicité et d'unité pour les guérir. Retranchez une foule de pen- » sées, de réflexions, de raisonnements, mauvais fruits de la nature » qui nuisent à l'âme (8 août 1854). Allez à Dieu en toute simplicité, » vérité et unité.... Que tout vous serve d'échelon pour arriver jus- » qu'à lui seul dans l'oubli de tout le reste. » (27 septembre 1857.)

Avec ces avis qui peuvent convenir à la généralité des pieuses filles du cloître, les mêmes lettres contiennent parfois d'autres paroles relatives aux fonctions de la sœur destinataire. Alors ce sont d'heureuses allusions qui ne sortent point des idées surnaturelles. Deux exemples: M. l'abbé Pâquert écrit, en mars 1856, à la cellerière d'un couvent : « Puisque Dieu vous a chargée de la C. et du secrétariat, qu'il soit » béni; vous aurez grâce; ainsi soyez en paix et appliquez-vous à » spiritualiser et à surnaturaliser tout. Soyez bien dévote à la divine » Providence qui veille sur le monde matériel comme sur le monde » spirituel; qui pourvoit à tout doucement et fortement. Soyez une » âme de prière et d'oraison, et demandez le pain quotidien. » — Une autre fois c'était à une religieuse chargée du vestiaire qu'il s'exprimait ainsi : « C'est un office où vous pouvez beaucoup glorifier » Notre-Seigneur ; entendez-le qui vous dit : j'étais nu et vous m'avez » vêtu. Venez, ô la bien-aimée de mon Père ; venez posséder le » royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; » car ce que vous avez fait pour vos sœurs, c'est pour moi que vous » l'avez fait. Ma mère sur la terre s'occupait avec délices du vestiaire » de Nazareth. Je vous donnerai au ciel autant de vêtements de gloire » que vous avez donné de vêtements à vos sœurs. »

Nous ne pouvons multiplier ici ces sortes d'extraits. Nous n'avons glané que dans une portion restreinte d'un champ fécond en beaux épis ; ce que nous avons déjà dit ne suffirait-il pas pour indiquer le genre de style adopté par M. l'abbé Pâquert. Et comme le style c'est l'homme, ses correspondances ne peuvent-elles pas être considérées comme autant de coups de pinceau donnés par le correspondant à son propre portrait ? On sera édifié de ces conseils de haute spiritualité ; on le serait bien davantage s'il nous était permis de divulguer des communications encore plus intimes entre certaines âmes d'élite dont telle et telle Communauté de notre diocèse vénère la mémoire et leur saint Ananie qui, lui aussi, nous l'espérons, a reçu maintenant sa récompense. Il est des survivants qui l'attestent : c'étaient des entretiens célestes entre des anges de la terre.

Nous ajouterons que M. l'abbé Pâquert ne se contentait pas de ce mode d'instruction donné à distance et par leçons rapides. Il prenait la peine de composer des travaux de plus longue haleine qu'il

portait ensuite au cloître : « Quand je vous verrai, écrit-il le 22 juin » 1849, je donnerai quelques pensées sur le mystère de la Sainte-» Trinité, sur quelques passages des cantiques qui pourront vous » convenir et vous occuper intérieurement. »

Et il était homme à s'imposer une pareille tâche en faveur d'une seule pénitente : « Votre âme, votre éternité, votre sanctification, » votre perfection, voilà ce qui me touche uniquement et ce qui me » touchera toujours ; tout le reste n'est rien, rien, rien. » (27 avril 1849). — « Au milieu d'un tourbillon d'affaires, je n'oublie pas votre » âme. » (21 mai 1851). Aucune fatigue ne lui semblait dure dès qu'il en résultait un bien spirituel. « Vous me demandez des nou-» velles de mon voyage ; je n'ai pas été précisément malade ; j'ai été » extrêmement fatigué ; vous en avez profité : Dieu soit béni ! » (24 octobre 1848).

Sollicitude admirable qui ne connaissait nulle trêve. Que de fois la nuit avancée le trouvait encore au bureau, traçant vite quelques phrases en réponse à des questions de conscience. Sur plusieurs de ces papiers confidentiels, on lit en post-scriptum : « Il est onze heures du soir, je n'en puis plus : » ou bien : il est après minuit, permettez-moi de prendre un peu de repos.

Il avait tant travaillé et prié. Car le pieux directeur priait au milieu même de son travail ; il désirait tant être d'intelligence avec le ciel dans ses préceptes aux âmes qu'il traitait en médecin et en père : « J'ai réfléchi sur votre état passé et présent ; j'ai prié selon que me » l'a permis ma profonde misère... J'ai invoqué Notre-Dame de » Chartres et je lui ai porté votre dernière lettre... En ce moment je vous écris, le crucifix à la main et aux pieds de Marie. » (28 février 1846).

Ces derniers mots nous révèlent le secret de la force morale qui soutenait M. l'abbé Pâquert. Saint Thomas trouvait dans le crucifix son trésor immense d'érudition théologique, et saint François d'Assise, le support de la souffrance dans les tortures que lui imposait l'amour du Crucifié ; et Marie, mère admirable, a des tendresses toutes spéciales pour les plus fidèles ministres de son divin Fils !

(*A continuer*). L'abbé Goussard.

L'auteur des Conférences sur Notre-Dame de Chartres vient de nous adresser l'article suivant destiné à la *Voix* :

UN DÉFI PUBLIC A PROPOS DE MIRACLES.

« Nous vivons dans un siècle fatigué par ses crimes, ses infortunes et ses sottises. Abruti par la lecture des journaux, énervé par les arguties d'une philosophie absolument vide, il n'a plus la force de suivre une thèse quelconque depuis ses principes jusqu'à ses conséquences. Ayant abusé de la discussion, il est dégoûté du raisonnement.

» A ces peuples, que la controverse ne peut plus instruire, Dieu envoie des faits matériels et palpables, portant avec eux-mêmes leur enseignement et leur conclusion. »

Ainsi débute une brochure de cinquante-huit pages, à prix de propagande. Deux parties très-distinctes, quoique dépendantes l'une de l'autre, la composent et la divisent :

Une guérison. — Un défi.

I

UNE GUÉRISON :

celle de mademoiselle Juliette Fournier à laquelle son oncle, M. E.

Artus, considère comme un devoir de rendre témoignage. Le simple récit, plein de détails intimes, palpitant d'intérêt, laisse peu d'yeux sans larmes ; et le lecteur à haute voix sera bien flegmatique, ou maître absolu de ses impressions, s'il ne sent, à certaines pages, son larynx resserré d'émotion et d'angoisses sympathiques. Dans ce livre il y a de la foi convaincue, du cœur attendri, du talent réel. Tous les caractères d'authenticité, de véracité, de certitude s'y rencontrent. Il faut lire, on ne peut analyser de telles narrations.

D'ailleurs la narration ici n'est qu'un épisode. A côté du fait et dans le fait, vous sentirez une grande thèse, la question toujours résolue non-seulement par la théologie catholique, mais par la vraie philosophie, la philosophie solide et sérieuse, exempte de passions et dégagée de préjugés, franche dans ses allures, libre d'entraves dans son vol, nette et logique, quoi qu'il advienne, dans les déductions rigoureuses qu'imposent d'incontestables principes — la question toujours ramenée par ceux qui cherchent à dissimuler leur esclavage de l'esprit ou des sens, sous le nom menteur de *libre pensée*.

Le surnaturel, quoi que nous puissions dire, nous enveloppe, nous domine, nous subjugue et nous mène au milieu de nos stériles agitations. Nous ne saurions nous dégager de la foi que par la superstition ; d'une volontaire acceptation du décalogue que par une pénible servitude à la tyrannie de l'enfer et aux exigences de ses représentants. Nous ne quittons le culte de Dieu que pour la démonolâtrie ; repousser l'honorable soumission à l'infaillible et douce autorité de l'Église, c'est le plus souvent s'affilier à l'une des sociétés sataniques où l'odieux le dispute au ridicule. — Hélas ! s'il n'y avait encore que des forfanteries sans conséquence ! Mais la fin de toutes ces négations et de toutes ces révoltes, la fin lamentable c'est la mort.

M. E. Artus, qui a touché pour ainsi dire le surnaturel de ses mains, par une guérison merveilleuse survenue dans sa famille, proclame ce fait, pour que la lumière dont il est éclairé, fasse aux autres le même bien ; il indique la vérité aux intelligences dévoyées et le remède aux volontés malades.

Ce fait de guérison est la suite de la lecture d'un livre : *Notre-Dame de Lourdes*, et c'est sur ce livre qu'est porté à tous les libres penseurs

UN DÉFI PUBLIC

II

Dans son ouvrage : *Notre-Dame de Lourdes*, « M. Henri Laserre raconte que la sainte Vierge est apparue, en 1858, à Lourdes, à Bernadette Soubirous; qu'une source a pris naissance devant des milliers de personnes, à l'instant où cette jeune fille a creusé la terre, de la main, sur l'ordre de l'Apparition ; que cette source n'a pas tardé à produire plus de cent mille litres par jour et que, depuis lors, beaucoup de malades, reconnus incurables, ont été instantanément guéris par l'usage de l'eau de cette source.

« *J'offre donc de parier une somme minimum* DE DIX MILLE FRANCS que tous les prodiges racontés par M. H. Laserre sont absolument vrais. Et... je propose de choisir deux faits entre tous...

« ... A côté de mon affirmation, je n'hésite pas à engager mon argent; nous verrons ce que les libres-penseurs mettront à côté de leurs négations. »

Ou le miracle est impossible, comme le crie à tue-tête la philosophie incroyante; et alors tous les miracles rapportés par M. Laserre sont faux ;

Ou un seul de ces miracles est démontré véritable, alors même qu'on aurait erré sur les autres, et la thèse des incrédules est renversée radicalement. L'ordre surnaturel existe. Nous sommes tous et chacun individuellement dans la main de Dieu. De lui dépend le sort des sociétés et des personnes et la prière est un moyen efficace de communication avec lui et de participation à sa puissance.

A ce défi, un M. V. de Marcadeau, rue de Raillière, 1, à Cauterêts, répond par un démenti formel. Sa lettre n'était pas précisément courtoise; d'après lui, ce qu'avance M. Artus n'est qu'*un mensonge*, et « si *vous ne tenez pas votre pari*, je me réserve le droit de dire que vous n'êtes que des blagueurs et des charlatans. »

Malgré ces formes qui sentaient peu le gentilhomme, M. Artus maintient le pari, adresse à son contradicteur les conditions qu'ils accepteront tous deux; lui laisse le choix du tribunal arbitral qui décidera sans appel et que formeront trois juges pris parmi des hommes notoirement honorables et indépendants, d'une loyauté au-dessus de tout soupçon, et parmi lesquels il consent à admettre un protestant.

M. de Marcadeau tardait à répondre.

M. Artus écrit à l'un de ses amis et à la direction de la poste, car il avait eu la précaution de charger sa lettre.

L'ami passe au domicile indiqué et découvre que jamais M. de Marcadeau n'avait habité cette maison et que très-probablement ce personnage n'existait pas.

L'administration des postes répond que la lettre chargée a été remise à un monsieur qui s'est dit et qui a signé sur le registre M. de Marcadeau. Il y avait là un mystère. Il fallait une enquête. L'administration des postes la fit, et amena une découverte assez singulière.

Un libre-penseur demeurait bien rue de la Raillière, 1, mais, dans la crainte de ne pas réussir, par prudence il se cache et signe d'un faux nom. Il ne courait aucun risque. Si M. Artus recule, il gagnera ses dix mille francs; s'il avance, lui de Marcadeau reculera et de plus disparaîtra; il fera même publier que ce M. de Marcadeau n'existe pas; c'est un personnage imaginaire inventé par M. Artus pour faire un semblant de pari. — Et le tour sera joué encore au catholicisme. Tout cela était d'une conception machiavélique... Mais la précaution de la lettre chargée et l'enquête officielle de la poste a déjoué toutes ces combinaisons profondes, et il ne reste qu'un libre-penseur en fuite, M. Cazeaux, qui demeure à Cauterets.

Depuis lors, M. Artus a maintenu son pari et l'a fait publier partout — et répandu à profusion chez les libres-penseurs.

Il a déposé chez M. Turquet, notaire, rue de Hanovre, 6, à Paris. 1° *dix mille francs*, comme enjeu du pari; *cinq mille fr.*, comme garantie des frais de l'enquête.

Et il a attendu...

L'occasion était belle; personne absolument n'a osé accepter le défi.

Après un an d'attente, n'est-il pas permis de conclure :

« Puisque parmi tant de témoins qui ont eu les faits sous les yeux, puisque parmi tant de philosophes, qui affectent de hausser les épaules quand on leur parle de ces interventions divines, puisque parmi tant d'adversaires, il ne se rencontre personne pour relever le gant; puisque la libre-pensée en masse refuse de mettre sa bourse sur le tapis de l'enquête, il est désormais démontré aux yeux de tout homme de bonne foi, que les événements surnaturels, arrivés en notre

siècle et racontés par M. Laserre, sont hors de toute contestation — que vraiment la Très-Sainte Vierge est apparue à Lourdes — qu'à sa parole et à son geste une source a percé la terre sous les doigts de Bernadette — que des guérisons miraculeuses, entièrement certaines puisque les adversaires se refusent à les attaquer, attestent la surhumaine réalité du Christianisme et l'éternelle toute puissance du Dieu fait homme et adoré sur nos autels. »

« ... Il est démontré, par surcroît, que Messieurs les libres-penseurs, quand ils sont si affirmatifs contre les miracles, contre le catholicisme contre Jésus-Christ, affectent une assurance qu'ils n'ont pas...... Il est démontré que, sur ces mêmes questions religieuses où ils engagent si hardiment leur parole et leur honneur de publicistes, où ils ne balancent pas à jouer l'âme des peuples et le fondement des sociétés; ils n'osent cependant malgré leurs prétendues certitudes, et quoique pourchassés par un défi public, hasarder un pari, ni risquer un écu. Ce seul fait les juge définitivement et donne la mesure et de leur bonne foi et de leur valeur. »

Voilà parler d'or.

Que la conclusion de ce défi soit une salutaire confusion, pour ceux qui n'osent l'accepter, parce qu'ils sentent le terrain leur manquer sous les pieds — et parce qu'au fond ils croient ce qu'ils s'efforcent de nier, pour en imposer aux autres et se tromper eux-mêmes. Les forts dans la foi triompheront dans leur inattaquable croyance; les faibles se sentiront affermis, en voyant que l'ennemi n'a pas trouvé une pierre à jeter contre le mur. Soyons fermes et confiants : le rempart est inébranlable et l'espérance indestructible.

Alf. Poirier,
Missionnaire apostolique.

LETTRE A PROPOS DES CROIX MYSTÉRIEUSES

La Gaudaine, 24 juillet 1872.

Monsieur le Directeur de la *Voix de Notre-Dame,*

Dans le numéro de juillet de la *Voix de Notre-Dame,* après avoir rappelé les signes extraordinaires qui ont apparu dans l'Allemagne et la France, vous terminez en disant que d'ailleurs par l'histoire des peuples, on peut se convaincre que presque toujours; lorsque des événements extraordinaires ont dû s'accomplir, on a signalé de ces mystérieux avant-coureurs qui faisaient présager ou des châtiments dans la prospérité ou dans les revers un prochain triomphe.

Voulez-vous me permettre de rappeler à vos lecteurs quelques-uns de ces signes mystérieux qui ont paru dans l'antiquité. Je ne prétends pas faire une étude spéciale sur la valeur et l'authenticité de ces signes, je ne prétends pas non plus les rappeler tous, mais quelques-uns seulement.

1° Un peu après les fêtes de Pâque, dit Josèphe historien de la guerre des Juifs, il arriva le 27 mai une chose que je craindrais de rapporter, si les personnes qui l'ont vue n'étaient encore vivantes, et si les malheurs qui l'ont suivie n'en avaient confirmé la vérité. Avant le lever du soleil on aperçut en l'air dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés traverser les nues et se rendre à l'entour des villes comme pour les enfermer.

Tacite rappelle les mêmes événements : *Visæ per cœlum concurrere acies, rutilantia arma et subito nubium igne collucere templum.* (Tacite hist., liv. V).

2° On rapporte : Dans les annales de Quedlimbourg (Saxe), que des prodiges nombreux furent vus en 786, et que le signe de la croix apparut sur les vêtements des hommes.

Les annales de Wissembourg (Bas-Rhin), et celles de Lambert d'Osnabruk (Hanovre), (*Annales Lamberti Aschafnaburgensis*, rapportent également et dans les mêmes termes ce même prodige en ajoutant que du sang tomba du ciel et sortit des entrailles de la terre. *Signum enim crucis in vestimentis hominum apparuit, et sanguis de cœlo terraque profluxit.*

Ce même fait est encore rapporté dans les annales de Saint-Bénigne de Dijon par ces seules paroles : *anno 786, signum crucis in vestibus*, et 5°, par les annales de Saint-Emmeran de Ratisbonne en ces termes : *anno 786 et signum in vestimentis hominum.*

3° 172 ans plus tard en 958, l'histoire nous parle encore de croix mystérieuses et de prodiges étonnants. Nous lisons dans les annales d'Hildesheim (ville épiscopale de Basse-Saxe), de nouveau dans celles de Quedlimbourg, de Lambert et de Wissembourg, que le signe de la croix apparut sur les vêtements des hommes. Et nous apprenons de ces mêmes annales une particularité fort surprenante, qui peut nous diriger dans notre conduite et dans nos appréciations des événements de notre époque : C'est que ceux qui osaient se moquer de ce signe mystérieux étaient frappés de mort, et qu'au contraire il n'arrivait rien de fâcheux à ceux qui le vénéraient avec piété et religion. *Anno* 958 *signum crucis in vestimentis hominum apparuit, illis qui derisui illud habebant, mortem inferens*; *illis autem qui pie et religiose illud venerabant* (*alias venerabantur*) *nihil male intulit.*

Les annales de Saint-Benigne de Dijon mentionnent aussi ce fait en ces termes : *Cruces apparuerunt in vestibus,* mais à l'année 957, ce qui permet de supposer que ce prodige eut lieu en deux années consécutives.

4° En 1010, nous voyons relatés des signes dans les astres, des famines et des pestes. Et Adémare, religieux au monastère de Saint-Cibard, d'Angoulême, rapporte dans le 3ᵉ livre de son histoire des Francs, un prodige assez semblable au crucifix rouge de Pontmain, et à la vision de la bienheureuse Marie de Maillé, dont il est parlé dans la *Voix de Notre-Dame,* au nº d'août : Il dit qu'étant écolier au monastère de Saint-Martial de Limoges, sous la conduite de son oncle, il vit lui-même en 1010 un grand crucifix qui semblait être attaché au ciel, et sur cette croix le Seigneur répandant des larmes... et la croix et l'image du divin crucifié étaient couleur de feu et de sang.

Vidit tam ipsam crucem quam figuram crucifixi colore igneo et nimis sanguineo... testisqne est Deus quod hæc vidit. (Adémare avait alors 22 ans).

5° Douze ans plus tard, en l'année 1022, Robert, roi de France, écrivit aux évêques de France une lettre circulaire où il leur fit part d'un événement. Il leur dit : Je viens de recevoir une lettre du comte Willème qui m'apprend que nos sujets d'Aquitaine voient tomber du ciel une pluie de sang, et ce sang est de telle nature, que s'il tombe sur la chair de l'homme ou sur ses vêtements ou sur la pierre, il ne se peut enlever, mais s'il tombe sur du bois il est lavé facilement... Je vous commande et je vous prie de chercher dans l'histoire si l'on pourrait trouver quelques événements semblables...

Je ne sais si tous les évêques de France ont répondu à la lettre du pieux roi; j'en connais deux seulement : Saint Fulbert, évêque de Chartres, et Gauzelin, archevêque de Bourges.

Voici une partie de leurs lettres :

Pio regi : Roberto Fulbertus humilis episcopus omnia fidelia.

Vous me demandez, excellent seigneur, si quelque histoire rapporte qu'il ait plu du sang. Oui, j'ai trouvé que Livius, Valérius, Orosius et plusieurs autres rapportent des faits semblables ; et Grégoire de Tours nous apprend que sous le règne de Childebert, du vrai sang tomba du ciel sur les vêtements de beaucoup d'hommes : *Verus sanguis ex nube defluxit et super vestimenta multorum hominum cecidit*, et ces hommes saisis d'épouvante jetaient au loin leurs vêtements ensanglantés.

Dans sa réponse, Gauzelin dit aussi que Valérius Rufus, (*in libro memorabilium. Cap. IV*), rapporte des prodiges semblables, et il cite les textes de cet écrivain et de plusieurs autres : Gaius Volumnius et Servilius Sulpicius étant consuls... deux boucliers suèrent du sang, *duo scuta sanguinem sudasse*, et des moissonneurs recueillirent des épis ensanglantés.

Eusèbe dit que la 7ᵉ année du règne de Léon, empereur, du sang sortit de la terre, et coula pendant tout un jour au milieu de la ville de Toulouse, *medio civitatis Tolosæ sanguis erupit de terra.*

L'histoire des Lombards (liv. III, cap 6), rapporte aussi que du temps de Théodebert, roi des Francs, un signe sanglant apparut dans le ciel, et comme des lances ensanglantées, *et quasi hastæ sanguineæ.* Item in eadem... Au temps de Justinien, des signes apparaissaient tout-à-coup sur les maisons, sur les portes, sur les vases, sur les vêtements, et si quelqu'un voulait enlever ces signes, ils n'en paraissaient que mieux, *magis magisque apparebant...* et un an après, une maladie épouvantable sévit dans toute la contrée... partout la crainte, partout le deuil, partout des larmes, les enfants fuyaient et abandonnaient sans être ensevelie la dépouille de leurs parents, et les parents oubliant l'affection de leurs entrailles laissaient leurs enfants se débattre contre la mort. Et si quelqu'un, mû par une ancienne amitié, persistait à vouloir inhumer son ami, lui-même restait sans sépulture... Aux heures de la nuit comme aux heures du jour on entendait le bruit des batailles... On ne voyait point la trace des voyageurs, on ne voyait pas d'assassins, et cependant des cadavres frappaient tous les yeux... Voilà, excellentissime roi, ce que nous avons vu dans l'histoire...

Daignez agréer, etc.

HAYE E.
Curé de la Gaudaine.

ŒUVRES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

C'est la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus qui sauvera le monde et en particulier la France, Pie IX l'a dit et repété plus d'une fois. Il est d'ailleurs facile de comprendre qu'il doit en être ainsi. Nous ne pouvons attendre de la justice de Dieu que le châtiment mérité par nos œuvres ; il ne nous reste donc d'autre espoir de salut que la divine miséricorde dont le cœur de Jésus est la source inépuisable.

Voilà sans doute pourquoi Mgr l'Evêque de Chartres n'a pas voulu congédier ses prêtres au sortir de la retraite pastorale, sans leur avoir de nouveau recommandé le recours persévérant et plein de confiance au Cœur sacré du Sauveur, comme le moyen de sanctification le plus puissant et le plus efficace, ou plutôt comme notre unique ressource.

Mais pour que cette dévotion porte tous les fruits qu'on en doit espérer, il faut qu'elle passe du chef dans les membres et jusqu'aux

extrémités du corps social; il faut qu'elle pénètre non-seulement dans chaque paroisse, mais dans chaque famille, dans toutes les âmes, et que toutes les œuvres qui contribuent à les propager et à les affermir, s'affermissent elles-mêmes et se propagent chaque jour de plus en plus, grâce au zèle et à la ferveur des cœurs vraiment chrétiens.

— *L'Œuvre du Vœu national* pour la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France vient de recevoir la plus solennelle approbation du Saint-Siége. Ce n'était pas assez pour le cœur de Pie IX de la bénédiction toute spéciale qu'il avait déjà donnée à ce pieux projet. Sa Sainteté a daigné tout récemment adresser au président et aux membres du Conseil de l'œuvre quelques-unes de ces paroles qui sont pour ceux qui les reçoivent une bien douce récompense et l'encouragement le plus énergique. Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux ce précieux document qui ne peut qu'intéresser leur piété et exciter leur zèle en faveur de cette œuvre réparatrice.

A nos chers Fils,

Léon Cornudet,

Président, et aux autres Membres du Conseil de l'Œuvre du Vœu national, à Paris.

Pie IX, Pape,

Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique. Tandis que les signes de la main vengeresse de Dieu se manifestent si visiblement dans les calamités qui affligent les nations et font craindre des maux encore plus grands, Nous avons appris que vous aviez formé l'excellent dessein d'élever dans votre noble et illustre cité un monument destiné à exciter l'esprit de religion et à enflammer la charité. Vous avez confiance que ce recours au ciel apaisera le Seigneur, le rendra propice et obtiendra de sa clémence la paix de l'Eglise et le salut de votre nation. Comme dans cette grande entreprise que vous avez conçue éclatent une vive piété et une sagesse digne de cœurs chrétiens, Nous ne sommes point du tout surpris que votre excellent Pasteur et tant d'autres parmi nos vénérables frères les Evêques de France l'aient fortement recommandée et lui aient accordé tout leur concours. Certes Nous donnons notre entière approbation à votre zèle et à votre piété, et nous ne pouvons que vous décerner, à vous et à vos coopérateurs les éloges que vous méritez. Nous désirons de plus que Dieu, touché par ce témoignage public de piété et fléchi par ce concert de prières, ramène à lui, non-seulement les cœurs de vos concitoyens, mais ceux de tous les hommes, afin qu'ils marchent désormais dans ses voies, et obtiennent ainsi au plus tôt les biens qu'ils souhaitent. Demandant à Dieu ces bienfaits dans l'humilité de Notre cœur, Nous vous assurons de Notre bienveillance paternelle et Nous vous accordons très-affectueusement, à vous et autres personnes associées à votre conseil et à votre Œuvre, la Bénédiction Apostolique que vous sollicitez.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 juillet 1872, l'an de Notre pontificat le vingt-septième.

Pie IX, Pape.

L'appel du Comité de Chartres pour le Vœu national a été entendu. Des comités particuliers s'organisent sur divers points, on recueille les offrandes, et prochainement une somme assez importante doit être versée au nom du diocèse dans la caisse du trésorier-général de l'œuvre. Mais il ne faut pas s'endormir sur ces premiers succès. Nous ne devons au contraire qu'en être plus excités à faire encore davantage. Ne nous donnons point de repos que nous n'ayons obtenu de

tous ceux qui nous entourent une adhésion sincère et efficace à notre patriotiqne et religieuse manifestation.

— *Les images du Sacré-Cœur de Jésus* continuent à se propager. Déjà plus de trente mille ont été demandées et répandues dans le seul diocèse de Chartres. La piété trouve dans cet emblême touchant un secours précieux. C'est en effet comme une photographie que le divin Cœur a faite de lui-même par la lumière d'une révélation qui, pour être particulière, n'en est pas moins authentique et incontestable. Les flammes qui semblent s'en échapper figurent l'amour ardent que ce Cœur a pour nous ; la croix qui le surmonte et les épines qui l'environnent représentent et nous rappellent nos ingratitudes et tous les crimes dont nous nous sommes rendus coupables envers lui.

Une seule personne zélée peut quelquefois suffire à faire pénétrer quelques-unes de ces images dans toutes les familles d'une localité même assez importante. C'est ce qui est arrivé dernièrement dans une paroisse que nous pourrions nommer. Tous les enfants, heureux d'avoir reçu ce petit présent ont depuis récité chaque jour l'invocation que porte l'image : Cœur de Jésus, sauvez la France, et les familles ont attribué à cette simple mais toute-puissante prière une faveur spéciale dont leur village a été tout récemment l'objet.

Un dépôt de ces images se trouve chez le concierge des Clercs de Notre-Dame de Chartres, en faveur des personnes qui peuvent aller en chercher elles-mêmes ou en faire prendre par commission ; mais pour celles qui n'ont pas cette facilité, il vaut mieux qu'elles s'adressent directement par lettres aux Dames carmélites de Reims.

L'offrande est de 5 fr. le cent, pour les images coloriées et de 2 fr. 50 pour les autres.

— Un fervent catholique a eu la bonne pensée d'éditer à son tour une image du très-saint Cœur de Marie avec ces mots : Cœur immaculé de Marie, délivrez notre Saint Père le Pape et sauvez Votre France.

Cette image se vend au prix coûtant : coloriée, 4 fr. 50 le cent, 40 fr. le mille; à une seule nuance (or rouge) 2 fr. 75 le cent, 22 fr. le mille.

S'adresser au seul dépositaire qu'il y ait en France : M. Hubert-Lebon, directeur de la *Bonne Pensée,* rue Neuve, à St-Etienne (Loire).

— *L'Apostolat de la Prière* s'étend aussi de jour en jour. Voici par ordre d'inscription, d'après le *Messager du Sacré-Cœur,* les noms des paroisses et des communautés du diocèse de Chartres qui sont entrées déjà dans cette *Sainte Ligue du Cœur de Jésus.*

Le Petit-Séminaire de Saint-Cheron.	24 octobre 1862.
La confrérie du Rosaire-Vivant, à Illiers.	1er novembre 1862.
Les Religieuses de la Trappe. N.-D. de la Cour-Pétral.	5 février 1863.
La communauté des dames de Saint-Paul, à Chartres.	9 avril 1863.
La communauté des dames de la Visitation, à Chartres.	11 août 1863.
La Maîtrise de Notre-Dame, à Chartres.	4 avril 1864.
Le Grand-Séminaire, à Chartres.	4 avril 1864.
Le Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.	13 avril 1865.
La Petite Ecole de Notre-Dame, à Chartres.	13 avril 1865.
La paroisse d'Yèvres.	22 octobre 1865.
Les Religieuses de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou.	15 juin 1866.

Les Religieuses de la Providence, à Chartres.	4 septembre 1866
La communauté des Sacrés-Cœurs, à Chartres.	17 janvier 1869.
La paroisse de Voves.	2 février 1869.
La paroisse de Saint-Denis-les-Ponts.	19 mars 1869.
La paroisse d'Houville.	18 avril 1869.
La paroisse de Saint-Aignan, à Chartres.	9 juillet 1869.
La paroisse de Gironville.	septembre 1869
La Société des Dames Institutrices, à Nogent-le-Rotrou.	18 janvier 1870.
La paroisse de Rohaire.	18 janvier 1870.
La paroisse de Nogent-le-Phaye.	10 mai 1871.
La paroisse de Souancé.	24 juin 1871.
La paroisse de Nogent-le-Rotrou.	29 septembre 1871
La paroisse de Saint-Pierre, à Chartres.	2 juillet 1871.
La Maison Mère de Notre-Dame de Chartres et toutes les maisons particulières qui en dépendent.	1er novembre 1871.
La paroisse de Coudray-au-Perche.	1er novembre 1871.
La paroisse d'Authon-du-Perche.	15 février 1872.
La paroisse de Corancez.	19 mars 1872.

Pour l'agrégation, s'adresser au directeur général de l'Apostalat de la Prière, rue des Fleurs, 22, à Toulouse (Haute-Garonne.)

FAITS RELIGIEUX.

— A Rome le Gesù, la plus importante de toutes les résidences des Jésuites dans l'univers, vient d'être occupée par les envahisseurs piémontais. On va y rétablir les bureaux et une caserne du génie. Un tout petit quartier est laissé pour quelques Pères; tous les autres sont obligés de chercher un logement où ils pourront. On s'était déjà emparé de leurs collèges de l'Amérique du Sud, du noviciat de Saint-André, de Saint-Eusèbe, etc.

— Berlin a déjà exécuté l'arrêt de M. de Bismark contre les Jésuites; leurs écoles sont fermées à Metz. D'autre part les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité sont expulsés de Genève. Et en France quels sont les agissements des radicaux par rapport à l'enseignement des congréganistes et sur d'autres points qui intéressent la religion. Nous laissons aux journaux politiques le soin d'en informer nos lecteurs. Nous pourrions ajouter à cette nouvelle lugubre émanée de Rome bien d'autres détails du même genre qui indiquent le mouvement croissant de la Révolution contre l'Eglise et son Chef. Mettons en parallèle les consolantes paroles prononcées en France par le député du Jura, M. Paul Besson, s'adressant aux élèves du Petit-Séminaire à la cérémonie de distribution des prix :

« Allez donc, lévites du Seigneur, allez pleins d'espoir et d'amour. Le maître du monde vous donnera mission, vous jetterez la semence, et l'auteur de la vie donnera l'accroissement. Oui, vous jetterez le bon grain et vous ensemencerez la terre. Peut-être n'est-il pas loin, le jour qui verra germer et mûrir la moisson.

Mais j'écoute et je crois entendre les accents prophétiques que, du fond de sa tombe, de Maistre envoie à l'âge qui commence : « L'esprit religieux n'est pas éteint en France... il y répandra la vie... il fera des miracles, il soulèvera des montagnes... Le Souverain-Pontife et le Clergé de France s'uniront dans un embrassement sacré...

La France prêchera la religion à l'Europe et au monde... Des jours de triomphe se lèveront pour l'Eglise... »

« Ainsi parlait de Maistre au commencement du siècle. Le siècle a hâté sa marche, et que voyons-nous? Il a lieu, l'embrassement du Pontife et du clergé français. Pie IX, abandonné des rois, voit venir à lui les cœurs de tous les fidèles; ils se disent ses enfants, ils acclament ses droits... Ah! ils semblent qu'ils arrivent les jours où l'Eglise des combats va remporter les triomphes annoncés par de Maistre.

« Magnanime Pie IX, au milieu des périls et des épreuves amères comme au sein des inénarrables douleurs de l'exil et de la captivité, vous fîtes toujours rayonner l'espérance en commandant l'amour! C'est que vous voyez de plus haut et aussi de plus loin le cours anticipé des choses, et c'est aussi pourquoi votre grande âme espère. A votre exemple, nous saurons espérer, et bien qu'au déclin d'un règne qui dépasse déjà les années de Pierre, nous voulons croire qu'ayant salué le héros dans le Pontife, il nous sera donné un jour d'acclamer le vainqueur dans le Roi de l'Eglise. »

— Le couronnement de Notre-Dame de la Délivrande, au diocèse de Bayeux, a été l'occasion d'une fête splendide. On évalue à plus de vingt mille le nombre des personnes qui se pressaient au sanctuaire. Le pontife délégué par le Saint-Père pour présider la cérémonie était Monseigneur l'archevêque de Rouen; l'évêque du diocèse et cinq autres prélats l'assistaient; on a compté des députations de près de cinquante paroisses environnantes, rangées, bannières en tête, autour ou au dedans de l'église. C'est le R. P. Picot, supérieur de la Congrégation des missionnaires diocésains qui a prêché le soir. Cette cérémonie nous rappelle celle du 31 mai 1855 à Chartres. On sait que Notre-Dame de Chartres a été, après Notre-Dame des Victoires, la premiers Madone de France couronnée au nom du Pape.

— Les pélerins de Notre-Dame de la Salette sont arrivés heureux de leur long voyage. Malgré les scandaleuses clameurs par lesquelles les ont accueillis certains libres-penseurs de Grenoble ils se félicitent d'avoir été chercher de pieuses jouissances dans les manifestations de la dévotion à Marie sur la Sainte Montagne. En leur présence, dit une dépêche adressée au comité du pélerinage à Paris, un miracle aurait été obtenu et dûment constaté.

— Un discours de M. le duc de Noailles à l'Académie a insisté sur la conduite admirable des Frères des Ecoles chrétiennes pendant la guerre. D'autres ont dit les succès obtenus encore cette année par leurs élèves aux concours de Paris; l'enseignement des Frères s'est montré ainsi de nouveau supérieur à celui des Ecoles laïques. A ces hommages rendus au mérite des humbles religieux enseignants nous joindrons celui qui ressort des discours prononcés par M. le Préfet d'Eure-et-Loir et M. le Maire de Chartres; on ne pouvait proférer des paroles plus élogieuses à l'adresse de nos chers Frères, représentants les plus habituels de la religion auprès de l'enfance et de la jeunesse.

— Le Ministre de la guerre a donné des ordres pour que le décret de l'Assemblée sur l'observation du dimanche de la part des troupes fût mis à exécution.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

— Ex-Voto. — 1. Deux belles et riches couronnes destinées, l'une à Notre-Dame-du-Pilier, l'autre à l'Enfant Jésus. — 2. Une plaque de

marbre avec cette inscripsion : *Ex-voto a Notre-Dame de Chartres, année* 1872. — 3. Une seconde plaque de marbre sur laquelle sont gravés ces mots : A Notre-Dame de Chartres. deux bacheliers reconnaissants, novembre 1871-août 1872. — J. F. A. F. — 4. Une précieuse garniture d'autel offerte pour la chapelle de la communion en reconnaissance d'un plein succès dans un examen. — Un don plus important que les autres et d'une valeur de cinq à six cents francs, a été envoyé pour orner la chapelle de Notre-Dame-du-Pilier. C'est une grande couronne de 24 lumières en cuivre verni et d'une dimension considérable. Cette couronne, destinée à orner le milieu de la chapelle, ne sera placée que lorsque les peintures décoratives de ce sanctuaire seront terminées.

Lampes. 65 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 46 pendant 9 jours, 5 pendant un mois; une pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 1 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph*, 5 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur*, 3 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — Dans la chapelle du Saint-Sacrement, 1 pendant un mois.

Consécration des petits enfants : 30.
Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de juillet : 255.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 277.
Nombre de visiteurs pour la Crypte : 656.

— *Pélerinages*. — L'octave de l'Assomption est l'époque de nombreux pélerinages à Notre-Dame de Chartres. Parmi les pélerins que nous avons remarqués avant la fête, nous citerons une députation du pensionnat des frères de Dreux; plusieurs sœurs de Saint-Paul venant avec quelques-unes de leurs élèves des paroisses éloignées de Chartres; une dizaine d'élèves du petit-séminaire de la Chapelle, près Orléans, conduits par un de leurs professeurs ; ces derniers pèlerins ont fait le chemin à pied et l'on sait quelle distance ils avaient à franchir. Depuis la fête nous avons vu beaucoup d'ecclésiastiques de différents diocèses, entre autres des membres de la Société des Missions étrangères, l'un d'eux était à la veille de son départ pour la Chine.

— La fête de Notre-Dame des Anges a été célébrée solennellement à la Crypte. C'est chaque année un spectacle bien édifiant que la circulation incessante des fidèles qui se succèdent à la chapelle de Sainte-Madeleine pour gagner l'indulgence de la Portioncule. M. l'abbé Robinet, vicaire de Saint-Aignan, a prêché le 1er et le 2 août, Monseigneur l'évêque de Chartres a officié au salut du second jour.

— Le jour de l'Assomption a eu sa solennité ordinaire ; le matin office pontifical avec messe de Dumont harmonisée et *O salutaris* de Le Sueur ; le soir après les vêpres, procession dans les rues de la ville avec la Sainte-Châsse portée par des chanoines, sermon par M. l'abbé Maréchal, missionnaire apostolique du clergé de Versailles et salut chanté en musique. Monseigneur a officié toute la journée. Toute la journée aussi une quantité considérable de personnes de la campagne et de la ville affluaient autour des chapelains pour demander des bénédictions et des évangiles et faire brûler des cierges en l'honneur de Notre-Dame.

— Le 11 août la châsse de Saint-Piat a été portée processionnellement à l'église de Saint-Martin-au-Val ; on priait pour obtenir le beau temps.

— Parmi les distributions de prix de nos différentes maisons ecclé-

siastiques nous signalerons spécialement celle de l'institution Notre-Dame de Chartres. Monseigneur a donné une nouvelle preuve du haut et vif intérêt qu'il porte à cet établissement dans un discours à l'adresse des parents et des élèves; un autre discours sur l'Education a été prononcé par M. l'abbé Beauchet, professeur de seconde. Mais ce n'est point sur les belles et utiles paroles entendues en cette circonstance que nous voulons appuyer; ce qui mérite surtout l'attention c'est la nouvelle donnée au public des succès remportés par les élèves de l'Institution, savoir : cinq diplômes de bachelier ès-lettres, un diplôme de bachelier ès-sciences et une admissibilité à l'école militaire de Saint-Cyr.

— La fête mensuelle de l'Adoration a été célébrée le jeudi 29 août dans la chapelle des religieuses Carmélites.

— La station de l'octave de la Nativité sera prêchée par le R. P. de Régnon dont la parole a été si goûtée au Carême dernier par l'auditoire chartrain. Nous n'avons pas besoin de rappeler que le 15 septembre a lieu la procession aux flambeaux dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. La fête de l'Adoration mensuelle sera célébrée le jeudi 12 septembre dans l'église supérieure.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Des circonstances résultant des événements accomplis nous jetaient dans les perplexités affreuses. Notre-Dame de Chartres ne nous a pas abandonnées; nous avons ressenti sa protection. En conséquence je lui offre par votre intermédiaire un *ex-voto*.
(Une personne de Strasbourg).

2. Nos vœux sont exaucés; notre cher E. a été reçu docteur en droit avec toutes notes *très-bien* : ce grand succès nous rend fort heureux. Nous remercions Notre-Dame de Chartres qui avait été tant invoquée pour ce bon résultat. (M. M. de Paris).

3. Veuillez dire une messe d'actions de grâce à N.-D. de Chartres pour la guérison subite de mon petit malade recommandé.
(L. B. du diocèse de Versailles.)

4. Notre chère malade, ancienne novice de la communauté de Saint-Paul de Chartres n'est plus. Elle s'est éteinte dans une action de grâces après la communion. Telle vie, telle mort. Elle s'était dévouée à N.-D. de Chartres, dans ses derniers jours elle portait sans cesse les regards sur sa *belle image* et le crucifix en répétant avec une admirable résignation : « Oui, mon Dieu! oui!... » O éducation première, quelle source d'espoir et de consolation jusqu'à la fin!
(F. R. de...)

5. Victoire par Marie! Mon malade s'est confessé hier et a reçu le bon Dieu ce matin. Actions de grâces.
(S., curé de D., diocèse de Chartres).

6. Nous avons été implorer N.-D. de Chartres, protectrice des mères; l'heureuse délivrance obtenue est un bienfait que nous devons reconnaître en raison de circonstances particulières que Marie connaît. Remercîments à notre protectrice.
(B. et sa femme de V., diocèse de Chartres).

7. Notre-Dame de Chartres a écouté nos prières. Ma nièce, si malade quand je vous la recommandai, est en pleine convalescence.
(C. B. de F., diocèse de Rennes).

8. La protection tant désirée s'est fait sentir manifestement; ma chère sœur est rétablie; aidez-moi à rendre des actions de grâces à N.-D. de Chartres et à St-Joseph. Il y a longtemps déjà que j'eusse pu vous écrire ce résultat des prières. (H. G. de Cambrai).

9. Une neuvaine de lampe devant vos Madones miraculeuses en actions de grâces pour la guérison de ma fille vouée à Notre-Dame de Chartres. (A. A. de B., diocèse de Poitiers).

10. Le sixième jour de la neuvaine j'ai pu me lever, et le neuvième je me suis promenée avec l'aide de ma mère et suis restée huit heures debout. Notre-Dame de Chartres soit bénie de cette amélioration dans mon état de santé sollicitée par vos prières et les nôtres. (C. de B., diocèse de Rouen).

11. Nous venons remercier la Sainte Vierge de la guérison de la jeune fille; le mieux a été bien visible le dernier jour de la neuvaine de prières faite par les Clercs de Notre-Dame à son intention; depuis le mieux a continué; elle va maintenant tout-à-fait bien. (S. à Orléans).

12. La neuvaine demandée n'était pas finie que l'affaire qui nous occupait se terminait à notre grande satisfaction malgré des obstacles incontestables. (D. T. à L. R., diocèse de Besançon).

UNE SOIRÉE AU PIED DE LA PETITE CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES ECOLES ET DE LOURDES.

M. le curé de Senonches, qui vient de faire ériger à ses frais, dans la cour des écoles de sa grande paroisse, une belle petite chapelle, sous le vocable de Notre-Dame des Ecoles de Lourdes, était allé, dès le matin du jour de l'Assomption, trouver les bonnes religieuses chargées de la direction des classes, et les avait priées d'illuminer, le soir vers 8 heures, leur chapelle en l'honneur de Marie : en même temps, il avait témoigné le désir que leurs élèves fissent entendre un hymne d'amour et de reconnaissance pour la protection dont la Sainte-Vierge ne cesse de les entourer d'une manière si frappante. M. le Curé voulait ainsi terminer saintement une journée qui avait commencé d'une manière si édifiante par les nombreuses et ferventes communions de la matinée.

Le soir, vers sept heures, on vient le prier de vouloir bien présider à l'illumination qu'il avait demandée. Quelques bancs avaient été disposés pour les enfants; mais vers 8 heures, on voit arriver une foule nombreuse de parents et d'autres personnes de tout âge et de toute condition. Chacun se met à l'œuvre; on s'anime; on s'empresse, on s'entr'aide mutuellement, on court de tous côtés chercher des lanternes vénitiennes, des verres de couleur, on tend des fils de fer, on y accroche toutes ces lanternes, qu'on dispose avec art. Bientôt la chapelle est étincelante de lumières de toutes sortes, et la Vierge, dont le groupe qui la représente est si délicieux de piété et de tendresse, brille d'un éclat merveilleux.

Au fond de la cour, des tilleuls élevés, qui, durant le jour, abritent de leur ombre bienfaisante les jeux innocents et animés des petites élèves, sont parsemés et constellés de lanternes vénitiennes, posées en un instant, par de hardis et intrépides travailleurs. C'est un coup d'œil ravissant! Et tous ces apprêts n'ont demandé (chose incroyable!) que l'espace d'une demi-heure.

Les chants ont commencé; le silence le plus profond succède à la joie si expressive, mais il faut bien le dire, si bruyante, des petits enfants. Un chœur, composé de jeunes filles de la paroisse et des écoles, chanté avec un ensemble et un entrain admirables un cantique à la Sainte-Vierge : de longs et chaleureux applaudissements leur expriment la satisfaction et la reconnaissance de la nombreuse assemblée.

Terminer la soirée aussi vite (car on n'avait préparé que ce cantique,) eût été malheureux, et d'un effet déplorable.

Mais la Sainte-Vierge a dans sa bonté des ressources fertiles; comme son divin Fils, elle aime les petits enfants : elle sait aussi les appeler et les attirer à elle.

Tout à coup, le chœur des petits chanteurs de la salle d'asile s'avance majestueusement, conduit par ses excellentes maîtresses.

Tous ensemble ils saluent avec une grâce infinie, de la tête et des mains, la bonne Mère et son divin enfant, le petit Jésus qu'ils aiment si tendrement!

Bonsoir, mon petit Jésus! bonsoir, etc. chante avec une ardeur indicible tout ce petit peuple : tandis que sur ces figures enfantines se reflètent à la fois, et la lumière éclatante de la grotte, et le bonheur bien vrai et bien senti de chanter les louanges de Marie, leur tendre Mère, et du divin Jésus, leur frère!

Les chants succèdent aux chants pendant une demi-heure; et les acclamations des pères et mères et de toute l'assistance émerveillée, récompensent largement nos jeunes musiciens.

Après une pause où l'on se fait part de ses impressions mutuelles, le grand chœur des jeunes filles exécute encore trois ou quatre cantiques, et sur l'invitation de M. le curé, on termine par le beau chant du *Magnificat* des Pères Maristes en mission : ce morceau est chanté par l'assemblée tout entière avec une gravité et une ampleur remarquables! Il était près de 10 heures du soir. La foule s'écoula lentement, et comme à regret : mais tous étaient heureux, et priaient M. le curé de renouveler chaque année, à la même époque, la soirée si délicieuse improvisée en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Tout le monde, dans la paroisse, connaît les sentiments dévoués et reconnaissants de M. le curé envers Marie : il sait du reste qu'édification oblige : il ne saurait donc manquer de se prêter aux pieux et si légitimes désirs de ses paroissiens. *Un témoin oculaire.*

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— LE COURRIER D'EURE-ET-LOIR journal politique, agricole et commercial, paraissant les mardi, jeudi et samedi. Rédacteur en chef : Léonce de La Rallaye. Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à Henri Dubreuil, rue du Grand-Cerf, 22. — On s'abonne, 9, rue du Soleil-d'Or, chez Gustave Duchon, libraire, et par mandats de poste à l'adresse de Henri Dubreuil, gérant du journal. — Prix : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr., pour Eure-et-Loir et les départements limitrophes; 18 fr. pour les autres départements.

Cette feuille est monarchique légitimiste, nous n'avons pas besoin d'ajouter catholique. M. Léonce de La Rallaye s'est acquis une belle réputation comme collaborateur à la Rédaction du *Monde;* les articles qu'il a donnés dans le *Courrier d'Eure-et-Loir* ont une valeur qui nous fait augurer du succès de ce journal; nous avons constaté avec bonheur que d'autres écrivains de talent lui prêtaient déjà leur concours. Nous formons les vœux les plus ardents pour la propagation du *Courrier d'Eure-et-Loir* au milieu de nos compatriotes et nous le recommandons comme une bonne œuvre.

— LA VIE DE HENRI V, RACONTÉE AUX OUVRIERS. Prix : 10 cent. et par la poste, 15 centimes; cent exemplaires. 6 fr. 70 c. — Vie de Mme la comtesse de Chambord, 30 cent. et par la poste, 40 cent. — Chez Durand-Pie, Cloître Notre-Dame, Chartres.

— VIE DE SAINT TURIBE, archevêque de Lima et apôtre du Pérou (1538-1606), par le R. P. Dom Bérengier, moine bénédictin de la Congrégation de France. Prix : 3 fr. 50 c. — chez Henri Oudin, libraire-éditeur à Poitiers et chez les libraires de Chartres.

Saint Turibe, dont nous publions aujourd'hui la vie, semble avoir, après sa mort, trouvé l'oubli que son humilité lui faisait rechercher pendant sa vie. En France, à peine quelque notice a-t-elle paru sur ce grand Saint, qui est aussi peu connu qu'il mérite de l'être. Imitateur de Saint-François Xavier, ayant converti comme lui des milliers d'infidèles, il a le droit de partager la gloire et la vénération qui entourent le nom du grand apôtre du Japon.

Envoyé au Pérou comme évêque de Lima par Philippe II d'Espagne lorsque l'Amérique, infestée par tous les gens que leurs dettes ou leur cupidité avaient chassés de l'Europe, était devenue le réceptacle des impuretés de l'ancien monde, il fut le réformateur des Espagnols et l'apôtre des Indiens. Par ses conciles et ses nombreux synodes, par son activité prodigieuse, par le soin minutieux qu'il mettait dans l'accomplissement des lois de l'Eglise, il renouvela la discipline dans toute l'Amérique du Sud, réforma les mœurs du clergé, corrigea les désordres des Espagnols, éclaira les Indiens, et donna au culte divin une splendeur inconnue jusqu'à lui.

La vie de ce grand Saint offre un parfait modèle aux chrétiens de tout âge, ainsi qu'aux membres du clergé, et l'auteur a su rendre son livre aussi instructif qu'édifiant, par de curieuses notions sur le nouveau monde et par un tableau fidèle des mœurs dans l'Espagne de Philippe II.

Cet ouvrage a exigé des recherches longues et minutieuses, et il a fallu à l'auteur récolter un à un, dans un grand nombre d'ouvrages espagnols, les documents qui lui ont servi à écrire cette vie, au succès de laquelle le mérite de l'écrivain viendra contribuer pour une bonne part.

SEPTEMBRE 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Septembre 1872.

1er septembre, dimanche. — Indul. plénière : 1° pour le scap. bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le Rosaire ; — 4° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession du premier dimanche du mois.

2, lundi. — 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, ô ma Mère, etc. (Pour ces deux ind. jour au choix des fid.)

3, mardi. — Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid.)

4, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph.

5, jeudi. — Ind. plén. — 1° pour les Tertiaires-Dominicains. — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

6, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. rouge.

7, samedi — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

8, dimanche. (Nativité de la Sainte-Vierge). — Ind. plén. : 1° pour les memb. de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie ; — 3° pour le rosaire ; — 4° pour le scapul. du Carmel ; — 5° pour le scap. bleu ; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph ; — 8° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg. ; — 9° pour les litanies de la Sainte-Vierge récitées chaque jour.

9, lundi. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° deuxième des deux ind. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi.

10, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu. etc.; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison. (j. au ch. des fid.)

11, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel.

12, jeudi. — Indul. plén. : 1° Première des deux que peuvent gagner chaque mois les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.).

13, vendredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

14, samedi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 7 sept. (jour au ch. des fidèles).

15, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

16, lundi. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fid.).

17, mardi. — Indul. plénière. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté. (j. au ch. des fid.).

18, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapul. du Carmel.

19, jeudi. — Ind. plén. : 1° Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 7 sept (jour au ch. des fidèles).

20, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

21, samedi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph; — 2° pour les posses. de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

22, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie.

23, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité chaq. jour le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

24, mardi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

25, mercredi. — Indul. plénière 1° pour les Tertiaires-Franciscains. — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph.

26, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié* etc. (jour au ch. des fidèles).

27, vendr. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les membres de la confr. du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles).

28, samedi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception. (jour au choix des fidèles).

29, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapulaire bleu.

30, lundi. — Ind. plén. : Pour les porteurs du scap. bleu nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au k sept. (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.

10e NUMÉRO. — OCTOBRE 1872. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite).

Une des religieuses que M. l'abbé Pâquert a dirigées longtemps et qui est morte, elle aussi, en odeur de sainteté, écrivait un jour en parlant de lui : « Ce bon Père m'a avoué plusieurs fois que le démon lui faisait payer cher le peu de bien, disait-il dans sa profonde humilité, qu'il faisait aux âmes. »

Si nous parcourons les lettres qu'on a conservées de M. l'abbé Pâquert, nous rencontrons en effet souvent l'expression d'une douleur intime, l'aveu d'un état d'angoisses comme celui par lequel ont dû passer les saints, surtout ceux qui, plus constamment et plus efficacement, ont disputé au démon l'empire des cœurs par les travaux apostoliques. Il y a contre ces zélés ministres de Dieu représailles de l'enfer ; ajoutons que le Seigneur en a doué quelques-uns d'une sensibilité plus vive pour couronner leur âme ici-bas d'épines plus aigües et là-haut d'une plus brillante auréole. M. l'abbé Pâquert était de ce nombre Directeur spirituel honoré de grâces spéciales et même, selon une opinion plusieurs fois exprimée, de celle que saint Jean de la Croix posséda à un si haut degré, savoir : du privilège de lire les secrets dans certaines âmes, il devait en conséquence être exposé à des tourments exceptionnels.

« Recommandez à Jésus et à Marie mes peines de cœur; du reste pour mourir à tout et à moi-même, j'avais besoin de tout cela; je le sens. » (Ainsi écrivait-il le 7 septembre 1848.) — « J'ai toujours bien besoin de prières : ma pauvre âme est toujours souffrante. Pour le corps, c'est le moindre de mes soucis, pourvu que l'âme se sanctifie. » (15 avril 1849). — « Ma pauvre âme est toute desséchée et souffrante. » (3 mai 1853). — « Pour le moment je suis un peu moins souffrant pour l'intérieur; je sens que je ne suis pas assez généreux; le plus parfait serait un abandon complet et le silence. » (21 juin 1856). — « La divine Providence nous a conduits admirablement; la croix cependant a assaisonné les quelques gouttes de consolation qui nous ont été accordées. » (août 1857). — « La force et l'abandon, voilà ce qui m'est bien nécessaire dans l'état spirituel de mon âme.

Je ne suis pas encore prêt à aller à Dieu; il me semble que je souffrirai encore longtemps. » (29 novembre 1856). — « Demandez pour moi tout ce que le bon Dieu vous inspire; mais je ne désire qu'une chose : être tout à Dieu et tout en Dieu. Je souffre toujours de corps et surtout d'âme ; et on me dit que Dieu demande de moi un grand et parfait abandon. Dieu seul ! » (11 octobre 1858). — « Je suis aussi très-fatigué et souffrant, mais je ne suis pas arrêté et j'espère que ce ne sera rien. L'âme souffre plus que le corps; priez pour moi. » (3 mai 1859). — « J'ai beaucoup souffert depuis quelque temps; et je souffre encore beaucoup et probablement pour longtemps; je ne puis vous en dire davantage. » (25 février 1859). — « Je suis toujours dans la peine et pour longtemps, je pense ; priez bien pour moi. » (30 juillet 1859).

Enfin, presque au terme de sa carrière, il disait à la vénérable sœur dont nous avons parlé au commencement de cet article :

« Si le bon Dieu n'abrège ou ne calme pas mes souffrances intérieures, je ne puis plus vivre. »

Dans ces épanchements mélancoliques il n'y a pas un cri d'impatience ; le pieux correspondant ouvre un pli de son âme, laisse voir un instant la blessure, demande un secours de prières et se tait : « Je ne puis vous en dire davantage » ; ce sont ses termes; il passe ensuite à des questions moins personnelles. Pourtant deux ou trois fois nous avons trouvé expliquée une raison de ses anxiétés.

« Je vous recommande mon ordination, écrit-il en une circonstance; c'est un moment de cruelles angoisses pour mon âme. » (23 avril 1846).

Ce que nous avons dit plus haut de M. l'abbé Pâquert, comme supérieur du grand séminaire, nous dispense de tout développement sur cette citation. Et comme supérieur de communautés, y aurait-il scandale à déclarer que les sujets d'inquiétudes, de souffrances morales ne lui étaient pas inconnus? Non, personne n'ignore que dans toute famille peuvent se rencontrer des membres rebelles aux soins paternels. Le Cœur sacré de Jésus éprouve une particulière douleur si parfois une vierge sage ne suit plus que de loin ou même songe à quitter le cortége de l'Agneau. M. l'abbé Pâquert devait compatir singulièrement à cette douleur du Divin Maître. Voici, dans une de ces tristes heures, la plainte du pasteur alarmé : « Ma pauvre brebis s'égare de plus en plus, priez pour elle. » Quelques jours avant il était parti de Chartres, s'exposant à mille fatigues pour un voyage rapide et mystérieux, puis il avait écrit :

« Le samedi d'après mon départ j'ai souffert une grande peine : celle de ne pas ramener ma brebis égarée. Oui, je le sens. Dieu veut que je souffre de grandes peines intérieures. Qu'il soit béni à jamais et qu'il me soutienne; priez-le pour cela ! »

Nous le répétons, de tels détails ne sont entrés dans notre récit que parce qu'il était destiné à de pieux lecteurs. Si cette page venait à passer sous vos yeux, ô mondains que nous plaignons, peut-être ne verriez-vous que redites ennuyeuses dans ces

parcelles respectueusement recueillies de la propriété d'un juste qui n'est plus ; peut-être mépriseriez-vous cet ensemble de paroles et de faits comme un fatras inutile de mysticisme. Et d'où vient chez vous cette indifférence pour ce qui charme tant d'autres? Pourquoi ne pouvez-vous suivre avec attrait ces traces de la grâce dans l'histoire des âmes, dans un chemin où le Seigneur a passé? C'est que, laissant la foi, la seule étoile polaire de la vie, vous vous refusez d'élever votre intelligence et votre cœur au-dessus du niveau de la terre, lieu de ténèbres ; vous avez peur des choses du ciel. Vous êtes de ce monde, *Vos de mundo hoc estis* (Joan. VIII, 23), et le prêtre, dont nous esquissons la vie, voulait, à l'instar de Jésus, n'être pas de ce monde ; il était *homme de Dieu.*

Comme un homme de Dieu, il s'appliquait à l'exercice de la croix et il la portait sans humeur chagrine ; nous avons dit l'amabilité de son caractère et la facilité habituelle de son sourire ; si, malgré lui, ses traits gardaient quelquefois un reflet des afflictions intérieures, nous savions qu'il ne voulait point cesser d'être agréable. Bon pour tous, mais austère pour lui-même, nous aimions à l'observer surtout dans ses actes de piété. C'est là qu'il puisait lumière et consolation ; il les multipliait avec bonheur. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, malgré ses nombreuses occupations, il joignait à la récitation du bréviaire celle du petit office ; et, comme on lui objectait que ce surcroît de prières pouvait le fatiguer, il répondait simplement :

« Mon bréviaire, c'est pour l'Eglise; mon petit office, c'est pour moi : cela rafraîchit mon pauvre cœur. Et puis je dois bien cela à Notre-Dame de Chartres. »

Il avait en effet envers Notre-Dame de Chartres une dévotion tendre et une confiance sans bornes. Au début de ses voyages, il ne manquait jamais de jeter un dernier regard sur la cathédrale ; sa tête s'inclinait alors avec amour, et il récitait le *Salve Regina;* ses lèvres murmuraient ce texte béni quand, au retour, il apercevait les flèches aériennes de la demeure de Marie. A son arrivée dans les villes et les villages qu'il avait parcourus, c'étaient encore Marie avec son divin Fils qui avaient reçu sa première visite; car, à la descente de voiture, il avait l'habitude de chercher tout d'abord le chemin de l'église.

Ces voyages, plus nombreux qu'il ne l'eût désiré, M. l'abbé Pâquert les entreprenait par devoir ; l'autorité épiscopale ou l'exercice de ses différentes supériorités les lui imposait. Si parfois il a pu se permettre une excursion non commandée par son ministère, il la faisait tourner encore au bien de son âme et des âmes qu'il dirigeait. Quand la diligente abeille voyage, elle sait toujours trouver du profit pour sa ruche. Les papiers de notre vénéré défunt nous ont laissé le souvenir de quatre pérégrinations lointaines qu'il a accomplies dans les dernières années de sa vie.

En janvier 1855, trois de ses lettres contiennent quelques

lignes sur son voyage de Rome, à l'occasion de la grande fête du 8 décembre précédent.

« Marie, notre bonne Mère a été proclamée *conçue sans péché*, avec une solennité qui rappelait le concile d'Ephèse, et la divine Providence m'a conduit à cette fête d'une manière bien imprévue et étonnante. Notre-Dame de Chartres y avait député son saint évêque et moi. Quoique indigne et malgré mille et mille obstacles, j'ai été associé à ce voyage sacré. Impossible de vous en donner tous les détails dans une lettre; je les réserve pour ma visite. Qu'il vous suffise de savoir pour le moment que j'ai prié pour vous partout, que j'ai reçu pour vous la bénédiction du Pape, que je vous ai portées à l'autel des Saints Apôtres, dans leur prison, devant leurs chaînes, etc. à Lorette même dans la petite maison de la très sainte Vierge où le Verbe s'est fait chair. » — « J'ai visité les sanctuaires les plus vénérés de Rome, les reliques les plus précieuses qu'on y conserve ; j'ai dit la sainte messe sur les autels les plus saints... J'ai vu le pape Pie IX, baisé ses mains et ses pieds, reçu même un jour la sainte communion de sa main, entendu ses bonnes paroles, reçu quelques grâces et faveurs écrites et signées de sa propre main. » — « Je ne désire plus voir que le ciel, mais le voyage est aussi quelquefois très-pénible et très-difficile : la mer de ce monde est bien mauvaise ; il y a souvent des orages et des tempêtes ; enfin, courage et persévérance, et espérons : bientôt nous nous écrierons, non pas comme les matelots : terre, terre, terre ; mais : le ciel, le ciel, le ciel, le voilà, le voilà et pour toujours! »

Le 5 juillet 1856, il expose le motif d'une absence qu'il projette et qu'il réalisera en effet :

« Je désire faire avec M. F. le pélerinage de Notre-Dame de la Salette pour me reposer l'esprit, le cœur, l'âme tout entière, et pour aller chercher les grâces dont j'ai besoin. »

Il l'avait conquis par de si rudes fatigues ce droit à quelque délassement. Après son retour il nous raconta, aux lectures spirituelles, plusieurs de ses impressions de pélerin; son âme, embaumée de souvenirs sacrés, communiquait aux nôtres un parfum délicieux de piété.

Pendant les vacances de 1858, notre supérieur crut devoir accompagner un confrère malade aux Eaux de Vichy. Beaucoup de gens se rendent là chaque année dans l'intérêt de leur santé, beaucoup aussi pour satisfaire une curiosité de touristes ; on y arrive par de charmantes promenades à travers les villas, et l'on y coudoie une société souvent avide de plaisirs. Ni les promenades, ni les plaisirs ne préoccupaient nos deux voyageurs chartrains; le prêtre infirme et son ami étaient habitués à porter leurs aspirations plus haut. Ecoutez M. l'abbé Pâquert parlant de Vichy à ses enfants spirituels.

« Je vais me borner à remplir ma mission de charité et d'amitié et me reposer en Dieu. Je suis solitaire ici auprès de sept mille personnes qui prennent les eaux ; je m'occupe dans ma petite chambrette à lire, écrire, prier. Je pense à vous ; je suis heureux de me savoir dans la volonté de Dieu... Puissé-je me remplir des eaux de la grâce qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle : oh! que j'en ai soif!... J'ai le bonheur de monter tous les jours au saint autel. Oh! c'est là ma source,

mon eau, mon bain : le Cœur de Jésus, le sang de Jésus et l'eau du Cœur de mon Jésus. » (19 juillet 1858).

Ces dernières phrases n'ont pas besoin de commentaires. Elles sont comme un miroir réfléchissant toutes les lignes d'une heureuse physionomie ; elles nous découvrent une âme de saint.

Le 30 juillet 1859, M. l'abbé Pâquert annonce une nouvelle sortie.

« Je me propose, écrit-il, d'aller prochainement en pélerinage à Notre-Dame de Boulogne et à Notre-Dame de Liesse ; j'espère me trouver le dimanche 7 août à Notre-Dame de Boulogne ; je ne vous oublierai pas. »

Ce pélerinage devait être le dernier pour notre bien-aimé supérieur. Encore huit ou neuf mois sur la terre, et Dieu l'appellerait au grand voyage qui nous attend tous. Celui-là, il le désirait avec ardeur depuis longtemps. Souvent au milieu de ses travaux, ou bien dans les charmes pieux d'un repos sanctifié qu'il lui fallait chercher loin de Chartres, il avait sur les lèvres cette parole que nous trouvons encore dans ses écrits : « Oh! quand serai-je dans l'Eternité! »

Il nous reste à voir maintenant comment fut exaucé ce désir.

L'abbé Goussard.

(A continuer.)

LES SAINTS ANGES!

« Rien de plus doux que le nom des anges ; rien de plus merveilleux que l'action des anges ; rien de plus consolant que le dogme des anges... L'Ecriture raconte leur mission sublime ; l'univers est plein de leur gloire ; tout le monde catholique célèbre leurs bienfaits. » (1)

Les anges apparaissent au début de la création, ils combattent le père du mensonge, ils le précipitent dans les abîmes éternels. A jamais confirmés dans la grâce, dans l'immuable fidélité, ils sont les ministres du Très-Haut. Assez innombrables pour peupler les cieux, ils forment une chaîne mystérieuse qui semble servir de transition vers l'infini. Leur hiérarchie nous est révélée. Ils sont présents devant le trône de Dieu trois fois saint, dans l'ordre de leurs diverses destinations, et tous, répandus dans le sein de l'adorable Trinité comme des flammes de l'amour divin, ils y prennent leurs ardentes dénominations de Séraphins, de Chérubins et les autres noms, où resplendissent la lumière et la vertu de Dieu.

Ambassadeurs célestes auprès des hommes, ils deviennent les auxiliaires de la Rédemption, l'espoir des âmes repentantes, le soutien des âmes converties, la joie des âmes fidèles. Ils assistent, sans quitter le ciel, à nos pieuses assemblées, à nos réunions domestiques et aussi à notre solitude. Oui! l'Evangile même nous l'apprend, chacun de nous a pour gardien un ange, et après la Divine Grâce, c'est de lui que nous viennent les saintes pensées, les pieux désirs, les saintes inspirations. « Comment exprimer en termes assez suaves la chaste et fraternelle intimité qui réunit, dans un même amour, les cœurs purs et les ministres du Très-Haut? Comment assez admirer la douce

---

(1) Guillemin, *les Anges de la Bible*, Douniol, 2 vol. in-8°.

société établie entre les anges et les hommes? L'assistance du bon ange, qui vient s'asseoir auprès du berceau du nouveau-né, qui veille sur cette plante délicate avec la sollicitude d'une mère, qui prévient les premières lueurs de la raison, qui dirige les premiers instincts de son cœur sans expérience, qui devient enfin son tuteur et son guide à travers les méandres infinis du fleuve qui l'emporte vers l'éternité, est une grâce immense qui devrait remplir notre âme d'un reconnaissant amour et lui donner une haute idée de sa dignité, de sa noblesse et de ses immortelles destinées » (1). Cette faveur céleste est commune à tous les enfants de l'exil. Mais si, dans les desseins de la sagesse infinie, une âme d'élite est prédestinée à faire de grandes choses dans l'ordre du salut, oh! c'est alors que l'on voit resplendir la merveilleuse action de son bien-aimé frère du ciel. Dans ces ineffables communications, l'âme puise des clartés que ni la raison ni l'étude ne sauraient fournir. L'ange lui prête ses ailes, l'élève dans les plus sublimes régions du surnaturel, lui inocule quelque chose de sa science, de la vie béatifique qu'il puise lui-même dans le sein de Dieu. »

L'ancien et le nouveau Testament nous en offrent de magnifiques exemples. La vie des saints en est remplie. C'est à elle que le pieux trappiste de l'abbaye de *Sept-fons* a puisé les MERVEILLES DIVINES DANS LES AMES PAR LE MINISTÈRE DES SAINTS ANGES, dont il a fait un ouvrage des plus instructifs et des plus intéressants : en le recommandant à nos lecteurs, nous avons la certitude de leur procurer un pieux délassement et de favoriser leur dévotion envers les esprits célestes que Dieu, dans sa bonté, leur a donnés pour guides et pour amis : et, puisque, selon une douce croyance, les cités, les nations, les empires, ont un invisible protecteur, invoquons avec amour le grand archange *St Michel*, l'ange de la France. Demandons-lui de jeter encore une fois son nom comme défi à l'esprit du mal, afin que, délivrée de son cruel ennemi, notre chère patrie puisse bientôt recouvrer sa gloire et son antique beauté! C. de C.

UN ANGE DE LA CHARITÉ (2).

Il y a plus de vingt ans, quelques ouvrières, toutes membres d'une congrégation, étaient assemblées au pied des autels, dans une des paroisses de Marseille. Le prêtre venait de terminer une petite allocution qu'il leur avait adressée à l'occasion d'une de leurs fêtes, et, agenouillé devant le tabernacle il priait. Tout d'un coup il se lève, et se retournant du côté de son auditoire : « Mes filles, dit-il, une de vos sœurs vient de tomber sérieusement malade. Les médecins consultés n'osent promettre ni une guérison, ni une mort prochaine, car la mort serait dans cette circonstance presque une grande grâce. Le mal menace d'être long et durera, je ne précise pas, un an, deux ans, cinq ans, quinze ans peut-être, sinon davantage. Vous ne pouvez cependant laisser votre sœur sans secours. Au nom de Jésus-Christ notre Sauveur, au nom de Marie notre mère, je vous en prie, volez auprès du lit de la malade, et puisez dans l'exemple de votre Dieu et du mien les forces et le dévouement nécessaires pour accomplir ce que la charité chrétienne exige de vous en ce moment. »

---

(1) *Les merveilles de Dieu dans les Anges*, par un religieux trappiste.

(2) Emprunté au *Bulletin Catholique* de Marseille.

Une heure après, on frappait à l'humble porte de la pauvre infirme. Deux congréganistes, deux sœurs, entraient, apportant quelques petites provisions, du sucre blanc, des biscuits. De ce jour elles se constituaient les servantes de celle qu'elles connaissaient à peine la veille et pour la maladie de laquelle elles éprouvaient une vive horreur. Elles ne l'abandonnèrent plus. La nature avait essayé de les écarter de la mansarde de leur compagne, mais la religion la leur avait désignée comme le champ sur lequel elles devaient ensemencer, et la religion avait triomphé. Voilà à quoi avait servi cette fois la congrégation dont les esprits forts s'étaient si souvent moqués!

Pendant cinq ans les deux sœurs prodiguèrent à la malade les soins les plus assidus et les plus héroïques, passant auprès d'elle tous les moments qu'elles avaient de libres. Elles travaillaient dans une fabrique. Dès le matin à quatre heures, elles venaient auprès de leur amie pour tout mettre en ordre, lui donner les premiers soins et mettre à sa portée ce dont elle pourrait avoir besoin dans la journée; à sept heures et demie, elles partaient pour leur usine; à midi, elles revenaient, et pendant que l'une allait préparer à la hâte dans le logement distinct qu'elles avaient conservé, leur frugal repas, l'autre causait avec la malade chez qui on dînait vers une heure. A deux heures on repartait pour le travail, d'où l'on revenait à sept heures. Le repas du soir était, comme celui du milieu de la journée, porté et pris dans la chambre de l'infirme, que les deux congréganistes ne quittaient que fort avant dans la nuit pour aller goûter quelques courtes heures de repos.

Mais au bout de cinq ans une des deux sœurs fut mariée à un brave ouvrier, catholique comme elle. Lazarine Esmonin restait seule. D'autres auraient trouvé la charge trop lourde et se seraient retirées. Lazarine n'en fit rien, bien loin de là. Le père de son amie étant tombé malade à son tour, elle le veilla six mois entiers presque toutes les nuits, soignant ainsi en même temps le père et la fille. Mais cette fois pas plus que tant d'autres, la mort ne recula pas devant un si beau dévouement, et elle toucha le vieillard qu'elle emporta dans la tombe. La famille de Lazarine voulut alors qu'elle prît un peu de repos et qu'elle songeât à se créer un avenir plus doux. La courageuse chrétienne refusa. « J'ai plusieurs sœurs, dit-elle, mais je n'en ai qu'une seule qui souffre; ma place est à côté de celle-là. » Et, touchante humilité, après avoir demandé à ses frères et sœurs la permission de demeurer auprès de son amie (la permission de souffrir, de se dévouer et de mourir à la peine!), elle abandonna définitivement sa maison pour s'établir dans la chambre même de l'infirme.

Quinze ans se passèrent, et Lazarine ne cessa pas un seul instant cette existence de sacrifices continuels. Le modeste salaire de sa journée, qui lui aurait suffi si elle avait été seule, devenait insuffisant pour plusieurs personnes. Elle accepta, sans rougir, l'aumône que les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui tinrent plus tard à honneur d'assister à ses funérailles, portèrent à la mansarde, et elle trouva aussi naturel de partager avec son amie le pain de la charité que de lui donner la meilleure part de ses propres sueurs de tous les jours. Sa simplicité l'empêcha autant de trouver de la honte dans ce partage que de croire au droit d'être fière de son dévouement quotidien.

Elle vécut ainsi les plus belles années de sa vie, se sacrifiant sans aucun espoir de récompense terrestre, et n'ayant en vue que le ciel. L'Académie ne déposa aucune couronne sur ce front si pur, et

aucune décoration ne se balança sur ce cœur si plein d'abnégation. La pauvre fille ne connaissait d'autre croix que celle du Calvaire, et elle ne savait pas qu'à certaines époques les premiers savants de la France proclamaient à la face du pays les grands dévouements de la patrie pour leur décerner au nom de tous une récompense nationale. Semblable à ces filons de métal d'autant plus purs qu'ils sont plus éloignés de la surface de la terre et plus ignorés des hommes, elle passa obscure et ignorée, puisant son héroïsme aux seules sources de sa foi.

Mais un jour vint où Lazarine eut assez mérité. Les morts subites sont, dit-on, de grands châtiments ou de grandes faveurs. Lazarine eut cette faveur. Elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie. Pendant quelques heures, on put croire que le danger serait écarté, mais tout espoir disparut bientôt, et l'*Ange de la charité* remonta au ciel (1).

Ce fut pitié de voir celle qu'elle avait soignée pendant plus de vingt ans se rouler de désespoir près du cadavre, et couvrir de baisers et de larmes ce visage saint et bien-aimé. Beaucoup de riches quittent cette vie sans que leur mort soit marquée par d'autres pleurs que par ceux que font couler les convenances. La pauvre Lazarine, qui ne laissait rien après elle, fut pleurée, sincèrement et dignement pleurée. « Ce n'est pas une sœur, ce n'est pas une tante que nous perdons, disaient, en suivant son humble cercueil, les membres de sa famille, c'est une mère. » Magnifique éloge que cette parole, et qui dit bien quels furent les soins que Lazarine donna à l'amie à laquelle elle avait consacré sa vie.

Telles sont encore de nos jours les femmes du catholicisme. Les voilà dans leur splendeur de chrétiennes! Ces dévouements ne sont pas rares, et nous en connaissons un grand nombre de pareils. La religion enfante ses héros avec une fécondité sans égale, même, et je dirai presque surtout, lorsqu'on croit ses forces épuisées et son sein tari. Qu'à leur tour la libre-pensée, la franc-maçonnerie et le radicalisme nous montrent ceux qu'ils peuvent opposer à ces âmes d'élite. Nous ne voulons pas être exigeants : nous ne demandons qu'un dévouement, qu'une vie d'abnégation comparable à celle que nous venons de raconter, une seule, et si on nous la soumet, nous ne verrons plus d'inconvénients à ce qu'il y ait désormais, en France, des radicaux, des francs-maçons et des libres-penseurs.

ŒUVRES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Les adhésions à l'œuvre du *Vœu national* continuent. Le comité de Chartres recueille toujours de nouvelles offrandes. Nous souhaitons le même succès aux Comités particuliers organisés dans le diocèse.

Nous rappelons ce que nous avons dit sur les images du Sacré-Cœur de Jésus qu'il faut répandre par milliers dans les campagnes comme dans les villes.

Un dépôt de ces images se trouve chez le concierge des Clercs de Notre-Dame de Chartres, en faveur des personnes qui peuvent aller en chercher elles-mêmes ou en faire prendre par commission; mais pour celles qui n'ont pas cette facilité, il vaut mieux qu'elles s'adressent directement par lettres aux Dames carmélites de Reims.

---

(1) Lazarine habitait un des plus obscurs quartiers de Marseille. Son décès a eu lieu dans le courant du mois dernier.

L'offrande est de 5 fr. le cent, pour les images coloriées et de 2 fr. 50 pour les autres.

— Un fervent catholique a eu la bonne pensée d'éditer à son tour une image du très-saint Cœur de Marie avec ces mots : Cœur immaculé de Marie, délivrez notre Saint Père le Pape et sauvez Votre France.

Cette image se vend au prix coûtant : coloriée, 4 fr. 50 le cent, 40 fr. le mille; à une seule nuance (or rouge) 2 fr. 75 le cent, 22 fr. le mille.

S'adresser au seul dépositaire qu'il y ait en France : M. Hubert-Lebon, directeur de la *Bonne-Pensée,* rue Neuve, à Saint-Etienne (Loire).

— *Le scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus.* — Bien des fois on nous a demandé des renseignements sur un autre objet pieux qui se rattache à la même dévotion; voici ceux que nous avons pu recueillir. L'origine du scapulaire du Sacré-Cœur date de 1720. La peste sévissait alors à Marseille d'une manière terrible. Une sainte religieuse du premier monastère de la Visitation établi dans cette ville, priant pour la cessation du fléau, sut par révélation : « Qu'il serait fait miséricorde à tous ceux qui porteraient sur eux l'image du Sacré-Cœur de Jésus avec ces mots : Arrête !... le cœur de Jésus est avec moi. »

Cette religieuse mourut en odeur de sainteté; Notre-Seigneur la nommait sa seconde Marguerite. — Toutefois ce scapulaire resta à l'état de dévotion privée, malgré la protection évidente qui s'étendait sur ceux qui en étaient revêtus.

Le choléra d'Amiens, en 1865, fit revivre ce recours sensible au Cœur de Jésus; un nombre considérable de ces scapulaires fut confectionné et répandu par de fervents chrétiens dont la foi reçut encore la même récompense.

Mais un fléau plus terrible mille fois que la peste et le choléra devait bientôt fondre sur Paris et la France; ce fléau était en germe dans l'impiété. Les esprits positifs traitaient, il est vrai, de chimères les malheurs et les désastres annoncés tant de fois par la très-sainte Mère de Dieu en punition de ce crime. Aujourd'hui l'évidence est faite !!! Ces semences d'irréligion, de blasphèmes, de révolte ouverte ou cachée contre l'Eglise de Jésus-Christ et son Vicaire, sont venues tout-à-coup à éclore; et nous avons vu l'invasion, la famine, la guerre civile, l'incendie, l'assassinat, désoler, ruiner, décimer nos villes et nos familles.

Le fléau demeure suspendu sur nos têtes que n'ont pas encore courbées un repentir et une pénitence publics; et les enfants de Dieu tremblants, éperdus, en voyant les coups terribles portés par la main divine, se jettent instinctivement dans le Cœur de Jésus comme dans l'unique et saint refuge où il y ait quelque sûreté. Marie les y convie; et, sous son inspiration maternelle, le scapulaire préservateur du Cœur de Jésus vient s'ajouter aux scapulaires de sa très-sainte Mère.

Cependant une dame romaine, désirant connaître le sentiment du chef de l'Eglise à ce sujet, le lui aurait présenté, et Pie IX, ému à la vue de ce signe de salut, lui aurait répondu : « Madame, c'est une pensée du Ciel... Oui, elle vient du Ciel, » et se recueillant un instant, il aurait ajouté : Je vais donner une bénédiction à ce Cœur, et je veux que tous ceux qui seront faits sur ce modèle reçoivent cette bénédiction, sans qu'il soit besoin qu'aucun prêtre la donne de nou-

veau. De plus, je veux qu'en aucune façon le démon ne nuise à ceux qui porteront ce Cœur adorable. »

Puis se laissant aller aux élans de sa foi, il aurait dicté cette belle prière :

« Ouvrez-moi votre Cœur sacré, ô Jésus!... montrez-moi ses charmes, unissez-moi à lui pour toujours. Que toutes les respirations et les palpitations de mon propre cœur, même pendant mon sommeil, vous soient un témoignage de mon amour et vous disent sans cesse : Oui, Seigneur, je vous aime... recevez le peu de bien que je fais... faites-moi la grâce de réparer le mal que j'ai commis... afin que je vous loue dans le temps et vous bénisse pendant l'éternité. Ainsi soit-il. »

Ce scapulaire, pour ressembler à l'original connu, doit être monté sur flanelle blanche. Mais si la forme et la matière ne sont pas indifférentes à la piété, l'Eglise nous dit que c'est surtout par un grand esprit de foi et la fidèle observation des commandements qu'on mérite la bénédiction et la protection qui y sont attachées.

On le trouve chez Ch. Letaille, éditeur pontifical, rue Garancière, 15, à Paris.

Le Comité de Chartres, chargé de recueillir les offrandes du diocèse pour l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus, est heureux d'annoncer aux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* que les souscriptions envoyées jusqu'à ce jour ont atteint le chiffre de 2,658 fr. D'autres sommes importantes ont été annoncées à M. le Trésorier et seront publiées dans la prochaine livraison.

FAITS RELIGIEUX.

— *Le Saint-Père.* — Les nouvelles de Rome sont toujours fort tristes. Ce n'est pas une raison pour désespérer de l'avenir. Les impies rient des espérances que les catholiques fondent sur Dieu; mais un jour Dieu se rira des impies : *subsannabo eos*. Nous allons rapporter deux traits insérés déjà dans d'autres feuilles et qui nous semblent propres à accroître la confiance. Dans son éloquent discours adressé aux pèlerins de Paris sur la montagne de la Salette, Mgr Paulmier, évêque de Grenoble, a prononcé les paroles suivantes :

« Laissez-moi vous faire un récit que j'ai reçu depuis peu de jours de Rome : Notre Père bien-aimé avait lu un article sur le *futur conclave* écrit par un de ses serviteurs dévoués à sa noble cause. Il rencontre le prélat : Mon ami, lui dit-il, votre futur conclave pourrait bien ne pas être très-prochain. Tant que je n'avais pas vécu les années de Pierre, je ne me défendais pas d'une certaine frayeur; mais depuis que le terme fatal est franchi, mon cœur se rassure, et je sens encore assez de force à mon bras pour ouvrir les portes de mes basiliques au jubilé séculaire de 1875. »

— On raconte aussi un autre fait que nous devons rapporter, en l'accompagnant des réserves dont il convient de ne pas se départir. Dans un couvent de Clarisses à Assise, une religieuse, morte depuis peu, serait apparue à la mère abbesse et lui aurait dit à peu près ceci : « Pie IX a fait vœu de se rendre à Lorette pour remercier la Vierge si, par son intercession, Dieu daigne accorder à l'Eglise le triomphe. L'an prochain, Pie IX ira à Lorette. Pressez donc la restauration de l'église, car il passera par ici et la visitera. » L'abbesse ayant raconté ces choses au général de l'ordre, celui-ci les aurait communiquées à

Sa Sainteté. « J'ai fait ce vœu, aurait répondu simplement le Pape, cela est vrai et j'espère que Dieu m'accordera d'aller remercier la Vierge de Lorette l'an prochain. »

— Les deux Congrès. — *Le congrès de l'Enseignement chrétien.* Depuis de longues années les Catholiques se préoccupaient de donner à la jeunesse un enseignement conforme à la saine doctrine et aux principes qui devaient la rendre généreuse, forte et chrétienne. Les tentatives diverses qui avaient été faites par des hommes de génie et de dévouement, n'avaient pas produit tous les résultats qu'on avait osé espérer et l'enseignement de l'Etat, trop souvent hâté et par conséquent funeste dans ses effets, continuait à être distribué par l'Université, dotée des priviléges les plus considérables et jouissant d'un monopole presque absolu. Il s'agissait pour nous d'obtenir une extension de nos droits et d'affirmer ceux qui n'étaient point encore reconnus. La loi de 1850 apparaissait à tous les esprits élevés comme insuffisante et pleine de lacunes. D'autre part, l'enseignemeut supérieur n'était nullement libre et nous avions bien le droit de réclamer que les enfants des familles chrétiennes pussent désormais recevoir une instruction autre que celle de l'Etat. Afin de mieux connaître ce que nous devions demander, et de demander avec plus d'autorité ce que nous aurions reconnu nécessaire et possible, nous nous sommes réunis en une assemblée générale.

Le Congrès de l'Enseignement chrétien a tenu sa première séance générale, le lundi 2 septembre, dans les salons du Cercle catholique de Paris.

Cette assemblée comptait un grand nombre de délégués de NN. SS. les Evêques, plusieurs députés, des supérieurs de nos maisons chrétiennes et de laïques reconnus comme tout à fait dévoués aux intérêts chrétiens. Elle eut pour président M. le comte Franz de Champagny, de l'Académie française. Durant tout le cours de leurs longs et laborieux travaux, ces hommes vénérables et distingués firent preuve de la plus généreuse abnégation et de la plus parfaite concorde. Tous voulaient le bien; tous le cherchaient avec ardeur; tous se hâtaient de sacrifier leurs vues personnelles quand il s'agissait du bien général de la grande cause chrétienne.

Plusieurs commissions furent instituées. Chacune se réunit à des heures diverses et émit dans des rapports lus en séances générales les conclusions qu'elle avait formulées et les vœux qu'elle avait adoptés. Nous ne citerons ici que les plus importantes de ces conclusions :

Suppression du monopole universitaire et droit de fonder librement des Universités conférant les grades sans examinateurs étrangers.

Mêmes droits afférents aux grades des Universités libres qu'à ceux de l'Etat.

Droits de personne civile pour les Universités libres.

Abrogation des lois, décrets et ordonnances qui interdisent les Congrégations religieuses et portent atteinte à leurs droits.

Le Congrès s'est également occupé des améliorations à introduire dans les maisons d'enseignement secondaire libre que déjà nous possédons, des moyens à l'aide desquels nous pourrons vaincre les difficultés légales et matérielles qui s'opposent à la fondation des Universités catholiques. L'initiative en est laissée tout entière à NN. SS. les Evêques, et la seule ambition des Membres du Congrès est de les servir.

Le plus redoutable des obstacles a paru être qu'une liberté entière

ne nous serait pas donnée même en ce temps de liberté. Elle nous est cependant aussi indispensable que légitimement due. Le droit et le devoir de tous les catholiques est donc de revendiquer par tous les moyens possibles cette liberté. A cet effet, par des pétitions nombreuses adressées aux membres de l'Assemblée nationale, par une action constante sur l'opinion, par un soin soutenu à n'envoyer les enfants des familles chrétiennes que dans des maisons où ils seront élevés sous le regard de Dieu, par des prières ferventes, tous les catholiques sont appelés à s'unir aux membres du Congrès. Il s'agit ici du salut de l'âme innocente des enfants et de l'avenir de notre malheureux pays. Tout le monde comprendra, nous l'espérons, l'importance du but à atteindre et la nécessité des démarches proposées.

Un bureau permanent, composé de 12 membres choisis parmi les présidents et les promoteurs du Congrès, a été constitué à Paris, pour assurer l'exécution des décisions du Congrès, pour provoquer de nouveaux travaux, pour convoquer avec la permission de l'Ordinaire, une nouvelle assemblée quand le moment sera jugé opportun, et enfin pour donner tous les renseignements que pourront désirer les partisans de la liberté d'enseignement ou les chefs d'Institutions qui recherchent les professeurs. (1)

Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui avait envoyé un délégué au Congrès, a bien voulu venir occuper le fauteuil de la présidence à la dernière réunion du Congrès. Dans une allocution d'une onctueuse simplicité, l'auguste Prélat a démontré l'utilité de ces réunions où les catholiques peuvent se voir, s'éclairer, grouper leurs forces et préluder à des mouvements d'ensemble. Les membres du Congrès doivent être une armée pour le triomphe du bien, leur devoir est d'observer la tactique de Notre Seigneur, c'est-à-dire celle de la mansuétude, pour atteindre leur but et pour réparer les désastres que nous avons subis. La cause véritable de ces désastres est dans notre enseignement qui a des lacunes et qui même est mauvais en certains lieux. « Le Congrès, ajoute donc Monseigneur, a bien mis le doigt sur la plaie. » Ses membres pourront faire beaucoup s'ils procèdent avec sagesse et se maintiennent unis ; s'ils l'ont été durant le cours de leurs discussions.

Sa Grandeur remercie les évêques d'avoir envoyé des représentants au Congrès et bénit en se retirant les membres de l'Assemblée qui l'acclament avec enthousiasme.

A nous donc, catholiques, d'assurer les fruits de cette imposante réunion ; nous savons ce que nous voulons, sachons l'obtenir : c'est notre droit, c'est la liberté du vrai, c'est le triomphe du bien. Depuis trop longtemps nous supportons des chaînes et nous subissons des entraves. Le moment est venu de montrer la fermeté de nos convictions, d'imposer la revendication de nos droits et d'obtenir le libre exercice de ces droits dans la sérénité de notre foi.

Charles Desaire.

— *Cinquième Congrès des associations catholiques ouvrières de France.* — Une réunion aussi glorieuse qu'inaccoutumée pour l'Eglise et pour notre pays vient de se terminer à Poitiers. Plus de trois cents catholiques, la plupart hommes d'Œuvres, c'est-à-dire fondateurs ou

---

(1) Les personnes qui auraient quelques communications à faire peuvent s'adresser à la Société générale d'éducation, ou bien au Directeur de l'Alliance des Maisons Chrétiennes à Bourges et à la revue de l'Enseignement chrétien, rue François 1e, numéro 8 à Paris.

présidents de Cercles d'Ouvriers, de Patronages d'apprentis, de Sociétés de Patrons, etc., se sont rassemblés pour conférer de l'institution de leurs Œuvres, de leur propagande et de leurs besoins.

Citer des noms, ce serait blesser la modestie des membres de cette remarquable assemblée venus pour agir sous l'œil de Dieu et de leurs frères, non pour être vus. Toutefois, nous pouvons dire que parmi ces trois cents hommes, le clergé, la magistrature, l'armée, l'administration, l'enseignement, la presse, l'industrie comptaient de notables représentants.

Cinquante six Archevêques et Evêques avaient député au Congrès leurs vicaires-généraux ou des prêtres éminents de leurs diocèses. Mgr l'Evêque de Poitiers avait accepté la présidence d'honneur à côté de Mgr de Ségur, chanoine-évêque de Saint-Denis, président du Congrès.

La réunion a été avant tout catholique et patriotique.

Entre autres vœux, pour n'en rappeler que quelques-uns, l'instruction militaire des jeunes ouvriers dans leurs Cercles a été vivement demandée, et ce fait est une preuve que si la Religion a été le premier mobile des membres du Congrès, l'idée de la patrie n'a pas cessé d'être présente à leur esprit.

De même l'organisation du Compagnonnage chrétien, destiné, en pratique, à protéger l'Ouvrier hors de sa ville natale, quel que soit le point où l'appelle son travail, a reçu une sanction nouvelle et durable dans l'institution du Livret-Diplôme.

Faire des Ouvriers chrétiens, rendre le peuple au pays, à l'inverse de ce que tentent, avec trop de succès, des Sociétés néfastes, tel a été le but constant du Congrès.

L'éducation des Ouvriers par la parole et la presse, a surtout vivement préoccupé le Congrès, et des résolutions pratiques ont été prises sur la plupart des points importants qui se rattachent à ces graves et utiles problèmes. Leur exécution a été laissée au Bureau Central des Associations Catholiques Ouvrières dont le siége est à Paris, expression vivante de l'*Union catholique ouvrière*, fondée au précédent Congrès, et qui, dans une année d'existence, a eu la gloire de fonder ou d'asseoir solidement un si grand nombre d'Œuvres dans toute la France.

De tels mouvements pacifiques et chrétiens ont droit, ce nous semble, au respect et à l'encouragement de tous, car ils préparent à notre pays un avenir moins troublé que son passé.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1. Un cœur à Notre-Dame du Pilier. — 2. L'offrande d'une somme de 20 fr. pour aider à la décoration de la chapelle de la Sainte Vierge. — 3. Un autre don de 40 fr. fait à Notre-Dame de Sous-Terre par les sœurs de l'Hôtel-Dieu de Chartres avec ce petit mot : *Offrande à Notre-Dame le jour de la clôture de notre retraite annuelle. Daigne notre bonne mère du ciel nous accorder la persévérance jusqu'à la mort.* — 4. Une très-belle chaîne en or destinée à orner la sainte châsse. Deux chandeliers argentés pour la chapelle de la Sainte Vierge.

Lampes. — 83 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de septembre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre*, 47 pendant 9 jours, 1 pendant 18 jours, 13 pendant 1 mois, 2 pendant 2 mois, 2 pendant 6 mois, 2 pendant 1 an. — *Devant N.-D. du Pilier*,

3 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. — *Dans la chapelle St-Joseph*, 4 pendant 9 jours, 2 pendant 1 mois, 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur*, une pendant 9 jours, 2 pendant 1 mois, 1 pendant 6 mois.

Consécration des petits-enfants. — 32 nouveaux enfants inscrits dont 6 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Septembre : 230.

Nombre de visiteurs pour les clochers : 300.

Nombre de visiteurs pour la Crypte : 1150.

Pélerinages. — Pendant l'octave de la Nativité, les vieillards des différents asiles de Chartres, les jeunes personnes de la maison de Sainte-Elisabeth, les élèves du pensionnat de la Sainte-Famille et d'autres encore sont venus processionnellement vénérer la sainte-châsse à la cathédrale. Parmi les pélerins, toujours difficiles à compter à l'époque des vacances surtout, nous avons remarqué au commencement du mois de septembre Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, et Mgr Callot, évêque d'Oran. Ces deux prélats se sont rencontrés aux pieds de Notre-Dame de Chartres qu'ils venaient prier tous deux pour leur personne et leur diocèse respectif. Mgr Dupont des Loges nous a honorés plus longtemps de sa présence ; il a passé deux jours auprès de Mgr l'Evêque de Chartres ; deux fois il a dit la sainte messe à l'autel du pélerinage. Les personnes qui ont eu le bonheur d'assister au saint sacrifice célébré devant Notre-Dame de Sous-Terre par Sa Grandeur, s'unissaient de grand cœur aux prières faites pour les pauvres Lorrains, nos frères détachés de la patrie par la conquête allemande. On sait que la plupart des habitants de Metz qui ont pu émigrer l'ont fait plutôt que de garder leurs foyers sous une domination prussienne ; la population messine est déjà descendue au-dessous de 15,000. On sait aussi quelle a été la noble et ferme attitude de Mgr l'Evêque de Metz en face du nouveau gouvernement auquel est livré son diocèse ; ses douleurs, à l'occasion de l'expulsion des Jésuites et de bien d'autres faits, sont connues du public. Tous ces souvenirs étaient pour nous de nouveaux motifs de témoigner notre profond respect à un Prélat déjà si vénérable par son caractère et ses vertus.

Chapelle de Vendôme. — Cette chapelle, pratiquée hors œuvre entre les deux contre-forts de la cinquième travée de la nef méridionale de notre cathédrale, a été construite en 1413 par Louis de Bourbon, comte de Vendôme, pour accomplir un vœu qu'il avait fait à la très-sainte Vierge. Le noble et pieux prince dota richement cette chapelle et la dédia à Marie *annonziata*, comme disent les Italiens. (Voir la monographie de l'abbé Bulteau). Le comte de Vendôme mourut en 1446 ; son cœur fut déposé dans cette chapelle.

Un travail de restauration, commencé il y a bien des années et trop longtemps interrompu, nous cachait entièrement la chapelle de Vendôme ; enfin la partie supérieure du mur provisoire qui la fermait vient de tomber sous le marteau du démolisseur et laisse en pleine lumière la fenêtre ogivale reconstruite et le grand vitrail habilement réparé par M. Coffetier, de Paris. Parmi les principaux personnages qui figurent sur ce riche vitrail on remarque : la Vierge-Mère couronnée, saint Jean l'Evangéliste tenant le calice d'où sortent des serpents, saint Jean-Baptiste, saint Louis, roi de France. Au tympan sont des sujets admirablement traités : la Crucifixion et le Jugement dernier avec des résurrections de morts.

Fête de l'Adoration mensuelle à la Cathédrale de Chartres. — Si la fête de l'Adoration à Chartres doit avoir en quelque église une solennité plus imposante, ce doit être dans la cathédrale, où le concours des fidèles est plus facile; où les cérémonies peuvent avoir un développement plus complet; où la décoration, même en se passant d'ornements factices et de circonstance, est grandiose par l'architecture et la disposition naturelle de l'édifice. Une décoration spéciale était préparée pour le jeudi 12 septembre ; le vaste sanctuaire s'y prête si bien ; d'énormes massifs de feuillage occupaient le fond ; c'étaient des arbres verts, des orangers, entremêlés de fleurs pyramidales et de marguerites, faisceau magnifique de verdure, bouquet immense au milieu duquel se détachait la reine des fleurs, la fleur de Jessé, Marie. Puis, à l'heure où l'illumination vint jeter ses feux sur cet ensemble, le groupe de l'Assomption offrait un coup-d'œil admirable ; Notre-Dame et ses Anges semblaient monter au ciel au milieu de couronnes d'étoiles et d'une pluie de diamants ; les doubles lignes de flambeaux fixés sur la galerie, les lustres et les lampadaires formaient un effectif de huit cents points lumineux disposés avec le meilleur goût autour ou au-dessus du maître-autel. Mais pourquoi nous arrêter à une description? Ce n'est là qu'un détail accessoire, bien qu'important, dans le récit d'une telle fête. Il vaut mieux parler de ce qui touche plus directement les âmes. Disons d'abord que les communions furent très-nombreuses aux messes basses ; la messe de Monseigneur, qui eut lieu à huit heures, compta aussi beaucoup de communiants. L'office capitulaire fut célébré avec toute la pompe des fêtes de première classe ; la messe en musique, d'un style grave et très-religieux, convenait au mystère du jour ; c'était une harmonie d'Aloys Kunc à laquelle vint se joindre le charmant *O salutaris* d'Hummel ; le soir, au salut, le morceau capital fut l'*Ave verum*, suave et pieux chant du cœur catholique de Joseph Haydn.

Durant tout le jour les adorateurs se succédèrent par groupes devant le Saint-Sacrement ; le soir, au moment du sermon, la grande nef se remplit ; le R. P. de Régnon satisfit pleinement son auditoire en lui suggérant, dans son langage toujours facile et distingué, les sentiments qui convenaient le mieux à cette heure auguste de la prière commune.

Nous transcrirons quelques-unes des pensées de l'orateur : « Il faut demander pardon pour nous et pour d'autres ; remercier pour d'autres et pour nous. Pardon et merci, deux cris qui doivent se confondre devant l'autel, en ce jour d'amende honorable. Pardon pour les pécheurs ; quelques-uns se posent vis-à-vis de Dieu en véritables insulteurs : par les actes, par la parole, par la presse ; certains ne savent pas même la portée des blasphèmes qu'ils emploient. Il y a des vengeances que Dieu se doit en présence de ces attaques ; l'insolence contre Dieu n'est pas seulement punie dans l'éternité, mais aussi dans le temps ; gare aux foudres du Seigneur, à l'orage qui gronde. Dieu frappe non pas seulement parce qu'il y a eu des insolences, mais aussi parce qu'il y a eu des lâchetés ; nous avons eu peur ; il faut opposer une force aux blasphèmes et aux agressions audacieuses de l'impie ; ceux qui sont indifférents aux injures faites à Dieu sont complices. Pardon pour ceux qui, sans s'insurger contre Dieu comme les impies qui suivent un programme, montrent dans la pratique l'oubli de ses commandements, ou qui s'en tiennent aux velléités de le servir. Pardon pour ceux qui, vivant dans la grâce, sont si faibles et non confirmés encore dans la bonne volonté du devoir. Pardon pour nous tous ; négligences, perte de temps, perte des occasions du

bien, que de fautes nous pressent d'invoquer la miséricorde! Il nous faut aussi crier merci au Seigneur. Merci, c'est une parole que nous ne savons pas prononcer assez souvent, nous qui avons été entourés de mystères de Providence. Ici le prédicateur nous expose rapidement les grâces principales dont Dieu a comblé notre vie ; grâces privées, grâces communes qui provoquent notre reconnaissance. « Soyez béni, ô mon Dieu, s'écrie-t-il, de tant de faveurs. Merci ; en échange, je veux affirmer ma foi en face des faiblesses, de l'affaissement des âmes qui vous oublient en ce temps d'orgueil et de péché ; je serai l'âme qui sait réfléchir et parler, en s'appuyant sur votre lumière et sur votre force. » Dans cette expression de remercîments à Dieu, le prédicateur veut que nous ayons un souvenir pour les absents, une prière en faveur de ceux qui ne sont pas assez humbles pour s'unir aux nôtres, un soupir à la miséricorde divine pour tous.

Ainsi excité par le discours du prédicateur, l'auditoire s'est recueilli dans la prière d'amende honorable, en face du Saint-Sacrement qui attendait nos hommages. Les harmonies de l'orgue et des chants se sont associées au concert des âmes; la bénédiction solennelle est descendue sur nous et la pieuse foule s'est écoulée sous le charme d'une des plus douces fêtes de la piété chrétienne.

Les fêtes de la Nativité à notre époque et dans les temps anciens. — Les fêtes de la Nativité, depuis l'inauguration de la nouvelle statue de Notre-Dame de Sous-Terre (1857), ont eu chaque année un caractère exceptionnel de grandeur. Dans l'église inférieure et dans l'église supérieure l'antique pélerinage a vu se renouer la chaîne des merveilles primitives, et les cérémonies attirent comme autrefois les multitudes.

Combien de personnes ne se mettent-elles pas en mesure de gagner l'indulgence plénière accordée par Sa Sainteté Pie IX à la Crypte chartraine pour ces jours de bénédiction ; nous le voyons au nombre des communions et des visites quotidiennes? Et, dans la basilique d'en-haut, combien n'en voyons-nous pas également entourer la sainte châsse exposée du matin au soir aux hommages? C'est surtout aux heures des messes et du salut que se fait remarquer l'affluence des fidèles. Tous les soirs il y a sermon. Le R. P. Henri de Regnon, qui nous avait prêché le Carême, a été rappelé pour la grande octave; c'était le meilleur témoignage qu'on pût donner du bonheur avec lequel sa parole avait été accueillie pendant la précédente station. Parlerons-nous de l'office pontifical célébré le 8 septembre? Nous en avons tant de fois déjà décrit les détails. De la procession aux flambeaux dans l'intérieur de la Crypte, le 15 septembre? Au lieu de renouveler le récit de ce magnifique spectacle au-dessus de toute description, nous nous contenterons de remercier au nom de Marie les nombreuses personnes qui ont concouru par leurs offrandes de bougies aux illuminations féeriques de nos immenses galeries souterraines. Au milieu de ces grandes cérémonies, nous nous rappelions l'invocation par laquelle monseigneur l'Evêque de Poitiers terminait son homélie à la fête du rétablissement de notre statue vénérée à la Crypte, le 15 septembre 1857. « Vierge sainte, *innova signa, immuta mirabilia ;* renouvelez » vos prodiges d'autrefois, et faites succéder de nouvelles merveilles » aux merveilles anciennes. Glorifiez toujours en ce lieu votre main » et votre bras droit : *glorifica manum et brachium dextrum.* Ayez » pitié de cette cité de Chartres, dont le nom ne peut être prononcé » dans aucune partie de l'univers sans rappeler aussitôt le vôtre :

» *Miserere plebi tuæ super quam invocatum est nomen tuum*; et
» conservez toujours votre prédilection à ce peuple qui se glorifie
» d'être votre premier-né : *Et Israel quem coæquasti primogenito*
» *tuo*. Remplissez cette autre Sion de l'effet de vos assurances et de
» vos promesses : *Reple Sion inenarrabilibus verbis*. Vous vous
» êtes vous même qualifiée Reine et Dame de Chartres ; que cette
» inénarrable parole ne soit jamais privée de son accomplissement.
» Rendez témoignage à ceux qui se flattent d'être, depuis l'origine,
» vos créatures et vos clients : *Da testimonium his qui ab initio*
» *creaturæ tuæ sunt*. Vérifiez les prédictions que les anciens augures
» ont prononcées ici à votre gloire : *Suscita prædicationes quas*
» *locuti sunt in nomine tuo prophetæ priores* : ils vous ont appelée
» la Vierge qui devait enfanter ; justifiez et rajeunissez cette appella-
» tion en enfantant toujours ici Jésus-Christ dans les âmes, etc. »

Ces lignes de l'illustre évêque fixent l'attention sur les gloires séculaires du pélerinage chartrain et sur son origine remontant à une date que n'atteint l'histoire d'aucun autre pélerinage de Marie. La vénération des chrétiens pour la Vierge de Chartres dès les premiers âges de l'Eglise n'a jamais été contestée ; selon nos historiens, c'est sous notre évêque saint Fulbert que ce culte reçut de plus grands accroissements. Nous venons de rencontrer un mémoire sur le pélerinage, rédigé par un ancien avocat, lequel parle ainsi de l'évêque Fulbert à l'occasion de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. « Ce savant Prélat avait composé les Répons qui se chantaient aux fêtes de la Nativité et de la Conception. Il avait également composé la légende qui, anciennement, se lisait, le jour et pendant l'octave de la Nativité de Notre-Dame. Le premier, il a célébré en son église cette fête avec une solennité si grande qu'elle s'est répandue avec la même solennité dans l'Eglise universelle. A la vérité, cette fête était célébrée à Angers dès l'an 434, et à Rome dès l'an 687, le 9 septembre, sous le pape Serge Ier ; mais ce n'était pas avec la même solennité que celle que depuis elle reçut dans l'église de Chartres.

» Cette fête de la Nativité semblait être dans cette église de Chartres la principale fête de la Vierge. De tous côtés, les fidèles y venaient en pélerinage, tant l'affluence était immense. La plupart passaient la nuit sous les porches ou portiques de l'église. Le concours du peuple était si considérable qu'une grande quantité de marchands en tous genres s'établissaient dans le cloître de Notre-Dame avec la permission toutefois du Chapitre ; mais avec une telle faveur que cette réunion avait formé des marchés et des foires, dont l'une qui commençait le 8 septembre, jour de la Nativité, et durait 8 jours, avait pris le nom de foire de septembre et se continue encore à présent, tous les ans, au même jour.

» Ces pélerinages sont si anciens que, dès 1198, il y avait eu une transaction entre le Doyen et le Chapitre, touchant les marchés du cloître et de la manière de placer les boutiques aux jours des foires, et qu'en 1408 il fut rendu un arrêt confirmatif des articles d'accord touchant les foires tenues dans le cloître lors des fêtes de la Vierge.

» Cette dévotion à la Vierge de Chartres était inspirée par l'entière confiance que l'on avait en la protection de cette Reine du Ciel, était fortifiée par les miracles qui attestaient son immense puissance auprès de Dieu, et était soutenue par la vénération universelle avec laquelle on invoquait les saintes Reliques conservées dans l'église de Chartres.

» En effet, peu d'églises dans la Chrétienté en possédaient un aussi grand nombre. »

Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de Lourdes. — Depuis quelques mois, dit M. l'abbé Jaugey, un des rédacteurs de la *Semaine illustrée* (1), la presse libre-penseuse semble atteinte d'un redoublement de fureur contre la religion. Le vieux blasphème de Voltaire *Ecrasons l'infâme!* paraît être redevenu le mot d'ordre : toutes les ordures déposées dans les écrits de ce patriarche de l'impiété et dans ceux de ses successeurs, leurs sottes railleries, leurs objections démodées et depuis longtemps percées à jour, leurs calomnies venimeuses s'étalent dans les colonnes des journaux. Les catholiques ne peuvent faire un pas, prononcer une parole, sans soulever un *tolle* général.

D'autre part nous ne croyons pas que la foi de la France catholique se soit jamais affirmée, depuis un siècle, par d'aussi nombreuses et d'aussi imposantes manifestations : Pélerinages, couronnements de statues, constructions d'églises, vœux publics, pétitions, etc., la foi de l'Eglise de France revêt toutes les formes, se fait jour par tous les moyens... »

— Notre-Dame de Chartres nous apparaît dans l'histoire des siècles passés comme la capitale du culte de Marie en France et même en Occident. Au moyen-âge, lorsque l'on construisait notre cathédrale, un élan universel conduisait vers notre cité des flots de pélerins de toutes régions. Ce mouvement a repris depuis la restauration de la Crypte ; on vient à Notre-Dame de Chartres de toutes parts, et nous sommes convaincus que le temps n'est pas loin où des processions générales seront amenées aux pieds de nos Madones de villes fort éloignées ; les réseaux de chemins de fer qui vont faire communiquer Chartres avec toutes les grandes lignes favoriseront nécessairement ce résultat.

Cette année, c'est vers Lourdes que se dirigent le plus généralement les colonnes de pélerins. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les faits miraculeux qui ont provoqué cette manifestation de la France envers Notre-Dame de Lourdes. Déjà, à deux reprises, nous avons annoncé la fête générale du 6 octobre. Une circulaire a paru dans toutes les feuilles catholiques, depuis un mois, donnant le programme des cérémonies des 5, 6, 7 et 8. Au moment où paraît notre numéro, les trains qui doivent conduire les voyageurs des différents diocèses s'organisent; les pélerins vont partir dans quelques jours. Sur la liste imprimée, où l'on cite les sanctuaires les plus vénérés de France qui doivent être représentés à Lourdes, celui de Chartres figure en première ligne, et un certain nombre de nos compatriotes, ecclésiastiques et laïques, ont en effet arrêté leurs places à l'avance, comme cela devait se faire ; ils présenteront des offrandes pour la construction de l'église et une magnifique oriflamme de Notre-Dame de Chartres qui est destinée à paraître la première entre celles des différents lieux de pèlerinage. Le Comité de l'Œuvre qui s'occupe de cette manifestation a engagé les fidèles qui ne pourraient y prendre part, à unir leurs intentions à celles des pélerins, le 6 octobre, et a même invité les prêtres à célébrer le saint sacrifice dans ce but, afin que

---

1. Journal hebdomadaire qui a pour rédacteur en chef : M. Adrien de Riancey, et pour directeur : M. Antonio Azur, 24, rue Taitbout, Paris. Prix : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. M. Yan d'Argent est directeur de la partie artistique. La rédaction du texte et la composition des gravures ont acquis déjà à cette feuille une réputation bien méritée.

cette grande union obtienne de la miséricorde divine le triomphe de l'Eglise et le salut de la France par l'intercession de la très-sainte Vierge.

A vous en particulier, pélerins représentants du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, nos souhaits d'heureux voyage! Pour vous encourager dans vos espérances, vous nous permettrez de vous communiquer ici quelques passages de deux lettres qui nous sont arrivées tout récemment de Lourdes, écrites par une personne bien dévote à Notre-Dame de Chartres; nous n'aurions pas voulu garder pour nous seul ce compte-rendu de saintes impressions.

« Me voici enfin à Lourdes. Ici pélerinages, processions et miracles c'est du pain quotidien; que c'est beau! Les routes de l'église retentissent presque continuellement du *Magnificat* et de l'*Ave maris stella*, enfin c'est une fête perpétuelle. Hier, quatrième pélerinage de la ville de *Cette*, toute la journée a été prise par divers exercices. Le soir à 8 heures, les pélerins sont partis en procession de l'église paroissiale de Lourdes pour venir à la grotte, chacun tenant un cierge allumé. Là on a fait toutes les prières du pélerinage de la Salette; *Notre-Dame de Chartres y est invoquée spécialement.* On a dit le Rosaire et repété des chants à Marie. On portait en triomphe les deux bourdes d'un malade, guéri le matin, et le curé les a attachées à la grotte en disant : « Mes frères, à son premier pélerinage, *Cette* couronnait Notre-Dame de Lourdes; aujourd'hui Notre-Dame le lui rend, et voici le bienfait dont elle a béni notre pélerinage, etc. » J'ai vu le miraculé; je veux dire l'homme guéri, et je l'ai entendu raconter les détails. Aujourd'hui, ce sont quatre paroisses des environs, parties à pied à 3 ou 4 heures du matin, arrivées ici à 8 heures, autant d'hommes que de femmes, avec de beaux chœurs de chant; pendant la messe, les jeunes gens, tous du peuple, ont chanté en parties, *ô gloriosa* de Lambillotte et le *Monstra te* si joli que les élèves de l'Institution de Notre-Dame de Chartres chantent à la Crypte. J'ai rencontré une dame de l'Indre, qui fait une neuvaine de séjour ici comme presque tout le monde; mais elle accompagne sa prière de pénitences, car elle jeûne tout le temps et m'a avoué ne prendre que du potage à l'hôtel; le reste, c'est seulement du beurre, du fromage et des fruits, parce qu'il faut bien faire quelque chose pour la Sainte-Vierge, dit-elle.

Hier, en demandant un renseignement à un prêtre qui passait, j'appris par lui-même qu'il venait d'être guéri d'une plaie affreuse. Cette guérison n'a pas été sue parce qu'il est venu isolément. Les paroles de la très-sainte Vierge à Bernadette s'accomplissent encore plus cette année. « Je veux que l'on vienne me voir ici. Je veux que l'on y fasse des processions et j'y répandrai des grâces abondantes. » La ville de *Niort*, à son pélerinage de la semaine dernière, a donné un vitrail de 2,000 francs (on pose ceux du chœur). Au pélerinage de Niort, 4 miracles avérés, 2 commencés. Un prêtre pélerin est décédé; à 9 heures et demie du soir il chantait encore à la grotte et demandait à la Sainte-Vierge bonne mort; rentré à son logement à 11 heures, il appelait son compagnon se sentant fatigué; il est mort presque immédiatement et sans souffrances. (Lourdes, 3 septembre).

— Dans une autre lettre écrite par la même personne, quelques jours après nous lisons : « Les pélerins Vendéens sont arrivés à 11 heures. J'ai vu leur procession défiler dans les rues de Lourdes. Quel ordre et quel recueillement. J'ai remarqué beaucoup de Messieurs et tous avec une tenue d'anges. Le pélerinage était contrarié par les

orages et les averses; rien n'y fit; point de regrets : « C'est égal, disaient les pélerins, on a bien de la joie tout de même; c'eût été trop beau pour la terre sans cela. » Le soir, entre deux averses, on a pu faire la procession aux flambeaux par le lacet, c'est-à-dire par le sentier qui conduit de la grotte à l'église supérieure; la terrasse de l'église était tout illuminée; en parcourant ces contours, le cierge en main, on chantait avec un entrain indescriptible deux cantiques composés exprès pour ce jour :

Debout Vendéens !
Allons, pélerins,
Allons où la foi nous appelle !
Montrons en ce jour
Qu'à la foi, l'amour,
La Vendée est toujours fidèle.

Bien entendu l'on n'a pas ménagé les cris de : Vive Pie IX! Vive la Vierge immaculée! Vive la France! L'église, quoique fort belle, est trop petite; il faudrait une cathédrale comme celle de Notre-Dame de Chartres.

A l'heure du départ nous avons été témoins d'un nouveau fait extraordinaire. Tout-à-coup j'entends une personne crier près de moi : « Monsieur le curé des Herbiers, vite, vite ! » Je suivis Monsieur le curé jusqu'à la cabine du bon frère chargé de faire toucher les objets de piété. Là je vois une femme tenant une toute petite fille; chacun voulait se jeter sur cette petite enfant et l'embrasser. Le curé finit par la dégager, l'élever au-dessus de la foule et la présenter à la très-sainte Vierge. Alors un cri part de toutes les poitrines : Vive Notre-Dame de Lourdes ! J'étais saisie, émue de voir cette petite créature offerte à Notre-Dame comme un nouveau trophée de ses bontés. En effet, cette enfant, appelée Marie, âgée de sept mois et demi, avait depuis sa naissance la lèpre à la figure et sur tout le corps; au moment du départ des pélerins pour la gare, sa mère, pieuse vendéenne, plongea sa petite fille dans la piscine et la chair devint aussitôt saine comme celle d'un enfant ordinaire; je ne sais comment on ne l'a pas écrasée sous les baisers; le médecin a reconnu en pleurant l'authenticité du fait (1). »

— *Nécrologie*. — Il y a deux mois nous annoncions la mort de deux prêtres bien dignes de l'affection de leurs paroissiens; l'un d'eux, M. l'abbé Courtois, était l'objet d'un article adressé à notre feuille, mais arrivé beaucoup trop tard; nos lecteurs eussent vu avec édification dans ces lignes de notre correspondant le portrait du bon et saint curé, tel que l'avait dépeint du haut de la chaire de Moléans M. l'abbé Hautin, curé de Marboué. Aujourd'hui nous avons à parler d'une nouvelle perte que vient de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Bazalgette, curé de Champhol depuis de longues années. Ce respectable ecclésiastique est mort le 31 août, et, malgré une

(1) Au moment où nous corrigeons les épreuves du présent numéro, nous sommes à Lourdes nous-même, témoin de touchants spectacles comme ceux dont vient de parler notre correspondante. Aujourd'hui, 25 septembre, nous avons vu à l'église et à la grotte de Notre-Dame de Lourdes 1800 Bretons conduits par Mgr l'évêque de Nantes; environ 800 pélerins de Rodez; 1800 du Mans et de Laval, dont 400 prêtres, et une paroisse des environs de Tarbes, présidée par Mgr le patriarche des Indes. Que tout cela est émouvant! (L'abbé Goussard).

indisposition qui datait déjà de loin, rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. Cette mort a été un vrai deuil pour toute la paroisse; tant de familles pouvaient l'appeler leur bienfaiteur. Tout le monde se porta avec empressement à la cérémonie des funérailles qui fut présidée par M. l'abbé Dallier, curé de la cathédrale. M. l'abbé Besnard, curé de Jouy, prononça l'oraison funèbre au milieu de confrères nombreux dont plusieurs avaient parcouru une longue distance pour rendre au cher défunt les derniers devoirs.

— M. l'abbé Lecoq est nommé vicaire de Voves; M. l'abbé Germain, curé de Boncé; M. l'abbé Thirant, curé de Broué.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. L'enfant pour qui je vous avais demandé des prières s'est trouvé aussitôt guéri. C'est une chose vraiment étonnante. Ses parents vont faire un pélerinage d'actions de grâces à Chartres).

(L. M. de D., dioc. de Versailles).

2. Veuillez remercier avec moi Notre-Dame de Chartres et saint Joseph d'une grâce particulière que je reconnais devoir à leur intercession.

(Un enfant de N.-D. de Chartres).

3. Une malade ne pouvait parler depuis plus de quinze jours; le médecin déclarait tout remède inutile. Une neuvaine est demandée aux jeunes Clercs de N.-D. de Chartres; et dès le second jour la malade a parlé; à la fin de la neuvaine elle pouvait faire une bonne confession et sa santé était presque rétablie. On est venu adresser des remercîments à N.-D. de Chartres.

(X. du dioc. de Versailles).

4. Je vous avais écrit pour vous prier de faire brûler une lampe à l'intention d'une malade. La confiance de cette malade envers N.-D. de Chartres augmentait à mesure qu'elle voyait le mal empirer, et le médecin disait qu'il n'y avait nul remède à employer. M. le Curé, lui ayant apporté la sainte Communion, dit aux personnes qui la soignaient de ne pas la quitter un seul instant, vu qu'elle pouvait passer sans qu'elles s'en aperçussent: quelques jours après pourtant, la malade était levée et mangeait à table avec sa famille. Veuillez faire brûler une nouvelle lampe en reconnaissance de cette amélioration de santé inattendue.

(S. de V., dioc. de Séez).

5. Notre cher et regretté beau-père L. R. est décédé à Cr., à l'âge de 71 ans, après d'horribles souffrances causées par de profondes brûlures. Ayant eu l'imprudence d'allumer du feu au moment où il était seul chez lui, il tomba sans connaissance dans les flammes qui lui atteignirent le dos, la tête, les oreilles et la main droite. Au bout de quelques jours il eut le corps couvert de plaies; le feu lui avait brûlé les poumons et causé d'affreux ravages dans l'intérieur du corps. Hélas! la science était impuissante pour guérir notre pauvre malade. Celui que nous pleurons était un homme rare pour son temps. Religieux par dessus tout, il eût donné son sang et sa vie pour la défense de la foi. Chaque jour il nourrissait son âme de la lecture de la Vie des Saints; il récitait son chapelet tout entier; il portait comme nous le saint scapulaire, communiait souvent; il lisait avec un bien vif intérêt la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, il soutenait par ses aumônes la belle et sainte œuvre des Missions, et faisait partie de plusieurs confréries. Enfin il était vraiment édifiant; il a travaillé à son salut toujours et de plus en plus. Durant sa longue maladie il a accepté ses souffrances avec une sainte résignation et n'a cessé de prier le bon Dieu. Avant de rendre sa belle âme, il a reçu les derniers sacrements; il a récité avec moi les prières des

agonisants, et m'a commandé de lui allumer le flambeau qui devait l'éclairer pour entrer dans le céleste séjour où nous espérons le revoir. Pourtant cet homme était sans instruction; jamais, dans le cours de sa vie, quoi qu'il fût domestique, il n'a cessé de remplir ses devoirs de chrétien et n'a manqué aux offices. Priez Notre-Dame de Chartres pour notre cher défunt. — Le saint scapulaire dont il était revêtu au moment du terrible accident n'a point été brûlé. Ne serait-ce pas grâce à ce saint vêtement qu'il aurait été préservé de la mort dans les flammes, comme la chose devait naturellement arriver, selon le témoignage de tous.

(M. F. à Crois., dioc. de Chartres).

6. J'ai promis une offrande à N.-D. de Chartres dans le cas où j'obtiendrais une faveur que je lui ai demandée ; je viens de l'obtenir et je m'empresse de m'acquitter de ma promesse.

(B. d'Ecr., dioc. de Rouen, Seine-Inf.).

7. Notre-Dame de Chartres a exaucé les prières que vous lui avez adressées pour notre mère.

(M. G. de P., dioc. de St-Claude).

8. Je viens vous demander une messe en actions de grâces pour remercier la bonne Vierge qui nous a exaucés.

(Vicomtesse de G., dioc. de Nantes).

9. Veuillez offrir le saint sacrifice de la messe pour remercier la bonne N.-D. de Chartres qui m'a guérie; maintenant je vaque à mon travail comme autrefois.

(. Rde S. A., dioc. du Mans).

10. Pendant la communion de vos trois jeunes Clercs, la chère âme pour laquelle nous priions tous achevait de s'envoler au ciel. N.-D. de Chartres a béni ses derniers moments.

(G. de G., dioc. d'Evreux).

11. Veuillez faire une neuvaine en reconnaissance de l'heureuse guérison de la personne que j'avais eu l'honneur de recommander aux prières.

(H. de N. diocèse d'Evreux).

12. Je vous avais demandé une lampe et des prières pour la guérison de ma femme atteinte d'une bronchite fort sérieuse. Je n'hésite pas à attribuer le mieux continu de la malade à N.-D. de Sous-Terre.

(F. de Ch., dioc. de Châlons).

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— LE COURRIER-D'EURE-ET-LOIR, journal politique, agricole et commercial, paraissant les mardi, jeudi et samedi. Rédacteur en chef: Léonce de La Rallaye. Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à Henri Dubreuil, rue du Grand-Cerf, 22. — On s'abonne, 9, rue du Soleil-d'Or, chez Gustave Duchon, libraire, et par mandats de poste à l'adresse de Henri Dubreuil, gérant du journal. — Prix : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr., pour Eure-et-Loir et les départements limitrophes; 18 fr. pour les autres départements.

Cette feuille est monarchique légitimiste, nous n'avons pas besoin d'ajouter catholique. M. Léonce de la Rallaye s'est acquis une belle réputation comme collaborateur à la rédaction du « Monde ; » les articles qu'il a donnés dans le « Courrier d'Eure-et-Loir » ont une valeur qui nous fait augurer du succès de ce journal ; nous avons constaté avec bonheur que d'autres écrivains de talent lui prêtaient déjà leur concours. Nous formons les vœux les plus ardents pour la propagation du « Courrier d'Eure-et-Loir » au milieu de nos compatriotes et nous le recommandons comme une bonne œuvre.

— LA VIE DE HENRI V, RACONTÉE AUX OUVRIERS Prix : 10 cent. et par la poste, 15 cent ; cent exemplaires, 6 fr. 70 c. — Vie de Mme la

comtesse de Chambord, 30 c. et par la poste, 40 cent. Chez Durand-Pie, Cloître Notre-Dame, Chartres.

— La Bibliothèque de l'Hôpital militaire de Toulouse vient d'ajouter à sa collection de 100 volumes à 15 c., les opuscules suivants : « 1° Punitions des persécuteurs des Papes, depuis Hérode III jusqu'à Napoléon III; 2° Histoire et miracles de Notre-Dame de Lourdes ; 3° Neuvaine et pratiques de piété en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. » 15 cent. le volume; la douzaine, 1 fr. 50. — Écrire à M. le gérant de l'Œuvre, à Toulouse, quai de Brienne, 2. — Il expédie tout franco. — Instruction synodale de Mgr l'évêque de Poitiers sur la première constitution du concile, prix : un franc cinquante, chez Henri Oudin, à Poitiers.

La Religion, la Patrie et la Famille dans l'Éducation de la jeunesse, trois discours de fin d'année; les écoles sans Dieu, la Revanche, les Femmes de France. — Par le R. P. Laurent-Lécuyer, vicaire-général des Dominicains du tiers-ordre enseignant. Paris, chez Adrien Leclere, rue Cassette, 29.

OCTOBRE 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1872.

Chaque jour, indulg. plén, pour la récitation après la communion de la prière : *O bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus. — Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la Communion réparatrice.

1er oct., mardi. — Ind. plén. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, ô ma Mère, etc. (Pour ces deux ind. jour au choix des fid.)
2, mercr. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour le scapul. bleu ; — 3° pour les associés à l'œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement.
3, jeudi. — 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les personnes qui récitent le 1er jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.
4, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le scap. rouge.
5, samedi — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).
6, — dimanche. Indulgence plén. : 1° pour le scap. bleu ; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 5° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession du premier dimanche du mois.
7, lundi. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
8, mardi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi.
9, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph. (mercr. au choix des fid.).
10, jeudi. — Indulg. plén. — 1° pour les Tertiaires-Dominicains. — 2° première des deux indulgences que peuvent gagner chaque mois les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.
11, vendredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

12, samedi. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

13, dim. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 5 oct. (jour au ch. des fidèles).

14, lundi. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu. etc. (jour au choix des fidèles).

15, mardi. — Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scapulaire bleu.

16, mercredi. — Indul. plénière 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph. (j. au ch. des fid.).

17, jeudi. — Indul. plén. : 1° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

18, vendr. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch. des fid.).

19, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 5 oct. (jour au ch. des fid.).

20, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid.)

21, lundi. — Ind. plén. pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

22, mardi. — Indulgence plén. — 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

23, merc. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le scapul. du Carmel ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

24, jeudi. Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fid.).

25, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les associés à l'apostolat de la prière (j. au choix des fidèles).

26, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 5 oct. (jour au ch. des fidèles).

27, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté. (j. au ch. des fid.).

28, lundi. — Indul. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph ; — 2° pour les posses. de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

29, mardi. — Ind. plén. pour les Tertiaires-Dominicains.

30, mercr. — Ind. plén. pour le scap. du Carmel.

31, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception. (jour au choix des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.

11e NUMÉRO — NOVEMBRE 1872 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

M. L'ABBÉ PAQUERT.

(Suite et fin).

Un grand serviteur de Dieu disait dans un élan de charité : « Des âmes, Seigneur, beaucoup d'âmes, et le ciel après ! » C'était un cri digne de François Xavier. M. l'abbé Pâquert, en apprenant la mort subite d'un vénérable prêtre de Chartres, s'exprime ainsi dans une lettre du 23 octobre 1855 : « Soyons toujours prêts à mourir, dans un grand *détachement* extérieur et intérieur, dans une parfaite pureté et liberté d'âme, sans nous mettre en souci de tout ce qui se passe, et vivant déjà dans l'éternité par notre foi, nos désirs. Bientôt le *filet* se brisera, et nous nous envolerons en Dieu pour toujours. Oh ! quand donc aurons-nous ce bonheur ! » C'était un cri digne de François d'Assise son patron de Tiers-Ordre. Ces deux paroles que nous aimons à rapprocher, indiquent un double vœu : celui de la conquête des âmes et celui de l'immolation personnelle ; mais elles sont inspirées par le même principe : l'amour ; et affirment la même tendance finale : l'heureuse et éternelle possession de l'objet aimé. Coopérer au salut du monde par ses œuvres, continuer en soi la passion de Jésus-Christ, tenir les yeux fixés sur la vraie patrie, c'est là toute la vie des hommes apostoliques : « Ils pleurent quand ils jettent leur semence sur la terre ; mais ils viendront avec allégresse chargés de leurs gerbes » (Ps. 125). Nous avons vu dans le cours de notre récit M. l'abbé Pâquert semant avec effort et plus d'une fois avec larmes ; nous allons le voir bientôt recueillir avec joie.

Au commencement de l'année 1860, le vénéré supérieur avait prêté comme toujours une oreille bienveillante aux souhaits de longue vie ; dans ces circonstances, les compliments des jeunes poètes, ses chers séminaristes, semblaient lui rappeler ses propres œuvres d'autrefois, les compositions de son talent juvénile, et il aimait la forme poétique donnée à l'expression de vœux sincères. Mais cette fois les vœux de ses enfants ne devaient pas avoir d'écho auprès du Seigneur. Le bon supérieur comprit-il qu'ils ne seraient pas exaucés ? On l'eût dit, car, dès cette époque, il s'ouvrait plus franchement sur l'état de sa santé, et même sur ses dispositions vis-à-vis de la mort. « Je n'en puis plus » disait-il presque tous les soirs à un intime ami. Puis il citait des

textes comme celui-ci : « *Qui patienter vivit, delectabiliter moritur;* celui qui vit dans la patience, meurt dans la joie. » Il prenait ses précautions contre les surprises de l'avenir, et se livrait dans une juste mesure à des confidences devenues nécessaires.

Ainsi s'écoulèrent les premiers mois de l'année. Le samedi 17 mars, il déclarait une douleur de tête excessivement violente. En vain lui conseillait-on le repos. « Je ne puis plus dormir, » telle était sa réponse ; et le lendemain, parlant de sa cruelle insomnie, il disait : « Oui, j'ai eu cette nuit l'idée de ce qu'on souffre en purgatoire. » La nature allait succomber; pourtant l'incroyable énergie de son âme allait encore remporter une victoire. Le lundi 19, il eut le courage de se traîner au couvent de la Visitation, et aux sœurs qui le priaient de s'épargner un surcroît de fatigue prévu avec raison, il répliqua : « Il faut que je vous adresse quelques paroles, ce serait la première fois qu'on ne prêcherait pas la Saint-Joseph à la Visitation. » Il fit un sermon de trois quarts d'heure ; ce fut son dernier. Cet acte pieux en l'honneur de l'époux de Marie était empreint d'héroïsme ; saint Joseph, le patron spécial de la bonne mort, n'aurait-il pas à cette heure obtenu de Dieu pour son panégyriste la récompense qu'il désirait le plus : l'arrêt d'une fin prochaine et sainte? Le mercredi, M. l'abbé Pâquert triompha encore de la souffrance pour célébrer les divins mystères : il immola l'auguste Victime, et il descendit de l'autel pour n'y plus remonter; désormais, victime lui-même de l'amour des âmes, il lui fallait subir dans la solitude les préliminaires de son dernier sacrifice. Au sortir de la messe, il mit en ordre ses papiers et termina l'arrangement de ses affaires en disant avec un air de satisfaction : « On ne sait ce qui peut arriver, je suis bien mal, je ne puis plus travailler, mais j'ai tout disposé. » Le lendemain 22 mars, il eût été trop tard déjà pour vaquer à ce soin ; M. l'abbé Pâquert était sur le lit de douleur; il devait y rester un mois et deux jours pour achever de mourir. Le médecin constata une fièvre typhoïde et se mit en devoir de la combattre avec un dévouement plus qu'ordinaire et qui sembla toujours croître avec les progrès du mal.

On entrait en semaine sainte. Le malade trouvait un adoucissement à sa situation en la comparant avec celle du Divin Maître; est-ce que des suavités célestes ne découlent pas de la Croix : *In cruce infusio supernæ suavitatis?* Précisément dans la seconde partie de cette semaine, il fut condamné à des opérations très-douloureuses. « C'est ma passion, disait-il » en montrant son crucifix. Les Sœurs de Bon-Secours qui le soignaient, édifiées de tant de force et de paix au milieu de vraies tortures, s'exprimaient en ces termes : « Si nous pouvions amener ici tous nos pauvres malades, ils apprendraient à souffrir; et l'une de ces religieuses écrivait à une autre personne : « Le médecin est dans l'admiration de la patience et de la soumission » de son respectable malade ; il semble n'avoir point d'expressions » pour rendre les sentiments que cette vue fait naître en son âme. » Oh ! que la vertu est belle ! »

M. l'abbé Pâquert craignait sans doute de faillir à l'une de ses plus chères maximes que, le 7 mars précédent, il avait proposée à une pénitente qui nous l'a rapportée textuellement : « Il faut se dévouer » comme victime en esprit de sacrifice pour la sainte Église et son Chef » suprême; recevoir volontiers les coups qui peuvent tuer l'amour- » propre et la pauvre nature, afin d'arriver à se mettre tout en Dieu,

» se cacher à tout le reste et pénétrer dans le Cœur de Jésus, se
» transformer, s'abîmer en Dieu.»

A quels efforts sur lui-même le contraignait cette résolution! Aussi répétait-il: « Qu'on demande la patience! » — Mais la patience ne vous manque pas; l'objet de nos prières, c'est votre guérison. — Qu'on demande la patience; ah! pour être patient il faut que je me comprime beaucoup. » Et il restait là calme, n'exprimant ni plaintes, ni répugnances devant les exigences de la maladie ou de la médecine. Son grand remède c'était la vue de la croix qu'il portait sans cesse sur lui et qu'il baisait fréquemment avec cette simple réflexion: « C'est tout ce que je puis faire, je ne puis plus prier. » Dès les premiers jours, on lui avait refusé la permission de réciter le bréviaire; il demanda que du moins on le laissât sur son lit. Après lui avoir accordé cette faveur, on se décida à reprendre le bréviaire: « Vous auriez la tentation de le réciter, lui dit-on. — C'est vrai; mais au moins placez-le de manière que je puisse le voir. » — On lui obéit, le cœur voulait courir où était le trésor; du livre sacré émanaient tant de souvenirs propres à délecter son âme. Il y avait une autre privation dont nul dédommagement n'est possible: celle du sacrifice eucharistique. Quand le matin, à l'heure de la première visite, un confrère annonçait au malade qu'il le quittait à cause de l'heure de sa messe: « Ah! que vous êtes heureux de la dire! répondait-il toujours; demandez la patience; faites prier nos Sœurs; dites-leur de me tirer de là; que Dieu abrége..... mais non, c'est pour me purifier. » Un mieux sensible parut dans l'état du bon supérieur le jour de Pâques. C'est alors que sa mère, informée bien tard, arriva de Boissy; on avait usé de la plus grande discrétion vis-à-vis de ses parents; il l'avait voulu. « Je les connais, disait-il, je ne veux pas
» qu'ils sachent ma position, je ne veux pas qu'ils viennent, cela leur
» ferait du mal; je les verrais pleurer, je verrais pleurer ma mère,
» cela me ferait du mal. » Mais comment cacher longtemps un fait qui était un véritable événement pour tout le diocèse? Dieu d'ailleurs sembla, pour ménager dans cette première entrevue la grande sensibilité d'une femme si pieuse et si digne de son fils, permettre un arrêt dans la maladie. Le mardi de Pâques, à peine la bonne mère avait-elle repris le chemin de son village, que les plus tristes symptômes se manifestèrent; on reconnut bientôt que la fièvre typhoïde venait de se compliquer d'une fluxion de poitrine.

Le traitement allait devenir plus rigoureux; la patience, loin de se démentir, devait y gagner un nouvel éclat. « Laissez-vous soigner comme on voudra, c'est la perfection d'une infirme. » M. l'abbé Pâquert, qui avait écrit ce conseil dans une lettre du 2 nov. 1859, allait le suivre lui-même avec plus de mérite que jamais. Les opérations les plus cruelles ne désarmaient point son courage; des détails sur un de ces moments critiques édifieront nos lecteurs. Un soir, on appliquait les ventouses au malade, et c'était pour la troisième fois. Son corps frissonnait pendant que le côté, déjà à l'avance couvert de plaies, était déchiré par les lancettes; mais pas une marque d'impatience. Quand on eut cessé, il se contenta de dire: « Est-ce fini? — Oui — Ah! c'est bien. — On vous fait du mal, mais c'est pour vous guérir. — Je le sais. — Un instant après, il s'épanchait avec un ami, en lui montrant son crucifix. — Il me manquait la plaie au côté. — Vous l'avez maintenant? Oh! oui; et il baisait le côté du Sauveur. — Et la couronne d'épines, vous l'avez aussi? — Oh! oui, ma pauvre tête souffre

tant. — Vous êtes cloué à la croix. — Oui, ils m'ont emmailloté. » En effet, pour attirer le sang aux extrémités, on avait tellement enveloppé les pieds et les jambes que tout mouvement était impossible,— et il essayait de sourire.

L'énergie des remèdes était sans effet. Du 16 au 19 avril, les vomissements de sang présageaient un fatal dénouement à une situation terrible. Le délire survint. Ce fut une occasion nouvelle d'admirer M. l'abbé Pâquert. D'ordinaire, le langage provoqué par le délire ne mérite aucune attention puisque l'absence de réflexion lui ôte toute valeur; ici il en fut autrement. Ces crises dont le malade n'avait pas conscience pouvaient servir de pierre de touche à des observateurs qui eussent voulu juger des habitudes du directeur des âmes d'après ces propos non prémédités et pourtant reflet de ses pensées de toute une vie. Alors en effet, il s'occupait d'administration, il gémissait de certaines misères qui vont parfois porter le scandale aux peuples; il donnait des avis comme en plein conseil de professeurs du séminaire, et en séance de direction pour les séminaristes ou les religieuses. On nous a rapporté plusieurs de ses paroles : « Soyez sévères pour l'admission aux saints ordres; il ne faut que de bons prêtres. — En toutes choses, il faut beaucoup de réserve et de simplicité. — Mon ami, je vous fais de la peine, je le regrette, mais je vous l'assure, c'est pour votre bien. — Allons, ma bonne enfant, il faut des victimes au bon Dieu; donnez-vous donc à lui avec beaucoup de générosité. Offrez-vous, ne lui refusez rien; offrez tout, tout pour Dieu seul. Allons! du courage! La croix, les souffrances, tout, tout...... Ne craignons rien ; Dieu est avec nous ! » D'autres fois il conversait avec le Seigneur pour ses propres intérêts et on l'entendait s'écrier : « O » mon Jésus! vous voulez donc encore me charger de cette croix : » hélas! je suis si faible ; venez à mon aide ; allons ! oui, mon Dieu, » je la prends, je l'accepte : tout, tout pour vous, mon Dieu ! » Et les garde-malades, et les amis présents écoutaient bien émus ces exclamations et se disaient mutuellement : « Il se révèle à son insu ce qu'il a toujours été. Puis il en est qui, au sortir de la chambre, ont relaté par écrit les impressions de l'entrevue.

Pour une telle âme la préparation aux derniers sacrements n'était pas difficile. Le vendredi, 20 avril, le malade reçut l'extrême-onction et, le soir du même jour, l'indulgence plénière. Après cette faveur si grande, s'adressant à son évêque qui multipliait à son égard les témoignages de haut intérêt, disons plus, d'amitié, il lui disait : « Je suis heureux! » Ce sentiment de bonheur brillait aussi sur son visage, quand on lui apportait le bon Dieu. Il communiait souvent à jeun un peu après minuit; à peine apercevait-il le Saint-Sacrement que, la tête découverte et la croix dans les mains, il montrait des élans de ferveur extraordinaire ; la cérémonie du saint Viatique put rappeler le sermon prêché par M. l'abbé Pâquert, au jour de sa première messe, sur ce texte sacré : « *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum ;* j'ai désiré manger cette pâque avec vous. » La dévotion à l'Eucharistie avait eu les prémices de sa parole de prêtre; l'Eucharistie allait fermer sa carrière sacerdotale en lui facilitant la *pâque*, le passage du temps à l'éternité.

L'action de grâces dura jusqu'à l'heure suprême qui se fit attendre plusieurs jours encore. Elle ne fut interrompue ni le samedi par les adieux de ses enfants spirituels, des séminaristes s'inclinant avec larmes sous la bénédiction paternelle ; ni plus tard par la présence de

ses parents pour qui il eut une effusion de paroles si tendres et si touchantes. Ce devoir de l'amour filial rempli, il devint très-sobre de communications avec les habitants de la terre. « Priez bien pour moi,» dit-il à un confrère dans la nuit du lundi, à deux heures du matin; et à partir de ce moment, on ne le vit presque plus s'entretenir qu'avec Dieu. Le reste de la nuit, il récita des psaumes, surtout le *Benedictus* et le *Magnificat* en entier et d'un seul trait. Plus de cent fois il revint sur les versets : *Domine, exaudi orationem meam et clamor meus ad te veniat. — In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Ces répétitions n'étaient pas toujours des actes dont il eut conscience : toutefois souvent il parut s'en rendre compte. Après les mots : *copiosa apud eum redemptio* (et l'on trouve en lui une abondante rédemption), on l'entendit jeter ce soupir significatif : « Ah! oui, mon Dieu! » Puis c'étaient des baisers continuels donnés au crucifix qui échappait sans cesse à ses faibles mains et que sans cesse il cherchait à fixer sur sa poitrine.

Le mardi matin, 24 avril, un calme apparent succéda aux agitations de la veille ; il refusa de boire en murmurant tout bas : « Plus de cela, j'ai une autre nourriture. » L'affaiblissement était rapide ; il fallait songer aux prières de l'agonie ; on les récita à la lueur de deux petits cierges que M. l'abbé Pâquert avait apportés jadis de Rome et de Lorette et qu'il avait lui-même fait tenir en réserve pour cette cérémonie. L'agonisant prouva par quelques signes son union avec ceux qui priaient ; ses lèvres essayaient un mouvement aux noms sacrés de Jésus, Marie, Joseph !

Enfin, le soir, à cinq heures trois quarts, on lui donne une dernière absolution. Quelques soupirs prolongés sortent de sa poitrine, et la vie s'échappe. Le digne supérieur expirait dans la quarante-huitième année de son âge. La cloche du séminaire tinte ; aussitôt les habitants de la ville se répètent tristement l'un à l'autre : « Il n'est plus.»

Le deuil entrait dans toutes les Communautés religieuses ; mais avec le deuil l'espérance. On pleurait un père et l'on se sentait déjà porté à invoquer un saint. Plus d'une religieuse même, nous le savons, céda secrètement à ce désir d'un culte anticipé ; et des faits singuliers qu'il ne nous appartient pas d'apprécier et sur lesquels la discrétion nous impose le silence, auraient paru justifier sur ce point la dévotion particulière de quelques âmes d'élite.

Le défunt demeura exposé dans ses appartements ; d'innombrables visiteurs vinrent là donner des larmes et des prières. On put remarquer dans cet entourage attristé plusieurs délégués de toutes les œuvres que M. l'abbé Pâquert avait encouragées ou soutenues. Les prêtres et les Sœurs de différentes congrégations demandaient les leçons de la mort auprès de celui qui leur avait donné si longtemps les leçons de la vie.

Cet empressement autour des restes vénérés fut bien autre le jour des obsèques. On se rappelle l'affluence du clergé diocésain, puis des laïcs les plus honorables de la ville, particulièrement des membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul. La cérémonie de la cathédrale eut une solennité exceptionnelle ; la procession au cimetière, malgré les signes de deuil suspendus aux bannières et les chants funèbres répétés par des centaines de voix, avait aux yeux de la foi un air de triomphe et ressemblait au cortége d'un élu. On aimait à penser que l'instant de la récompense n'avait pu tarder beaucoup à suivre celui de la mort, pour cet homme de grands travaux et de grandes

vertus. Cette consolante persuasion ne faisait d'ailleurs qu'exciter la prière et n'empêchait point les manifestations d'un pénible regret. Nous avons vu couler bien des larmes pendant l'inhumation de M. l'abbé Pâquert; sa mort était un coup porté à tant de cœurs; l'affliction commune eut plus d'un interprète; mais nul langage ne porta plus loin les accents de la douleur que la lettre épiscopale dont nous avons déjà dit un mot. Monseigneur l'évêque de Chartres, qui avait assisté à la cérémonie funèbre, demanda en faveur du défunt des suffrages qui hâteraient le terme de ses souffrances au purgatoire, si ses souffrances duraient encore. Sa Grandeur ajoutait ces lignes à l'éloge de son vicaire-général : « La fin prématurée de notre digne » supérieur est pour nous une leçon. Elle nous apprend à porter nos » espérances dans le ciel, à ne nous attacher à rien de ce qui passe, » à imiter son désintéressement qui était si connu, à bien employer » le temps, à aimer notre sainte vocation, pour partager bientôt le » bonheur dont il jouit. »

Et maintenant, après un intervalle de douze années, que reste-t-il ici-bas de M. l'abbé Pâquert? On dit que le temps s'acharne avec avidité contre toutes les mémoires et veut dérober tous les souvenirs. Le temps a été plus respectueux pour ce qui concerne notre cher défunt. Du supérieur, du vicaire-général, il reste et il restera parmi les prêtres le souvenir d'immenses services rendus et des exemples qu'ils s'appliquent à suivre; parmi les religieuses, le souvenir d'un dévouement sans exemple à la garde de leurs constitutions et à la sanctification de leurs âmes. Il reste aussi des souvenirs matériels qui ne sont pas sans prix : les plus importants sont ses disciplines et autres instruments de pénitence ensanglantés dont on se serait volontiers disputé l'héritage, et des linges trempés dans son sang que plusieurs personnes ont conservés comme des reliques précieuses. Non moins précieuses sont les lettres qu'on a conservées de lui et dont nous avons pu lire un grand nombre, grâce à une permission que nous ne saurions assez reconnaître; nous avons puisé là des richesses pour notre humble notice.

Nous n'avons aucun mérite à comprendre qu'une main plus habile eût mieux enchâssé ces perles et donné un tout autre intérêt au tableau que nous venons d'esquisser. Du moins nous aurons la satisfaction d'avoir payé, au nom de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, une dette de reconnaissance à un prêtre qui aida jadis de sa protection efficace cette institution alors naissante, trop peu comprise et qui avait grand besoin de paroles protectrices.

Sur le tombeau de M. l'abbé Pâquert, mausolée élevé aux frais du clergé et de beaucoup de fidèles, nous lisons une longue inscription de laquelle nous détachons ces mots : *optimi illius viri memoria est in benedictione;* la mémoire de cet homme excellent est en bénédiction. Nous associant à cette pensée, nous désirions faire connaître, surtout à nos enfants, futurs prêtres, l'histoire de ce prêtre modèle qui aimait l'Œuvre des Vocations pauvres et que tant de leurs aînés dans la vie lévitique ont appelé leur père en Jésus-Christ : *Investiga patrum memoriam.* (Job, 8. 8.)

L'abbé GOUSSARD.

SOUVENIRS DE PÈLERINAGE.

Lourdes est une jolie petite ville des Pyrénées, dans le diocèse de

Tarbes. Elle est située à l'entrée de plusieurs gorges de montagnes qui conduisent aux eaux thermales les plus fréquentées des Pyrénées.

A quelque distance de la ville, à l'ouest, se dresse un mur de rochers, presque à pic, connus dans le pays sous le nom de Roches Massabielle, c'est-à-dire vieilles roches.

Dans cette muraille de pierres grisâtres, la nature a creusé une grotte d'environ douze pieds de haut et d'une égale profondeur.

A l'extérieur, à droite, à environ six ou sept pieds du sol, se trouve l'excavation, en forme de niche, dans laquelle la Vierge Immaculée s'est montrée à Bernadette. Une blanche statue en tient la place et rappelle aux pèlerins la miraculeuse apparition.

La source, surgie miraculeusement sous les doigts de l'enfant de Marie, est renfermée dans un petit monument de pierre, sur lequel on a placé une tablette où sont gravés ces mots prononcés par la Très-Sainte Vierge :

Allez boire à la fontaine et vous y laver. Février 1858.

L'eau sort par trois tuyaux et tombe dans un bassin creusé pour la recevoir, — le trop-plein s'écoule dans le Gave. Une grille longe la grotte et la partage par le milieu; — la fontaine est en dehors de la grille.

La délicieuse église de Notre-Dame de l'Immaculée Conception s'élève en arrière de la grotte dont un chemin assez étroit la sépare. Une crypte lui sert de soubassement. L'établissement définitif des missionnaires est en voie de construction (1).

Ne craignez pas, Monsieur le Rédacteur, que je m'étende davantage sur la description de ces lieux bénis. Je sens que vous demandez de moi autre chose que de mettre en relief les pierres posées par la nature, ou celles dont la main des hommes a formé une admirable basilique, et que vous préférez à tous les prestiges de la parole quelques-uns de ces détails intimes, *de ces tards venus* qui viennent confirmer la vérité des récits de leurs devanciers.

Je vous dirai d'abord que j'ai porté à Lourdes, avec tous les pèlerins de Notre-Dame de Chartres, le sentiment de l'incomparable dignité dont nous étions comme revêtus, en représentant le plus antique sanctuaire consacré à la VIERGE MARIE, auprès de CELUI qui, si près de sa naissance, attire cependant vers lui les foules agenouillées. L'effigie en métal de la *sainte tunique* (2) ou *chemisette de Marie*, retenue sur nos poitrines par un ruban couleur d'azur, était notre signe de ralliement, et nous marchions à la suite de notre magnifique bannière, avec une vive allégresse et une noble fierté (3). — Cette bannière, blanche, brodée d'or, portait en haut le dessin de la sainte tunique ou voile de Marie :

(1) C'est dans leur maison provisoire que l'on conduit les personnes *guéries*, afin de les examiner et de dresser, s'il y a lieu, procès-verbal de leur guérison.

(2) Donnée par Charles le Chauve à l'Eglise de Chartres comme étant en France le centre de la dévotion à Marie, ce prince tenait cette relique insigne de l'impératrice Irène.

(3) Par une erreur involontaire, la bannière de Notre-Dame de Chartres, qui devait avoir le 2e rang dans la procession, n'occupait que le 33e ; mais elle a reconquis sa place d'honneur dans la basilique de Notre-Dame de Lourdes, où elle est appendue derrière le sanctuaire.

A gauche, l'image de NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE, avec la légende *Virgini pariluræ;*

A droite, la *Vierge Noire,* avec l'inscription NOTRE-DAME DU PILIER.

Grande inscription sous le tout :

A Notre-Dame de Lourdes, les Enfants de Notre-Dame de Chartres.

Dans le bas, les armes du Saint-Père et les armes de Mgr l'Evêque de Chartres.

Des ecclésiastiques du diocèse portaient à tour de rôle notre splendide étendard; des jeunes filles, vêtues de bleu et la tête couverte d'un voile blanc, tenaient les glands de devant; les autres étaient tenus par les dames du pélerinage; en tête des prêtres chartrains, qui avaient pu réaliser le désir de *tous* en venant à Lourdes, on remarquait M. l'abbé Barrier, vicaire général, M. l'abbé Dallier, curé de la cathédrale, et M. l'abbé Coince, curé de Châteauneuf.

Un cœur de nacre (1), à rayons de vermeil, déposé sur un riche coussin, était porté à la suite de l'étendard de la *Vierge aux miracles* par la pieuse promotrice de notre pélerinage. On y avait renfermé tous nos noms afin de les placer sous le patronage immédiat de Notre-Dame de Lourdes, et d'attirer sans cesse sur eux son maternel regard; comme si, dira-t-on peut-être, une mère pouvait jamais oublier ses enfants... Non, sans doute, mais Marie est si bonne qu'elle accueille et qu'elle bénit, dans leur simplicité, ces témoignages de filiale affection. — Elle aura aussi, je n'en doute pas, agréé l'offrande recueillie dans notre diocèse et destinée à l'achat d'un splendide vitrail, indépendamment de la somme déjà versée pour les orgues et pour la bannière. Notre pieuse zélatrice, entourée de plusieurs d'entre nous, a remis cette nouvelle offrande entre les mains de Monseigneur l'évêque de Tarbes dans une bourse élégamment brodée. Sa Grandeur a daigné recevoir ce don avec la plus gracieuce affabilité.

Le Dimanche 6 octobre devait être le jour des grandes audiences de la Reine du SAINT-ROSAIRE : Elle recevait les hommages de ses loyaux sujets, et leurs chants d'amour montaient jusqu'à son trône... Leur âme était remplie d'une incomparable félicité; elle débordait d'une joie céleste; mais aucun signe palpable, éclatant, ne vint manifester la toute puissance d'intercession de Marie... C'était la terre qui s'élevait vers le ciel avec d'indicibles accents de foi et d'amour. Le lendemain, c'était le ciel qui devait s'incliner vers la terre pour y faire descendre la bénédiction du miracle.

Le dimanche, c'était le jour de gloire pour Marie. Le lundi devait être celui de ses miséricordes.

Après s'être présentée à ses enfants avec toute la majesté d'une souveraine, elle allait se montrer à eux avec l'ineffable tendresse de la plus compatissante, de la plus aimante des mères.

Il était environ huit heures du matin, Monseigneur d'Agen achevait la célébration du Saint Sacrifice sur l'autel placé au-devant de la grotte, quand une rumeur soudaine se fait entendre. On écoute, on interroge, on redoute un accident; tant d'infirmes sont groupés autour de la piscine! Mais bientôt le cri joyeux de *miracle, miracle,* change en transports de joie toutes les inquiétudes. Une jeune fille

(1) Ce cœur contenait 1,500 noms. — Bien des personnes n'ayant pu se rendre à Lourdes, avaient tenu à prendre leur part de l'ex-voto offert à la Vierge Immaculée.

de l'hôpital de Blois, sourde et muette de naissance, vient d'être instantanément guérie en buvant à la fontaine et en se frottant les oreilles avec l'eau qui en découle. On la conduit en deçà de la grille au fond de la grotte, et tandis qu'on lui parle d'un côté, de l'autre, Monseigneur de Tarbes lui souffle des paroles dont le bruit la fait retourner avec vivacité. L'épreuve, plusieurs fois réitérée, reste toujours victorieuse. Maintenant il faut lui apprendre à parler; elle répète les mots comme le ferait un petit enfant. Mais sa voix est sonore, et les noms de Jésus et de Marie sortent pour la première fois de ses lèvres, naguère encore condamnées à garder un éternel silence.

Il devait y avoir une instruction après la messe, Monseigneur d'Agen annonce que le miracle en tient lieu, et raconte d'une voix émue la grande manifestation de la toute-puissance d'intercession de Marie.

Dans l'après-midi la scène change; un autre spectacle vient frapper nos regards. Une jeune infirme de Luçon, étrangère à la joie dont le cœur des pèlerins est inondé, se tient auprès de la fontaine en versant des torrents de larmes. « Bonne Mère, » s'écrie-t-elle avec une indicible angoisse, « vous ne voulez donc pas me guérir... » et pour la quatrième fois elle trempe dans la piscine son pied ankylosé, et tout ulcéré par les esquilles qui s'en échappent... Elle est venue de si loin, sa foi est si ardente, sa douleur si vive, que les pèlerins, en entendant sa plainte, s'unissent à sa prière, et disent d'une commune voix : « Bonne Notre-Dame de Lourdes, guérissez-la. »

Marie semble ne pas écouter ces cris de détresse; mais le délai n'est pour elle qu'un moyen de rendre le bienfait plus sensible, plus éclatant.

L'infirme, sans se décourager, plonge une cinquième fois son pied dans le bassin...; et les pèlerins de repéter encore : « Douce Mère, par pitié guérissez-la. » Ce fut le trait vainqueur : la jeune fille retire son pied. O ravissement! ô bonheur! il a repris toute sa souplesse, la plaie est refermée; elle prend ses béquilles, court les déposer dans la grotte, et la voilà qui sautille comme un oiseau, qui va, vient, court éperdue au milieu de la foule attendrie, qui se retire avec respect pour laisser passage à la *miraculée de Marie*.

Plusieurs autres prodiges non moins frappants eurent encore lieu en ce même jour; du reste ils sont si fréquents, si multipliés que la population de Lourdes ne s'en étonne plus et en écoute le récit avec une apparente froideur.

Puisque nous en sommes aux impressions, je vous dirai qu'à la majestueuse procession de dimanche, deux choses m'ont profondément touché. — Le triple salut de la bannière en deuil de l'Alsace en passant devant Nosseigneurs les Évêques qui se sont levés pour la bénir, et la vue d'une petite oriflamme bleue portant cette inscription en papier doré : « *J'étais aveugle*, NOTRE-DAME DE LOURDES *m'a guérie.* » Cette petite bannière qui exprimait, dans sa forme humble et pauvre, une si grande merveille, était portée par une dame qui chantait de toutes ses forces les louanges de sa bienfaitrice du ciel.

Ah ! comme elle, montrons-nous reconnaissants; aimons à rapporter les prodiges dont nous avons été les heureux témoins, et à redire les royales munificences de la Vierge sans tache.

Pèlerins de Notre-Dame de Chartres, retournons dans sa crypte mystérieuse, tant de fois séculaire, pour y continuer l'hymne sacrée

commencée aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, et que ces appellations chéries qui nous rappellent tant de merveilles soient à jamais gravées dans nos souvenirs et dans nos cœurs.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX.

Rome et les Francs-Maçons. — Le Saint-Père, toujours captif au Vatican, ne peut faire ses visites comme autrefois aux grands sanctuaires de Rome, ni se rendre aux grandes basiliques pour y officier; il lui faudrait traverser des rues occupées par les séides de la Révolution, par des misérables chargés d'assaillir de leurs blasphèmes, de leurs cris de mort les prêtres et les religieuses, de lapider les madones, de semer partout le crime et l'ignominie. Le Pape ne peut se condamner à voir sa Rome dans un tel état, sa Rome que les Piémontais lui ont prise avec le vain espoir de la garder. Dans sa captivité le Pape continue à recevoir des témoignages d'attachement de la jeunesse et de la noblesse de la Cité. Dans l'audience du 2 octobre, Sa Sainteté, répondant aux vivats enthousiastes de ses sujets fidèles et à l'adresse d'un jeune Romain, a terminé son discours par de nouvelles recommandations sur l'éducation des enfants. — A l'une des audiences ultérieures, le Saint-Père a, dans un passage de son allocution, fait l'éloge de saint Edouard, roi d'Angleterre. La presse maçonnique a vivement attaqué ces paroles ; selon elle, c'était un blâme trop évident des rois auxquels les sociétés secrètes imposent aujourd'hui leurs ordres ; la presse catholique, au contraire, a vivement applaudi aux paroles de Sa Sainteté.

La franc-maçonnerie et le catholicisme sont aujourd'hui, plus clairement qu'ils ne l'ont jamais été, les deux adversaires d'une terrible lutte en France comme en Italie, etc. Combien le Saint-Siége a fait preuve d'une pénétration profonde, d'une parfaite intelligence des besoins de son temps quand, il y a quelques années, il a renouvelé et fortifié les anathèmes des Papes précédents sur les *sociétés secrètes,* sentine de toutes les erreurs, cause de toutes les révolutions religieuses et politiques. Le meilleur moyen de combattre l'influence des francs-maçons, influence progressive en France comme en Italie, c'est de les démasquer. A notre avis, la plus forte digue à opposer au flot montant d'impiété qui envahit le peuple, surtout par les journaux démagogiques, c'est la diffusion des livres où l'on flétrit en le dévoilant le plan infâme des sociétés secrètes. — Nous signalerons dans ce but deux petites brochures qui ont déjà trouvé beaucoup de lecteurs ; l'une est intitulée : *les Francs-Maçons,* par M. de Ségur ; in-18, au prix de 30 centimes, et par la poste 40 cent. (A Chartres, chez Durand-Pie.) — L'autre : *Philosophie de l'Internationale,* par A. Delaporte (A Paris, chez Victor Palmé, prix : 1 fr.).

La persécution contre les catholiques prend un caractère de plus en plus sérieux en Allemagne. Tous les Evêques ont protesté par le *Memorandum* de Fulda contre la conduite du gouvernement.

— M. l'abbé Rigaud, vicaire à Saint-Pierre de Limoges, a été autorisé par son évêque à faire un appel aux dons des catholiques pour l'érection d'une église de Notre-Dame de la Salette dans la ville de Limoges. Nous sommes priés d'en avertir nos abonnés qui pourront lui envoyer directement leur offrande.

Le vicomte de Damas, président des comités du pèlerinage à la

Sainte-Montagne, a remercié, au nom de ces mêmes comités, le Rév. P. Picard, directeur du pèlerinage à Notre-Dame de la Salette. Le Rév. P. Picard lui a répondu. Ces deux lettres, devenues publiques, sont un nouvel encouragement aux manifestations de la foi, une nouvelle protestation contre les insultes des radicaux de Grenoble et de Nantes.

— La cure et le pèlerinage de Notre-Dame du Pontmain viennent d'être confiés à des Oblats de Marie-Immaculée.

— Un grand nombre de personnes ont eu la pieuse pensée de se préparer aux prières publiques votées par l'Assemblée Nationale en faisant une neuvaine de pénitence et de prières. Le directeur de l'Œuvre de l'Association de Notre-Dame du Salut nous fait connaître le programme de ses Associés. — La neuvaine s'ouvrira le samedi, 9 novembre; le jour de jeûne est fixé au 15, et la communion au dimanche 17. Le jeûne pourra être remplacé par une autre pratique de piété.

— *La Société de Saint-Michel* en faveur des âmes du Purgatoire ne cesse point de s'étendre malgré nos temps mauvais. Le total des associés en ce moment est de 14,900, parmi lesquels 1,460 fondateurs. Le nombre des messes de fondation s'élève à 3,223, par où l'on voit que la même personne fonde souvent plusieurs messes. Du 1er septembre 1871 au 31 août 1872 la Société a fait dire 13,284 messes, parmi lesquelles 6,240 générales pour tous les associés défunts. (Demander des notices pour plus d'explications à M. Cotasson, secrétaire de la Société, ou à M. Manceron, trésorier, rue Saint-Louis, 2, Bourges (Cher).

Patriotisme d'un Evèque. — Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, avait, depuis la conquête par les Prussiens, un factionnaire allemand placé à la porte de son palais épiscopal. Plusieurs fois il avait écrit à la commandature pour prier qu'on le lui enlevât, déclarant qu'il n'avait nul besoin d'être gardé, et qu'on devait comprendre combien il lui était pénible de rencontrer à sa porte ce soldat allemand. Jusqu'ici on n'avait tenu aucun compte de ces observations, et la sentinelle montait toujours la garde devant le palais. Dernièrement, l'évêque fait atteler, puis il descend en grand costume sacerdotal, et invite la sentinelle allemande à monter avec lui dans son carrosse. Le soldat n'ose résister et s'installe à côté de l'évêque, qui se fait conduire à l'hôtel du gouverneur, qui le reçoit immédiatement et s'informe du motif de sa visite. — Monsieur le gouverneur, répond le prélat, je viens de ramener moi-même à votre hôtel le factionnaire que vous persistez à m'imposer. Je dois vous prévenir que s'il est remplacé cette fois encore, je me réfugierai chez un curé quelconque de mon diocèse, à moins que vous ne préfériez que je ne me regarde comme prisonnier dans mon palais. Le gouverneur, devant cette ferme volonté, décida qu'on ne placerait plus de sentinelle chez l'évêque. (*Le Monde*, *27 octobre*).

Nous trouvons le trait suivant dans le *Moniteur des jeunes ouvriers*, feuille hebdomadaire, au prix de 4 fr. Rédacteur : M. Laschett, 126, boulevard Montparnasse :

Le vrai peuple. — Quand les radicaux font du tapage sur un point, leur exemple est immédiatement suivi par les frères et amis; aussi a-t-on vu les saturnales de Grenoble amener les scandales de Nantes. Les communards de Lille paraissent vouloir imiter ces der-

niers. Hier, dit le *Propagateur*, des voyous insultèrent grossièrement un ecclésiastique, professeur au collége de Marcq ; admonestés par un passant, ils redoublèrent de violence, quand un homme vigoureux, sortant du rassemblement que la scène avait produit, s'élança sur eux avec un fort bâton, en s'écriant que, pour ces canailles, il n'y avait pas d'autre arme à employer.

Le général Cluseret, lui-même, sauvé par un prêtre. — Divers journaux publient l'extrait suivant d'une lettre de Cluseret :

« Je n'ai jamais eu de passeport prussien, je n'ai eu besoin d'aucun passeport.

» J'ai été sauvé *par un prêtre,* qui m'a gardé cinq mois chez lui. Cet homme avait des idées absolument opposées aux miennes ; il m'a sauvé par devoir et non par affection, ce qui prouve, en passant, qu'il y a encore de nobles cœurs en France. »

Les communards diront-ils encore que les prêtres ne sont bons à rien?

La vengeance des Pèlerins. — Au moment où les Pèlerins de Clermont-Ferrand partaient pour Lourdes aux cris : *A bas la calotte ! Cayenne et Lourdes !* unis comme une injure suprême ou une menace de déportation prochaine, on a vu toutes les têtes se montrer aux portières avec le sourire de la paix et du bonheur. Les prêtres tenaient à la main leur calotte pour faire voir combien ils sont heureux de la porter et de recevoir l'honneur de la persécution. Les femmes agitaient leurs mouchoirs en signe de victoire ; et les chapelets dans leurs mains encore et dans celles des hommes, des jeunes catholiques, paraissaient au dehors pour réponse et pour vengeance : les chapelets qui vont marquer les prières adressées au ciel pour les malheureux insulteurs.

La souscription pour le clergé de Genève. — On sait que les *libres-penseurs* de Genève persécutent en ce moment les catholiques de cette ville. Ils ont cru faire un coup de maître en supprimant l'allocation de dix mille francs faite à Mgr Mermillod, curé de Genève, évêque d'Hébron, et à ses quinze vicaires ; une souscription ouverte dans les colonnes du journal l'*Univers* a réuni en quelques jours une somme de 25,000 francs.

CHRONIQUE DE N.-D. DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur à Notre-Dame du Pilier. — 2° Une plaque de marbre avec cette inscription : *A Notre-Dame de Chartres, santé des malades, deux cœurs reconnaissants.* — 3° Un cœur à N.-D. du Pilier en action de grâces d'une faveur obtenue. — 4° Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — 5° Un cœur avec une offrande en argent, don d'une dame de Paris, en reconnaissance du bon succès obtenu dans une entreprise. — 7° Un cœur à Notre-Dame du Pilier, offert en actions de grâces par M. M. de P. — 8. Une offrande de 50 fr. faite par une dame anonyme pour plusieurs grâces obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. — 9° Une somme de 100 fr. pour aider à l'acquisition d'une belle statue du Sacré-Cœur de Jésus. Cette offrande a été faite pour accomplir un vœu fait pendant la guerre. — 10° Un don en argent pour contribuer à la décoration projetée de la chapelle de Notre-Dame du Pilier.

Lampes. — 101 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de novembre, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre :* 56 pendant 9 jours, 13 pendant un mois, une pendant 2 mois, une pendant 3 mois, une pendant 6 mois, 4 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier* : 3 pendant 9 jours, une pendant un mois, 2 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle de Saint-Joseph :* 10 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur :* 2 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du St-Sacrement :* 2 pendant un mois, une pendant 6 mois.

Consécration des petits enfants : 36 nouveaux enfants inscrits, dont 11 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'octobre : 326.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 274.
Nombre des visiteurs pour la crypte : 955.

Pèlerinages. — Un bon nombre d'étrangers sont venus, dans le cours du mois d'octobre, témoigner leur dévotion à Notre-Dame de Chartres ; nous pouvons même dire que nous en voyions moins les années précédentes à pareille époque. Parmi eux plusieurs sans doute voulaient se dédommager d'une privation ; n'ayant pas participé aux grands pèlerinages nationaux comme leurs compatriotes, ils étaient venus saluer, à une moindre distance, Notre-Dame de Chartres, but de tant de pèlerinages nationaux dans les siècles passés. Des personnes du Mans ont été conduites à Chartres par le motif ici exprimé. Nous avons remarqué surtout parmi les ecclésiastiques des prêtres et des séminaristes de la Société des Missions étrangères; ils voulaient mettre leur avenir sous la sauvegarde de notre auguste Patronne ; peu de temps après nous apprenions un départ des jeunes missionnaires de la Société pour les contrées lointaines.

Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus. — En donnant, au dernier numéro de la *Voix*, le chiffre atteint chez nous par les offrandes pour le vœu national, nous aurions dû ajouter que beaucoup de souscripteurs de Chartres avaient versé leur aumône directement entre les mains des collecteurs de Paris, surtout avant la formation du Comité chartrain. Le chiffre de 2568 francs publié en octobre a été de beaucoup dépassé.

Continuer d'envoyer les offrandes pour l'église du Sacré-Cœur à M. Henri de Boissieu, rue Chantault, ou à M. Henri Laigneau, avocat, rue Sainte-Même.

— Les clercs de Notre-Dame ont eu à la Crypte, dans la seconde semaine d'octobre, une cérémonie de première messe; c'était la seconde fois pour l'année 1872. A la Trinité, nous avions compté cinq prêtres élevés aux frais de la Maîtrise ; nous en avions un sixième à l'ordination dernière : M. l'abbé Pardos, né à Prasville, au diocèse de Chartres. Peut-il être une fête de famille plus douce que celle qui réunit près de l'autel en pareil cas les élèves et les maîtres de notre établissement ? Il n'y en a pas de plus édifiante. Le saint sacrifice célébré par un clerc de Notre-Dame, nouvellement ordonné, attire bien des bénédictions sur les siens; vous en avez votre part, chers associés. Vos prières et votre denier de Notre-Dame vous sont alors comptés par Marie, à qui le jeune ministre du Seigneur vient offrir les prémices de son sacerdoce. La plupart des personnes qui assistaient à la messe de M. l'abbé Pardos étaient des membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre ; nous les remercions d'avoir ainsi

par leur présence donné une nouvelle marque d'intérêt à une Œuvre qui ne pourrait vivre d'ailleurs sans ce patronage.

— Il paraît que les émigrés d'Alsace et de Lorraine sont au nombre d'environ cinq cent mille ; ils se sont exilés, au prix de durs sacrifices et de déchirantes séparations, afin de rester Français. Les grands journaux ont ouvert une souscription en faveur des Alsaciens-Lorrains sans ressource ; la liste des souscripteurs s'allonge tous les jours. Les abonnés de la *Voix* seront heureux d'apprendre que l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres a voulu participer à ce mouvement de charité française, en prenant complètement à sa charge, pour jusqu'à la fin de leurs études ecclésiastiques, l'éducation de deux petits garçons de Metz présentés par Monseigneur l'évêque de Metz lui-même. Depuis la guerre, l'œuvre avait accordé déjà la même faveur à deux petits Alsaciens des environs de Strasbourg. Trois autres Lorrains du diocèse de Verdun font également partie de nos protégés. Ces sept élèves, particulièrement les quatre enfants du pays annexé, aiment à prier Notre-Dame de Chartres en faveur de leurs malheureux compatriotes, Allemands pour l'heure par le domicile, toujours Français par le cœur.

Des motifs imprévus nous ont forcés de prendre quelques élèves de plus que l'an dernier. En ce temps où la question des miracles est à l'ordre du jour, il est un miracle dont nous aimons surtout à nous souvenir : celui de la multiplication des pains.

— Le 17 octobre, jour où tant de pèlerins se rendaient à Issoudun, pour célébrer une fête dont le récit a été publié par la presse catholique, et renouveler la consécration solennelle à Notre-Dame du Sacré-Cœur, nous célébrions à Chartres l'anniversaire de la Dédicace de la cathédrale qui eut lieu en 1260, et de la nouvelle dédicace de la crypte, après restauration de ce monument, en 1860. Deux grandes dates de notre histoire! Il y a douze ans, que d'évêques, que de prêtres et quels flots de peuple se pressant devant nos Madones! Il y a six siècles, même manifestation, et de plus la présence du roi de France, et ce roi était saint Louis, et la France était heureuse et avait droit d'être fière alors!

— Le surlendemain 19, c'était la fête de saint Savinien et de saint Potentien, premiers apôtres de notre pays, prédicateurs de la foi envoyés par saint Pierre. La précieuse relique de saint Savinien, devenu évêque de Sens, était exposée à la vénération des fidèles. Nous ajouterons que l'illumination de la chapelle laissait voir ce jour-là plus facilement les peintures murales qui y ont été exécutées en 1648, après le pélerinage du roi Louis XIV et de la reine sa mère. Au XVII[e] siècle Chartres se faisait gloire de s'agenouiller devant son auguste Patronne et devant ses saints apôtres auprès du roi de France.

—*Un nouveau livre sur Notre-Dame de Chartres*. Le livre intitulé : *Description et histoire de la cathédrale de Chartres*, par M. l'abbé Bulteau, a passé entre les mains d'un grand nombre de lecteurs. Depuis vingt-deux ans ce beau travail a été une source sûre de documents précieux pour beaucoup d'autres écrivains; et bien des archéologues en ont fait leurs délices. M. l'abbé Bulteau, voulant faciliter au public la connaissance des trésors d'architecture, de statuaire, d'iconographie que présente notre splendide basilique, vient de publier à Cambrai un abrégé de son grand ouvrage ; il a profité de nouvelles recherches et des avis de confrères instruits pour donner à

ce petit volume toute la perfection désirable sur quelques points jusqu'alors difficiles à éclaircir. Cette petite monographie servira de guide aux pèlerins, aux touristes, aux amis de l'art national et chrétien qui viennent prier Notre-Dame de Chartres et visiter sa merveilleuse église ; un résumé succinct de l'histoire du pélerinage donne au livre un cachet particulier d'utilité. L'auteur a ajouté de petites notices intéressantes sur les autres églises de notre ville. Nous adressons nos humbles félicitations à M. l'abbé Bulteau, ancien vicaire de la cathédrale, membre de plusieurs sociétés archéologiques et historiques; ce travail est un nouveau témoignage de sa dévotion bien connue à Notre-Dame de Chartres. — (Ce livre se vend 1 franc au profit de l'Œuvre des Clercs.)

NÉCROLOGIE.

Nous avons trois personnes à inscrire aujourd'hui sur notre nécrologe : un séminariste, clerc de Notre-Dame ; un pieux laïque, bienfaiteur des Clercs ; un prêtre, ami dévoué de notre Œuvre et grand zélateur du culte de Notre-Dame de Chartres.

Antoine Fauchereau. — Le lundi, 14 octobre, dix de nos enfants de chœur, avec plusieurs de leurs maîtres, partaient de grand matin et franchissaient une route de dix lieues pour représenter l'Œuvre des Clercs à une cérémonie d'obsèques, pour rendre les derniers devoirs à un ancien élève de notre établissement. Antoine Fauchereau, petit-neveu de M. l'abbé Fauchereau, vicaire-général, venait de mourir à Bû dans sa vingtième année. Depuis près de trois ans il était livré aux soins maternels, soins infatigables mais impuissants contre une phthisie opiniâtre ; il languissait au pays natal, espérant jusqu'à la fin la possibilité d'une guérison et par conséquent du retour au lieu de ses études forcément abandonnées. Tout ce qui rappelait Notre-Dame de Chartres reposait son cœur fatigué d'attendre et il répétait : « Oui, j'irai bientôt. » Ce vœu fut réalisé au mois de septembre dernier, mais pour trop peu de jours. On céda à ses instances et on lui permit le voyage de Chartres. Aidé d'un condisciple, son compatriote et son ami d'enfance, il eut la consolation de venir offrir à Notre-Dame, dans son sanctuaire aimé, ses pieux et affectueux hommages qui devaient être, contre son attente, le salut d'adieu. Après quelques journées sanctifiantes passées sous l'œil de maîtres chéris et au milieu des tendres soins de nos Sœurs de l'Immaculée-Conception, il dut repartir : Notre-Dame voulait épargner à ses parents la douleur de ne pas eux-mêmes lui fermer les yeux ; elle l'avait d'ailleurs préparé à mourir. Ses derniers jours fournirent de nouveaux sujets d'édification à sa famille, à son curé, le vénérable octogénaire si bon pour ses paroissiens et en particulier pour ses séminaristes.

Nous avons pu constater nous-même quelles sympathies le jeune Antoine s'était acquises dans sa paroisse ; les assistants furent nombreux aux funérailles. Une grande partie de l'office fut chantée par nos élèves revêtus de leur costume de la cathédrale. M. l'abbé Bourlier célébra la messe et fit, au moment de l'absoute, l'éloge du défunt; la vue des insignes de clerc de Notre-Dame posés sur le cercueil était une prédication d'un autre genre qui confirmait celle de notre bien-aimé supérieur. Puissent nos prières et nos chants avoir provoqué d'autres prières, ouvert les portes du ciel à notre cher défunt, s'il n'y était déjà, consolé les parents chrétiens et prouvé une fois de

plus notre respectueux attachement au digne oncle, au vicaire-général qui conduisait le deuil!

M. Vallou de Lancé. — Notre bréviaire fait un bel éloge de l'un des saints français dans cette simple phrase: « Il y avait auprès de lui un tel concours de pauvres que quiconque demandait la demeure d'Eloi, recevait cette réponse : Où vous apercevrez une réunion de pauvres, là aussi vous trouverez Eloi. » La pensée contenue dans ce texte occupait notre esprit le 7 octobre, quand le clergé de la cathédrale et des séminaires descendait vers l'une des principales maisons de la ville, au son des cloches qui donnaient des notes funèbres. La rue Chantault était remplie de pauvres : les vieillards des Petites-Sœurs, les enfants de l'ouvroir du Sacré-Cœur de Marie et d'autres formaient deux lignes longues et serrées dont le point de départ était un cercueil. A qui donc convenait cet appareil d'une assemblée de pauvres reconnaissants et en prière? A celui que l'honorable rédacteur du *Courrier d'Eure-et-Loir* a si justement appelé « intendant de la Providence et bienfaiteur de tous, même de ceux qui le payaient d'ingratitude. » M. Antoine-Michel-Fernand Vallou de Lancé est décédé en son hôtel le 6 octobre 1872, dans sa cinquante-septième année. Un accident, plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord, le conduisit au tombeau ; et quand le prêtre se présenta pour le disposer au sacrifice de la vie, il se montra de suite résigné et fort : « C'est la volonté de Dieu, » dit-il, et il reçut en paix les sacrements de l'Eglise. On avait beaucoup prié pour sa guérison; on obtint, nous n'en doutons pas, la sanctification de ses derniers moments. Malgré les munificences de sa charité, munificences dont notre Œuvre, elle aussi, peut rendre témoignage, malgré la foi et les habitudes vraiment chrétiennes dont M. Vallou de Lancé donnait l'exemple, N.-D. de Chartres n'a pas permis qu'il fût conservé plus longtemps aux siens. Ces afflictions qui se succèdent dans une famille où la bienfaisance est sœur de la fortune, seraient pour nous un mystère, si l'on ne savait que, dans un temps de calamités comme celui où nous sommes, les élus du Seigneur sont prêts à porter leur part de fléaux particuliers et publics plus que beaucoup d'autres, parce que plus que les autres ils ont les consolations de la vertu et les promesses de l'autre vie.

M. l'abbé Carré. — La *Voix de Notre-Dame* doit un hommage à la mémoire de M. l'abbé Carré, mort récemment curé d'Illiers, chanoine honoraire, ancien directeur et professeur de philosophie au grand séminaire de Chartres. Outre les divers titres qu'il avait à l'estime du clergé, nous devons signaler celui-ci : peu de prêtres dans le diocèse se sont occupés aussi constamment de fournir des élèves aux maisons ecclésiastiques; nous en avons eu plusieurs et nous en avons encore à la Maîtrise ; d'autres ont été placés de suite aux petits séminaires. Notre feuille doit dire aussi que le digne curé a donné toute sa vie des preuves d'un grand zèle pour le culte de Notre-Dame de Chartres. Ces réflexions faites, nous laissons la place au touchant discours que M. l'abbé Onillon, un des directeurs actuels du grand séminaire, a prononcé, le jour de l'inhumation, en présence d'un vicaire-général, de plusieurs chanoines et autres ecclésiastiques, d'une grande partie de la population d'Illiers.

ALLOCUTION PRONONCÉE AUX OBSÈQUES DE M. LE CURÉ D'ILLIERS
le 5 octobre 1872.

Laudent eum opera ejus. (*Prov. XXXI.* 31).
Que ses œuvres fassent sa louange.

Mes Frères,

En présence de la mort et pour interpréter une grande douleur, ce qui convient c'est le silence. Lorsque les fils d'Israël au désert apprirent que le grand prêtre Aaron était mort sur la montagne (1), toute la multitude s'arrêta et pendant trente jours chaque famille pleura dans la paix de la solitude. Et les amis de Job, venus pour le consoler, demeurèrent sans mot dire à la vue de cet ami qu'ils ne reconnaissaient plus. Et ils se tinrent dans le silence, car ils voyaient que c'était là une immense douleur. (2).

Pour nous, mes Frères, si nos souvenirs passés et notre émotion présente ne suffisaient point à soutenir notre pensée, que nos yeux se lèvent : et les voûtes de cet édifice parleront, les cloches maintenant si harmonieuses et jusqu'aux pierres du sanctuaire diront sa louange, *lapides clamabunt.* (3).

Puis les petits et les pauvres ne sont-ils pas là qui pleurent un père : émouvant langage, muette éloquence qui, seule, dit plus et mieux que nous ne saurions jamais faire!

Pourtant, mes Frères, de si touchantes instances nous ont été faites que nous avons dû céder, et nous dirons, comme nous le pourrons, ces quelques mots. O Père, ce sera donc là aussi l'humble retour de ma reconnaissance : aux premiers jours de mon sacerdoce votre voix voulut bien se faire entendre pour me dire : « *Et tu puer, propheta Altissimi vocaberis* (4). » (Et vous aussi, enfant vous serez appelé prophète du Très-Haut.) C'est aujourd'hui que l'enfant voudrait les accents du prophète ; car il faut l'Esprit du Très-Haut pour comprendre et dire le secret d'une vie sacerdotale.

I.

Né d'une bonne famille, Charles-François-Marie Carré puisa dès sa plus tendre enfance l'amour de la piété. Heureusement doué selon l'esprit et le cœur, l'enfant grandit, toujours couronné de succès, toujours distingué de Dieu et des hommes. Par quelles secrètes touches Dieu agit-il sur cette âme choisie pour la séparer, l'élever, la fixer dans la sagesse d'en-haut ; comment, dans l'adolescent, la grâce et l'intelligence se révélèrent-elles par des progrès, présages de tout un avenir? Il ne nous a pas été donné, mes Frères, de remonter toute cette belle vie, jusqu'aux sentiers du jeune homme, jusqu'aux premiers pas de l'enfance. Et d'ailleurs nous ne saurions tout dire ; les œuvres de la dernière heure sont si abondantes que notre souvenir en aurait trop à la fois s'il voulait tout rappeler.

Suivons un instant le prêtre dans ses premiers labeurs; puis jetons un regard sur ce que nous avons vu et comme touché : accomplies au milieu de nous, ces œuvres sont davantage notre bien. Et surtout instruisons-nous, devenons meilleurs : c'est la seule louange que l'homme de Dieu ait ambitionnée ici. Puisse-t-elle être le fruit de ce dernier adieu!

C'est vers les jours si tourmentés de 1830 que M. l'abbé Carré fut ordonné prêtre. Jeune encore et déjà jugé digne de prendre la charge d'une paroisse, il fut à Boissy-en-Drouais ce qu'il sera toujours, un apôtre zélé. L'esprit des prophètes le pousse, le porte ; sa parole heureuse, brillante et vive, ranime la foi, éveille la piété ; un mouvement se produit.

Dieu avait d'autres vues : bientôt le jeune prêtre est appelé au grand séminaire. Là de nouveaux horizons s'ouvrent pour cette noble intelligence ; brillant professeur, il saura pénétrer les mystères de la sagesse humaine ; mais toujours c'est dans la lumière

(1) Num. XX, 30. — (2) Job, II. 13.
(3) S. Luc, XIX, 40. — (4) S. Luc, I. 76.

surnaturelle qu'il voudra contempler les beautés de la raison ; et quand il faudra redire à ses jeunes disciples le secret de ces hautes questions, une élocution facile, imagée, sympathique, viendra servir son heureuse conception.

Mais M. l'abbé Carré était apôtre avant tout. Aux futurs prêtres, le prêtre zélé enseigne, inspire la piété ; pour lui, il faut que la science élève et enflamme : *verbum spirans amorem* (1). Ce n'est pas assez : l'esprit de l'apostolat qui le pénètre veut se répandre, et, chaque fois que ses loisirs pourront le lui permettre, il saura porter avec honneur la parole sainte. Des paroisses, des communautés s'en souviennent et la chaire de Notre-Dame l'a entendu.

II.

Mais c'est pour vous, mes Frères, que Dieu le nourrissait de science, l'animait aux saintes œuvres ; en 1850, il vint au milieu de vous. Ici, mes Frères, je sens que ma parole languit. Que vos souvenirs parlent et que vos yeux contemplent ! Puisse un instant notre regard se dégager ; élevons-nous avec notre cher défunt par delà ce monde qui passe ; et dans l'immuable lumière où la sagesse divine voit et pèse les mobiles actions des vies humaines, regardons :

Je vois un prêtre couronné de science, environné d'honneur. Il s'en va au poste que Dieu lui marque, et le monde dit qu'il a un poste de choix. Voudra-t-il goûter les nobles loisirs de l'esprit, les faciles jouissances de l'amitié, les faveurs de la fortune ou de la gloire humaine ? Non, mes Frères, l'apôtre a d'autres vues, d'autres ambitions, d'autres élans. Pour lui, la terre n'est qu'un point de passage : dans l'ordre de la grâce, il vient de Dieu, il va à Dieu ; et, en passant sur cette terre, il veut saisir et porter à dieu les âmes immortelles.

Eclairer, purifier, sauvegarder, transformer les âmes ; diriger vers son but éternel la vie qui commence ; au cœur qui s'épanouit, signaler les écueils et montrer le souverain amour dans la souveraine vérité ; à l'âme aux prises avec la mort offrir encore l'espérance et déjà le repos ; mes Frères, telle est la sublime tâche du prêtre et ce fut la passion incessante de M. l'abbé Carré. Vous dire qu'il eut à travailler, à s'immoler, à souffrir, c'est redire la loi de tout apostolat. Vous tous qui avez une mission de salut, pères, mères, sachez-le, vous ne ferez votre œuvre que dans la douleur : *in dolore paries filios* (2). Et le prêtre surtout, réservé de Dieu, pour une paternité supérieure, ne formera les âmes et les œuvres qu'au prix de souffrances parfois extérieures, toujours profondément intimes.

Et je vois sous la main active de M. l'abbé Carré les œuvres se multiplier ; la parole sainte se prodigue avec une abondance merveilleuse : instructions, catéchismes, allocutions pieuses, rien n'épuise son talent ni sa charité. Et quand vient le soir de ces solennités si laborieuses, le prêtre dévot à Marie veut encore que le chapelet couronne la joie de ces beaux jours. Ainsi aux jours de l'innocence, c'est dans la brise du soir (3) que Dieu venait s'entretenir avec Adam : doux repos de l'âme, recueillement suave qui délasse, guérit et console !

Voici les réunions si admirables de la Persévérance. C'est là que la jeune fille trouve les joies de la piété et les saintes émulations de la vertu. Et vous, jeune homme, si intéressant à ce moment solennel où la vie se décide prête à s'élever vers les nobles choses, ou bien à prendre en bas une voie hélas ! que l'on ne quitte plus, le bon prêtre a pensé à vous, il a mis à profit le concours de confrères dévoués, et le bien se fait comme il se peut faire.

L'œuvre des Mères chrétiennes encore fut une merveille de la paroisse et de la contrée. Béni soit l'homme de Dieu qui a su comprendre notre société si malade et lui conserver des mères ! Bénies

(1). S. Thom. I. qu. 43. art. 5. ad. 2.
(2). Gen. J. 16. — (3). Gen. III. 8.

soyez-vous, Mères chrétiennes! c'est vous qui sauverez la famille et la société.

Puis ce sont les pauvres malades auxquels le charitable prêtre procure de tendres visiteuses et d'abondants secours; c'est une bibliothèque fondée, soutenue, largement organisée; c'est l'église entière qui se revêt d'une nouvelle parure, œuvre d'art et de zèle, touchant souvenir pour les futures générations. Honneur aux cœurs généreux qui ont fourni à ces grandes entreprises!

Ce n'est pas tout; la charité est catholique, elle embrasse le monde : sous le souffle de cet ami des âmes, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance sont comprises, goûtées et florissantes.

Mais quoi? ô Père, voici plus de vingt ans passés, et déjà l'âge s'en va sur son déclin. Ne souffrirez-vous pas que quelque trésor s'arrête à votre foyer? n'est-il pas temps de prendre un peu de repos, ne fut-ce que pour laisser quelque écrit, fruit et souvenir de votre pensée? — Mon trésor, ô mon fils, est au ciel et c'est-là que je me reposerai. Ne vois-tu pas encore ces pauvres enfants? Resteraient-ils délaissés, sans abri pour le corps, sans lumière pour l'âme? — Venez, mes enfants : le prêtre partagera avec vous ses petites ressources et son morceau de pain; il vous ouvrira les bras de la charité, et, jusque parmi les malheurs de la patrie, les orphelins auront encore des pères, des mères. Enfants, le bon prêtre a pour vous dévoré des soucis, épuisé ses efforts, imploré toutes les tendresses; sur son lit d'agonie sa pensée était pour vous et il s'écriait : « mes pauvres enfants! » Et en retour de tant de sollicitudes, mes enfants, il ne vous demande que de croire en Dieu et de sauver votre âme.

III

Mes Frères, je me sens entraîné, tant les œuvres sont pleines et multipliées! Déjà il faudrait finir, et il reste encore des profondeurs inexplorées. Le fond, le tout de la vie chrétienne, c'est la ressemblance au divin Crucifié, Pour l'apôtre aussi et surtout, voici venir le Calvaire et la croix. Qu'elle a été longue, mes Frères, cette souffrance ou plutôt cette agonie de plus d'une année! et qu'elle a été admirable cette patience toujours souriante et ferme, toujours confiante et résignée! Pierre de touche des âmes, la douleur ne lui a pas surpris une plainte. Dieu mûrissait, en l'épurant, cette vertu de bonne trempe; et à mesure que l'âme se dégageait aux approches de l'éternité, il était donné à la terre d'en mieux distinguer les puissants ressorts.

Comme Job, le patriarche de la douleur, notre cher patient goûtait de nouvelles clartés; déjà les agitations du passé s'effaçaient comme dans un lointain; la terre se faisait petite et l'horizon de l'éternité grandissait. C'est dans les sereines hauteurs de son calvaire qu'il écrivit ces lignes admirables, testament de ses dernières volontés, mais bien plus de son cœur (1) :

» Je donne mon âme et mon corps à Dieu, mon créateur et mon
» sauveur, de qui je tiens la vie et les avantages immenses de m'a-
» voir fait naître dans sa sainte religion et de m'avoir admis à son
» service dans son saint sacerdoce.

» Je déclare vouloir mourir dans la sainte Eglise catholique apos-
» tolique et Romaine, ma mère, à laquelle j'ai toujours été et je veux
» toujours être attaché du fond de mes entrailles, croyant ce qu'elle
» croit, enseignant ce qu'elle enseigne; et soumettant dans une sou-
» mission absolue mes pensées et mes paroles à sa sainte autorité. »

Puis embrassant de son regard les hommes et les choses, il interroge son cœur, ses paroles et ses œuvres. Comme le juste, il redoute jusqu'aux apparences et il ne craint pas de demander pardon : pardon, s'il n'a pas assez fait; pardon, s'il a fait de la peine autrement que par son devoir. Et ces grandes paroles s'échappent de son cœur; il parle de vous tous mes frères : « Dieu m'est témoin, dit-il, avec
» quel amour je les ai toujours portés dans mon cœur! »

(1). Testament de M. le Curé.

Sans doute comme le sublime patient de l'Idumée, incompris de ses amis mêmes, il a marché parfois dans la tritesse, « *mœrens incedebam*; » mais c'était sans amertume, *sine furore*. Là il trouve ces paroles majestueuses comme la mort : « Je déclare ici solennelle- » ment que je n'ai jamais gardé dans mon cœur un sentiment amer » pour une injure personnelle. » (1) Puis il pardonne largement à tous.

Et quand il a parcouru toutes les phases de sa vie militante, il achève de nous révéler son cœur (2):

« Je prie les bonnes personnes de ma paroisse et surtout mes » chers enfants que j'ai élevés et formés à la piété, de ne point » m'oublier dans leurs bonnes prières auxquelles j'ai une grande » confiance.

» J'avais pris pour base de ma conduite un profond dévouement » à la sainte Eglise et une immense confiance en notre Seigneur » Jésus-Christ; pour devise de mon ministère : « *Docebo iniquos » vias tuas et impii ad te convertentur* (J'enseignerai aux pécheurs vos » voies, et les impies se convertiront). — *Sinite pueros venire ad me* » (Laissez venir à moi les petits enfants). — *Pauperes evangelizantur* » (Les pauvres sont évangélisés). *Dilexi decorem domus tuæ.* (J'ai aimé » la beauté de votre maison). — Pour but de mes réflexions et de » mes études : *Instaurare omnia in Christo* (Restaurer tout en Jésus- » Christ).

» Je meurs en faisant le même testament que Jésus, mon Sauveur, » sur la croix : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* » (C'est en vos mains, Seigneur, que je remets mon âme). » (3).

Tout était prêt : il n'avait plus qu'à attendre la mort. Affaissé, mais toujours patient, il l'accueillit dans la plénitude de sa raison et de sa foi : « Adieu, ma sœur! Merci! Adieu, mes enfants! adieu, tous! » Ce furent ses dernières paroles.

IV.

Voici le moment où la dépouille vénérée va passer au milieu de nous et disparaître. Il me semble à cette heure suprême que ses cendres et que sa voix se font entendre une dernière fois :

Adieu, frères dans le sacerdoce, et vous surtout, vicaire si fidèle, si dévoué, si apprécié de tous. Seul, vous avez soutenu tant d'œuvres et porté le poids des âmes; merci, adieu!

Adieu, jeunes prêtres, lévites ses élèves, les enfants de sa tendresse. tant de fois admis à sa table et toujours à l'amitié de son cœur.

Adieu, vous tous habitants de la paroisse, tous frères dans le saint baptême et dans les mêmes espérances : fidèles, persévérez ; pauvres pécheurs, revenez; amis, oh! soyez bénis; ennemis, s'il en est, soyez plus bénis encore et qu'il n'y ait plus en tous qu'un cœur et qu'une âme.

Adieu, âmes si pieuses que Dieu connaît; familles spirituelles, douces fraternités au milieu du monde, unissez-vous et marchez dans les voies de la solide piété.

Adieu, jeunes gens, âmes grandissantes où l'Esprit de Dieu respirait; vous cheminiez bien et l'avenir s'annonçait fidèle : ah! promettez aujourd'hui, promettez à votre père que vous avancerez dans ses sentiers.

Adieu! que ce dernier salut aille bien loin consoler ses nombreux amis, jusque dans les cloîtres et les solitudes, jusqu'aux confins de la terre où s'en va l'aumône de la Propagation de la Foi.

Adieu, pauvres affligés; enfants que sa charité embrassait.

Oui, père, adieu! Puissions-nous, prêtres et fidèles, comprendre votre dernière leçon, « *que tout passe et que l'éternité s'avance!* » Puissions-nous suivre tous et toujours la voie du Seigneur Jésus et vous revoir dans l'éternité. Adieu!

(1). Extrait du testament de M. le Curé.
(2). Ibid. — (3). Job. XXX. 28.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Une famille remercie Notre-Dame de Chartres de la protection accordée à l'un de ses membres par son intercession.

(X. du diocèse de Saint-Flour).

2. Mme D. de M. envoie au sanctuaire de N.-D. et à votre œuvre, deux dons en action de grâces pour une guérison obtenue.

(Sœur de M., diocèse de Versailles).

3. Une famille ayant éprouvé de grands malheurs et se trouvant dans une nécessité absolue, a eu recours à Notre-Dame de Chartres et, après deux neuvaines de prières, s'est vue complétement exaucée; elle veut publier hautement cette faveur, et demande une messe en action de grâces. (L. A., diocèse du Mans).

4. Nous avons une grande confiance au secours de Marie, notre divine Mère invoquée sous le titre de Notre-Dame de Chartres. Le succès de la neuvaine faite pour le jeune homme recommandé n'est-il pas une preuve convaincante qu'elle s'intéresse à nous.

(Les Religieuses de la Sainte-Famille de P., diocèse d'Amiens).

5. Je m'étais recommandé aux petits clercs de Notre-Dame pour obtenir la guérison d'une plaie que j'avais déjà depuis longtemps à la jambe; le mal devenait inquiétant. Je suis heureux de vous annoncer ma complète guérison (F., à Anc., dioc. de Verdun).

6. La neuvaine que nous avons faite dernièrement pour un succès bien inespéré jusque-là a été exaucée. (M. de D., dioc de Chartres).

7, Veuillez bien faire dire deux messes en action de grâces pour la guérison de notre malade recommandée.

(Vicomtesse d'A., d'Angers).

8. Je dois à la sainte Vierge une grande reconnaissance; son intercession toute puissante a ramené à Dieu mon pauvre enfant qui s'égarait loin de lui dans une indifférence grave pour l'accomplissement de ses devoirs religieux... J'ai recours une fois encore à notre bonne Mère qui a toujours protégé ma famille d'une manière bien sensible. Veuillez faire offrir le Saint Sacrifice à mes intentions dans le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Chartres.

(Une mère, à St.-M., diocèse de Rennes).

9. Il y a quelque temps nous avons obtenu une grande faveur par l'intercession de Notre-Dame de Chartres.

(O., curé de T., diocèse de Versailles).

10. Remerciements au nom de la pauvre femme que je vous avais recommandée; ses jambes sont bien guéries. Après dix ans de souffrances insupportables elle peut travailler maintenant. Dans le cours de la neuvaine elle a eu un redoublement de douleur qui était sans doute comme la dernière épreuve de sa foi; elle a été confessée dans son lit, et la guérison est venue; ses forces augmentent tous les jours. (C. R. de P., diocèse de Besançon).

11. Je vous prie de remercier Notre-Dame de Chartres du succès des examens dont je vous avais parlé.

(Sœur E. de l'Imm.-Concep. de Nogent-le-Rotrou, à L., dioc. de Bayeux.).

12. Nous avons eu lieu de nous féliciter de nos demandes de prières. Notre-Dame de Chartres nous a exaucées.

(Sœur de D. S., diocèse de Blois).

13. Gust. B. P. pour qui nous vous avions demandé une neuvaine, est parfaitement guéri; il a éprouvé quelque soulagement le jour même où ont commencé les prières à son intention.

(B. P. d'A., diocèse de Chartres).

Nota. — Quelques personnes s'étonnent de ne point voir consignées plus promptement leurs attestations de faveurs qu'elles déclarent devoir à Notre-Dame de Chartres. Nous devons avertir que notre cadre ne nous permet pas toujours de tout insérer; qu'il y a ordinairement peu d'inconvenient à attendre; et enfin que nous préférons aux certificats privés d'adresses exactes, ceux qui portent les signatures complètes des personnes et des pays, bien que nous ne reproduisions ordinairement que les initiales.

— Une ordination *extra tempora* a eu lieu le dimanche 6 octobre pour six prêtres : M. l'abbé Singlas, séminariste de Saint-Sulpice, mais ancien élève du petit séminaire de Saint-Cheron ; M. l'abbé Colas, nommé curé de Garancières-en-Beauce ; M. l'abbé Couturier, curé de Champhol ; M. l'abbé Hubert, nommé vicaire de Senonches ; M. l'abbé Michel, nommé curé de Rohaire et M. l'abbé Pardos, dont nous ignorons encore la destination. — M. l'abbé Tardiveau est transféré de Rohaire à Moléans ; M. l'abbé Barbery, du vicariat de Senonches à celui d'Auneau, avec la desserte d'Oinville ; M. l'abbé Villemont, du vicariat d'Auneau à Saint-Cloud et Vilampuy. M. l'abbé Foucault, licencié ès-lettres, est maintenant professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres.

— La cure de Saint-Aignan a été donnée à M. l'abbé Houlle qui, après avoir rempli à Chartres les fonctions de vicaire et ensuite d'aumônier du collége, avait quitté notre ville il y a quelques années pour être curé de Maintenon. M. l'abbé Houlle avait laissé parmi nous des regrets et d'excellents souvenirs; il était naturel qu'on lui fit le meilleur accueil. C'est M. l'abbé Dallier, chanoine-archiprêtre de la cathédrale qui a présidé, le 6 octobre, la cérémonie d'installation. — Le successeur de M. Houlle à Maintenon, M. l'abbé de la Marche, précédemment curé de Pierres, a été installé dans son église le 6 octobre, par le R. P. supérieur des maristes, en présence de paroissiens nombreux et sympathiques.

— La fête de l'Adoration a été célébrée le jeudi 17 dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche avec chants en musique et sermon par M. l'abbé Durand, vicaire de la cathédrale.

— Une cérémonie d'anniversaire pour les soldats défunts a eu lieu à Epernon, le 4 octobre. Deux monuments commémoratifs des victimes du combat ont été bénits devant un grand concours d'assistants.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES.

— JOURNAL DES EGLISES ET DES PÈLERINAGES, paraissant les samedis, Rédacteur : M. Antonin Rondelet ; Administrateur-Gérant : M. Ch. Lebocq. — S'adresser rue du Vieux-Colombier, 1, Paris. Prix. 6 fr.

— LA SEMAINE DU CLERGÉ, journal hebdomadaire rédigé par des ecclésiastiques, dont deux protonotaires apostoliques. — Prix : 20 fr. chez L. Vivès, 13, rue Delambre, Paris.

— LES FRANCS-MAÇONS, par Mgr de Ségur ; Prix : 30 c. et 40 c. par la poste. Chez Durand-Pie.

— LA VIE DE HENRI V, RACONTÉE AUX OUVRIERS Prix : 10 cent., par la poste, 15 cent ; cent exemplaires, 6 fr. 70 c. — Vie de Mme la comtesse de Chambord, 30 c. et par la poste, 40 cent. Chez Durand-Pie, Cloître Notre-Dame, Chartres.

— CONSEILS A UNE JEUNE CHRÉTIENNE, par l'abbé Lavanne, chez Duchon, rue du Soleil-d'Or, Chartres. Prix : 75 c.

— ALMANACH DES FIDÈLES AMIS DE PIE IX, 1873 ; par le R. P. Huguet. — Se vend à Paris chez Mme Régis-Ruffet, 38, rue St-Sulpice : 50 centimes. (14 exemp. pour 12 ; 150 pour 100). On assure qu'il y a en France plusieurs millions de lecteurs qui ne connaissent pas d'autres livres que les almanachs. Nous avons une raison spéciale d'annoncer ce genre de publications cette année. Les almanachs des libres-penseurs vont se répandre à profusion dans les ateliers, dans les casernes, dans les plus pauvres maisons des villages pour y semer des calomnies atroces contre ce qu'il y a de plus sacré, détruire tout principe de morale et d'ordre, pervertir les intelligences au profit du monstre révolutionnaire. Les catholiques

doivent apporter un grand soin au discernement des almanachs. Celui que nous annonçons ici pourra servir de contre-poison à bien d'autres : C'est

L'ALMANACH DU ROSIER DE MARIE, chez Durand-Pie. Prix : 50 c.

— IMAGES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS : chez les Dames Carmélites de Reims (Marne) : 5 fr. le cent pour les coloriées : 2 francs 50 cent. pour les autres. — Prix des images du Sacré-Cœur de Marie, chez M. Hubert Lebon, directeur de la BONNE PENSÉE, rue Neuve, 16, Saint-Etienne (Loire) : coloriées, 4 fr. 50 le cent, 40 fr. le mille, 150 fr. les cinq mille ; à une seule nuance, or rouge, 2 fr. 75 le cent, 22 f. le mille, 100 f. les cinq mille.

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

Le R. P. de Bray, directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Anges, demeurant au château de Bellevue, par Pouvourville, banlieue de Toulouse, (Haute-Garonne), engage les personnes qui voudraient avoir des renseignements sur l'archiconfrérie de N.-D. des Anges, désireraient s'y faire inscrire ou se procurer les imprimés nécessaires pour sa propagation, à s'adresser directement à lui, au château de Bellevue, ou à M. le docteur Deville, grande Rue de Nazareth, 15, à Toulouse.

Plusieurs personnes ayant cru pouvoir demander à Toulouse ces renseignements ou ces imprimés à d'autres qu'au P. De Bray et à M. Deville ont été mal renseignées, et leurs lettres, comme les aumônes qu'elles envoyaient pour l'œuvre ou le futur sanctuaire, ne sont jamais parvenues ni au P. de Bray ni à M. Deville.

NOVEMBRE 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Novembre 1872.

Chaque jour, indulg. plén, pour la récitation après la communion de la prière : *O bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus. — Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la Communion réparatrice.

1er novem., vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les posses. de chapelets, médailles, crucifix, indul. ; — 5° pour le scap. rouge.

2, samedi — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, ô ma Mère (jour au choix des fid.).

3, dimanche. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scapulaire bleu ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 4° pour le rosaire ; — 5° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession du premier dimanche de chaque mois.

4, lundi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

5, mardi. — Ind. plén. : 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; — (j. au ch. des fid.) ; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

6, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (mercredi au ch. des fid.).

7, jeudi. — Indul. plénière : 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

8, vendredi. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. rouge.

9, samedi. — Ind. plén. : pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 4 nov. (jour au ch. des fid.).

10, dim. — Ind. plén. — 1° pour les porteurs du scapul. bleu ; —

2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains
11, lundi. — Indulg. plén. : 1° deuxième des deux ind. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi. (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (jour au choix des fid.)
12, mardi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.).
13. merc. — Indulgence plén. 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés à l'apostolat de la prière (j. au choix des fidèles).
14, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
15, vendr. — Ind. plén. ; 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
16, sam. — Ind. plén. : — 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).
17, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch. des fid.).
18, lundi. — Indulgence plén. : 1° première des deux indulgences que peuvent gagner chaque mois les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).
19, mardi. — Indulgence plén. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; 2° pour les Tertiaires-Dominicains.
20, mercredi. — Indul. plénière 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph. (jour au choix des fid.).
21, jeudi. — Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement. — 3° pour le scapul. du Carmel; 4° pour le scap. bleu; — 5° Indulgence de sept jours et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre.
22, vend. — Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
23, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 4 nov. (jour au ch. des fid.).
24, dimanche. — Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel
25, lundi. — Indul. plén. : 1° deuxième des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception. (jour au choix des fidèles).
26, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains— 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fid.)
27, mercr. — Ind. plén. ; 1° pour le scap. du Carmel ; 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, cette courte invocation : *Loué et remercié*, etc (jour au choix des fid.).
28, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).
29, vend. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. rouge.
30, samedi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 4 nov. (jour au ch. des fid.)

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SEIZIÈME ANNÉE.

12e NUMÉRO — DÉCEMBRE 1872 —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE ODILE, PATRONNE DE L'ALSACE [1].

A six lieues, au midi de Strasbourg, s'élève une haute montagne, de forme pyramidale, qui domine la chaîne des Vosges, et dont le sommet porte un ancien couvent et un groupe de vieilles églises et d'antiques chapelles. Cette montagne, appelée primitivement *Altitona* ou *Hohenbourg*, prit, au VIIIe siècle, le nom de Sainte-Odile et devint un lieu de pélerinage célèbre et très-fréquenté.

SAINTE ODILE ! ravissante figure, qui a traversé les siècles sans rien perdre de sa fraîcheur et de sa naïve beauté ; c'est toi, qu'en ces jours de deuil pour ta patrie, nous venons offrir aux regards comme un sourire du ciel, un gage d'espérance au milieu de ses douleurs ! Sois pour elle un modèle, une source de consolation dans ses cruelles épreuves. Comme tant de malheureux exilés, tu connus la persécution et la souffrance... tu soulageras leurs maux... Ah! que de toutes les âmes vraiment françaises qui abhorrent le joug honteux de l'étranger, que, de tous les cœurs qui compatissent aux maux de leurs frères errants loin du sol qui les vit naître, sorte ce cri de détresse : « *Sainte Odile nous périssons, priez pour nous !* » et la chère sainte, n'en doutons pas,

(1) D'après sa vie écrite par le comte de Bussière.

touchée de ces suprêmes accents, fera sentir les puissants effets de son glorieux patronage sur la belle contrée qui lui a voué tant d'amour.

« Cette belle fleur, dont le céleste parfum embaume encore toute l'Alsace, s'épanouit sur une tige illustre qui a donné des rois à la France, des empereurs à l'Allemagne, des ducs à la Lorraine et des princes à plusieurs autres contrées[1]. » Son père Adalric était duc héréditaire d'Alsace, et Berswinde, sa mère, une des femmes les plus accomplies de son temps, avait pour oncle saint Léger, évêque d'Autun.

Les deux époux étaient sans postérité, ce qui leur causait une tristesse profonde. Après une longue attente, Dieu se laissa toucher par leurs prières, leurs bonnes œuvres et leurs larmes, et la naissance d'une fille vint les combler de joie et de bonheur. Mais hélas ! cette joie si vive, ce bonheur si parfait se changèrent bientôt pour eux en une profonde tristesse quand ils s'aperçurent que leur enfant était aveugle. Berswinde se soumit sans murmurer à la volonté de Dieu. Mais Adalric entra dans une grande fureur, et la duchesse se vit contrainte, pour l'apaiser, de lui promettre que l'on cacherait à tous la naissance de l'enfant, et qu'elle serait élevée secrètement hors du palais. Une nourrice dévouée emporta chez elle la chère petite fille dont les vagissements commençaient à trahir la présence; mais, comme des soupçons ne tardèrent pas à circuler parmi le peuple sur l'origine de cette enfant aveugle, entourée de tant de respects et de soins, Berswinde, craignant de voir se réveiller le ressentiment de son époux, la fit transporter en Franche-Comté, au couvent de Beaume, dont sa tante était abbesse.

Elle y resta douze ans sans avoir reçu le baptême[2]. A cette époque une voix divine se fit entendre à un saint évêque de la Bavière qui s'appelait Erhard. « Va, lui dit cette voix, au cou-
« vent de Beaume, en Franche-Comté. Là, tu trouveras une jeune
« servante du Seigneur, tu la baptiseras et lui donneras le nom
« d'Odile, et, au moment du baptême, ses yeux, jusqu'alors
« fermés, verront la lumière. » Le saint partit aussitôt. Arrivé au couvent de Beaume, il fit venir l'enfant, l'interrogea, et, tout édifié de sa science et de ses précoces vertus, il la baptisa et lui donna le nom d'Odile, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre du Ciel.

(1) Petits Bollandistes, vie de Ste Odile.

(2) On suppose pourtant que, malgré le trouble occasionné par sa naissance, Odile avait été *ondoyée*.

« A l'avenir, » lui dit le pontife en lui faisant l'onction des yeux avec le saint Chrème, « sois éclairée des yeux du corps, aussi « bien que de ceux de l'âme, au nom de Jésus-Christ, notre Sei- « gneur ! »

Au même moment les paupières de la jeune aveugle s'ouvrirent aux clartés du jour, et son premier regard, dans lequel se reflétait toute la pureté de son âme, se tourna vers le ciel pour exprimer au Seigneur sa vive reconnaissance.

Le bruit du miracle dont la fille d'Adalric et de Berswinde avait été l'objet, parvint à la cour du duc d'Alsace, sans pouvoir fléchir ce prince : et cependant sa famille s'était augmentée d'une fille et de trois fils, dont Hugues, l'aîné, ne pouvait que flatter, par ses belles qualités, l'orgueil paternel. Ce jeune homme espérant que la présence d'Odile triompherait des résistances d'Adalric, la fit revenir de Beaume. A cette nouvelle, le duc s'emporta rudement contre son fils, l'auteur de ce retour inattendu. La vue de ce fils chéri, évanoui à ses pieds, le fit rentrer en lui-même : il avoua sa faute, et lorsqu'Odile, fléchissant les genoux, fixa sur lui ses beaux yeux pleins de tendresse, il la releva d'un air bienveillant et recommanda à sa jeune famille de la traiter avec amitié. La duchesse, versant d'abondantes larmes, baisa avec respect les paupières *miraculées* de sa chère enfant, et la conduisit ensuite à l'église du château pour y rendre grâces à Dieu.

Odile, qui exerçait, par sa douceur et sa piété, un mystérieux empire sur les cœurs, ne tarda pas à devenir la bien-aimée de son père, qui résolut de la marier d'une manière digne de son rang. Ayant fait part de son projet à sa fille, celle-ci lui répondit qu'étant la fiancée du Christ, elle ne pouvait répondre à ses désirs. Adalric, hors de lui, menaça Odile d'employer la violence pour la contraindre à lui obéir. La jeune vierge, redoutant sa colère, se déguisa en mendiante et prit la fuite, se confiant à la garde de son époux céleste. Parvenue au bord du Rhin, elle entra dans une barque de pêcheur qui la transporta en peu d'instants sur l'autre rive. Cependant, son départ du château ayant été découvert, le duc monta à cheval et, suivi de quelques seigneurs, s'élança sur les pas d'Odile.

La fugitive était arrivée à mi-côte d'une montagne qui, en cet endroit, domine le fleuve. Fatiguée de sa course rapide, elle s'assied sur une roche et se met à prier. Tout à coup, elle entend du bruit et voit venir à elle une troupe de cavaliers parmi lesquels elle reconnaît son père. Effrayée, tremblante, éperdue, Odile lève

ses mains vers le ciel, d'où elle attend sa délivrance. « Mon Sei-
« gneur, chaste protecteur de ma virginité, c'en est fait de moi, »
dit-elle, « si vous ne m'accordez la grâce de me cacher à tous les
« yeux et de me couvrir de votre ombre. » Le secours qu'elle implore avec tant de ferveur ne se fait pas attendre. La roche, sur laquelle elle est assise, s'ouvre pour lui servir de retraite, elle y entre et l'ouverture se referme, la dérobant à tous les regards.

— Odile ! lui crie Adalric, témoin du prodige.

— Mon père ! répond la sainte.

Cette voix, qui sort claire et vibrante de ce sépulcre impénétrable, fait tressaillir le duc.

— Odile ! crie-t-il plus fort.

Et la voix de sa fille, perçant de nouveau le rocher, répète encore : « Mon père... »

... « Vous persécutez CELUI qui me protège, » continue la recluse après quelques minutes d'un effrayant silence, « souve-
« nez-vous du vœu solennel que j'ai fait à mon Dieu, votre juge
« et le mien. Plutôt mourir que de jamais l'enfreindre. »

Ces graves paroles, qui semblent venir d'outre-tombe, achèvent de bouleverser Adalric. Le fier duc d'Alsace est subjugué, vaincu.

« Je jure, » dit-il à son tour, « de respecter ton engagement
« sacré. Viens, ma fille, ton père te laisse libre de te consacrer au
« Seigneur. » — Et la roche de donner passage à la sainte qui va se jeter dans les bras d'Adalric, converti et repentant [1].

Le rocher d'Odile est resté ouvert ; il est devenu un lieu fréquenté de pélerinage. Une source limpide s'en échappe et son eau bienfaisante guérit les yeux malades.

Adalric céda à sa fille la possession de sa demeure de Hohenbourg. Elle la transforma en une vaste communauté où cent trente jeunes filles nobles vinrent, à sa suite, servir le Seigneur dans le jeûne, les veilles et la prière. A toutes ces pratiques de religion, elles joignaient le soin des malades et le soulagement des pauvres. Pour faciliter à ces derniers l'ascension de l'*Altitona*, Odile, leur bonne mère, en fit adoucir la pente rude et escarpée. Elle construisit un hôpital pour les malades et les vieillards au bas de la montagne, du côté du midi avec une chapelle dédiée à Saint-Nicolas. Plus tard, elle y éleva un autre monastère qui prit le nom de *Bas Moustier*.

(1) Selon une autre version, la roche ne se serait ouverte qu'après le départ du Duc, et Odile ne serait revenue à Hohenbourg qu'un an plus tard.

La charité d'Odile était sans bornes, et les malades les plus repoussants recevaient de la sainte un accueil empressé et affectueux. On rapporte cependant qu'elle éprouva un jour un vif sentiment de répulsion et de dégoût à la vue d'un lépreux, dont les plaies hideuses exhalaient une odeur infecte. Mais, forte contre elle-même, elle s'avance en pleurant vers le lépreux, le serre dans ses bras; puis elle le lave, le soigne comme un enfant, prie pour lui... et voilà qu'à l'instant, la lèpre disparaît, et qu'une odeur d'une incomparable suavité se répand autour de l'étranger... Quelques minutes auparavant, on le fuyait, maintenant on l'approche, on le touche, on ne voudrait plus le quitter. C'est que le MIRACLE, cette grande manifestation de la toute puissance incréée *a passé par là*, montrant d'une manière sensible combien la charité, dans son héroïsme, a d'empire sur le cœur de Dieu.

Odile et ses filles ne vivaient que de pain d'orge et d'herbes crues; elles ne buvaient de vin qu'aux grandes solennités. Or, il advint que dans l'un de ces jours, tant de pauvres accoururent au monastère que toutes les provisions de la communauté furent épuisées.

« Il n'y a plus de vin, » dit la cellerière à la sainte qui était en prières dans l'église du couvent. — « Celui qui a nourri, avec cinq pains, les foules dans le désert, saura bien y pourvoir, » lui répondit Odile en souriant, « allez où le devoir vous appelle. » La sœur s'éloigna, et en effet, lorsqu'à l'heure du repas, elle descendit à la cave, elle y trouva tous les vases remplis du vin le plus exquis.

Adalric et Berswinde moururent en odeur de sainteté auprès de leur enfant chérie. La sainte leur survécut plus de vingt ans; elle donna une règle écrite à ses filles qui reçurent d'elle la dénomination de *chanoinesses*. Parvenue à un âge fort avancé, elle fut intérieurement avertie de sa fin prochaine; après une longue extase, elle témoigna un fervent désir de recevoir le très-saint corps et le précieux sang de Notre Seigneur. Aussitôt des flots d'une immense lumière se répandirent dans la chapelle où elle s'était fait transporter: un messager céleste, rayonnant de gloire, parut alors auprès de l'autel et, s'avançant vers la sainte abbesse, lui présenta un riche calice, puis remonta au ciel. Odile communia, dit un dernier adieu à ses compagnes, joignit les mains et ses yeux, qu'un miracle avait ouverts, se fermèrent pour toujours; mais son âme, dégagée des liens terrestres était inondée à jamais des célestes clartés!....

L'Église en célèbre la fête le 3 décembre, jour de son bienheureux trépas. Sainte Odile est la patronne de l'Alsace qui conserve ses reliques comme un précieux trésor.

Un humble servant de Marie.

SOUVENIRS DU PATRONAGE.

Madame de Belmont avait été longtemps au nombre de ces femmes que l'on cite et que l'on envie. Le malheur l'avait toujours épargnée. Parvenue aux années avant-courrières de la vieillesse, toutes ses joies se changèrent en douleurs ; toutes ses jouissances en amertumes. Elle perdit son époux à la suite d'une longue maladie : peu de temps après, son fils fut tué au siége de Metz. La fortune lui restait ; mais qu'est-ce que la fortune pour combler le vide du cœur? Madame de Belmont en comprenait toute l'impuissance. Elle habitait un magnifique hôtel aux Champs-Elysées, et cependant sa vie s'écoulait dans une morne tristesse sous ses lambris dorés.

Une circonstance providentielle vint un jour ranimer ce pauvre cœur brisé, anéanti, par les douces ardeurs de la charité.

Ayant appris de sa femme de chambre qu'une honnête famille du nom de Delville se mourait de besoin dans une mansarde de Chaillot, Madame de Belmont se rendit à la maison indiquée par sa camériste. Arrivée au sommet d'un escalier sombre, étroit et raide, elle frappa à une porte qui se trouvait devant elle. Une voix faible lui répondit : « entrez. »

Quel lamentable spectacle s'offrit à ses regards! Sur une mauvaise paillasse de toile grise était couché un homme, jeune encore, d'une figure intelligente, mais amaigrie par les privations et la souffrance ; sa femme, à peine remise d'une dangereuse maladie, avait entre les mains une petite robe inachevée. Deux enfants, un garçon et une fille, à peine vêtus, étaient assis sur la pierre humide et froide du foyer. Un jeune homme de 14 ans lisait, appuyé sur le lit de son père. Madame de Belmont, tout en adressant de bonnes paroles à la mère, se prit à caresser les chers *bébés*. Le petit garçon se taisait, mais la petite fille, enhardie par le regard sympathique de la visiteuse lui glissa tout bas à l'oreille : « J'ai bien faim. » Elle aurait pu dire aussi : « J'ai bien froid, » car on était en décembre, et, faute de bois, l'âtre était sans chaleur. Ce mot : « J'ai faim, » fut toute une révélation pour Madame de Belmont. « Tenez, » dit-elle au jeune homme qui se tenait debout contre le grabat de son père, « prenez ce peu d'or (en même temps elle déposait dans sa main tremblante une pièce de vingt francs), et allez vite acheter du pain, du bouillon, du lait, quelques fagots, nous pourvoierons au reste plus tard.

Joseph Delville partit aussitôt et revint un quart d'heure après, chargé de provisions qui allaient apporter un peu de vie à la pauvre famille.

Tandis que le feu commençait à prendre, le lait, le bouillon à chauffer, Madame de Belmont parcourait machinalement le livre qu'avait laissé Joseph (1), quand tout-à-coup elle découvrit sur la première page ces mots tracés au-dessous du titre :

(1) Les cinquante proverbes, par Eugène de Margerie.

« A Joseph Delville, souvenir de son ami Adolphe de Belmont.
« *Priez pour lui !* »

— D'où tenez-vous ce livre, s'écrie avec une visible anxiété la noble dame ?

— C'est un monsieur qui me l'a donné au Patronage,

— Le Patronage ? — Explique-toi, Joseph, fit la mère, dis à madame ce que c'est que le Patronage.

— Eh bien ! reprit le jeune homme en rougissant, c'est un endroit où l'on nous rassemble le soir, nous autres garçons, pour nous instruire et pour nous amuser. Il y a des bons frères et aussi des messieurs qui nous donnent des leçons de lecture, d'écriture, de calcul, de tout, quoi ! pendant la semaine. Le dimanche, ils nous mènent à la messe, et puis ils jouent aux barres, aux quilles et aux dominos avec nous.

— Et ce monsieur qui vous a donné ce livre venait au Patronage ? demanda Madame de Belmont vivement émue.

— Je le crois bien, je le connaissais depuis longtemps. Il venait d'abord tous les quinze jours avec un de ses amis qui le *mettait au courant*. Il portait un uniforme. — Lequel? — Celui de l'Ecole polytechnique, bleu, avec l'épée au côté ; puis il vint tous les jours ; il avait un autre uniforme : celui d'artilleur. — Avec la fourragère d'or, dit le père du fond de son lit, j'ai vu une fois ce bon monsieur.

— Et, cher enfant, il vous donnait des leçons ?

— Oui, Madame, il m'a appris à compter ; il m'a instruit aussi pour ma première communion. Oh ! c'était un bon monsieur. Et il priait à l'église, il fallait voir cela. On nous a dit qu'il était mort à la guerre ; cette nouvelle nous a fait bien de la peine... On a récitéle *De Profundis* pour lui ; nous avons tous pleuré. Il m'avait donné ce livre avant de partir.

Madame de Belmont, en écoutant Joseph, versait un torrent de larmes.

— Peut-être connaissiez-vous cet excellent monsieur, lui demanda la pauvre Delville tout attendrie. — C'était mon fils !... Et, mettant sa tête entre ses mains, la malheureuse mère éclata en sanglots. Quand elle fut un peu calmée, elle tendit la main à la femme Delville et la serrant fortement : « J'aurai soin de votre Joseph, » lui dit-elle avec un triste sourire, « c'est un legs que mon enfant me fait.

Rentrée chez elle, Madame de Belmont tira d'un riche écrin le portrait de son fils, le couvrit de baisers, et, le contemplant avec amour, elle lut clairement sur ces traits chéris ce que jusqu'ici elle n'avait fait qu'entrevoir : les trois vertus du christianisme, la charité ardente, l'humilité profonde, l'austère chasteté.

Le voile dont le jeune militaire couvrait ses bonnes œuvres l'avait empêchée de les connaître. Maintenant qu'il est déchiré, elle en saisit, elle en admire toute la religieuse portée.

Il lui semble que, de l'autre vie, il lui révèle ses secrets et qu'il l'invite à chercher sa consolation là où il a puisé sa force et sa vertu. Elle s'explique mieux, dès lors, son Adolphe. Il lui apparaît comme transfiguré. Elle l'avait vu timide dans les salons ; elle l'avait su héroïque sous le feu des batteries. Sa charité humble et vive, faisant le bien sous le regard de Dieu, vient lui révéler les nuances incomprises de son noble caractère.

Madame de Belmont fut fidèle à la voix puissante et douce qui lui parlait d'entre les morts. Ces pauvres que son fils avait soulagés,

qu'il avait aimés, elle les adopta, elle s'y dévoua, leur bonheur devint le sien. A la vérité, bonheur noyé de larmes. Bonheur tel qu'il est donné d'en goûter aux âmes pieusement résignées qui entrevoient au milieu de leurs douloureuses épreuves, l'aurore des jours sans mélange et sans fin.... C. de C.

LES VITRAUX D'EGLISES.

Souvenirs de saint Martin dans la cathédrale de Chartres.

Le nom de saint Martin, l'un des plus illustres apôtres des Gaules, a été invoqué par un très-grand nombre de catholiques à l'occasion de la neuvaine de prières pour l'Assemblée nationale ; d'importants pélerinages se sont accomplis au lieu de son tombeau. Outre les faveurs générales dont la France, aux temps de crise, s'est déclarée redevable à saint Martin, combien de villes et de villages ont vu des faveurs particulières attester son puissant patronage ! Deux miracles, opérés par lui dans le pays chartrain et consignés dans nos annales, suffiraient à justifier là l'extension de son culte ; beaucoup d'églises de notre diocèse ont été érigées sous son vocable ; on va honorer une partie de ses précieuses reliques à Saint-Martin-au-Val, aux portes de Chartres, et à Saint-Martin-de-la-Crypte sous notre cathédrale. Son image, dont nos aïeux multipliaient les reproductions, avait droit à une place d'honneur dans cette même cathédrale où tous les types de grandeur et de vertu semblent s'être donné rendez-vous sur l'ordre de l'iconographe et entre les mains des sculpteurs ou des verriers.

Enfin elle a reparu dans son intégrité la fenêtre dite de Saint-Martin, la première à l'entrée de la grande nef, près du bras gauche du transsept ; elle a repris son aspect antique, grâce à un travail patient et délicat dont nous louons sincèrement le dessinateur, M. Steinhel, et le peintre-verrier, M. Coffetier, deux artistes du moyen-âge perdus dans le xixe siècle. Les fidèles ont-ils assez remarqué ces panneaux neufs qui ont remplacé le verre blanc ? Autrefois l'étude des sujets de verrières était familière aux chrétiens ; certains catéchismes recommandaient *de les regarder en récitant le chapelet durant la messe.* Il est vrai qu'avant l'invention de l'imprimerie, l'attention du fidèle ne pouvait appeler à son aide un livre d'offices ; mais si, plus heureux, nous avons, nous, dans ce livre d'heures, un facile directoire de notre piété, est-ce une raison de négliger complètement les guides primitifs ?

Un jour, nous exprimions quelque regret sur l'ignorance du légendaire des vitraux, de ces pages artistiques écrites en lignes d'émeraudes et de saphirs et appelées, par un concile d'Arras, « le livre des laïques. » On nous répondit : « Admirer l'ensemble des tableaux sur verre comme décoration splendide, rien de plus naturel et c'est une habitude commune ; mais l'analyse des détails historiques représentés demande des observations difficiles pour le public. A Notre-Dame, par exemple, la poussière des siècles n'a-t-elle pas altéré les traits des images et obscurci les symboles ? — Mais tout va prendre un nouveau relief avec la restauration, et, dussent nos verres garder longtemps encore ces teintes un peu effacées, les *monographies* donnent la clef des merveilles qu'ils portent. — Pensez, reprit notre interlocuteur, que plus d'une chrétienne se reprocherait un oubli du recueillement si elle interrompait ses lectures pour viser ainsi les hauteurs de

l'édifice. — Fâcheux scrupule! Du moins ces regards risqués dans une région supérieure, les jugera-t-elle légitimes en dehors des offices? Oui, sans doute; et pourtant il est bien rare qu'elle se les permette. Avons-nous été plus curieux nous-mêmes, mon ami? A part les grandes figures des rosaces et quelques autres qui tamisent mieux la lumière, avons-nous traité cette galerie de dessins autrement qu'une suite d'hiéroglyphes réservés à l'appréciation de quelques savants spécialistes.

Notre indifférence sur ce point trompe l'attente des évêques fondateurs ou restaurateurs de notre vieille basilique. Dans le choix et la distribution des verrières se sont-ils proposé le charme des couleurs qui miroitent aux rayons du jour, les effets du prisme sur des mosaïques délicatement combinées? Oui, mais un autre but primait celui-là; ce but plus imposant était l'instruction des fidèles.

Tout enseignement salutaire n'est-il pas venu par les évêques, depuis le mot d'ordre inscrit dans le Livre sacré : Enseigne toutes les nations? Ce que nos savants modernes connaissent de moral et d'utile, n'est-ce pas le développement des leçons premières données par l'Eglise que trop souvent ils traitent en disciples ingrats? Or, au moyen-âge, les pasteurs des peuples, qui savaient la consistance des impressions que l'âme reçoit par les yeux, voulurent exposer aux yeux l'enseignement le plus considérable: celui de la religion en exemples; ils gravèrent forcément dans la mémoire les beaux résultats de la pratique de l'Evangile par une mise en scène de la *Vie des Saints :* Vie des Saints, source de sentiments généreux à laquelle nous puisons moins depuis que, d'une part, les fades romans ont envahi les bibliothèques de famille, et que, de l'autre, des manuels de dévotion d'une valeur souvent douteuse circulent trop nombreux aux mains des fidèles.

Quand le moine Suger, occupé à l'embellissement de l'abbaye de Saint-Denis, faisait venir des nations étrangères « les plus subtiles et les plus exquis maîtres pour faire les vitres peintes, » l'argent des troncs destiné aux frais de décoration était si abondant, dit Suger lui-même « qu'il y en avait quasi assez pour payer les ouvriers au bout de chaque semaine. » Alors donc, petits et grands comprenaient l'utilité de la *Vie des Saints* en images. Nous pourrions encore rappeler, comme preuves éclatantes, les travaux de saint Vincent-de-Beauvais, encyclopédie inappréciable pour l'art, puis les pieuses prodigalités de saint Louis et plus tard de Charles V, en faveur des vitraux religieux.

C'est la même pensée moralisatrice qui, à notre époque, excite tant d'ecclésiastiques aux entreprises laborieuses de restauration. A notre dernier voyage des Pyrénées, il nous est arrivé de passer plusieurs heures en wagon avec cinq curés d'un même diocèse; l'entretien ne changea point d'objet et roula sur les décors de leurs églises respectives; l'un expliquait un projet conçu, l'autre un plan déja réalisé; tous semblaient raisonner selon les données d'une vraie science, mais l'idée-mère nettement déclarée était toujours l'instruction des paroissiens. Un de ces messieurs, après de sérieuses études et de lourds sacrifices d'argent, avait pu obtenir une longue série de verrières résumant les traits les plus saillants de l'histoire de la religion. Aux compliments de ses confrères, il répondit : « Mon dessein maintenant est de « préparer une suite de sermons en rapport avec les faits représen- « tés : si ma prédication n'a pas accès auprès de mes gens par les « oreilles, elle l'aura par les yeux; la parole prononcée s'envole, la « leçon traduite en images reste. »

Cette réponse qui nous a frappé, nous l'adoptons comme morale des considérations tombées ici de notre plume et nous revenons au sujet qui a inspiré le présent article : à la fenêtre de saint Martin dans la cathédrale de Chartres.

Comme toutes celles qui s'ouvrent à l'étage supérieur de la nef principale, cette fenêtre se compose de deux lancettes géminées surmontées d'une rose et encadrées dans un simple formeret, leur commune archivolte.

Sur la rose, nous lisons l'inscription suivante : *Viri Turonum dederunt has tres*, des gens de Tours ont donné ces trois verrières. Indication précieuse ! témoignage laissé aux siècles futurs de la dévotion des Tourangeaux à Notre-Dame de Chartres. Quand rois, seigneurs et peuples s'intéressaient à l'érection du palais de la Vierge qui doit enfanter, et que sur notre basilique les produits de leurs offrandes se transformaient en bijoux de sculptures, en merveilles de peintures, les enfants privilégiés de saint Martin pouvaient-ils ne point concourir à cet ex-voto universel?

Voyez donc dans le vitrail supérieur la belle Madone, la rose mystique, recevant les hommages de deux personnes agenouillées, des principaux donateurs, sans doute ; sans doute cet homme et cette femme figurent une députation de Tours auprès de Celle qu'avait aimé à visiter leur patron, le grand évêque dont l'histoire se dessine en couleurs éblouissantes sur les lancettes placées au-dessous d'eux.

A droite, deux compartiments se superposent et offrent chacun un sens complet. En bas, c'est Martin, le soldat catéchumène, chevauchant près d'une porte d'Amiens et coupant une moitié de son manteau pour le donner à un pauvre; en haut, c'est le même jeune homme recevant la récompense de son aumône ; il est au lit et Jésus-Christ lui apparaît revêtu du manteau donné au pauvre. Cette double scène est un sermon en deux points sur la vraie charité qui procède de l'esprit de sacrifice et que Dieu bénit. Que le pauvre, avec qui s'identifie Notre Seigneur, regarde ce tableau et se console ; que le riche apprenne ici à surnaturaliser ses actes.

A gauche, encore deux figures ; dans celle du haut, nous reconnaissons saint Martin en habits pontificaux, debout et bénissant ; sa belle action d'Amiens a été le prélude de bien d'autres ; allant de degrés en degrés dans l'échelle mystérieuse des vertus, il est parvenu promptement à cette hauteur où l'on distinguait les élus de l'épiscopat. Le spectateur admire le saint ; mais qu'il n'oublie pas que la sainteté est le fruit de longs combats contre le démon. Que de luttes Martin, lui aussi, dut soutenir contre Satan ! et avec une vigilance d'autant plus constante que l'ennemi déployait plus d'artifices à son égard. Dans le personnage costumé en roi qui est là sous les pieds de l'évêque, l'artiste n'a-t-il pas voulu peindre l'ennemi terrible au moment d'une tentation que racontent Ribadéneira et d'autres? Voici le récit de la Légende dorée :

« Un jour un démon lui apparut sous la forme d'un roi couvert de
» pourpre avec un diadème et des bottines dorées, l'air satisfait et
» serein. Et, lorsqu'ils furent restés quelque temps en présence sans
» parler : « Reconnais, Martin, dit le démon, que je suis celui que
» tu adores, le Christ qui, descendant sur la terre, ai voulu me mani-
» fester à toi. » Martin le regardait avec surprise sans rien répondre,
» et le diable reprit : « — Martin, pourquoi hésites-tu de croire,
» puisque tu me vois? Je suis le Christ ? » Alors l'évêque, inspiré
» de l'Esprit saint, dit : « Le Seigneur Jésus ne s'est point montré
» vêtu de pourpre et n'a point porté de diadème. Je ne crois pas que

» Jésus-Christ vienne jamais avec d'autres insignes que ceux de la » Passion et sans avoir les stigmates de la Croix. » A ces mots, le » diable disparut laissant la cellule de Martin pleine d'une odeur » infecte. »

Ce récit explique naturellement la présence du personnage royal au-dessous du saint. Ainsi, deux apparitions bien différentes, figureraient dans ces vitraux accouplés : celle de Notre Seigneur et celle d'un faux Christ, de Satan. Ici, le catéchumène séduit et vaincu par les avances du Dieu d'amour; là, le démon séducteur est vaincu par l'ami de Dieu.

Telle est la fenêtre donnée au moyen-âge par les habitants de Tours.

L'œuvre d'art n'a perdu à la restauration aucun des caractères de son époque ; c'est le meilleur éloge que puissent attendre les artistes qui l'ont remaniée. Ajoutons que la cohésion des panneaux entre eux offre plus que jamais des garanties de solidité, si nous en croyons des connaisseurs qui jugent très-favorablement le système de M. Coffetier.

L'abbé Goussard.

MONSEIGNEUR PIE ET SAINT YVES. — MONSEIGNEUR BERTEAUD ET SAINT MARTIAL.

L'ordre des chanoines réguliers de Latran, qui suivent la règle de saint Augustin, et qui furent établis en France au XIe siècle par saint Yves, évêque de Chartres, a pris récemment possession de l'église Notre-Dame de Beauchêne (diocèse de Poitiers). L'installation solennelle de ces religieux a été présidée par Mgr Pie. Sa Grandeur a fait l'homélie, et son discours, reproduit par la *Semaine* de Poitiers, est une suite d'applications heureuses de paroles de saint Yves. Ces textes, répétés par un illustre enfant de Chartres, avaient sur ses lèvres un charme particulier, et l'explication qu'il a donnée empruntait aux circonstances et à son autorité épiscopale le plus vif intérêt. Voici la fin de l'homélie adressée aux chanoines de Latran :

« Votre premier besoin désormais, c'est de voir votre colonie française se grossir par des vocations indigènes : elles ne se feront pas beaucoup attendre. La régularité, la ferveur, le goût des études sacrées et les autres qualités qui vous distinguent seront un attrait puissant. L'assistance temporelle ne vous fera point non plus défaut : car ce ne sont pas seulement les évêques et les prêtres, ce sont aussi les pères et mères de famille, les chefs de maison qui fléchissent sous le poids des préoccupations publiques ou domestiques. Tous voudront vous avoir pour représentants et pour suppléants au pied des tabernacles. En vous aidant de leur substance, ils entendent n'accepter de votre gratitude que le don et le bienfait de vos prières. Mais ce don, ce bienfait, ils le réclament et nous le réclamons tous avec instance. Vos prières à vous, c'est encore Yves de Chartres qui parle par ma bouche, elles sont d'autant plus saines qu'elles sont plus paisibles : *vestræ autem orationes, quanto quietiores, tanto saniores*. Les nôtres, si elles ne sont pas tout à fait impotentes et percluses, sont trop souvent infirmées et troublées par les obligations incessantes et le tumulte des affaires du siècle : *Nostræ autem etsi non sauciæ, tamen propter instantes necessitudines et sæcularium negotiorum tumultus sæpe sunt perturbatæ*. Or, poursuit ce pontife, comme nous sommes arrivés à ces temps où l'abondance de l'iniquité doit amener le refroidissement de la charité de plusieurs, c'est le cas de dire aux pierres des montagnes : « Tombez sur nous et cachez-nous de la colère de

l'Agneau. » Ce qui n'est pas autre chose que de s'adresser aux hommes robustes dans la foi et sublimes par leur sainteté, en leur criant ; Ayez pitié de nous, et condescendez à notre misère ; obtenez, par vos supplications, que nous n'encourions pas la colère divine. Et parce que nous avons la confiance, ô dignes serviteurs de Dieu, que vous et plusieurs de votre sainte société, vous êtes de ces pierres fortes et choisies de la montagne sacrée, nous vous demandons énergiquement votre intercession auprès de Dieu, afin que nous passions de telle sorte à travers l'eau et le feu, que nous puissions être divinement conduits au rafraîchissement, et parvenir, avec vous, au terme désiré de toutes choses, à la bienheureuse vie d'union avec Dieu par Jésus-Christ, dans le temps et dans l'éternité. »

— Quelques semaines après cette installation, une autre cérémonie solennelle s'accomplissait dans le même diocèse : la consécration de l'église de Saint-Martial de Montmorillon. En cette circonstance encore le nom de Chartres figurait avec honneur dans un discours épiscopal. Cette fois, il était prononcé par Mgr Berteaud, évêque de Tulle, un prince de la parole, dont l'éloquence ne ressemble à aucune autre. L'orateur a fait allusion aux origines de l'église de Chartres. Ecoutez quelques-uns de ses lyriques accents. Parlant de l'église Saint-Martial, nouvellement consacrée, le vénérable prélat s'écrie :

« La voilà, cette église ruisselante des rosées divines ! Ces pierres, obscures au flanc de la montagne ; elles sont là brillantes, harmonieuses : l'enfant éclos d'hier y viendra recevoir, sur son front de rose, l'eau du baptême, et l'adolescent des pâtures célestes, car nous n'avons pas des autels dérisoires, *altaria risus*. Allons, c'est bien ! Le vaillant successeur d'Hilaire avec son bâton d'or a tracé sur son pavé gracieux des caractères latins. O la belle langue latine ! elle est le vêtement, le véhicule du Verbe ; le Verbe l'a parlée devant Pilate ; sur la croix elle a touché sa tête divine et a été empourprée de son sang. Pourquoi ne serait-elle pas la langue des cieux ?

« Je suis fier, moi, l'humble évêque d'une portion de la terre des Lémovices, que cette basilique soit consacrée à saint Martial. Ce blond adolescent, le parent de saint Pierre et de saint Etienne, qui portait le pain dans les corbeilles à travers les prairies et les déserts sur les pas de Jésus ; c'est de ma petite ville de Tulle qu'il est venu apporter la bonne nouvelle, le froment lumineux dans toute l'Aquitaine et dans cette vallée gracieuse de Montmorillon. *Dans ce temps là, ils étaient six druides au sommet de la colline, avec une couronne de beaux adolescents auxquels ils enseignaient le culte du chêne antique et de la Vierge qui devait enfanter. Pour le dire en passant, c'était aussi la gloire de Chartres, la cité de votre noble évêque.* Martial, le glorieux soldat du Christ, *gloriosus miles Christi*, vient expliquer leurs syllabes obscures, et annoncer le fils éclos du flanc virginal de la Vierge, le Verbe incorruptible, *canticum incorruptum universorum*, disant tout ce qu'on peut dire au sein du Père, *dicens omnia dicibilia*, la civilisation céleste, *civilisatio cœlestis*. »

FAITS RELIGIEUX.

— *Rome et les Francs-Maçons*. — Le Saint-Père, entouré des cardinaux Cullen et Bilio, et des ambassadeurs de France, du Portugal et du Pérou, a reçu une députation de 5000 Romains du quartier populaire des *Monti*, venant protester chaleureusement, par la bouche du prince Aldobrandini, contre les démonstrations buzzuriennes des

20 septembre et 5 octobre derniers. Le Pape a été accueilli, à son entrée dans la salle ducale, aux cris de : Vive le Pape-Roi ! Vive le prisonnier du Vatican !

— Le 3 novembre a ramené pour les catholiques l'anniversaire de la bataille de Mentana. Les fidèles sont allés nombreux et recueillis, prier sur la tombe des braves qui témoignèrent, par l'effusion de leur sang, de leur dévouement pour l'Eglise et pour Pie IX. Mais à côté de ce recueillement de la foi catholique, le parti des sectaires a voulu aussi célébrer par de brillantes manifestations sa défaite qui fut un point d'arrêt infligé à la Révolution par la vaillance des soldats de Pie IX et l'opinion catholique en France. Rendez-vous fut donné sur le champ de bataille pour le 3 novembre, à tous ceux qui attendent le triomphe définitif du programme de Mazzini. Dans les discours Pie IX et la France ont été outragés, tandis que des vœux ont été faits pour l'empire d'Allemagne. Ce sont là les habitudes des francs-maçons. Et au récent banquet de Naples que n'ont-ils pas dit ! Quelles horreurs et quelles menaces ! Après l'exposé d'un complot homicide et satanique, un des principaux chefs de sociétés secrètes s'est écrié : « Tous les moyens sont licites, quand il s'agit du triomphe de l'humanité. »

Comme on se console en entendant Pie IX dire aux membres de l'aristocratie romaine : « Nos prières, unies aux vôtres et à celles de tout le monde catholique, toucheront, espérons-le, le cœur de Dieu et Dieu se souviendra de nous ; il nous encouragera dans le combat et nous donnera la consolation de voir *bientôt* toutes les choses revenues à leur état normal. Oui, ce changement, ce triomphe viendra : je ne sais si ce sera durant ma vie, durant la vie de ce pauvre vicaire de Jésus-Christ ; mais je sais qu'il doit venir. La résurrection se fera, et nous verrons la fin de tant d'impiétés.

— *Rouen.* — Une souscription est ouverte à Rouen pour l'érection d'une statue au vénérable de la Salle.

— *Nouveau démenti donné au journalisme impie.* — *Lourdes.* Quelle était la foule réunie à Lourdes durant les trois jours des grandes fêtes d'octobre ? Voici deux calculs : 1° d'après des renseignements pris à la gare de Lourdes, on attendait 21 trains réguliers et 38 trains de plaisir ; on comptait sur une moyenne de 2,000 personnes par train, — total : 59 trains ; 118,000 âmes ; en chiffres ronds 100,000 ; — 2° Un officier du génie a mesuré le terrain occupé pendant la cérémonie du dimanche soir. Voici ses conclusions : autour de l'estrade des évêques, environ 30,000 hommes ; sur les montagnes et les collines avoisinantes, 30,000 ; venus dans les trois jours et n'ayant pu assister à cette manifestation, 40,000, — total : 100,000. Et vous entendez certains journalistes sans conscience, journalistes de Paris et de la province, vous dire que Lourdes a vu dans ses murs quelques rares étrangers, 4 ou 5,000, et des montagnards en petit nombre.

— On nous a écrit que la bannière de N.-D. de Chartres à Lourdes était placée non derrière le sanctuaire, mais en avant du maître-autel ; c'est elle qui est la plus en vue.

— Suisse. Une conjuration s'ourdit entre le protestantisme libéral et le radicalisme contre l'église catholique. On veut lui imposer le suprématie de l'Etat, on reprend en l'adaptant à nos institutions cette odieuse constitution civile du clergé par laquelle les révolutionnaires français préludaient à la Terreur. Le gouvernement de Berne prépara un projet de loi qui dissout tous les liens de la hiérarchie et place les

curés sous la dépendance de la paroisse qui pourra les nommer, les révoquer, réformer le dogme et les cérémonies du culte, tandis que tous les rapports entre le curé et l'évêque seront interdits et sévèrement réprimés. C'est là ce qu'on appelle démocratiser l'organisation du culte catholique. On prétend que ce n'est pas une atteinte à nos dogmes. Ceux qui parlent ainsi connaissent-ils les dogmes de l'Eglise catholique? Le projet du gouvernement bernois est déjà adopté par le Conseil d'Etat de Genève, qui en a annoncé la réalisation dans une proclamation reproduite par tous les journaux de l'Europe. Le canton d'Argovie a déjà rompu officiellement ses liens avec le diocèse de Bâle; le Tessin n'a pu après 14 ans régler la question diocésaine.

(*Semaine de Marseille.*)

— Allemagne. Le 28 octobre, à Beckum, et le 29 de ce même mois, à Duren, ont eu lieu de nombreuses assemblées catholiques. C'étaient le concours habituel et partout en faveur du Saint-Siége les mêmes manifestations chaleureuses.

— *L'Enseignement gratuit, obligatoire et laïque* a été voté, il y a un mois, par le Conseil général de la Seine, sur la proposition du docteur Marmottan, appuyé des citoyens Ranc, Lockroy, Cadet, Clémenceau, Hérisson, Littré, etc... Un de ces citoyens a osé dire « que le programme de l'instruction est absolument mauvais parce qu'il est *pourri de catholicisme*. » De tels arguments n'étonnent point de la part de ces Messieurs. Leur thèse contre les écoles de congréganistes est répétée sur tous les tons par des journalistes qui oublient trop la réponse du courageux M. Dubief aux conseillers libres-penseurs : « Ne vous y trompez pas; en persécutant les congréganistes, vous ne les détruisez pas; vous attirez sur eux les sympathies. » Rien de plus vrai, ajoute un écrivain; le jour où nos écoles chrétiennes seront éclipsées par les écoles exclusivement laïques, ou anti-cléricales n'est pas près de luire.

— Une œuvre catholique des Alsaciens-Lorrains est établie à Paris, 47, rue de l'Université. Son but principal est d'assurer des secours spirituels, sans toutefois négliger les secours temporels, aux pauvres catholiques d'Alsace-Lorraine, qui se trouvent désormais sans ressources, sans appui, exposés à mille dangers. Les protégés seront placés dans des milieux chrétiens et, autant que possible en province. C'est le journal l'*Univers* qui a pris l'initiative de cette œuvre; elle a pour président d'honneur Mgr Freppel; pour président Mgr de Ségur; pour secrétaire M. l'abbé Alleau, missionnaire apostolique; le secrétariat du Patronage est rue de l'Université, 47.

— Le deux décembre prochain, anniversaire de la bataille de Loigny, un service pour les héroïques victimes de cette bataille doit avoir lieu dans l'église de Loigny.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

— Ex-Voto. 1. Un nouveau reliquaire destiné à la chapelle de Notre-Dame du Pillier. Il a été offert par une famille de notre ville en reconnaissance d'un heureux résultat obtenu dans l'exploitation d'une industrie. — 2. Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre en action de grâces d'une faveur obtenue. — 3. Un second cœur à Notre-Dame de Sous-Terre — 4. Un cœur à Saint Joseph. — 5. Deux ornements noirs pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Nos remerciements aux deux dames généreuses qui nous ont fait cette offrande si pré-

cieuse et si utile. — 6. Une bague d'or avec plusieurs diamants offerte pour la Sainte châsse par Mme la Marquise de X.

— Lampes. 94 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de novembre, savoir : Devant Notre-Dame de Sous-Terre, 67 pendant 9 jours; 12 pendant 1 mois ; 1 pendant 2 mois. — Devant Notre-Dame du Pilier, 2 pendant 9 jours ; 2 pendant un mois. — Dans la Chapelle Saint-Joseph, 4 pendant 9 jours. — Devant la statue du Sacré-Cœur, 4 pendant 9 jours ; 1 pendant 1 mois. — Devant le Saint-Sacrement, 1 pendant 1 mois.

— Recommandations, Neuv. et cierges. Les diocèses d'où nous sont venues les plus nombreuses demandes pendant le mois de Novembre, sont ceux de Paris, du Mans, d'Orléans, d'Evreux, d'Angers, de Blois, de Saint-Claude, de Tours, de Reims, de Coutances, de Versailles, de Poitiers, de Lyon, de Lisieux. Chaque mois nous continuons à recevoir des recommandations du diocèse de Metz et surtout de celui de Strasbourg.

Consécration des petits enfants. — 35 nouveaux inscrits dont 17 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de novembre : 322.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 131.

Nombre de visiteurs pour la Crypte (après les heures des messes): 388.

— Le mois de novembre n'est pas une saison de pélerinage ; pourtant nous avons remarqué encore plusieurs étrangers devant Notre-Dame de Chartres. Il y a quelques jours, nous avons vu M. le baron de Charette, général des zouaves pontificaux ; plus tard c'était un pélerin du diocèse de Meaux, qui, depuis trois mois, voyage à pied et se rend aux principaux lieux de dévotion à Marie.

— Le 11 novembre, plusieurs messes ont été dites à la Crypte, en présence de la relique de saint Martin, exposée dans la chapelle dédiée à ce saint. Cette chapelle est celle qu'ont adoptée les membres de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi ces messieurs s'y sont-ils rendus ce jour-là pour assister au Saint-Sacrifice. Que d'invocations ont été adressées, pendant le mois de novembre, au grand saint Martin, dont le culte est si populaire en France ! Le pélerinage de la ville de Poitiers à Tours, le 24, est venu confirmer tant de prières, dont le but principal était d'attirer la protection de l'apôtre des Gaules, la bénédiction du Ciel sur les travaux de l'Assemblée nationale.

— Dans toutes les églises de France, dans celles des colonies, dans l'église Saint-Louis des Français, à Rome, les prières publiques demandées par l'Assemblée elle-même en sa séance du 4 août dernier, ont donné lieu à de grandes cérémonies. Monseigneur l'Evêque de Chartres, annonçant à son clergé la résolution qui venait de lui être transmise à ce sujet par le gouvernement, s'exprime ainsi :

« Cette résolution est le motif le plus solide de notre espérance. Les hommes d'Etat, en mettant tous leurs soins à élaborer des lois et à prendre des mesures propres à assurer la tranquillité publique, doivent en effet être convaincus qu'ils ne peuvent établir rien de stable sans le secours d'en haut. Ceux qui n'en croient que leur habileté personnelle bâtissent sur le sable, et leurs efforts ressembleront, dit l'Ecriture, à des toiles d'araignées que l'on fait disparaître en un clin d'œil ; car si les projets des ennemis de la religion réussissaient,

si, comme ils le veulent, ils parvenaient à bannir de nos écoles l'instruction chrétienne, bientôt surgirait une société sans Dieu, c'est-à-dire une société vouée à l'anarchie et à la mort, et l'on verrait paraître d'autres législateurs qui ne tiendraient aucun compte des travaux de leurs devanciers et formuleraient d'autres lois destructives des premières.

« Les temps sont mauvais, nous ne pouvons nous le dissimuler, Monsieur le Curé, et certaines délibérations, prises récemment dans la Capitale de la France, sont de nature à alarmer les gens de bien, et, si elles trouvaient de l'écho dans d'autres cités, elles seraient le présage de nouveaux malheurs. C'est pourquoi empressons-nous de répondre aux intentions de l'Assemblée nationale, prions et prions avec confiance. »

... Les prières ont commencé à la cathédrale le lundi 11 novembre ; tous les soirs, jusqu'au 19, le salut du Saint-Sacrement a eu lieu au grand chœur. C'est le dimanche 17 que les autorités civiles et militaires ont assisté à la grand'messe du Chapitre, sur l'invitation qui leur en avait été adressée. Le principal caractère de cette solennité était le recueillement ; tous les fonctionnaires publics étaient là, et l'attitude de tous était significative. On comprenait que l'avenir de la France était en cause ; et le chant du *Veni Creator* qui a précédé la messe semblait avoir communiqué à l'assistance une impression forte qui maintenait dans les pensées sérieuses. Le *Pater noster*, musique expressive et harmonieuse chantée à l'offertoire par le chœur de la cathédrale, pouvait contribuer encore à l'élévation de l'âme vers le Dieu qui, seul, peut guérir et sauver les nations.

— Une quête, prescrite par Monseigneur, a été faite pendant ce même office en faveur de nos malheureux frères de l'Alsace et de la Lorraine réfugiés en France.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Dans beaucoup d'occasions déjà vous avez bien voulu nous servir d'intermédiaire auprès de N.-D. de Chartres soit pour la *remercier*, soit pour réclamer de nouveau sa protection. Aujourd'hui je m'adresse à vous pour ces deux motifs à la fois. Les lettres successives que j'ai reçues de ma sœur m'ont assurée de sa guérison ; je vous demande une messe d'action de grâces à l'autel de Notre-Dame qui avait été invoquée dans ce but. (V. M. à Nancy).

2. Je suis heureux de vous annoncer que nous avons été exaucés dans notre demande de guérison ; ma mère a pour la première fois aujourd'hui même assisté à la sainte-messe.
(C. d'Y., diocèse de Rouen).

3. Dans le mois de juillet dernier je vous avais demandé une neuvaine de prières pour ma mère, atteinte depuis peu d'une paralysie au bras droit ; aussitôt la neuvaine commencée, le mieux s'est fait sentir et a toujours continué. Veuillez offrir en notre nom le tribut de notre reconnaissance à Notre-Dame-de-Sous-Terre.
(C. D. de H. diocèse de Cambrai).

4. Notre-Dame de Chartres a protégé nos enfants ; pas un n'a été atteint de la maladie commune que nous avions à redouter pour eux ; nous les recommandons de nouveau à l'occasion de la rentrée des classes. (Sœurs de Saint-Paul, à S., diocèse de Blois).

5. Notre-Dame de Chartres une fois encore a daigné écouter nos supplications ; elle a eu pitié de nous et a guéri notre pauvre enfant.
(A. de F., à La P. diocèse de Laval).

6. Une pauvre mère remercie avec effusion la Sainte-Vierge qui a sauvé son enfant du plus grand péril et d'une manière vraiment étonnante. (D. de G. diocèse de Chartres).

7. Mon mari pour qui je vous avais demandé des prières, est entré en convalescence dès la fin de la neuvaine.
(F. d'E. diocèse de Versailles).

8. Deux des malades que je vous avais recommandés se portent très-bien aujourd'hui; le bon Dieu récompense leur foi que j'admire; car ils sont guéris sans avoir employé d'autre remède que la prière. Un autre, le dernier pour lequel j'avais demandé une neuvaine à N.-D. de Chartres et qui souffrait des douleurs très-aigües, est guéri également; mais lui n'a pas cessé de voir le médecin : ce que je trouve toujours plus rationnel.
(M. à D. diocèse de Chartres).

9. Veuillez faire dire une messe d'action de grâces et faire brûler un cierge à Notre-Dame de Chartres, en reconnaissance de la guérison d'une associée qui souffrait depuis longtemps; nous attribuons cette guérison à la neuvaine faite à son intention.
(A. H. à Evreux).

10. Ne voyant aucun changement dans la position alarmante où était mon père, ma mère et moi nous avons pensé à réclamer la protection de Notre-Dame de Chartres; nous avons été exaucées et la joie est revenue en notre demeure.
(B. à N. diocèse de Meaux).

11. Dieu soit loué! Nous avions adressé de ferventes prières à Notre-Dame-de-Sous-Terre pour une des intentions le plus spécialement recommandées à son autel, *Virgini parituræ.* Ma femme qui était en grand péril a été très-heureusement délivrée.
(G. à P. Paris).

— Le 10 novembre, a eu lieu, à Marville-Moutiers-Brûlé, un service anniversaire pour les soldats tués dans cette localité en 1870. Il y a eu bénédiction solennelle d'un monument funéraire, commémoratif de la fatale journée. Ce monument, dû au ciseau d'un jeune homme chartrain, sculpteur amateur, est, paraît-il, une œuvre fort remarquable.

— L'Institution Notre-Dame de Chartres vient d'obtenir de nouveaux succès à la Faculté des lettres de Paris; deux de ses élèves ont été reçus bacheliers à la dernière session d'examens.

— M. l'abbé Marquis (Joseph) est nommé curé d'Illiers; il doit être remplacé à Saint-Denis-des-Ponts, par M. l'abbé Cuissard, précédemment vicaire d'Illiers.

— M. l'abbé Blanchard, précédemment curé de Dampierre-sur-Avre, vient d'être nommé à Vichères, en remplacement de M. l'abbé Leroy (Grégoire), que sa santé prématurément épuisée force à un congé temporaire. M. l'abbé Goussard, curé de Germignonville, a dû également renoncer à l'administration d'une paroisse qu'il aimait et dont il était aimé; une maladie tenace a contraint ce respectable vieillard de demander sa démission.

— L'Œuvre des pauvres malades pour les paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan a eu son sermon de charité le 24 novembre en l'église Saint-Pierre. Le prédicateur était M. l'abbé Gilbert, chanoine honoraire de la Collégiale de Saint-Pierre et vicaire de Saint-Roch à Paris.

— La fête de l'adoration a eu lieu le 28, dans la chapelle des Petites-Sœurs. — Prédicateur : M. l'abbé Sainsot, curé de Blandainville.

Tournées de Confirmation dans le diocèse de Chartres en 1872.

Monseigneur a donné la Confirmation dans les paroisses suivantes :

En avril. — Champseru (Umpeau); Auneau (Levainville et Oinville-s.-A.); Roinville (Aunay-s.-A.), Garancières-en-Beauce; Oisonville (Grandville); Sainville (La Chapelle d'Aunainville); Denonville (Maisons); Chatenay (Gommerville et Gouillons); Beaudreville; Ouarville (Reclainville et Santeuil); Saint-Léger-des-Aubées (Francourville, Béville-le-Comte, Voise); Prunay-le-Gillon; Saint-Maixme; Rouvray-Saint-Denis (Dommerville); Oinville-Saint-Liphard; Fresnay-l'Evêque (Trancrainville); Prasville (Ymonville); Voves (Beauvilliers, Fains-la-F., Villeau); Rouvray-Saint-Florentin (Montainville).

En mai. — Neuvy-en-Beauce (Intréville, Mérouville); Boisville-la-Saint-Père; Louville-la Ch. (Levesville); Fontaine-la-Guyon; Saint-Luperce (Saint-Georges); Allonnes; Allaines (Guilleville); Janville (Le Puiset); Toury; Baigneaux (Santilly, Lumeau, Poupry); Tillay-le-Peneux (Bazoches-les-Hautes); Orgères; Terminiers (Loigny); Guillonville (Péronville); Germignonville (Viabon); Theuville; Dammarie (Corancez); Fontenay-s.-E. (Nogent-s.-E.); Nogent-le-Phaye (Houville); Bailleau-l'Evêque.

En juin. — Neuvy-en-Dunois; Sancheville et Baignolet; Cormainville, (Bazoches-en-D.); Nottonville, (Varize, Civry); Villampuy, (Ozoir-le-Breuil, Saint-Cloud); Thiville, (Le Mée, Lutz); La Ferté-Villeneuil, (Charray); La Chapelle-du-Noyer, (Auteuil); Saint-Denis-les-Ponts, (Douy); Montigny-le-G., (Saint-Hilaire-sur-Yerre); Cloyes, (Romilly-sur-Aigre); Courtalain, (Langey, Saint-Pellerin, Boisgasson); Arrou; Châtillon, (Lanneray); Logron.

En juillet. — Coltainville.

En septembre. — Jouy et Sours.

En octobre. — Bailleau-le-Pin.

BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTE MARCEAU, CAPITAINE DE FRÉGATE, COMMANDANT DE *l'Arche d'Alliance*, par un père mariste. — Chez Haton, Paris, 33, rue Bonaparte (2 vol. in-12) seconde édition considérablement augmentée.

Nous avons donné en 1862 une analyse détaillée de cette remarquable biographie. Nous y renvoyons nos lecteurs pour avoir un ensemble de cette vie si belle, et si remplie d'utiles enseignements. Aujourd'hui, nous venons signaler à leur attention la 2e édition qui vient de paraître parce que l'auteur a pu compléter certaines parties qu'il n'avait fait qu'ébaucher, à l'aide des précieux documents qu'il a recueillis, soit en France avec le concours des amis de Marceau, soit en Océanie au moyen de lettres venues de nos Antipodes. Ces intéressantes communications lui ont permis de donner plus d'étendue à l'histoire de la grande campagne du commandant de l'*Arche d'Alliance*, si riche en incidents touchants ou terribles, et de mettre en relief le côté descriptif de ces régions lointaines où le drapeau de la France flotte dans les airs auprès de la croix du Rédempteur!

Un des grands mérites du Biographe de MARCEAU, c'est d'avoir conservé à son *héros* toute sa personnalité.

C'est Marceau qui parle; qui agit; qui subjugue les cœurs; qui les émeut, qui les convertit. Cette force qu'il avait reçue d'en haut de son vivant, semble lui survivre, et reste attachée à ses exemples. Mais c'est que paroles, faits, exemples, sont rappelés avec une vérité qui frappe et qui laisse dans l'esprit d'impérissables souvenirs.

« Jamais aucune vie de saints » écrivait un respectacle ecclésiastique, ne m'a fait autant d'impression que la vie de Marceau; cette

lecture sera une date mémorable, une nouvelle ère pour moi. Le livre qui LE reproduit est vraiment pour moi le livre de la grâce. — Nous pourrions prolonger ce genre de citations, mais il nous semble que ce qui précède suffit pour faire connaître le caractère distinctif de la Biographie de Auguste Marceau.

Disons en finissant que ce livre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques catholiques.

Il y sera lu avec plaisir, intérêt et profit. C. de C.

— LA VIE DE HENRI V, RACONTÉE AUX OUVRIERS. Prix : 10 cent. et par la poste, 15 centimes ; cent exemplaires 6 fr. 70 c. — Vie de Mme la comtesse de Chambord, 30 cent. et par la poste, 40 cent. — Chez Durand-Pie, Cloître Notre-Dame, Chartres. Chez le même libraire les trois livres suivants :

— HENRI V DÉVOILÉ PAR SES ÉCRITS, In-32 jésus de 120 pages compactes. — Prix 30 cent. ; franco 40 cent. ; 25 exemplaires, 5 fr. 10; franco, 6 fr. 15.

— CE QUE C'EST QUE HENRI V. — Deuxième édition. — C'est une réponse nette et précise à toutes les objections qui ont malheureusement cours à cette heure. — Prix : 10 cent. franco : 15 cent.

— CONSEILS A UNE JEUNE CHRÉTIENNE, par M. l'abbé Lavanne (un franc); chez Gust. Duchon, rue du Soleil-d'Or, Chartres.

— LES 5, 6, 7 OCTOBRE 1872 A LOURDES, se vend chez M. Auguste Souyeux, quai de Brienne, 2, Toulouse. Prix: 15 centimes.

— LOURDES ET LA FRANCE, par M. le comte de Chabot. A Paris, librairie Régis-Ruffet, 38, rue Saint-Sulpice. Prix : 50 centimes.

— LES PÈLERINAGES DE LA FRANCE A NOTRE-DAME DE LOURDES EN 1872. (Récits, enseignements, impressions, souvenirs et documents officiels, précédés d'une étude sur les pèlerinages en général). In-12 de plus de 300 pages, par M. le Rédacteur de la *Semaine liturgique de Marseille.* — (Chez Régis-Ruffet : — Prix 2 francs).

— LE CONTRE-POISON, almanach illustré pour l'année 1873 et le PETIT ALMANACH DES ENFANTS, illustré pour l'an de grâce 1873, viennent de paraître à la librairie de J.-L. Paulmier, 76, rue de Rennes, Paris. Prix du *Contre-Poison* : 25 cent.; Prix du *Petit-Almanach* : 10 cent. L'éditeur envoie franco par la poste, sans augmentation de prix, de chacun 15 exemplaires pour 12; 65 pour 50; 135 pour 100. Ces opuscules sont dignes de leurs aînés de 1872, qui ont obtenu un grand succès. En parlant du *Contre-Poison*, Monseigneur de Ségur écrivait le 12 novembre à l'éditeur : « La mauvaise presse, empoisonne les pauvres ouvriers, le *Contre-Poison* ne devrait-il pas être partout où est le poison? »

— MANUEL DES CONSEILS DE FABRIQUE, par M. l'abbé Vouriot vicaire général de Langres. Nouvelle édition, 1872, 1 volume grand in-8° jésus. Chez Louis Guérin imprimeur-éditeur à Bar-le-Duc (Meuse). Prix : broché, 7 fr.; cartonné, 8 fr.

— L'INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE ou Exposition historique et dogmatique des prérogatives papales définies au Vatican, suivie de pièces justificatives en appendice, par M. l'abbé Lesmayoux, premier vicaire de Notre-Dame de la Gare, à Paris. Un beau volume in-18 jésus elzévirien. — Prix franco : 3 fr. 50. Chez Adrien Leclere, rue Cassette, 29, Paris.

— LES FRANCS-MAÇONS par Monseigneur de Ségur. — Prix : 30 c. et franco 40 cent., chez Durand-Pie.

DÉCEMBRE 1872.

Mémorial des indulg. plén. à gagner chaque jour du mois de Décembre 1872.

Chaque jour, indulg. plén, pour la récitation après la communion de

la prière : *O bone et dulcissime Jesu*, etc. O bon et très-doux Jésus. — Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés à la Communion réparatrice.

1er décem. dimanche. — iudul. plén. 1° pour le scapulaire bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

2, lundi — Ind. plén. 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Marie. — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, ô ma Mère (jour au choix des fid.)

3, mardi — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour les associés à l'œuvre de la Ste-Enfance.

4, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph (mercredi au ch. des fid.).

5, jeudi — indul plén. pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois en présence du St-Sacr. la prière : *Regardez Seigneur*, etc.

6, vendredi. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

7, sam. — Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au choix des fidèles).

8, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. de l'Archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie — 3° pour le scapul. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph; — 8° pour les posses. de chapelets, médailles, crucifix, indul. ; — 9° pour les litanies de la Ste-Vierge; — 10° pour la visite de l'église de N.-D. de Sous-Terre, affiliée à N. D. de Lorette.

9, lundi. — Ind. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* etc (jour au choix des fidèles).

10, mar. — Indulgence plén. 1° pour les associés à l'apostolat de la prière (j. au choix des fidèles); — 2° pour la visite à l'église de N.-D. de Sous-Terre, affiliée à N.-D. de Lorette.

11, mercr. — indul. plén. 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour cette courte invocation : *Doux cœur de Marie soyez mon refuge* (jour au choix des fid.).

12, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fid.)

13, vendr. — Ind. plén. ; 1° pour le scap. bleu; — 2° pour le scapulaire rouge.

14, sam. — Ind. plén. : — 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les associés à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fid.).

15, dim. — Indulg. plén. : 1° première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque jour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles)

16, lundi. — Indulgence plén. — pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les porteurs du scap. bleu qui commencent en ce jour une neuvaine de prières pour se préparer à la fête de Noël.

17, mardi. — Indul plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei* etc. Ange de Dieu. etc. (jour au choix des fidèles).

18, mercredi. — Indul. plén. . 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph (merc. au choix des fid.).

19, jeudi. — Ind. plén. : pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept basiliques de Rome. Pour gagner etc., comme au 4 nov. (jour au ch. des fid.).

20, vend. — Ind. plén. — 1° pour les porteurs du scapul. bleu ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

21, samedi. Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint-Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc. indulgenciés.
22, dim. — Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.).
23, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux indul. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité. (j. au ch. des fid.).
24, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fid.) — 2° pour la conclusion de la neuvaine préparatoire à la fête de Noël.
25, merc. NOEL. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie du saint cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scapulaire bleu; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc. indul.; 9° pour la visite de l'église de N.-D. de Sous-Terre, affiliée à N.-D. de Lorette.
26, jeudi. — Pour les porteurs du scapulaire bleu nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 7 déc. (jour au ch. des fid.).
27, ven. — Indul. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie.
28, samedi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du Sacré-Cœur du Marie; — 2° Indulgence de sept jours et de sept quarantaines pour les associés à l'archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre.
29, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).
30, lundi. — Ind. plén. 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, cette courte invocation : *Loué et remercié*, etc (jour au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception. (jour au choix des fidèles).
31, mardi, — Ind. plén. pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du St-Sépulcre et de la Terre Sainte. Pour gagner ces indulgences, etc. comme au 7 décembre (jour au ch. des fidèles).

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(ANNÉE 1872)

I. Œuvre des Clercs et de la Voix de Notre-Dame.

II. Œuvre de la Crypte.

III. Chronique de N.-D. de Chartres.

IV. Articles biographiques.

V. Religion, littérature, beaux-arts.

VI. Faits divers.

VII. Chronique diocésaine.

VIII. Œuvres diverses.

IX. Bibliographie.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur de la Voix de Notre-Dame.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Année 1871-1872.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Emile Henriot, de Beurcy (dioc. de Verdun). — 2e prix : Louis Hubert, de Romilly-sur-Aigue.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Porcher, de Moriers. — 2e prix : Hilaire Quentin, de Sours.

Sixième. — 1er prix : Arthur Fagnoue, de Trancrainville. — 2e prix : Justin Etienne, de Joinville (dioc. de Langres). — Accessit : Ernest Bourgine, de Lévéville-la-Chenard.

Septième. — 1er prix : Auguste Paye, de Paris. — 2e prix : Célestin Lemaire, de Chartainvilliers. — Accessit : Eugène Maurey, de Chartres.

Huitième. — 1er prix : Augustin Lesieur, de St-Loup. — 2e prix : Pierre Barbrel, de la Ferté-Macé (dioc. de Séez). — 1er Accessit *ex-æquo :* Charles Fromageau, d'Orrouer, et Antonin Gauthier, du Vésinet (dioc. de Versailles). — 2e accessit : Rémond Véron, de Remies (dioc. de Soissons).

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 2 fois n. — 2e prix : Emile Henriot, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alexis Monpithon, de Paris. — 2e prix : Eugène Porcher, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Henri Dureau, de Paris. — 2e prix : Adrien Daubray, de la Ferté-Beauharnais (dioc. de Blois). — Accessit : Justin Etienne, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Olivier Mercier, de Cormainville. — 2e prix : Albert Potage, de Bonneval. — Accessit : Alexis Yven, de Brest, dioc. de Quimper.

Huitième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 2 fois n. — 2e prix : Paulin Bourgine, de Oinville-St-Liphard. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 2 fois n. — 2e accessit : Eugène Humily, de Brest (dioc. de Quimper).

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 3 fois n. — 2e prix : Jules Béchu, de Janville.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Porcher, 3 fois nommé. — 2e prix : Désiré Garanché, de Châteaudun.

Sixième. — 1er prix : Adrien Daubray, 2 fois n. — 2e prix : Justin Etienne, 3 fois n. — Accessit : Henri Dureau, 2 fois n.

Septième. — 1er prix *ex-æquo :* Eugène Maurey, 2 fois n. et Célestin Lemaire, 2 fois n. — 2e prix : Alexis Yven, 2 fois n. — Accessit : Aloïse Brogli, de Wizenheim, dioc. de Strasbourg.

Huitième. — 1er prix : Paulin Bourgine, 2 fois n. — 2e prix : Augustin Lesieur, 3 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 3 fois nommé. — 2e accessit : Eugène Humily, 2 fois n.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 4 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Clerval, de Blussans (dioc. de Besançon).

Cinquième. — 1er prix : Marie Lécuyer, de Bérou-la-Mulotière. — 2e prix : Eugène Porcher, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Justin Etienne, 4 fois n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 2 fois n. — Accessit *ex-æquo* : Adrien Daubray, 3 fois n. et Henri Dureau, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Aloïse Brogli, 2 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 2 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Edouard Noël, de Dangeau. — 2e prix : Eugène Fagnoue, de Trancrainville. — 1er accessit *ex-æquo* : Paulin Bourgine, 3 fois n. et Eugène Humily, 3 fois n. — 2e accessit : Pierre Barbrel, 2 fois n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 5 fois n. — 2e prix : Emile Henriot, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Désiré Garanché, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 5 fois n.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Métivier, de Friaize. — 2e prix : Jules Béchu, 2 fois n.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Casimir Pichot, de Chartres. — 2e prix : Jules Béchu, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alexis Monpithon, 2 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Henri Dureau, 4 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 4 fois n. — Accessit : Justin Etienne, 5 fois n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 6 fois n. — 2e prix : Emile Henriot, 4 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alexis Monpithon, 3 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Ernest Bourgine, 3 fois n. — 2e prix *ex-æquo* : Justin Etienne, 6 fois n., et Adrien Daubray, 5 fois n. — Accessit : Henri Dureau, 5 fois n.

Septième. — 1er prix : Auguste Paye, 3 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 2 fois n. — Accessit : Aloïse Brogli, 3 fois n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 7 fois n. — 2e prix : Joseph Tissier, de la Ferté-Beauharnais (dioc. de Blois).

Cinquième. — 1er prix : Désiré Garanché, 5 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Henri Dureau, 6 fois n. — 2e prix : Zéphir Poyeau, de Prasville. — Accessit : Ernest Bourgine, 4 fois n.

Septième. — 1er prix : Auguste Paye, 4 fois n. — 2e prix : Eugène Maurey, 3 fois n. — Accessit : Alphonse Boise, de Paris.

Huitième. — 1er prix : Paulin Bourgine, 4 fois n. — 2e prix : Augustin Lesieur, 4 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 4 fois n. — 2e accessit : Pierre Barbrel, 3 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Hilaire Quentin, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 7 fois n.

Sixième. — 1er prix : Louis Caillaux, de Chartres. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, de Fresnay-le-Comte. — Accessit : Henri Dureau, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Maurey, 4 fois n. — 2e prix : Olivier Mercier, 3 fois n. — Accessit : Célestin Lemaire, 4 fois n.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Louis Caillaux, 2 fois n. — 2e prix : Albert Néré, de Chartres. — Accessit : Zéphir Poyeau, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Alexis Yven, 3 fois n. — 2e prix : Eugène Maurey, 5 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 4 fois n.

Huitième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 5 fois n. — 2e prix : Paulin Bourgine, 5 fois n. — 1er accessit : Antonin Gauthier, 5 fois n. — 2e accessit : Eugène Humily, 4 fois n.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 8 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Clerval, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Joseph André, d'Ermenonville-la-Grande. — 2e prix : Désiré Garanché, 6 fois n,

Sixième. — 1er prix *ex-æquo* : Justin Etienne, 7 fois n., et Albert Néré, 2 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 6 fois n. — Accessit : Ernest Bourgine, 5 fois n.

Septième. — 1er : Olivier Mercier, 5 fois nommé. — 2e prix : Auguste Paye, 5 fois n. — Accessit : Eugène Maurey, 6 fois n.

Huitième. — 1er prix : Antonin Gauthier, 6 fois n. — 2e prix : Pierre Barbrel, 4 fois n. — 1er accessit : Augustin Lesieur, 6 fois n. — 2e accessit : Charles Fromageau, 2 fois n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Louis Hubert, 9 fois n. — 2e prix : Joseph Tissier, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Porcher, 8 fois n. — 2e prix : Honoré Julliot, de Chartainvilliers.

Sixième. — 1er prix : Louis Caillaux, 3 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 7 fois n. — Accessit : Zéphyr Poyeau, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Olivier Mercier, 6 fois n. — 2e prix : Albert Potage, 2 fois n. — Accessit : Eugène Maurey, 7 fois n.

Huitième. — 1er prix : Antonin Gauthier, 7 fois n. — 2e prix : Victor Gougeon, de Chevilly (dioc. d'Orléans). — 1er accessit : Augustin Lesieur, 7 fois n. — 2e accessit : Eugène Humily, 5 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Emile Thireau, de Chartres. — 2e prix : Casimir Pichot, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Alexis Monpithon, 4 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 7 fois n.

Sixième. — 1er prix : Henri Dureau, 8 fois n. — 2e prix : Justin Etienne, 8 fois n. — Accessit : Zéphyr Poyeau, 4 fois n.

Septième. — 1er prix *ex-æquo* : Joseph Leroux, de Chartres, et Alphonse Boise, de Paris. — 2e prix : Auguste Paye, 6 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 7 fois n.

Huitième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 8 fois n. — 2e prix : Edouard Noël, 2 fois n. — 1er accessit : Paulin Bourgine, 6 fois nommé. — 2e accessit : Charles Fromageau, 3 fois n.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Tissier, 3 fois n. — 2e prix : Emile Henriot, 5 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Eugène Porcher, 9 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 8 fois n.

Sixième. — 1er prix : Adrien Daubray, 8 fois n. — 2e prix : Zéphyr Poyeau, 5 fois n. — Accessit : Justin Etienne, 9 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Maurey, 8 fois n. — 2e prix : Auguste Paye, 7 fois n. — Accessit : Olivier Mercier, 8 fois n.

Huitième. — 1er prix : Augustin Lesieur, 9 fois n. — 2e prix : Jacques Bœlher, de Kuttoslheim (dioc. de Strasbourg). — 1er accessit : Lovinski Depussay, de Prasville. — 2e accessit : Edouard Noël, 3 fois n.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — 1er prix *ex-æquo* : Désiré Garanché, 9 fois n. et Henri Dureau, 9 fois n. — 2e prix : Aloïse Brogli, 4 fois n. — Accessits : Jacques Bœlher, 2 fois n., et Joseph Leroux, 2 fois n.

Alto. — Prix : Léon Manceau, de Luplanté. — Accessit : Adrien Daubray, 9 fois n.

Plain-Chant. — Prix : Hilaire Quentin, 3 fois n., Louis Caillaux, 4 fois n., et Ernest Marigault, de Chartres.

Piano. — Première division. — Prix : Alexis Monpithon, 5 fois n. — Accessit : Désiré Garanché, 10 fois n.

Deuxième division. — 1er prix : Ludovic Gérondeau, 2 fois nommé. — 2e prix : Olivier Mercier, 9 fois nommé. — Accessit : Eugène Maurey, 9 fois n.

PRIX D'ACCESSITS.

Sixième. — Henri Dureau, pour 4 accessits ; Justin Etienne, pour 3 ; Ernest Bourgine, pour 3 ; Zéphyr Poyeau, pour 3.

Septième. — Eugène Maurey, pour 4 ; Olivier Mercier, pour 3.

Huitième. — Antonin Gauthier, pour 5 ; Charles Fromageau, pour 3 ; Eugène Humily, pour 3.

La rentrée des élèves qui vont en vacances au mois d'août est fixée *au Samedi* 31 *Août*,

Et la rentrée générale, au Mardi 1er Octobre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

